

ÉDITIONS GALAAD

# Inquisitiô

**(Le message des trois anges), tome V**

Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique  
corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu

(Version revue et complétée – réédition)

*1<sup>re</sup> édition collector : l'Amour des Cieux  
pour le salut du peuple chrétien*

**IMPORTANT :**

**Livre gratuit ne peut être vendu.**

Kenny Ronald MARGUERITE

## Table des matières

° 1 – Introduction.....	6
° <b>Les bases destinées à permettre à la pluie de l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu.....</b>	<b>10</b>
° 2 – Bases de réformes des doctrines chrétiennes présentant tous les écrits des prophètes comme faisant partie de l'Esprit de la prophétie.....	11
– 2.1. La réalité des textes prophétiques bibliques :.....	15
– 2.1.1. Les autres types d'écrits des prophètes.....	26
° 3 – Différence entre les fruits que le Saint-Esprit donne de porter par le biais du don de connaissance et ceux par le don de prophétie.....	39
° 4 – Réalité de l'obsolescence des prophéties qui débute une fois leurs révélations réalisées.....	57
° 5 – Réalité de la réforme de la doctrine de « l'Esprit de prophétie » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....	69
– 5.1. Réalité de la réforme de la doctrine de « l'Église du reste » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....	82
– 5.2. Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour, destinées à redonner au ministère des prophètes sa place.....	98
– 5.3. Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour désacralisant les rêves et les visions.....	113
° 6 – Réalité de la réforme de l'apostasie pratiquée par l'Église adventiste du septième jour.....	127
° 7 – Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice.....	177
° 8 – Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice.....	221

° 9 – Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques.....	275
– 9.1. Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême..	306
– 9.2. Base de l'application des mesures contre les bergers iniques qui ont exposé les brebis du Seigneur.....	325
° 10 – Les choix funestes de l'oïsson précoce.....	333
° 11 – Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne.....	391
– 11.1. La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre.....	393
– 11.2. La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés.....	418
– 11.3. La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ.....	450
– 11.4. La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême.....	463
– 11.5. La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains.....	486
– 11.6. La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit.....	500
– 11.7. La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales).....	520
– 11.8. La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête.....	538
° 12 – Modalités bibliques de la sortie du peuple fidèle de Dieu de Babylone.....	559

## **Remerciements à mon amie Nicole**

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger. Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique. L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

## **Dédicace à mon frère Terry LIONEL**

Mon frère bien-aimé, selon les liens du sang et en Christ, je veux que tu saches que dans tes rêves et dans les miens, l'Esprit de Dieu m'a montré ta destinée.

Elle est grande, car tu es appelé à devenir l'un des plus puissants serviteurs de Dieu, de cette génération, un prophète de l'Éternel !

Pendant longtemps, des entraves t'ont retenu, cherchant à te cantonner à un état de chenille spirituelle prisonnière dans son cocon, et se matérialisaient par des liens tissés autour de toi, par des doctrines d'hommes iniques que ta religion, l'Église adventiste du septième jour, t'avait inculquées et présentées comme étant la « *vérité* ».

Mais l'Esprit de Dieu t'a donné, en Jésus-Christ, de les briser pour devenir ce papillon édenique, destiné à prendre son envol. Terry, sache que je t'aime infiniment. Puisse ce livre contribuer à t'aider à être ce serviteur de Dieu, accompli et guidé en toutes choses par le Saint-Esprit, que notre Seigneur et maître Jésus-Christ, te destine à devenir.

ÉDITIONS GALAAD  
(De plume et d'action)

*La culture est le levier permettant  
aux Hommes de prétendre à  
l'excellence.  
Ne la négligeons pas.*

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD  
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)  
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits  
et responsable du contenu de ce livre.

ISBN: 978-2-37399-092-8

**Bon à savoir :**

*Ce livre n'a été corrigé qu'à 30 % par un professionnel ou par mon  
amie Nicole, il y a donc des fautes dans ces pages, veuillez m'en excuser.  
Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné,  
et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat,  
je le fais donc paraître ainsi.*

## 1 Introduction

**P**our introduire ce livre, je vous dirais que dans ces pages, se trouve une bonne nouvelle et je suis chargé de vous l'annoncer.

Eh oui ! Néanmoins, à l'instar des pièces qui ont deux faces, j'ai aussi une nouvelle moins bonne pour vous, car elle va ébranler toutes vos certitudes. Qu'en est-il ?

Soyez-rassuré, il ne s'agit ni plus, ni moins, que de nouvelles connaissances bibliques, auxquelles j'ai eu accès et que je veux partager. N'y voyez là, rien d'orgueilleux. Vous comprendrez, à la lecture de ce qui suit ! Pour amorcer la chose, je vous pose ces quelques questions :

*Avez-vous la capacité de voir des événements avant qu'ils n'arrivent et œuvrez-vous en vue de les canaliser pour le bien ?  
Avez-vous la capacité de dominer un démoniaque qui est habité d'une légion de démons ? Avez-vous, sans avoir étudié, acquis la capacité de parler une nouvelle langue ? Etc.*

Ces questions ont pour but de démontrer que les dons spirituels que le Saint Esprit donne, sont toujours accessibles de nos jours, même s'ils nous semblent extraordinaires !

*Ces propos, pour certains, pourraient être assimilés à ceux d'un « illuminé », chérissant les arguties. Il n'en est rien !*

Si vous poursuivez cette lecture, vous vous rendrez compte.

Cependant, comme je l'ai précisé précédemment, cette bonne nouvelle s'accompagne d'une mauvaise car pour obtenir ces dons, il nous faut renier bien des bases inculquées par nos religions respectives.

Prenons l'exemple de la religion que je connais le mieux, celle des adventistes du septième jour.

Ce livre est, Bible en mains, un véritable raz-de-marée qui vient s'abattre sur les fondations de votre foi, car il est avant tout destiné à la réforme de cette religion.

Pour poursuivre, je vous dirais que le scellement du peuple de Dieu par le Saint-Esprit, est au centre de la prédication de toutes les religions chrétiennes, et même ce concept est la colonne vertébrale de la religion adventiste du septième jour.

Pourtant, bien que ce concept soit maîtrisé, car tous savent que c'est l'Esprit de Dieu qui est habilité à cette œuvre et qui donne aussi des dons spirituels, a contrario, il n'en est pas de même de la réalité de ce scellement. Quelle en est la répercussion ?

En ce siècle, malheureusement, peu de personnes sont dans le cas de figure de Corneille et de sa famille [*Actes 10*], pour recevoir, à l'instar des disciples du Christ, l'onction du Saint-Esprit. Il est nécessaire, à ce stade, d'expliciter mes propos.

Je ne fais point allusion aux personnes qui, au sein du peuple de Dieu, maîtrisent plusieurs langues, après avoir étudié pour cela mais à celles qui reçoivent ce don du Saint-Esprit et s'expriment dans de nouvelles langues inconnues, jusqu'alors [*Actes 2 versets 1-18*] ou en prophétisant, comme il est écrit dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Je ne fais pas non plus allusion à ceux qui disent avoir le don de chasser les démons, mais qui, à l'instar de ce qui est décrit dans [*Actes 19 versets 13-17*] risquent, un jour ou l'autre, de se retrouver battus par l'un d'eux et de devoir fuir nus.

Une des réalités que nous vivons en ce siècle, c'est que les dons spirituels, que donne le Saint-Esprit afin d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, sont quasiment inexistantes.

J'emploie volontairement le terme « *quasiment inexistant* » car il n'est pas improbable que l'un de vous ait reçu autrement le Saint-Esprit et acquis la capacité, comme Paul, de guérir les malades par un simple touché, de prophétiser [*Actes 19 versets 11-12*], [*Actes 27 versets 9-44*] ou encore de parler une nouvelle langue, comme Pierre et les disciples [*Actes 2 versets 1-16*], etc. *Rien n'est impossible à Dieu !*

Dans le cas contraire, j'invite tous les autres qui souhaitent recevoir des dons spirituels, à venir avec moi, faire cette promenade biblique qui, à mon sens, sera enrichissante.

Je vous laisse en juger par les versets qui émaillent ce livre et qui promettent que « *les portes des écluses des cieux seront ouvertes et l'Esprit de Dieu viendra vivre en nous* ».

Bien entendu, il y a des conditions à remplir pour cela, nous les découvrirons dans toutes les parties qui composent ce livre.

Pour continuer, je vous dirais que souvent, nous espérons une chose qui est déjà à nos côtés depuis fort longtemps, mais nous n'arrivons pas à l'êtreindre car nous sommes aveuglés.

C'est ce qui se passe en ce siècle, au sein des religions chrétiennes qui, telle l'Église adventiste du septième jour, attendent avec espérance que le Saint Esprit puisse se répandre sur leurs membres d'église comme « *la pluie de l'arrière-saison* ». Cette espérance réside dans la promesse que le Seigneur a fait à son peuple par le biais du prophète Joël [Joël 2 versets 23], [Joël 3 versets 1-5].

Beaucoup d'enfants de Dieu soupirent après cette promesse, certains passent toute une vie en espérant vivre cette prophétie et finissent par descendre dans la tombe sans en avoir fait l'expérience. Malheureusement, tous ceux qui espèrent ainsi en elle, le font en vain.

Pourquoi ? Certes, cette réalité est manifeste dans le texte de [Actes 2 versets 1-4, 16-18], où nous découvrons la promesse de la venue du Saint Esprit, comme la pluie de l'arrière-saison, faite par le Seigneur à son peuple, par le biais du prophète Joël.

*Cette prophétie s'est pleinement accomplie, en ce sens où Jésus nous a promis qu'une fois donné, le Saint-Esprit demeurera éternellement avec nous [Jean 14 versets 16-18].*

*Donc, il est déjà au sein du peuple de Dieu, toutefois, notre infidélité l'empêche de vivre en nous.*

La raison de cet état de fait, c'est que le Saint-Esprit ne peut vivre dans ceux qui ne sont pas fidèles aux Saintes-Écritures, leurs péchés les séparant du Seigneur [Actes 5 verset 32], [Ésaïe 59 versets 1-2].

Ainsi, le Saint-Esprit est bien là et avec lui, les dons spirituels promis, telle la pluie de l'arrière-saison mais, il y a un hic, c'est que, quand il se déverse sur le peuple de Dieu, nos péchés font barrage, tel un parapluie qui empêche cette eau céleste et vivifiante d'arriver sur nous.



Afin de changer les choses, il faut se détourner du mal et ne plus pratiquer les doctrines d'Homme au détriment de la parole de Dieu.

Il faut aussi résister au diable, tout en se soumettant à Dieu, c'est ainsi que la victoire nous sera donnée sur le démon et qu'il finira par fuir loin de nous [*Jacques 4 versets 7-10*].

Une fois ces bases mises en place, il nous faut faire une nouvelle alliance avec Jésus, par les liens du baptême. Nous retrouvons cette réalité dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Nous voyons ici que ceux qui, tout en ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit ont été rebaptisés.

En fait, ce n'est qu'après avoir, entre autres, prié pour eux et imposé les mains, que le Saint-Esprit leur fut donné.

Quand on vient d'être baptisé et qu'aucun don spirituel n'est reçu, c'est le symbole que le Seigneur ne l'a pas agréé et de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut être reçu. La raison, c'est que toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place, nous retrouvons cette réalité dans le texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Le fait que le Saint-Esprit n'ait pas été donné, peut aussi signifier que, celui qui s'est fait baptiser, a pratiqué une iniquité lors de son baptême. Cet acte pouvant être le fait de confesser des doctrines d'Homme, ce faisant, il perd la bénédiction qui est attachée au baptême, celle de recevoir l'Esprit de Dieu.

Nous allons dans un premier temps découvrir, dans ce livre, les doctrines qui transgressent la parole de Dieu et qui font que ceux qui se baptisent, ne peuvent pas recevoir le Saint-Esprit.

Ces coutumes, mises en exergue, sont celles pratiquées par la religion adventiste du septième jour, ce livre étant destiné à sa réforme, nous les décrypterons donc, Bible en main, afin de parvenir à purifier son dogme de telles choses.

Puis, dans un second temps, nous étudierons les sept étapes du baptême, permettant à la fois de recevoir le Saint-Esprit et au moins un don spirituel.

Comme vous le verrez, la réalité permettant d'avoir des dons spirituels, tient avant tout à l'obéissance portée à la parole de Dieu.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons les recevoir du Saint-Esprit.

*Les bases destinées à permettre à la pluie de  
l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu*

« Nul ne peut prendre son envol en ayant à ses pieds des chaussures de plomb. Les enfants de Dieu sont appelés à être des aigles, des êtres célestes, naviguant par-dessus les nuages.

Cependant, triste réalité, le diable a réussi à les clouer au sol, en les lestant de doctrines anti-bibliques.

À toi qui me lis, assure-toi que quand tu te présenteras devant ton sauveur, tu ne seras pas rejeté à cause de tes iniquités ou de ta mollesse, à l'instar de ceux qui sont décrits dans [Matthieu 7 versets 21-23] ou comme les vierges folles [Matthieu 25 versets 1-13] ».

[Citation de Kenny R. MARGUERITE].

## 2 Bases de réformes des doctrines chrétiennes présentant tous les écrits des prophètes comme faisant partie de l'Esprit de la prophétie

**P**our vous introduire cette étude sur la réalité des écrits des prophètes éligible à être estampillé ou non du sceau « *l'Esprit de la prophétie* », je vous dirais que souvent, certaines réalités sont imitées mais ne pourrai jamais être égalé.

De sorte que bien que certaine chose ressemble à d'autres mais la copie ne pourra jamais, comme dans le cas d'une photocopie avait une valeur équivalente à l'original. Ainsi nous découvrons dans [1 Pierre 5 verset 8], que le diable rôde comme un lion rugissant.

Néanmoins, être comme un lion, ne fais pas du diable le « *Lion* », car ce titre est celui de Jésus-Christ [Apocalypse 5 versets 5, 9, 12-13].

*Ce faisant, ressemblée a une chose ou à une personne, ne fais pas de nous l'original, l'unique.*

Avant de transposer cette réalité que nous venons de voir aux écrits des prophètes, je vous invite à découvrir cette réalité de façon littérale.

Pour ce faire je m'en vais, vous conduire en France. Nous allons visiter un vignoble qui est situé sur les terres d'un château.

Là se trouve l'un des plus anciens et plus prestigieux vignoble bordelais au monde. Le vin qui sort de ce lieu est un « *grand Cru* » et à une appellation d'origine contrôlée (« *AOC* »).

Il est à noter que pour obtenir ce label de prestige, qui n'est pas donné n'importe qui, il y a des règles strictes établies pour cela :

*Il faut entre autres que la culture des raisins cette face selon une chartre bien spécifique, la taille de la vigne soit pris en compte, les modalités de la durée d'élevage du raisin sont notifiées, le type de cépage (variété de vigne) utiliser est contrôlé.*

*En outre, les moyens utilisés et la durée des récoltes des raisins à aussi son importance. On vérifie jusqu'aux modalités de stockage qui est fait pour les raisins et le vin.*

*Est aussi pris en compte le conditionnement et la commercialisation des bouteilles de vin.*

Ainsi, ne fais pas de grand cru bordelais qui veut, car il ne passerait pas l'étape de la dégustation par les œnologues.

Ces réalités que nous venons de voir et qui sont attachées à ce grand cru bordelais, l'est aussi pour un nectar qui est aussi composé du fruit de la vigne et qui a encore plus de valeur et qui ne peut être quantifié financièrement avec des devises humaines.

Ce nectar des plus précieux qui est issu des fruits de la vigne n'est autres que le sang de Jésus [*Jean 6 versets 55-56*], [*Luc 22 versets 14-20*], lui la parole de Dieu qui c'est incarner et c'est fait homme [*Jean 1 versets 1-18*].

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à une partie toute particulière de l'Évangile, qui est la prophétie, l'objectif étant de présenter certaines de ces facettes qui permettront, Bible en main de mettre en exergue ces doctrines pernicieuses qui ont été établies en la matière et qui fragilisent le peuple de Dieu.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à préciser que la loi et la prophétie, aussi appeler le « *témoignage de Jésus* » ou « *l'Esprit de la prophétie* » sont les deux clefs qui qualifient « *l'Église du reste* ».

Cette réalité je vous l'ai présenté dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » aux chapitres « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* » et « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

Ainsi tous ceux qui, dans ces temps les derniers que nous vivons, non pas une de ces deux facettes de la parole de Dieu, la loi et la prophétie, sont d'office disqualifié en vue de faire partie des élus de Dieu, qui seront avec Jésus-Christ à son retour.

Il est important avant d'aller plus avant de préciser que les bases de la prophétie sont les rêves et les visions que l'Esprit de Dieu donne au prophète [2 Pierre 1 versets 19-21], [Nombres 12 versets 6-8].

Pour découvrir ou revoir cette réalité, je vous invite à lire les chapitres de mon autre livre que je viens de vous présenter. Pour poursuivre je vous dirais que même sans se projeter en ce jour glorieux du retour en gloire de Christ, il est important de ne jamais perdre de vue la place que la prophétie doit occuper au sein du peuple de Dieu.

Pour le comprendre je vous invite à lire ce qui suit : « *Alors Pierre, debout avec les onze apôtres, s'exprima d'une voix forte en ces termes :*

« *Hommes de Judée et vous tous qui séjournez à Jérusalem, comprenez ce qui se passe et prêtez l'oreille à mes paroles ! Ces gens ne sont pas ivres, comme vous le supposez, car il est neuf heures du matin.*

**Mais maintenant se réalise ce qu'a dit le prophète Joël : Dans les derniers jours, dit Dieu, je déverserai de mon Esprit sur tout être humain ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des rêves.**

**Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, durant ces jours-là, je déverserai de mon Esprit et ils prophétiseront.** » [Actes 2 versets 14-18, Bible Segond 21].

Avant tout il est important de replacer ce texte dans son contexte. Juste avant les événements qui sont ici contés, le début de ce chapitre, précise que les disciples de Jésus ont reçu l'Esprit de Dieu et commencèrent à parler diverses langues. Tous ceux qui les entendaient étaient étonnés et crurent qu'ils étaient ivres.

Suite à cela Pierre démentie de tel dire et présenta cet état de fait comme étant la réalisation de la prophétie du prophète Joël.

Ainsi, à partir de ce moment-là le peuple de Dieu a reçu la capacité de prophétiser. Dès lors l'Esprit de Dieu nous parle en rêves et en visions, nous donnant des révélations. L'un des points importants à soulever ici est que cette prophétie du prophète Joël c'est réaliser à partir de la Pentecôte et court jusqu'à la fin de ce monde.

Ce qui fait que les rêves et les visions ainsi que le ministère des prophètes (*donc le fait que le peuple de Dieu est à prophétisé*), dois avoir une place prépondérante au sein du peuple de Dieu.

Voici les directives que le Saint Livre nous laisse a ce propos : « **Si donc, dans une assemblée de l'Église entière [...] tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. [...]** »

**Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent ; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes ;**

**Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. [...]** »  
[1 Corinthiens 14 versets 23-25, 29-33, Bible Louis Segond].

Ici nous découvrons une assemblée entière où tous les membres du peuple de Dieu prophétisent. Fort de cela pour que le bon ordre puisse régner, le Seigneur qui est un Dieu d'ordre donne des directives devant être mis en place. Ce qui nous découvrons ici est directement lié à la réalisation de la prophétie du prophète Joël, qui présente tout le peuple de Dieu comme recevant l'Esprit de Dieu et prophétisant.

C'est aussi cette même réalité que nous retrouvons dans [Apocalypse 12 verset 17], [Apocalypse 19 verset 10] ou nous découvrons le peuple de Dieu des derniers temps comme étant formé de membres qui ont tous le témoignage de Jésus (*donc la prophétie*).

Tout ce que nous venons de voir nous présente les élus de Dieu des derniers temps, donc en cette génération, comme étant appelé par le Seigneur à maîtriser la prophétie. Dont les base sont les rêves et visions. Malheureusement, à ce moment précis où je vous écris, le label « AOC » divin de ce nectar céleste qu'est la prophétie ne peut être attribué à aucune église ou religions chrétienne, car elles ont toutes perverties d'une façon ou d'une autre cette base biblique.

Pour que la réforme puisse ce faire, dans les parties qui suivent, nous allons, Bible en main, étudier la réalité sur ce que sont réellement les divers écrit des prophètes. C'est grâce à la connaissance des divers types d'écrit se trouvant dans la Bible que l'on peut, de façon efficiente, comprendre la portée des écrits des hommes et des femmes inspirés, notamment des textes prophétiques.

## 2.1 La réalité des textes prophétiques bibliques :

Pour vous parler des messages prophétiques que l'Esprit de Dieu inspire aux prophètes et qui généralement dans la Bible sont consignés dans des livres à caractère prophétique, je vous dirais qu'il ne faut pas perdre de vue que ce type d'écrit biblique possède des critères propres.

Pour qu'il puisse prendre vie, il ne suffit pas à celui qui a le don de prophétie de se réveiller un matin en disant :

*Il pleut aujourd'hui, je n'ai pas envie de sortir, mais je risque de m'ennuyer à rester à ne rien faire.*

*Que vais-je bien pouvoir faire de ma journée ?*

*Hum.... Ah, j'ai trouvé !*

*Je vais écrire un livre prophétique pour le Seigneur ! Ce n'est pas ainsi, que le Saint Livre nous présente les fondements sur lesquels repose ce type d'écrit biblique.*

Pour s'en rendre compte je vous invite à lire ceci : « *Moi Jean, votre frère, et qui ai part avec vous à la tribulation et au royaume et à la persévérance en Jésus, j'étais dans l'île appelée Patmos, à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus.*

**Je fus ravi en esprit au jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une voix forte, comme le son d'une trompette, qui disait :**

**Ce que tu vois, écris-le dans un livre, et envoie-le aux sept églises, à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie, et à Laodicée. »** [Apocalypse 1 versets 9-11, Bible Louis Segond].

Comme vous le constatez Jean n'a pas choisi le moment où les révélations prophétiques qui sont renfermées dans le livre de l'Apocalypse devaient lui être données. Ici nous voyons qu'à son insu, il fut ravi en esprit, et dès lors, il reçut des images et ordre lui fut donné d'écrire ce qu'il voyait dans un livre.

Ainsi, nous nous rendons compte que le prophète n'a aucune prise ou aucune contribution intellectuelle sur ce qu'il reçoit du Seigneur et qui est destinée à devenir un livre prophétique.

Il est important, selon moi, que nous puissions nous arrêter sur le moyen que le Seigneur a utilisé en vue de présenter les prophéties du livre de l'Apocalypse à Jean. Pour ce faire lisons ceci :

« **Et ainsi, je vis les chevaux dans la vision, et ceux qui les montaient, ayant des cuirasses couleur de feu, d'hyacinthe et de soufre.**

*Les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions ;*

*Et de leurs bouches il sortait du feu, de la fumée, et du soufre. »*  
[Apocalypse 9 verset 17, Bible Louis Segond].

Avant tout, il me semble important de noter que ce verset est, selon moi, d'importance car il est l'un des rares qui présentent la base par laquelle l'apôtre Jean a reçu les révélations apocalyptiques.

En lisant ces lignes, nous comprenons que c'est en vision qu'il a reçu les révélations de Dieu décrites dans le livre de l'Apocalypse.

Ce verset lié au fait qu'il précise plus avant qu'il fut ravi en esprit, permet de comprendre que tout le livre de l'Apocalypse lui a été présenté en visions.

Hormis tout cela, nous découvrons aussi dans ce que Jean a vécu sur l'île de Patmos la structure que dois avoir un livre prophétique ou un livre dont la base est « *l'Esprit de prophétie* » :

*La première partie consiste à recevoir une vision ou par extension un rêve car, ils sont les bases de tout message prophétique [Nombres 12 versets 6-8].*

*La deuxième étape nous la trouvons dans ce que Jean a vécu : Ordre lui fut donné d'écrire tout ce qu'il voyait et entendait.*

Dans ce que nous de voir l'un des points importants est la neutralité de celui qui reçoit la prophétie. Quand Dieu donne des révélations prophétiques à ses prophètes, ces derniers ne sont que ses porte-parole qui doivent rapporter ce qu'ils ont vu, comme ils l'ont reçu.

Dans l'Apocalypse, l'apôtre Jean ne fait que présenter ce qu'il a vu en visions, sans chercher à y mettre « *son grain de sel* ».

Il n'est qu'un orateur des révélations qu'il a eues. Cette même réalité nous le retrouvons dans les écrits des prophètes bibliques comme *Ésaïe*, *Jérémie* ou encore *Ézéchiel*.

Pour que vous puissiez bien prendre conscience de ce que devrait être la teneur d'un livre prophétique, lisez le livre de l'Apocalypse qui est l'exemple par excellence de ce type d'écrit.



Dans ces pages, vous verrez que les révélations qui y sont contenues ne sont ni du type des Évangiles, ni du type des épîtres, mais sont des révélations que Dieu donna à l'apôtre Jean par le biais de visions et qu'il notifia tel qu'il les a vue.

J'aimerais maintenant m'attarder sur les moyens que l'Esprit de Dieu utilise pour révéler les prophéties aux prophètes. Nous avons vu que c'est en visions que Jean reçut ceux de l'apocalypse.

En outre nous avons aussi vu que c'est en rêves et en visions que Dieu parle au prophète. Ces réalités ne sont pas toujours les bases que professe, en ce siècle que le plus grand nombre. Beaucoup pense que les prophéties sont des inspirations qui viendraient, aux prophètes, comme une pensée que le Saint-Esprit leur inspireraient.

Il est vrai que de mon côté, quand j'ai entrepris d'étudier en profondeur la Bible, pour comprendre quel était la teneur des livres prophétique je me suis retrouvé face à bien des interrogations.

L'une d'elles venait du fait, que bien que dans mon intime conviction j'ai foi que c'est en rêve et en visions que l'Esprit de Dieu donne des révélations aux prophètes, néanmoins ces mentions apparaissent rarement comme étant les bases des textes prophétiques.

Bien que cette réalité existe cela ne démontre pas pour autant que les rêves ou les visons ne sont pas les fondements des textes prophétiques bibliques. Prenons un exemple concret en considérant ce texte qui est issu de la plume du prophète Ézéchiel :

**« Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « *Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles de la même mère ; Elles se prostituèrent en Égypte ; Elles se prostituèrent toutes jeunes. C'est là qu'on leur pressa les seins ; Là on a caressé leur poitrine virginale. Voici leurs noms : Ohola, l'aînée, Oholiba, sa sœur.***

*Puis elles furent à moi et elles enfantèrent des fils et des filles. Voici leurs noms : pour Samarie, Ohola et, pour Jérusalem, Oholiba. [...] Elle multiplia ses débauches, souvenir des jours de sa jeunesse quand elle se prostituait en Égypte.*

**Elle montra sa sensualité avec leurs débauchés : Leur membre est un membre d'âne, leur éjaculation celle du cheval. Tu es revenue à l'impudicité de ta jeunesse, quand les Égyptiens pressaient tes seins, caressant ta poitrine virginale. »** [*Ézéchiel 23 versets 1-4, 19-21, Traduction oecuménique de la Bible (2010)*].

Ici le prophète Ézéchiël déclare que c'est une parole du Seigneur qu'il a reçu et qui lui présenta les réalités qu'il mettra sur papier. Dans la Bible c'est souvent ainsi que les livres prophétiques sont présentés.

Cette réalité peut laisser croire que dans la Bible le Seigneur parle aux prophètes autrement qu'en rêve ou en vision. Si c'était le cas, cela contredirait ce que déclare [*Nombres 12 versets 6-8*], et du coup retirerait à la parole de Dieu son efficience.

Mais nous verrons que non ! Pour vous éclairer sur ce point je vous mets une petite étude que j'ai menée sur cette réalité et qui a pour base les écrits du prophète Ézéchiël et qui est tirée de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Les élèves inattendus du "saint" chevalier félon* ».

Dans ce texte de [*Ézéchiël 23 versets 1-4, 19-21*], il n'est pas fait mention des termes rêve ou visions. Il nous faudra donc dans un premier temps faire le parallèle entre ce texte biblique et eux.

D'autant plus qu'au début de ce texte il est précisé que ce qui était présenté était une Parole que le Seigneur adressa à Ézéchiël.

Nous allons donc dans un premier découvrir un autre texte de ce prophète qui présente ce qu'est en réalité les Paroles qu'il recevait du Seigneur. Pour ce faire, nous allons considérer ce texte : « **Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, pourquoi appliquez-vous ce proverbe à la terre d'Israël : “Les jours s'éternisent et aucune vision ne se réalise” ? Dis-leur :**

**Ainsi parle le Seigneur DIEU : Je supprime ce proverbe, on ne le dira plus en Israël. Par contre, dis-leur : “Les jours approchent, ainsi que la réalisation de chaque vision” ; Car il n'y aura plus de visions illusoires ni de prédictions trompeuses, au milieu de la maison d'Israël. Moi, le SEIGNEUR, quoi que je dise, cela se réalise sans traîner. C'est de votre vivant, engeance de rebelles, que j'exécuterai la parole que j'aurai dite, oracle du Seigneur DIEU. »**

**Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit : “Ce que voit cet homme n'est pas pour demain, il prophétise pour des temps éloignés.”**

*C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi parle le Seigneur DIEU : Aucune de mes paroles ne traînera plus ; la parole que je dis s'exécutera, oracle du Seigneur DIEU. » [Ézéchiel 12 versets 21-28, Traduction œcuménique de la Bible (2010)].*

Dans ce texte le Seigneur utilise Ézéchiel afin de restaurer la place des visions qu'il donne à son peuple, qui en était venu à les mépriser.

Au début du texte le Seigneur précise que désormais Il réalisera chaque vision qu'Il a donnée, et pour réaffirmer cette réalité, Il dit qu'Il exécutera la parole qu'il a dite.

*Ce faisant, Dieu présente ici les visions qu'Il donne comme étant sa Parole.*

En outre, plus loin dans ce texte le parallèle est fait entre ce que voyaient Ézéchiel et la parole de Dieu qui devra s'exécuter. Ainsi, quand dans ces écrits il dit que Dieu lui a parlé et qu'il présente en images ce qu'il a reçu, c'est entre autre en vision qu'il les a eues.

Cette réalité corroborée donc le texte de [Nombres 12 versets 6-8], qui nous apprend que c'est en rêve ou en vision que le Seigneur parle à ces prophètes. Nous voilà arrivés à la fin de cette petite étude tirée de mon n'autre livre que je vous ai présenté plus haut.

Tout ce que nous venons de voir conforte ma thèse présentant les livres prophétiques que l'Esprit de Dieu inspire aux prophètes comme ayant pour bases les rêves où/et les visions que ces derniers ont reçus.

Maintenant ces bases posées, pour comprendre la raison d'être d'un livre prophétique, il faut considérer ceci : « **L'Éternel m'adressa la parole, et il dit : Écris la prophétie : Grave-la sur des tables, afin qu'on la lise couramment. Car c'est une prophétie dont le temps est déjà fixé, elle marche vers son terme, et elle ne mentira pas ;**

*Si elle tarde, attends-la, car elle s'accomplira, elle s'accomplira certainement. » [Habacuc 2 versets 2-3, Bible Louis Segond].*

Généralement, quand Dieu donne une révélation prophétique à l'un de ses prophètes, il lui demande de l'écrire, l'objectif étant que ce qui a été reçu puisse être lu couramment.

Comme c'est en rêves et visions que Dieu parle à ses prophètes, il leur est donc demandé de mettre par écrit les images qu'ils ont reçues.

C'est ce que l'apôtre Jean fit, et qui donna pour finalité le livre de l'Apocalypse ! Une autre réalité est aussi liée aux révélations prophétiques que l'Esprit de Dieu donne aux prophètes et démontre les caractéristiques uniques qu'ont les livres prophétiques.

Pour le comprendre et avoir une meilleure compréhension de la teneur que doivent avoir des écrits prophétiques, il convient donc de lire le texte qui suit : **« Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, par l'envoi de son ange, à son serviteur Jean, lequel a attesté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ, tout ce qu'il a vu.**

*Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites ! Car le temps est proche. » [Apocalypse 1 versets 1-3, Bible Louis Segond].*

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : **« Et il me dit : ces paroles sont certaines et véritables ; Et le Seigneur, le Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt.**

*Et voici, je viens bientôt. – Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre ! C'est moi, Jean, qui ai entendu et vu ces choses. Et quand j'eus entendu et vu, je tombai aux pieds de l'ange qui me les montrait, pour l'adorer. Mais il me dit : garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. Adore Dieu. Et il me dit :*

**Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre. Car le temps est proche. » [Apocalypse 22 versets 6-10, Bible Louis Segond].**

En faisant la synthèse de ces deux textes nous comprenons qu'un livre prophétique, contient des révélations de Dieu destinées à se réaliser à une période postérieure à celle où ces révélations ont été données par l'Esprit de Dieu à un prophète.

Ainsi, un livre prophétique a pour but de présenter des événements à venir que Dieu a par avance annoncés par ses prophètes.

Et c'est bien pour cela que le livre de l'Apocalypse s'appelle en anglais « *Revelation* ». Le livre de l'Apocalypse est donc appelé livre prophétique à cause de son contenu.

Afin de prendre pleinement la portée de ce que nous venons d'étudier, en ce qui concerne la réalité des bases formant un texte prophétique je vous invite à lire ceci : « **En ce temps-là se lèvera Micaël, le grand chef, le défenseur des enfants de ton peuple ; et ce sera une époque de détresse, telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis que les nations existent jusqu'à cette époque.**

**En ce temps-là, ceux de ton peuple qui seront trouvés inscrits dans le livre seront sauvés. Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour la honte éternelle.**

*Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du ciel, et ceux qui auront enseigné la justice, à la multitude brilleront comme les étoiles, à toujours et à perpétuité. Toi, Daniel, tiens secrètes ces paroles, et scelle le livre jusqu'au temps de la fin. Plusieurs alors le liront, et la connaissance augmentera.*

Et moi, Daniel, je regardai, et voici, deux autres hommes se tenaient debout, l'un en deçà du bord du fleuve, et l'autre au delà du bord du fleuve. L'un d'eux dit à l'homme vêtu de lin, qui se tenait au-dessus des eaux du fleuve :

Quand sera la fin de ces prodiges ? Et j'entendis l'homme vêtu de lin, qui se tenait au-dessus des eaux du fleuve ;

Il leva vers les cieux sa main droite et sa main gauche, et il jura par celui qui vit éternellement que ce sera dans un temps, des temps, et la moitié d'un temps, et que toutes ces choses finiront quand la force du peuple saint sera entièrement brisée.

[...] *Depuis le temps où cessera le sacrifice perpétuel, et où sera dressée l'abomination du dévastateur, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours. Heureux celui qui attendra, et qui arrivera jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours ! Et toi, marche vers ta fin ; tu te reposeras, et tu seras debout pour ton héritage à la fin des jours.*  
» [Daniel 12 versets 1-7, 11-13, Bible Louis Segond].

Il est à noter que ce texte, présentent des messages prophétiques, comme c'est le cas du livre de l'apocalypse. Par son biais nous pouvons donc bien cerner la teneur que de tel livre devrait avoir.

À l'instar du livre de l'Apocalypse, l'élément primordial de ce texte que nous venons de voir est qu'il présente, sans ambiguïté, des choses devant ce produit. Il présente, entre autres, des périodes à venir :

*Il y aura une époque de détresse, mais aussi de salut pour ceux du peuple de Daniel, donc les enfants de Dieu qui seront trouvés inscrits dans le livre.*

*Il est aussi prophétisé la venue du jugement dernier, où les morts se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, donc pour être rejeté par le Seigneur.*

*En outre, ordre fut donné à Daniel à garder secrète jusqu'au temps de la fin ce qu'il a entendu, il devait sceller le livre. Il fut aussi prophétisé de ce qu'au temps de la fin plusieurs le liront, et que la connaissance (de la parole de Dieu) augmentera.*

*Il est aussi présenté certaines des choses devant se produire qui dureront « mille trois cent trente-cinq jours » ou « mille deux cent quatre-vingt-dix jours ».*

Maintenant que nous avons découvert cette première caractéristique d'un texte prophétique, je vous invite à prendre connaissance d'un autre point, qui est récurrent dans ce type d'écrit que génèrent les prophètes du Seigneur. Pour ce faire lisons ce qui suit :

**« Oracle sur Ninive. Livre de la prophétie de Nahum, d'Elkosch. [...] L'Éternel est lent à la colère [...] Mais avec des flots qui déborderont Il détruira la ville, et il poursuivra ses ennemis jusque dans les ténèbres. / Le destructeur marche contre toi. Garde la forteresse ! [...]**

*Il se souvient de ses vaillants hommes, mais ils chancellent dans leur marche ; On se hâte vers les murs, et l'on se prépare à la défense.... Les portes des fleuves sont ouvertes, et le palais s'écroule !... C'en est fait :*

**Elle est mise à nu, elle est emmenée ; Ses servantes gémissent comme des colombes, et se frappent la poitrine. Ninive était jadis comme un réservoir plein d'eau....**

*Les voilà qui fuient.... Arrêtez ! arrêtez !... Mais nul ne se retourne.... » [Nahum 1 versets 1, 3, 8 / Nahum 2 versets 1, 5-8, Bible Louis Segond].*

Avant d'en venir au point que je veux mettre en exergue, il est intéressant de noter qu'ici le prophète Nahum, nous apprend dès les premières lignes que c'est d'un livre prophétique dont il s'agit et dont il est l'auteur.

Dans ces lignes il nous est présenté les mésaventures qui devront arriver à un lieu qui est présenté comme étant Ninive.

Nous avons aussi des images prophétiques dans ce texte. Maintenant ce point acté, venons en à cette réalité prophétique que je tiens à relever.

*Ici nous découvrons que le message prophétique présente une image qui dans la réalité veut dire tout autres choses.*

*Dans ce texte prophétique nous voyons, entre autres, que Ninive est présenté comme ayant été un réservoir plein d'eau.*

*Il nous est aussi fait mention « des portes des fleuves qui sont ouvertes ».*

*Ninive est présenté comme étant une femme mis à nu qui a des servantes qui sont comme des colombes.*

Dans tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que les images que Dieu donne à ses prophètes et qui sont destinées à être présenté dans un livre prophétique sont souvent codées.

Le message prophétique est généralement crypté, c'est une énigme ou une parabole [Nombres 12 verset 8], [Osée 12 verset 10].

Cette réalité nous est bien représentée dans le texte qui suit : « *La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : **Fils de l'homme, propose une énigme, dis une parabole à la maison d'Israël !*** »

*Tu diras : Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Un grand aigle, aux longues ailes, aux ailes déployées, couvert de plumes de toutes couleurs, vint sur le Liban, et enleva la cime d'un cèdre. » [Ézéchiel 17 versets 1-3, Bible Louis Segond].*

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que généralement le message prophétique est généralement formé de symboles qui ne sont pas toujours compréhensibles.

Cette réalité est vraie pour *M. et Mme tout le monde* mais elles peuvent aussi l'être pour le prophète qui le reçoit. Voyons ce qui se passa pour le prophète Daniel :

**« J'entendis, mais je ne compris pas ; et je dis : Mon seigneur, quelle sera l'issue de ces choses ? Il répondit :**

**Va, Daniel, car ces paroles seront tenues secrètes et scellées jusqu'au temps de la fin. » [Daniel 12 versets 8-9, Bible Louis Segond].**

Ici nous avons une caractéristique très importante des prophéties que le Seigneur donne et par extension des livres où ils sont notifiés et qui est que celui à qui l'Esprit de Seigneur donne une prophétie, bien qu'il soit prophète n'est pas sensé toujours comprendre ce qu'il a reçu.

Cette réalité est bien marquée dans ce que Daniel a vécu, car bien qu'il avait non seulement le don de prophétie mais aussi celui d'interpréter les rêves [Daniel 5 verset 12, Bible Segond 21], il ne comprit pas ce qu'il voyait dans cette prophétie.

Ce qui a fait qu'il n'ait pas compris cette prophétie, c'est parce qu'elle était scellée et destinée pour les temps de la fin.

Ce que nous venons de découvrir, nous apprend que prophétiser ne consiste donc pas, en ce que le prophète présente en clair (*décrypté*) le message énigmatique que Dieu lui a révélé.

Ainsi, celui qui reçoit des révélations du Seigneur et qui entreprend d'écrire un livre prophétique pour notifié ce qu'il a vu doit présenter ce que Dieu lui a révélé en rêves et visions, sans avoir obligatoirement à interpréter ou à comprendre les images qu'il a reçues.



Il est important de souligner qu'un livre qu'écrit un prophète peut-être formé de textes de natures diverses, nous le constatons dans le livre de Daniel.

Nous y retrouvons entre autres le récit d'une prière que Daniel adresse à Dieu ainsi que des textes qui présentent la vie de Daniel et de ses trois amis, ainsi que des textes prophétiques qui décrivent les rêves et visions de Daniel ou de certains de ses contemporains.

Malgré ces divers types de texte qui le compose, le Seigneur présente le livre de Daniel comme étant prophétique, car devant être scellés et lut à la fin des temps.

Ainsi tout livre qu'un prophète écrit et qui contient totalement, ou en partie, des rêves et/ou des visions sont prophétiques. Une autre réalité est aussi attachée aux révélations prophétiques qu'une personne dit avoir reçu du Seigneur et avec lesquelles elle a fait un livre.

Pour le découvrir il nous faut en revenir à la base permettant de reconnaître que Dieu à parler à un prophète. Pour ce faire lisons ceci :

**« Peut-être diras-tu dans ton coeur : Comment connaissons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?**

**Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Éternel n'aura point dite.**

*C'est par audace que le prophète l'aura dite : n'aie pas peur de lui.*  
» [Deutéronome 18 versets 21-22, Bible Louis Segond].

Le don de prophétie consiste donc en ce que Dieu donne des messages prophétiques à un de ses serviteurs, et ce n'est que quand ce qu'il dit se réalise qu'il est acté que Dieu lui a parlé.

Par extension, c'est quand ce que le prophète présente dans son livre prophétique se réalise que l'on peut entériner que le Seigneur lui a réellement parler.

*Dans tous ce que nous venons de voir, la réalité première qui ressort est qu'un livre qui porte le nom de livre prophétique ou de « l'Esprit de prophétie » a pour base des révélations que le Seigneur a faites à un prophète en rêve ou en visions.*

*Tous les livres qu'un prophète a écrits et qui n'entre pas dans ce canevas, ne sont pas du type prophétique (de l'Esprit de prophétie).*

### 2.1.1 Les autres types d'écrits des prophètes

Cette partie a pour but de présenter certaines réalités liées aux divers types d'écrit qu'un prophète de Dieu produit.

Pour commencer cette partie, je vous dirais que nous venons de voir dans la partie précédente, le type d'écrits par excellence qui qualifie un prophète, se sont ceux qui sont prophétiques, et qu'il a reçu par inspiration du Saint-Esprit par le biais de rêves et /ou de visions.

À part les révélations prophétiques que les prophètes ont par le biais de rêves(s) et/ou en vision(s) et qu'ils doivent retranscrire en relatant exactement ce qu'ils ont vu, ils reçoivent aussi de Dieu, par son Saint-Esprit, d'autres types de texte :

*C'est ce que nous pouvons voir dans les écrits de l'apôtre Jean. Hormis le livre de l'Apocalypse que nous retrouvons sous sa signature dans la Bible, il a aussi apporté aux Saintes Écritures sa contribution en écrivant l'un des quatre Évangiles, qui, d'ailleurs, porte son nom, de même que trois Épîtres.*

Commençons notre étude en nous intéressant aux Évangiles. Dans le cas de Jean, nous voyons qu'en tant que prophète, il était aussi évangéliste. Quand il a écrit son Évangile, les faits qu'il décrit ne sont pas de la même teneur que ce qu'il retrace dans le livre de l'Apocalypse.

Les Évangiles sont les fondations des enseignements que Jésus-Christ nous a laissés et retracent sa vie, ainsi que ce que vécurent à ces côtés ses disciples et divers autres personnes.

Les évangélistes qui ont écrit n'ont apporté aucune connaissance ou enseignement qui leur était propre, mais ils n'ont fait que retranscrire ce qu'il avait vu Jésus faire ou dire.

Ils présentent aussi les oeuvres de certains des contemporains de Christ, qui ont été directement en contact avec lui, ou qui ont oeuvrer en bien ou en mal, durant le temps où il marcha parmi nous en chair.

L'image du travail que les évangélistes ont fait pourrait être comparée au travail d'un caméscope, qui enregistre des données, puis les restitue comme il les a reçues.

*Le seul apport personnel que les quatre évangélistes ont légué à leurs Évangiles fut leur sensibilité. Chaque narrateur raconte les faits selon ce qu'il a vu.*

*Les auteurs des quatre Évangiles font un travail de biographe, faisant qu'ils ne donnent de leur propre chef ni conseil, ni exhortation, etc. Ils ne font que retranscrire ce que Jésus ou l'un de ses contemporains ont faits ou dits.*

En outre, ils ne font que relater des faits qui se sont produits dans la vie de Jésus-Christ ou dans son voisinage, sans chercher à juger ou à commenter les scènes qu'ils décrivent. Dans les quatre Évangiles, vous ne voyez à aucun moment des commentaires personnels du type :

*Judas nous a bien possédés, nous n'avons jamais vu son vrai visage, c'était vraiment un sale individu, un hypocrite et un renégat. J'ai tant de tristesse en repensant à ces oeuvres !*

Pour continuer, je vous dirais que l'essence même des quatre Évangiles n'a pas été donnée aux évangélistes en rêves ou visions par Dieu, mais est le fruit de leur vécu direct avec Jésus-Christ.

Voyez vous-même ce qu'en dit Luc : **« Puisque plusieurs ont entrepris de rédiger un récit des choses qui sont reçues parmi nous avec une pleine certitude, comme nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, ont été les témoins oculaires et les ministres de la parole, il m'a semblé bon à moi aussi, qui ai suivi exactement toutes choses depuis le commencement, très-excellent Théophile, de te les écrire par ordre, afin que tu connaisses la certitude des choses dont tu as été instruit. »** [Luc 1 versets 1-4, Bible Darby].

*L'apôtre Luc présente ici les bases sur lesquelles il a travaillé.*

Il précise bien que son Évangile est constitué du témoignage de ce qu'il a vu comme témoin oculaire et dit qu'il a suivi exactement toutes choses (*en rapport avec le ministère de Jésus*) et il les écrit en vue de laisser un témoignage à Théophile.

À son propre vécu avec Christ, il joint dans son Évangile le témoignage de ceux qui ont suivi Jésus dès le commencement, donc dès sa naissance virginale.

Ces témoignages sont incontournables, car certains événements qui ont eu lieu à la naissance de Jésus ou dans son enfance, seul ceux qui y ont assisté, comme ses parents pouvaient en attester.

Laissons l'apôtre Luc pour nous tourner maintenant vers l'apôtre Jean. Voici ce qu'il dit, quant à lui, dans son Évangile en la matière :

**« C'est ce même disciple qui rapporte ces faits et qui les a écrits. Nous savons que son témoignage est vrai. Jésus a accompli encore bien d'autres choses. Si on voulait les raconter une à une, je pense que le monde entier ne suffirait pas pour contenir tous les livres qu'il faudrait écrire. »** [*Jean 21 versets 24-25, Bible Semeur*].

Bien que son témoignage soit plus succinct quant aux fondements sur lesquels son Évangile est construit que celui de l'apôtre Luc, l'apôtre Jean se présente ici aussi comme un témoin de la vie de Jésus.

Tant et si bien qu'il dit que ce qu'il écrit n'est qu'un résumé de la vie de Jésus, car s'il fallait écrire tout ce qu'il a vécu et fait que *« le monde entier ne suffirait pas pour contenir tous les livres qu'il faudrait écrire »*.

Il est important de noter que quand nous lisons leur écrit, nous constatons que les évangélistes Luc et Jean, comme Matthieu et Marc, ne rapportent dans leur Évangile que ce qu'ils ont vu et entendu.

Ce qui nous montre bien que ce n'est pas par rêves ou visions qu'ils ont reçu ces révélations. Pour continuer, je vous dirais que les écrits prophétiques que l'Esprit de Dieu inspire au prophète et les quatre Évangiles ont un point commun, car ils ont tous pour épice JÉSUS, soit lors de sa première venue ou de du second.

Ces deux types de textes sont cadencés par le Seigneur et ceux qui les présentent non aucune latitude, nous l'avons vu pour présenter leur propre idée ou ressentie. Hormis cela, dans les Évangiles nous retrouvons des prophéties que soit Jésus à donné, soit que les anciens prophètes avaient annoncés et qui se sont accomplis, avec lui.

Un bel exemple nous est donné dans [*Matthieu 24*], ou Jésus présente les choses devant survenir à la fin des temps, ou encore dans [*Matthieu 1 versets 22-23*], [*Matthieu 2 versets 3-6, 13-18, 22-23*], où nous voyons la réalisation de plusieurs prophéties que des anciens prophètes ont reçues et écrites.

Pour comprendre la relation intrinsèque qui existe entre les textes à caractère prophétique et les quatre Évangiles qui content la vie de Jésus, il nous faut avant tout, comprendre qui est Jésus et quelle place la prophétie a dans sa vie et son ministère terrestre.

Pour ce faire je vous invite à lire ceci :

**« Après avoir autrefois, à de nombreuses reprises et de bien des manières, parlé à nos ancêtres par les prophètes, Dieu, dans ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils.**

*Il l'a établi héritier de toute chose et c'est par lui aussi qu'il a créé l'univers. Le Fils est le reflet de sa gloire et l'expression de sa personne, il soutient tout par sa parole puissante.*

*Après avoir accompli [au travers de lui-même] la purification de nos péchés, il s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts. » [Hébreux 1 versets 1-3, Bible Segond 21].*

Jésus-Christ est le Prophète des prophètes, par lui le Seigneur à parler directement à son peuple durant le temps où il a vécu dans une chaire pareille à la nôtre.

Jésus est venue révéler son Père ainsi que ces directives, pour ce faire il présentait, quand il était sur terre en direct, ce que Dieu disait.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : **« Jésus leur dit : Je suis le pain de vie. [...] Car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » [Jean 6 versets 35 et 38, Bible Louis Segond].**

Complétons avec ce qui suit : **« Philippe dit à Jésus : « Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit. » Jésus lui répond : « Philippe, je suis avec vous depuis si longtemps, et tu ne me connais pas ?**

**Celui qui m'a vu a vu le Père. Comment peux-tu dire : “Montre-nous le Père” ? Je vis dans le Père et le Père vit en moi. Tu ne crois pas cela ? Les paroles que je vous dis ne viennent pas de moi, mais le Père habite en moi, et c'est lui qui agit. » [Jean 14 versets 8-10, Bible Parole de Vie].**

Finissons avec cet autre texte : **« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. [...] Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données ; et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. » [Jean 17 versets 6 et 8, Bible Louis Segond].**

En tant que représentant de Dieu sur terre Jésus prenait donc directement auprès de son Père céleste les nouvelles révélations qu'il amenait aux hommes. Après son l'élévation au ciel c'est le Saint-Esprit qui continue cette œuvre de présenter les choses nouvelles de Dieu à son peuple [Jean 16 versets 8-15].

Pour en revenu à Jésus-Christ du temps où il était sur terre en chaire, il est important de ne pas perdre de vue qu'il est Dieu [1 Jean 5 verset 20], ce faisant, étant parmi les hommes il n'avait pas besoin de leur parler par des rêves ou des visions en vue de leur porter des révélations présentant des choses à venir.

Ainsi, quand il présentait une chose nouvelle ou un fait devant ce produit c'est d'une prophétie qu'il s'agit et cela au même titre que si le Saint-Esprit l'avait présenté en rêve ou en vision à un prophète.

Découvrons certaine des prophéties que Christ a présenté de vive voix par le biais des évangélistes, en commençant par celui-ci qu'il nous laisse par l'apôtre Jean : « *Que votre coeur ne se trouble point. Croyez en Dieu, et croyez en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit.*

**Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi.**

*Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin. »* [Jean 14 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Je vous invite aussi à lire cette série de prophéties de Jésus qu'il laissa à l'apôtre et évangélique Matthieu : « *Comme Jésus s'en allait, au sortir du temple, ses disciples s'approchèrent pour lui en faire remarquer les constructions. Mais il leur dit : Voyez-vous tout cela ? Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.*

*Il s'assit sur la montagne des oliviers. Et les disciples vinrent en particulier lui faire cette question : Dis-nous, quand cela arrivera-t-il, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde ? Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront sous mon nom, disant :*

*C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres :*

*Gardez-vous d'être troublés, car il faut que ces choses arrivent. Mais ce ne sera pas encore la fin. Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume, et il y aura, en divers lieux, des famines et des tremblements de terre.*

*Tout cela ne sera que le commencement des douleurs. [...] Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations.*

*Alors viendra la fin. [...] Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.*

*[...] Aussitôt après ces jours de détresse, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.*

*Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire.*

*Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre. » [Matthieu 24 versets 1-8, 14, 27, 29-31, Bible Louis Segond].*

Il est à noter que cette même prophétie qui présente la fin du monde les apôtres et évangélistes Marc et Luc l'a aussi présenté avec leurs mots [Luc 21 versets 5-19], [Marc 13 versets 1-13].

Notre Seigneur Jésus-Christ nous a laissé des prophéties, dans les Évangiles qui ne se sont pas encore réalisés, elle présente entre autres les événements devant se produire à la fin des temps et son retour en gloire où il prendra avec lui son peuple élu.

Ainsi les quatre Évangiles bien qu'étant des biographies présentent aussi en direct les prophéties venant de Jésus-Christ peuvent aussi être placés parmi les livres prophétiques car ils présentent des choses devant encore arriver.

Un autre livre Biblique est du même acabit que les quatre Évangiles car bien que ce soit une biographie présentant la vie des disciples de Jésus, contiennent des rêves et des visions.

Voici la description qu'il en est fait dans *la Bible Louis Segond* :

« *Le livre des Actes des Apôtres est la deuxième partie d'un ouvrage unique dont la première partie est l'Évangile de Luc (voir introduction à cet évangile), comme permet de le constater la lecture de [Luc 1 versets 1-4], et [Actes 1 versets 1-2].*

*Ces deux livres ont le même auteur, et le même destinataire, Théophile. L'auteur rapporte dans cette partie de son livre les actes des Apôtres de Jésus-Christ, autrement dit, ce que les apôtres à la suite de leur Maître ont fait de la mission qu'il leur a confiée avant de les quitter.*

**En voici la trame :**

1. *Introduction : Ascension se Jésus, retour des apôtres à Jérusalem et remplacement de Judas (1 : 1-26).*
2. *Effusion du Saint-Esprit : les premiers chrétiens (2 : 1-47).*
3. *Actes des apôtres Pierre et Jean : de Jérusalem à Samarie, jusqu'aux extrémités du monde (3 : 1-8 : 40).*
4. *Conversion et entrée en scène de l'apôtre Paul dans le ministère des apôtres (9 : 1-12 : 25).*
5. *Actes de l'apôtre Paul : voyages missionnaires et fondation des Églises (13 : 1-21 : 16).*
6. *Paul à Jérusalem, arrestation à Jérusalem et captivité à Césarée puis à Rome (21 : 17-28 : 16).*  
*Captivité et prédication de Paul à Rome pendant deux ans (28 : 17-31).*

[...] **Le livre des Actes des Apôtres résume la formation et l'organisation de l'Église et du christianisme. L'auteur souligne qu'il y a une continuité entre l'activité de Jésus et celle de ses apôtres après lui. [...]**

*L'auteur du livre des Actes des Apôtres, le même que celui de l'Évangile de Luc, continue et achève l'histoire du salut en Jésus-Christ dans cette seconde partie de son écrit. [...]*

**La principale préoccupation de l'auteur du livre est donc d'expliquer comment on devient chrétien et membre de l'Église naissante.**



**C'est ce point de vue qu'il rapporte les récits en démontrant que l'Esprit de Dieu est à l'oeuvre dans les actes des apôtres de Jésus. [...] »** [*La sainte Bible. Traduite d'après les textes originaux Hébreux et Grec par Louis Segond, docteur en théologie, édition revue avec références. Alliance biblique universelle. Partie : Actes des Apôtres, introduction au livre des Actes des Apôtres*].

Le livre des Actes des Apôtres est donc à la fois, une biographie de la vie des apôtres et de leur contemporain qui ont interragis et permit le développement de l'Église primitive. C'est aussi un livre destiner à présenter l'Évangiles de Jésus-Christ. Dans ces lignes, comme je vous le disais, nous trouvons aussi des récits de rêves et de visions.

Voici un exemple concret : **« Une nuit, Paul voit en rêve un homme de Macédoine qui est debout. Il demande à Paul avec force : « Passe en Macédoine et viens nous aider ! »**

*Tout de suite après cela, nous cherchons à aller en Macédoine. Nous sommes sûrs que Dieu nous appelle à annoncer la Bonne Nouvelle là-bas. »* [*Actes 16 versets 9-10, Bible Parole de Vie*].

Complétons avec ceci : **« Le Seigneur dit à Paul en vision pendant la nuit : Ne crains point ; mais parle, et ne te tais point, Car je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi pour te faire du mal : Parle, car j'ai un peuple nombreux dans cette ville.**

*Il y demeura un an et six mois, enseignant parmi les Corinthiens la parole de Dieu. »* [*Actes 18 versets 9-11, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : **« Or, il y avait à Damas un disciple nommé Ananias. Le Seigneur lui dit dans une vision : Ananias !**

**Il répondit : Me voici, Seigneur ! Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, va dans la rue qu'on appelle la droite, et cherche, dans la maison de Judas, un nommé Saul de Tarse.**

**Car il prie, et il a vu en vision un homme du nom d'Ananias, qui entrait, et qui lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue. »** [*Actes 9 versets 10-12, Bible Louis Segond*].

Nous découvrons ici un rêve et divers visions que des serviteurs de Dieu ont eues.

Ce faisant ce livre biblique est de la même teneur que celui de Daniel qui mêle à la fois des plages de vie de ceux qui ont vécu à cette période à des textes prophétiques, car il présente le récit de rêves et de visions. Ce qui fait que les livres des actes, est aussi, en partie, du type prophétique.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'hormis les textes prophétiques ou l'Évangiles, l'Esprit de Dieu inspire aussi aux prophètes ou à des serviteurs de Dieu des révélations pouvant devenir des livres. C'est des Épîtres dont il s'agit. Pour découvrir cette réalité il nous faut avant tout nous intéresser au terme Épître dans sa définition étymologique :

*Il est à noter que le mot **Épître**, trouve sa raison d'être étymologique dans le terme latin « **epistula** », et dans le mot grec « **επιστολη (epistolē)** », qui veulent dire lettre (courrier). Le terme « (epistolē) » est lui-même tirée du mot Grec « **Epistello (ep-ee-stel'-lo)** » qui veut dire « écrire » dans le sens de faire un courrier qui est envoyé. Il s'agit d'un message par lequel l'ont partagé ces pensées où donner des instructions.*

Cette définition de l'Épître, est aussi celle que nous retrouvons dans la Bible, car ce sont des lettres que leurs auteurs adressent à une ou plusieurs personnes. C'est ce que nous découvrons dans la deuxième Épître de Jean où l'apôtre présente divers événements. Pour découvrir certains d'entre eux je vous invite à lire ceci :

**« L'ancien, à Kyria l'élue et à ses enfants, que j'aime dans la vérité, – et ce n'est pas moi seul qui les aime, mais aussi tous ceux qui ont connu la vérité, – à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous pour l'éternité :**

**Que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous de la part de Dieu le Père et de la part de Jésus-Christ, le Fils du Père, dans la vérité et la charité !**

*J'ai été fort réjoui de trouver de tes enfants qui marchent dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père. Et maintenant, ce que je te demande, Kyria, – non comme te prescrivant un commandement nouveau, mais celui que nous avons eu dès le commencement, – c'est que nous nous aimions les uns les autres.*

**Et l'amour consiste à marcher selon ses commandements. C'est là le commandement dans lequel vous devez marcher, comme vous l'avez appris dès le commencement.**

**Car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu en chair.**

**Celui qui est tel, c'est le séducteur et l'antéchrist. Prenez garde à vous-mêmes, afin que vous ne perdiez pas le fruit de votre travail, mais que vous receviez une pleine récompense.**

**Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine de Christ n'a point Dieu ; celui qui demeure dans cette doctrine a le Père et le Fils. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas :**

**Salut ! Car celui qui lui dit : Salut ! Participe à ses mauvaises oeuvres. Quoique j'eusse beaucoup de choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire avec le papier et l'encre ; mais j'espère aller chez vous, et vous parler bouche à bouche, afin que notre joie soit parfaite.**

**Les enfants de ta soeur l'élue te saluent. » [2 Jean 1 versets 1-13, Bible Louis Segond].**

Dans ce texte, l'apôtre Jean fait part de ses sentiments, il envoie sa bénédiction, il fortifie ceux qui marchent droit.

Il dénonce aussi des doctrines antibibliques et exhorte à la vigilance, et appelle à l'amour fraternel base des commandements de Dieu, il présente aussi ses projets de voyage, et transmet des salutations, comme on le fait à la fin d'une lettre que l'on envoie.

Remarqué, qu'à aucun moment dans ce chapitre de cet Épître à aucun moment, il n'est fait mention de rêves ou de visions que Jean a eu, comme ce fut le cas dans le livre de l'Apocalypse.

Ce faisant, nous pouvons, d'ores et déjà, acter que ce texte bien qu'étant de la plume de l'apôtre et prophète Jean, n'est en aucun cas un texte prophétique. Il est important de comprendre que celui qui écrit un livre prophétique ne le fait pas parce qu'il souhaite exhorter une personne ou le peuple de Dieu, sur la santé, la famille, la sexualité, la nutrition, la tempérance etc.

Ce type de livre, bien qu'écrit par un prophète, est du type des épîtres, alors que le livre qui porte l'estampille de prophétique contiens des rêves et des visions que le Seigneur donne à l'un de ces prophètes.

Au travers de l'Épître, son auteur présente son point de vue ainsi que ses convictions en ce qui concerne un ou plusieurs points qu'il veut clarifier ou approfondir.

Hormis dans les Épîtres de Jean, nous retrouvons tout particulièrement cette réalité dans ceux de Paul.

Voici quelque thématique qu'il aborde dans ce type d'écrit :

- *Le foyer* [Éphésiens 5 versets 22-33],
- *L'éducation* [Éphésiens 6 versets 1-4],
- *La sexualité* [1 Corinthiens 7 versets 4-5],
- *La santé* [1 Timothée 5 verset 23],
- *La nutrition* [1 Corinthiens 10 versets 14-22],
- *Le travail et de finance* [2 Thessaloniens 3 versets 6-13],
- *Il fortifie ceux qui sont dans l'épreuve* [Romains 5 versets 1-11], [2 Timothée 2 versets 1-13],
- *Il reprendra ceux qui s'égarent* [1 Corinthiens 3], [1 Corinthiens 5],
- *Il félicite ceux qui sont fidèles* [Philémon 1 versets 4-7].

Tout comme les Apôtres Jean et Paul, celui qui écrit un Épître est acteur de ce qu'il écrit, de sorte que dans ce type de texte il *exhorte, censure, encourage, guide etc.* ceux à qui il s'adresse !

L'Épître est un écrit libre qui présente les ressentis, les instructions et les enseignements de son auteur. Ce faisant, bien que ce soit l'Esprit de Dieu qui inspire ce type de texte aux membres du peuple de Dieu qui écrivent pour le Seigneur, ce type de texte n'est généralement pas prophétique.

Pour poursuivre je vous dirais que bien que les épîtres ne sont pas dans leur grande majorité du type prophétique, certains d'entre eux le sont, car ils peuvent contenir des révélations prophétiques.

Le texte qui suit nous présente cette réalité : « **Voici déjà, bien-aimés, la seconde lettre que je vous écris.**

*Dans l'une et dans l'autre je cherche à éveiller par des avertissements votre saine intelligence, afin que vous vous souveniez des choses annoncées d'avance par les saints prophètes, et du commandement du Seigneur et Sauveur, enseigné par vos apôtres, sachant avant tout que, dans les derniers jours, il viendra des moqueurs avec leurs railleries, marchant selon leurs propres convoitises, et disant :*

*Où est la promesse de son avènement ? Car, depuis que les pères sont morts, tout demeure comme dès le commencement de la création.*

**Ils veulent ignorer, en effet, que des cioux existèrent autrefois par la parole de Dieu, de même qu'une terre tirée de l'eau et formée au moyen de l'eau, et que par ces choses le monde d'alors périt, submergé par l'eau, tandis que, par la même parole, les cioux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies.**

*[...] Mais il est une chose, bien-aimés, que vous ne devez pas ignorer, c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour. Le Seigneur ne tarde pas dans l'accomplissement de la promesse, comme quelques-uns le croient ;*

*Mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; En ce jour, les cioux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les oeuvres qu'elle renferme sera consumée.*

**Puisque donc toutes ces choses doivent se dissoudre, *quelles ne doivent pas être la sainteté de votre conduite et votre piété, tandis que vous attendez et hâtez l'avènement du jour de Dieu, à cause duquel les cioux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront !***

**Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cioux et une nouvelle terre, où la justice habitera. » [2 Pierre 3 versets 1-13, Bible Louis Segond].**

Avant tout, dans ce texte il est clairement précisé que c'est d'une lettre dont il s'agit. Ici l'apôtre Pierre présente la base du salut, il parle des éléments de la création et poursuit jusqu'à la fin de ce système de choses où les nouveaux cioux et la nouvelle terre seront créés etc.

En sorte que nous n'avons pas, dans ce texte, un rêve ou une vision qui nous présente des événements à venir ce n'est donc pas d'un texte prophétique à proprement parler. Néanmoins, ce texte présentant des événements à venir et fait référence aux « *choses annoncées d'avance par les saints prophètes* » est quand même à caractère prophétique.

Pour poursuivre prenons en compte une autre réalité liée à l'Épître et que nous trouvons ici : « *Il faut se glorifier. Cela n'est pas bon. J'en viendrai néanmoins à des visions et à des révélations du Seigneur. Je connais un homme en Christ, qui fut, il y a quatorze ans, ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps je ne sais, si ce fut hors de son corps je ne sais, Dieu le sait).* »

**Et je sais que cet homme (si ce fut dans son corps ou sans son corps je ne sais, Dieu le sait) fut enlevé dans le paradis, et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer. »** [2 Corinthiens 12 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Ici Paul présente une des réalités attachées aux visions divines et prend le cas d'un homme qui a été ravi en esprit et fut enlevé au paradis où il a vu des choses extraordinaires. Remarquons qu'ici il est fait mention de choses que l'être humain n'eût encore exprimé, donc ce sont des choses à venir et il est précisé que leurs bases sont des visions divines. Ce texte est donc de nature prophétique.

Ainsi, dans les Épîtres nous avons des textes qui peuvent être prophétiques et d'autres non. Dans la majeure partie des cas, comme ce sont des courriers que leur auteur destine à une ou plusieurs personnes et dans lesquels il apporte ces enseignements, les Épîtres ne sont généralement pas du type prophétique.

Pour savoir si un Épître ou un livre spirituel est du type prophétique ou non, il faut rechercher s'il présente des choses à venir, s'il met en évidence des rêves ou des visions ou des prophéties qu'ont notifiées un ou des prophètes(s).

Tous livres qui ne recèlent pas une de ces réalités, ne peuvent porter le sceau de la prophétie et ne peuvent être appelés livres prophétiques.

Le fait de considérer de tel livre comme étant prophétique est une hérésie. Ainsi, un prophète de Dieu peut écrire des textes qui ne sont pas prophétiques, mais issus de la connaissance des choses spirituelles que lui inspire l'Esprit de Dieu pour l'avancement du plan du salut.

### 3 Différence entre les fruits que le Saint-Esprit donne de porter par le biais du don de connaissance et ceux par le don de prophétie

**P**our commencer ce chapitre, je vous dirais qu'en tant qu'enfants de Dieu nous devons être vigilant afin que nous ne puissions pas errer dans ce que nous professons.

Dans ce chapitre nous allons étudier les bases qui régissent le don de prophétie et celui de connaissance, en vue de comprendre le teneur des écrits qui sont issus de ces deux types de ministère.

L'un des repères bibliques que les Sainte Écriture nous donnent afin de comprendre de façon efficiente les différents types d'écrits ou œuvres qu'un serviteur de Dieu réalise, sous la conduite l'Esprit de Dieu, est la compréhension du don qui soutent ces choses.

Il est important de comprendre que la connaissance du don spirituel que l'on a peut-être le garant de notre devenir. En effet, les dons que donne le Saint-Esprit n'ont pas la même utilité, et cela même s'il semble avoir la même fonction.

**Exemple :** *imaginons une personne qui est le don de prophétie, mais qui n'as pas le don d'interprétation des rêves et des visions. S'il a un rêve ou une vision, il aura beau repasser en son esprit les symboles qu'il a vus, sans la capacité de les comprendre il sera perdu et ne les comprendra pas.*

*En oeuvrant pour Dieu il est impératif de connaitre sa boîte à outils et son contenu, car les dons sont des outils façonner pour une tache précise et qui ne seront d'aucune utilité dans un cadre où c'est un autre outil qu'il faut pour être victorieux.*

*Prenons le cas ou il faut chasser un démon. Peut-on dire que pour cette tache, le don de langue est de même utilité que celui permettant de chasser les démons ? Bien sûr que non !*

*Et si vous pensez que oui, je vais vous présenter un cas de figure qui devrait vous en dissuader :*

*imaginez un homme qui a le don de langue, mais pas celui de chasser les démons, et qui vient pour délivrer un démoniaque, dont les démons qui le possèdent sont de l'acabit de ceux du gadarénien [Marc 5 versets 1-20].*

*Voici notre intrépide chasseur de démons qui se trouve face à face avec des milliers de démons qui possèdent leur hôte, et qui n'a pour seule arme que le don de langue.*

*Il aura beau parler en anglais, en espagnol ou en grec, le démoniaque ne sera pas libéré.*

*Par contre, comme il n'a pas le don adéquat pour la tâche, il risque de se faire posséder lui-même, ou encore d'être battu et de repartir nu, comme ce fut le cas de ceux qui étaient venus chasser un démon sans avoir le don [Actes 19 versets 13-20].*

Différencier les dons que nous avons et leurs fruits sont vitaux pour le peuple de Dieu, car faire autrement serait finir par errer.

Ce qui est vrai pour les dons spirituels l'est aussi pour les choses courantes de la vie de tous les jours.

**Exemple :** *souvent plusieurs choses se ressemblent sans pour autant être identiques. L'un des exemples les plus marquants se caractérise, selon moi, dans le choix des clés que nous faisons pour une nouvelle maison que nous construisons.*

*Généralement lors de sa construction on ne va pas s'amuser à prendre dix sortes de clés différentes pour des portes qui ont la même fonction. Ainsi toute celle de l'extérieur aura plus souvent, que rarement, le même type de clé, ce qui va les différencier, c'est la partie qui se trouve sur la tige (le panneton) et qui est destinée à entrer dans la serrure pour l'ouvrir.*

*Ainsi pour différencier les différentes clés généralement on les habille de petits capuchons (couvre clés) de couleurs différentes.*



Comme il en est de notre exemple de clef, il est important de comprendre que plusieurs dons spirituels peuvent se ressembler, comme deux goutte d'eau mais sont néanmoins différents.

Un bon exemple de cette réalité nous est présenté ici : « **Pour ce qui concerne les dons spirituels, je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance. [...] Il y a diversité de dons, mais le même Esprit ; [...] Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune.**

**En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit ; à un autre, le don d'opérer des miracles ;**

**À un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues. Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut. » [1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11, Bible Louis Segond].**

Complétons notre étude avec cet autre texte : « **Quelque nombreuses que puissent être dans le monde les diverses langues, il n'en est aucune qui ne soit une langue intelligible ;**

*Si donc je ne connais pas le sens de la langue, je serai un barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera un barbare pour moi. [...]*

**C'est pourquoi, que celui qui parle en langue prie pour avoir le don d'interpréter. [...] En est-il qui parlent en langue, que deux ou trois au plus parlent, chacun à son tour, et que quelqu'un interprète ; s'il n'y a point d'interprète, qu'on se taise dans l'Église, et qu'on parle à soi-même et à Dieu. » [1 Corinthiens 14 versets 10-11, 13, 27-28, Bible Segond 21].**

Avant tout il est important pour moi de souligner un fait qui pourrait échapper à certains quand il lise ces textes bibliques.

Avez-vous remarqué que dans le premier texte il est fait mention d'une « **parole de connaissance** » et « **la prophétie** » et a contrario il est précisé « **le don des guérisons** » et « **le don d'opérer des miracles** ».

Cela peut laisser penser que la « *parole de connaissance* » et « *la prophétie* » ne sont pas des dons, car non accompagné de ce titre.

Néanmoins quand on lit l'introduction de ce texte, nous comprenons qu'il est fait ici mention des dons spirituels que gère le Saint-Esprit, en sorte que les termes « *parole de connaissance* » et « *la prophétie* » peuvent aussi être présentés comme « *don de connaissance* » et « *don de prophétie* ».

Maintenant se point acté poursuivons. Pour ce faire je vous dirais que quand on entend le terme « *parole* » on pense généralement à une expression orale mais en ce qui concerne les choses saintes ce terme englobe aussi des écrits. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et cette parole est celle qui vous a été annoncée par l'Évangile. »** [1 Pierre 1 verset 25, Bible Louis Segond].

La parole du Seigneur est l'Évangile, qui est devenu la Bible, en sorte que la parole divine est à la fois orale et écrite.

Ainsi le terme « (*parole*) *de connaissance* » englobe aussi les écrits que l'Esprit de Dieu inspire à ces serviteurs. Maintenant que ces points ont été acté, revenons aux deux textes que nous avons vus plus avant et qui présente divers types de dons spirituels.

Nous découvrons, entre autres, dans ces textes qu'il y a deux dons qui se ressemblent et qui pourtant sont différents.

Le premier est appelé « *la diversité des langues* », ce don donne à son détenteur la possibilité de parler plusieurs langues.

Nous avons aussi le don « *d'interprétation des langues* », qui fait de son détenteur un interprète de plusieurs langues.

En lisant ces textes nous comprenons que celui qui a le don d'interpréter les langues a inévitablement celui de parler plusieurs langues. Par contre, le contraire n'est pas vrai, pour celui qui a le don lui permettant de parler diverses langues.

Cette réalité nous en prenons pleinement conscience car pour ceux qui ont le don de parler diverses langues les Seigneur les exhorte à prier pour avoir aussi celui d'interpréter les langues. Ainsi, bien que ces deux dons semblent identiques, nous nous rendons compte qu'en finalité ils ont chacun d'eux une raison d'être qui leur est propre.

Nous retrouvons aussi cette réalité dans deux autres dons, celui de prophétie et celui d'interprétations des rêves et des visions. Voici ce que nous pouvons apprendre concernant ces deux dons : « *Recherchez la charité. Aspirez aussi aux dons spirituels, mais surtout à celui de prophétie.* » [1 Corinthiens 14 verset 1, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « **En effet, on a trouvé chez lui, chez Daniel appelé Beltsbatsar par le roi, un esprit supérieur, de la connaissance et de l'intelligence, la faculté d'interpréter les rêves, d'expliquer les énigmes et de résoudre les questions difficiles.**

*Que Daniel soit donc convoqué et il révélera l'explication.* » [Daniel 5 verset 12, Bible Segond 21].

Avant tout il est important de noter que le don de prophétie, nous l'avons vue, consiste à ce qu'un prophète reçoit des rêves et des visions venant de l'Esprit de Dieu [Nombres 12 versets 6-8].

Le don d'interprétation des rêves et des visions, quant à lui porte bien son nom, car c'est lui qui permet à celui qui le possède d'interpréter ce type d'image qu'il reçoit de l'Esprit de Dieu.

Ces deux dons se ressemblent mais sont bien distincts. En sorte que celui qui a le don de prophétie peut recevoir des révélations en rêve et en visions, du Seigneur, tout en ne comprenant pas ce qu'il a vu.

Ce faisant, il peut avoir le don de prophétie sans avoir le don d'interpréter les rêves et les visions. A contrario, celui qui a le don d'interpréter les rêves, a obligatoirement le don de prophétie, car dans la Bible cette œuvre est confiée aux prophètes.

Ce fut le cas, nous l'avons vue pour le prophète Daniel. Maintenant ces bases posées, venons en à la raison d'être de ce chapitre, la différence entre le don de prophétie et le don de connaissance.

Pour le commencer intéressons-nous dans un premier temps au don de prophétie. Pour ce faire lisons ce qui suit :

« *Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu.* » [2 Pierre 1 versets 20-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « *Et il dit : « Écoutez bien mes paroles ! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai. » [Nombres 12 verset 6, Bible Segond 21].*

Finissons avec ce qui suit : « *L'Éternel m'adressa la parole, et il dit : Écris la prophétie : Grave-la sur des tables, afin qu'on la lise couramment. Car c'est une prophétie dont le temps est déjà fixé, elle marche vers son terme, et elle ne mentira pas ;*

*Si elle tarde, attends-la, car elle s'accomplira, elle s'accomplira certainement. » [Habacuc 2 versets 2-3, Bible Louis Segond].*

Ici nous découvrons, du moins redécouvrons, les étapes qui sont ceux des révélations que l'Esprit de Dieu donne à un prophète :

*La première étape consiste à ce que le Saint-Esprit puisse inspirer une révélation prophétique à un prophète et les biais qu'il utilise ce sont les rêves et les visions.*

*La deuxième étape, est celle que le prophète doit mettre en place et se matérialise par le fait qu'il écrive ce qu'il a reçu. Toutes les révélations prophétiques le prophète a reçu et écrit devient généralement un livre.*

Nous l'avons déjà vue, ce type d'écrits que l'Esprit de Dieu inspire à un prophète est cadencé, en sorte qu'il ne peut pas à sa guise changer ce qu'il a vu ou présentée des faits qui ne faisaient pas partie du ou des rêve(s) ou du où des vision(s) qu'il a eu.

En ce qui concerne le « *don de connaissance* », c'est le Saint-Esprit qui donne des révélations au peuple de Dieu nécessaire en vue de l'avancement des plans divins.

Ce don se manifeste par le fait que le Saint-Esprit ouvre l'esprit d'un serviteur ou d'une servante de Dieu, et lui donne la capacité de maîtriser des choses que ceux vivant loin de Dieu ne pourraient comprendre.

Par ce don l'Esprit de Dieu apporte à son détenteur la pensée de Christ, par ce biais il perçoit dès lors sa volonté devant être appliqué.

Avant de recevoir le « *don de connaissance* », la compréhension des Sainte Écriture et de la volonté divine sur divers points est obscure.

Une fois ce don obtenu tout devient clair et l'on peut oeuvrer pour le Seigneur. La plus belle image, selon moi, de la portée de ce don dans la vie de ceux qui le reçoivent est présentée dans ce texte :

« *Puis il leur dit : Voici ce que je vous ai dit quand j'étais encore avec vous : « Il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les Psaumes. » Là-dessus, il leur ouvrit l'intelligence pour qu'ils comprennent les Écritures.*

**Vous voyez, leur dit-il, les Écritures enseignent que le Messie doit souffrir, qu'il ressuscitera le troisième jour, et qu'on annoncera de sa part aux hommes de toutes les nations, en commençant par Jérusalem, qu'ils doivent changer pour obtenir le pardon des péchés.**

*Vous êtes les témoins de ces événements. Quant à moi, j'enverrai bientôt sur vous ce que mon Père vous a promis. Vous donc, restez ici dans cette ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en haut. » [Luc 24 versets 44-49, Bible Semeur].*

Complétons avec ceci : « *Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées, à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs, Jésus vint, se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! [...]*

**Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : recevez le Saint-Esprit. » [Jean 20 versets 19 et 22, Bible Louis Segond].**

Ici, nous voyons que les disciples n'ont pas encore reçu la connaissance utile en vue de l'avancement de l'œuvre de Dieu.

C'est une fois que Jésus leur ouvre l'esprit et leur donne l'intelligence, donc la connaissance en don, qu'ils sont aptes à œuvrer.

Nous voyons aussi par quel biais les disciples ont pu recevoir le don de connaissance, c'est après que Jésus ait soufflé sur eux qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, qui est le seul habilité a donné les dons spirituels.

Ainsi, le don de connaissance a pour but d'apporter à celui qui le possède la capacité d'oeuvrer pour le Seigneur en prêchant l'Évangile.

Pour bien assoir cette réalité je vous invite à relire ce texte que nous avons vu plus haut, mais dans cette autre version :

« *L'un reçoit de l'Esprit le don de parler avec sagesse, l'autre reçoit du même Esprit le don de faire connaître Dieu.* »  
[1 Corinthiens 12 verset 8, Bible Parole de Vie].

Le don de connaissance est donc plus à destination de l'évangélisation, car il est destiné à ceux qui ne connaissent pas encore le Seigneur ou en vue d'exhorter ceux qui le connaissent mais ne maîtrise pas une partie de la lumière de l'Évangile.

Cette réalité est manifeste dans ce que dit Jésus-Christ à ses disciples dans le premier des deux textes que nous venons de voir.

Il leur parle de ce qui était écrit de lui dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes. En outre le fait qu'il leur a ouvert l'intelligence c'était pour qu'ils comprennent les Écritures.

Ensuite il présenta ce que les Saintes Écritures enseignaient le Messie, il se présenta comme devant souffrir, puis sa résurrection qui devait suivre le troisième jour, ainsi que le pardon des péchés que toute l'humanité obtiendrait en lui et qui devait être prêché en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

La connaissance des plans de Dieu pour le salut de l'humanité qu'un serviteur de Dieu acquière est donc destiné à être répandu, donc apporter à ceux qui ne connaissent pas le Seigneur, ou ne maîtrise pas encore certaine partie de l'Évangile.

Voici comment symboliquement cette réalité est présentée : « *Au reste, lorsque je fus arrivé à Troas pour l'Évangile de Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte [...] Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance !*

**Nous sommes, en effet, pour Dieu la bonne odeur de Christ, parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui périssent : aux uns, une odeur de mort, donnant la mort ; aux autres, une odeur de vie, donnant la vie. Et qui est suffisant pour ces choses ? -**

*Car nous ne falsifions point la parole de Dieu, comme font plusieurs ; mais c'est avec sincérité, mais c'est de la part de Dieu, que nous parlons en Christ devant Dieu.* » [2 Corinthiens 2 versets 12, 14-17, Bible Louis Segond].

Ici nous voyons, encore, que le fruit du don de connaissance, donc la connaissance de la parole de Dieu, que nous acquérons du Saint-Esprit n'est pas destiné à ce que nous le gardions pour nous.

Nous devons la répandre comme un parfum de bonne odeur pour ceux qui ne connaissent pas encore Christ ou qui doivent être fortifiés.

Une fois que nous avons prêché l'Évangile, et cela par tous les moyens possibles ceux qui accepteront Jésus comme leur sauveur personnel sera sauvé, les autres qui le rejèteront seront condamnés.

Tous les livres qui traitent des sujets que je viens de vous présenter, ou de tout sujet destiner à l'édification du peuple de Dieu, sont des fruits du « *don de connaissance* ». Pour moi, dans la Bible ce sont les Épîtres qui remplissent pleinement cet office.

Nous venons d'étudier les bases régissantes le don de connaissance et nous avons déjà vu les bases de celui de prophétie, maintenant je vous invite à prendre connaissance d'autres points les concernant.

Pour ce faire je vous dirais que la différence fondamentale entre le « *don de connaissance* » et le « *don de prophétie* » est à qui l'Esprit de Dieu destine le fruit de chacun de ces dons. Commençons par le don de connaissance, pour ce faire lisons ce qui suit :

**« Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. »** [1 Timothée 2 versets 3-4, Bible Louis Segond].

Complétons notre étude avec ce texte : **« Jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ »** [Éphésiens 4 verset 13, Bible Louis Segond].

Je vous invite aussi à lire ceci en complément : **« C'est pour cela que nous aussi, depuis le jour où nous en avons été informés, nous ne cessons de prier Dieu pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur et lui être entièrement agréables, portant des fruits en toutes sortes de bonnes oeuvres et croissant par la connaissance de Dieu »** [Colossiens 1 versets 9-10, Bible Louis Segond].

Finissons avec cet autre texte : « **Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A lui soit la gloire, maintenant et pour l'éternité ! Amen !** » [2 Pierre 3 verset 18, Bible Louis Segond].

Les paroles de connaissance que l'Esprit de Dieu inspire à ces serviteurs sont ici présenté comme destiné à ce que toute l'humanité parvienne à la connaissance de la vérité, donc la parole de Dieu, l'objectif étant que nous soyons sauvés.

Ici nous retrouvons la facette de ce don qui est destiné à ceux qui ne connaissent pas encore Christ ou pas suffisamment.

Ce don et le fruit qui lui sont liés sont destinés à la croissance de ceux qui s'approche, par la foi, du Seigneur.

Il est donné afin que ceux qui ont choisis de suivre Jésus est toute la connaissance de sa volonté, ce qui leur permettra de cheminer avec lui selon des œuvres (*fruits*) qui l'honorent et lui sont agréables.

La finalité de ce don est que tous ceux qui recherche le Seigneur puisse devenir qu'un, en étant unis dans la foi et la connaissance de notre sauveur et que nous soyons ainsi inébranlables, car parvenus à la stature parfaite de Jésus-Christ. Découvrons un autre groupe auquel le don que l'Esprit de Dieu est donné et par lequel il leur apporte la connaissance du Seigneur qui leur est destiné, en lisant ce qui suit :

*« Or, il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur ait des querelles ; il doit, au contraire, avoir de la condescendance pour tous, être propre à enseigner, doué de patience ;*

**Il doit redresser avec douceur les adversaires, dans l'espérance que Dieu leur donnera la repentance pour arriver à la connaissance de la vérité, et que, revenus à leur bon sens, ils se dégageront des pièges du diable, qui s'est emparé d'eux pour les soumettre à sa volonté. »** [2 Timothée 2 versets 24-26, Bible Louis Segond].

Considérons aussi ce dernier texte : « **En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. »** [2 Pierre 2 verset 20, Bible Louis Segond].



Ici, il est fait mention d'adversaires, il s'agit de serviteurs de Dieu égarés, qui doivent revenir à leur bon sens se sont donc des personnes qui connaissent le Seigneur mais qui ont finies par ne plus marcher dans toute sa parole et que le diable tiens sous sont emprises.

L'arme que l'Esprit de Dieu donne au serviteur de Dieu pour toucher de telles personnes c'est de leur apporter la connaissance de la vérité destinée à les amener à la repentance et à un renouveau de vis.

S'ils endurent leur cœur et rejettent la connaissance venant de Dieu devant les rendre libres [*Jean 8 verset 32*], leur état est désormais pire qu'avant qu'ils ne connaissent Christ [*2 Pierre 2 verset 20-22*].

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que le « *don de connaissance* » est avant tout réservé à ceux qui ne connaissent pas encore le Seigneur, ou pour ceux qui tous en étant du peuple de Dieu ne maîtrisent pas encore certaines réalités bibliques.

La prophétie quant à elle est réservé à une autre catégorie de personnes. Pour découvrir cette réalité, je vous invite à lire ce qui suit :

*« Par conséquent, les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les non-croyants ; La prophétie, au contraire, est un signe, non pour les non-croyants, mais pour les croyants. »* [*1 Corinthiens 14 verset 22, Bible Louis Segond*].

Ce texte nous apprend que la prophétie est un signe, donc un témoignage, qui n'est pas pour les non croyants mais pour le peuple de Dieu. Ainsi, les fruits du don de prophétie ne sont pas pour ceux qui ne connaissent pas et ne révère pas le Seigneur. Par extension les écrit prophétique ne leur est pas destiné, et même s'ils le lisent ce type de texte sera inintelligible pour eux. Ceci nous renseigne :

**« Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit.**

*Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. Lequel des hommes, en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce.*

**Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles.**

**Mais l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge.**

*L'homme spirituel, au contraire, juge de tout, et il n'est lui-même jugé par personne. Car Qui a connu la pensée du Seigneur, pour l'instruire ? Or nous, nous avons la pensée de Christ. » [1 Corinthiens 2 versets 9-16, Bible Louis Segond].*

Avant toutes choses il est important de noter qu'ici il est fait mention de prophétie, même si ce terme n'est pas cité nommément, car il est fait ici mention de : « [...] *Choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment.*

*Dieu nous les a révélées par l'Esprit. [...] »*

Une prophétie étant est une chose nouvelle que le Saint-Esprit apporte aux hommes et qui jusque-là n'avait pas été révélé aux hommes, c'est donc de ce que traite se texte.

Le texte nous dit que seul ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont aptes à comprendre de telles révélations car elles sont formées d'un langage spirituel que seuls les hommes et femmes spirituels, donc en qui le Saint-Esprit vit, peuvent comprendre.

De telles révélations sont folies pour celui qui ne connaît pas Dieu, et qui est dans ce texte présenté comme étant un homme animal, car il n'a pas la spiritualité pour pouvoir les sondés.

Nous comprenons, sans ambiguïté que le « *don de prophétie* » est réservé, par le Saint-Esprit, qu'au peuple de Dieu.

Elle est destinée à ceux qui ont déjà le Saint-Esprit, donc a ceux qui ont fait alliance avec Jésus-Christ par le baptême, base sine qua none pour recevoir l'Esprit de Dieu [*Actes 2 versets 38-39*].

Le monde, donc ceux vivant sans Dieu et en qui l'Esprit de Dieu ne peut demeurer – car il n'est donné qu'a ceux qui sont fidèles au Seigneur [*Actes 5 versets 32*] –, ne peut avoir le don de prophétie, qui n'est réservé par le Saint-Esprit qu'au peuple de Dieu.

Voici l'objectif que Dieu a pour son peuple quand il lui donne une prophétie : « **Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos coeurs** » [2 Pierre 1 verset 19, Bible Louis Segond].

Ici nous découvrons que la lumière de la prophétie, donc la raison d'être ultime des révélations prophétiques que le Seigneur fait à son peuple est de nous guider jusqu'au retour de Jésus-Christ, qui est symbolisé ici par l'étoile du matin [Apocalypse 22 verset 16].

Pour comprendre la raison d'être de la prophétie, et par extension des livres prophétiques, je vous invite à lire ce qui suit : « **Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes.** » [Amos 3 verset 7, Bible Louis Segond].

Par la prophétie le Sain-Esprit renseigne le prophète en ce qui concerne la volonté divine et ce dernier doit instruire le peuple de Dieu en ce qui concerne tout ce qu'il a reçu.

Les messages prophétiques que le Sain-Esprit donne aux prophètes, ont un porté hors normes car Dieu subordonne la réalisation de ces œuvres nouvelles, au fait de d'abord les révèle à ces prophètes.

Nous découvrons ici une intimité très grande entre Dieu et ces prophètes, sans eux le Seigneur ne peut réaliser certaines choses. Non qu'il n'en ait pas le pouvoir, mais parce que ce qu'il ferait, ne serait pas considéré comme étant de lui, car inconnu de tous jusque-là.

Voici les bases que les Sainte Écriture ont établi pour que les révélations nouvelles de Dieu puissent être porté à son peuple :

« **J'ai annoncé les choses anciennes [qui sont arrivées à Israël] dans les temps passés ; Elles sont sorties de ma bouche et je les ai annoncées ; J'ai agi tout à coup, et elles se sont accomplies.**

**"Car je sais que tu es obstiné, et que ton cou est un tendon de fer et ton front est d'airain [tous deux inflexibles], Je te les ai annoncés dès longtemps ; Avant qu'ils n'arrivent, je te les ai annoncés, afin que tu ne puisses pas dire : Mon idole les a faits, et mon image taillée et mon image moulée les ont ordonnées".**

**"Vous avez entendu [ces choses annoncées] ; regardez tout cela [qui s'est accompli].**

Et toi, ne le declares-tu pas ? Je vous annonce des choses [spécifiques] nouvelles dès maintenant, et même des choses cachées que tu ne connaissais pas. "Elles sont créées maintenant [appelées à l'existence par la parole prophétique] et il n'y a pas longtemps ; Et avant aujourd'hui vous n'en avez pas entendu parler, afin que vous ne disiez pas : "Ah oui ! Je les ai connues. "Vous n'avez pas entendu, vous n'avez pas connu ;

Depuis longtemps déjà, ton oreille n'a pas été ouverte. [...] "Assemblez-vous tous, et écoutez ! Qui d'entre eux [les idoles et les astrologues chaldéens] a déclaré ces choses ?

Le Seigneur l'aime (Cyrus de Perse) ; il accomplira son bon plaisir et son dessein contre Babylone, *et son bras sera contre les Chaldéens [qui règnent à Babylone]*. "C'est moi qui ai parlé, c'est moi qui ai appelé Cyrus ; Je l'ai amené, et j'ai fait réussir sa marche. "Approchez-vous de moi, écoutez ceci :

Dès le début, je n'ai pas parlé en secret, dès le moment où cela est arrivé, j'étais là. Et maintenant, le Seigneur Dieu m'a envoyé, ainsi que son Esprit." *C'est ce que dit le Seigneur, votre Rédempteur, le Saint d'Israël, "Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'enseigne à tirer profit (bénéfice), qui te conduit dans le chemin que tu dois suivre. » [Ésaïe 48 versets 3-8, 14-17, Amplified Bible "AMP" (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Complétons avec cet autre texte : « *Je suis l'Éternel, c'est là mon nom ; Et je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni mon honneur aux idoles. Voici, les premières choses se sont accomplies, et je vous en annonce de nouvelles ; Avant qu'elles arrivent, je vous les prédis. » [Ésaïe 42 versets 8-9, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous découvrons la raison d'être des nouvelles révélations que Dieu donne, donc les prophéties. Ces révélations prophétiques avant qu'elles ne soient données par le Saint-Esprit à un serviteur Dieu, en l'occurrence, à un prophète étaient des choses cachées, donc inconnues des êtres humains.

Le Seigneur les a établis en vue de présenter des choses nouvelles qui n'existaient pas encore et que l'oreille humaine n'avait pas entendu parler avant que Dieu les révèle.

Ainsi les prophéties sont des choses nouvelles qui n'appartiennent pas au passé. L'objectif du Seigneur est qu'une fois la prophétie donner qu'elle soit apportée, par son serviteur le prophète à son peuple.

La raison d'être premier d'une prophétie est que le Seigneur soit reconnu comme étant omniscient, comme étant celui qui connaît les choses avant qu'elle ne se produise, et qu'ainsi la gloire qui lui revient ne puisse pas être donné aux idoles.

Ainsi, quand une prophétie que l'Esprit de Dieu à donner par le biais d'un des prophètes du Seigneur se réalise, on ne peut pas douter que le Seigneur avait déjà prédit ces choses et ainsi toute la gloire lui revient, à lui le tout-puissant !

Ses caractéristiques que nous venons de voir sont aussi ceux des livres prophétiques comme l'est celui de l'Apocalypse.

Le livre prophétique est destiné à présenter les choses nouvelles qui ne sont pas encore arrivées et que le Seigneur présente dans une prophétie, qu'il donne par le biais du Saint-Esprit, en rêve(s) ou en vision(s), à un de ces prophètes.

*Tout livre qui ne s'inscrit pas dans ce canevas n'est pas un livre prophétique.*

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que la grande différence entre le don de prophétie et celui de connaissance tien avant tout a ceux à qui ils sont destinés.

Le don de prophétie a pour objectif de fortifier et renseigner le peuple de Dieu sur les nouvelles directives divines. Le don de connaissance quant à lui est destiné à enseigner à ceux qui ne connaissent pas encore, ou suffisamment, le Seigneur sa volonté.

En outre, il faut ne pas perdre de vue que la base du don de prophétie est constituée des rêves et des visions que l'Esprit de Dieu donne aux prophètes [Nombres 12 versets 6], [2 Pierre 1 versets 19-21].

Alors que pour le don de connaissance le mode que l'Esprit de Dieu utilise pour renseigner ou enseigner aux hommes est tout autre.

Voici un exemple concret de cette réalité : « *Quand on vous mènera devant les synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous vous défendrez ni de ce que vous direz ;*

**Car le Saint-Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra dire. »** [Luc 12 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Redécouvrons ce que présente ce texte que nous venons de lire mais cette fois-ci écrit de la plume de Matthieu : « *On vous forcera à comparaître devant des gouverneurs et des rois à cause de moi pour leur apporter un témoignage, ainsi qu'aux nations païennes.* »

**Lorsqu'on vous traduira devant les autorités, ne vous inquiétez ni du contenu ni de la forme de ce que vous direz, car cela vous sera donné au moment même. En effet, ce n'est pas vous qui parlerez, ce sera l'Esprit de votre Père qui parlera par votre bouche.** » [Matthieu 10 versets 18-20, Bible Semeur].

En faisant la synthèse de ces deux textes nous comprenons que la connaissance des choses dont les serviteurs de Dieu ont besoin en vue d'oeuvrer, leur est donné par le Saint-Esprit au moment précis qu'ils en ont besoin. Au moment opportun il parle à leur esprit, et ils entendent dès lors des directives, et ils peuvent ainsi présenter oralement ce qu'ils leur inspirent de dire, en direct.

Le don de connaissance par lequel le Saint-Esprit amène des connaissances pour les serviteurs de Dieu et qu'ils ne maîtrisaient pas à la base, se manifeste dans la réalité comme ce fut le cas des apôtres.

Ceci nous renseigne : « *Le lendemain, les chefs du peuple, les anciens et les scribes, s'assemblèrent à Jérusalem, avec Anne, le souverain sacrificateur, Caïphe, Jean, Alexandre, et tous ceux qui étaient de la race des principaux sacrificateurs. Ils firent placer au milieu d'eux Pierre et Jean, et leur demandèrent :* »

**Par quel pouvoir, ou au nom de qui avez-vous fait cela ? Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Chefs du peuple, et anciens d'Israël, puisque nous sommes interrogés aujourd'hui sur un bienfait accordé à un homme malade, afin que nous disions comment il a été guéri, sachez-le tous, et que tout le peuple d'Israël le sache !**

*C'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par lui que cet homme se présente en pleine santé devant vous. Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.*

**Lorsqu'ils virent l'assurance de Pierre et de Jean, ils furent étonnés, sachant que c'étaient des hommes du peuple sans instruction ; et ils les reconnurent pour avoir été avec Jésus. »**

*[Actes 4 versets 5-13, Bible Louis Segond].*

Ici nous voyons que Pierre et Jean, qui sont des gens simples du peuple et qui sont identifiés comme étant peu instruit, sont présentés devant l'élite du peuple de Dieu en vue d'être entendu, et donc jugé pour leurs actes consistant à prêcher l'Évangile de Jésus-Christ.

Les leaders juifs, qui rappelons le, étaient encore ivre du sang de Jésus qu'ils ont contribué à faire clouer à la croix, sont venus vers ses deux disciples avec l'assurance de n'en faire qu'une bouchée.

Mais à leur grosse surprise, les morceaux à avaler sont bien plus gros que ce que leurs yeux avaient vu. *Oui !*

Car alors qu'ils pensaient trouver deux hommes incultes sans éducation et qui ne maîtrisaient pas la parole de Dieu, ils se retrouvèrent face à des personnes instruites et bien armées de l'épée de la parole de Dieu.

Les hautes instances juives furent donc décontenancées, et comprirent que les disciples de Jésus étaient des adversaires de taille.

Ce qui donna à Jean et Pierre temps de prestance et la victoire sur leurs adversaires est présenté en peu de mots, par « *alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit* » !

Oui c'est l'Esprit de Dieu qui parla par eux et leur donna, au moment même où ils en avaient besoin les mots adéquats en vue d'être victorieux.

Cette caractéristique du « *don de connaissance* » qui se matérialise par le fait que l'Esprit Saint inspire à un moment donné des paroles à un serviteur de Dieu, est la plus grande différence avec le « *don de prophétie* » qui lui sert de base les rêves et les visions.

Revenons maintenant au texte de *[Luc 24 versets 44-49]*, que nous avons vu plus haut et qui présente la base des nouvelles connaissances que Jésus a données d'un seul coup à ses disciples.

La connaissance que Jésus leur a apportée était destinée à ouvrir leur intelligence sur les réalités qui étaient déjà contenues dans *la loi de Moïse, dans les écrits des prophètes, et dans les psaumes.*

L'objectif était qu'ils puissent saisir tout ce qui le concernait, lui Jésus, dans ce divers écrit biblique pour qu'ils soient aptes à prêcher aux nations, la bonne nouvelle du salut qui est attaché à la mort expiatoire de Christ.

Ainsi, fort de ce que nous avons étudié dans cette partie et que je viens de vous présenter à l'instant, nous comprenons que l'enseignement, fruits du « *don de connaissance* » que l'Esprit de Dieu donne est issus des révélations qui ont déjà été donnés.

Alors que le don de prophétie lui est tourné vers des choses qui devront se réaliser et que l'Esprit de Dieu révèle par le biais de rêves et de visions aux prophètes du Seigneur.

Ce faisant des livres qui traitent de sujets liés aux choses déjà passées, sans présenter des rêves et des visions que le Seigneur a donné et devant se réaliser ne sont pas du type prophétique, mais sont des connaissances spirituelles.

Pour finir, je vous dirais que comme nous l'avons vu, ces deux dons, celui de connaissance et celui de prophétie, bien qu'ils se ressemblent, car amènent des révélations que l'Esprit de Dieu donne, ou a déjà donné ont des critères qui les différencient de façon radicale.

Ainsi, tout livre qu'un auteur chrétien écrit et qui présente, la parole de Dieu destiné à instruire ceux qui ne connaissent pas encore le Seigneur ou très peu, n'est pas un livre prophétique, mais est un fruit du don de connaissance.

En outre, tout livre écrit par un auteur chrétien, et cela même si c'est un prophète du Seigneur et qui est du type des Épitres n'est pas un livre prophétique, mais porte aussi le sceau du don de connaissance.

Seuls les livres qu'un prophète écrit et où ce sont des rêves et des visions qui en sont le thème, est un livre prophétique. Ici ce n'est pas d'enseignement qu'un serviteur de Dieu distille qu'il s'agit, mais de directive que le Seigneur donne directement en rêves et en visions à un prophète, par le biais du Saint-Esprit en vue de la guider.

La différence drastique qui existe entre le don de connaissance et celui de prophétie est comme nous l'avons déjà vue, le mode utilisé par le Saint-Esprit pour apporter ces messages divins.

Alors que le don de prophétie a pour base exclusive les rêves et les visions celui de connaissance n'a pas de telle base mais c'est le Saint-Esprit qui porte directement un enseignement à l'esprit d'un serviteur de Dieu.



#### 4 Réalité de l'obsolescence des prophéties qui débute une fois leurs révélations réalisées

Dans ce chapitre, je vous invite à découvrir une autre facette de la prophétie, qui selon moi peut ne pas être toujours bien compris, et qui est la réalité de la durée des prophéties et du devenir de tels textes une fois que leurs révélations sont accomplies.

En comprenant ce qu'il advient d'une révélation prophétique, nous pourrions comprendre la réalité des livres prophétiques qui présentent des révélations du Seigneur qui se sont déjà réalisés.

Pour entrer dans le vif du sujet je vous dirais que les révélations prophétiques, donc les prophéties, que l'Esprit de Dieu donne à un prophète ont une durée de validité puis elles deviennent obsolètes.

Cette réalité est bien représentée dans les textes qui suivent : « *Voilà pourquoi c'est le Seigneur lui-même qui vous donnera un signe : \*La vierge sera enceinte, elle mettra au monde un fils et l'appellera Emmanuel.* » [Ésaïe 7 verset 14, Bible Segond 21].

Ce texte prophétisait la naissance virginale de Jésus-Christ. Cet autre texte présente lui la réalisation de cette prophétie : « **Voici de quelle manière arriva la naissance de Jésus-Christ.**

*Marie, sa mère, était fiancée à Joseph ; or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle se trouva enceinte par l'action du Saint-Esprit. Joseph, son fiancé, qui était un homme juste et qui ne voulait pas l'exposer au déshonneur, se proposa de rompre secrètement avec elle.*

*Comme il y pensait, un ange du Seigneur lui apparut dans un rêve et dit : « Joseph, descendant de David, n'aie pas peur de prendre Marie pour femme, car l'enfant qu'elle porte vient du Saint-Esprit. Elle mettra au monde un fils et tu lui donneras le nom de Jésus car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » Tout cela arriva afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète :*

**La vierge sera enceinte, elle mettra au monde un fils et on l'appellera Emmanuel, ce qui signifie « Dieu avec nous ».**  
*[Matthieu 1 versets 18-23, Bible Segond 21].*

Il est à noter que plusieurs siècles séparent cette prophétie du moment de sa réalisation, car la naissance virginale se passa bien, bien longtemps après la mort du prophète Ésaïe qui l'avait annoncée.

*Une fois qu'Il est né, la prophétie qui annonçait sa naissance étant accomplie est devenue par là même obsolète, en tant que chose devant se réaliser. Dès que cette prophétie s'est réalisée, quelle valeur a-t-elle encore en tant que révélation dont la réalisation devant être attendue ? Aucune !*

Il est vrai que nous venons de voir une prophétie qui a pris du temps à se réaliser, découvrons maintenant une qui s'est accomplie très peu de temps après que le prophète du Seigneur la présenter.

Pour e faire, je vous invite à lire cet autre texte qui est un autre exemple concret de cette réalité que nous venons de voir : « *David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel ! Et Nathan dit à David :*

*L'Éternel pardonne ton péché, tu ne mourras point. Mais, parce que tu as fait blasphémer les ennemis de l'Éternel, en commettant cette action, le fils qui t'est né mourra.*

*Et Nathan s'en alla dans sa maison. L'Éternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il fut dangereusement malade. David pria Dieu pour l'enfant, et jeûna ; et quand il rentra, il passa la nuit couché par terre.*

*Les anciens de sa maison insistèrent auprès de lui pour le faire lever de terre ; mais il ne voulut point, et il ne mangea rien avec eux. Le septième jour, l'enfant mourut. Les serviteurs de David craignaient de lui annoncer que l'enfant était mort.*

**Car ils disaient : Voici, lorsque l'enfant vivait encore, nous lui avons parlé, et il ne nous a pas écoutés ; comment oserons-nous lui dire : L'enfant est mort ? Il s'affligera bien davantage.**

**David aperçut que ses serviteurs parlaient tout bas entre eux, et il comprit que l'enfant était mort. Il dit à ses serviteurs :**

L'enfant est-il mort ? Et ils répondirent : Il est mort. Alors David se leva de terre. Il se lava, s'oignit, et changea de vêtements ; puis il alla dans la maison de l'Éternel, et se prosterna. De retour chez lui, il demanda qu'on lui servît à manger, et il mangea. *Ses serviteurs lui dirent :*

*Que signifie ce que tu fais ? Tandis que l'enfant vivait, tu jeûnais et tu pleurais ; et maintenant que l'enfant est mort, tu te lèves et tu manges !* Il répondit : Lorsque l'enfant vivait encore, je jeûnais et je pleurais, car je disais : Qui sait si l'Éternel n'aura pas pitié de moi et si l'enfant ne vivra pas ?

Maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Puis-je le faire revenir ? J'irai vers lui, mais il ne reviendra pas vers moi. » [2 Samuel 12 versets 13-23, Bible Louis Segond].

Nous avons ici une scène hallucinante et très touchante, celui d'un père, David, qui est au chevet de son enfant agonissant et qui pendant sept jours refuse de s'alimenter, l'objectif étant que le Seigneur puisse épargner le fruit de ses entrailles.

*Qu'avait le petit ange ? Le covid 19 ! Non ! il portait le poids des péchés de ses parents, qui furent adultères et meurtriers (les versets plus avant dans ce chapitre, que je n'ai pas joint, présentent cette).*

Ce qui causa cette émoit à David, est une prophétie des plus « glaçantes (lugubres) » que le Seigneur lui adressa par le biais du prophète Nathan et qui lui annonçait la terrible réalité qui suit :

**« Le fils qui t'est né mourra ».**

Dès lors, ce fut un déchirement pour ce père qui refusait de s'alimenter préférant jeûner, pria tout en étant, en signe de soumissions au Seigneur, couché face contre terre.

Les jours passèrent et les serviteurs de David étaient de plus en plus inquiets pour lui, et puis le pire arriva ! La prophétie du prophète Nathan se réalisa comme Dieu l'avait annoncé, l'enfant décéda.

Dès lors une ambiance des plus bizarres s'installa au château, où l'on voyait des gens chuchoté derrière le dos de David et se taire quand ils venaient en sa présence.

La raison d'être de ces chuchotements, ces cachotteries venait certes de la mort de l'enfant, mais surtout de la crainte de l'annoncer à son père qui était déjà tellement accablé et diminué de par la prophétie et la maladie de son fils. Ainsi les proches et les serviteurs de David ont craint de le traumatiser en lui annonçant la mauvaise nouvelle.

Mais tels est pris qui croyaient prendre, car ceux la même qui chuchotaient ont été eux-mêmes traumatiser ! Oui, car a contrario de ce à quoi ils s'attendaient, l'annonce de la mort de l'enfant fit David ce lever, il mangea et reprit comme si de rien sa vie.

Je m'en vais vous paraphraser ce que fut la conviction de David et qui est axé sur la réalité que nous étudions dans ce chapitre :

*Tant que la prophétie du prophète Nathan annonçant la mort de l'enfant n'était pas encore effective, il restait de l'espoir, mais une fois qu'elle fût réalisée il ne restait plus d'espérance, car on ne peut plus espéré ce qui est déjà accompli.*

Il est vital de comprendre la place de l'espérance dans la réalisation des promesses divines, car Dieu nous appelle à espérer durant ce temps nécessaire à la réalisation de la prophétie [Habacuc 2 versets 2-3].

L'espérance est vitale en matière de prophétie, car celui qui espère veille et n'est point surpris au jour de la réalisation des révélations de Dieu. Néanmoins, l'espérance a une fin. Découvrons comment les Saintes Écritures présentent cette réalité : « *Car c'est en espérance que nous sommes sauvés. Or, l'espérance qu'on voit n'est plus espérance : ce qu'on voit, peut-on l'espérer encore ?*

*Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance. » [Romains 8 versets 24-25, Bible Louis Segond].*

Comme pour tout l'Espérance, ce que l'on espère, et qui est notifié dans une prophétie, une fois accomplie n'a plus de raisons d'être.

Cette réalité nous l'avons bien vue dans l'attitude de David, qui à continuer à espérer tant que la prophétie qui annonçait la mort de son fils ne s'était pas réalisé, puis à sa mort, il reprit sa vie car il ne restait plus rien à attendre, l'espérance s'en était allé.

La place de l'espérance dans les prophéties que le Seigneur donne par ces prophètes est donc incontournable, car ce type de révélation est donné pour un temps puis elles deviennent caduques.

En vue, de bien comprendre ce que je viens de présenter, je vous invite à étudier cette réalité en prenant comme base cette prophétie :

*« Mais il a porté nos langueurs, et il a chargé nos douleurs ; et nous avons estimé qu'étant ainsi frappé, il était battu de Dieu, et affligé.*

**Or il était navré pour nos forfaits, et froissé pour nos iniquités, l'amende qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guérison.**

*Nous avons tous été errants comme des brebis ; nous nous sommes détournés chacun en suivant son propre chemin, et l'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous. Chacun lui demande, et il en est affligé, toutefois il n'a point ouvert sa bouche, il a été mené à la boucherie comme un agneau, et comme une brebis muette devant celui qui la tond, et il n'a point ouvert sa bouche.*

**Il a été enlevé de la force de l'angoisse et de la condamnation, mais qui racontera sa durée ? Car il a été retranché de la terre des vivants, et la plaie lui a été faite pour le forfait de mon peuple. [...] Après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité, [...]**

**Mon serviteur juste en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui ; et lui-même portera leurs iniquités. » [Ésaïe 53 versets 4-8, 10-11, Bible Martin].**

Avant de poursuivre, il est important selon moi, pour ceux qui ne le savent pas encore, de comprendre de qui parle cette prophétie.

Ceci nous renseigne : **« Et Philippe, étant accouru, entendit qu'il lisait le prophète Ésaïe ; [...] Or, le passage de l'Écriture qu'il lisait, était celui-ci : Il a été mené à la tuerie comme une brebis ;**

**Et comme un agneau, muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche. Sa condamnation a été levée dans son abaissement. Mais qui pourra compter sa durée ?**

**Car sa vie a été retranchée de la terre. [...] Philippe prenant la parole et commençant par cet endroit de l'Écriture, lui annonça l'Évangile de Jésus. » [Actes 8 versets 30, 32-33, 35, Bible Ostervald].**

Cette prophétie présente donc l'oeuvre du salut que Christ est venu mettre en place pour nous. Maintenant ce point acté poursuivons.

Nous allons maintenant découvrir le lien intrinsèque entre ce texte prophétique et la loi cérémonielle que Dieu donna à Moïse.

Voici ce que le Seigneur avait mis en place en vue de préparer les membres de son peuple à la venue de cet agneau sacrificiel que le prophète Ésaïe présente dans le premier texte :

**« En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection. Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés ?**

*Mais le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices ; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit :*

*Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ; Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit :*

**Voici, je viens dans le rouleau du livre il est question de moi Pour faire, ô Dieu, ta volonté. Après avoir dit d'abord :**

*Tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, ni holocaustes ni sacrifices pour le péché ce qu'on offre selon la loi, il dit ensuite : Voici, je viens pour faire ta volonté.*

**Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde. C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.**

**Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied.**

*Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. » [Hébreux 10 versets 1-14, Bible Louis Segond].*

Il est à noter que bien que ce texte présente l'oeuvre expiatoire de Jésus pour l'humanité, le terme agneau sacrificiel n'apparaît pas.

Ce faisant, pour une meilleure efficience de notre étude complétons avec cet autre texte qui présente cette réalité :

*« Vous le savez en effet, ce n'est pas par des choses corruptibles comme l'argent ou l'or que vous avez été rachetés de la manière de vivre dépourvue de sens que vous avaient transmise vos ancêtres, mais par le sang précieux de Christ, qui s'est sacrifié comme un agneau sans défaut et sans tache.*

**Prédestiné avant la création du monde, il a été révélé dans les derniers temps à cause de vous.**

**Par lui, vous croyez en Dieu qui l'a ressuscité et lui a donné la gloire, de sorte que votre foi et votre espérance reposent sur Dieu.** » [1 Pierre 1 versets 18-21, Bible Segond 21].

J'ai tenu à vous mettre ce deuxième texte afin que le lien entre le sacrifice de Jésus et l'agneau sacrificiel qu'il symbolise et qui est présenté dans la prophétie du Ésaïe, puisse ne faire aucun doute pour les néophytes. Maintenant ce point acté, revenu au premier texte.

Ici nous voyons que les lois qui avaient été instituer pour gérer les sacrifices ont été abolie une fois que Jésus, qu'ils préfiguraient, est venu pour devenir l'ultime sacrifice divin.

Nous comprenons donc que bien que la loi cérémonielle ne soit pas à caractère prophétique, elle est la base qui réalisa celle du prophète Ésaïe. Les deux sont donc liés de façon intrinsèque.

Ce que nous venons de voir établit la réalité de l'obsolescence des révélations prophétiques ou de ce type de livre. Je m'explique :

*Nous avons découvert qu'une fois que Jésus a pris sa place, en tant qu'ultime sacrifice divin, la loi cérémonielle établit pour préfigurer ce fait est devenue caduque. Le texte biblique que nous avons lu présente cette réalité comme suite :*

*« Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde ».*

*Ainsi, si la loi cérémonielle est désormais abolie et a été rendue caduque par le divin sacrifice de Christ, et non plus le droit de cité comme loi devant régir le peuple de Dieu il en est de même pour la prophétie qui la portait.*

Forts de tout cela, nous comprenons que le fait de vouloir continuer à considérer un texte que le Seigneur a abrogé comme étant encore actif, nous fait encourir son déplaisir.

On n'a plus à observer des choses qui se sont accomplies et sont devenu obsolètes. Voici comment le Saint Livre présente cette réalité :

**« C'est pourquoi, ne vous laissez juger par personne à propos de ce que vous mangez ou de ce que vous buvez ou au sujet de l'observance des jours de fête, des nouvelles lunes ou des sabbats. Tout cela n'était que l'ombre des choses à venir :**

*La réalité est en Christ. Ne vous laissez pas condamner par ces gens qui prennent plaisir à s'humilier et à s'adonner à un « culte des anges ». Ils se livrent à leurs visions, ils s'enflent d'orgueil sans raison, poussés par leurs pensées tout humaines.*

**Ils refusent de s'attacher au Christ, qui est le chef, la tête. C'est de lui que le corps tout entier tire sa croissance comme Dieu le veut, grâce à la cohésion et à l'unité que lui apportent les articulations et les ligaments. »** [Colossiens 2 versets 16-19, Bible Semeur].

Ici nous retrouvons les bases de la loi cérémonielle, qui avait établi des rites destinés à observer les jours, et a mangé lors des fêtes certain aliment préparé d'une certaine façon, et qui appelait aussi à observer les sabbats [Deutéronome 16 versets 1-4], [Jérémie 35 versets 3-6] [Psaumes 81 versets 2-6], [Lévitique 23 versets 23-32, 38].

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que ce qui a été abrogé ce n'est pas le Sabbat qui fait partie des dix commandements, mais les sabbats qui étaient des fêtes cérémonielles.

Pour comprendre la différence entre le Sabbat et les sabbats, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Différence entre le sabbat (quatrième des dix commandements) et les sabbats (commandement de la loi cérémonielle)* ».

Maintenant ce point acté, revenons à notre étude.

Pour ce faire je vous dirais que dans ce texte que les prescriptions de la loi cérémonielle sont présentées comme ayant été l'ombre des choses à venir.



Ayant été accomplis en Christ, ils non plus de raisons d'être, et ceux qui les maintiennent professent des doctrines pernicieuses.

Ceux qui continue à pratiquer de telles choses sont rebelle a la parole de Dieu, car il refuse de demeurer dans les enseignements que Jésus nous à laisser et où il présente les alinéas de la loi cérémonielle comme étant accomplis, en lui, donc par extension devenue obsolète.

Forts de ce que nous venons de voir nous comprenons que les parties de la parole de Dieu qui se sont accomplis et sont tombés en désuétudes, ne peuvent plus faire autorité au sein du peuple de Dieu en occupant toujours la place qui était la leur.

Un autre exemple de cette réalité nous est donné dans les textes qui suivent : « **Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi [...]** » [Romains 4 verset 11, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « **Puis Dieu donna à Abraham l'alliance de la circoncision ; et ainsi, Abraham, ayant engendré Isaac, le circoncit le huitième jour ; Isaac engendra et circoncit Jacob, et Jacob les douze patriarches.** » [Actes 7 verset 8, Bible Louis Segond].

Avant que la nouvelle alliance entre le Seigneur et sont peuple se face par le biais de la chair et du sang de Jésus son fils [Hébreux 10 versets 1-22], la première alliance qu'il lui donna était la circoncision.

Maintenant découvrons ce qu'il en est de la circoncision depuis que la nouvelle alliance, en Christ a été instituer, en lisant ce qui suit :

**« C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude. Voici, moi Paul, je vous dis que, si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien. [...] Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision n'a de valeur, mais la foi qui est agissante par la charité. Vous couriez bien :**

*Qui vous a arrêtés, pour vous empêcher d'obéir à la vérité ? Cette influence ne vient pas de celui qui vous appelle. [...] Pour moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté ? Le scandale de la croix a donc disparu !*

**Puissent-ils être retranchés, ceux qui mettent le trouble parmi vous !** » [Galates 5 versets 1-2, 6-8, 11-12, Bible Louis Segond].

Ainsi, la prescription biblique de la circoncision ayant été abolie en Christ, le fait de continuer à professer et à pratiqué de telles choses nous rend répréhensibles devant Dieu.

Nous comprenons donc que quand dans le nouveau Testament, il est fait mention de la circoncision dans un texte post sacrifice de Jésus c'est dans le but de présenter ce qu'il en était jadis et non en vue d'enseigner qu'il faut de nouveau se faire circoncire.

Désormais les enseignements présentant cette réalité ou celle se trouvant dans des textes qui ont été abolie deviennent des textes destinés à nous renseigner sur ce qu'étaient ces réalités passées, ils deviennent des témoignages, qui sont présentés pour instruire le peuple de Dieu.

Les textes qui ont porté des prophéties et qui ce sont réaliser, passent désormais sous la dominance du don de connaissance alors que c'est le don de prophétie qui jusque-là les portaient.

Ces révélations étant accomplies ne pouvaient plus être portées par le don de prophétie qui est destiné à présenter des choses à venir, étant désormais des témoignages, au même titre que la loi cérémonielle, qui n'est plus active, c'est donc le don de connaissance qui les portes.

Cette réalité nous l'avons vue, dans [Luc 24 versets 44-49], qui présente l'accomplissement des prophéties, des actes de la loi de Moïse, donc la loi cérémonielle, ainsi que ce que les psaumes ont écrit et qui préfigurait et présentait la réalité de la venue de Jésus et sont œuvres du salut offert à l'humanité.

Ces divers types d'écrits bibliques, bien que leurs réalités prophétiques étaient déjà réalisées, Jésus les a utilisés pour apporter la connaissance du plan du salut, qui est manifesté en lui aux disciples. L'objectif étant de les rendre apte à proclamer à l'humanité la bonne nouvelle du salut qui désormais se trouve, pour tous, en lui (*Christ*).

À l'instar de la loi cérémonielle qui n'a plus de raison d'être mais qui demeure dans la parole de Dieu comme étant une base de connaissances destinée à fortifier le peuple de Dieu, il en est de même pour les textes qui portent une prophétie qui s'est déjà réalisée.

Les expériences, la vie, les connaissances des hommes ayant vécu dans les temps bibliques, nous sont laissés, à nous qui vivons à la fin des temps, en vue de nous servir d'exemple (*de témoignage*) afin que nous puissions marcher droit dans les voies du Seigneur.

Ce qui suit nous renseigne : « *Frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous été sous la nuée, et qu'ils ont tous passé au travers de la mer ; [...] Mais Dieu ne mit point son affection en la plupart d'entre eux ; car ils tombèrent morts dans le désert.*

**Or, ces choses sont arrivées pour nous servir d'exemple, afin que nous ne désirions point de mauvaises choses, comme ils en désirèrent. Ne devenez donc point idolâtres, comme quelques-uns d'entre eux, selon qu'il est écrit : Le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour danser.**

*Ne commettons point fornication, comme quelques-uns d'entre eux commirent fornication ; et il y en eut vingt-trois mille qui périrent en un même jour. Et ne tentons point le Christ, comme quelques-uns d'entre eux le tentèrent ; et ils périrent par les serpents.*

*Et ne murmurez point, comme quelques-uns d'entre eux murmurèrent ; et ils périrent par l'exterminateur. Or, toutes ces choses leur arrivaient pour servir d'exemple ; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps. » [1 Corinthiens 10 versets 1, 5-11, Bible Ostervald].*

Ici les expériences de la vie du peuple de Dieu ayant vécu dans les temps bibliques, nous sont laissés comme un témoignage.

Cette connaissance est destinée à nous fortifier et nous permettre de ne pas errer comme eux ont pu le faire.

Forts de tout ce que nous venons d'étudier nous comprenons que tout livre qui présente des prophéties, donc des rêves et des visions qui ce sont déjà réalisés, ne fait plus partie des livres prophétiques mais deviennent des connaissances destinées à fortifier le peuple de Dieu.

Continuez-les considérés comme étant encore prophétiques seraient oubliés qu'elle est la réalité étymologique de mot prophétie.

*Le terme **prophétie** est tiré du mot Grec ancien « προφητεία (prophēteía) » et a été repris en latin par le mot **prophetia**.*

*Ce mot, dans ses deux racines étymologiques qualifie un message destiné à prédire des choses devant se produire et qui sont présentés sous l'inspiration d'une divinité.*

*Dans la Bible c'est, nous l'avons vue, l'Esprit de Dieu qui donne, au nom du Seigneur, les prophéties, dont les bases sont les rêves et les visions.*

Une prophétie ou un texte prophétique n'a de raison d'être que le temps que les événements qu'il présente, de la part du Seigneur, ne se sont pas réalisés. Une fois la révélation que porte la prophétie se matérialise dans la réalité cette dernière devient caduque.

Ainsi, un livre qui peut porter l'estampille de la prophétie doit présenter des révélations devant encore se réaliser. Tout livres qui met en exergue des prophéties déjà réalise, devient un livre du domaine de la connaissance, car ne remplit plus les critères de la prophétie.

Pour continuer je vous dirais que le Seigneur a établi un équilibre afin que nous puissions considérer les révélations qu'il nous donne.

Voici ce que nous pouvons apprendre à ce propos : « **Les choses cachées sont à l'Éternel, notre Dieu ; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi.** » [Deutéronome 29 verset 29, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce qui suit : « *Il leur dit : « Ainsi donc, tout spécialiste des Écritures qui devient disciple du royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.* » [Matthieu 13 verset 52, Nouvelle Bible en Français Courant].

Nous découvrons que les choses cachées, donc celle que le Seigneur n'a pas encore révélée, qui sera donc présenté dans une prophétie, sont hors de notre portée, car elles sont au Seigneur.

A contrario, les choses révélées, son à nous son peuple et à nos descendants. Afin que nous puissions oeuvrer de façon efficace, pour lui, le Seigneur veut que nous puissions allier les choses nouvelles, donc celle qui étaient jusque-là cachés, aux anciennes.

Pour ce faire, comme nous l'avons déjà vue, le Seigneur donne à son peuple deux dons complémentaire, mais distinct. Celui de prophétie pour recevoir les nouvelles révélations qu'il nous donne et le don de connaissance afin de maîtriser les anciennes.

## 5 Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Esprit de prophétie* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour

**P**our commencer cette partie, je vous dirais, qu'en vue d'être efficiant dans cette thématique, car délicat vis-à-vis des adventistes du septième jour, j'ai dû d'abord développer tout ce qui précède.

Sans cette démarche, ce que je vais maintenant présenter aurait pu, selon moi, ne pas être audible aux membres de cette religion, car il porte une ornière les empêchant de voir la vérité. La doctrine de l'Église adventiste du septième jour qui est incriminée dans ce chapitre est elle ou cette religion présente tous les écrits de sa défunte prophétesse comme étant tous de nature prophétique et sont présentée comme étant « *l'Esprit de la prophétie* ».

Fort de cette malversation de la prophétie cette religion se reconnaît comme étant « *l'Église du reste* », la seul qui soit, dans ces temps de la fin fidèle au Seigneur. Ce point, qui est la norme de la réalité de la prophétie au sein de l'Église adventiste du septième jour est d'importance car elle présente la base de foi fondamentale la plus grande que professe les membres de cette religion.

Cette doctrine est, selon moi, l'une des plus pernicieuses qui ait été établi, depuis l'oeuvre de l'Église catholique dans la chrétienté en matière de prophétie. Dans cette partie nous allons réformer cette doctrine. Mais avant d'en arriver à la réforme, à proprement dit, il est important de prendre en compte une réalité :

*Je ne m'attaque pas dans ces lignes ou dans ce chapitre à Mme White ou à son œuvre littéraire, ou à sa qualité de prophétesse du Seigneur car elle l'a, de son vivant, servit avec zèle.*

*Ma conviction est qu'elle a été une prophétesse et fidèle servante du Seigneur et ces livres ont été inspiré par l'Esprit de Dieu.*

*Mon combat se porte contre certaines doctrines que les hautes autorités adventistes du septième jour ont instituées et par lesquels ils ont falsifié ce que Mme White Prophéssait.*

Pour commencer je vous dirais que sachant qu'*Ellen G. White* a été une prophétesse de Dieu, il est vrai que la tentation de placer tous ces livres comme étant prophétique est une erreur qui pourrait ce faire.

Néanmoins, nous avons déjà vu que le fait qu'un prophète ou une prophétesse est écrit un livre, celui bien qu'inspirer par l'Esprit de Dieu, ne soit pas d'office un livre prophétique, car il peut entre autres, être du type des Épîtres et être un fruit du don de connaissance.

Nous allons de ce pas découvrir ce qu'il en est réellement des écrits de la défunt prophétesse du Seigneur, *Mme Ellen G. White*.

Pour commencer découvrir ce texte qui présente la foi adventiste du septième jour en la matière : « **Croyances fondamentales des adventistes du septième jour n° 18. Le don de prophétie** : *Dans les Écritures, le prophétisme figure parmi les dons du Saint-esprit. Ce don est l'une des caractéristiques de l'Église du reste.*

**Nous croyons qu'il s'est manifesté dans le ministère d'Ellen White. Ses écrits parlent avec une autorité prophétique et procurent à l'Église encouragements, directives, instructions et répréhension. [...]** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Complétons avec ceci : « [...] *Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie* », a-t-il ajouté, faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, *Ellen White*. [...] »

[*Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Dans le premier texte, nous voyons que pour cette religion les écrits de *Mme White* « *parlent avec une autorité prophétique* » et sont présentés comme étant le don de prophétie.

Nous découvrons aussi dans le deuxième texte, que sans aucune ambiguïté que le dogme adventiste du septième jour a établi que les écrits d'*Ellen White* sont « *l'Esprit de prophétie* ».

Mais quand est-il vraiment ? Tous les écrits d'un prophète ou d'une prophétesse peuvent il faire partie de l'Esprit de prophétie.

Nous le verrons ! Pour faire la lumière sur ce sujet je commencerais par vous dire qu'en ce qui concerne *Ellen G. White*, sur qui le dogme adventiste est batit, la meilleure façon de savoir si ces écrits sont « *l'Esprit de prophétie* », il nous faut lire ce qu'elle déclare, elle-même, en la matière. Pour ce faire je vous invite à lire ce qui suit :

« [...] À Israël, Dieu expliqua : “Lorsqu’il y aura parmi vous un prophète, c’est dans une vision que moi, l’Éternel, je me révélerai à lui, c’est dans un songe que je lui parlerai.” [*Nombres 12 : 6*]. « [...] L’Église en ce temps sera en conflit, car Jean a vu Satan « allant faire la guerre au reste. »

L’apôtre Paul identifie les membres d’Église des derniers temps (l’Église du reste) comme « ceux qui gardent les commandements de Dieu » (*Apocalypse 12 : 17*), faisant donc d’eux une église qui garde les commandements.

Cette Église du reste a le « Témoignage de Jésus » qui est « *L’esprit de prophétie.* » (*Apocalypse 19 : 10*).

*Paul déclare que l’Église qui attend impatiemment la venue du Christ sera en retard si elle n’a pas de don (1 Corinthiens 1 : 7, 8). Elle sera bénie par le don de prophétie du Christ. [...]*

[...] Quand cette Église de la prophétie, l’Église adventiste du septième jour, est venue à l’existence au milieu des années 1800, une voix a été entendue parmi nous, disant :

« Dieu m’a montré dans une sainte vision. [...] » [*Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d’Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990*]. « *Introduction : Le don prophétique d’Ellen G. White* »].

Avant toutes choses avez-vous remarqué l’intitulé de ce texte ? Il est présenté comme étant : « *le don prophétique d’Ellen G. White* ».

Ce qui fait que les réalités présentées dans ce texte sont donc liées à la réalité du don de prophétie de *Mme White*.

*Mme White* déclare tout d'abord que quand il y a un prophète au sein du peuple de Dieu c'est en vision et en songe (*rêve*) que le Seigneur lui parlera. Ce qu'elle dit ne viens pas de ce qu'elle a établi selon son bon vouloir, mais de la Bible, car elle cité [*Nombres 12 : 6*].

Ce fais cohore ce que j'ai déjà présent en la matière.

Elle pose donc ici la base de la prophétie. En outre, plus loin ce texte renforce cette réalité, car elle en précise que quand cette Église de la prophétie, qu'est l'Église adventiste du septième jour a prit naissance ses fondations étaient basées sur une révélation qui avait été faite en vision et qui disait : « **Dieu m'a montré dans une sainte vision.** »

En outre, *Mme White* identifie le « **témoignage de Jésus** » comme étant « **L'esprit de prophétie** » et qu'elle présente aussi comme étant « **le don de prophétie du Christ** ».

Ainsi, elle présente « *L'esprit de prophétie* » comme étant rien d'autre qu'un autre nom donné au ministère des prophètes qui a pour base le « *don de prophétie* ».

En reliant tout cela avec la lumière du texte de [*Nombres 12 verset 6*] que *Mme White* utilise dans ce texte qui présente la base de la prophétie comme étant les rêves et les visions que le Seigneur donne à ces prophètes, nous comprenons, qu'à aucun moment ses écrit ou ceux d'un prophète ne peut être « *L'esprit de prophétie* ».

Cette réalité est encore plus claire, à la lecture du texte qui suit :

*« Le frère White parla aux gens des visions que Madame White avait reçues. Il leur expliqua en disant qu'elle commença à avoir des visions depuis qu'elle avait dix-sept ans. Il leur dit que bien que ses yeux étaient ouverts, et qu'elle semblait regarder quelque chose au loin, Madame White était absolument inconsciente de ce qui se passait autour d'elle et ne savait rien de ce qui lui arrivait. »*

Il se référa à [*Nombres 24 : 4 et 16*] qui parlent “de celui qui entend les paroles de Dieu, de celui qui voit la vision du Tout-Puissant, de celui qui se prosterne et dont les yeux s'ouvrent.” [...] Mais tandis que l'Église grandissait et que le temps passait, le Seigneur dans plusieurs visions successives révéla l'histoire du grand conflit dans les grands détails. Et Madame White l'a réécrite entre 1870 et 1884.



[...] *Madame White ne se référerait pas souvent dans les détails concernant sa condition pendant qu'elle était en vision, mais à une occasion, elle a dit : "Ces messages ont donc été donnés pour justifier la foi de tous, que dans ces derniers temps, nous pouvons faire confiance à l'esprit de prophétie."*

Comme l'œuvre de Madame White s'est développée, elle peut être testée par ses résultats. "Vous les reconnaîtrez à leurs fruits." Mais il faut du temps au fruit pour se développer, et le Seigneur au début donna des preuves en rapport avec le don des visions qui aidèrent les gens à croire.

[...] *À d'autres occasions, tandis que Madame White priait, parlait ou écrivait, elle recevait des visions. Ceux qui étaient autour d'elle ne savaient rien de la vision, à moins qu'il y ait eu une pause quand elle priait ou parlait en public. Une fois, elle écrivit :*

*"Une fois que j'étais engagée dans une prière sincère, je n'étais plus consciente de ce qui se passait autour de moi ; La salle était remplie de lumière, et j'entendais un message adressé à une assemblée qui semblait être la Conférence générale." [...]*

Ainsi, on peut voir que de plusieurs manières, la messagère du Seigneur a reçu des informations et des instructions à travers des visions pendant le jour ou pendant la nuit.

C'est à partir d'un esprit éclairé que la prophétesse parla et écrivit, transmettant le message d'instruction et d'information au peuple. [...] » [*Conseils à l'Église d'Ellen G. White – parties : « La vision du grand conflit entre Christ et Satan », « Comment la lumière est venue au prophète » Tiré du site : <https://m.egwwritings.org/fr/book2>*].

Ce texte nous présente la réalité du don de prophétie que *Mme Ellen G. White* avait en tant que prophétesse du Seigneur.

Son don de prophétie était surtout basé sur les visions que l'Esprit de Dieu lui donnait, néanmoins elle avait aussi des rêves. Pour le découvrir voir partie intitulé « *Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour désacralisant les rêves et les visions* ». Il nous est dit que le don de prophétie de *Mme White* à commencer alors qu'elle n'avait que *17 ans*.

Durant ces visions elle était généralement dans un état d'inconscience, qui faisait qu'elle était déconnecté de la réalité et ne percevait rien de ce qui l'entourait ou de ce qui lui arrivait.

Ces visions pouvaient la saisir n'importe où, et ceux qui l'entouraient pouvaient ne pas percevoir quand en avait, mais dans les cas où elle parlait ou priait en public cette réalité était manifeste, car des pauses inattendues se faisant dans ce qu'elle présentait et l'on constatait qu'elle n'était plus consciente de ce qui l'entourait.

Il nous est présenté un épisode où elle était entrain prier et où elle vit la salle où elle se trouvait se remplir de lumière et elle entendit un message destiné à la haute autorité adventiste du septième jour.

Pour présenter cet état d'inconscience, dans lequel se trouvait son épouse *Ellen White*, son mari James, la présenta comme étant celle qui entend les paroles de Dieu, celle qui voit la vision du tout-puissant alors qu'elle a les yeux ouverts.

Nous découvrons aussi que c'est par le biais de divers visions que *Mme White* reçut les bases du grand conflit, ici nous comprenons que c'est la lutte titanesque qui oppose Satan et ces démons, au peuple de Dieu et aux saints anges et au Seigneur qu'il s'agit.

Nous apprenons aussi qu'elle recevait des révélations du Seigneur dans des visions qui apportent des informations et des instructions qui lui étaient données de jour comme de nuit.

Il est aussi précis que c'est par le don des visions – donc par extension les rêves, car les deux sont liés [*Nombres 12 verset 6*] –, que le Seigneur donne des preuves, qui aident les gens à croire. Ce qui sous-entend que sans les rêves et les visions, la foi est bancal.

Ce qui incombe qu'en ces temps les derniers que nous vivons, les visions et par extension les rêves doivent avoir une place prépondérante au sein du peuple de Dieu. *Ellen G. White*, nous appelle aussi à faire confiance à l'esprit de prophétie, qui ici est présenté comme ayant comme base les visions et les rêves.

Nous avons aussi découvert que les instructions que *Mme White* recevait du Seigneur, qui l'était surtout en en visions, une fois reçue elle transmettait ces messages d'instruction divine au peuple de Dieu.

Ce faisant, nous comprenons bien que de telle instruction, ne peuvent provenir d'une prophétesse ou d'un prophète qui est mort.

Pourtant c'est ce que professe en cette génération le dogme adventiste du septième jour.

Pour en savoir plus voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *L'œuvre de nécromancie de l'impudique corruptrice* ».

Tout ceci nous présente le non-sens de la doctrine qu'a établie en cette génération l'Église adventiste du septième jour qui présente « *l'Esprit de la prophétie* » comme étant les écrit de *Mme White*.

D'autant que cette religion se réclame d'avoir comme base de foi les enseignements que leur défunte prophétesse leur a laissés. Alors qu'a contrario, cette dernière, nous l'avons vue présente « *l'Esprit de la prophétie* » comme étant le « *don de prophétie* », qui lui a pour base les visions et les rêves que reçoivent les prophètes du seigneur.

Pour continuer, je vous dirais que les réalités qui étaient celles du don de prophétie d'*Ellen G. White* et qui se manifestaient par les visions et les rêves qu'elle recevait de l'Esprit de Dieu que nous avons vu plus haut est conforme a ce que la parole de Dieu a établi.

L'étude qui suit et qui est tirée de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* » démontre la véracité de cette thèse. Commençons.

[...] Le premier point que nous allons étudier est l'un de ceux que notre texte de base nous présente et que nous allons revoir.

Ceci nous renseigne : « *Et je tombai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu. -*

**Car le témoignage de Jésus est l'esprit de la prophétie. »**  
[*Apocalypse 19 verset 10, Bible Louis Segond*].

Dans ce texte de l'apocalypse, nous voyons, que tout comme Jésus le fit durant sa vie terrestre, ici encore son témoignage est lié à la gloire qui doit être portée à Dieu, et à lui seul.

En outre, nous avons découvert que ce sont les serviteurs de Dieu – ici, présentés comme étant les frères de l'apôtre Paul – qui ont (*autrement dit observent*) le témoignage de Jésus.

Afin de comprendre de qui l'ange parle, je vous invite à lire ce texte : « *Mais il me dit : Garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. Adore Dieu.* » [*Apocalypse 22 verset 9, Bible Louis Second*].

C'est donc des prophètes dont il est fait mention dans le texte vue plus haut, ce sont eux qui sont en charge du témoignage de Jésus.

Ainsi, en faisant la synthèse de tous ce que nous venons de découvrir nous comprenons que le « *témoignage de Jésus* », qui est aussi appeler « *l'Esprit de prophétie* » se matérialise par le fait que Christ donne au prophète des révélations.

En outre, le terme « *Esprit de la prophétie* » présente l'oeuvre du Saint-Esprit prenant les nouvelles révélations auprès du Seigneur pour les révéler au peuple de Dieu, plus précisément à ses prophètes.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est pousser par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu.* » [*2 Pierre 1 versets 20-21, Bible Louis Second*].

Nous découvrons ici que c'est le Saint-Esprit qui inspire aux hommes des messages prophétiques.

Comme ces hommes sont ceux désignés par le Saint-Esprit pour apporter les prophéties, se sont donc des prophètes (*ou des prophétesses*).

Hormis cela, pour une meilleure compréhension des bases de la prophétie, qui est gérée par l'Esprit de Dieu, il convient de lire aussi ce texte des plus importants :

« **J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les supporter maintenant.**

*Quand le défenseur sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir.*

**Il révélera ma gloire parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera.** *Tout ce que le Père possède est aussi à moi ;*

*Voilà pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera. [...] Jésus leur répondit : « Vous croyez juste maintenant ? » [Jean 16 versets 12-15, 31, Bible Segond 21].*

Ici ont été posées les bases du témoignage de Jésus. Avant tout, il ne faut pas perdre de vue que durant son pèlerinage sur cette terre, porter la Parole de son Père aux hommes, plus précisément à ses élus, a été l'essence même de son témoignage.

Bien que le terme témoignage ne soit pas clairement explicité dans ces versets, nous comprenons que nous sommes dans le même contexte et c'est le Saint-Esprit qui reprend la mission qui était celle de Jésus, du temps où il était sur terre, à savoir présenter au peuple de Dieu la parole de l'Éternel.

Néanmoins, bien que ces paroles soient de Dieu le Père et que ce soit l'Esprit de Dieu qui en soit le dépositaire, elles sont néanmoins présentées comme étant de Jésus, c'est donc bien de son témoignage qu'il s'agit. Afin de bien comprendre la portée de ce témoignage qui nous vient de Jésus et surtout comment il se manifeste et est formé, nous avons de précieux indices dans ce texte.

Il nous est dit que comme le peuple de Dieu – à qui Jésus s'adresse à ce moment précis – n'était pas apte à maîtriser (*à porter*) ses paroles, c'est pour cela que la charge a été confiée au Saint-Esprit de les leur révéler par la suite.

Sa mission en la matière fut dès lors de prendre les nouvelles révélations de Jésus – présenter ici comme étant ce qui est à lui – en vue de nous les apporter. Ces Révélations Jésus les tient lui-même de son Père, mais il en est le garant. En parlant du témoignage de Jésus, on fait donc allusion aux nouvelles révélations que Dieu fait, en Jésus et par le biais du Saint-Esprit, à son peuple.

Maintenant que nous maîtrisons ce qu'est le « *témoignage de Jésus* » aussi appeler « *l'Esprit de la prophétie* », nous allons découvrir comment il se matérialise concrètement. Pour ce faire lisons ceci :

« *Et il dit : "Écoutez bien mes paroles ! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai.* » [*Nombres 12 verset 6, Bible Segond 21*].

La base du don de prophétie, c'est les rêves et les visions, ils sont le moyen par lequel le Seigneur a établi qu'il parle à ses prophètes [...] Nous voilà arrivés à la fin de cette petite étude tirée de mon autre livre.

Pour continuer, je vous dirais qu'il est important de remarquer que dans [*Apocalypse 19 verset 10*], il n'est pas fait mention de « *l'Esprit de la prophétie* » comme étant l'inspiration que l'Esprit de Dieu donne à un seul prophète ou à une unique prophétesse.

Tout au contraire nous avons vu que « *l'Esprit de la prophétie* » était la vérité révélée par Jésus, et qui inspire les prophètes.

Il est à noter que c'est quand la révélation que le prophète présente comme venant du Seigneur se réalise que le titre de prophète lui est accordé [*Deutéronome 18 versets 21-22*].

Il est vrai que *Mme Ellen G. White* était de son vivant une prophétesse du Seigneur et qu'en tant que telle le Seigneur lui a inspiré des écrits prophétiques. Néanmoins « *l'Esprit de prophétie* » ne peut en aucun cas être que ces écrits à caractère prophétique. « *L'Esprit de prophétie* » étant la capacité que le Saint-Esprit donne aux prophètes de recevoir de nouvelle révélation de Dieu, il regroupe donc tous les écrits, passé, présent et à venir qui présente des révélations devant se réaliser et que les prophètes ont reçu où recevront.

En outre nous l'avons vue, ce n'est pas parce qu'un prophète ou une prophétesse a écrit un livre que ce dernier est obligatoirement du type prophétique, car il (*elle*) peut avoir, en plus du don de prophétie celui de connaissance et écrire des livres qui sont du type des Épîtres.

Forts de tout ce que nous avons déjà étudié jusque-là nous comprenons que seuls les livres qui présentent des révélations en rêve(s) ou en vision(s) qu'un prophète ou une prophétesse a écrit peuvent être retenu en tant que livres prophétiques.

Généralement, l'épître est le type d'écrit par excellence des écrivains spirituels, y compris *Ellen G. White*. Quand je regarde les différents livres qu'elle a écrits et qui ont été traduits en français, je les place, dans leur majorité, dans la catégorie des épîtres.

Ainsi, les livres d'*Ellen G. White*, qui n'ont pas pour vocation de présenter des rêves et/ou des visions qu'elle a eues, sont certes inspirés par l'Esprit de Dieu, mais ne sont pas des livres de « *l'Esprit de prophétie* », mais sont les fruits du don de connaissance.

Fort de tout ce que nous venons de voir, une réforme devra donc être fait au sein du dogme adventiste du septième jour, en ce qui concerne le terme « *l'Esprit de prophétie* ».

Ce terme ne pourra désormais plus englober toute l'oeuvre littéraire de *Mme White*, mais prendra en compte que ces livres qui contiennent des rêves et des visions, qui ne se sont pas encore réalisés.

Ce faisant, tous les écrits de *Mme Ellen G. White*, qui présentent des choses reçues en rêve(s) et/ où en vision(s) et qui se sont déjà réalisés, ne font plus partie de la prophétie (*dans le sens choses devant se réaliser ou à venir*), mais sont devenu des enseignements, gérés par le don de connaissance.

En outre, comme la majeure partie des livres de *Mme White* édités n'entre pas dans le canevas de l'Esprit de prophétie ce terme ne pourra donc plus être utilisé pour présenter l'ensemble de son oeuvre.

Tout enseignement ou base de gestion adventiste du septième jour qui déclare jusque-là que les écrits de *Mme White* sont « *l'Esprit de prophétie* » doivent être abrogés.

À la place il faut que ces livres qui sont éligibles, soient reconnus, de façon individuelle, comme faisant partie de « *l'Esprit de prophétie* » et non comme étant « *l'Esprit de prophétie* ». Cette appellation, nous l'avons vue, étant réservée à tous les livres des prophètes qui porte des révélations qui ne se sont pas encore réalisés.

Pour continuer je vous dirais que si les écrits d'*Ellen G. White* étaient à eux seuls la base de « *l'Esprit de la prophétie* », qui nous l'avons vue pour base le don de prophétie, ce serait le signe que le Seigneur se contredit, car il nous a révélé que dans les derniers temps tout son peuple aura la capacité de prophétiser [*Actes 2 versets 16-18*].

Mais nous savons que la parole du Seigneur n'est point en cause car elle est éprouvée et inébranlable. Le souci vient donc de cette doctrine adventiste du septième jour présentant les écrits de leur défunte prophétesse, *Ellen G. White* comme étant « *L'esprit de prophétie* ».

Cette doctrine est la colonne vertébrale de cette religion, qui l'utilise pour faire valoir, selon elle, qu'elle est « *l'Église du reste* ».

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* », j'ai déjà démontré, que cette religion, n'est pas éligible pour être « *l'Église du reste* ».

Dans ce même chapitre que je viens de cité, je vous ai aussi démontré que la doctrine adventiste du septième jour la présentant comme ayant « *l'Esprit de la prophétie* », est antibiblique.

Comme nous venons de le voir cette doctrine ne vient ni des écrits d'Ellen G. White ni de la Bible, c'est donc une doctrine de démon, selon les bases établies dans [*1 Timothée 4 versets 1-5*].

Pour poursuivre, je vous dirais que, bien que tous les écrits d'Ellen G. White n'entrent pas dans le canevas prophétique, elle a, rempli de son vivant les critères d'éligibilité d'une prophétesse. Ses œuvres, ainsi que celles de sa famille, étaient empreintes d'abnégation, d'esprit de sacrifice et étaient destinées à faire avancer l'œuvre de Dieu.

C'est ce même zèle que nous retrouvons en lisant les récits des prophètes des temps bibliques. Dieu les appelle et ils laissent tout ce qui jusque-là formait leurs univers pour partir le servir.

De sorte que le prophète fidèle à Dieu était et sera amené à œuvrer là où Dieu l'appelle. *Ellen G. White* a été une femme inspirée par l'Esprit de Dieu et qui a marché en conformité avec toutes les visions et rêves qu'elle a reçus.

A contrario des œuvres de *Mme White*, en ce siècle, tout en disant marcher comme elle l'Église adventiste du septième jour bafoue tout ce en quoi elle croyait et professait. Je vous présente cette réalité dans mon autre livre et au chapitre présenté plus haut.

Il ne faut plus que les écrits de *Mme White* soient utilisés de façon inique par la religion adventiste du septième jour, qui étant en manque de prophète, cherche à justifier sa nudité en établissant via les écrits de la servante du Seigneur des doctrines iniques. Maintenant ces points actés, intéressons-nous à un autre problème de doctrine antibiblique que prône le dogme adventiste du septième jour et qui est aussi attaché à « *l'Esprit de prophétie* ». Pour ce faire lisons avant tout ce texte :



« **Autorité et fonction du Manuel d'Église** : [...] *Les normes et pratiques de l'Église reposent sur les principes des Saintes Écritures.*

**Ces principes, soulignés par l'esprit de prophétie, sont énoncés dans ce Manuel d'Église et doivent être appliqués dans tous les domaines concernant la gestion administrative et le fonctionnement des Églises locales.** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Ici le terme « *Esprit de prophétie* » est présenté, par l'Église adventiste du septième jour comme servant à mettre en lumière « *les principes des Saintes Écritures* ».

Ce qui est présenté ici est un non-sens biblique, car « *l'Esprit de prophétie* », nous l'avons déjà vue, n'a pour seul but que de présenter de nouvelle révélation que le Seigneur donne à ces prophètes, et a pour fondement le don de prophétie qui a pour base les rêves et les visions que l'Esprit de Dieu donne à ses serviteurs.

Nous l'avons vu, le don spirituel qui met en exergue la parole de Dieu c'est celui de connaissance. Ce faisant, cette phrase n'a donc pas de raison d'être, car présente une doctrine pernicieuse, il faut que ce texte ainsi que tous ceux de ce type qui ont été instituer dans le Manuel Église ou dans le dogme adventiste du septième jour soient l'enlever.

À la place du terme « *l'Esprit de prophétie* » il faut que quand il s'agit d'enseignements ou de règles qui ne sont pas directement liés aux rêves ou aux visions devant encore se réaliser, préciser que ce sont des conseils de gestion que nous laisse *Mme White*.

On peut aussi préciser, si besoin est, que l'Esprit de Dieu lui a inspiré ces principes de gestion ou ces enseignements, par le biais du don de connaissance qu'elle avait.

Pour finir, je vous dirais qu'en plus du don de prophétie, l'Éternel avait aussi donné à *Ellen G. White* le *don de connaissance*, ainsi que celui d'*enseigner*.

Mais ces deux dons – qui sont pourtant les bases du plus grand nombre de ses livres – ont été présentés par l'Église adventiste du septième jour comme étant *le fruit du don de prophétie*. Ce qui est nous, venons de la voir, une grosse erreur !

## 5.1 Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Église du reste* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'il n'y a pas plus aveugle que celui qui a la certitude que sa philosophie et les œuvres qu'il réalise sont uniques et que nul autre, selon lui, ne peut faire ce qu'il fait. Ceux qui ont de telle philosophie ont généralement une vision étriquée. Cette réalité nous la trouvons dans le texte qui suit :

**« Jean lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse des démons en ton nom ; et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit pas. Ne l'en empêchez pas, répondit Jésus, car il n'est personne qui, faisant un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Qui n'est pas contre nous est pour nous. »**  
[Marc 9 versets 38-40, Bible Louis Segond].

Ici, la leçon que je retire est que les disciples pensaient être les seuls à avoir la connaissance des choses de Dieu, car Jésus marchait à leurs côtés, ils croyaient que seul ce qu'ils professaient étaient la vérité.

Pire ils croyaient venu qu'ils avaient un monopole, et ce faisant, que nul autre qu'eux, ne pouvait porter le label de serviteur de Dieu.

Leurs réactions nous démontrent ces réalités, car le fait d'avoir voulu empêcher à cette personne de parler de Jésus, à cause du fait qu'il ne marchait pas avec eux, donc ne professait pas totalement les mêmes convictions qu'eux, le démontre.

Combien les disciples durent ils être surpris quand Jésus justifia cet homme en leurs demandants de ne pas l'empêcher de prêcher en son nom, et cela malgré le fait qu'il faisait bande à part.

Souvent, dans la vie à cause d'une bénédiction spéciale que le Seigneur nous fait, nous en venons à être sectaire. Cette réalité nous le retrouvons dans les écrits de l'Église adventiste du septième jour qui reconnaît que leur religion est « *l'Église du reste* ».

Ce qui est un mensonge éhonté, mais, avec le temps cette religion a fini par croire en cette doctrine, nous le verrons. Souvent nous avons une mise en place une philosophie qui guide nos vies et que nous pratiquons au quotidien mais qui restreint la réalité, néanmoins avec le temps nous finissons par pensée que c'est la seule façon de faire.

**Exemple :** *je suis un Antillais, un descendant d'esclaves. Durant des siècles mon peuple a été déraciner de l'Afrique, en vue d'être disséminé sur toute la surface du globe.*

*Ceux qui ont pratiqué ce crime abject, avaient la philosophie qu'un noir n'avait qu'une valeur pécuniaire et ne pouvait de ce fait pas prétendre à vivre en liberté.*

*Ces négriers, ainsi que tous ceux qui avaient des esclaves étaient souvent de « bon » chrétiens, mais comme l'Église catholique avait reconnu l'esclavage comme étant normal, ainsi tout un chacun achetait et utilisait les esclaves comme on achète et utilise des bêtes de somme.*

*En cette génération où, par la grâce de Dieu, de telle abomination ont généralement cessé, il nous reste des leçons à tirer de ces épisodes des plus malheureuses de l'histoire. L'une d'elles est qu'il nous faut être très prudent dans les convictions qui sont les nôtres dès lors où ils discriminent d'autre être humain, ou nous positionne comme leur étant supérieur.*

C'est le cas de la doctrine de l'Église adventiste du septième jour qui déclare qu'elle est « *l'Église du reste* ».

Pour vous présenter cette réalité, je vous invite à lire l'étude qui suit et qui est un extrait tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* ».

Cette étude présente d'abord les bases qui qualifie « *l'Église du reste* », puis démontre le caractère sectaire et antibiblique de la doctrine que le dogme adventiste du septième jour a institué en la matière. Pour commencer notre étude je vous invite à lire ce texte :

« *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* »  
[Apocalypse 12 verset 17, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons dans ce texte les bases qualifiant le peuple fidèle du Seigneur à vivre dans les derniers temps. Ici les membres du peuple de Dieu sont désigné par le nom de « *reste de la postérité de la femme* », qui généralement est qualifié « *d'Église du reste* ».

Nous retrouvons dans ce texte les critères de « *d'Église du reste* ».

Le premier point est que ceux qui en font partie, gardent les commandements de Dieu (*donc sa Sainte loi*).

Le deuxième critère est qu'ils ont le témoignage de Jésus. Un témoignage est le fruit de ce que nous professons.

Nous avons déjà vu que le témoignage que Jésus portait consistait, quand il était sur terre à faire connaître la parole de son Père.

Ce témoignage avait pour but de faire connaître aux hommes le nom de l'Éternel Dieu afin qu'il soit glorifié.

Ainsi comme il nous est dit que « *l'Église du reste* » garde le témoignage de Jésus, cela symbolise que ces membres observent ces enseignements. Pour la suite de notre étude, il est important de comprendre quel est le type d'enseignement du Christ que gardent ces élus devant vivre dans les derniers temps.

Au chapitre « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* », nous avons déjà étudié que le témoignage de Jésus-Christ qui est aussi appelé l'Esprit de la prophétie, consiste en ce que le Saint-Esprit prend au nom de Jésus-Christ, les nouvelles révélations prophétiques de Dieu le Père pour les amener aux prophètes.

Ces messages prophétiques sont confiés au prophète qui les reçoivent de l'Esprit de Dieu en rêve(s) et en vision(s).

Par ailleurs le Seigneur ne fait rien sans avoir révélé ses plans à ces serviteurs les prophètes et les prophétesses et ce qui les qualifie comme tels, c'est qu'ils ont reçu au minimum soit un rêve ou soit une vision qui se soit réalisé selon ce qu'ils avaient prophétisés.

Ceux qui voudraient redécouvrir ces réalités, je vous invite à lire le chapitre que je viens de présenter. Nous avons abattu, selon moi, un travail de titan en ce qui concerne la réalité de « *l'Esprit de prophétie* » et avons survolé celle présentant « *l'Église du reste* ».

Pour fortifier notre étude nous approfondirons maintenant cette thématique.

« *L'Église du reste* » a donc en son sein le don de prophétie, communément appelé « *l'Esprit de prophétie* » et observe aussi tous les commandements du Seigneur.

Dieu a institué la prophétie et sa sainte Loi pour guider et détourner son peuple des mauvaises voies : [*Proverbes 29 verset 18*].

Ces deux pôles sont donc d'importance, surtout la prophétie (*les rêves et les visions*) ! Dans [*2 Pierre 1 verset 19*], le Seigneur déclare que nous devons y faire attention comme à une lumière sûre destinée à nous guider. Ce faisant, le fait d'observer la prophétie est donc un gage de pérennité pour le peuple de Dieu.

En outre, dans [*2 Chroniques 20 verset 20*], la Parole de Dieu nous dit que ceux qui voudront réussir dans leur entreprise devront se confier dans leur prophète – donc dans les révélations que le Seigneur fait au prophète. *Je tiens à le marteler :*

*Ces révélations sont reçues entre autres en rêves et en visions.*

L'Église du reste a donc en son sein les connaissances lui permettant de gérer et les commandements de Dieu et les rêves et les visions, qui sont les bases de la prophétie.

Hormis tout cela voici encore comment dans le langage prophétique « *le reste fidèle de Dieu* » est présenté :

*« Dieu n'a point rejeté son peuple, qu'il a connu d'avance.*

**Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Élie, comment il adresse à Dieu cette plainte contre Israël : Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont renversé tes autels ; je suis resté moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie ?**

**Mais quelle réponse Dieu lui fait-il ? Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal.**

**De même aussi dans le temps présent il y a un reste, selon l'élection de la grâce. [...] Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée.**

**Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés ;**

**Et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés.**

**En ce qui concerne l'Évangile, ils sont ennemis à cause de vous ; Mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel. »** [*Romains 11 versets 1-5, 25-29, Bible Louis Segond*].

Le reste fidèle de Dieu (*son « Église du reste »*), est comme vous le voyez formé de juifs, mais aussi de chrétiens issus du paganisme. Voici comment cette élection est présentée :

**« [...] Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. »** [*Apocalypse 5 versets 9-10, Bible Louis Segond*].

L'agneau immolé représente Jésus-Christ, qui par son divin sacrifice a racheté l'humanité [*1 Pierre 1 versets 13-21*], [*Philippiens 2 versets 5-11*], [*Hébreux 10 versets 1-24*].

« *L'Église du reste* » est donc constituée de tous ceux que Christ a rachetés par son sang et qu'il a mis à part. C'est en Jésus qu'ils deviennent un peuple [*Éphésiens 2 versets 11-22*].

Il est impérieux que vous compreniez que le reste de Dieu n'est pas une religion, car ceux présentés dans ces textes, comme ayant été rachetés par Christ sont de tout *peuple, nation, tribu, etc.* et Jésus a fait d'eux ceux qui régneront avec lui.

Nous retrouvons son peuple élu à ses côtés dans le texte qui suit :

**« Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts.**

*Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; Ils suivent l'agneau partout où il va.*

**Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; Et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles. »** [*Apocalypse 14 versets 1-5, Bible Louis Segond*].

Les rachetés de Christ ont plusieurs signes distinctifs dans ce texte :

*Ils sont avec lui où qu'il aille. Ils sont purs, point de mensonge ne s'est trouvé dans leur bouche.*

Le terme « *mensonge* » que nous trouvons dans ce texte représente le fait que les élus de Jésus-Christ n'aient pas transgressé la vérité.

Pour comprendre ce que signifie le mensonge, il faut prendre en compte le texte qui suit : « **Vous avez pour père le diable [...]**

***Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fond ; Car il est menteur et le père du mensonge.*** » [Jean 8 verset 44, Bible Louis Segond].

Celui qui pratique le mensonge ne se tient pas dans la vérité, qui est la Parole de Dieu [Jean 17 verset 17], et devient de par cela un enfant du démon [1 Jean 3 versets 1, 3-10].

Pour résumer ce que nous venons de voir.

Celui qui commet le péché transgresse la Loi de Dieu – qui est sa sainte Parole [Deutéronome 5 versets 1-22, (surtout le verset 22)] – et de par cela est considéré comme un enfant du diable, qui cherche à œuvrer pour lui. Son œuvre est représentée comme étant le mensonge.

A contrario, « *le reste fidèle de Dieu* », ne transgresse pas ses commandements, ne pratique donc pas le mensonge et a « *l'Esprit de prophétie (le don de prophétie)* ».

Fort de ce que nous venons de voir, quand nous survolons la chrétienté moderne, nous nous rendons compte que peu de religions remplissent les critères de « *l'Église du reste* ».

Peu d'entre elles peuvent présenter les preuves qu'elles gardent fidèlement les commandements de Dieu et ont en leur sein le don de prophétie. De cette minorité, se présentant comme éligible, se trouve l'Église adventiste du septième jour.

Avant de poursuivre, j'aimerais souligné, que nous venons de sortir de la première partie de notre étude, nous entamons maintenant la partie qui va nous permettre de comprendre, Bible en mains si l'Église adventiste du septième jour présente les bases qualifiantes à la fois de « *l'Église du reste* » et de « *l'Esprit de la prophétie* ».

Pour entamer cette nouvelle partie, je vous invite à lire, ce que professe cette religion en la matière, en lisant ceci :

**« Engagement baptismal n° 13 des adventistes du septième jour de 2015 : Acceptez-vous et croyez-vous que l'Église adventiste du septième jour « est l'Église du reste » de la prophétie biblique, où sont invitées et acceptées des personnes de toute nationalité, de toute race et de toute langue ?**

*Désirez-vous devenir membre de cette communauté locale de l'Église mondiale ? » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est à noter que l'Église adventiste du septième jour prône, non qu'elle fait partie de l'Église du reste, mais qu'elle *est l'Église du reste*.

Ce qui veut dire qu'elle est la seule Église à être agréée de Dieu comme telle et que seuls ses membres seront avec Jésus à son retour.

Cette doctrine baptismale adventiste oblige l'intéressé au baptême à confesser que l'Église adventiste du septième jour est l'Église du reste, ce qui d'office disqualifie les autres religions chrétiennes, ainsi que les juifs. Ainsi, elle n'essaie même pas de dissimuler ses prétentions de seule église fidèle de Dieu ayant son Esprit. De telles doctrines naît l'intolérance sectaire, et sont la source de bien des dérives.

*Souvent, ceux qui sont ainsi conditionnés finissent par répandre des bains de sang !*

La connaissance la plus élémentaire de la Parole de Dieu démontre que l'Église adventiste du septième jour à elle seule ne peut être l'Église du reste ; ce reste fidèle de Dieu est formé, comme nous l'avons vu, du peuple juif ainsi que des divers *peuples, religions, nations*, issus du paganisme.

Il est vrai qu'au sein de l'Église adventiste du septième jour se regroupent divers peuples issus du paganisme, néanmoins, tous les peuples issus du peuple juif ne se sont pas alliés à l'Église adventiste du septième jour, en la reconnaissant, comme étant l'ultime Église de Dieu.

Rappelons-le, le salut vient des Juifs en Jésus-Christ, et par le biais de la promesse que Dieu fit à Abraham [Jean 4 verset 22], [Galates 3], [Romains 11].



En proclamant qu'elle est l'Église du reste, l'Église adventiste du septième jour transgresse ouvertement la Parole de Dieu, en sous-entendant que toutes les autres dénominations chrétiennes et le peuple juif – les douze tribus – n'en font pas partie !

Alors qu'il est écrit que les Juifs sont les héritiers de Dieu en Abraham et que le peuple élu de Dieu est formé des Juifs et de tous ceux – venant des païens – qui se sont convertis en Jésus-Christ.

*Le reste de Dieu sera formé de toutes les races et de toutes les dénominations.*

Dès lors, le don de prophétie, signe distinctif de l'Église du reste, est donné pour l'édification de la totalité du peuple de Dieu et non pour un segment du peuple [1 Corinthiens 14 verset 22].

Ces critères d'intolérance et d'exclusion, que l'Église adventiste du septième jour a décrétés concernant les autres religions chrétiennes, ainsi qu'envers le peuple juif, fait ressortir son caractère sectaire.

Cette impression se transforme en réalité en lisant le chapitre « *Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice* » où je démontre que l'Église adventiste du septième jour en est venue à agir comme les sectes.

Maintenant ces points actés nous pouvons continuer à décortiquer la base doctrinale adventiste la présentant comme étant l'« *Église du reste* ».

En ce siècle, l'Église adventiste du septième jour se réclame comme étant la seule religion qui soit apte à être appelée « *l'Église du reste* », pourtant, voici sa base de foi en ce qui concerne les rêves et les visions :

**« Rêves et visions sont loin de constituer une source de communication fiable. En visions, la personne toute entière – physique et mental – est sous contrôle total d'un pouvoir qui la dépasse ;**

**Ce qui donc est communiqué vient en réalité de celui qui contrôle la personne.**

**Dans les rêves nous sommes davantage susceptibles d'être influencés par nos pensées du jour, ainsi que par les circonstances externes, et influences qui nous entourent.**

**En conséquence, de par leur nature, et par diverses sources, nous ne pouvons nous appuyer sur des rêves avec cette certitude que nous pourrions avoir avec des visions »** [*Visions and dreams their origin, nature, and utility*]. *A. The Advent Review, and Sabbath Herald, (ARSH) vol. 7, Feb. 28, 1856 February 28, 1856, de David Arnold (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Ici, sous la plume de *David Arnold* et par le biais du *Review and Herald* – qui est une revue née dans le terroir adventiste du septième jour –, cette religion signe la désacralisation des rêves et des visions.

*Arnold* les présente comme n'étant pas des sources fiables. Pour étayer cette théorie, il présente l'état de « *sous-contrôle total* » dans lequel peut se trouver celui qui a une vision.

De ce fait, pour lui, les images (*visions*) de celui qui est ainsi contrôlé viennent de celui qui le contrôle. N'ayant que deux puissances de ce type, Dieu ou le diable, cette religion ne pouvant pas parler ainsi du Seigneur, c'est donc du diable qu'il parle.

Pour cet auteur, ce contrôle peut venir de nos pensées, de circonstances extérieures et d'influences. *Ainsi, pour lui, les rêves ne seraient pas fiables à 100 %.*

L'Église adventiste du septième jour dit avoir basé sa connaissance sur la Parole de Dieu, pourtant alors qu'elle prône que « **rêves et visions sont loin de constituer une source de communication fiable [...]** », nous l'avons vu, la Bible, elle, affirme le contraire.

Notre étude nous a déjà permis de mettre en exergue la réalité intrinsèque qui lie à la fois *l'église du reste* à *l'Esprit de prophétie* qui a pour base les révélations que le Seigneur donne à ces prophètes à destination de son peuple.

Ces derniers ayant pour bases les rêves et les visions. Le Seigneur n'étant pas un fou, s'il a établi les rêves et visions comme base des messages prophétiques, il nous donne par là même la certitude, qu'ils sont fiables, sinon cela le ferait passer pour un fou.

Et nous le savons, le Seigneur est omniscient et est la sagesse magnifiée, ainsi sa parole prophétique, donc ces rêves et ces visions sont des sûrs messages à destination des êtres humains. Pour poursuivre, découvrons ce second texte qui est de la plume du même auteur :

« Les rêves sont produits à partir de trois sources :

**Premièrement, par la puissance du Saint-Esprit** qui agit sur les facultés mentales, imprimant sur les perceptions et la mémoire, par des figures ou autrement, l'intelligence que Dieu veut donner.

*Tel fut le rêve de Pharaon des sept vaches grasses et maigres par lequel Dieu communiqua la connaissance de l'approche de la famine ; aussi, le rêve remarquable de Nebucadnetsar de l'Image métallique.*

**Deuxièmement, par la puissance de Satan** ; comme dans les rêves dont Job parle au chapitre 7 : 14 : "Tu m'effraies par des rêves, et tu me terrifies par des visions."

**Troisièmement, par une multiplicité d'affaires.** Pendant les travaux, les soucis et les excitations de la journée, les organes mentaux se surchargent de pensées et ne sombrent pas dans le repos aussi vite que les organes externes ;

Par conséquent, les pensées sont plus ou moins actives et réelles à mesure que les facultés sombrent une à une dans le repos. C'est à cette source que l'on peut attribuer une grande partie de la masse entière des rêves. » [*Visions and dreams their origin, nature, and utility*A. The Advent Review, and Sabbath Herald, (ARSH) vol. 7, Feb. 28, 1856 February 28, 1856, de David Arnold].

Avant tout, je tiens à préciser que ce texte de *David Arnold* ainsi que le premier que nous venons de découvrir, bien qu'ils soient des textes historiques, je les aie récupérées, le 26 juillet 2021, sur le site « <https://m.egnwritings.org/en/book/1641.6202> ».

Ce site est l'un de ceux de l'Église adventiste du septième jour. Ce faisant, c'est donc une base de foi actuelle que véhicule cette religion.

Sinon, dans ce dernier texte, l'auteur, présente la base qui pour lui qualifie les rêves et classe ces derniers en trois catégories.

Ceux qui viennent du Seigneur, ceux qui viennent du démon et pour finir ceux qui sont dus à des réactions corporelles, qui pour l'auteur sont souvent causés par les soucis, les occupations, les excitations journalières.

Ainsi pour lui le gros des rêves que nous recevons, viennent des organes mentaux, donc du cerveau. Selon lui les organes mentaux utilisent la pensée pour ce chargé d'images durant la journée.

La répercussion est que durant le repos alors que le corps se relâche, le cerveau, lui, continue à oeuvrer et génère des images déjà accumulées durant la journée, et c'est ce qui, pour l'auteur, donne la plus grande partie des rêves que nous avons.

Dans sa thèse *M. Arnold* présente un texte biblique pour étayer le fait que, selon lui, le diable a la capacité de nous parler en rêve. Nous allons donc de ce pas le découvrir, en vue de voir ce qu'il en est.

Voici ce que stipule ce texte : « **Tu m'effraies par des rêves, tu m'assailles de visions.** » [*Job 7 verset 14, Bible Second 21*].

Quand on lit ce verset, qui présente la peur qui est liée à certains rêves et à certaines visions que Job avait, ont pourrait être tenté de penser que celui qui lui donnait ces images d'épouvante était le démon.

Pour connaître leur auteur il suffit de lire quelque ligne plus haut dans ce même chapitre biblique du livre de Job ce qui suit :

« **Mon Dieu, souviens-toi que ma vie est un simple souffle !** *Mes yeux ne reverront pas le bonheur. C'est pourquoi je ne me retiendrai pas. Je parlerai, dans la détresse de mon esprit ;*

*Je me plaindrai, dans l'amertume de mon âme.* » [*Job 7 verset 7 et 11, Bible Second 21*].

*Hum... SOS Houston nous avons un problème... Oui, car je n'ai pas la même lecture de ce texte que M. Arnold, car ici c'est à Dieu que Job s'adresse.*

Je vous invite à lire tout ce chapitre et vous verrez, qu'il présente le Seigneur comme étant la source de ces souffrances, y compris ces rêves et ces visions traumatisants. On pourrait penser que le Seigneur ne donne pas de rêves ou de visions qui pourraient traumatiser, pourtant ce fut le cas pour Nebucadnetsar, le roi de Babylone, le pharaon qui vécut du temps de Joseph (*qui fut vendu par ces frères*).

Pour découvrir ces rêves je vous invite à lire : [*Daniel 4 versets 1-2, 21-22*], [*Genèse 41 versets 1-8, 25-33*].

Ce fut aussi le cas du grand prophète Daniel, qui fut tellement chamboulé par ce type d'image qu'il avait reçue du Seigneur qu'il fut malade pendant plusieurs jours [*Daniel 8 versets 26-27*].

Afin de découvrir la réalité biblique des rêves traumatisant, donc les cauchemars, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » au chapitre « *Les cauchemars sont-ils des matérialisations démoniaques ou des messages divins cryptés ?* ».

Maintenant ce point acté poursuivons.

Avez-vous remarqué que dans son texte, où il présente les trois sortes de rêves et visions, *David Arnold* utilise les rêves que pharaon et Nebucadnetsar ont eus, pour présenter ceux qui viennent de Dieu, alors que pour mettre en lumière ceux qui viennent, selon lui, du diable il présente les rêves et les visions que Job a eus et qui l'ont traumatisé ?

Pourtant tous ces rêves étaient bien que cauchemardesque, du Seigneur ! Ainsi, comment prêté certain au Seigneur et d'autres au diable, sinon, parce que l'on est aveuglé par un esprit de confusion. [...]

Pour comprendre d'où l'Église adventiste du septième jour tire cette doctrine désacralisant les rêves et les visions, il nous faut en revenir à tout ce qu'enseigne l'Église catholique.

Pour ce faire, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » aux chapitres « *Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?* » et « *Les élèves inattendus du "saint" chevalier félon* ».

Ainsi, en considérant les bases présentées dans le *Review and Herald*, nous comprenons que la croyance adventiste du septième jour en ce qui concerne les rêves et les visions lui vient du dogme catholique qui l'a lui-même *héritée de l'idolâtre Macrobe*.

*Pire ! La base de la foi adventiste du septième jour, en la matière, est un quasi-plagiat des enseignements catholiques et de Macrobe.*

Comment considérer le fait que l'Église adventiste du septième jour qui se fait juge et délateur des errements des enseignements de l'Église catholique pratique ces doctrines ? Et cela, au détriment de ce que la Parole de Dieu préconise en matière de rêves et de visions.

Ainsi comme vous pouvez le constater, l'église adventiste du septième jour en est venu à pratiquer les doctrines catholiques en matière de rêves et de visions, donc de prophétie, et désacralisent par là même ces choses. Poursuivons !

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question :

*À vous qui me lisez, avez-vous conscience de l'organisation que devrait être celle d'une Église qui dit avoir le don de prophétie ?*

Pour le comprendre, il nous faut lire ce texte : « *Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. [...]* »

**Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent ; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise.**

**Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes ;**

**Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. [...]** »  
[1 Corinthiens 14 versets 24-25, 29-33, Bible Louis Segond].

Nous voyons que dans les Églises où l'esprit de prophétie est la base de culte, les services religieux sont faits en sorte que les prophètes puissent apporter à tout moment les révélations que Dieu leur a données.

Pour cela, l'Église est organisée en vue qu'il n'y ait pas de désordre et que chaque prophète ait un temps de parole.

Nous l'avons vu, le don de prophétie est l'une des bases destinées à préserver le peuple de Dieu de l'errance. Ce faisant, les Églises qui se réclament de ce don doivent être organisées afin que les révélations que Dieu donne à leurs membres, en *rêves* et/ou en *visions*, soient expliquées et partagées de façon collégiale.

Cette organisation devrait être encore plus renforcée au sein de « *l'Église du reste* » ayant comme colonne vertébrale les commandements de Dieu et l'Esprit de prophétie (*rêves et visions*).

Concernant l'Église adventiste du septième jour, ce n'est pas le cas, car bien que les commandements de Dieu soient la colonne vertébrale de leur foi, nous l'avons vu les rêves et les visions sont hors la loi dans son dogme.

Cette réalité est cependant en contradiction avec ce que cette religion prêche, car la foi adventiste du septième jour est basée sur *Ellen G. White* qui a reconnu de son vivant la validité des rêves et des visions comme étant la base de la prophétie.

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre. Maintenant que nous avons découvert les bases qualifiantes « *l'Église du reste* » et vue le non-sens de la doctrine adventiste en la matière entrons dans la partie de la réforme devant se mettre en place.

Pour commencer je vous invite à lire cet autre texte qui présente la base de foi de cette religion en la matière : « [...] **Ce n'est pas une simple organisation, ce n'est pas une simple dénomination.**

**Il s'agit de l'Église du reste de Dieu", a déclaré M. Wilson dans un discours aux délégués après sa nomination. [...]**

**"L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a fait à l'Église adventiste du septième jour" [...]** »

*[Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Il est à noter que ce que nous venons de lire est un discours du président des adventistes du septième jour, *M. Ted Wilson*.

Au vu de tout ce que nous venons d'étudier et de ce que nous avons déjà vu nous comprenons bien que l'Église adventiste du septième jour ne peut pas à elle seule être « *l'Église du reste* » du Seigneur son ultime peuple fidèle.

Nous l'avons vue ce précepte de cette religion sont des plus pernicious car elle disqualifie toutes les autres religions chrétiennes ou le peuple Juif comme pouvant aussi faire partie de « *l'Église du reste* ».

Ainsi, dans tous ces écrits cette religion devra désormais ne plus se présenter comme étant « *l'Église du reste* », ce qui peut éventuellement être mis en place est « *fait partie de l'Église du reste* ».

Néanmoins, pour être éligible il faudra que l'Église adventiste du septième jour puisse démontrer qu'elle remplit les deux points d'éligibilité de « *l'Église du reste* » à savoir garder les commandements du Seigneur et avoir en son sein le don de prophétie, donc un prophète vivant qui œuvre. Ce qui n'est pas le cas en cette génération.

Il est important de ne pas perdre de vue que le terme « *l'Esprit de la prophétie* » représente le fait que l'Esprit de Dieu apporte de nouvelle révélation au(x) prophète(s) en rêve(s) et /ou en vision(s), ce qui est présenté dans la Bible comme étant la prophétie.

Cette réalité nous démontre qu'un prophète ou une prophétesse mort(e) ne peut donc plus être éligible à de telles révélations venant de l'Esprit du Seigneur.

Il est à noter que, bien que la charge d'un prophète cesse après sa mort, néanmoins, quand il meurt, ses prophéties demeurent, sans pour autant que son don subsiste.

**Exemple :** *les écrits de l'apôtre Jean, et particulièrement le livre prophétique de l'Apocalypse, ont été légués au peuple de Dieu. Bien que la base de ces écrits prophétiques demeure, mais peut-on se réclamer d'avoir toujours son don, qui permettrait qu'il reçoive d'outre-tombe des révélations de Dieu en rêves ou en visions ? Bien sûr que non !*

*En sorte que nul ne peut se réclamer au moment présent du ministère prophétique d'un mort, pour justifier que son peuple détient le don de prophétie !*

*D'après l'étude réalisée, on peut affirmer qu'Ellen G. White – à la simple évocation de son nom ou de ses écrits – ne peut conférer à l'Église adventiste du septième jour le statut de lieu où se trouve le don de prophétie, simplement parce qu'elle a été, de son vivant, une prophétesse !*

*En effet, elle ne peut plus tenir ce rôle, qui a cessé à sa mort.*

Pour qu'il est prophétie il faut qu'il y est un où des prophètes(s), qui reçoivent des rêves et/ou des visions du Seigneur. En l'état, à l'heure qu'il est, l'Église adventiste n'ayant pas de prophète consacré, ne peut se réclamer avoir en son sein la prophétie.



Nous avons vu que tout en ce réclamant être « *l'Église du reste* », dont l'une des bases d'élection est la prophétie (*l'esprit de la prophétie*) l'Église adventiste du septième jour rejette les rêves et visions et reconnaît qu'ils ne sont pas fiables comme message venant de Dieu.

Une telle base doctrinale est une hérésie, car nous l'avons vue, la réalité de la prophétie consiste à ce que le Seigneur donne des rêves et des visions à ces serviteurs les prophètes.

D'autant que la base doctrinale adventiste sur les rêves et les visions étant un copier-coller des enseignements du dogme catholique qui est une doctrine que *Macrobe*, qui était un païen, a établi et qui est devenu la base de foi de cette religion en matière de rêve et de visions.

Cette doctrine catholique est la matérialisation littérale de l'attaque que la petite corne devait mener contre les temps, qui sont en fait ceux de la prophétie, et donc par extension ceux établit dans la réalisation des rêves et des visions.

Pour entrer en profondeur dans cette réalité je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité des temps prophétiques* ».

Nous comprenons que la belle et délicate épouse du Seigneur, qu'est censé être l'Église adventiste du septième jour ne peut pas continuer à copuler avec la bête à sept têtes et dix cornes, qui est aussi la petite corne (*l'Église catholique*) en professant sa base doctrinale.

Cette partie de la réforme est simple : il faut que cette religion en revient à ses anciens et bon sentier, et qu'elle redonne aux rêves et aux visions la place qui leur est du comme c'était le cas du temps des anciens adventistes du septième jour contemporain de *Mme White*.

Pour découvrir cette réalité je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* ».

Ainsi, soit les rêves et les visions retrouvent leur place au sein de cette religion, soit elle arrête de professer qu'elle a la prophétie ou l'Esprit de la prophétie, car sans eux ce n'est pas possible.

## 5.2 Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour, destinées à redonner au ministère des prophètes sa place

Il est vrai que quand certain adventiste du septième jour me lisent ils peuvent me prendre pour un hurluberlu qui ne présente que des arguties, et tenant de par mes écrits, appelant à la réforme leur religion, la place de l'adversaire et je les comprends.

Mais qu'à cela ne tienne, pour que vous autres adventistes du septième jour soyez aux claires avec ce que je dis, revoyons ce que déclara en la matière votre défunte prophétesse, *Ellen G. White*, sur qui votre dogme est batit. Pour ce faire lisons ceci :

« [...] À Israël, Dieu expliqua : “Lorsqu’il y aura parmi vous un prophète, c’est dans une vision que moi, l’Éternel, je me révélerai à lui, c’est dans un songe que je lui parlerai.” [*Nombres 12 : 6*]. Dieu veut que son peuple soit informé et éclairé, sachant et comprenant non seulement les temps dans lesquels il vit, mais aussi ce qui doit arriver.

« Car le Seigneur, l’Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. » [*Amos 3 : 7*].

Cela fait ressortir le contraste entre le peuple de Dieu “les enfants de lumière” [*1 Thessaloniens 5 : 5*] et le peuple du monde.

[...] Paul déclare que l’Église qui attend impatiemment la venue du Christ sera en retard si elle n’a pas de don (*1 Corinthiens 1 : 7, 8*).

Elle sera bénie par le don de prophétie du Christ. Il est donc clair, que dans le plan de Dieu, l’Église des derniers temps, lorsqu’elle est venue à l’existence, a dû avoir en son sein l’Esprit de prophétie.

Comme il est raisonnable que Dieu parle à son peuple dans les derniers jours de l’histoire de la terre comme il le fit à son peuple dans les siècles passés, lorsqu’il avait des besoins spécifiques. [...] »

[Édité par : *Le Comité de Publications des Écrits d’Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990*). « Introduction : *Le don prophétique d’Ellen G. White* »].

Ce texte est une mine d'informations :

*Tout d'abord Mme White dit que le Seigneur veut que son peuple soit éclairé et qu'il comprenne les événements qui se passent au temps présent comme dans l'avenir. En outre elle cite le texte biblique suivant : « Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. » [Amos 3 : 7].*

*Il est important de comprendre ce qui est dit ici en restant dans le canevas biblique que Mme White utilise en présentant (Nombres 12 : 6) qui établit les rêves et visions comme étant les moyens que le Seigneur utilise pour parler aux prophètes.*

*Comment vous adventistes du septième jour pourrez-vous comprendre ce que Dieu vous dit alors que vous n'en maîtriser pas la base de son langage par lequel il parle au prophète ?*

*Comment serez-vous éclairé sur les révélations pour ce temps ainsi que celle à venir, puisque Dieu vous parle mais vous ne comprenez pas ce qu'il vous dit ?*

*Ainsi, comme l'Église adventiste du septième jour ne maîtrise pas les bases de la prophétie, en cette génération, il n'y a donc aucune différence entre les membres de cette religion et le monde (ceux qui ne connaissent pas le Seigneur).*

*Fort de tout ce que nous venons de voir, la réalité est qu'en ne maîtrisant pas les rêves et les visions qui sont la base du don de prophétie vous adventiste du septième jour « qui attendez impatiemment la venue de Christ vous êtes en retard ».*

*Ce qui est le plus important dans tout ce que Mme White dit est que dans ces temps de la fin le peuple de Dieu, tout particulièrement l'Église adventiste du septième jour, car c'est de vous qu'elle parle, doit avoir en son sein l'Esprit de prophétie.*

*L'objectif étant qu'au temps marqué que Dieu puisse donner des révélations permettant de gérer des besoins spécifiques.*

Pour que les choses puissent changer il faut que l'Église adventiste du septième jour puissent redonner aux rêves et aux visions, ainsi qu'au don de prophétie et aux prophètes leur place légitime en son sein.

Maintenant tous ce point acté, attaquons-nous de façon concrète à ce point de réforme qui permettra que l'Église adventiste du septième jour, puisse prétendre faire partie de « *l'Église du reste* ».

Cette religion se reconnaît comme étant « *l'Église du reste* », dont l'un des points la faisant reconnaître est qu'elle a en son sein « *l'Esprit de la prophétie* » ce qui nous l'avons vue représente le ministère des prophètes qui sont guidés par l'Esprit de Dieu, mais elle n'a fait aucun plan pour former des prophètes.

Ce qui n'a pas de sens, car [1 corinthien 14 versets 22-25], à établi que les cultes des prophètes devaient être organisés et dans [Romains 10 versets 14-17], nous découvrons que la foi vient de ce que l'on entend et qu'il était important qu'ils y aient des envoyés qui enseignent.

En outre, en ce qui concerne les nouvelles connaissances spirituelles, voici ce que le Seigneur nous demande : « **Dans sa puissance, Dieu nous a donné tout ce qu'il faut pour vivre en lui restant fidèles.** *En effet, il nous a fait connaître celui qui nous a appelés à participer à sa gloire et à sa bonté. [...]*

**C'est pourquoi, faites tous les efforts que vous pouvez pour croire, et en même temps pour mener une vie honnête. Menez une vie honnête, et en même temps apprenez à connaître ce que Dieu veut.**

**[...] Voilà les qualités que vous devez posséder. Et si vous les possédez en abondance, vous serez actifs et vous serez capables de mieux connaître notre Seigneur Jésus-Christ.** » [2 Pierre 1 versets 3, 5, 8, Bible Parole de Vie].

Nous avons ici les bases de la croissance chrétienne et les fondements de ce qu'il faut mettre en place afin de servir de façon effICIENT le Seigneur. L'une de ces bases est d'apprendre à connaître ce que Dieu veut.

Pour ce faire il nous faut scruter sa parole et ces promesses, et l'une d'être elle présente son peuple des derniers temps ayant des rêves et des visions et prophétisant.

Ce qui suit nous renseigne sur cette réalité :

« *Dans les derniers jours, dit Dieu, je déverserai de mon Esprit sur tout être humain ; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des rêves.*

**Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, durant ces jours-là, je déverserai de mon Esprit et ils prophétiseront.** » [*Actes 2 versets 17-18, Bible Segond 21*].

Ici est présentée la réalité des derniers jours devant être en place au sein du peuple de Dieu. Nous sommes appelés à avoir des rêves et des visions de l'Esprit de Dieu, qui nous fera prophétiser. Ce faisant, nous devons chercher à nous former en vue de maîtriser ces choses.

Ce que je viens de vous présenter est d'importance, car sans formation, point de prophète qui maîtrise les rouages de la prophétie, donc des rêves et des visions. Pour devenir prophète, il faut qu'il y est une formation qui puisse se mettre en place, comme c'est le cas pour les pasteurs. Pour ce faire il nous faut en revenir aux fondamentaux, que le Seigneur a institué pour former les prophètes.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *L'Éternel lui dit : Va, reprends ton chemin par le désert jusqu'à Damas ; et quand tu seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie. Tu oindras aussi Jéhu, fils de Nimschi, pour roi d'Israël ; et tu oindras Élisée, fils de Schaphath, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place.*

[...] **Élie partit de là, et il trouva Élisée, fils de Schaphath, qui labourait. Il y avait devant lui douze paires de boeufs, et il était avec la douzième. Élie s'approcha de lui, et il jeta sur lui son manteau. Élisée, quittant ses boeufs, courut après Élie, et dit : Laisse-moi embrasser mon père et ma mère, et je te suivrai. Elie lui répondit : Va, et reviens ; car pense à ce que je t'ai fait.**

*Après s'être éloigné d'Élie, il revint prendre une paire de boeufs, qu'il offrit en sacrifice ; avec l'attelage des boeufs, il fit cuire leur chair, et la donna à manger au peuple. Puis il se leva, suivit Élie, et fut à son service.* » [*1 Rois 19 versets 15-16, 19-21, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, vis-à-vis, l'ayant vu, dirent : L'esprit d'Élie repose sur Élisée !**

**Et ils allèrent à sa rencontre, et se prosternèrent contre terre devant lui.** » [2 Rois 2 verset 15, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : **« Les fils des prophètes dirent à Élisée : Voici, le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous. Allons jusqu'au Jourdain ;**

**Nous prendrons là chacun une poutre, et nous nous y ferons un lieu d'habitation. Élisée répondit : Allez. Et l'un d'eux dit : Consens à venir avec tes serviteurs. Il répondit : J'irai.** » [2 Rois 6 versets 1-3, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : *« Élisée revint à Guilgal, et il y avait une famine dans le pays. Comme les fils des prophètes étaient assis devant lui, il dit à son serviteur : Mets le grand pot, et fais cuire un potage pour les fils des prophètes. L'un d'eux sortit dans les champs pour cueillir des herbes ; Il trouva de la vigne sauvage et il y cueillit des coloquintes sauvages, plein son vêtement.*

**Quand il rentra, il les coupa en morceaux dans le pot où était le potage, car on ne les connaissait pas. On servit à manger à ces hommes ; mais dès qu'ils eurent mangé du potage, ils s'écrièrent : La mort est dans le pot, homme de Dieu ! Et ils ne purent manger. Élisée dit : Prenez de la farine.**

**Il en jeta dans le pot, et dit : Sers à ces gens, et qu'ils mangent. Et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.** » [2 Rois 4 versets 38-41, Bible Louis Segond].

Dans les temps passer, on devenit prophète de père en fils où on était appelé à le devenir, comme ce fut le cas d'Élisée par élection.

Hormis cela les apprentis prophètes étaient avec leur instructeur et ils se retrouvaient tous au même lieu. Dans tous les cas, avant de devenir apte à servir il fallait passer par un apprentissage, qui demandait d'être, pour un temps soumis à un prophète déjà aguerri.

Cette réalité est manifeste dans le texte où les fils des prophètes voulurent agrandir leurs espaces de vie, ils ont dans un premier temps demandé à Élisée son avis et ont agi selon ces directives.

Nous voyons dans ces textes que les directives pour leurs gestions de vie et les enseignements sur leurs ministères étaient apporté aux apprentis prophète par leur instructeur et ce dernier obtempérait.

Cette réalité ressort bien dans le cas de « *la mort et dans le pot* », une fois la farine incorporé au bouillon, suite aux instructions d'Élisée, les fils des prophètes ont mangé, sans crainte, le breuvage.

Il n'y a pas eu de :

*Ha non pas moi, je ne mange pas, car je ne vois pas comment de la farine peut neutraliser du poison !*

Ils savaient qui était celui qui leur donnait ces instructions et lui était soumis, car le reconnaissait comme étant le représentant de Dieu sur terre et leur maître spirituel.

Sur cette même base de l'école des prophètes, dans la réforme de la doctrine présentant les bases de « *l'Église du reste* » que l'Église adventiste du septième jour a institué, il faudra que des écoles de prophètes soient montées.

En outre, pour que ces prophètes apprentis qui iront se former puissent être identifié au sein du peuple de Dieu, il faut que cette religion, puisse mettre en place un comité spécial qui sera destiné à identifier ceux qui ont le don de prophétie.

Une fois fait, il faudra former ces apprentis prophètes selon toutes les modalités bibliques instituer pour que le ministère des prophètes puisse ce faire de façon efficiante.

Il est important de prendre conscience que si des plans efficiant destiné à mettre en place des écoles, des manuels d'instruction, des cours ne sont pas mis en place la prophétie, donc la connaissance permettant de décrypter les rêves et les visions ne pourra pas être maîtrisé par les adventistes du septième jour.

Pourtant nous l'avons vue, l'un des signes des derniers est que le peuple de Dieu sera apte à maîtriser ces révélations du Seigneur car il leur parlera par ces biais [*Actes 2 versets 16-18*].

Dans tout cela, nous comprenons l'importance vitale que représentent les écoles de prophètes devant être montées en ce siècle.

Cette oeuvre bien que titanesque est à la porter de cette religion, qui a le plus grand réseau d'écoles protestantes au monde.

Pour que les choses puissent se mettre en place concrètement, il faudra dans un premier temps former les pasteurs, les prédicateurs etc. au vrai bases de la prophétie. Puis, une fois cette élite formée ils apporteront ces enseignements au reste du peuple de Dieu.

Il est important, que dis-je vital, de comprendre que sans la connaissance des révélations du Seigneur, surtout celles à venir, donc la prophétie, son peuple est à la dérive.

Voici ce que nous pouvons lire a ce porpos : « **Quand il n'y a pas de révélation, le peuple est sans frein ; Heureux s'il observe la loi !** » [*Proverbes 29 verset 18, Bible Louis Segond*].

Pour une meilleure compréhension de ce texte découvrons-le dans cette autre version : « **Lorsqu'il n'y a point de vision, le peuple est abandonné ; mais bienheureux est celui qui garde la Loi.** » [*Proverbes 29 verset 18, Bible Martin*].

Finissons avec cette autre version : « **Quand personne ne prévoit l'avenir, le peuple vit dans le désordre. Mais celui qui obéit à la loi est heureux.** » [*Proverbes 29 verset 18, Bible Parole de Vie*].

Ce texte présente l'importance des révélations que le Seigneur nous fait entre autres en visions et par lesquels il nous révèle l'avenir. Ne pas les comprenez où les rejeter serait s'exposer à l'errance. Cette même réalité est aussi présentée dans le texte qui suit : « **A la loi et au témoignage ! Si l'on ne parle pas ainsi, il n'y aura point d'aurore pour le peuple. Il sera errant dans le pays, accablé et affamé ;**

*Et dans sa faim il s'irritera, et maudira son roi et son Dieu, et tournera les yeux en haut. Puis il regardera vers la terre, et voici la détresse et l'obscurité, de sombres angoisses : il sera repoussé dans les ténèbres.* » [*Ésaïe 8 versets 20-22, Bible Louis Segond*].

Pour renforcer notre étude je vous invite à lire ce texte dans cette autre version : « **Vous répondrez : « C'est à l'enseignement et à la parole du SEIGNEUR qu'il faut revenir.** » Celui qui ne dit pas cela ne verra pas la lumière du matin.

*Les gens traverseront le pays, écrasés et affamés. Parce qu'ils ont faim, ils finiront par maudire leur roi et leur Dieu.*

*Ils se tourneront vers le ciel, puis ils regarderont la terre. Ils trouveront seulement le malheur, l'obscurité, une angoisse effrayante et la nuit noire.* » [*Ésaïe 8 versets 20-22, Bible Parole de vie*].



Avant tout, il est intéressant de faire le parallèle entre ces deux versions de ce texte en vue d'y puiser des termes incontournables en vue que le peuple de Dieu ne puisse pas errer.

Le premier mot à considérer est le terme « *témoignage* » qui accompagne la loi et qui est aussi appelé « *parole du SEIGNEUR* ».

Ce terme nous avons déjà vu que joint à la loi, donc aux commandements de Dieu, est appelé le « *témoignage de Jésus* » qui est en fait « *la prophétie (l'Esprit de prophétie)* ».

Interréssons nous maintenant au deuxième terme qui est « *l'enseignement* » et qui est aussi présenté comme la loi.

Il est important de savoir qu'avant que la loi de Dieu ces dix commandements soient donnés, et avant même que le péché n'entre dans le monde, la loi de Dieu existait déjà.

*Sa parole fait loi. Ainsi quand le Seigneur ordonne ou décrète une chose et que nous transgressons des directives, nous péchons. Ainsi les enseignements du Seigneur font loi.*

Pour comprendre ce qui est présenté ici, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice* ».

Fort de tout ce que nous venons de voir, voici ce que je retire comme enseignement du texte d'[Ésaïe 8 versets 20-22] :

*Sans les deux faces de la parole de Dieu les choses anciennes, porter par le don de connaissance et les nouvelles ayant comme épice les révélations prophétiques que l'Esprit de Dieu fait en rêves et visions, son peuple demeurent dans les ténèbres.*

*Ce faisant, nul devenir est à espérer pour ceux se trouvant dans une telle situation, car ils finissent par errer loin du Seigneur, en pratiquant des choses innommables.*

*Leur devenir dès lors sera de vivre dans l'angoisse et la détresse. Cette situation est des plus dramatiques, car comme les enfants de Dieu on rejeter ces choses c'est le Seigneur lui-même qu'ils ont rejeté, et en retour lui aussi les rejette.*

*En ayant rejeté la connaissance des choses divines déjà révélées et la prophétie, le peuple de Dieu s'exposer au déplaisir du Seigneur.*

Voici comment le Seigneur présente cette réalité : « *Mais que nul ne conteste, que nul ne fasse de reproche, car c'est contre vous, prêtres, que je suis en procès. En plein jour, vous trébucherez, les prophètes eux-mêmes trébucheront de nuit en votre compagnie, et je réduirai au silence Israël, votre mère.*

**Oui, mon peuple périt faute de connaissance parce que vous, les prêtres, vous avez rejeté la connaissance. Je vous rejetterai et vous ne serez plus mes prêtres. Vous avez oublié la Loi de votre Dieu ; moi aussi, à mon tour, j'oublierai vos enfants. Tous, tant qu'ils sont, ils ont commis des fautes contre moi. Je transformerai donc leur gloire en infamie.** » [Osée 4 versets 4-7, Bible Semeur].

Ce qui est présenté ici est terrible et s'applique parfaitement aux œuvres que pratique en ce siècle l'Église adventiste du septième jour. Nous avons ici des gens qui manquent de connaissances. Jusque-là rien d'incriminant, car nous serons jugés selon la connaissance que nous avons, en sorte que plus nous en acquerrons au niveau spirituel et plus nous serons jugé sévèrement quand nous agissons.

Avant de développer ce texte il me semble important d'approfondir cette réalité en lisant ce qui suit : « *Mes frères, qu'il n'y ait pas parmi vous un grand nombre de personnes qui se mettent à enseigner, car vous savez que nous serons jugés plus sévèrement.* » [Jacques 3 verset 1, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : « *Mais celui qui, ne l'ayant pas connue, a fait des choses dignes de châtement, sera battu de peu de coups. On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié.* » [Luc 12 verset 48, Bible Louis Segond].

Comme vous pouvez le constater c'est un immense honneur que d'être choisi par le Seigneur en vue de guider son peuple, néanmoins c'est aussi une grande responsabilité.

Nous avons des comptes à rendre de ce que nous faisons et des brebis du Seigneur et de son œuvre. Revenons à notre premier texte.

Là où le problème se pose est que les leaders du peuple de Dieu, qui doivent normalement amener la connaissance des choses divines à leurs disciples, ont rejeté ces enseignements que le Seigneur donne.

Ceux qui agissent ainsi sont en premier lieu des prêtres, donc des hommes d'Église consacrés, en ce siècle se seraient aussi les pasteurs, mais aussi les prophètes, car ils seront aussi frappés par le Seigneur.

Ainsi, c'est de la connaissance de la loi et de la prophétie, que ces « *serviteurs* » de Dieu privent les enfants du Seigneur.

À cause de l'œuvre de ces hauts dirigeants instituant sur la chrétienté, c'est tous les chrétiens qui leur sont soumis qui seront frappés, car le peuple de Dieu est une unité indivisible, ce faisant, ce qui impacte un membre aura des répercussions sur tout le corps.

Il est temps que le peuple de Dieu et plus particulièrement l'Église adventiste du septième jour puisse arrêter de rejeter la connaissance que le Seigneur met à sa disposition et puisse ne plus pratiquer à sa place les iniques doctrines d'homme qu'elle chérit. Les répercussions pour tous ceux qui œuvrent ainsi seront dramatiques.

Il est temps que les malversations que l'Église adventiste du septième jour a instituées dans la loi et dans la prophétie puissent cesser !

Il est temps que les enseignements que le Seigneur laisse à son peuple dans sa Sainte Parole soient enfin étudiés avec diligence et mis en pratique par les membres de l'Église adventiste du septième jour !

Voici ce que le Seigneur attend de chacun de ces enfants et tout particulièrement des adventistes du septième jour : « *Recherchez la charité. Aspirez aussi aux dons spirituels, mais surtout à celui de prophétie. [...] Je désire que vous parliez tous en langues, mais encore plus que vous prophétisiez. [...] Ainsi donc, frères, aspirez au don de prophétie, et n'empêchez pas de parler en langues.* » [1 Corinthiens 14 versets 1, 5, 39, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : « **Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs** » [2 Pierre 1 verset 19, Bible Louis Segond].

L'objectif du Seigneur est que nous, les membres de son peuple, puissions prophétiser, il veut que nous aspirions au don de prophétie, son objectif est que nous devenions aptes à maîtriser les modalités du ministère des prophètes, donc comprendre les rêves et les visions.

Le Seigneur veut que nous fassions attention à la parole prophétique, donc sa volonté pour nous est que nous puissions prendre le temps d'analyser les rêves et les visions que l'Esprit de Dieu donne par le biais des prophètes.

Cette œuvre devra durer jusqu'au retour de Jésus, lui l'étoile du matin devant revenir. Ce n'est qu'à ce moment que le ministère des prophètes se terminera, car la prophétie ne sera plus.

Voici ce que nous pouvons lire en ce qui concerne la fin de la prophétie : « *La charité ne périt jamais. Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra.*

**Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra.** » [1 Corinthiens 13 versets 8-10, Bible Louis Segond].

En lisant ce texte nous comprenons que la venue de ce qui est parfait et qui doivent remplacer ce qui est partiel, représente le second venu en gloire de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Mais jusque-là nous devons-nous attacher aux paroles prophétiques que le Seigneur nous donne, car c'est la lumière sûre qui est destiné à nous conduire jusqu'au retour de Christ.

En attendant nous devons considérer avec zèle et les textes prophétiques que Dieu nous a déjà adressés par ces prophètes et qui ne se sont pas encore réalisés, et nos rêves et visions qui sont les nouveaux messages qu'il nous adresse, par le Saint-Esprit.

Cette démarche ne doit pas se faire de façon laxiste mais avec zèle.

Voici comment le Seigneur veut que nous venions à lui en vue d'étudier et mettre en pratique sa parole : « **Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-mêmes par de faux raisonnements.**

*Car, si quelqu'un écoute la parole et ne la met pas en pratique, il est semblable à un homme qui regarde dans un miroir son visage naturel, et qui, après s'être regardé, s'en va, et oublie aussitôt quel il était.*

**Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l'oeuvre, celui-là sera heureux dans son activité.** » [*Jacques 1 versets 22-25, Bible Louis Segond*].

Nous devons étudier avec entrain la parole de Dieu, en l'occurrence ici la loi, mais nous l'avons vue aussi les bases de la prophétie, donc les rêves et les visions et nous devons les mettre en application.

Ainsi, il faut qu'il est une réforme de l'enseignement au sein de l'Église adventiste du septième jour, qui doit faire des plans en vue de que la loi de Dieu et la prophétie puissent trouver en son sein la place qui auraient toujours dû être la leur. C'est ainsi que cette religion pourra aspire à faire partie de « *l'Église du reste* ».

Pour la loi de Dieu, la connaissance est plus ou moins porter au peuple adventiste du septième jour, néanmoins une réforme sur les doctrines de cette religion en la matière devra aussi se faire.

Pour découvrir ces bases je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice* ». Pour poursuivre je vous dirais que l'un des gros problèmes qui se trouvent au sein de l'Église adventiste du septième jour vient du fait que cette religion ayant établi que les écrits d'*Ellen G. White* comme étant *l'Esprit de prophétie* ».

Fort de ces bases instituée elle n'a pas fait l'effort de rechercher ceux qui en son sein ont les critères d'éligibilité du don de prophétie, donc qui sont appelés par l'Esprit de Dieu à être des prophètes.

*En rêve le Seigneur ma présenter cette réalité. Il m'a été montré un grand nombre de prophète qui se trouve au sein du peuple de Dieu, en cette génération. Malheureusement ils ont été mit de côté au point où eux-mêmes ne savent pas qui ils sont. À cause de cela la connaissance de la prophétie ne les a pas touché.*

*Je les ai vue étant comme des autochtones vivant à côté du peuple de Dieu sans que ces derniers aient connaissance de leur présence. Eux-mêmes ne savaient pas qui ils étaient.*

*Donc il survivait. Mais une fois que l'Esprit de Dieu me donnera de leur parler, ils prendront position pour le Seigneur.*

À vous qui êtes adventiste du septième jour, je veux que vous sachiez que je ne suis pas votre ennemi, je viens en vue de vous apporter la délivrance et la connaissance, au nom puissant de Jésus-Christ notre sauveur et Seigneur et par le Saint-Esprit.

*L'Esprit de Dieu m'a montré en rêve que de même que deux droits, le majeur et l'annulaire, sont tenus et pliés vers le dos de la main jusqu'à ce qu'ils finissent par se briser, ainsi il me donnera de briser deux des doctrines de l'Église adventiste du septième jour, celles qui transgressent la loi et la prophétie.*

*Le Saint-Esprit m'a aussi montré en rêve, que son peuple fidèle entendra ma voix et se détournera du joug sous lequel M. Ted N.C. Wilson et ces comparses les à plonger et par lequel ils obligeaient le peuple adventiste à ne pas écouter le message que le Seigneur me donne de leur porter.*

*J'ai aussi reçu en rêve que la femme inique qu'est devenu l'oeuvre adventiste du septième jour, nourrissait un serpent géant de petits enfants noirs. Donc de ceux allans au baptême.*

*J'ai aussi vu dans ce rêve que le reste fidèle de Dieu qui se trouve dans cette religion, se saisira de cette épée que je leur donne, et qui est ce livre ainsi que mes autres écrits et qu'ils couperont la tête du serpent géant.*

Maintenant cet internet mis en place, revenons à notre étude et à notre thématique.

Pour ce faire je vous dirais qu'il est important de comprendre que ce n'est pas parce que nul prophète n'a été consacré, en cette génération que cela veut dire que l'ère des prophètes, tel celui des dinosaures est révolu.

Cette assurance nous pouvons l'avoir, car Jésus-Christ lui-même nous dit qu'il n'est pas venu abolir les prophètes [Matthieu 5 versets 17-20] et nous l'avons vue dans [Actes 2 versets 16-17], nous voyons l'omniprésence de ceux qui prophétise dans les derniers temps.

Le soucie ne viens donc pas du manque de prophète, mais du fait que par le biais de la petite corne le diable a cherché à changer les temps de la prophétie et a fait en sorte de rendre la connaissance de l'interprétation des rêves et les visions inaudibles aux hommes.

Cette réalité je vous la présente dans mes livres intitulés « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » et « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

Désormais ce temps d'ignorance est révolu, au nom puissant de Jésus-Christ de Nazareth, notre maître et Sauveur.

*Je vous parle avec assurance, car l'Esprit de Dieu m'a montré en rêve qu'une grande réforme devra se faire au sein de l'oeuvre adventiste du septième jour et ressemblera aux gros travaux qui se réalisent dans une maison que l'on rénove.*

*En outre, dans l'un de mes rêves, je me voyais trouver une épée de qui avait été depuis des décennies abandonner par ceux à qui il avait été confier, tant et si bien que sa lame était recouverte de rouille et qu'on ne la voyait plus.*

*Avec cette épée rouillée, je me voie, dans ce rêve, triomphé d'un léopard, puissant et majestueux, qui était venu m'attaquer ainsi que mes proches et devant qui tous ceux qui étaient à mes côtés avaient pris la fuite.*

*C'est une fois qu'il a fait face à moi, que j'ai fermé les yeux et je lui portais un coup, et en les ouvrant je vois sa tête tombée, et cette épée avait dès lors une lame neuve et étincelante.*

*Puis je voie ce léopard qui a une nouvelle tête et qui fuit tel un chien errant à qui ont à donner un coup de pied. Etc.*

*Ce rêve me révélait que le Seigneur redonnerait à la prophétie qui a été mis de côté depuis des décennies, d'où l'épée rouiller, sa vraie place au sein de son peuple.*

*Ainsi, j'ai foi qu'en son temps, la prophétie, la vraie, celle qui a pour base les rêves et les visions retrouvera sa place au sein du peuple de Dieu.*

*J'ai aussi foi que l'école des prophètes sera à nouveau d'actualité au temps marqué par le Seigneur, car j'ai vu en rêve que l'on me donna à gérer une telle structure.*

*En outre, le Seigneur m'a déjà donné d'écrire des manuelles qui permettront de lui former un peuple de prophètes. Ces livres à paraître s'intitulent « Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé) » et « Guide prophétique A.B.C Du nouveau prophète ».*

*J'ai aussi vu en rêve, que l'un des hauts dirigeants adventistes du septième jour viendra vers moi, afin que je puisse oeuvrer auprès de sa religion afin de la purifier de ces doctrines iniques et qu'ainsi, la porte du salut puisse leur être ouverte.*

*J'ai aussi vu en rêve que le peuple fidèle de Dieu qui se trouve au sein de l'adventisme et qui est resté fidèles contre vent et marée, au Seigneur, entendra la voie du Seigneur au travers de mes écrits et prendra position pour lui.*

Pour finir, je vous dirais que la réforme devant être mise en place au sein de la religion adventiste du septième jour doit avant tout être que ces membres puissent revenir au Seigneur de tous leurs cœurs (*esprits*), de toutes leurs âmes, donc de tout leur être et que désormais la parole de Dieu puisse être leur unique guide.

Ce livre permettra, sous l'égide du Saint-Esprit que cette œuvre de réforme puisse se faire de façon efficiente au sein de cette religion.

C'est ainsi que pourra se faire la purification de l'Église adventiste du septième jour de toutes les préceptes pernicieux qu'elle a institués.

Dès lors cette religion pourra prétendre, non être à elle seule « *l'Église du reste* » mais, qu'elle en fait partie.

À vous qui êtes des enfants de lumière, le peuple élu du Seigneur, j'ai foi qu'en ayant analysé ce que je vous dis et vous connaissez maintenant la vérité !



### 5.3 Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour désacralisant les rêves et les visions

Pour commencer et en vue de vous présenter l'importance de cette réforme devant se faire dans les doctrines adventistes du septième jour qui désacralise les rêves et les visions, je m'en vais vous donner un exemple concret qui présente les répercussions d'une telle œuvre :

*À vous qui êtes membres de la religion adventiste du septième jour, imaginé que vous ayez un rêve dans lequel vous voyez un de vos proches qui seraient amenés à être en danger.*

*Dans un tel contexte vous direz vous que ce que vous avez vu ne vient pas de Dieu, donc vous vous en désintéressez ?*

*Mais dans le cas où ce rêve vous a marqué, allez-vous essayer d'interpréter ces images que vous avez reçues. Si oui comment ferez-vous pour comprendre ce que vous avez vu, sachant que certains rêves sont cryptés comme le furent ceux du pharaon conté dans [Genèse 41 versets 15-24].*

*Généralement dans ce type de rêves ce que vous voyez représente tout à fait autre chose ! Ce faisant comment ferez-vous pour interpréter les symboles que vous y avez vus ? Si vous n'y arrivez pas vers qui vous tournerez vous ?*

*Vers votre pasteur ou votre ancien d'église ! Hum... faire ainsi serait, je le crois, être déçu, car nous avons vu que le dogme adventiste du septième jour rejette les rêves et les visions comme sur message du Seigneur. Ce faisant, aucune base pour les interpréter n'a été instituée au sein de cette religion.*

*Le pire dans cette affaire c'est que vous vous retrouvez embarrasser avec ce rêve détenteur d'un message vital du Seigneur, sans pouvoir le comprendre.*

Mon exemple peut sembler gentillet, mais présente une dure réalité qui est désormais celle des adventistes du septième jour.

Pour que les choses changent, il faut d'une réforme en la matière, nous découvrirons sa base dans cette partie.

Avant tout il est, selon moi, important de noter que la situation que je viens de présenter n'a pas toujours été ainsi, car le premier adventiste du septième jour contemporain d'*Ellen G. White* eux métrissaient cet art consistant à interpréter les rêves et les visions qu'ils recevaient.

Ce texte nous présente cette réalité : « [...] **Pendant son long service de soixante ans en Amérique et dix ans à l'étranger, Mme White a reçu approximativement deux mille visions qui, à travers ses efforts inlassables à conseiller les gens dans les églises, les rassemblements publics et les sessions de la Conférence générale, ont largement déterminé la croissance de ce grand mouvement.**

**La tâche de présenter à toutes les personnes concernées les messages que Dieu lui donna n'était jamais établie. Ses écrits rassemblent environ 100 000 pages. Les messages qu'elle a écrits sont parvenus aux gens par une communication personnelle, par des articles dans les journaux de notre Église, semaine après semaine, et dans plusieurs de ses livres. [...] »**

*[Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990). « La vie et l'œuvre de Mme E. G. White »].*

Nous avons ici les bases qui présentent l'attachement et le zèle les adventistes du septième jour avaient pour les révélations que le Seigneur lui faisait à *Ellen G. White*. Remarquées que les visions qu'elle recevait étaient reprises dans des journaux de cette religion.

Ainsi, ces visions étaient reçues, par tous les adventistes du septième jour comme venant de Dieu. Une fois que *Mme White* en recevait une, tout était mis en œuvre en vue que le message puisse parvenir à celui à qui il était destiné, et l'oeuvre était titanesque.

Il nous est aussi dit qu'elle présentait « **à toutes les personnes concernées les messages que Dieu lui donna** », donc en visions, et pour ce faire elle apportait ces messages dans « **les églises, les rassemblements publics et les sessions de la Conférence générale** » ainsi que par une « **communication personnelle, par des articles dans les journaux (adventiste du septième jour)** ».

Avant de poursuivre, j'aimerais vous interpellé avec une réflexion des plus pertinentes tirés de ce que nous venons de voir :

*Avez-vous, suite à ce que vous venez de lire le sentiment que pour Ellen G. White les révélations prophétiques que l'Esprit de Dieu lui faisait n'étaient pas de sur message venant du Seigneur ?*

*Cette philosophie, je vous le rappelle est celle que prône en ce siècle l'Église adventiste du septième jour en ce qui concerne les rêves et les visions ! Ainsi, de deux choses l'une :*

*Soit cette religion a raison, et se faisant leur prophétesse était complètement folle, car elle a fait des plans titanesques pour mettre en application ce qu'elle a reçu en visions.*

*Soit, comme je le crois, elle avait la bonne attitude et ce sont les hauts dirigeants adventistes du septième jour, qui en cette génération sont fous, car ils ont rejeté la parole prophétique du Seigneur en rejetant les rêves et les visions.*

Maintenant ce petit interlude terminé revenons à notre texte.

Pour ce faire, je vous dirais qu'hormis cela, dans ce texte, ce qui ma la plus marquée est le don d'interpréter les visions et par exentions les rêves que qu'Ellen G. White avait.

Cette réalité est bien ici, représenté car, il est précisé qu'elle a reçu environ deux mille visions qui lui ont permis de « conseiller les gens dans », tout cela sous-entend qu'elle-même comprenait au préalable ces révélations prophétiques qu'elle recevait.

Avant de poursuivre il est important de noter que bien qu'ici c'est des visions qu'il s'agit, elle avait aussi des rêves mais qui était bien peu nombreux, mais elle les considérait avec autant de solennité.

Cette réalité est bien représentée dans ce qui suit :

*« J'ai un message pour toi. Tu dois imprimer un petit journal et l'envoyer aux gens. Il sera petit au début, mais les gens le liront.*

*Ils t'enverront l'argent pour l'imprimer et il sera une réussite dès le départ.*

**Il m'a été montré que, de ce petit commencement, des jets de lumière feront le tour du monde.** » [*Récit d'une des visions de Mme White du 18 novembre 1848*].

Complétons avec ce rêve qu'elle a eu : « *Le message prendra de la puissance dans tous les coins du monde, en Oregon, en Europe, en Australie, dans les îles, dans toutes les nations, les langues et les peuples.* » [*Description du rêve d'Ellen G. White d'avril 1874*].

Il est important de noter, qu'en lisant les récits de ce rêve et de cette vision que *Mme White* a eu et l'explication qu'elle en a donnée, nous comprenons qu'en plus d'avoir le don de prophétie elle avait aussi le don d'interprétation des rêves et des visions.

Poursuivons par ce texte présentant les choses qui étaient mises en place pour faire connaître au plus grand nombre la teneur des rêves et des visions qu'avait *Ellen G. White* : « *J'étais souvent en meeting avec Ellen G. Harmon et James White en 1844 et 45 [...]*

**Je l'ai entendue raconter ses visions de cette époque, plusieurs furent publiées sur des feuillets.** »

[*An Examination of Mrs. Ellen White's Visions, Miles Grant, Boston, publié par Advent Christian Publication Society, 1877*].

Ici encore nous voyons que *Mme White* et ses contemporains avaient foi que le Seigneur leur parlaient en rêves et visions et faisant des plans pour les interpréter et pour les partager.

Pour poursuivre, j'aimerais vous présenter ce texte qui, pour moi, présente la réalité qui était celle des adventistes du septième jour contemporain d'*Ellen G. White* et qui devrait être celle de toute religion ou l'Esprit de prophétie se trouve : « *C'est alors que j'eus une vision de Jésus se levant de son trône de médiateur et allant vers le Saint des Saints comme Époux, pour y recevoir Son royaume.*

*Ils étaient tous profondément intéressés par le point de vue, ils dirent tous que c'était entièrement nouveau pour eux.*

*Le Seigneur œuvrait avec une puissance considérable pour déposer la vérité au foyer et dans leurs cœurs. [...]*

**Quand je sortis de la vision, mes oreilles furent accueillies par les chants et acclamations à haute voix de Sœur Durben. La plupart d'entre eux reçurent la vision, et se décidèrent pour la porte fermée.** » [*Manuscript Releases, vol. 5, p. 97*].

Ici *Ellen G. White* à une vision et la démarche de ses contemporains fut d'écouter sa teneur, puis ils l'analysèrent et finirent, dans une grande majorité par s'arrêter sur une explication collégiale.

Cette façon de faire est celle qui se trouvant dans [*1 corinthiens 14 versets 22-25*] et devant géré les prophètes au sein du peuple de Dieu, qui doivent avoir un temps de parole pour présenter les révélations que l'Esprit de Dieu leur donne sans être interrompu.

Cette réalité est encore beaucoup plus manifeste dans cet autre texte présentant une intervention de la prophétesse du Seigneur qui sortait du canevas du culte qui avait déjà été déterminer :

*« Le Sabbat 20 juillet matin, les White arrivèrent au bosquet et ils trouvèrent soixante personnes réunies. Le pasteur White s'entretint avec elles le matin. L'après-midi, Mme White se leva et prit la parole. Cependant, après avoir lu son texte, elle semblait perplexe.*

**Sans plus de commentaires, elle referma sa Bible et commença à parler aux gens d'une manière très personnelle.**

**« Debout devant vous cet après-midi, je vois les visages de personnes qui m'avaient été présentées en vision, il y a deux ans.**

**En regardant vos visages, votre situation me revient clairement à l'esprit, et j'ai un message pour vous de la part du Seigneur.** » *« Il y a un frère là-bas près du pin. Je ne peux t'appeler par ton nom parce que celui-ci ne m'a pas été révélé ; toutefois ton visage m'est familier, et je vois ta situation très clairement. »*

**Elle parla ensuite à ce frère de son apostasie et l'encouragea à revenir et à marcher avec le peuple de Dieu. Puis elle se tourna vers une femme d'un autre côté de l'audience et dit : « Cette sœur assise à côté de sœur Maynard de l'église de Greenville. Je ne peux dire ton nom parce que celui-ci ne m'a pas été révélé ;**

**Mais il y a deux ans, ta situation m'a été révélée en vision et ta situation m'est familière. »**

*Mme White donna ensuite des paroles d'encouragement à cette sœur. « Ensuite, il y a ce frère assis derrière, près du chêne. Je ne peux non plus t'appeler par ton nom, parce que je ne t'ai pas encore rencontré, mais ta situation est claire devant moi. »*

*Elle parla ensuite de ce monsieur, en disant à tous ceux qui étaient présents ses pensées les plus cachées et sa situation.*

*Elle dit aux membres de l'assemblée, l'un après l'autre ce qui lui avait été montré il y a deux ans dans une vision. Après avoir terminé son sermon, et ayant fait non seulement des reproches mais aussi donné des mots d'encouragement, Mme White s'assit.*

*Un des membres du groupe se leva et dit : « Je veux savoir si ce que sœur White nous a dit cet après-midi est vrai. Le pasteur White et sa femme ne nous ont jamais visités ;*

**Ils ne nous connaissent pas du tout. Sœur White ne connaît même pas les noms de la plupart d'entre nous. Et pourtant, elle vient cet après-midi nous dire qu'il y a deux ans elle a reçu une vision dans laquelle nos situations lui ont été révélées.**

**Ensuite elle nous a parlé l'un après l'autre de manière personnelle, révélant à tous présents ici notre manière de vivre et nos pensées les plus profondes. Sont-elles confirmées dans toutes les situations dont elle a fait état ?**

**Ou sœur White a-t-elle fait des erreurs ? Je veux savoir. » Les membres se levèrent les uns après les autres. Le monsieur qui se trouvait près du pin se leva et révéla que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'il aurait pu le faire.**

**Il confessa ses fautes et exprima sa ferme volonté de revenir et de continuer à marcher avec le peuple de Dieu.**

**La dame qui était assise à côté de sœur Maynard de l'église de Greenville témoigna également.**

**Elle dit que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'elle ne l'aurait fait elle-même.**

**Le monsieur qui se tenait près du chêne dit que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'il ne l'aurait fait lui-même.**

**Les gens se confessèrent. Les péchés furent oubliés.**

**L'Esprit de Dieu descendit et il y eut un réveil à Bushnell.**

**[...] Lorsque les gens virent leurs cœurs comme le Seigneur les voit, ils comprirent leurs véritables conditions et désirèrent un changement dans leur vie. Cela a été l'objectif principal des visions données à Mme White. »**

*[Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990). Partie « Des messages qui ont transformé des vies »].*

En lisant ce texte ce qui ma le plus marquer est la révérence que l'Église adventiste du septième jour, contemporain de la famille White avait pour les prophètes du Seigneur.

Ici Mme White dévis totalement de son sujet, que dis-je, elle l'abandonne pour autres choses et nul ne s'insurge !

Et je les comprends car elle n'a pas changé son discours en vue de présenter une chose qui serait selon son bon désir, mais saisie par l'Esprit de Dieu elle a vu des visages qu'elle connaissait, mais en visions seulement. Le Seigneur avait un message pour plusieurs d'entre eux.

Elle ne pouvait donc pas ce taire, car une fois descendu de la chaire, elle aurait fait connaissance avec eux et dès lors, on aurait pu dire que les informations qu'elle présaient étaient le fruit de potin, qu'elle venait de recueillir sur place. Ici nous avons un exemple concret, de ce que devrait être la place des rêves et des visions au sein du peuple de Dieu.

Ces révélations doivent être apportées du haut de la chaire, des moments spéciaux, dois être établis durant les cultes, pour que les prophètes puissent venir présenter les rêves et les visions que l'Esprit de Dieu leur donne.

La réforme que le Seigneur m'a inspirée pour l'Église adventiste du septième jour, en la matière, n'est en rien une base nouvelle devant être mise en place, mais le retour à des sentiers qui ont été abandonner.

Les prophètes doivent retrouver leur place au sein de cette religion, leurs rêves et leurs visions doivent être considérés avec autant de révérence que les adventistes du septième jour contemporains de *Mme White* le faisaient pour ceux qu'elle avait.

Pour moi le ministère prophétique d'*Ellen G. White* était tel qu'une pluie d'avant-saison, faisant murir un nombre limité de fruits, mais pour nous qui sommes arrivé dans les derniers temps, Dieu réserve une pluie qui sera la résurgence de celle de l'arrière-saison.

Par elle se sont tous les fruits du verger divin, que sont les enfants de Dieu, qui arriveront à maturité, et ce faisant le don de prophétie, ayant pour base les rêves et les visions sera accessible à tous.

Cette réalité, je ne l'écris pas selon mon bon vouloir, mais en conformité avec le texte de [*Actes 2 versets 16-18*], qui présente cette réalité, devant être la nôtre en ces temps les derniers.

Maintenant ces bases établies je m'en vais vous poser une question :

*À quoi sert-il d'avoir des rêves et des visions, si on ne les comprend pas ? Je dis que ce serait même dangereux d'essayer, car le résultat peut être tragique. Prénom l'exemple des rêves que Pharaon a eu du temps de Joseph [Genèse 41] :*

*Imaginons que Joseph est interpréter le symbole des vaches de façon littérale et non comme étant des années, hé bien les préparatifs qui se sont mis en place durant les années d'abondance en vue de suppléer au manque des années de famine ne se seraient pas mis en place. La finalité serait la famine pour l'Égypte et aussi pour la famille de Joseph.*

Ainsi, le don de prophétie, ayant pour base les rêves et les visions, ne va pas sans la capacité de les interpréter. Les rêves et visions devant être reçus par tout le peuple de Dieu comme des prophéties, dans ces temps les derniers que nous vivons, la capacité de les interpréter doit être généralisé à tous les enfants de Dieu.

Nous avons un bel exemple de ce qu'il devrait en être dans ce texte :

**« Joseph fit un rêve, et il le raconta à ses frères qui le détestèrent encore plus. Il leur dit : « Écoutez donc le rêve que j'ai fait ! Nous étions en train d'attacher des gerbes au milieu des champs, et voici que ma gerbe s'est dressée et est même restée debout. Vos gerbes l'ont alors entourée et se sont prosternées devant elle. » Ses frères lui dirent : « Est-ce que tu vas vraiment régner sur nous ?**

**Est-ce que tu vas nous gouverner ? » Ils le détestèrent encore plus à cause de ses rêves et de ses paroles. Joseph fit encore un autre rêve, et il le raconta à ses frères. Il dit : « J'ai fait encore un rêve : Le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. » Il le raconta à son père et à ses frères.**



**Son père lui fit des reproches et lui dit : « Que signifie le rêve que tu as fait ? Faut-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner jusqu'à terre devant toi ? Ses frères se montrèrent jaloux de lui, mais son père garda le souvenir de cela. »** *[Genèse 37 versets 5-11, Bible Segond 21].*

Ce qui ma marquer dans le récit de la vie de Joseph, ne fut pas seulement les révélations que le Seigneur lui donna, mais la capacité que toute sa famille et lui avaient d'interpréter les rêves et les visions.

Joseph raconte ces rêves mais n'a pas le temps de donner leur explication, car pour le premier, ce sont ces frères qui le décryptent, pour le second quant à lui c'est son père.

Ce faisant, juste en écoutant un rêve, ils avaient la capacité de le comprendre. Joseph lui aussi avait ce don, nous le voyons en actions dans *[Genèse 40]*, *[Genèse 41 versets 1-36]*.

Ainsi le fait que le peuple de Dieu est appelé, en ces temps de la fin à recevoir des rêves et des visions du Seigneur impose que ceux qui le composent puissent les comprendre. Ce faisant, des plans doivent être faits dans ce sens ! Ce que je viens de dire est important. Le Seigneur veut que son peuple soit organisé en vue de le servir de façon efficiant.

Pour ce faire quand il donne une directive, nous devons mettre en place ce qu'il faut pour la réussite de ses plans et cela même si le Seigneur ne nous le demande pas textuellement. Prenons un exemple concret en lisant ceci : **« Or, un jour avant que Saül vînt, l'Éternel avait fait à Samuel une révélation, lui disant :**

**Demain, à cette même heure, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être conducteur de mon peuple d'Israël, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins.**

**Car j'ai regardé mon peuple, parce que son cri est venu jusqu'à moi. Et lorsque Samuel eut vu Saül, l'Éternel lui dit :**

**Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est lui qui dominera sur mon peuple. Et Saül s'approcha de Samuel, au milieu de la porte, et dit : Indique-moi, je te prie, où est la maison du Voyant.**

*Et Samuel répondit à Saül, et dit : C'est moi qui suis le Voyant. Monte devant moi au haut lieu, et vous mangerez aujourd'hui avec moi ; Et je te laisserai aller au matin, et je te déclarerai tout ce qui est en ton coeur.*

*Mais quant aux ânesses que tu as perdues, il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine, parce qu'elles ont été retrouvées. Et vers qui tend tout le désir d'Israël ? N'est-ce point vers toi, et vers toute la maison de ton père ? Et Saül répondit, et dit : Ne suis-je pas Benjamite, de la moindre tribu d'Israël, et ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la tribu de Benjamin ?*

*Et pourquoi m'as-tu tenu de tels discours ? Samuel prit Saül et son serviteur, et il les fit entrer dans la salle, et leur donna une place à la tête des conviés, qui étaient environ trente hommes.*

*Et Samuel dit au cuisinier : Donne la portion que je t'ai donnée, et que je t'ai dit de réserver. Alors le cuisinier prit l'épaule, avec ce qui est dessus, et la mit devant Saül. Et Samuel dit : Voici ce qui a été réservé ; mets-le devant toi, et mange, car il t'a été gardé pour cette heure, lorsque je résolu de convier le peuple. Et Saül mangea avec Samuel ce jour-là. » [1 Samuel 9 versets 15-24, Bible Louis Segond].*

Avant de développer je vous dirais que pour beaucoup, nous n'avons ici qu'un récit de plus qui conte les expériences de la vie des hommes ayant vécu dans les temps bibliques.

Par contre pour l'oeil avertit, dans ces lignes se trouvent l'une des bases fondamentales présentant l'oeuvre des prophètes de Dieu, nous le verrons. Pour ce faire posons le cadre de notre réflexion :

*Au début de ce chapitre biblique, que je ne vous ai pas joint, nous découvrons Saül qui part en compagnie d'un serviteur de son père à la recherche des ânesses de son père.*

*Tout cela sans savoir que la perte des ânesses était le plan de Dieu en vue de le mener à la royauté. Samuel de son côté, avant l'arrivée de Saul, avait déjà reçu de Dieu les directives lui présentant Saül comme étant destiné à devenir le roi qui régnerait sur son peuple, Israël.*

*Quand Saül arrive à proximité du prophète Samuel, qui dans cette version est appelé le voyant, le Seigneur lui confirme (à Samuel) que c'est bien de lui (Saül) qu'il s'agissait.*

*Maintenant ces bases poser venons en a ce qui nous intéresse pour notre étude : Avez-vous bien pris connaissance des directives que le Seigneur donne à Samuel ?*

*En lisant, avez-vous à un moment ou à une autre vue que Dieu lui demande de faire un festin où Saül serait à l'honneur. Moi non ! Néanmoins un festin était mis en place par Samuel pour la venue de Saül, et des directives avaient été donner au cuisinier par Samuel pour que le nouveau roi d'Israël puisse être reçu avec tous les honneurs dus à son nouveau rang.*

Ce que nous venons de voir, nous démontre la réalité des causes à effets ! Oui, le Seigneur n'avait pas besoin de dire au prophète Samuel qu'il devait organiser un festin de bien venu pour le nouveau roi, car cela coulait de source.

De même en ce qui concernent, les rêves et les visions, Dieu n'a pas besoin de nous dire qu'il nous faut apprendre à les interpréter, car dès lors ou il déclare que dans les derniers temps que ces serviteurs et ces servantes en auront, cela sous-entend qu'ils devront les comprendre.

À quoi sert d'avoir des rêves et des visions si nous ne les comprenons pas ? D'autant plus vue la réalité de ce qu'ils sont !

Pour le découvrir lisons ceci : **« Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et on ne le remarque pas.**

**Il parle par des rêves, par des visions nocturnes, quand un sommeil profond tombe sur les hommes, quand ils sont endormis sur leur lit. Il leur communique alors son message et confirme les avertissements qu'il leur donne. Il veut ainsi détourner l'homme de sa manière de faire. Il évite à l'homme fort de tomber dans l'orgueil, il préserve son âme de la tombe et sa vie de la menace du javelot. »** [Job 33 versets 14-18, Bible Second 21].

Le Seigneur nous parle en rêve et en vision et nous ne l'entendons pas, ce faisant nous passons outre ces directives divines et les répercussions sont que nous nous mettons, entre autres, en danger.

Oui, remarqués que dans ce texte les rêves et les visions sont destinés à préserver nos vies.

Ce faisant, combien grand sera les périls qui nous guettent si le Seigneur nous avertit par ces biais et que nous ne l'écoutons pas.

Prenons un exemple concret :

*Dans [Matthieu 2], nous voyons comment par l'intermédiaire de rêves l'Esprit de Dieu à préserver la vie de son fils, Jésus-Christ quand il était bébé. Imaginer ce qui serait arrivé, si les mages ou Joseph, n'aient pas compris ce que Dieu leur demandaient ou n'aient pas écouté ces directives.*

*Hé bien le sanguinaire roi Hérode aurait tué notre sauveur alors qu'il était encore en couche, la répercussion étant que nul ne serait sauvé.*

Les rêves et les visions sont importants au sein du peuple de Dieu. Pour le comprendre je vous invite à lire ceci :

*« Par conséquent, les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les non-croyants ; la prophétie, au contraire, est un signe, non pour les non-croyants, mais pour les croyants.*

**Si donc, dans une assemblée de l'Église entière, tous parlent en langues, et qu'il survienne des hommes du peuple ou des non-croyants, ne diront-ils pas que vous êtes fous ?**

**Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. » [1 Corinthiens 14 versets 22-25, Bible Louis Segond].**

Avant de puiser des éléments de ce que l'on vient de lire, en vue de bien comprendre la portée de ce texte, il faut ne pas perdre de vue que c'est en rêves et en visions que le Seigneur parle aux prophètes.

Ce faisant, c'est par ce biais qu'ils ont connu, par avance les plans de leurs ennemis venus pour les nuire. Dans tous ces exemples que nous venons de découvrir, ce qui ressort est que notre sauvegarde, passe, en partie par la maîtrise des révélations prophétiques que le Seigneur nous fait par le biais de nos rêves et nos visions.

Pour ces raisons, il faut impérativement qu'il ait des enseignants, maîtrisant dans la parole de Dieu, les bases permettant l'interprétation des rêves et des visions afin de former le peuple de Dieu.

Il ne faut jamais perdre de vue que la foi, ne viens pas du néant, mais des enseignements qu'apportent des serviteurs de Dieu et qui tire toute sa substance dans la parole de Dieu, et qui sont étudiés diligemment [*Romains 10 versets 14-17*].

L'enseignement que des serviteurs de Dieu portent à leur semblable en vue de leur permettre de marcher dans toutes les voies du Seigneur a toujours été la base régissant le peuple de Dieu et cela est aussi vrai pour la prophétie. Malheureusement, comme l'Église adventiste du septième jour a perverti la réalité du don de prophétie en la faisant passer pour les écrits d'*Ellen G. White*.

A cause de cela, les textes bibliques présentant la base de la prophétie ont été mis de côté et ce sont les écrits de *Mme White* qui sont étudiés en profondeur. Cela nous l'avons vue.

Pour qu'il n'y est pas de confusion, je ne dis pas ici qu'il ne faut pas étudier les écrits de *Mme White*, car je les considère, comme étant d'essence divine.

Ce que je dis, c'est que la base de la prophétie, la connaissance de l'interprétation des rêves et des visions, Bible en mains, qui ne fais pas partie des connaissances que le Seigneur donna à sa défunte prophétesse *Mme White* de notifier dans un livre est inexistante.

Il est vrai que jusque-là, la religion adventiste du septième jour se trouvait devant un gros dilemme, car n'ayant pas reçu de *Mme White* les base pour décrypter les rêves et les visions, cette religion était complètement démunie.

*Oui, car on ne peut donner ou enseigner que ce que l'on a !*

Désormais ce temps d'ignorance est révolu, car le Seigneur a pourvu tout ce qu'il faut afin que son peuple puisse maîtriser les révélations prophétiques qu'il leur donne en rêve ou en visions.

Cette connaissance désormais est à la porter de tous les enfants de Dieu qui ont à cœur de comprendre leurs rêvs et leur vision, car le Seigneur m'a donné d'écrire un livre qui permettra à son peuple d'apprendre les bases en vue de les interpréter.

Ce livre s'intitule « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* ».

Ce livre, qui est à paraître, par la grâce de Dieu, présente les bases d'interprétations des rêves et visions, que le Seigneur a établi par son Saint-Esprit dans la Bible et qui a pour support les textes prophétiques.

Tous ceux qui veulent comprendre leurs rêves et leurs visions devront rechercher au travers des symboles prophétiques bibliques ce qu'ils ont vu par ces biais. Cette recherche doit être mis en place selon toutes les modalités et étapes que Joseph a utilisées pour interpréter les rêves jumelés de pharaon [*Genèse 41 versets 25-36*].

Ce que je dis est si simple, que s'en est enfantin, et les enfants fidèles de Dieu qui marche guidé par le Saint-Esprit comprendront clairement mes dires, j'en suis l'assurance.

*J'ai foi que le peuple de Dieu en cette génération apprendra, Bible en mains à interpréter ces rêves et ces visions, car j'ai vu en rêve que je tiendrais des séminaires destiner à instruire, en la matière, devant de grandes salles.*

*Durant ces séminaires je me voie je présentant la réalité biblique des rêves et des visions et j'apprends à ceux venu à ces séminaires à les interpréter.*

Pour finir, je vous dirais qu'il est impérieux de ne jamais perdre de vue que nous vivons déjà les temps de la fin présenté dans [*Actes 2 versets 16-18*], ce faisant les rêves et les visions sont devenu omniprésentes. Ce faisant la recherche de leur compréhension devrait devenir la priorité du peuple de Dieu.

Pour ce faire, il faut que tous les écrits de l'Église adventiste du septième jour, qui désacralise les rêves et les visions soient reconnus comme contrevenant a la parole de Dieu et soient rejetés.

Cette démarche devra être faite aussi bien dans leurs livres que sur leurs sites. En outre, comme il en est des classes de l'école du sabbat, il faudra que des classes destiner à apprendre à interpréter les rêves et les visions soient montées.

Il ne serait pour ce faire judicieux que des manuels d'étude comme ceux de la leçon de l'école du sabbat soient créés et destinés à présenter sur plusieurs trimestres cette base. C'est ainsi que le peuple de Dieu pourra maîtriser ces rêves et ces visions.

## 6 Réalité de la réforme de l'apostasie pratiquée par l'Église adventiste du septième jour

Dans cette partie nous allons faire un voyage dans un lieu très très très particulier, l'objectif étant d'aller à la rencontrer de sa populace qui est un peuple des plus intéressants, car ils sont tous aveugle, mais ils croient avoir une meilleure vue que les autres nations. Pire ils se sont autoproclamé guident des aveugles ! Avant de vous en parler, je vous invite à lire [*Matthieu 15 verset 14*], [*Apocalypse 3 versets 14-22*].

Avant toutes choses, je tiens à relever un point d'importance qui est que dans le message à Laodicée le Seigneur n'interpelle pas un individu, mais une église, donc un peuple saint. Pourtant, ils ont tous les mêmes symptômes, c'est un lieu où tous ceux qui s'y trouvent son aveugle, mais ne le savent pas. Pire ils pensent n'avoir besoin de rien, donc non pas conscience de leur besoin de guérisons ! Dans le premier texte la situation est similaire, où des aveugles se sont autodéclarés guides des aveugles, la finalité est qu'ils tomberont tous dans une fosse.

Il n'y a, selon moi, rien de pire que de pensée être une chose et ne point l'être. Cette image de Laodicée, l'Église adventiste du septième jour aime à l'utiliser en vue de représenter les autres dénominations chrétiennes. Du temps où j'ai été l'un de ces membres combien de message à ce propos n'ai-je pas entendu du haut de la chaire.

Pourtant, aucune autre dénomination chrétienne ne remplit mieux le symbole de Laodicée que cette religion, pour le saisir il nous faut comprendre ce que représente le symbole de la vue.

Dans [*Matthieu 13 versets 14-17*] et [*Nombres 24 versets 15-17*], nous découvrons que le symbole « voir » représente la capacité que Dieu donne au prophète de comprendre ces révélations prophétiques.

Ainsi, Laodicée est donc une Église chrétienne qui croit avoir la vue, donc la prophétie, mais en fait elle ne l'a pas, elle est donc aveugle comme le sont ceux qui vivent sans le Seigneur. En outre, elle croit être vêtue, mais elle est nue.

Le vêtement représente ici la justice de Jésus que nous endossons en l'acceptant comme sauveur personnel et marchant dans toutes ces voies, donc selon la parole de Dieu car il est le verbe divin fait chair [Galates 3 verset 27], [Romains 13 verset 14].

Nous comprenons donc que Laodicée croit marcher dans la parole de Dieu alors que ce sont des doctrines d'homme qu'elle pratique.

Après tout ce que nous avons déjà étudié en ce qui concerne les doctrines de l'Église adventiste du septième jour, nous comprenons donc que cette religion oeuvre, en cette génération, comme l'Église de Laodicée. Elle est tiède, car assise entre deux chaises.

*Une fesse est sur la chaise de l'Évangile, l'autre sur le monde.*

Hormis tout cela, il est important de comprendre que le message que le Seigneur adresse à l'Église de Laodicée est avant tout un message d'amour, un appel à la repentance, avant que le couperet des rétributions divines ne viennent la frapper.

Le Seigneur appelle cette église apocalyptique à la repentance. En ce jour le Seigneur est à la porte de vos coeurs et de votre religion, ho, adventistes du septième jour, et il frappe, que ferez-vous ?

Ce chapitre est destiné à vous permettre à vous qui porter le nom d'adventiste du septième jour à réformer vos voix. L'objectif est que vous puissiez vous détourner des oeuvres d'apostasie que vous avez jusque-là pratiquée, souvent sans même vous en rendre compte.

Pour entrer dans le vif du sujet, nous allons maintenant découvrir des doctrines adventistes du septième jour qui contreviennent aux bases même que leur défunte prophétesse a instituées.

Ce faisant ces doctrines font de cette religion un lieu de confusion, car un robinet qui tire son eau d'une source unique ne peut pas à la demande donner de l'eau douce ou de l'eau amère. Ainsi l'Église adventiste du septième jour ne peut pas d'un côté clamé avoir basé sa foi sur les écrits d'*Ellen G. White* et d'un autre côté les rejeter.

Pour découvrir ces réalités, je vous invite à lire un extrait de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Représentation littérale de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme* ».



Je vais vous démontrer dans ce chapitre le néant sur lequel l'Église adventiste du septième jour est bâtie en cette génération et comment en vue d'exister elle en est venue à renier ses racines, tout en continuant à les présenter comme étant ces fondations. Malheureusement, nous ne pouvons pas renoncer à nos fondations en allant construire ailleurs, tout en espérant qu'elles continueront à nous soutenir. [...]

Ce qui fait, qu'alors que cette religion protestante, donne au monde le visage d'une pérennité, elle a perverti sa base doctrinale originale en vue d'être accepté par la papauté au sein de l'oecuménisme, tout en continuant à professer qu'elle la suit toujours.

Afin de découvrir cette réalité, il nous faut dans un premier temps mettre en lumière ce que déclare cette religion en ce qui concerne les liens quels entretiens avec les membres de l'oecuménisme.

Pour ce faire, je vous invite à lire ce que clame cette religion en la matière en lisant ceci : « **Pourquoi les adventistes participent-ils aux réunions des Nations Unies et aux réunions œcuméniques ?**

**[...] Les adventistes reconnaissent les autres chrétiens comme de véritables membres du corps du Christ.**

**Mais les adventistes ne sont pas membres structurels officiels d'organisations œcuméniques, principalement pour des raisons de liberté de religion.**

**L'adhésion à un organisme œcuménique limiterait la liberté de partager ses convictions avec tous les autres et compromettrait ainsi la mission universelle de fin des temps, telle que les adventistes la conçoivent.**

**Les adventistes ne font pas partie des organisations œcuméniques qui exigent une adhésion, mais ils bénéficient du statut d'invité ou d'observateur lors des réunions. [...]**

**En ce qui concerne sa position dans les organisations chrétiennes mondiales, l'Église adventiste a obtenu le statut d'observateur lors de réunions et s'est montrée ouverte à des partenariats avec d'autres Églises dans des domaines qui ne compromettent pas son identité, sa mission et son message.**

**La règle générale est de ne pas être membre d'un organisme œcuménique qui éradique ou efface la voix adventiste distinctive en ce qui concerne la souveraineté du Dieu Créateur, le sabbat et la seconde venue. [...]**

La liberté religieuse pour les adventistes est l'antidote à l'œcuménisme syncrétiste et un appel à embrasser la vérité avec la liberté inaliénable de conscience, la liberté de religion ou de croyance, la liberté d'exprimer publiquement ses croyances, la liberté d'inviter d'autres personnes à partager ses convictions ou à rejoindre sa communauté de foi. [...]

En principe, les adventistes choisissent de ne pas être impliqués dans des alliances doctrinales avec d'autres églises en raison de l'adhésion adventiste à une approche holistique et intégrée des doctrines bibliques et en raison du maintien des doctrines que les adventistes considèrent comme ayant été mises de côté, modifiées ou oubliées au cours de l'histoire de l'église.

[...] Aujourd'hui, l'unité est comprise différemment selon les églises chrétiennes. *Pour les catholiques, par exemple, l'unité inclut le concept de la communion des saints, c'est-à-dire à la fois ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts. Dans l'Encyclopédie catholique, la communion des saints est décrite comme "la solidarité spirituelle qui unit les fidèles sur terre, les âmes du purgatoire et les saints du ciel dans l'unité organique d'un même corps mystique sous le Christ sa tête...."*

Les participants à cette solidarité sont appelés saints en raison de leur destination [le ciel] et de leur participation aux fruits de la Rédemption." En gardant cet exemple à l'esprit, l'unité mondiale de l'Église ne pourrait être une réalité que si tous les chrétiens adoptaient la vision ou la compréhension catholique de la réalité ou si tous les catholiques abandonnaient leurs croyances profondes. [...]

En outre, les adventistes et les autres croyants n'adhèrent pas aux alliances syncrétistes qui diminueraient l'importance et le poids de la vérité, surtout lorsque les croyances de certaines églises ne sont pas en harmonie avec la vérité biblique révélée.

La principale inquiétude des adventistes est qu'ils seront empêchés de partager leurs convictions avec toute personne, quelle que soit sa conviction religieuse ou philosophique. Il s'agit fondamentalement d'une question de liberté religieuse. » [*Adventist Review, partie : Why Adventists Participate in UN and Ecumenical Meetings. Tiré du site : <https://www.adventistreview.org>*].

Pour entrer dans le vif du sujet, je vais vous faire une confidence, mais je vous demande de ne pas le répéter, car il est important que ce que je vais dire puisse rester qu'entre vous et moi. *Merci par avance !*

En lisant ce qui précède je fus profondément touché. *Hum...* pas parce que j'étais ému... mais à cause de tant d'hypocrisie. *Oui...* ici nous avons de grands mots, qui s'il étaient mis en pratique donneraient à l'Église adventiste du septième jour un caractère noble et feraient de ces membres des étoiles édéniques qui ne sont consacrées qu'à l'Éternel Dieu. Mais il n'en est rien ! nous le verrons.

Afin de bien prendre conscience de ce que je dis il nous faut dans un premier temps résumer ce que nous venons de lire, puis une fois cette base posée je vous démontrerais le non-sens de tout cela.

Ici, l'Église adventiste du septième jour présente sa position face à l'oecuménisme comme n'adhérant pas à une organisation de ce type qui pourrait compromettre son identité, sa mission ou son message. En outre il est précisé que « *la liberté religieuse pour les adventistes est l'antidote à l'oecuménisme syncrétiste* ».

En outre l'auteur de ce texte présente l'Église adventiste du septième jour comme chérissant « *la liberté inaliénable de conscience* » ainsi que « *la liberté d'exprimer publiquement ses croyances* ».

En outre en vue de ne pas avoir à déroger à tout cela, cette religion a choisi « *de ne pas être impliqués dans des alliances doctrinales avec d'autres églises (religions)* ». En outre, l'Église adventiste du septième jour clame aussi ici, haute et fort qu'elle ne peut pas faire d'alliance avec une autre religion qui aurait mis de coté, modifié ou oublié des connaissances bibliques au cours des siècles.

Néanmoins, il nous est aussi présent les possibilités pour qu'une union totale puisse ce faire au sein de l'oecuménisme entre l'Église adventiste du septième jour et les autres religions.

Pour qu'une unité mondiale de toutes les religions (*églises*), il faudrait que soit que les chrétiens (*nous comprenons qu'ici est fait mention des Protestants*) puisse abandonner leur base de foi pour adhérer au dogme catholique ou vice-versa.

Il nous est aussi dit que les adventistes ne s'unissent pas avec ceux qui diminueraient le poids de la vérité ou avec des religions dont leur croyance n'est pas en harmonie avec la vérité biblique révélée.

Et pour finir cette religion ne veut surtout pas être empêchée de partager ces convictions et donc devoir renoncer à son droit à la liberté religieuse. Il est même précisé que c'est sa principale inquiétude.

*Hum... où la...* « *Houston, nous avons un problème* »... ce sont de belle parole, mais qui non aucune base qui soit appliquée par l'Église adventiste du septième jour. En vue de vous présenter le non-sens de tout ce que prône ici l'Église adventiste du septième jour il nous faut avant tout découvrir, sa base de foi dominante. Pour vous la présenter cette réalité je vous invite à lire ceci :

*« Nous, les délégués à la session 2010 Conférence générale à Atlanta, en Géorgie, reconnaissons avec gratitude la contribution à l'Église adventiste du septième jour qu'ont apporté les écrits et le ministère d'Ellen G. White.*

**Nous sommes témoins que l'Église a été bénie et guidée par Dieu au travers des conseils inspirés de sa messagère. Ses conseils exaltent la Bible comme étant la Parole de Dieu, révèlent Jésus comme Créateur et Rédempteur du monde, et encourageant à une vie de service et de sacrifice.**

*Son ministère a directement contribué à la préservation de l'unité de l'Église et à son expansion mondiale. [...] L'objectif du don de prophétie, comme les autres dons spirituels, est de parvenir à l'unité, d'équiper le peuple de Dieu pour l'œuvre du ministère, l'édification du corps du Christ, l'empêcher d'être abusé par de fausses doctrines, et de favoriser la croissance spirituelle individuelle et collective [Éphésiens 4 : 11-15].*

**Nous reconnaissons dans Ellen G. White le don de prophétie, et affirmons que quand ce don est apprécié et écouté, l'Église prospère. Par conséquent, nous exprimons notre gratitude à Dieu pour son don gracieux manifesté dans le ministère prophétique d'Ellen G. White. Nous appelons les adventistes du monde entier à la prière, à l'étude de ses messages en vue de bénéficier de l'inspiration et l'instruction qu'on y trouve.**

**Nous encourageons les enseignants et les administrateurs de nos établissements d'enseignement et les dirigeants de nos établissements de santé et des maisons d'édition de considérer ses conseils pour leurs secteurs de services. [...]**

**Nous faisons appel aux administrateurs de l'Église à tous les niveaux d'exercer leur influence en affirmant l'importance de ces écrits pour l'Église et il leur faut poursuivre leurs efforts pour que ces écrits soient disponibles pour les membres de l'Église à un coût abordable. Et nous affirmons notre engagement à « croire ses prophètes » [2 Chroniques 20 : 20], que nous pouvons prospérer dans l'accomplissement de notre mission dans le monde et ainsi hâter la venue de Jésus. »**

*[Déclaration votée à la session de la Conférence de l'Église adventiste à Atlanta, en Géorgie, juin-juillet 2010].*

Le fil conducteur de ce texte biblique étant l'édification de l'Église, les adventistes du septième jour l'utilisent pour appeler ses membres à étudier diligemment les écrits – les messages – de *Mme White* en vue d'être inspirés et instruits. Pour que ces écrits soient enseignés au plus grand nombre, des plans « *titanesques* » sont mis en place.

Il a été décrété qu'à tout niveau, au sein de l'œuvre adventiste du septième jour, ces enseignements doivent être distillés. Tous sont appelés à les enseigner. Les enseignants et les administrateurs des écoles adventistes (*établissement d'enseignement*), les dirigeants des établissements de santé, les prédicateurs, les maisons d'édition, etc.

Pour que ce mouvement d'érudition de masse puisse trouver un écho favorable, il a été acté que pour être accessibles au plus grand nombre les écrits *d'Ellen G. White*, seraient édités à des coûts *abordables*.

Quand je lis ce texte, issu du terroir adventiste, je me dis *wouar*, la foi des adventistes du septième jour en les écrits de leur défunte leader *Mme White* est une chose qui n'est pas de l'ordre de l'à-peu-près !

Pour terminer, ces textes citent [2 Chroniques 20 verset 20] qui appelle le peuple de Dieu à « croire en les prophètes » afin de prospérer.

Ici l'Église adventistes du septième jour confesse croire totalement dans les écrits de *Mme White* qu'elle présente comme ayant été une prophétesse, d'où ce texte biblique que nous venons de voir qui est cité. Avant de poursuivre je tiens à préciser que je ne remets pas en question le fait qu'*Ellen G. White* a été, de son vivant, une prophétesse du Seigneur.

Tout au contraire je le démontre, Bible en main. Maintenant ce point acté nous pouvons poursuivre. En lisons ce texte qui est de 2010 nous avons une image très claire des fondations sur lesquelles est bâtie l'Église adventiste du septième jour.

Mais entre-temps cette religion en est venu à avoir des idées de grandeur, et pour ce faire elle c'est acoquiné avec l'Église catholique, par le biais de l'oecuménisme et ce faisant, les écrit d'*Ellen G. White* sont devenu gênantes.

Ainsi tout en demeurant la colonne vertébrale de l'Église adventiste du septième jour ils ont été, en partie, désavouer par cette religion. Voyez vous-même ce qu'il en est, dans ce qui suit :

**« Les lecteurs du site Web Adventist Today et toute personne vivant à Philadelphie qui écoute ou lit les médias locaux dans cette ville ou ses environs peuvent être au courant du récent envoi massif d'un livre, The Great Controversy, à 700 000 personnes vivant dans cette ville ou ses environs.**

Cet envoi devait coïncider avec la visite à Philadelphie, la "ville de l'amour fraternel", de l'actuel Souverain Pontife de l'Eglise catholique romaine, le Pape François.

Comme les lecteurs d'Adventist Today le savent, The Great Controversy est un ouvrage du 19e siècle basé sur une vaste édition de documents produits à l'origine par et sous le nom d'une cofondatrice de la dénomination Adventiste du Septième Jour, Ellen Gould Harmon-White (1837-1915).

Comme un large échantillon de nombreux autres auteurs protestants évangéliques et, plus tard, fondamentalistes, appartenant à un large éventail d'églises protestantes conservatrices dans l'Amérique du XIXe et du début du XXe siècle, White était très critique à l'égard de la théologie et de l'histoire de l'Église catholique romaine en Europe.

De toute évidence, l'héritage qu'elle reflétait remontait à des siècles, basé sur l'hostilité intense et de longue date qui existait entre les protestants et les catholiques à partir de l'époque de la Réforme et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIXe siècle dans de nombreux pays d'Europe avant d'être transplantée de l'autre côté de l'Atlantique aux États-Unis.

Une partie regrettable de cet héritage était l'affirmation continue de scénarios de conspiration concernant de prétendues tentatives des catholiques romains d'établir une sorte d'avantage politique, généralement par des moyens infâmes en Amérique.

*L'hostilité anticatholique a été exacerbée au cours du 19e siècle en raison de la concurrence pour l'emploi avec les Américains anglo-saxons de souche, due à l'afflux important d'immigrants en provenance des pays catholiques d'Europe, en particulier de l'Irlande.*

*Elle a même eu une expression politique au 19e siècle en Amérique avec la formation du mouvement politique "Know-Nothing", anticatholique, anti-immigrant et anti-juif.*

Nous pouvons être encouragés par le fait que l'organisation responsable de l'envoi du volume *Great Controversy* n'était pas l'Église adventiste du septième jour officielle.

*Il s'agissait de Remnant Publications, basée dans le Michigan.*

Cependant, le message que cet envoi était clairement destiné à communiquer est un message anti-catholique et la source de ce message émane d'une partie de la tradition adventiste.

À la lumière de cette action de la part des membres de l'Église adventiste du septième jour, il est ici proposé que le président de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour envoie la lettre suivante ou une version de celle-ci au pape pour lui demander compréhension et pardon. *Voici une ébauche du texte d'une telle lettre qui serait écrite sur le papier à lettres de la Conférence générale des SDA : Sa Sainteté, le Pape François, Palais Apostolique, 00120 Cité du Vatican. Votre Sainteté :*

*Il a récemment été porté à mon attention que certains membres malavisés de l'Église adventiste du septième jour aux États-Unis ont distribué un livre, écrit par le cofondateur de cette dénomination chrétienne, à de nombreuses personnes vivant dans la ville de Philadelphie, avant votre prochaine visite dans cette ville.*

Ce livre s'intitule *The Great Controversy*. Cet ouvrage a été écrit au XIXe siècle, à une époque de l'histoire des États-Unis où les relations entre les chrétiens protestants et catholiques étaient loin d'être idéales.

Malheureusement, ce livre reflétait divers aspects négatifs très regrettables de cette relation. Un de mes prédécesseurs a noté que les opinions anticatholiques que ce livre soutient ont été "reléguées sur le tas de cendres de l'histoire" par les dirigeants adventistes actuels et les laïcs.

J'occupe actuellement le poste de président de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour et, à ce titre, je vous écris pour vous présenter les excuses d'un dirigeant d'un groupe de chrétiens à un autre, en vous demandant votre compréhension et votre pardon pour les actions malheureuses d'un petit nombre de membres de la tradition de foi chrétienne que je représente.

*À l'heure où tous les chrétiens de bonne volonté devraient chercher à s'unir pour résoudre les graves problèmes auxquels notre monde est confronté, il ne faut pas laisser les actions de quelques-uns troubler et perturber cette coopération. C'est dans l'esprit de cette préoccupation que cette lettre vous est adressée.*

**Veillez accepter ces excuses au nom de tous les membres de l'Église adventiste du septième jour qui vous souhaitent, à vous et à l'Église que vous représentez, les bénédictions de Dieu.**

**Très respectueusement, Ted N.C. Wilson.** » [*Adventist Today, De Ervin Taylor, le 13 septembre 2015, A Proposed Letter of Apology to Pope Francis from the GC President. Tiré du site : <https://atoday.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant tout, il est important de noter que *M. Ted N.C. Wilson* qui a écrit cette lettre au *pape François* n'est pas n'importe qui car c'est le plus puissant des adventistes du septième jour.

Il est leur président siégeant à la tête de leur conférence générale, donc il est le premier magistrat et la plus haute autorité de leur ordre.

En outre cette lettre est parue dans *l'Adventist Today* ! Avant de poursuivre, découvrons ce que c'est en lisant ceci :

**« Adventist Today (AT) est un ministère de journalisme indépendant au service de la communauté adventiste mondiale et des lecteurs intéressés par une source fiable d'informations sur la foi et les institutions adventistes.**



*AT publie sous plusieurs formes : Quotidiennement sur le Web, via Facebook et Twitter ; hebdomadaire par e-mail ; mensuellement via PDF ; et trimestriellement dans un journal imprimé. » [Tiré de : Adventist Today (<https://atoday.org>)].*

Ainsi la source est fiable, car c'est un organe de presse adventiste du septième jour dont il sagît.

Pour en revenir à ce courrier que le président que *Ted N.C. Wilson*, à envoyer à la papauté, je vous dirais qu'après la parution de mon livre dont je viens de vous présenter l'extrait, il a été enlever de ce site et il a été préciser que c'était « *Une proposition de lettre d'excuses au pape François de la part du président de la CG* ».

Néanmoins, en ce jour, le 28 août 2022, j'ai vu que ce courrier est de retour sur ce site. Le fait de dire que c'était « *une proposition de lettre d'excuses* » que le leader adventiste du septième jour avait fait semble le dédouaner ainsi que sa religion, mais des réalités demeurent.

Parmis elles, le fait même que *Ted N.C. Wilson*, est pu être « *inspiré* » de la teneur de cette lettre et en est venu à matérialiser ces pensées par écrit, démontre que cet homme est, bon gré malgré, sous l'influence et au service du diable [*Jean 8 verset 44*] ; car celui qui est glorifié par cette lettre c'est Satan !

En outre, le fait que malgré ces actes cet homme a pu être réélu encore deux autres fois président des adventistes du septième jour démontre que ceux qui l'ont réélu sont aussi égaré que lui.

Il faut aussi noter que comme les membres du peuple de Dieu portent les péchés de ses dirigeants [*Matthieu 23 versets 29-36*], c'est donc tous les adventistes du septième jour qui sont en faute dans cette affaire et ont apostasié.

L'affaire est grave, car ce courrier est des plus explicites ! Ici, par le biais de son leader *M. Ted N.C. Wilson* l'Église adventiste du septième jour à choisir de rendre allégeance à la papauté. Cette religion a choisi de déposer les armes en vue de laisser la bête à sept têtes et à dix cornes oeuvrer au lieu de la confronter de face. Revenons aux dires de *M. Ted N.C. Wilson président de la conférence générale des adventistes du septième jour*. Avant tout recadrons les événements.

Le *pape François* devait venir en visite à la ville américaine de *Philadelphie*. Fort de ces occasions certains adventistes du septième jour ont pris sur eux et sur leur finance en vue d'envoyer 700 000 livres « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » à des personnes vivant dans cette ville ou ses environs.

Ce livre est l'un de ceux qu'*Ellen G. White* a écrits pour présenter, entre autres, les œuvres iniques de la papauté au travers des siècles. Nous découvrirons tout à l'heure certains de ces passages.

Sinon, fort des bases que nous avons lues et qui ont été institué autour des livres d'*Ellen G. White*, devant être distribué au plus grand nombre par l'Église adventiste du septième jour, jusque-là, je ne vois pas de problème. Et vous !

En faisant des plans pour une distribution de masse de ce livre, ces gens ont fait ce pour quoi ils ont été conditionner et former.

Là où le bât blesse, c'est qu'entre-temps les dirigeants adventistes du septième jour, *M. Ted N.C. Wilson*, menant la danse, ont mis en place des plans, que les écrit de *Mme White* dérangeait.

D'où les excuse du premier haut dignitaire adventiste du septième jour, qui dépeint, pour le pape, les écrit d'*Ellen G. White* comme étant révolu et d'un autre siècles.

L'auteur de ce texte *M. Ervin Taylor*, qui introduit la lettre de *M. Ted N.C. Wilson* va jusqu'à classer *Ellen G. White* parmi les conspirationnistes conservatrices qui avait une hostilité intense pour tout ce qui était catholique. Il taxes ses écrites comme étant « *une partie regrettable de cet héritage* ».

En outre alors que les écrit d'*Ellen G. White*, nous l'avons vue, est la colonne vertébrale de l'oeuvre adventiste du septième jour, relisons ce que leur président, *M. Ted N.C. Wilson*, dit dudit livre incriminé :

« *Un de mes prédécesseurs a noté que les opinions anticatholiques que ce livre soutient ont été "reléguées sur le tas de cendres de l'histoire" par les dirigeants adventistes actuels et les laïcs.* »

Ainsi, pour l'Église adventiste du septième jour ce livre de leur prophétesse n'a plus de raison d'être, il est obsolète.

Cette réalité a été aussi représentée à une autre occasion sur ce site adventiste du septième jour. Ceci nous renseigne :

« *Cher éditeur, sans avoir l'intention d'étendre cette controverse, je souhaite dire que j'ai approuvé et apprécié l'inquiétude de Loren Seibold concernant la distribution prévue d'un milliard d'exemplaires de The Great Controversy ("The Wrong Way to Reach the World", 27 août 2021).*

*Serait-il possible de canaliser l'enthousiasme pour ce projet vers la distribution, en collaboration avec d'autres organisations, d'exemplaires du Nouveau Testament, ou au moins des quatre évangiles ?*

[...] **Je crois que l'inspiration de la Bible diffère de l'inspiration des messages d'Ellen White en ce sens que la première est intemporelle, tandis que la seconde porte sur des circonstances d'une époque particulière. [...]** »

[*Adventist Today. Richard Anderson, Cooranbong, NSW, Australie. Tiré du site internet : <https://atoday.org/thanks-for-your-thoughts-on-the-great-controversy-distribution/>].*

Ici ce qui m'a d'abord interpellé c'est la tâche titanesque qui devait être mise en place, *un milliard d'exemplaires* de « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » devaient être distribués. Et connaissant la façon de faire de l'Église adventiste du septième jour ce livre devait être offert gratuitement et ce fut aussi le cas des 700 000 incriminé. En sorte que nous sommes encore dans les plans que cette religion a établis autour des écrire de *Mme White*.

Mais là, l'auteur de ce poste, *Richard Anderson*, va préférer descendre en flèche les écrit d'*Ellen G. White* en les faisant passer pour des choses qui n'ont pas de fondation biblique, car il dit « **Je crois que l'inspiration de la Bible diffère de l'inspiration des messages d'Ellen White...** ».

Ainsi désormais pour les adventistes du septième jour les écrits de leur prophétesse, sur qui repose toujours leur foi, son obsolète.

Pourtant, c'est ces même écrit d'*Ellen G. White* que l'Église adventiste du septième jour utilise pour justifier qu'elle a « *l'Esprit de prophétie* » et qu'en tant que tel elle est « *l'Église du reste* ».

Nous voici arrivés à la fin de cet extrait tiré de mon autre livre.

Pour continuer je vous dirais que le fait que ce *lycanthrope* (*loups-Garous*) spirituel *M. Ted N. C. Wilson* est désavoué les écrits d'*Ellen G. White* il a accompli l'une des prophéties que cette dernière avait présenté des décennies avant cela. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **L'Église romaine est merveilleuse dans sa sagacité et sa ruse. Elle peut lire ce qui va se passer.**

**Elle attend son heure, voyant que les églises protestantes lui rendent hommage en acceptant le faux sabbat.... Et il faut se rappeler que Rome se vante de ne jamais changer. Les principes de Grégoire VII et d'Innocent III sont toujours les principes de l'Église catholique romaine.**

*Et si elle en avait le pouvoir, elle les mettrait en pratique avec autant de vigueur aujourd'hui que dans les siècles passés" (ibid., 507-8). "La parole de Dieu a donné l'avertissement du danger imminent ; si l'on n'en tient pas compte, le monde protestant apprendra quels sont les buts réels de Rome, seulement quand il sera trop tard pour échapper au piège.*

**Elle grandit silencieusement en puissance. Ses doctrines exercent leur influence dans les assemblées législatives, dans les églises et dans le cœur des hommes.**

**Elle empile ses structures hautes et massives, dans les recoins secrets desquelles ses anciennes persécutions se répéteront.**

**Furtivement et à l'insu de tous, elle renforce ses forces pour parvenir à ses fins lorsque le moment sera venu pour elle de frapper. Tout ce qu'elle désire, c'est un terrain d'observation, et cela lui est déjà donné. Nous verrons et ressentirons bientôt quel est le but de l'élément romain.**

**Ceux qui croient et obéissent à la parole de Dieu s'exposent ainsi à l'opprobre et à la persécution" ( ibid., 508-9). [...]** »

*[Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].*

Avant d'entré dans le vif du sujet, je tiens à rappeler que les écrits de *Mme White* que nous venons de découvrir sont présenté par un site catholique. Maintenant ce point acté, continuons.

En lisant ce texte nous comprenons qu'ici *Ellen G. White* présente l'Église catholique romaine comme excellent quand il faut agir avec sagacité et ruse.

Elle précise que, comme il en était dans les temps passer cette religion va utiliser sont influencés dans les assemblées législatives, donc au niveau des États ou de tout organe politique pour amener les églises (*donc les religions*) protestantes à lui rendre hommage.

*Mme White* précise en outre que l'Église catholique observe les réactions afin de pouvoir agir aux temps convenables.

Ainsi, l'Église catholique oeuvre telle une araignée, qui insidieusement tend sa toile en vue de tester la force de ceux qui y tomberont, ainsi que leurs réactions. Les proies les plus puissantes réussiront à s'enfuir, mais les autres seront encissonner afin de devenir au bon moment, celui du diner, son casse-croûte.

*Ellen G. White* précise aussi qu'avec le concours de ses soutiens législatifs, tout en restant dans l'ombre *l'Église catholique, donc la papauté*, laissera deux choix au monde protestant :

*Soit lui rend hommage, donc abdiqué dans leur foi, soit « ceux qui croient et obéissent à la parole de Dieu s'exposent ainsi à l'opprobre et à la persécution ».*

Forts de tout ce que nous venons de lire nous comprenons qu'en aucun cas *Mme White* n'a voulu que l'Église adventiste du septième jour puisse se lier avec l'Église catholique.

La démarche de *M. Ted Wilson* contrevient donc à la base doctrinale établie par *Mme White* et tout cela alors qu'il se réclame comme professant les suivre.

Revoyons ses dires à ce propos : « [...] "*Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie*", a-t-il ajouté, **faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, Ellen White.** »

*[Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Nous sommes désormais bien loin de ce que le leader adventiste du septième jour professait ici, car il a, nous l'avons vu renier les bases doctrinales instituer par *Mme White* en cherchant à s'unir avec la papauté et en demandant pardon au pape. Pire dans son discours il promet de chercher des conseils dans les écrits de *Mme White*, mais dans la réalité nous avons vu qu'il les a régné.

Ce n'est pas sur le seul point que *M. Ted Wilson* désavoue les préceptes que *Mme White* à instituer et que tout adventiste du septième jour est tenue de suivre comme base doctrinale.

Pour découvrir cette réalité lisons d'abord ce texte qui présente ce que prônait *Mme White* et que cette religion devait suivre :

« [...] *Aujourd'hui, dans le monde religieux, il y a des multitudes qui, comme elles le croient, travaillent à l'établissement du royaume du Christ comme une domination terrestre et temporelle.*

**Ils désirent faire de notre Seigneur le chef des royaumes de ce monde, le chef dans ses tribunaux et ses camps, ses salles de conférence, ses palais et ses marchés. Ils s'attendent à ce qu'il règne par le biais d'actes juridiques, appliqués par l'autorité humaine. Puisque le Christ n'est pas ici en personne, ils se chargeront eux-mêmes d'agir à sa place.....**

**L'établissement d'un tel royaume est ce que les Juifs souhaitaient à l'époque du Christ..... Mais il a dit :**

**"Mon royaume n'est pas de ce monde". Il ne voulait pas accepter le trône terrestre. Le gouvernement sous lequel vivait Jésus était corrompu et oppressif ; de tous côtés, on voyait des abus criants, l'extorsion, l'intolérance et une cruauté extrême.**

**Pourtant, le Sauveur n'a pas tenté de réformes civiles. Il n'a pas attaqué les abus nationaux, ni condamné les ennemis nationaux.**

**Il n'a pas interféré avec l'autorité ou l'administration de ceux qui étaient au pouvoir. Celui qui était notre exemple s'est tenu à l'écart des gouvernements terrestres. Non pas parce qu'il était indifférent aux malheurs des hommes, mais parce que le remède ne réside pas dans des mesures purement humaines et extérieures. Pour être efficace, le remède doit atteindre les hommes individuellement, et doit régénérer le cœur.**

**Le royaume du Christ n'est pas établi par les décisions des tribunaux, des conseils ou des assemblées législatives, ni par le patronage des grands de ce monde, mais par l'implantation de la nature du Christ dans l'humanité par l'action du Saint-Esprit.**

*"A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu, à ceux qui croient en son nom. [...] » [Extrait du livre d'Ellen G. White "The Desire of Ages ». Ellen G. White Estate, tiré du site : <https://whiteestate.org/>].*

Dans ce texte *Mme White* professe que le peuple de Dieu doit marcher comme Jésus à marcher et ne pas chercher à oeuvre pour le Seigneur par le biais des institutions juridique, législatif ou autres.

Elle présente le fait de chercher à s'associer au grand de ce monde, des conseils ou des assemblées législatives, etc. en vue d'établir le royaume du Christ comme étant une erreur.

Ces gens aussi puissants soient-ils, non pas la capacité de faire avancer l'oeuvre de Dieu, car celui qui a cette puissance c'est l'Esprit de Dieu qui seul peut toucher les cœurs. En vue d'assoir cette réalité, elle prononce ce prase que je vous remets :

**« Celui qui était notre exemple s'est tenu à l'écart des gouvernements terrestres. »**

Ainsi, comme Dieu nous demande de marcher comme il a marché, nous les membres de son peuple élu ne devons pas nous associer au monde, tout particulièrement avec les conseils ou les assemblées législatives ou accepter le patronage des grands de ce monde.

Ces directives d'*Ellen G. White* que nous venons de voir ont été observer religieusement durant des décennies au sein de l'Église adventiste du septième jour. Puis viens le *loup ravisseur, Oups Sorry...* puis vint *M. Ted Wilson*, qui les a mis de côté et fait pratiquer à sa religion exactement ce que *Mme White* interdisait, car il a fait alliance avec l'ONU, l'objectif étant d'« *oeuvrer pour l'oeuvre de Dieu* ».

Tout cela alors que *Mme White* a établi : **« Le royaume du Christ n'est pas établi par les décisions des tribunaux, des conseils ou des assemblées législatives, ni par le patronage des grands de ce monde, mais par l'implantation de la nature du Christ dans l'humanité par l'action du Saint-Esprit. »**

Pour découvrir les méandres de cette nouvelle affaire qui a mené l'Église adventiste du septième jour à s'allier avec le monde, ici les nations qui sont regroupées à l'ONU, je vous invite à lire un autre extrait de mon autre livre que je vous suis présenté plus avant.

Cette fois si, néanmoins, cette fois cette étude est issue du chapitre intitulé « *Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge* ».

Ce qui perdit Adam et Ève c'est la non-acceptation de qui il était ainsi, de leur situation et plus que tout de ce que le Seigneur leur donnait. C'est pour cela que le diable pu allumer en eux une soif de liberté et de puissance.

C'est aussi ce qui perdit *M. Ted N.C. Wilson*, et les hauts dirigeants adventistes du septième jour qui pour acquérir cette puissance en sont venu à accepter de renier leurs fois.

Maintenant cette base posée, il nous faut nous intéresser à la carotte que le diable a offert à *M. Ted N.C. Wilson*, et aux autres hauts dirigeants adventistes du septième jour pour arriver à ces fins.

Oui, pour que ces personnes qui ont bâti leur foi sur les écrits d'*Ellen G. White* puis en venir à accepter de renier tout ce en quoi ils croient et accepter que leur président puisse écrire cette lettre d'excuses au pape, *il fallait que la carotte offerte soit de la taille d'un menhir*.

[...] Poursuivons ! Pour ce faire revenons à cette titanesque carotte qui dû être proposé pour que ce haut dignitaire adventiste du septième jour puisse accepter de passer du stade d'épouse du Christ à la concubine du pape qui lui écrit des petits mots doux ou la bénédiction lui est donné en abondance.

Pour comprendre cette réalité il nous faut lever le voile de l'invisible en vue de découvrir la genèse de cette lettre de demande de pardon que le président des adventistes du septième jour à adresse au *pape François*.

Avant tout il est important de nous repositionner dans le temps.

L'objectif était d'abord d'établir la date la visite du pape à la ville de *Philadelphie*, qui fut le théâtre de la distribution massive des *700000 livres* « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles ")* » d'*Ellen G. White* à la population de cette ville pour lesquelles le président adventiste du septième jour dû demander pardon au pape.



Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Rencontre avec les Évêques invités à la rencontre mondiale des familles.*

**Discours du saint-père. Séminaire Saint-Charles-Borromée, Philadelphie. Dimanche 27 septembre 2015. »**

*[Voyage apostolique du pape François à Cuba, aux États-Unis d'Amérique et visite au siège de l'organisation des Nations Unies (19-28 septembre 2015). Libreria Editrice Vaticana. Tiré du site internet <https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html>].*

Ce fameux événement se passe le 27 septembre 2015, d'où le courrier de M. Ted N.C. Wilson destiner à prévenir le pape du *guet-apens* qui l'attendait et qui lui date du 13 septembre 2015, donc de quelques jours avant la venue de ce dernier à la ville de *Philadelphie*.

Maintenant cette base poser, en vue de comprendre la raison d'être de cette lettre du leader adventiste du septième jour au pape, il nous faut remonter à quelque quelques mois plus tôt en vue de découvrir une « *rencontre du troisième type* » entre des entités qui jusque-là n'avaient jamais été mises en présence l'une de l'autre.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson ;**

**Il a également invité l'Église Adventiste du Septième Jour à œuvrer avec les Nations Unies pour venir en aide aux habitants du monde.**

**Ted Wilson, le premier président de l'Église Adventiste à rencontrer un secrétaire général des Nations Unies, a fait remarquer que l'église soutient depuis longtemps la liberté religieuse et a déclaré qu'il était favorable à une coopération avec l'ONU dans le cadre d'initiatives qui allaient dans le sens du ministère du Christ en apportant aux gens une aide au niveau physique, mental, social et spirituel.**

**[...] « C'était une rencontre historique entre le secrétaire-général des Nations Unies et le président de l'Église Adventiste du Septième Jour [...]**

« En tant que disciples de Jésus, nous voulons aider les autres, surtout ceux dont on n'entend pas la voix, ceux qui sont l'objet de discrimination et sont persécutés, » a-t-il dit.

« De cette façon, nous partageons les valeurs essentielles des Nations Unies. [...] » [*Première rencontre entre le président de l'Église Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr>].*

Avant tout il est important de faire ressortir plusieurs informations de poids et qui pourraient, passer comme étant anodine.

La première est le caractère innovant et exceptionnel de cette rencontre, car *M. Ted Wilson*, est le *premier président de l'Église adventiste du septième jour* à rencontrer un *secrétaire général des Nations unies*.

Ce qui sous-entend que jusque-là les directives de *Mme White* que nous avons vues plus avant et demandant aux adventistes du septième jour de ne pas s'allier avec les états où les pouvoir législatifs était observé.

Deuxièmement, nous avons ici une proposition du *secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon* qui propose à l'Église adventiste du septième jour à œuvrer avec les Nations unies, et en guise de réponse le leader de cette religion acceptât au nom de tous les siens. L'objectif est d'œuvrer pour le bien de l'humanité !

Avant de poursuivre et, au cas où un adventiste du septième jour est en train de me lire, pour qu'il ne puisse pas vouloir me commander une camisole de force, ne comprenant pas quel mal peut-il y avoir à s'unir pour faire le bien avec les Nations unies ? Je précise donc, que je n'ai jamais dit que l'ONU n'était pas recommandable !

Tout au contraire je trouve très louable le travail que les Nations unies réalise pour rendre le monde plus beau et plus vivable, en sorte que je n'ai rien contre ceux qui y travaillent, tout au contraire ils ont tout mon respect. Ce que je mets en exergue c'est la base de foi adventiste du septième jour héritée *d'Ellen G. White* qui interdit aux adventistes du septième jour de contracter une telle union.

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui êtes resté fidèle au Seigneur, analysé ce que je dis, et tiré vous-même vos conclusions.

Pour ce faire lisons ce que *M. Ted Wilson* déclare concernant sont entrevues avec le secrétaire *Général de l'ONU, Ban Ki Moon*.

« [...] *Cela a été un véritable privilège de rencontrer le secrétaire général et d'entendre son appel à l'aide pour l'humanité, » a dit Ted Wilson à Adventist Review. « Les Adventistes du septième Jour devraient être prêts à témoigner pour le Seigneur partout où nous allons, et à témoigner des bénédictions de Dieu dans nos vies et de ce que nous pouvons faire en Son nom, » a t-il dit.*

« **Le monde attend ce genre de témoignage que le ciel nous inspire avec des réponses claires aux problèmes d'aujourd'hui. »**

[...] *Pasteur Wilson a ajouté : « Ce n'est qu'en étant guidés par le Seigneur que nous pouvons être réellement efficaces dans notre démarche missionnaire dans le monde, nous sommes appelés à préparer nos semblables pour la prochaine venue du Christ en accomplissant le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint-Esprit. [...] »*

*[Première rencontre entre le président de l'Eglise Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies.*

*Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr>].*

Comme vous le voyez, les intentions de *Ted Wilson* sont de prime abord des plus nobles, il aspire à ce que les adventistes du septième jour puissent témoigner pour le Seigneur ou qu'il soit. Pour lui de par cette union de sa religion avec l'ONU, ces deux entités pourront apporter des réponses cohérentes aux problèmes qui frappe le monde.

En outre, pour lui le fait de s'unir à l'ONU pour oeuvre pour le bien c'est ce que le Seigneur demande, car par cette alliance il professe préparer la prochaine venue de Jésus dans le cœur des hommes (*ici présenté comme étant nos semblables*).

Pour le leader adventist par son action ayant permis à sa religion de s'unir à l'ONU, il accomplit le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint-Esprit.

*Que c'est beau... Je suis tout ému... que les paroles de Ted Wilson, guide suprême des adventistes du septième jour sont belles et poignantes. Hum... quelqu'un aurait-il un mouchoir... je sens des larmes venir...*

Plus sérieusement, vous autre adventiste du septième jour vous vous retrouvez face à un gros dilemme, qui se manifeste au travers de ce que dit votre président qui est en inadéquation avec votre base de foi.

Ce faisant, deux possibilités subsistent en ce qui concerne l'union de votre religion avec l'ONU, soit *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont bien agi et ce faisant ils sont agréés par le Seigneur. Néanmoins, si là est la vérité, cela sous-entend qu'*Ellen G. White* qui interdit une telle union, était une usurpatrice et ne parlait pas de la part de Dieu.

La répercussion directe sera qu'elle a agi comme une fausse prophétesse et de ce fait ces écrits sont iniques et par extension votre foi à vous adventiste du septième jour a été bâti sur les « *sables mouvants de l'iniquité* ». Ainsi toute votre religion est une farce et une abomination devant Dieu. L'autre option est que *Mme White* est la servante du Seigneur et que ces écrits sont inspirer par le Saint-Esprit.

C'est ce que moi qui ne suis pas ou plus adventiste du septième jour je confesse, car c'est ce que le Seigneur m'a mis à cœur.

Fort de cette base, il est important de ne pas oublier que, dans ces écrits vus plus haut, *Ellen G. White* demande aux adventistes du septième jour de ne pas s'unir au grand de ce monde, tout particulièrement au pouvoir législatif, car elle les présentes comme n'ayant pas de puissance pour oeuvrer pour le royaume de Dieu.

Cette réalité est due au fait que l'Esprit de Dieu est le seul qui peut agir dans ce sens. Ainsi, en ayant transgressé les directives de leur prophétesse, *Ellen G. White*, les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont méprisé l'oeuvre du Saint-Esprit, lui préférant la puissance des hommes.

Ce faisant, le fait qu'ils aient transgressé les directives de *Mme White*, et se soient alliés avec non seulement l'ONU mais la papauté par le biais de l'oecuménisme, fait d'eux des personnes iniques qui servent le démon.

Ce que nous venons de voir nous démontre encore que les hauts dirigeants adventistes du septième jour mener par *M. Ted N.C. Wilson* on ici rejeter les écrits de *Mme White*, qu'il professe être l'Esprit de la prophétie.

La répercussion est que par leurs actes ces hommes ont attristé le Saint-Esprit et il a fini par se retirer des adventistes du septième jour, ce qui leur à laisser en retour un esprit d'égarement qui les mène à croire que l'erreur est la vérité et vice-versa.

Ainsi, dans un sens comme dans un autre, que ce soit les directives qu'*Ellen White* vous à laisser ou bien ceux qu'ont institués *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires l'une des bases n'est pas conformes à la volonté de Dieu, et ce faisant vous autres adventistes du septième jour avez un gros problème, car les deux demeures en votre sein.

Ce faisant une réforme doit être mis en place dans votre dogme au plus vite. Pour vous y aidez le Seigneur ma donner de vous présenter des plans allants dans ce sens.

Pour en venir à cette union que *M. Ted Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont conclue avec l'ONU, une question des plus épineuses se pose, à savoir si on peut sous prétexte de faire le bien, faire comme on le veut au détriment de ce que le Seigneur demande.

Et quand on prend la liberté de faire comme ont veut, sans prendre en compte ce que le Seigneur préconise, peut-il nous agréer et nous bénir. Hé bien, je vous dirais que ceux qui ont agi ainsi dans la Bible l'ont souvent payé de leur vie, et la parole de Dieu nous a laissé le témoignage de leur déchéance et souvent de leur mort.

Le plus admirable pour moi est le témoignage que nous laisse un homme des plus zélés pour le Seigneur [*2 Samuel 6 versets 6-8*].

*Uzza* vit que l'arche du Seigneur penchait dangereusement et risquait de tomber il l'a donc soutenu de ses mains.

Malheureusement il n'était pas habilité à la toucher car il n'était pas lévite et Dieu le foudroya sur place.

Nous avons aussi le témoignage de ce qui arriva aux fils d'Aaron, Nadab et Abihu ont présenté devant le Seigneur un feu étranger et le Seigneur fit que ce dernier devint un brasier qui les à consumer [*Lévitique 10 versets 1-3*].

Un autre témoignage est celui de Saül [1 Samuel 13 versets 1-14], [1 Samuel 15] qui perdit sa couronne pour avoir voulu oeuvrer selon son cœur au détriment de ce que la parole de Dieu déclare.

Nous pouvons aussi citer la femme de Lot qui désobéit au Seigneur et a été changée en statue de sel, ou encore le vieux prophète qui désobéit au Seigneur et qui fut tué par un lion [Genèse 19 versets 16-17, 26], [1 Rois 13 versets 1-29].

Tous ces témoignages nous démontrent que l'on ne peut pas se réclamer d'être serviteur de Dieu tout en voulant oeuvrer selon notre cœur. Même une bonne chose, qui est pratiquée sans l'aval ou en opposition avec ce que le Seigneur demande est un péché.

Pour poursuivre je vous dirais que certains bienfaits qui peuvent nous être offerts peuvent l'être en vue d'obtenir une contrepartie de nous qui, souvent nous amène à nous renier, c'est ce qui s'est passé entre les hauts dirigeants adventistes et le secrétaire Général de l'ONU.

Avant d'entrer dans le vif du sujet il est à noter, qu'alors que l'Église adventiste du septième jour affiche fièrement sur l'un de ces sites internet cette entrevue avec *Ban Ki Moon*, je n'ai pas trouvé trace de cette entrevue sur le site de l'ONU.

Et c'est normal car voici ce que l'Église adventiste du septième jour précise à ce propos :

**« Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson ;**

*[...] Ban Ki Moon a rencontré Ted Wilson, Ganoune Diop et John Graz, le directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse, à 12h10 lundi pour une rencontre de 45 minutes dans son bureau au siège des Nations Unies à New York.*

**La rencontre a été rendue possible grâce à l'implication personnelle de l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations Unies et ami des Adventistes du Septième Jour, qui a correspondu régulièrement avec Ganoune Diop pour que le projet devienne réalité, a indiqué Ganoune Diop.**

[...] **Ban Ki Moon a parlé des problèmes mondiaux tels que la pauvreté et le manque d'éducation avant d'exprimer ses préoccupations au sujet de l'intolérance religieuse qui atteint des niveaux sans précédent dans le monde. La semaine dernière par exemple, un groupe de militants islamistes a tué 148 personnes dans une attaque menée contre les Chrétiens dans une université au Kenya.**

*L'Etats Islamique et d'autres organisations extrémistes en Irak, en Syrie, au Nigeria, en Lybie et ailleurs ont également pris pour cible les Chrétiens et d'autres groupes religieux avec une violence souvent mortelle au cours des derniers mois. Ban Ki Moon a souligné sa croyance selon laquelle les gens devraient cultiver le respect pour les autres, y compris ceux qui appartiennent à une autre religion.*

**Il a dit qu'il appréciait le travail réalisé par l'Eglise Adventiste dans la promotion de la liberté religieuse, dans l'éducation, la santé et l'aide humanitaire par le biais de l'Agence Adventiste de Développement et d'Aide Humanitaire. [...]**

**Ted Wilson a remercié Ban Ki Moon pour la rencontre et a parlé des diverses initiatives de l'église qui cadrent avec la mission de l'Organisation des Nations Unies qui est de venir en aide aux populations.**

**« Nous avons eu une excellente rencontre avec le secrétaire général et quelques membres de son personnel, partageant avec eux des informations sur les activités de l'Église Adventiste, » a dit Ted Wilson.**

**« Nous avons mis l'accent sur certaines choses pour lesquelles l'Eglise Adventiste peut apporter son aide, telles que la liberté religieuse, la liberté de conscience, les valeurs éthiques et spirituelles, le respect de la dignité humaine, la famille, l'encouragement apporté aux jeunes et les besoins humains fondamentaux comme l'eau potable et l'éducation de base. » [...]**

**Lors de la rencontre avec Ted Wilson, John Graz a donné un bref rapport sur les principaux congrès organisés par l'Association Internationale pour la Liberté Religieuse, une entité affiliée à l'église et qui promeut la liberté religieuse et le soutien appuyé apporté par l'église à l'Article 18 de la Déclaration des Droits de l'Homme qui déclare que toute personne a le droit « de changer de religion ou de croyance. »**

**John Graz, secrétaire général de l'Association International pour la Liberté Religieuse, a dit avoir été encouragé en voyant la préoccupation qu'avait Ban Ki Moon au sujet de l'intolérance religieuse et son désir de voir des personnes de bonne volonté travailler ensemble pour amener justice et liberté. »**

*[Première rencontre entre le président de l'Église Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr/>].*

Avant tout il est à noter que cette entrevue entre le leader de l'Église adventiste, *Ted N.C. Wilson* et le *secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon*, était une rencontre priver. En outre l'objet de cette rencontre était de traité de « *l'intolérance religieuse dans le monde* ».

Le point étant délicat, cette rencontre a été préparer minutieusement par *l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations unies et ami des adventistes du septième jour*. Cet homme a joué un rôle-clef, car le pape « *siège* » à l'ONU et entre le vatican et l'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue, ce n'était pas jusque-là le grand amour.

Par le biais des écrits d'*Ellen G. White* les adventistes dénonçaient les abominations de la papauté et l'Église catholique de son côté s'évertuait à salir leur renommée ainsi que celle de *Mme White* aux yeux du monde. Cette réalité nous le découvrons dans ce texte :

**« Un autre groupe de Millerites fut influencé par Joseph Bates qui, en 1846 et 1849, publia des pamphlets insistant sur le fait que les chrétiens devaient observer le sabbat juif – le samedi – au lieu de célébrer leur culte le dimanche. Cela a contribué à alimenter l'anticatholicisme intense de l'adventisme du septième jour, puisqu'ils reprochaient à l'Église catholique d'avoir changé le jour du culte du samedi au dimanche.**

*[...] Les maisons d'édition adventistes évitent également d'utiliser les termes "septième jour" et "adventiste" dans leur nom.*

**Cela s'explique par le fait que les adventistes ont toujours été considérés avec méfiance par les évangéliques et ont souvent été considérés comme une secte fanatique. [...]**



**D'autres protestants, en particulier les évangéliques et les fondamentalistes conservateurs, attaquent souvent les adventistes sur ces points, affirmant qu'ils ne les tiennent pas vraiment, ce qui est souvent utilisé comme "preuve" qu'ils sont "une secte". [...]**

**De nombreux dirigeants évangéliques ont même affirmé – à tort – que les adventistes ne sont pas chrétiens, même s'ils croient en la divinité du Christ et utilisent une forme trinitaire valide de baptême. [...] En vertu de leur baptême valide, et de leur croyance en la divinité du Christ et en la doctrine de la Trinité, les adventistes du septième jour sont des chrétiens.**

**Mais les chrétiens, une fois séparés de l'Église fondée par notre Seigneur, sont susceptibles d'être "ballottés et emportés par tout vent de doctrine" (Eph. 4: 14). [...]** »

*[Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].*

En lisant ces lignes le sentiment que l'on peut avoir est que l'Église adventiste est une religion intolérante qui attaque sans raison valable, l'Église catholique et que son objectif est juste de la salir et qu'*Ellen G. White* était un gourou antisocial.

*Elle est présenté comme étant sectaire et sanguinaire qui nourrissait ses adeptes de doctrines anticatholiques.*

Ainsi pour que cette rencontre historique puisse ce faire il fallait qu'il ait un paratonnerre destiné à absorber les tensions pour que ces deux entités l'ONU et l'Église adventiste puisse se rencontrer, car la base de foi des adventistes était jusque-là en contradiction avec les aspirations du secrétaire Général de l'ONU. [...]

Ce que je viens de présenter nous permet de mieux comprendre la vraie raison d'être de cette réunion entre le haut dirigeant de cette religion et le secrétaire général de l'ONU. Quand je lis le rapport que les adventistes du septième jour font de cette rencontre, mon sentiment est qu'elle était avant tout axée sur l'intolérance religieuse.

La base de foi adventiste étant basée sur les écrits d'*Ellen G. White*, qui a établi ce que nous avons déjà lu en ce qui concerne le pape et l'Église catholique, ce faisant cette rencontre bien que placée sous le signe de la diplomatie ne pouvait pas pour autant être amicale.

Ce ne fut pas selon moi un brunch amical où l'on prend plaisir à rencontre des amies ou de nouvelle connaissance, car le menu du jour était assez indigeste pour les hauts dignitaires adventistes.

Par plusieurs fois et d'entrer de jeu, le secrétaire Général de l'ONU à afficher les couleurs, en présentant sa démarche comme étant axé sur l'intolérance religieuse qui mène certaines religions à stigmatisé d'autres.

Il a souligné l'importance que revêtait pour lui, le fait que des religions puissent cultiver entre elles le respect, sa préoccupation étant de trouver des personnes faisant partie de diverses religions et qui veulent oeuvrer pour la liberté religieuse, et qui prennent position contre l'intolérance religieuse.

Forts de tout cela nous comprenons que ce n'était donc pas une visite de courtoisie et de bon voisinage, mais plus une démarche de *M. Ban Ki Moon* en vue d'appeler le leader de l'Église adventiste à mettre de l'eau dans le vin de sa religion en devenant plus tolérante.

Ce qui sous-entend ne plus à proclamer ces préceptes anticatholique que l'Église adventiste du septième jour a hérité d'*Ellen G. White*.

La carotte que *M. Ban Ki Moon* utilisa en vue de permettre que le haut dirigeant adventiste puisse au nom de sa religion, accepter de renier leur base doctrinale fut la possibilité d'une union des adventistes avec l'ONU. Ce faisant, sur la balance était placer d'un côté une nouvelle union des adventistes avec l'ONU et de l'autre côté le rejet de certaine des bases de la foi de cette religion, à savoir les écrits de *Mme White* incriminant l'Église catholique.

Mon sentiment est que le plus surpris de la tournure qu'a prise cette réunion devait être *M. Ban Ki Moon* ! Pour vous présenter cette réalité je m'en vais vous donner une image :

*Imaginer que vous êtes un garçon timide et encore puceau et que vous avez rendez-vous chez la chef des pom pom girls afin de lui faire réviser des cours. Elle est belle, elle est brillante, tous les hommes sont à ces pieds et elle sort avec le capitaine de l'équipe de foot du lycée, qui est baraqué comme un buffle dopé aux hormones. Et que vous vous êtes un gringalet que le mistral peut à tout moment emporter.*

*Pour ne pas arranger vos affaires, vous être amoureux d'elle et fantasmer toutes les nuits en pensant à elle, mais vous savez que vous ne pourrez jamais lui avouer votre amour et encore moins la touchée. Vous arriver à votre rendez-vous, et à votre grande surprise, au bout de 20 minutes, elle vous fait un strip-tease et vous saute dessus, vous faisant, perdre votre pucelage. Que s'est-il passé ? Hé bien elle avait appris quelques jours avant cela que vos parents étaient riches comme Crésus... Ce faisant, elle préparait son avenir. Dans l'histoire tout le monde est gagnant, sauf l'amour et la vérité ! Ainsi va le monde, quand Jésus n'est pas à la barre.*

Pour en revenir au secrétaire général de l'ONU. Vu la renommée des adventistes du septième jour qui jusque-là ne se mélangeait pas aux organes législatif, judiciaire ou politique au niveau des nations et vue leur attachement à *Mme White*, *M. Ban Ki Moon* a certainement été choqué que *Ted N.C. Wilson* puisse aussi vite lui accorder les faveurs de sa religion.

Dès lors la belle c'étant elle-même livrer point et pieds lier, *M. Ban Ki Moon* pouvait lui donner la carotte en lui proposant un partenariat entre l'ONU et l'Église adventiste du septième jour. Ce qui lui assurait que cette dernière ne reviendrait pas sur cet accord. Et nous avons vu que la belle est devenu des plus zélés, sa démarche de cafteuse qui dénonce ces petits camarades au Pape nous le démontre.

C'est ainsi que l'Église adventiste du septième jour est devenu le boby garde de la papauté. Je crois que dans ces pires cauchemars, de son vivant, *Ellen G. White* n'aurait pas pu imaginer une telle chose, que la belle et pure épouse du Seigneur deviendrait la call-girl du pape.

Ainsi, afin de pouvoir oeuvrer avec l'ONU l'Église adventiste du septième jour à accepter de « *vendre son âme au diable* » en rejetant sa base de foi. Ce faisant, par ces actes cette religion est devenue apostate.

Nous voici arrivée a la fin de cet extrait de mon autre livre.

Continuons. Cette apostasie de cette religion englobe aussi cette dérive doctrinale par lesquelles elle enseigne des doctrines antibibliques qui contreviennent au fondement de la prophétie.

Pour poursuivre il me semble important de comprendre la raison d'être de ce terme apostasie que je viens d'utiliser.

Dans [2 *Thessaloniens 2 versets 3-12*], la racine de l'apostasie repose sur le fait de rejeter le Seigneur et sa parole en vue de suivre des enseignements erronés. En outre, il est fait mention d'un être qui incarnera totalement l'apostasie, il est appelé l'*homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire* ou encore l'*impie*.

Son objectif sera de devenir l'être le plus puissant de l'univers.

Il va mettre en place un système de pensée (*des enseignements*) qui lui permettra de se présenter, aux yeux des êtres humains, comme étant plus puissant que le Seigneur. Cet être inique n'est pas un roi ou un empereur, car il en viendra à sassoier dans le temple de Dieu et se déclarera « *dieu* », c'est donc d'une entité spirituelle qu'il s'agit.

Hormis cela, nous apprenons que sa puissance il la tient de Satan. Il nous est aussi dit que tous ceux qui se laisseront séduire par cet impie, le feront parce qu'ils n'ont pas aimé la vérité. À cause, de leur prise de positions en faveur de ce fils de la perdition, Dieu envoie à ces gens une puissance d'égarement afin qu'ils croient au mensonge, donc à des doctrines antibibliques, l'objectif étant qu'ils soient condamnés.

Ce texte aussi est l'un de ceux que les adventistes du septième jour affectionnent tout particulièrement. Du temps où j'étais des leurs, campagne d'évangélisation, après campagne d'évangélisation, année après année, je l'ai entendu prêcher du haut de la chaire.

Ce faisant, il vous suffit de poser, ne serait-ce qu'à un enfant adventiste du septième jour la question suivante :

*Qui représente dans la réalité l'homme du péché, le fils de la perdition ou encore l'adversaire et la réponse sera : la papauté. Et à cela je donne un 20/20. J'apporte les preuves de cette réalité tout au long de mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique ».*

Oui, cette entité portant divers noms et qui est décrite dans ce texte biblique que nous venons de lire, représente bien le pape, trônant à la tête de l'Église catholique.

Maintenant ces bases poser, je vous pose à vous tous adventiste du septième jour, la question suivante :

*Qui sont ceux devant recevoir l'esprit d'égarement, à cause du fait qu'ils ont choisi de suivre les préceptes de l'ennemi de Dieu qui œuvre par la puissance de Satan ?*

*Hé bien, du temps où j'étais adventiste du septième jour, la réponse la plus répandue était, l'Église évangélique, ainsi que toutes les autres religions protestantes.*

*Bien sur sauf l'Église adventiste du septième jour, car elle est pour ces membres, la seule Église qui soit fidèle au Seigneur, son reste fidèle, son « Église du reste ».*

Hé bien à vous tous qui porter fièrement le titre d'adventiste du septième jour, j'ai le regret de vous annoncer que vous aussi, vous faites partis des partisans de l'homme d'iniquité.

L'un des signes de votre allégeance à l'impie, donc à Satan, a été le rejet de la parole de Dieu pour rendre allégeance à la papauté.

Cette réalité est manifeste dans les doctrines catholiques que vous pratiquez en matière de rêves et de visions et que nous avons déjà découvertes plus avant, mais l'est aussi dans la démarche de votre haut dirigeant *Ted Wilson*, d'écrire cette lettre au pape.

Comme c'est le fruit que l'on porte que l'ont qui nous fait reconnaître, vu la teneur de ce livre présentant les doctrines antibibliques que pratique en cette génération et depuis des décennies l'Église adventiste du septième jour elle est donc une apostate.

Néanmoins cette réalité n'est pas une nouvelle, car les œuvres d'iniquités, ainsi que cette apostasie, que pratique cette religion, le Seigneur l'avait démontré à sa prophétesse *Ellen G. White*. Voici ce qu'elle avait des décennies auparavant prophétisées :

*« La plus grande lumière et la plus grande bénédiction que Dieu a accordées ne constituent pas une sécurité contre la transgression et l'apostasie dans ces derniers jours.*

**Ceux que Dieu a exaltés à de hautes positions de confiance peuvent se détourner de la lumière du ciel pour se tourner vers la sagesse humaine.**

**Leur lumière deviendra alors ténèbres, leurs capacités confiées par Dieu un piège, leur caractère une offense à Dieu. On ne se moque pas de Dieu.**

**S'éloigner de lui a toujours été et sera toujours suivi de ses résultats. [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Complétons avec cet autre texte de *Mme White* : « **Nous verrons dans l'avenir, comme nous l'avons fait dans le passé, toutes sortes de caractères se développer. Nous serons témoins de l'apostasie d'hommes en qui nous avons confiance, en qui nous avons foi, qui, nous le supposions, étaient fidèles à leurs principes comme l'acier. Quelque chose vient les mettre à l'épreuve, et ils sont renversés. Si de tels hommes tombent, disent certains, à qui pouvons-nous faire confiance ?**

*Telle est la tentation que Satan fait naître pour détruire la confiance de ceux qui s'efforcent de marcher dans la voie étroite.*

**Ceux qui tombent ont manifestement corrompu leur chemin devant le Seigneur, et ils sont des phares d'avertissement, enseignant à ceux qui professent croire la vérité que la Parole de Dieu seule peut maintenir les hommes fermes dans la voie de la sainteté, ou les libérer de la culpabilité. [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454 — Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

*Ellen G. White* présente ici l'état d'apostasie qui sera au sein de l'Église adventiste du septième jour et qui viendra de personnes à qui le Seigneur donnera de hautes positions dans son œuvre.

Cette réalité se fera malgré le fait que ces personnes ont reçu de grandes lumières du Seigneur. *Mme White* les présentes comme devant se détourner des grandes lumières venant du ciel, donc des révélations que Dieu fait à son peuple par la prophétie, en vue de suivre la sagesse humaine. Ayant agi ainsi leur lumière devient ténèbres et leur caractère une offense au Seigneur.

Ceux qui agiront ainsi devront rendre des comptes au Seigneur, car ont ne se moque pas de Dieu, ils auront donc à payé leur félonie.

*Mme White* prophétise aussi qu'a l'avenir, comme ce fut le cas dans le passer, nous verrons l'apostasie se mettre en place par le biais de personnes en qui les adventistes du septième jour avaient confiance.

Leurs caractères seront mis en lumière par des épreuves qui vont survenir et démontreront qu'ils ont perverti leurs chemins en s'étant laissé tenter par le diable. Leurs chutes viendront du fait qu'ils ne sont pas resté fermement ancrés dans la parole de Dieu, qui seul a le pouvoir de nous maintenir dans la sainteté. Le diable utilise ces personnes qui lui ont fait allégeance en vue de détruire la foi et la confiance de ceux qui ont choisi de demeurer fidèle à Dieu.

Néanmoins, le Seigneur utilisera le témoignage de ces gens iniques pour fortifier son peuple fidèle.

Ce qui avait été prophétiser par *Ellen G. White* des décennies auparavant c'est réaliser en la personne de *M. Ted N. C. Wilson* et des hauts dirigeants adventistes du septième jour de cette génération.

Ces personnes ont reçu de grande lumière venant de la Bible et des écrits de *Mme White*, mais ont préféré rejeter ces choses en vue de jouir d'une gloire éphémère que l'ONU et la papauté leur ont offerte.

De par leur prise de position par lesquelles ils ont renié leur racine en rejetant et le livre de *Mme White* « *The Great Controversy* » et les rêves et les visions et de par leur union avec l'ONU, ils ont donc comit une apostasie. C'est aussi le cas du baptême frelaté et antibiblique que la religion adventiste pratique. Nous verrons cette réalité plus tard.

En ce qui concerne le rejet des bases qui avait déjà été instituer par *Ellen G. White* en vue de pratiquer des doctrines iniques, voici ce qu'elle avait prophétisé a ce propos :

« [...] *Si ceux qui prétendent croire la vérité dénaturent leur Seigneur, ce sont de fausses lumières. Ils ne brûlent ni ne brillent.*

**Leurs sentiments et leurs pratiques sont tellement mêlés aux sentiments et aux pratiques du monde qu'il n'y a guère de différence entre eux et le monde. [...]** » [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Complétons avec ceci : « **Les vérités qui ont été corroborées par l'action manifeste de Dieu doivent tenir bon.**

**Que personne n'ait la prétention de déplacer une épingle ou une pierre de fondation de la structure. Ceux qui tentent de saper les piliers de notre foi font partie de ceux dont la Bible dit que "dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons" [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Rajoutons cet autre texte : « **L'ennemi a travaillé sur l'esprit de certains, et les a amenés à faire violence à notre expérience passée en mêlant à la vérité des théories erronées et fausses.**

**Il a conduit des ministres et des enseignants à tisser dans leurs doctrines quelques figures agréables de sa propre invention.**

**Chaque écart par rapport à la vérité telle que nous l'avons préconisée dans le passé est un écart par rapport à la vérité dont le Saint-Esprit a été témoin et sur laquelle Dieu a placé Son sceau. »** [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White.*

*Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Finissons avec ceci : « [...] **Ces hommes ont renoncé à la vérité biblique qui a fait de nous ce que nous sommes, des adventistes du septième jour.**

**Ils ont pensé à s'envelopper dans une fausse sanctification, qui s'accordera avec toutes les fausses théories que les hommes peuvent choisir d'accepter.**

**Ils n'ont pas ajouté à leur foi, mais ils en ont retranché..... »** [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].



Ici nous voyons entre autres que *Mme White* présente l'importance des enseignements qui ont déjà été acté, de sont temps et qui sont les fondations de la foi adventiste du septième jour.

Elle met en garde tous ceux qui voudrait retrancher une partie de ces enseignements. Elle précise que ceux qui dans les derniers temps chercheront à saper les fondations sur lesquelles l'Église adventiste du septième jour a été batit, le feront parce qu'ils ont abandonné la foi et se sont attaché à des esprits séducteurs et des doctrines de démons.

*Mme White* dit que c'est l'ennemi, donc le diable, qui travaille sur l'esprit de ceux agissant ainsi et qui les amèneras à faire violence aux bases doctrinales qui ont été établies jadis par la religion adventiste du septième jour.

Ainsi, chaque rejet des doctrines qui ont déjà été institué du temps de *Mme White* est présenté par elle comme un retrait de la vérité que le Saint-Esprit a établie.

Elle présente ceux agissant comme cela comme ayant abandonné la vérité biblique et choisit de marcher selon les voix du monde.

Ce faisant, ils sont devenu de fausses lumières qui n'ont pas la capacité de brûler ou briller pour le Seigneur.

La finalité sera que tous ceux qui font de telle œuvre finiront inévitablement par devenir les esclaves de ceux devant qui ils se sont prosternés en rejetant le Seigneur.

C'est donc ce qu'il en est advenu des hauts dirigeants adventistes du septième jour, en cette génération, *M. Ted Wilson* en tête, qui porte désormais sur le coup le collier de la servitude que tiens entre les mains l'ONU et la papauté.

En outre, leur rejet des écrits de *Mme White* donne en réalité gloire à la papauté, qui lui-même révère le diable.

En rejetant ce que sa défunte prophétesse *Ellen G. White* a déclaré, l'Église adventiste du septième jour, à transgresser la base que le Seigneur a établie, dans les écrits de sa servante.

Cette œuvre n'est pas sans conséquence, car en agissant ainsi cette religion a arrêté de veiller à la brèche et fait que les ennemis du peuple de Dieu ont depuis des décennies le champ libre pour semé de livraie dans le champ du Seigneur. Voici le travail qui devait être fait et que cette religion a laissé en friche :

*« Responsabilités et devoirs du peuple de Dieu : La bannière de la vérité et de la liberté religieuse brandie par les fondateurs de l'Église évangélique et par les témoins de Dieu au cours des siècles qui se sont écoulés depuis lors, a été remise entre nos mains dans ce dernier conflit.*

**La responsabilité de ce grand don incombe à ceux que Dieu a bénis par la connaissance de sa Parole. Nous devons recevoir cette Parole comme une autorité suprême.**

*Nous devons reconnaître le gouvernement humain comme une ordonnance de la nomination divine, et enseigner l'obéissance à ce gouvernement comme un devoir sacré, dans sa sphère légitime.*

**Mais lorsque ses prétentions entrent en conflit avec celles de Dieu, nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. La parole de Dieu doit être reconnue comme étant au-dessus de toute législation humaine. Un "Ainsi dit le Seigneur" ne doit pas être mis de côté pour un "Ainsi dit l'Église" ou un "Ainsi dit l'État". La couronne du Christ doit être élevée au-dessus des diadèmes des potentats terrestres — Actes des Apôtres, 68, 69.**

*[...] Nous ne faisons pas la volonté de Dieu si nous restons assis dans la tranquillité, ne faisant rien pour préserver la liberté de conscience. [...] Témoignages pour l'Église 5 : 713, 714. ChS 162. 1  
[...] Il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour écarter le danger qui nous menace.*

**Nous devons nous efforcer de désarmer les préjugés en nous plaçant sous un jour favorable devant le peuple.**

**Nous devrions leur faire connaître la véritable question en jeu, et interposer ainsi la protestation la plus efficace contre les mesures visant à restreindre la liberté de conscience - Témoignages pour l'Église 5 : 452. ChS 162. 2.**

**Lorsque Dieu nous a donné la lumière sur les dangers qui nous menacent, comment pouvons-nous être clairs à ses yeux si nous négligeons de faire tous les efforts en notre pouvoir pour les porter à la connaissance du peuple ?**

*Pouvons-nous nous contenter de les laisser affronter cette question capitale sans les avertir ? témoignages pour l'Église 5 : 712. ChS 162. 3.*

Lorsque les réformateurs nationaux ont commencé à préconiser des mesures visant à restreindre la liberté religieuse, nos dirigeants auraient dû être conscients de la situation et s'efforcer sérieusement de contrecarrer ces efforts.

*Ce n'est pas dans l'ordre de Dieu que la lumière ait été cachée à notre peuple, la vérité très actuelle dont il avait besoin pour ce temps.*

Tous nos ministres qui donnent le message du troisième ange ne comprennent pas vraiment ce qui constitue ce message. Le mouvement de la Réforme Nationale a été considéré par certains comme étant de si peu d'importance qu'ils n'ont pas pensé qu'il était nécessaire d'y accorder une grande attention, et ont même eu l'impression qu'en agissant ainsi, ils donneraient du temps à des questions distinctes du message du troisième ange.

*Que le Seigneur pardonne à nos frères d'avoir ainsi interprété le message même de ce temps – Témoignages pour l'Église 5 : 715.*

Nous attendons depuis de nombreuses années qu'une loi sur le dimanche soit promulguée dans notre pays ; et maintenant que le mouvement est à nos portes, nous demandons :

Notre peuple fera-t-il son devoir en la matière ? Ne pouvons-nous pas contribuer à élever l'étendard, et à appeler au front ceux qui ont le souci de leurs droits et privilèges religieux ? Le temps approche rapidement où ceux qui choisissent d'obéir à Dieu plutôt qu'à l'homme devront sentir la main de l'oppression.

Allons-nous alors déshonorer Dieu en gardant le silence pendant que ses saints commandements sont foulés aux pieds ?

Alors que le monde protestant, par son attitude, fait des concessions à Rome, réveillons-nous pour comprendre la situation, et considérons le concours qui nous est proposé dans son sens véritable.

Que les sentinelles élèvent maintenant leur voix et donnent le message qui est la vérité actuelle pour ce temps.

Montrons aux gens où nous nous situons dans l'histoire prophétique et cherchons à réveiller l'esprit du vrai protestantisme, en éveillant le monde au sens de la valeur des privilèges de la liberté religieuse dont nous jouissons depuis si longtemps – *Témoignages pour l'Église 5 : 716. ChS 163. 1.*

**Le peuple de notre pays doit être réveillé pour résister aux avancées de cet ennemi le plus dangereux pour la liberté civile et religieuse.** - *L'Esprit de Prophétie 4 : 382. [...] » [Tiré du site EGW Writings. Service chrétien. Voir <https://m.egwwritings.org>].*

Ce qui est présenté ici est des plus intéressants pour notre étude. Ce texte représente, plusieurs écrits de *Mme White*.

L'une des premières pierres qui est posée ici par elle est celui de la réalité des porteur et défenseur de la bannière de la liberté religieuse, qu'elle présente comme étant, au moment où elle écrit, entre les mains de l'Église adventiste du septième jour. Elle présente la responsabilité qu'ont, devant Dieu, ceux qui ont la connaissance de la parole de Dieu, qui doit être reçu comme étant une autorité suprême.

Elle appelle en outre le peuple de Dieu à être soumis aux autorités (*gouvernement*), et à reconnaître cette dernière comme étant de Dieu.

Cette réalité nous la retrouvons dans [*Romains 13 versets 1-7*].

Néanmoins, malgré cette base, nous découvrons dans ce texte une réalité qui peut être considérée, selon moi, comme le fondement d'une révolution. Voici comment je vous la paraphraserai :

*Ici Ellen G. White appelle le peuple de Dieu à donner la première place aux Saintes Écritures et à rejeter les prétentions (donc les décrets, les lois, et tous ce qui transgresse la parole de Dieu) que les gouvernements pourraient établir.*

*Le point d'orgue étant « nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». La parole de Dieu ne doit pas être mise de côté en vue de lui préférer les préceptes et lois humaines.*

*Et je vous dirais que je suis totalement d'accord avec cela. Toute gloire doit revenir au Seigneur et à lui seul. AMEN !*

Hormis cela, il nous faut nous intéresser à ce que *Mme White* dit dans ce texte en ce qui concerne le message des trois anges. Elle fait le lien entre les réformes nationales, donc que les nations établissent, visant à restreindre la liberté religieuse et le message du troisième ange. Elle dit que quand de telles choses se passent il faut que les dirigeants, donc ceux de l'Église adventiste du septième jour, puissent mettre en place des plans en vue les contrarier.

*Mme White* précise, en outre, que la volonté du Seigneur n'est pas que la vérité actuelle (*qui est ici celui des trois anges*) soit caché aux adventistes du septième jour. Ceux qui sont appelés à proclamer ce message son présenter comme devant rendre des comptes à Dieu, pour avoir permis des réformes nationales, qui visent à restreindre la liberté religieuse et la proclamation du message du troisième ange.

Donc par extension ceux des deux premiers anges aussi, car ces trois messages sont liés.

Pour découvrir la teneur du message des trois anges apocalyptiques je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

*Mme White* va ensuite présenter la relation entre les lois sur le dimanche et l'oppression qui sera menée contre ceux qui choisiront de les rejeter et qui vont présenter la vérité pour le temps présent, donc le message des trois anges. Elle appelle aussi les membres du peuple fidèle de Dieu à tenir ferme face aux persécutions qu'ils devront subir à cause de la parole de Dieu.

En outre, *Mme White* appelle le peuple de Dieu, à montrer aux gens les réalités prophétiques pour le temps où ils vivent et cela malgré les persécutions qui seront mis en place contre eux.

Elle nous appelle aussi à éveiller les consciences, afin que la vérité soit portée à tous et que la liberté religieuse soit préservée, l'objectif étant que la parole de Dieu pour le temps présent soit prêché.

Ce que nous venons de voir démontre le néant sur lequel est basé en ce moment les fondements adventistes du septième jour.

Cette religion clame haut et fort être « *l'Église du reste* » et présente comme justificatif, le fait qu'elle a « *l'Esprit de la prophétie* », pourtant ce que leur défunte prophétesse présente ici est aux antipodes de ce que cette religion à mis en place et que nous avons déjà étudié.

Là où *Mme White* appelle à se battre, quitte à devenir hors la loi, contre des préceptes qui contreviennent à la parole de Dieu, l'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue, à baisser l'échine et à rendu les armes.

De par cela cette religion à déshonorée et le Seigneur, et la mémoire de leur défunte prophétesse.

Ce faisant, comment cette religion pourrait elle, en ce moment précis où je vous écris, être le peuple élu de Dieu, son peuple fidèle, son « *Église du reste* » ?

Pour poursuivre j'aimerais vous présenter un vieil adage :

*« C'est au pied du mur que l'on voit l'ouvrier ».*

*Ainsi, nos paroles seront toujours moindres face aux actes que nous posons.*

C'est une fois que le peuple de Dieu est mis face à une attaque, venant d'une nation, ou d'un dirigeant politique bien plus puissant que lui, que l'on découvre la force de sa foi.

Cette réalité nous le retrouvons dans [*Daniel 3*].

Ici, nous découvrons trois jeunes hébreux qui ont préféré aller vers une mort certaine plutôt que de déshonorer le Seigneur et en retour, Jésus-Christ lui-même est venue à leur secours.

Et en prime ils ont non seulement remporté la victoire, mais leur puissant dominateur a reconnu que leurs Seigneur était le Dieu Tout-Puissant et à établir des lois afin qu'Il soit (*que Dieu soit*) glorifié.

En outre, ce monarque a élevé ces trois jeunes serviteurs de Dieu en dignité. Ainsi le peuple de Dieu ne doit pas s'allier à ceux qui cherchent à déshonorer le nom ou la parole de Dieu.

Il est important de ne jamais perdre de vue que les victoires que le Seigneur donne à son peuple dans les périodes où ces enfants doivent témoigner pour lui, malgré la persécution, ne viens pas de ceux qui s'élèvent pour la vérité, mais viens du Saint-Esprit.

Voici comment l'oeuvre du Saint-Esprit se manifeste en la matière : *« Alors il reprit et me dit : C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.*

**Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...]** » [*Zacharie 4 versets 6-7, Bible Louis Segond*].

La puissance de l'Esprit de Dieu est la seule capable de nous donner, en tant qu'enfant de Dieu, la victoire sur ceux qui s'élèvent contre nous et la vérité et cela fussent-ils présidents de la République, monarque ou secrétaire générale de l'ONU.

Malheureusement, cette foi dans l'Esprit de Dieu comme guide et bouclier *M. Ted Wilson* et ces comparses trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ne l'avaient pas.

Se faisait quand l'ONU a fait pression ils ont obtempéré, de peur d'être frappé, alors qu'ils auraient dû tenir ferme, car la victoire était déjà assurée, en Christ !

Pour vous présenter cette réalité je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge* ».

Pour continuer, je vous dirais que pour que cette réforme devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour puisse se faire le Saint-Esprit m'a inspirée de vous écrire ce livre que vous avez en main.

Pour poursuivre, je vous dirais que malgré tous ces actes d'apostasie, que cette religion pratique et dont on a, pour l'instant vus qu'une partie, l'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue professent être l'« *Église du reste* ».

Pour nous rendre, à nouveau, compte de l'inadéquation entre cette religion et la vraie « *Église du reste* » il nous faut nous référer à nouveau à ce que la parole de Dieu dit de ce reste fidèle du Seigneur.

Nous avons déjà vu que le reste fidèle du Seigneur, aussi appeler « *Église du reste* », bien que persécuter par le diable, donc aussi par ces sbires restent fidèles au Seigneur. Il ne s'associe pas à ceux qui transgresse la parole de Dieu et cela envers et contre tout.

La première raison, pour laquelle Satan fait la guerre à ce peuple fidèle de Dieu, devant vivre dans les derniers temps, viens est dû au fait qu'il lui reste peu de temps [*Apocalypse 12 versets 12-17*].

Néanmoins, les membres de « *l'Église du reste* » ne baissent pas l'échine devant les attaques du démon et demeurent fidèles aux commandements de Dieu et au témoignage de Jésus-Christ, qui est l'Esprit de la prophétie. Tout ce que je viens de présenter et qui qualifie « *l'Église du reste* » ne se trouve pas, nous l'avons déjà vue, dans les actes et doctrine de la religion adventiste du septième jour.

Ainsi, tout ce que nous venons de voir nous montrent l'importance d'une réforme devant être mise en place au niveau de l'Église adventiste du septième jour à cause de l'apostasie qui si pratique.

La nécessité de la réforme de cette religion, donc changement de manière d'agir en vue de passer du monde des ténèbres à celui de la lumière divine, est présentée par *Ellen G. White* dans le texte qui suit : « **La grande apostasie est à l'œuvre jusqu'à un certain point, et se développera en ténèbres profondes comme minuit, impénétrables comme un sac de cheveux.**

**C'est le moment d'employer tout système qui peut être conçu pour découvrir et contrecarrer le levain de l'erreur.**

*Que la lumière soit. Il devrait y avoir cent porteurs de lumière dans notre monde là où il y en a un aujourd'hui.*

**Les ténèbres deviendront plus denses dans les esprits humains après que la vérité ait pénétré et ait été rejetée. Mais il y a des esprits où les ténèbres seront enlevées.**

**Ils reconnaissent la lumière.** » [*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454 — Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egnwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Complétons avec cet autre texte de *Mme White* : « **Une grande réforme est nécessaire parmi le peuple de Dieu.**

**De nombreuses branches sans sève et infructueuses doivent être retirées de la vigne mère. Tout ce qui peut être ébranlé sera ébranlé, afin que ce qui ne peut être ébranlé puisse rester. »**

[*Manuscript Releases, vol. 7 (Nos. 419-525), MR No. 454 — Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White.*

*Tiré du site : <https://m.egnwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

En faisant, la synthèse de ces deux textes de *Mme White*, nous découvrons qu'elle présente le besoin d'une grande réforme devant se faire au sein du peuple de Dieu, ici c'est du peuple adventiste du septième jour qu'elle parle.

La raison d'être de ces changements radicaux devant se mettre en place est une grande apostasie qui serait l'œuvre.



Cette dernière sera d'autant plus manifeste, précise-t-elle, car quand les lumières qui ont été reçu sont grandes et qu'elles sont rejetées, des ténèbres tout aussi importantes prendront leurs places.

Néanmoins, il y aura de ceux qui se retrouveront dans ces ténèbres mais qui reconnaîtront la lumière de la vérité et ils prendront position pour le Seigneur, dès lors les ténèbres qui les dominent seront enlevées.

Ce qui symbolise pour moi, que l'esprit d'égarement qu'ils risquaient d'avoir à cause des œuvres iniques de leur religion ne les dominera pas, car ils auront pris position pour la lumière, donc pour le Seigneur.

Pour que cette réforme puisse être efficiante, elle précise que de nombreuses branches sèchent et infructueuse se trouvant au sein du peuple de Dieu, devront être retranchées.

Cette image de la branche qui est enlevée est tiré de [Jean 15 versets 1-12] et en la considérant à la lumière de [Matthieu 7 versets 15-20] nous comprenons qu'elle représente à la fois des individus qui disent servir Dieu mais qui ne sont plus lié à lui mais aussi leur doctrine.

Ainsi, dans ce que nous venons de lire, *Mme White* déclare qu'il faut que certains hommes d'autorités établit au sein de l'oeuvre adventiste du septième jour soient retranchés de cette religion.

Pour découvrir les modalités pour que cette base puisse être mis en place, je vous invite à lire la partie « *Base de l'application des mesures contre les bergers iniques qui ont exposé les brebis du Seigneur* ».

Hormis cela elle précise qu'il faut « *employer tout système qui peut être conçu pour découvrir et contrecarrer le levain de l'erreur* ». L'objectif est que la lumière de Dieu, donc sa sainte parole puisse resplendir sans qu'il y ait des prismes ténébreux qui la retiennent.

Désormais à la place de ces loups ravisseurs il faut qu'il y ait des porteurs de lumière divine.

Ce livre que vous avez en main fait partie de cette lumière destinée à réformer l'Église adventiste du septième jour, l'objectif étant qu'elle abandonne ces œuvres d'apostasie et que désormais la parole de Dieu soit la seule base de foi des membres de cette religion.

Pour vous présenter la partie de cette réforme du dogme de l'Église adventiste du septième jour, destinée à l'épurer de toute œuvre d'apostasie, je vous invite dans un premier temps à considérer ceci : « *Énoncé de philosophie des affaires publiques et de la liberté religieuses* :

Les principes et les valeurs qui sous-tendent la philosophie de vie de l'Église adventiste du septième jour reposent sur la liberté de pensée, de conscience, de croyance, de choix, d'expression et de réunion. *Affaires publiques et liberté religieuse (PARL) cherche à faire connaître aux personnes influentes l'identité, le message et la mission de l'Église adventiste du septième jour. Ce faisant, il positionne l'Église à un niveau de crédibilité, de confiance et de pertinence.*

L'usage de la force et de la coercition est contraire à la vie, à la dignité et à la religion authentique. Dieu n'accepte l'hommage et l'adoration que lorsqu'ils sont donnés librement.

*Alors que tous les droits de l'homme sont d'une grande importance, la liberté religieuse est unique et d'une importance particulière. Il traite non seulement de la dimension interhumaine, mais aussi de la relation d'une personne avec Dieu, le Créateur. Les adventistes du septième jour considèrent donc la liberté religieuse comme le droit humain primordial qui sous-tend tous les droits humains.*

La séparation de l'Église et de l'État offre la meilleure sauvegarde de la liberté religieuse et est en harmonie avec la déclaration de Jésus : « Rendez donc à César ce qui est à César ; et à Dieu les choses qui sont à Dieu » (Mt 22 : 21).

*Le Département des affaires publiques et de la liberté religieuse encourage, dans la mesure du possible, une telle séparation.*

Le Département des affaires publiques et de la liberté religieuse estime également que l'union de l'Église et de l'État est une formule sûre pour la discrimination et l'intolérance et offre un terrain fertile pour la propagation de la persécution.

Compte tenu de son rôle divinement ordonné, le gouvernement civil a droit à une obéissance respectueuse et volontaire, dans la mesure où les lois et règlements civils ne sont pas en conflit avec les exigences de Dieu, car il est nécessaire « d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5 : 29). [...]"

*[Post du Pastor Reinaldo Drackett Public Affairs and Religious Liberty Ministries Departmental Director. Cayman Islands Conference of Seventh-day Adventists. Publication paru en 2021 site :*

*<https://caymanadventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Il est important de noter que ce texte est issu d'un site adventiste du septième jour et est paru en 2021, donc il n'y a pas si longtemps que cela et présente ces principes, ces valeurs, sa philosophie de vie.

Ainsi, nous sommes dans du lourd, car ici nous est présentée l'essence même du dogme de cette religion.

*Hum... avez-vous remarqué ce qui ne va pas ici ? Oui ! Non !  
Bon, bon, bon, pour ceux qui non pas déceler l'énormité, qui  
démontre combien ce que professe cette religion dans ce texte est  
en désaccord avec ces actes, nous allons développer.*

Pour ce faire, pour ceux qui n'avaient pas relevé la chose relisons l'extrait de ce texte qui nous interesse : « **La séparation de l'Église et de l'État offre la meilleure sauvegarde de la liberté religieuse et est en harmonie avec la déclaration de Jésus :**

**« Rendez donc à César ce qui est à César ; et à Dieu les choses qui sont à Dieu » (Mt 22 : 21). [...]**

**Le Département des affaires publiques et de la liberté religieuse estime également que l'union de l'Église et de l'État est une formule sûre pour la discrimination et l'intolérance et offre un terrain fertile pour la propagation de la persécution. »**

Ce que nous venons de lire est antinomique avec les actes et dires de *M. Ted Wilson* et ces sbires « *trônant* » à la tête de la religion adventiste du septième jour, qui ont fait alliance avec l'ONU.

Ils en sont arrivés à unir les choses de Dieu aux choses de César (*des nations*), en s'unissant à l'Organisation des Nations Unies.

La partie que je préfère dans ce texte est celle où l'union de l'Église adventiste du septième jour et de l'État est présentée comme étant une formule sûre pour la discrimination et l'intolérance et offre un terrain fertile pour la propagation de la persécution.

En lisant cet extrait de texte, je me dis que ce que je viens de présenter sur les bases de cette réforme de l'Église adventiste du septième jour de source, car si ce qui est présenté ici avait été respecté, bien des errances de cette religion n'auraient pas vu le jour.

Avant de poursuivre, je vous invite à faire un break, pour prendre le temps de réfléchir à ce qui suit :

*Peut-on être en même temps une vierge pure et une prostituée ?  
Bien sûr que non ! Pourtant c'est ce que la religion adventiste  
tente de faire croire au plus grand nombre.*

*Elle se présente comme étant l'épouse du Christ, qui se prépare  
pour lui, comme le fait une vierge pour son époux, pourtant elle  
se prostitue avec les nations, comme le faisaient jadis la Samarie  
et Jérusalem [Ézéchiel 23 versets 1-21].*

*Il est temps que vous qui portez fièrement le nom d'adventiste  
du septième jour que vous preniez conscience que de par les actes  
antibibliques que pratique votre religion, vous êtes devenu  
participant de la grande prostituée Babylone.*

*Pour découvrir cette réalité voir mon livre intitulé « Inquisitiô  
(Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque  
de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les  
temps de la prophétie. Partie prophétique » au chapitre « La  
raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique ».*

*Sachez-le, vous qui êtes adventiste du septième jour que votre  
religion, qui est censé être tel une vierge pure attendant la venue  
de Christ son époux, n'agi même pas, a minima, comme les  
vierges folles [Matthieu 25 versets 1-13], mais ces œuvres sont  
celles d'une femme adultère.*

Le Seigneur aurait-il changé ? Agrérait il désormais que son peuple  
puisse s'allier aux infidèles, à ceux qui ne le révèrent pas ?

Hormis ceux qui ont fait alliance avec Jésus lui le Christ de Dieu et  
lui demeurent fidèles, le monde entier, donc les nations, tous ceux qui  
ne révèrent pas l'Éternel Dieu sont sous la dominance du diable [1  
Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].

C'est pour cette raison que le Seigneur, nous interdit à nous les  
membres de son peuple de s'unir à ceux qui ne le révèrent pas, donc  
aux nations [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible Parole de vie], [Jacques  
4 versets 4-10].

En paraphasant ce texte, je vous dirais que les œuvres de la religion adventiste l'ayant amené, au détriment de la parole de Dieu et de sa base doctrinale établie par *Ellen G. White*, à s'unir à l'ONU, donc aux nations, font des membres de cette religion des ennemis de Dieu.

La seule sauvegarde pour les adventistes du septième jour est de se soumettre dorénavant à la parole de Dieu, ils doivent désormais rechercher le Seigneur de toutes leurs, cœurs, de toutes leurs âmes et de tous leurs esprits, en rejetant dans leur base de foi tout ce qui contrevient au Saintes Écritures.

Comme ce fut le cas dans le passé, qu'un jeûne et prière sur plusieurs jours soient décrétés au sein de cette religion, afin que tout ce membre, dont la santé le permet puisse par ce biais s'humilier devant le Seigneur et implorer sa miséricorde [Joël 2 versets 12-18].

Il est temps que vous qui êtes des adventistes du septième jour que vous puissiez prendre conscience de votre état d'apostasie et que vous revenir au Seigneur en rejetant les œuvres du diable que vous avez jusque-là pratiqué et que je présente dans ce livre.

*Il est temps de vous repentir et de réformer vos voies !*

Il est à noter qu'une vraie repentance doit inclure le rejet du reniement de la parole de Dieu que nous avons pratiqué. L'une des raisons d'être de cette réalité se trouve dans ce qui suit :

*« Car Dieu, ce me semble, a fait de nous, apôtres, les derniers des hommes, des condamnés à mort en quelque sorte, **puisque nous avons été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes.** »* [1 Corinthiens 4 verset 9, Bible Louis Segond].

Souvent, en tant qu'enfants de Dieu, nous agissons comme les païens, et avons l'impression que « *pas vu, pas pris !* » ; ceux qui agissent et pensent ainsi oublient la réalité qui est inhérente à ce texte :

*Nous sommes en spectacle au monde et aux anges ! Avez-vous conscience de cette réalité ?*

*Donc, dans tout ce que nous entreprenons, assurons-nous de marcher dans la vérité et la justice, car nous sommes sous haute surveillance. Pas seulement des saints anges et des hommes, mais aussi des démons.*

Ainsi ceux qui ont apostasié et ont renié publiquement le Seigneur devant la bête à sept têtes et dix cornes (*la papauté*) ou devant les Nations doivent aussi, une fois repentis, au vu de tous désavouer leurs œuvres. Voici ce que nous apprend l'histoire en la matière :

« *XIXe Session. On fit faire à Jérôme de Prague une rétractation des articles de Wiclef et Jean Hus. [...]*

**On en tint une sur l'affaire de Jérôme de Prague, que l'on soupçonnait de n'avoir pas fait une rétractation sincère. On le fit comparaître dans une congrégation générale : Il y désavoua hardiment sa rétractation, parla de Jean Hus comme d'un saint, et dit qu'il adhérerait à sa doctrine, ainsi qu'à celle de Wiclef [...].**

*Jérôme de Prague, après avoir parlé avec beaucoup de hardiesse, fut exhorté par les Pères à se rétracter ; Et, ayant persévéré dans son opiniâtreté, il fut, par sentence du concile, déclaré hérétique, relaps, excommunié et anathématisé : Ensuite on le livra au bras séculier, qui lui fit subir le sort de Jean Hus [...]* **Jean Hus :**

**Il ne voulut jamais reconnaître qu'il était coupable [...] on le livra au bras séculier, qui le fit brûler »** [*Extrait du : Concile de Constance 1414 / 1418 seizième concile œcuménique (tome I, colonnes 628 à 659)*].

Ici nous retrouvons Jérôme de Prague, qui est l'un des grands héros de la foi, et un des pères de la réforme, d'où nous sommes issus nous les protestants. Dans un premier temps sous l'étau de la machoire de la veuve noire catholique, il renia sa foi dans la parole de Dieu pour professer reconnaître comme base de foi le dogme catholique.

Sa motivation était de ne pas périr sur l'immonde bucher, mais par la suite, il a rejeté cette prise de position inique et à accepter de brûler sur le bucher, plutôt de renier la vérité.

Avant de poursuivre, il me semble important de relever que le terme « *bras séculier* » qui est utilisé ici fait référence à la puissance de la justice d'État, donc justice laïque.

C'est ce biais que l'Église catholique a utilisé en vue d'abaisser et de frapper Jérôme de Prague. Ainsi, ployer l'échine devant la papauté ou les Nations, n'est pas irréversible, dès lors où l'on se redresse et prend à nouveau position pour la vérité et cela quoique cela nous coûte.

L'Église catholique n'a pas changé et trouvera toujours les moyens de persécuter ceux qui rejettent ces préceptes, ou qui dénoncent ces abominations, et utilisera toujours ceux ayant de l'autorité sur la nation pour oeuvrer. Néanmoins, quand on nous demande des comptes à cause de notre foi dans la parole de Dieu nous devons répondre comme le fit jadis, le grand réformateur Martin LUTHER :

*« Votre Majesté sérénissime et Vos Seigneuries m'ont demandé une réponse simple. La voici sans détour et sans artifice.*

**À moins qu'on ne me convainque de mon erreur par des attestations de l'Écriture ou par des raisons évidentes — car je ne crois ni au pape ni aux conciles seuls puisqu'il est évident qu'ils se sont souvent trompés et contredits — je suis lié par les textes de l'Écriture que j'ai cités, et ma conscience est captive de la Parole de Dieu ;**

**Je ne peux ni ne veux me rétracter en rien, car il n'est ni sûr, ni honnête d'agir contre sa propre conscience. Me voici donc en ce jour. Je ne puis faire autrement. Que Dieu me soit en aide. »**

*[Parole de Martin Luther en avril 1521 devant la diète de Worms (Rhénanie-Palatinat)].*

Par cette réponse « *Je ne peux ni ne veux me rétracter en rien* », le grand réformateur a, au péril de sa vie, gardé sa position de servir le Dieu et lui seul en ayant comme seule base de foi, sa parole et elle seule.

Par notre profession de foi que nous faisons en reconnaissant le Seigneur et sa sainte parole comme étant les maîtres de nos vies, nous donnons, aux mondes, aux anges, aux démons, et à l'histoire la preuve que notre foi est basée sur Jésus-Christ et lui seul.

A contrario, en reniant le Seigneur et notre foi basée sur sa sainte parole nous devenons des apostats, et nos actes sont des preuves qui serviront à notre perte, à cause de cela nous obtiendrons la marque de la bête et notre finalité sera de brûler dans l'étang de feu. Ce prix tous ceux qui renient le Seigneur par leurs actes, ou par leurs mots le paieront.

De ceux là seront tous ceux qui continueront à accepter sans parler que *M. Ted N.C. Wilson*, en tant que leader de l'Église adventiste du septième jour est pu mettre par écrit, au nom de tous les membres de sa religion, son désir d'unité chrétienne avec l'Église catholique, cela en transgressant la parole de Dieu.

L'étang de feu sera aussi réservé à tous ceux qui en étant adventiste du septième se tairont et accepteront de fait cette alliance que leurs leaders ont conclue avec l'ONU, en vue « *d'oeuvrer pour le Seigneur* ».

Ces actes sont, pour moi, quasiment incompréhensible venant de personnes qui ont fait vœu publiquement, de suivre les directives que la parole de Dieu et que *Mme White* nous a laissé.

Néanmoins, quand nous en revenons à ce que nous avons déjà étudié et qui a pour base [2 *Thessaloniens 2 versets 3-12*], nous comprenons que c'est parce que les hauts dirigeants de cette religion, ont rejeté le Seigneur, qu'ils en sont arrivés à de telles extrémités.

De par leurs œuvres ils ont reçu un esprit d'égarement, qui les à mener à prendre l'erreur pour la vérité et vice-versa et la finalité est qu'ils en sont venu à rendre allégeance à la papauté et aux nations, donc au diable. Pour poursuivre, je vous dirais que j'ai la conviction, que beaucoup d'adventistes du septième jour ont suivi, dans l'ignorance leurs hauts dirigeant, qui eux-mêmes étaient guidé par *M. Ted Wilson*, comme le ferait des Moutons de panurge qui suivent docile le bélier de têtes, jusqu'en bas du précipice fatidique.

En ce jour, le Seigneur, par son Saint-Esprit me met à cœur de vous présenter cette main tendue vous appelant à la repentance, vous tous adventiste du septième jour, comme il le fit pour ceux présenter dans le texte qui suit : « **Mais ce que j'ai contre toi, c'est que tu as abandonné ton premier amour. Souviens-toi donc d'où tu es tombé, repens-toi, et pratique tes premières œuvres ;**

**Sinon, je viendrai à toi, et j'ôterai ton chandelier de sa place, à moins que tu ne te repentes. [...] Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : A celui qui vaincra je donnerai à manger de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de Dieu. »** [*Apocalypse 2 versets 4-5, 7, Bible Louis Segond*].

Ô vous adventistes du septième jour, avant que la porte de la grâce soit fermée, de façon individuelle et en tant que groupe il vous faut vous repentir, en rejetant tout ce que vous pratiquez et qui ne donne pas gloire au Seigneur, car ce qu'il souhaite c'est que vous soyez sauvé.

Renier ces œuvres apostats que vous avez jusque-là pratiqués et revenir à ce premier amour que vous avez vécu avec le Seigneur et qui remonte du temps de sa défunte servante *Ellen G. White*.



## 7 Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice

**N**ous venons, je le crois, de vivre une véritable épopée dans les méandres des doctrines anti prophétie, et par extension anti-rêves et visions que pratique en cette génération l'Église adventiste du septième jour, tout en ce réclamant être « *l'Église du reste* ».

Cette réalité disqualifie d'office cette religion comme faisant partie du « *reste fidèle du Seigneur* », car ces membres gardent les commandements de Dieu et ont le témoignage de Jésus (*l'Esprit de la prophétie*), et qui, nous l'avons vue se matérialise par le fait que « *l'Église du reste* » a en son saint la prophétie.

En outre, dans ce chapitre je vous démontrerais Bible en mains que cette religion, transgresse aussi la loi de Dieu tout en se réclamant être sa gardienne, tout particulièrement celle du quatrième des dix commandements, enjoignant d'observer le sabbat.

Nous allons dans un premier temps étudier ce que prône l'Église adventiste du septième jour en ce qui concerne la loi de Dieu.

Puis nous allons confronter sa base doctrinale à la Bible en vue de voir si ce que cette religion professe en la matière est en adéquation ou non, avec la parole de Dieu. Ainsi, pour commencer découvrons la base doctrinale adventiste du septième jour en la matière en lisant ceci :

**« Croyances fondamentales des adventiste du septième jour N° 18 la loi de Dieu : Les grands principes de la loi de Dieu sont contenus dans les dix commandements et manifestés dans la vie du Christ. Ils expriment l'amour, la volonté et les desseins de Dieu concernant la conduite et les relations humaines et sont impératifs pour tous les hommes de tous les temps.**

*Ces préceptes constituent le fondement de l'alliance conclue par Dieu avec son peuple et la norme de son jugement Agissant par le Saint-Esprit, la loi démasque le péché et fait éprouver le besoin d'un Sauveur.*

**Le salut procède entièrement de la grâce et non des œuvres, mais ses fruits se traduisent par l'obéissance aux commandements de Dieu. Celle-ci favorise le développement d'une personnalité chrétienne et produit un sentiment de bien-être.**

**C'est une manifestation de notre amour pour le Seigneur et de notre intérêt pour nos semblables. L'obéissance qui vient de la foi révèle la puissance du Christ qui transforme les vies et renforce ainsi le témoignage du chrétien [...] »** *[Manuel d'église édition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour].*

Complétons avec cet autre texte : « *Engagement baptismal n°6 :* **Reconnaissez-vous la validité des dix commandements ?**

**Avez-vous l'intention par la puissance du Christ habitant en vous, d'observer cette loi, y compris le quatrième commandement, qui requiert l'observation du septième jour de la semaine comme sabbat de L'Éternel ? »** *[Manuel d'église édition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour].*

En lisant ce texte adventiste du septième jour, je dis chapeau !

Car ce qui est présenté est en adéquation avec ce que demande la parole de Dieu. Et, je vous avouerais que si je n'avais pas encore conscience des œuvres Iniques que pratique cette religion j'aurais agi comme un vieil adage français le dit :

*« Je lui donnerais le bon Dieu sans confession ».*

Mais voilà, je connais les actes iniques et anti-loi de Dieu que pratique cette religion, et je vous le démontrerais, dans ce livre.

Afin de vous présenter cette réalité, je m'en vais vous donner une image qui pour moi la représente :

*Pour ce faire, je vous invite à passer au guichet, en vue de prendre vos billets, car nous allons au théâtre.*

*Mais pas n'importe lequel, car les comédiens sont formés par le biais d'ombres et de lumière. C'est du théâtre d'ombre qu'il s'agit et que nous trouvons en Asie. En vue de présenter une pièce, des marionnettistes très habiles vont créer des personnages qui ne sont que des illusions formées d'ombre et de lumière.*

*Ainsi, sur un support blanc, et avec l'ombre de leurs mains, ils formeront des animaux, tel que la girafe, l'éléphant, le zèbre etc. À voir ces images on croirait vraiment voir les vrais, mais ce ne sont que des illusions, très bien réalisées, car si vous lever le drap blanc sur lequel ont les voies évoluées, il n'y a rien.*

*Ce type de spectacle a été repris et perfectionné en Europe, et ce sont des corps humains qui s'imbriquent pour former, un tigre, un arbre, une case etc.*

*L'illusion est si parfaite que l'on si croirait. Néanmoins, ce ne sont que des images qui tout en représentant des choses, ne sont en fait que des mirages.*

Ce que je viens de vous présenter est selon moi transposable à l'Église adventiste du septième jour et à l'observation qu'elle fait de la loi de Dieu, car vue de loin on a l'impression que cette religion révère le Seigneur en observant sa loi, alors que quand on lève le voile, ce n'est qu'une illusion.

Je m'en vais vous le démontrer dans ces lignes.

Pour ce faire dans un premier temps il nous faut nous pencher sur certaines réalités liées à la loi de Dieu et qui souvent passent inaperçus. Grâce à cette base, vous aurez une meilleure vision, des actes de transgression de la loi de Dieu que pratique l'Église adventiste du septième jour.

La première base qu'il nous faut étudier est une des réalités qui fait de nous un transgresseur de la loi de Dieu.

Pour comprendre cela il nous faut lire ce qui suit : « **Car quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous.**

*En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. »* [Jacques 2 versets 10-11, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est des plus importants, pour ceux qui observent la loi de Dieu.

Nous découvrons que le fait de transgresser un seul des commandements de la loi, fais que nous les avons tous transgresser.

Cette réalité que nous venons de découvrir certain pourrait vouloir le cantonner au dix commandement, mais en réalité il va bien plus loin.

Pour le découvrir, je vous invite à lire ce qui suit, qui est tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ* ».

Pour poursuivre, je vous dirais que beaucoup de ceux qui disent que comme ils sont sous la grâce ils n'ont plus à observer la loi de Dieu, car ils ne sont plus sous son joug, sont les mêmes qui disent avoir comme base de conduite l'Évangile.

Ici, nous avons un paradoxe des plus étonnants puisque l'Évangile a pour base les deux lois de Dieu – la loi de Moïse et les dix commandements. Beaucoup d'entre vous sont certainement étonnés, mais je m'en vais vous démontrer, Bible en main, ce que j'avance.

Pour ce faire, considérons ce premier texte : « *Mon peuple, sois attentif ! Ma nation, prête-moi l'oreille ! Car la loi sortira de moi, et j'établirai ma loi pour être la lumière des peuples.* » [Ésaïe 51 verset 4, Bible Louis Segond].

Ici, la loi est présentée comme devant sortir du Seigneur et il l'établira comme étant la lumière des peuples (*donc des nations*).

Pour mieux comprendre la réalité de la loi de Dieu en tant que lumière des peuples (*nations*) il nous faut relire ce texte dans cette autre version : « *Vous mon peuple, écoutez-moi bien, dit le Seigneur. Vous qui m'appartenez, soyez attentifs. C'est moi qui énonce l'enseignement ; le droit que j'instaure sera la lumière des peuples.* » [Ésaïe 51 verset 4, Bible en Français Courant].

Voici comment c'est réaliser cette prophétie : « *Il vint au temple, poussé par l'Esprit. Et, comme les parents apportaient le petit enfant Jésus pour accomplir à son égard ce qu'ordonnait la loi, il le reçut dans ses bras, bénit Dieu, et dit : Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole.*

**Car mes yeux ont vu ton salut, salut que tu as préparé devant tous les peuples, lumière pour éclairer les nations, et gloire d'Israël, ton peuple.** » [Luc 2 versets 27-32, Bible Louis Segond].

Jésus est cette lumière divine qui est venue afin d'éclairer tous les peuples (*toutes les nations*), il est donc la loi de Dieu qui est en réalité ces enseignements (*sa Parole*) donc son l'Évangile. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.**

*Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes. [...] Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père.* » [Jean 1 versets 1-4, 14 Bible Louis Second].

Ce que je viens de démontrer est d'importance. Ainsi, en rejetant la Sainte loi de Dieu s'est Jésus-Christ lui-même que l'on méprise. Sinon pour poursuivre je vous dirais que la Parole de Dieu fait loi !

Dès que le Seigneur décrète quelque chose, sa Parole devient une règle à ne point transgresser. Cette base a toujours été, mais elle est maintenant gravée dans le cœur du peuple de Dieu.

Pour comprendre comment la parole de Dieu peut être une loi devant gérer les pas de son peuple, il faut en revenir au péché originel [Genèse 3 versets 1-7].

En mangeant le fruit défendu, Adam et Ève ont péché et ont payé leur désobéissance par leur mort. Nous l'avons déjà vu la mort est la résultante du péché qui, lui-même, est la transgression de la loi de Dieu. Pour approfondir ces réalités je vous invite à lire [Romains 6 verset 23], [1 Jean 3 verset 4].

Ce qui implique que quand le Seigneur a déclaré :

*Vous ne mangerez point et vous ne toucherez point au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin !*

*Sa parole à ce moment est devenue une loi. C'est pour cela que quand nos premiers parents ont outrepassé l'ordre du Seigneur, ils ont transgressé cette loi et ont péché.*

Les lois de Dieu ont été magnifiées (*retravaillées*) en Jésus et sont devenues la base de l'Évangile qui est Christ lui-même, et est le nectar divin dont doivent s'abreuver les enfants de Dieu [Jean 4 verset 14], [Jean 6 verset 35].

Tout ce que nous avons vu est d'importance, elle précise qu'elle est la nature de cette loi qui est inscrite, par le Saint-Esprit dans le cœur et l'esprit du peuple fidèle de Dieu : *La loi de Dieu qui a été magnifiée en Jésus et qui est gravée sur les cœurs de son peuple n'est rien d'autre que toute la parole de Dieu qui est l'Évangile.*

L'Évangile de grâce étant, entre autre, la magnification des dix commandements et de la loi de Moïse, si vous ne transgressez aucun des dix commandements, mais agissez envers vos frères comme le fait le mauvais riche envers le pauvre Lazare [Luc 16 versets 19-31], vous êtes coupable devant Dieu d'avoir transgressé toute la loi.

La loi de Dieu magnifiée en Jésus-Christ n'est plus comme les anciennes lois qui étaient destinées à cadrer des personnes en qui l'Esprit de Dieu ne vivait pas ou demeurait de façon ponctuelle.

Maintenant, en plus des dix commandements et de la loi de Moïse – qui a été débarrassée des alinéas cérémoniels –, c'est toute la parole de Dieu qui est écrite dans le cœur de ces enfants.

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude, des plus pertinentes tiré de mon autre livre, et j'ai l'assurance que vous êtes désormais plus aux claires avec la réalité de la loi de Dieu qui a été magnifié en Jésus.

Maintenant ce point acté, je vous invite à découvrir une autre réalité directement liée à la loi de Dieu, qui s'il n'est pas conservé fait de nous des transgresseurs. Pour comprendre cette réalité, découvrons d'abord la teneur de ce commandement divin, en lisant ceci :

« **Tu ne dois pas avoir d'autres dieux que moi.** » [*Exode 20 verset 3, la Bible en Français Courant*].

Pour une meilleure compréhension de ce texte, découvrons-le dans cette autre version : « **Tu n'adoreras pas d'autres dieux que moi.** » [*Exode 20 verset 3, la Bible en Français Courant*].

En faisant la synthèse de ce texte dans ces deux versions, nous comprenons que nous ne devons pas porter allégeance ou adorer un autre « *dieu* » que l'Éternel Dieu. Ce qui est dit ici semble facile de compréhension et beaucoup pensent l'observer, alors qu'ils ont donné la première place dans leur cœur à autre chose que le Seigneur.

Pour comprendre la réalité de ce que nous venons de lire, il nous faut comprendre la base nous menant à adorer autres choses ou une autre personne comme étant un « *dieu* ».

Dans le texte qui suit nous découvrons que Satan voulait que Jésus puisse l'adoré, donc le reconnaître comme étant supérieur à lui le Christ : « *Le diable, l'ayant élevé, lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, et lui dit : Je te donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ;*

**Car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux. Si donc tu te prosternes devant moi, elle sera toute à toi.** Jésus lui répondit : **Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul.** » [*Luc 4 versets 5-8, Bible Louis Segond*].

Jésus étant Dieu [*1 Jean 5 verset 20*], [*Philippiens 2 versets 5-11*], s'il avait obtempéré il aurait consacré Satan comme étant un « *dieu* », car c'est un subordonner qui se prosterne devant son maître et non l'inverse. Ici, l'élément le plus important est la réponse de Jésus, qui présente la gloire comme devant revenir à Dieu seul.

Un élément ce qui se passe dans ce texte est la clé de l'adoration que l'on porte à Dieu ou à Satan et est manifesté par le début de réponse de Jésus « *Il est écrit* ». Christ a été mis devant deux choix de doctrine, celle de Dieu et celle de Satan.

Le Seigneur dans sa parole a établi qu'il est le seul devant être adoré et le diable de son côté réclame l'adoration, ainsi le fait d'accepter de rejeter la parole de Dieu revient à adorer le diable.

Sur cette terre, il y a deux maîtres qui dominent, Dieu et Satan, tous deux ont une base doctrinale établie, pour le Seigneur ce sont les Saintes Écritures et le diable a aussi la sienne. Toute doctrine qui contrevient à la parole de Dieu, tout en se présentant comme étant de nature spirituelle est une doctrine de démon. Ceci nous renseigne :

**« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience [...]**

*En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. Repousse les contes profanes et absurdes. Exerce-toi à la piété » [1 Timothée 4 versets 1-2, 6-7, Bible Louis Second].*

Ainsi ceux qui pratiquent de tels préceptes, adorent et portent allégeance au diable. Cette réalité ne présente pas que des personnes qui ont délibérément choisi de rejeter Dieu, mais englobe aussi ceux qui tout en le servant, transgressent sa parole en vue de rendre leur religion plus fonctionnelle.

Nous avons dans le texte qui suit, un cas d'école en la matière : « *Je sais que vous êtes la descendance d'Abraham. Pourtant, vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole ne pénètre pas en vous.*

*Je dis ce que j'ai vu chez mon Père et vous, vous faites ce que vous avez entendu de la part de votre père. » Ils lui répondirent :*

**« Notre père, c'est Abraham. » Jésus leur dit :**

**« Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous agiriez comme lui. Mais en réalité, vous cherchez à me faire mourir, moi qui, en tant qu'être humain, vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu.**



*Cela, Abraham ne l'a pas fait. Vous, vous agissez comme votre père. » Ils lui dirent : « Nous, nous ne sommes pas des enfants illégitimes; nous avons un seul Père : Dieu. » Jésus leur dit :*

*« Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et c'est de sa part que je viens. Je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est au contraire lui qui m'a envoyé.*

*Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez pas écouter ma parole. Vous, vous avez pour père le diable et vous voulez accomplir les désirs de votre père.*

**Il a été meurtrier dès le commencement et il ne s'est pas tenu dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui.**

**Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fond, car il est menteur et le père du mensonge. Mais moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas. »** [Jean 8 versets 37-45, Bible Segond 21].

À l'instar des pharisiens auquel Jésus s'adresse ici, tous ceux qui rejettent la parole de Dieu, pour oeuvrer selon des préceptes d'homme deviennent des enfants du démon. Pour ce faire point besoin de prendre position pour le diable, il suffit de pratiquer des doctrines iniques qui contrevient à la parole de Dieu.

Pour poursuivre je vous dirais que nous pouvons rejeter le Seigneur en choisissant d'observer des doctrines d'hommes qui transgresse sa parole, mais aussi par nos actions. Nous trouvons cette réalité dans [Jacques 4 versets 1-4], [Matthieu 6 verset 24], [Matthieu 6 verset 24].

En faisant la synthèse de ces textes, la réalité qui ressort, est que tout ce que nous aimons plus que le Seigneur, *l'argent, l'amour du monde, donc la vie mondaine, fait de nous des adultères.*

Ces choses deviennent nos priorités, et prennent la place du Seigneur dans nos cœurs. Ce faisant, c'est Satan que nous adorons car il est le « *dieu* » qui règne sur le monde.

Ceci nous renseigne à ce propos : **« Ils ne croient pas parce que Satan, le dieu de ce monde, a aveuglé leur intelligence. Il les empêche de voir la lumière diffusée par la bonne nouvelle de la gloire du Christ, lequel est l'image même de Dieu. »** [2 Corinthiens 4 verset 4, Nouvelle Bible en Français Courant].

Ce que nous venons de lire est des plus instructifs. Satan est le « *dieu* » de ce monde, ainsi tous ceux qui aime le monde, tout en rejetant les enseignements du Seigneur, adore, bon gré mal gré le diable.

À la lumière de ce que nous venons d'étudier, nous comprenons mieux que le fait de pratiquer des doctrines qui transgressent la parole de Dieu nous amène par là même à adorer le démon.

Ce faisant nous transgressons le premier des dix commandements demandant de n'adorer que Dieu. De plus, comme celui qui transgresse un commandement les a tous transgressés, même si nous observons le sabbat, tout en contrevenant à ce que nous présente le premier commandement, nous sommes rejetés par le Seigneur.

Il en est de même pour ceux qui comme Adam et Ève désobéissent à tout ou partie de ce que le Seigneur commande, car tout ordre du Seigneur est une loi, nous l'avons vue.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'hormis tout ce que nous venons de voir, il existe aussi un autre moyen de retirer la gloire qui est due au Seigneur, ce qui revient à glorifier le diable.

Pour le découvrir je vous invite à lire le texte qui suit : « *Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et simples comme les colombes. Mettez-vous en garde contre les hommes ; car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous battront de verges dans leurs synagogues ;*

**Vous serez menés, à cause de moi, devant des gouverneurs et devant des rois, pour servir de témoignage à eux et aux païens.**

*Mais, quand on vous livrera, ne vous inquiétez ni de la manière dont vous parlerez ni de ce que vous direz : ce que vous aurez à dire vous sera donné à l'heure même ; car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous.*

*Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant; les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir.*

**Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. [...]**

*Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. [...]*

**C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.**

[...] **Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.**

*Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. » [Matthieu 10 versets 16-22, 28, 32-33, 37-39, Bible Louis Segond].*

Ce texte nous présente d'abord une prophétie que Christ nous laisse et où il présente les souffrances que le peuple de Dieu devra vivre et qui s'étendra à partir de ses disciples à qui il parle mais aussi sur ceux qui vivront jusqu'à la fin du monde.

Jésus précise que ces persécutions ont entre autres pour but que nous ces enfants nous puissions témoigner pour lui, devant les grands de ce monde et qu'il nous faut être tranquiliser quand cela arrivera, car c'est le Saint-Esprit qui nous guidera.

En outre, il nous appelle à ne point craindre ceux qui nous persécute pour notre foi, car ils peuvent certes tuer notre corps, mais ne peuvent tuer notre âme.

Celui que nous devons craindre est l'Éternel Dieu qui peut tuer et notre corps et notre âme dans la géhenne. Il nous est aussi présenté l'importance du témoignage que nous devons mener pour le Seigneur, car ceux qui le renieront, où aimeront leurs proches plus que lui, sont indignes de lui et seront rejeté par Christ et par l'Éternel Dieu.

Ainsi, tous ceux qui auront honte du Seigneur, et refuserons de témoigner à la face du monde pour lui, seront rejeté par lui.

Outre tout cela, nous apprenons aussi que nous devons aimer le Seigneur plus que notre propre vie et devons le servir avec tout notre être. Voici ce que nous pouvons encore lire à ce propos :

**« Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »**  
[*Matthieu 22 versets 37-40, Bible Louis Segond*].

Nous devons aimer le Seigneur de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée. Ce qui incombe que nous puissions en tout lui donner la première place.

Nos choix doivent d'abord être établis sur la base de ce que le Seigneur nous demande, et cela même si cela nous amène à subir la persécution des iniques ou que la finalité soit la mort. Quand nous sommes persécutés par ceux qui renient le Seigneur nous trouvons dans le texte qui suit, ce que devrait être notre conduite :

*« Beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient au milieu du peuple par les mains des apôtres. Ils se tenaient tous ensemble au portique de Salomon, et aucun des autres n'osait se joindre à eux ;*

*Mais le peuple les louait hautement. Le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait de plus en plus ; [...]*

*Cependant le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, savoir le parti des sadducéens, se levèrent, remplis de jalousie, mirent les mains sur les apôtres, et les jetèrent dans la prison publique. [...]*

*Quelqu'un vint leur dire : Voici, les hommes que vous avez mis en prison sont dans le temple, et ils enseignent le peuple. Alors le commandant partit avec les huissiers, et les conduisit sans violence, car ils avaient peur d'être lapidés par le peuple. Après qu'ils les eurent amenés en présence du sanhédrin, le souverain sacrificateur les interrogea en ces termes :*

**Ne vous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là ? Et voici, vous avez rempli Jérusalem de votre enseignement, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme ! Pierre et les apôtres répondirent :**

**Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, en le pendant au bois. [...] Furieux de ces paroles, ils voulaient les faire mourir. »**  
[*Actes 5 versets 12-14, 17-18, 25-30, 33, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons ici les disciples du Seigneur, qui portait pour lui des fruits abondants. Par leurs ministères, ils lui gagnaient des âmes.

Mécontent de l'influence qu'ils avaient sur le peuple, les hauts dirigeants juifs les ont jetés en prison, et leur à interdit de prêcher au nom de Jésus-Christ mais un ange est venue les délivrer et leur à demander de continuer à prêcher pour le Seigneur.

*C'est ce qu'ils firent avec zèle. Cette réalité vous le trouverez dans [Actes 5 versets 19-22].*

Les apôtres furent présentés à nouveau devant les hautes instances juives qui leur demandèrent pourquoi ils continuaient à prêcher au nom de Jésus-Christ alors qu'ils le leur avaient interdit.

Nous avons ici un cas d'école qui présente la démarche que nous devons avoir en tant qu'enfant de Dieu quand nous sommes persécutés au nom du Seigneur et que l'on nous donne l'ordre de ne plus prêcher l'Évangile. Dans de tels cas notre réponse doit être :

*« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».*

Cette réponse des apôtres a fait « s'hérisser tous les poils se trouvant sur le dos » des hauts dignitaires juifs, car ces derniers voulaient les mettre à mort. Nous retrouvons ici les mêmes bases de l'adoration devant être mené soit au Seigneur, soit au « dieu » de ce monde, Satan.

L'exemple que nous avons ici nous démontre l'importance du choix de doctrine que nous choisissons de professer, en rejetant la parole de Dieu, nous le renions lui et par extension, nous glorifions le diable.

L'adoration que l'on porte au Seigneur est indissociable de l'observation de sa parole.

Ce faisant, celui qui observe les neuf derniers commandements des dix commandements mais contrevient au premier est coupable de les avoir toutes transgressées, et adore par là même le démon.

Il en est de même pour celui qui pour subsister ou avoir un avenir financier ou professionnel, va transgresser les recommandations que le Seigneur nous laisse dans sa parole et qui ne font pas partie des dix commandements ou de la loi morale de Moïse.

Ainsi, si vous avez renié la parole de Dieu en vue de subsister alors que vous étiez dans une situation difficile, vous avez transgressé le premier des dix commandements.

Ou encore, si vous avez choisi de rejeter ce que les préceptes divins ont établi en vue de pratiquer vos propres doctrines ou celle d'une tierce personne, vous avez transgressé le premier des dix commandements.

Hormis tout cela, si vous avez, tout en étant chrétien, choisit de vivre selon les rudiments de ce monde, vos actes font de vous un(e) infidèle qui donne gloire au « *dieu* » de ce monde, et par extension vous contrevenez au premier commandement.

Pour finir avec cette thématique, je vous dirais que dans tous ces cas, comme vous avez transgressé le premier des dix commandements, vous êtes coupable de les avoir tous transgressés ce qui fait de vous un serviteur et un adorateur du « *dieu* » de ce monde, Satan.

Maintenant ces bases posées, revenons maintenant à l'Église adventiste du septième jour ainsi qu'à ces œuvres de transgression de la loi de Dieu. Certainement, qu'en tant qu'élève brillant et inspiré, vous avez déjà compris où le bât blesse pour cette religion en la matière.

Il est indéniable que sur le papier, l'Église adventiste du septième jour semble observer les dix commandements, et ce qui joue le plus en sa faveur, c'est l'observation du sabbat, qui est le quatrième des dix commandements.

Malheureusement cette religion transgresse le premier des dix commandements, et cela de diverses manières.

La première base est contenu dans la démarche de *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour.

En acceptant de rejeter le livre « *The Great Controversy* » d'*Ellen G. White* qui présente, entre autres les bases du message des trois anges apocalyptiques, pour ne pas subir la persécution de l'ONU, cette religion n'a pas donné Gloire au Seigneur.

Leurs démarches de préférer la couronne de gloire que l'ONU leur offraient au lieu de tenir ferme pour le Seigneur, à fait qu'ils ont donné gloire, aux nations, dont le « *dieu* » c'est *Satan*.

Ceux qui renient le Seigneur sont rejeté par lui, ainsi de par ces actes cette religion est devenu une infidèle.

Hormis cela, nous avons vu que le fait de rejeter la parole de Dieu pour pratiquer des préceptes humains, donc des doctrines de démon, nous glorifions le diable et retirons au Seigneur la gloire qui lui est due.

*Ainsi en cette génération les membre de l'Église adventiste du septième jour contrevient au premier des dix commandements.*

*Oui, car la gloire qu'ils auraient dû porter au Seigneur en tant que Dieu éternel, en observant sa Sainte Parole, ils ne le font pas, car ce sont des doctrines d'homme (donc de démon) qu'ils professent. Ainsi c'est Satan que cette religion glorifie.*

Maintenant ces bases poser, intéressons-nous à d'autres œuvres de transgression de la loi de Dieu que pratique la religion adventiste du septième jour. Pour ce faire, je vous invite à venir assister au culte dominant de cette religion qui se déroulent durant le sabbat, plus exactement le samedi matin.

C'est plus exactement durant un moment appeler « *l'école du sabbat* » que l'exaction se passe.

Dans un premier temps découvrons les modalités de ce culte, puis je vous présenterais la transgression de la loi de Dieu qui si perpétue sabbat après sabbat. Ceci nous renseigne à sur les bases sur lesquelles « *l'école du sabbat* » a été instituer :

« [...] De toutes les activités du sabbat matin, c'est dans la classe de l'École du sabbat que le ministère des laïcs est le plus indispensable.

Dans la classe, on échange amicalement des idées, on partage une foi et on reçoit une instruction biblique.

Les amitiés se forment dans cette fraternité, un sentiment d'appartenance à une communauté s'installe. On pose des questions et on y répond dans un cadre informel. Pendant la plus grande partie du service du sabbat, le visiteur ou le membre écoute :

La prière, la musique spéciale et le sermon. Il ou elle peut se joindre aux chants de la congrégation mais la principale opportunité de partage se trouve dans la classe de l'École du sabbat. [...]

L'École du sabbat est la cellule de communion et de partage la plus importante de l'église. La classe est le lieu privilégié où la majorité des membres reçoit soutien et amitié. [...] Guider les membres de la classe afin qu'ils apprennent et grandissent.

Ce que les membres de votre classe doivent apprendre en priorité est la mise en application des vérités de la Bible.

L'École du sabbat ne sert pas tant à apprendre des faits et des doctrines abstraites qu'à s'épanouir dans sa vie chrétienne. [...] »  
[Animateur de l'École du sabbat pour les adultes, Description de Ministère.  
Tiré du site : <https://fr.adventsource.org>].

Avant toutes choses, je veux que vous sachiez que je n'ai pas pour objectif de critiquer ce moment de fraternité que les adventistes du septième jour partagent durant le sabbat, dans leur classe de l'école du sabbat, car je trouve admirable ce moment fraternel.

Par contre c'est la transgression de la parole de Dieu qui accompagne ce moment que je veux mettre en exergue. Parlons d'habord des biens faits.

La classe de l'école du Sabbat se passe le samedi matin, c'est un moment d'étude de la Bible et d'échange qui se passe en petit groupe ou la leçon étudiée en semaine est débattue.

Ce qui est un concept très enrichissant.



C'est un moment de fraternité, ou l'étude de la parole de Dieu se fait et où tout un chacun, adventiste du septième jour ou non peut s'exprimer, librement et de façon non formelle.

Ce qui est des plus épanouissants. Ceux qui ne sont pas adventistes du septième jour ou ne connaissent pas le Christ, y trouvent un amour fraternel fort qui généralement, permet qu'en eux puissent se former un sentiment d'appartenance à une communauté.

L'objectif est que chaque membre puisse s'épanouir dans la communion fraternelle et ainsi devenir un membre à part entière et active du corps de Christ qu'est l'église.

Tout cela est admirable, et j'ai de très bon souvenir des classes de l'école du sabbat que j'ai eu à fréquenter, durant les quelque *14 ans* ou j'ai été adventiste du septième jour.

*Hum... SVP donner des sels à la dame qui vient de s'évanouir, en apprenant que j'ai été adventiste du septième jour et qu'aujourd'hui je combats mon ancienne religion.*

*En vue, de connaître mon histoire avec mes anciens frères et sœur en Christ de l'Église adventiste du septième jour, je vous invite à lire mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie » au chapitre « Mon combat de foi et ses retombées ».*

Pour en revenir à nos moutons... sorry... à notre sujet, je vous dirais que la seule anicroche de ce moment de partage, dans les classes de l'école du sabbat était pour moi celui du « rapport d'évangélisation et de bienfaisance ». Oui, malheureusement ce dernier précède cet échange fructueux. L'une des premières choses qui se met en place dans les classes de l'école du sabbat, c'est ce fameux rapport.

Pour ce faire, un préposé à cette tâche tient en mains une feuille cartonnée, sur laquelle est porté un tableau, ou se trouve des cases qui présentes diverses sortes de bonnes œuvres, que les membres de la classe ont réalisés durant la semaine.

Voici comment se présente cette fiche : « **Rapport d'évangélisation et de bienfaisance (de l'Église adventiste du septième jour :**

- [...] **Nombre de repas offerts [...],**
- **Nombre de vêtements distribués,**
- *Nombre de personnes secourues,*
- **Aide financière aux nécessiteux,**
- **Nombre d'heures de travail,**
- *Membre rapportant.*

**Valeur approximative d'un repas : 5 €.**

**Valeur approximative d'un vêtement : 10 €.**

**IMPORTANT : Merci de reporter toutes ces informations sur le rapport trimestriel [...]. Départements EDS [...]** ».

Ainsi, la liste des divers bienfaits qui ont été effectués durant la semaine sera énumérée, un à un et tous les membres des diverses classes sont appelés à dire tout le bien qu'ils ont fait. À l'issue de tout cela, le préposé à cette tâche va comptabiliser le nombre total d'action qui a été réalisé par le groupe pour chaque thème.

**Exemple :** *si le groupe compte 8 personnes, et qu'un à donner 1 repas, un autre 2 et un troisième 5, il sera comptabilisé 8.*

*De même, si dans le groupe, un intervenant a donné 2 euros à une personne, ainsi que 20 euros à une autre, elle dira 22 euros. Si quelqu'un d'autre à donner 50 euros elle va le déclarer publiquement, ce qui au final fera un montant de 72 euros pour le groupe.*

*La même chose sera faite pour chacune des thématiques.*

Avant tout, je vous dirais que cette démarche de demander au participant de l'école du sabbat de quantifier leur bonne oeuvre, peu semble inoffensive et bien à propos, car il est aussi censé être un stimulant en vue de pousser les membres à œuvrer dans le champ de leur grand maître, pose néanmoins plusieurs problèmes.

Le premier est que bien qu'ayant une apparence de piéter le système du rapport missionnaire rejette tout ce qui en fait la force, car elle est une violation flagrante de la parole de Dieu qui demande d'être discret sur notre bienfaisance. Voici ce que le Saint Livre déclare à ce propos :

« *Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus ; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense.*

**Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »** [Matthieu 6 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est simple de compréhension. Ce que la main gauche fait la droite ne doit pas le savoir.

Nos bonnes actions ne doivent pas être étalé au grand jour, et nous devons pas non plus clamer haut et fort, à la face du monde, le bien que nous avons fait à notre prochain.

En faisant autrement, nous transgressons l'ordre que le Seigneur nous a donné. Ainsi, la règle divine veut que nos dons et nos bonnes actions soient faits en secret et restent cachées.

À vous qui venez dans la maison de Dieu pour présenter publiquement vos bienfaits réalisés envers les autres, sachez que la seule récompense que vous recevrez pour vos bonnes œuvres, c'est l'acclamation des hommes. Dans la parole de Dieu il nous est présenté le sort que le Seigneur réserve aux paons spirituels qui aiment présenté dans sa maison leurs bonnes actions.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Il dit encore cette parabole, en vue de certaines personnes se persuadant qu'elles étaient justes, et ne faisant aucun cas des autres : Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un était pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien, debout, pria ainsi en lui-même :*

**O Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain ;**

**Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus. *Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel ; Mais il se frappait la poitrine, en disant :***

***O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. »***  
[Luc 18 versets 9-14, Bible Louis Second].

Nous avons ici un individu qui est très religieux, mais qui vient dans la maison de Dieu pour présenter ces bonnes oeuvres. En commençant à lire cette histoire pour la première fois, et en étant à son début, donc en ne connaissant pas encore sa fin, on est généralement touché et admiratif de la dévotion que ce pharisien porte à Dieu.

Oui, car cet homme déclare jeûné deux fois par semaine. Ce qui est présenté ici est pour moi, une oeuvre de grande dévotion pour le Seigneur ! Avez-vous conscience, qu'il ne dit pas jeûner de temps en temps deux fois par semaine.

*Mais il dit jeûner deux fois par semaine.*

Ainsi, comme une année compte en moyenne *52 semaines* ce qui représente *104 jours* de jeûnes *par an*, *1040* pour *dix ans* et *3120* pour *30 ans*. En outre, cet homme se présente comme donnant la dîme, et présente sa haute vertu.

Il est important de noter que dans le cas du pharisien les bonnes oeuvres qu'il réalisait et sa vertu n'étaient pas le problème et ne sont pas incriminées ici, mais c'est cet orgueil qu'il en tiraient, tout en oubliant l'amour du prochain et l'humilité, qui est incriminée.

Voici ce que le Seigneur présente à ce propos : « *Quel malheur pour vous, scribes et pharisiens, hypocrites ! Vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et vous laissez de côté ce qui est le plus important dans la loi :*

**La justice, la compassion et la foi ; C'est cela qu'il fallait pratiquer, sans laisser de côté le reste. » [Matthieu 23 versets 23, La Nouvelle Bible Segond].**

Ainsi ce qui perdit le pharisien c'est son manque de compassion pour le publicain, ainsi que son orgueil spirituel. En le regardant, il se trouvait supérieur à lui. Il est aussi intéressant de noter que la prière du pharisien était secrète, car il a prié dans son coeur, et pourtant il a été rejeter par le Seigneur, car celui qui s'élève sera abaissé et vice-versa.

Nous comprenons donc, la porter de ce qui se passe pendant l'école du sabbat, dans les diverses églises adventistes du septième jour où chaque membre doit quantifier et déclarer publiquement les bonnes actions qu'il a pratiquées. La bénédiction attachée au sabbat ne lui sera pas accordée par le Seigneur, car il c'est non seulement élever (*glorifier*), mais a aussi transgressé le commandement du Seigneur enjoignant de ne pas dire le bien que nous faisons.

En extrapolant, je vous dirais que dans l'absolu, ce précepte peut aussi blesser profondément celui à qui la bienfaisance a été accorder.

Prenons un exemple concret :

*Imaginer que vous ayez un ami et frère en Christ, et que durant un temps des plus difficiles, vous lui demander de vous accorder une aide financière bien spécifique pour payer une facture.*

*Vous lui demander 233, 50 euros en emprunt. Il accepte et vous tend une enveloppe avec 300 euros.*

*Mais vous refuser ce qui est en plus, car en vue de le rembourser vous avez déjà fait un budget sur sept mois, ce faisant, le petit plus, risque de vous mettre en difficulté.*

*En expliquant au frère votre situation, il vous propose donc de garder le reste de la somme comme un don, soit 66, 50 euros.*

*Vous acceptez avec reconnaissance.*

*Et le sabbat suivant, à votre grand étonnement, durant la classe de l'école du sabbat que vous partagez tous les deux, vous entendez ce frère répondre 66, 50 euros à la question :*

*Aide financière au nécessiteux. Jusqu'à ce moment, vous ne vous considérez pas comme un nécessiteux, en outre, pour vous ce frère aurait gardé cette aide qu'il vous à donner secrète.*

*Oui, vous savez, sa main gauche ne devait pas savoir ce que la droite faisait. Mais il semblerait que la main droite de ce frère soit une commère, et votre coeur à vous dès lors est en lambeau.*

Il est vrai que ce que je présente ici peut paraître, être tiré par les cheveux, mais c'est aussi un risque que nous prenons de blesser notre prochain en déclarant publiquement nos bienfaits.

Dans la réalité, ce qui se passe à ce propos, peut vraiment blesser ceux qui ont oeuvré pour le Seigneur et se taise, afin que leur bienfaisance se face dans le silence.

J'ai le souvenir du mal-être que je vivais jadis au moment où ces questions étaient posées, je me sentais mal, car ma conscience m'empêchait de répondre alors, que je savais avoir oeuvré pour le Seigneur. En ne répondant pas, je passais pour un mauvais chrétien alors que ce n'était pas le cas.

Beaucoup d'adventistes du septième jour à qui j'ai parlé, vivent cette même sensation de mal-être, que j'ai jadis vécu, avec le rapport missionnaire. A vous qui êtes adventiste du septième jour, sachez que le Seigneur n'a point changer !

Ainsi quand tel le pharisien de la parabole, vous venez dans la maison du Seigneur pour dévoiler devant lui vos bonnes œuvres, vous repartirez sans recevoir la bénédiction recherchée.

En outre, il ne nous faut pas oublié une réalité Biblique, que nous avons déjà découverte et qui se présente comme suite :

*Dès que le Seigneur décrète quelque chose, sa Parole devient une règle à ne point transgresser.*

Ainsi, quand le Seigneur déclare « [...] quand tu fais un don, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite [...] », c'est un ordre, donc un commandement qu'il nous à donner.

Dès lors où nous faisons le contraire en clamant, en public, haut et fort tout le bien que nous avons faits à notre prochain nous transgressons l'ordre, donc, le commandement du Seigneur qui interdit d'agir ainsi, et nous péchons.

Ce qui fait que ceux agissent ainsi transgresse le premier des dix commandements, car ne révère pas le Seigneur et cela au même titre qu'Adam et Ève ont transgressé l'ordre, donc, le commandement leur imposant de ne pas manger le fruit défendu et ont péché.

Ceux qui transgressent la parole de Dieu, enlèvent au Seigneur la gloire qui lui est due et glorifie par là même le « *dieu* » de ce monde Satan. Ce faisant, c'est le premier des dix commandements, enjoignant d'adoré que le Seigneur en n'ayant que lui comme Dieu, que l'on transgresse.

Pour poursuivre, je vous dirais que souvent nous faisons des choses qui nous semblent anodines, mais dont, malheureusement les répercussions sont, malgré nous dramatique.

*Cette réalité est celle qui pour moi présente le mieux, cette doctrine adventiste du septième jour qui appellent ces membres à déclarer en plein sabbat toutes les bienfaitsances qu'ils ont pratiquées durant la semaine.*

*Je concède que souvent ceux agissant ainsi le font pour des raisons qu'ils croient bonnes, car c'est en vue de vivre une religion plus fonctionnelle qu'ils agissent.*

*Malheureusement c'est à leur détriment, car le Seigneur ne peut agréer leurs actes, qui sont des doctrines iniques.*

Pour le comprendre je vous invite à lire ceci : « **Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées.**

**Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens ; Et, quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés.**

Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage des coupes, des cruches et des vases d'airain.

Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent : Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ? *Jésus leur répondit : Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est éloigné de moi.*

**C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes.** » [Marc 7 versets 2-8, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte des plus à propos : « **Qu'aucun homme, sous une apparence d'humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu'il s'abandonne à ses visions et qu'il est enflé d'un vain orgueil par ses pensées charnelles, sans s'attacher au chef, dont tout le corps, assisté et solidement assemblé par des jointures et des liens, tire l'accroissement que Dieu donne.**

**Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : Ne prends pas ! ne goûte pas !**

**Ne touche pas ! Préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes ? Ils ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps, mais ils sont sans aucun mérite et contribuent à la satisfaction de la chair.** » [Colossiens 2 versets 18-23, Bible Louis Segond].

Pour vous présenter la réalité que je voudrais faire ressortir de ces deux textes, je vous dirais qu'il nous faut être très vigilant face aux actes religieux que nous pratiquons. Nous avons ici des exemples concrets de l'établissement de préceptes humains en vue de rendre la religion plus pratique.



À voir les choses qui sont pratiquées, on a l'impression qu'ils sont agréés du Seigneur, car ils appellent à l'oubli de soi, les actes devant se faire appellent à l'humilité et à l'abnégation etc.

Dans l'un des textes nous voyons que tout devait être soigneusement lavé, les mains ainsi que les ustensiles avant le repas.

Cette base d'hygiène est nous le comprenons normal, mais quand elle devient des préceptes religieux et que ceux qui ne les font pas sont discriminé, là le légaliste prend le pas sur l'amour.

Surtout, quand ceux qui œuvrent ainsi et juge leur frère, sont ceux la même qui transgresse outrageusement la parole de Dieu.

Les actes religieux qui n'ont aucun fondement biblique sont destiné à la glorification de la chair. Oui, en les pratiquant, on paraît être une personne qui aime le Seigneur, mais en fait c'est de la vantardise.

*Oui, combien nous pouvons donner aux autres le sentiment que nous sommes « saints », lorsque qu'en plein sabbat, notre réponse à la question « nombre de repas offerts », est 50.*

*Les autres élèves, qui n'auront, de leur côté, donner que 2 repas ou pas du tout, en arrivent généralement à penser :*

*Wouar, frère (sœur) untel est vraiment engagé pour le Seigneur. Malheureusement, en agissant ainsi, l'on perd sa couronne, car on a transgressé le commandement de Dieu demandant que la main gauche ne sache pas ce que fait la droite.*

L'un des gros soucie avec cette doctrine adventiste du septième jour qui est incriminée dans ce chapitre est qu'ils appellent à l'oubli de soi en vue de servir le Seigneur, ce faisant elle semble être agréée par lui, alors qu'il n'en est rien. Comme nous venons de le voir, la parole de Dieu nous met en garde contre de telles doctrines.

Les pratiqués nous permet de nous sentir très religieux, mais n'as aucun moyen de nous sanctifié, car la parole de Dieu seul à cette capacité [Jean 17 verset 17], [1 Timothée 4 verset 5].

Par contre en pratiquant ce type de doctrine nous perdons notre couronne de vie éternelle (*le prix de la course*).

Pour continuer, je vous dirais que souvent nous n'avons pas toujours conscience de ce que représentent nos mauvaises actions envers le Seigneur, quand ces dernières ne sont pas des péchés flagrants. Ainsi nous arrivons à pratiquer des choses que Dieu condamne et qui passe comme étant acceptable aux yeux des hommes.

Ce texte nous présente une telle réalité :

« *Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.*

**Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; Et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :**

**Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie. Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables. »** [Marc 7 versets 9-13, Bible Louis Segond].

La première base que j'aimerais mettre en exergue ici, est ce qui se passait en ce qui concerne le cinquième commandement du Seigneur.

Lisons ceci pour découvrir sa teneur : « **Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne.** » [Exode 20 verset 12, Bible Louis Segond].

Ce commandement du Seigneur était transgressé par les scribes et les pharisiens qui avaient établi une doctrine leur permettant de ne pas assister leurs parents, dès lors où ils avaient déclarés que ce qu'ils avaient et qui étaient destinés à les honorer étaient destinés à Dieu.

Un autre point d'importance nous est ici présenté, nous découvrons que les doctrines d'hommes – ici c'est d'un précepte qui avait été orchestrés pour justifier que l'on puisse ne pas honorer les parents qu'il s'agit, mais cela peut être toute doctrine qui contrevient à aux Saintes Écritures – annulent la parole de Dieu.

Je tiens à souligner que ce qui est annulé n'est pas la parole de Dieu elle-même, car elle est éternelle [1 Pierre 1 verset 23-25].

Ce qui est annulé c'est la bénédiction qui devait être reçue et qui était acté dans la promesse contenue dans cette portion des Saintes Écritures. Cette réalité nous le découvrons dans la vie d'Ésaü à qui la bénédiction du droit d'aînesse était échue et qui par ses actions l'a perdu [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Néanmoins, bien qu'il ne pût plus jouir du droit d'aînesse, la promesse du Seigneur demeurerait toujours. Oui, car c'est son frère Jacob qui en hérita [*Genèse 25 versets 29-34*], [*Genèse 27 versets 1-40*].

Ce que nous venons de voir est d'importance, car nous comprenons que toute doctrine d'homme qui est institué au sein des préceptes que le Seigneur nous donne annule la bénédiction que l'on devait recevoir.

Pour comprendre la porter de telles actions dans le cadre du sabbat, il nous faut comprendre, ce que le Seigneur fait pour nous quand nous venons l'adorer dans sa maison en plein sabbat.

Pour ce faire lisons ceci : « *Ainsi parle l'Éternel : observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste ; car mon salut ne tardera pas à venir, et ma justice à se manifester. Heureux l'homme qui fait cela, et le fils de l'homme qui y demeure ferme, gardant le Sabbat, pour ne point le profaner, et veillant sur sa main, pour ne commettre aucun mal !*

*Que l'étranger qui s'attache à l'Éternel ne dise pas : l'Éternel me séparera de son peuple ! Et que l'eunuque ne dise pas : Voici, je suis un arbre sec ! Car ainsi parle l'Éternel :*

**Aux eunuques qui garderont mes Sabbats, qui choisiront ce qui m'est agréable, et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles ;**

**Je leur donnerai un nom éternel, qui ne périra pas. Et les étrangers qui s'attacheront à l'Éternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Éternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le Sabbat, pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ;**

*Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; Car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. Le Seigneur, l'Éternel, parle, lui qui rassemble les exilés d'Israël : je réunirai d'autres peuples à lui, aux siens déjà rassemblés. » [Ésaïe 56 versets 1-8, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ceci : « *Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, tu relèveras des fondements antiques ; On t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable.*

**Si tu retiens ton pied pendant le Sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du Sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en le glorifiant, et si tu l'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel, et je te ferai monter sur les hauteurs du pays, je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père ;**

*Car la bouche de l'Éternel a parlé. » [Ésaïe 58 versets 12-14, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que le Seigneur réserve une bénédiction spéciale à ceux qui observent le sabbat. Ceux qui viennent ainsi pour l'adorer dans les lieux de culte jouiront des bénédictions que le seigneur réserve à son peuple.

Nous découvrons aussi que ceux qui persévéreront dans l'alliance du Seigneur, donc dans celle faite en Jésus-Christ et par où le Seigneur à racheter l'humanité par le sang de son divin fils [Hébreux 10 versets 1-23] et qui observeront le sabbat, auront un nom éternel, donc vivront éternellement.

Néanmoins tout cela est conditionnel, car observe le sabbat en faisant selon notre volonté au détriment de ce que nous demandent les Saintes Écritures, et transgressent le saint jour du Seigneur, nous rend inéligibles et aux bénédictions attachées au sabbat et à la vie éternelle.

Pour que les bénédictions liées au sabbat soient effectives pour nous, nous devons mettre en place plusieurs choses :

- *Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste,*
- *Garder le Sabbat, pour ne point le profaner, et veiller sur nos mains, pour ne commettre aucun mal,*

- *Garder le Sabbats, en choisissant de faire en ce jour, ce qui agréable au Seigneur*
- *Retenir nos pieds pendant le Sabbat, pour ne pas faire notre volonté en ce saint jour du Seigneur,*
- *Honoré le sabbat en ne suivant point nos voies, en ne nous livrant pas à nos penchants et à de vains discours.*

C'est ainsi que la bénédiction attachée au sabbat sera nôtre.

Par contre nous avons vu que la bénédiction que l'on devait recevoir est annulé par les doctrines d'hommes que nous pratiquons.

Ainsi, quand en plein sabbat, tous les adventistes du septième jour déclarent publiquement toutes les bienfaits qu'ils ont faite pour les autres, ils transgressent le commandement ou le Seigneur demande que ce que notre main gauche fait la droite ne doive pas le savoir.

*En agissant ainsi, vous n'êtes plus dans les bases d'observation du sabbat, mais vous agissez selon votre cœur et perdez les bénédictions qui lui sont liées. Votre situation est dès lors comme celle du pharisien de la parabole, comme vous vous êtes élevé, vous serez donc abaissé et rejeter par le Seigneur.*

Le pire dans cette histoire est que même les adventistes du septième jour qui se taisent quand ces fameuses questions sur leurs bienfaits sont posées, sont coupables devant le Seigneur d'avoir aussi transgressé sa parole, car le corps de Christ est uni pour le meilleur et le pire.

Cette réalité nous le retrouvons dans [1 Corinthiens 12 versets 12-27] et dans [Matthieu 23 versets 29-38], nous voyons que c'est tout le peuple de Dieu qui est coupable à cause des fautes de leurs hauts dirigeants et dans [Josué 7 versets 1-22] nous découvrons qu'a causé du péché d'un seul, Acan, tous étaient rejetés par le Seigneur.

Il est important de comprendre que même si ce que nous pratiquons et par lequel nous transgressons la parole de Dieu semble être anodin ou une bonne chose, comme *Uzza* [2 Samuel 6 versets 6-8], qui s'est permis de soutenir l'arche du Seigneur, alors qu'il n'avait pas l'accréditation pour cela, nous serons rejetés par le Seigneur.

Ainsi nous comprenons, que même si nous avons de la bonne volonté et du zèle pour le Seigneur, si nous ne sommes pas dans l'obéissance de sa parole, nous agissons en vain. Ce que le Seigneur désire, c'est notre obéissance à sa parole. Il est important de ne jamais perdre de vue la place que l'obéissance à la parole de Dieu doit avoir au sein de son peuple : « [...] *Les holocaustes et les sacrifices font-ils autant plaisir à l'Éternel que l'obéissance à ses ordres ? Non !*

*Car l'obéissance est préférable aux sacrifices, la soumission vaut mieux que la graisse des béliers. Car l'insoumission est aussi coupable que le péché de divination et la désobéissance aussi grave que le péché d'idolâtrie. [...] » [1 Samuel 15 versets 22-23, Bible Semeur].*

Un point important est à relever ici. La désobéissance à la parole de Dieu est un péché.

Ce dernier étant la transgression de la loi de Dieu [1 Jean 3 verset 4], ainsi, la désobéissance aux directives divines est une transgression de ces commandement, donc de sa divine loi, qui est aussi l'Évangile.

Forts de tout ce que nous avons déjà vu nous comprenons que, quiconque transgresse la parole de Dieu, transgresse la loi, et tout particulièrement le premier des dix commandements.

En comprenant ces bases, nous sommes plus aux claires face à nos actes, les plus anodins, nous menant à transgresser la loi de Dieu.

Comprendre ce qu'est réellement la loi de Dieu nous permet de mieux appréhender, notre obligation de la respecter, sinon, en la transgressant, nous péchons et sommes séparés du Seigneur.

Ceci nous renseigne : « *Voici, la main de l'Éternel n'est pas trop courte pour délivrer ; ni son oreille trop pesante pour entendre ;*

**Mais ce sont vos iniquités qui ont fait la séparation entre vous et votre Dieu, et ce sont vos péchés qui lui font cacher sa face, pour ne plus vous entendre.** » [Ésaïe 59 versets 1-2, Bible Ostervald].

Il nous faut donc être vigilant dans les doctrines que nous professons et dans les actes que nous posons chaque jour, afin de ne pas contrevenir à la parole de Dieu et tout particulièrement à sa sainte loi, car rappelons-le, le péché c'est la transgression de la loi.

Il est aussi important de comprendre que venir louer le Seigneur dans sa maison, et cela durant le sabbat ou pas, alors que l'on transgresse sa sainte parole est vain, car voici ce que le Saint Livre déclare à ce propos :

**« Cieux, écoutez ! Terre, prête l'oreille ! Car l'Éternel parle.**

**J'ai nourri et élevé des enfants, mais ils se sont révoltés contre moi. Le boeuf connaît son possesseur, et l'âne la crèche de son maître : Israël ne connaît rien, mon peuple n'a point d'intelligence.**

*[...] Quels châtements nouveaux vous infliger, quand vous multipliez vos révoltes ?*

**La tête entière est malade, et tout le coeur est souffrant.**

**De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état :**

*Ce ne sont que blessures, contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile. [...]*

**Qu'ai-je affaire de la multitude de vos sacrifices ? dit l'Éternel. Je suis rassasié des holocaustes de béliers et de la graisse des veaux ; Je ne prends point plaisir au sang des taureaux, des brebis et des boucs.**

**Quand vous venez vous présenter devant moi, qui vous demande de souiller mes parvis ? Cessez d'apporter de vaines offrandes : [...] Je ne puis voir le crime s'associer aux solennités.**

**[...] Quand vous étendez vos mains, je détourne de vous mes yeux ; Quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas : Vos mains sont pleines de sang. » [Ésaïe 1 versets 2-3, 5-6, 11-13, 15, Bible Louis Segond].**

Il est illusoire de croire que l'on peu agir selon nos plans, au détriment de la parole de Dieu et pensée qu'il nous agréera et nous bénira quand nous nous présentons pour lui porter un culte.

Le Seigneur ne peut agréer un culte bigarré ou se mélange la transgression de sa parole avec les choses saintes.

*Cette réalité est très manifeste dans le culte que l'Église adventiste du septième jour porte au Seigneur durant le sabbat.*

D'un côté le témoignage que porte cette religion en mettant de côté le septième jour de la semaine pour rendre au Seigneur un culte sabbatique est des plus louables.

Par le geste de ne pas travailler du vendredi soir au coucher de soleil jusqu'au samedi soir au coucher de soleil, cette religion honore le nom du Seigneur. Voici sa base doctrinale en la matière :

**« Croyances fondamentales (des adventistes du septième jour) N°19 le sabbat : Au terme des six jours de la création, l'Auteur de tout bien s'est reposé le septième jour et a institué le sabbat comme mémorial de la création pour toute l'humanité.**

Le quatrième commandement de la loi divine et immuable requiert l'observation de ce septième jour de la semaine comme jour de repos, de culte et de service, en harmonie avec les enseignements et l'exemple de Jésus, le Seigneur du sabbat.

Le sabbat est un jour de communion joyeuse avec Dieu et entre nous.

*Il est un symbole de notre rédemption en Christ, un signe de notre sanctification, un témoignage de notre fidélité et un avant-goût de notre vie future dans le royaume de Dieu. Le sabbat est le signe permanent de l'alliance éternelle de Dieu avec son peuple.*

*L'observation joyeuse de ce temps sacré d'un soir à l'autre, d'un coucher de soleil à l'autre, est une célébration des oeuvres créatrice et rédemptrice de Dieu. (Genèse 2 : 1-3 ; Exode 20 : 8-11 ; Luc 4 : 16 ; Hébreux 4 : 1-11 ; Deutéronome 5 : 12-15 ;*

*Ésaïe 56 : 5, 6 et 58 : 13, 14 ; Matthieu 12 : 1-12 ; Ézéchiel 20 : 12, 20 ; Lévitique 23 : 32 ; Marc 1 : 32) » [Manuel d'Église édition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour].*

Ainsi, les adventistes du septième jour portent un témoignage aux yeux des habitants des nations qui présente l'Éternel Dieu comme étant le créateur de toutes choses.



Pour découvrir les bases régissant le sabbat je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités bibliques pour l'observation du sabbat* ».

Néanmoins, durant le sabbat, tous les adventistes du septième jour, transgressent, sur toute la surface de la terre, la parole de Dieu en déclarant publiquement leur bienfaisance, et cela sabbat après sabbat.

Pour bien comprendre la porter de tel fait, il faut que nous puissions en revenir à l'un des critères faisant reconnaître « *l'Église du reste* ». Pour ce faire relisons ceci :

« *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* » [Apocalypse 12 verset 17, Bible Louis Segond].

L'un des deux points faisant reconnaître le reste fidèle du Seigneur, donc « *l'Église du reste* » est qu'il garde les commandements de Dieu.

L'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue se réclame comme étant « *l'Église du reste* » pourtant, je viens de vous démontrer qu'elle transgresse la loi de Dieu et tout particulièrement le premier des dix commandements.

Tout ce que nous venons de voir en ce qui concernent les œuvres de l'Église adventiste du septième jour qui est en inadéquation avec sa profession de foi, par laquelle elle se reconnaît être « *l'Église du reste* » nous démontre à quel point elle n'est pas en phase avec sa réalité.

Pour vous imaginer la vision que cette religion a de ces oeuvres, je vous dirais que nous pensons souvent connaître et maîtriser certaines choses alors qu'il n'en est rien.

**Exemple :** *Généralement, ceux qui ont une voiture, savent comment elle fonctionne, du moins en théorie. Rien de plus simple, il suffit d'avoir la bonne clef, pour qu'elle démarre.*

*Puis pour celles qui ne sont pas automatiques, il va falloir jouer avec les pédales : l'embrayage, l'accélérateur et les freins et votre voiture sortira de son état statique pour vous amener à bonne destination, ou du moins vous la conduisez ou vous souhaitez. Ce n'est que quand survient la panne, et que l'on n'a pas de notion de mécanique, que l'on prend conscience que la connaissance que nous avons de notre voiture est superficielle.*

Ce que nous venons de voir dans cet exemple, peut très bien, selon moi, se s'adapter pour la loi de Dieu.

Beaucoup, comme les adventistes du septième jour, se targuent d'être ces observateurs fidèles, pourtant nous venons de voir qu'en fait cette religion la transgresse outrageusement et ce depuis des décennies.

Ce qui a de tragique est que les répercussions de tels actes ne tardent jamais à se faire connaître, car toute action génère obligatoirement une réaction, nous le vérions.

Pour le comprendre il nous faut nous intéresser avant tout à la réalité que vivent ceux qui transgressent les commandements de Dieu, en lisant ce qui suit :

**« Si nous gardons ses commandements, par là nous savons que nous l'avons connu.**

**Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui.**

*Mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui : Par là nous savons que nous sommes en lui.*

*Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même. » [1 Jean 2 versets 3-6, Bible Louis Segond].*

Nous retrouvons encore ici la présence de deux œuvres bien distincts, celui de la vérité et celui du mensonge.

Ceux qui disent aimé le Seigneur mais qui ne gardent pas ces commandements, donc les transgressent sont des menteurs.

Ce qui a pour répercussion que l'Esprit de Dieu ne peut pas vivre, ou ne peut plus vivre en eux, car il n'est donné et ne demeure qu'en ceux qui sont fidèles au Seigneur.

Pour découvrir toutes ces réalités que je viens de vous présenter, je vous invite à lire ce qui suit : « **Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu, et Dieu en lui ; et nous connaissons qu'il demeure en nous par l'Esprit qu'il nous a donné.** » [1 Jean 3 verset 24, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.* » [Actes 5 verset 32, Bible Louis Segond].

Rajoutons encore ceci a notre étude : « **Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ;**

*Mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous.* » [Jean 14 versets 15-18, Bible Louis Segond].

Cet autre texte nous renseigne : « **N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.** » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « **N'éteignez pas l'Esprit.** » [1 Thessaloniens 5 verset 19, Bible Louis Segond].

En faisant la somme de tous ces textes nous comprenons que quand on transgresse la parole de Dieu, tout particulièrement ces commandements, l'on attriste dans un premier temps le Saint-Esprit et si l'on persiste dans nos péchés il finit par s'éteindre en nous.

C'est en gardant les commandements du Seigneur que son Esprit Saint demeure en nous.

Quand le Saint-Esprit s'éteint en nous à cause de nos choix qui nous ont porté à rejeter et le Seigneur et sa parole c'est un esprit d'égarement qui prend place en nous [2 *Thessaloniens 2 versets 9-12*].

Nous retrouvons dans ce texte, encore le contraste qui est fait entre la vérité et le mensonge.

Ceux qui rejettent la vérité reçoivent un esprit d'égarement qui les mène à croire au mensonge, tous en pensant être dans la vérité.

Dès lors cet esprit d'égarement les mènent à mal agir, tout en pensant servir le Seigneur. Ainsi ces doctrines d'hommes qui ont été institués par l'Église adventiste du septième jour au détriment de la parole de Dieu, en plein sabbat à pour effet d'annuler les effets sanctifiant de l'Esprit de Dieu sur les cœurs.

La répercussion directe est que désormais cette religion est devenu un lieu où la révérence et la vraie crainte du Seigneur n'est plus.

Ce que je viens de vous dire, en ce qui concerne la sanctification des adventistes du septième jour, n'est pas un faible mot, car voici ce qui se passe dans les églises de cette religion :

**« [...] Aujourd'hui, plusieurs semblent ignorer le comportement à adopter dans la maison de Dieu. Il nous arrive de constater dans certaines églises un laisser-aller qui détruit l'atmosphère sacrée du service.**

*Des rires, des chuchotements, des palabres, des va-et-vient, des enfants et des jeunes qui mangent, des adultes qui mâchent du chewing-gum ; une réforme s'impose.*

**La présence de Dieu est déshonorée. Dieu désire un culte d'adoration de qualité : en esprit et en vérité. [...]**

**Nous comptons sur vous pour faire renaître la piété pratique dans nos églises. Nous souhaitons que ces dispositions aident nos frères et sœurs à prendre conscience de la nature et de l'importance de la révérence dans la maison de Dieu. [...]**

*Par la sainteté attachée au sanctuaire terrestre, les chrétiens peuvent apprendre comment ils devraient considérer le lieu où Dieu rencontre son peuple.*

**Un grand changement s'est produit, non pour le mieux, mais pour le pire, dans les habitudes et dans les coutumes des gens en ce qui concerne le culte rendu à Dieu.**

**Les choses précieuses et sacrées qui nous rattachent à Dieu perdent rapidement leur emprise sur nos esprits et sur nos coeurs, et elles sont rabaissées au niveau des choses communes.**

**La révérence que le peuple témoignait autrefois à l'égard du sanctuaire, où il rencontrait Dieu, a disparu en grande partie.**

*Cependant, c'est le Seigneur lui-même qui a établi l'ordre de son service, l'élevant bien au-dessus des choses temporelles. [...]*

**Il n'est que trop vrai que le respect dû à la maison de Dieu s'est presque éteint.**

**On ne discerne ni les choses ni les lieux sacrés, on n'apprécie pas ce qui est saint et élevé. N'y a-t-il pas une cause à cette absence de piété fervente dans nos familles ?**

**N'est-ce pas parce que l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière ? Dieu a donné à son peuple, autrefois, des règles d'ordre, parfaites et exactes. Son caractère a-t-il changé ? N'est-il pas le Dieu grand et puissant qui règne aux cieux des cieux ?**

*Ne nous serait-il pas profitable de lire souvent les directives données par Dieu lui-même aux Hébreux, nous sur qui la lumière de la glorieuse vérité darde ses rayons, et qu'à leur exemple nous révériions la maison de Dieu ?*

**Nous avons d'abondantes raisons de maintenir un esprit de piété et de ferveur dans le culte du Seigneur.**

**Nous avons même des raisons d'être plus réfléchis et plus respectueux dans notre culte que les Juifs eux-mêmes. Mais un ennemi a été à l'œuvre pour détruire notre foi dans la sainteté du culte chrétien. [...]**

**La conduite des adorateurs de Dieu dans le sanctuaire doit être élevée, raffinée, sanctifiée.**

**Cette question a été tristement négligée. L'importance en a été méconnue ;**

En conséquence, le désordre et le manque de respect ont régné, et Dieu en a été déshonoré.

Alors que les chefs de l'église, les prédicateurs, les fidèles et les parents ne professent aucune opinion élevée à cet égard, que pourrait-on attendre des enfants qui sont inexpérimentés ?

On trouve ces derniers trop souvent en groupes, loin des parents qui devraient veiller sur eux.

Pendant, ils sont en présence de Dieu et son oeil les observe ; Ils sont légers et frivoles, ils chuchotent et rient ; ils sont insouciant, inattentifs et irrespectueux.

*On leur a rarement dit que le prédicateur est l'ambassadeur de Dieu, que le message qu'il apporte est un des moyens suscités par le Seigneur pour le salut des âmes, que pour tous ceux auxquels ce privilège est donné, ce sera une saveur de vie pour la vie ou une saveur de mort pour la mort. [...]*

Dans l'esprit de plusieurs chrétiens, les pensées qui ont trait à la maison de Dieu ne sont pas plus sacrées que celles qui se rapportent à un endroit quelconque.

*Certains frères se permettent d'entrer dans le lieu de culte, avec des habits malpropres et la tête couverte. Ils ne se rendent pas compte qu'ils vont rencontrer Dieu et ses saints anges.*

Il devrait y avoir un changement radical à cet égard dans toutes nos églises. *Les prédicateurs eux mêmes doivent se montrer beaucoup plus scrupuleux à ce sujet.*

*A cause du manque de respect dans l'attitude, dans la toilette et dans la conduite, et faute d'un état d'esprit convenable, Dieu a souvent détourné sa face de ceux qui s'assemblaient pour le culte. [...]* »

*[Texte de l'Union des Antilles et Guyane Françaises des église adventistes du septième jour : L'UAGF présente : Programme des cultes 2021, Dieu en premier].*

Avant tout il est important de noter que ce texte vient *des hautes instances Antilles Guyane française de l'Église adventiste du septième jour*, c'est donc une bonne représentation de ce qui se passe au sein de cette religion.

La base la plus importante qui ressort pour moi de ce texte est que la révérence due au Seigneur a disparu parmi les adventistes du septième jour et que sa présence est déshonorée parmi eux.

La piété a disparu, tant et si bien que les hautes instances aspirent à la faire renaître. En outre, il est à noter que les choses non pas toujours été ainsi, car il est précisé que :

« [...] *Un grand changement s'est produit, non pour le mieux, mais pour le pire, dans les habitudes et dans les coutumes des gens en ce qui concerne le culte rendu à Dieu [...]* ».

Nous apprenons aussi que les choses saintes sont rabaissées au sein des églises adventistes du septième jour. Nous apprenons ainsi que :

« [...] *le respect dû à la maison de Dieu s'est presque éteint. On ne discerne ni les choses ni les lieux sacrés, on n'apprécie pas ce qui est saint et élevé [...]* ».

Désormais, ce qui règne au sein de cette religion c'est le désordre et le Seigneur est déshonoré dans ces lieux.

Les membres de cette religion viennent au temple comme s'ils allaient au marché ou au fast-food, sans révérence, mais justes par coutume.

Ce n'est pas le Seigneur qu'ils viennent chercher mais des mondanités et des discussions vaines.

Tout cela contrevient à la tenue que l'on doit avoir dans la maison du Seigneur, surtout pendant le sabbat, où nous l'avons vue, nous devons ne pas faire notre volonté mais venir en vue d'être en osmose avec le Seigneur.

Pour moi le pire de tout ce que nous avons vu est ce qui suit et que nous présente ce texte :

**« [...] Alors que les chefs de l'église, les prédicateurs, les fidèles et les parents ne professent aucune opinion élevée à cet égard, que pourrait-on attendre des enfants qui sont inexpérimentés ?**

**On trouve ces derniers trop souvent en groupes, loin des parents qui devraient veiller sur eux. [...] »**

Ainsi il nous est présenté les adultes, les prédicateurs, les dirigeants comme s'étant éloigné du Seigneur.

Ce qui fait que la nouvelle génération, donc les enfants, n'ayant pas de repère sont donc à la dérive.

Cette réalité est terrible, car si Dieu n'est plus au centre, c'est signe que c'est le démon qui trône dans les temples adventistes du septième jour. En vue de remédier à cette situation, voici les solutions qui sont proposées :

**« [...] N'y a-t-il pas une cause à cette absence de piété fervente dans nos familles ?**

**N'est-ce pas parce que l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière ? [...]**

**Mais un ennemi a été à l'œuvre pour détruire notre foi dans la sainteté du culte chrétien. [...]**

**Il devrait y avoir un changement radical à cet égard dans toutes nos églises. [...] »**

Ici le besoin d'un changement radical, donc d'une réforme en profondeur des bases adventistes du septième jour est présenté.

Pour ce faire, la cause de ce manque de piété qui sévit au sein de cette religion est présenté comme étant due au fait que « *l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière* ». Et celui qui est censé avoir oeuvré ainsi est l'ennemi, donc le démon.

Pour vous présenter la réalité que vie en cette génération la religion adventiste du septième jour, je m'en vais vous donner une image.

*Imaginer des gens qui ont reçu un coup, qui c'est infecter et à former une poche de pus.*



*Pour se soigner, il se contente de mettre des pansements, alors qu'il aurait fallu percer cette poche fétide.*

*La finalité sera donc la gangrène et la mort. Ce qui se passe ici est dramatique ! C'est pourtant ce que cette religion fait.*

Avez-vous remarqué la raison qui est présenté pour expliquer la décadence adventiste du septième jour ? C'est à cause du fait que « *l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière* » que ces choses sont censées se mettre en place.

Alors qu'en réalité si les adventistes du septième jour pratiquent des œuvres d'aveuglement c'est parce que « **l'idéal sublime de la parole de Dieu est traîné dans la poussière** » par cette religion.

En outre, ici Satan est présenté comme étant l'auteur de toutes ces choses. Néanmoins, je suis étonné, car voici ce que la parole de Dieu nous dit : « **Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège.**

*Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].*

Complétons avec cet autre texte : « *Les soixante-dix revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en ton nom. Jésus leur dit :*

*Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.*

**Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne pourra vous nuire. » [Luc 10 versets 17-19, Bible Louis Segond].**

Finissons avec ceci : « **L'occultisme ne peut rien contre Jacob, ni la divination contre Israël ; Au temps marqué, il sera dit à Jacob et à Israël quelle est l'action de Dieu. » [Nombres 23 verset 23, Bible de la Colombe].**

En faisant, la synthèse de ces textes nous comprenons que le diable, et ces divers sbires, ne peuvent faire déchoir de leurs fermetés ceux qui demeurent ancrés en Christ, car ils ne peuvent les toucher.

Tout au contraire, le Seigneur nous donne à nous son peuple la puissance pour dominer toutes les forces démoniaques et tout ce qui est de l'occulte, les maléfices, la divination ne peut rien contre nous.

Le démon peut persécuter les enfants fidèles du Seigneur, même faire en sorte de nous tuer, par le biais de ces serviteurs humains, mais il ne peut nous séparer de Jésus-Christ, car rien ne peut le faire, pas même la mort [*Romains 8 versets 28-39*].

Ainsi ceux qui ont fait alliance avec Christ et son séparé de lui, le sont à cause de leur choix d'être infidèle au Seigneur.

Nous comprenons donc que, si le diable et ces divers serviteurs ont pu ainsi ravager l'oeuvre adventiste du septième jour, c'est bien parce que les membres de cette religion ont choisi de rejeter la parole de Dieu pour lui préférer leurs préceptes.

Dès lors ayant pratiqué ce que le Seigneur n'a point prescrit et interdit, ils ont été en communions avec le démon, et sont devenu ces enfants qui cherchent à faire sa volonté [*1 Corinthiens 10 versets 13-23*], [*Jean 8 verset 44*].

En lisant ce texte de l'Église adventiste du septième jour que nous avons vu plus haut, j'avais un sourire jusqu'aux oreilles.

Oui car les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont enclenché des choses et sont étonnés des réactions normales qui s'ensuivent. Voici qu'elle fut ma pensée qui m'amena se sourire :

*Je m'imagine une jeune femme, qui se trouve face à une grosse fourmière, qui sort de terre. Cette dernière va écraser cet habitat des fourmis à coup de botte.*

*Puis, elle va sagement s'asseoir sur ce qui reste, mais pour faire bonne mesure, elle va au préalable baisser sa culotte.*

*Puis dix minutes... hum... que dis-je deux minutes plus tard, on la voit courir comme une folle les fesse, à l'air et toute rouge suite aux morsures des fourmis.*

*Le pire est qu'elle ne comprend pas ce qui lui arrive.  
Cette jeune femme fait donc preuve de folie, car elle a posé un  
acte sans conscience des retombés de celui-ci.*

Cette réalité est pour moi applicable à ce que vie l'Église adventiste du septième jour en ce siècle. Cette religion, a institué des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu et tout particulièrement au premier des dix commandements, et elle est étonnée que ces membres pratiquent des œuvres qui ne glorifient pas le Seigneur.

La révérence due à la maison de Dieu n'est plus présente, car les membres d'église agissent désormais comme le font les païens.

Pour moi, tout ceci est tout à fait normal, car les bonnes actions que nous pratiquons ne nous viennent pas de nous, mais c'est l'Esprit de Dieu qui nous les inspire [Galates 5 versets 16-17, 22-25].

*L'Église adventiste du septième jour ayant entrepris de  
transgresser la parole de Dieu en vue de rendre sa religion plus  
pratique et productive, l'Esprit de Dieu s'est éteint dans les  
membres de cette religion.*

Les seuls en qui le Saint-Esprit demeure, ce sont ceux qui sont à contre-courant et qui tel Corneille et sa famille [Actes 10] font en sorte de rester fidèle au Seigneur malgré le marasme ambiant.

Ce faisant, comme l'Esprit de Dieu ne peut vivre dans les infidèles, donc dans ceux qui transgressent la parole de Dieu, désormais ce sont les fruits de la chair [Galates 5 versets 19-21], que les adventistes du septième jour, dans leur grande majorité pratique.

Comme nous l'avons vue la transgression de la parole de Dieu a pour répercussion directe de rejeter le Seigneur comme Dieu et de lui enlever la gloire qui lui est due, et la répercussion est que l'on adore Satan lui le « *dieu* » de ce monde.

*En agissant ainsi c'est le premier des dix commandements que  
l'on transgresse.*

Fort des œuvres que pratique en cette génération l'Église adventiste du septième jour et qui font de ces membres des transgresseurs du premier des dix commandements nous pouvons dire qu'elle ne garde ni les commandements de Dieu ni la prophétie.

En outre, comme nous l'avons déjà vue, cette religion ayant rejeté les messages des trois anges, notifié entre autres dans certains livres d'*Ellen G. White*, ce faisant, en ce siècle le qualificatif qui convient à l'Église adventiste du septième jour n'est pas celui d'« *Église du reste* », mais celui de faux prophète, qui œuvre pour le démon.

Ce faisant, la doctrine adventiste du septième jour que cette religion se réclame comme étant « *l'Église du reste* » est qu'une vaste supercherie. Dans les chapitres qui suivent, je continuerais à vous présenter les transgressions de la parole de Dieu que cette religion pratique. Pour finir je vous dirais que voici l'image que j'ai de vous qui êtes adventiste du septième jour :

*En présentant publiquement leurs bonnes actions, les membres de cette religion sont devant Dieu telles des bouteilles déjà remplies à ras, dans lequel il n'y a plus de place pour les eaux vives qui sont donner aux enfants de Dieu.*

*Ces eaux vive représentent le Saint-Esprit qui n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur [Jean 4 verset 14], [Jean 7 versets 37-39].*

À vous peuple adventiste du septième jour, ne laissez plus les hommes vous égarer et vous rendre à nouveau esclave du démon, a cause de votre désobéissance à la parole de Dieu.

Sachez le bien, que vous qui transgressez la parole de Dieu, vous êtes aussi coupable qu'un idolâtre et un infidèle et l'Esprit de Dieu ne peut vivre dans un infidèle.

*Adventiste du septième jour, changez vos voix et marchez désormais en renouveau de vie.*

*J'ai foi que parmi vous se trouvent des enfants de Dieu qui soupire et espère qu'une réforme se face, et par laquelle la parole de Dieu retrouvera la première place au sein de l'adventisme.*

## 8 Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice

**P**our commencer ce chapitre je vous dirais que dans ce monde, ceux qui veulent briller en société, vont généralement toujours rechercher trois choses, la première est la puissance, le second est la renommée, et la troisième qui est la plus importante des trois, car à elle seule peut permettre aux deux autres d'exister, c'est la richesse.

L'argent étant le nerf de la guerre, beaucoup n'hésiteront pas à prendre des voies détournées et hors la loi en vue de remplir leur caisse. Généralement, cette quête financière, étant destiné à briller, ce faisant, avec cet argent frauduleusement acquis ces personnes feront le bien autour d'eux, en vue d'avoir une légitimité.

Néanmoins, utiliser de l'argent sale pour faire le bien, le rend-il propre ? Pour y répondre, prenons un exemple concret.

Pour ce faire je vous amène dans un village où tous les habitants son prospère, ils vivent dans de belles maisons, à côté desquelles de belle voiture trône, *Férraris, Porches, Bugattis etc.* sont légion dans ses lieux des plus « *paradisiaux* ». Les habitants de ce lieu semblent avoir tous réussi le rêve américain.

Combien la vie du plus grand nombre semble vide et insipide en comparaison à celle que vivent ces nantis. Néanmoins, la vie nous apprend qu'il ne faut pas envier la vie des autres, car l'origine de leur bien peut être des plus ténébreux.

En ce qui concerne ces nantis, en vue de comprendre d'où vient leur fortune, il suffit de les suivre durant certains soirs où on les voie récupérer des sacs remplis d'argent.

Pourtant ils ne sont pas transporteur de fonds, ni trafiquant de drogue, ni des gens de la pègre ou de la mafia, mais ce sont des blanchisseurs d'argent sale qui proviennent de la vente de drogue, d'extorsions, etc. Ces sommes ont été obtenu au prix du sang d'innombrable innocent, certaines fois le meurtre de famille entière, tués pour n'avoir pas voulu adhérer à ce système.

Nos nantis, de leur côté ne vendent pas de drogue, n'extorquent personne, et ne commettent pas d'assassinat, mais ils sont les petites mains qui vont faire en sorte de rendre l'argent de la drogue légal en l'investissant dans leur entreprise.

Ce faisant, une grosse partie de ce financement, leur revient. Ainsi le « paradis » de ces gens a pour base l'enfer de la toxicomanie que vivent les dépendants à ces drogues ainsi que le prix du sang de tous ces Innocents qui ont été tués. Néanmoins nos nantis, se donnent bonne conscience en ce disant qu'ils ne font que blanchir de l'argent, mais non jamais fait de tort à personne.

En outre, pour se donner bonne conscience, avec la part qui leur revient de cet argent ils ont monté une société d'oeuvre de bienfaisance, qui construit des maisons pour les défavoriser, des écoles et des hôpitaux pour les plus pauvres.

Tout cela se termina quand le baron de la drogue pour qui les habitants de notre village des plus privilégiés travaillaient à être arrêtée et que son organisation fit démanteler.

De ce fait, nos nantis ont arrêté les œuvres ténébreuses qu'ils ont pratiquées durant des décennies.

Néanmoins, leurs coffres-forts, sont restés remplis de l'argent sale. La morale que je souhaite, avant tout tiré de cette histoire est :

*De l'argent sale qui est utilisé pour faire le bien, devient-il de l'argent propre ? En outre, les biens achetés avec de tels fonds, peuvent-ils être agréés du Seigneur ? Bien sûr que non !*

Pour poursuivre, je vous dirais que l'Église adventiste du septième jour, est à l'image de ces personnes qui vivent dans ce petit village des plus sélects. Cette religion, nous l'avons vue, est l'une de celles qui a le plus grand nombre d'écoles et d'hôpitaux protestants dans le monde.

En outre, l'oeuvre adventiste du septième jour donne au monde l'apparence de gens bien, qui œuvrent pour le relèvement des plus défavorisés. Malheureusement, l'origine des fonds qui permet à cette religion de briller est basée sur une des plus grandes escroqueries que le monde religieux n'est connu.

C'est en agissant de façon frauduleuse que cette religion a pu engranger de l'argent en grande quantité et qui aujourd'hui lui permet d'étaler sa réussite financière aux yeux du monde.

Nous allons dans un premier temps, comme nous l'avons fait pour notre village de nanti, découvrir la prospérité qu'affiche l'Église adventiste du septième jour, ainsi que les bases visibles et légales par lesquelles cette religion est devenue prospère.

Puis je vais lever le voile, des réalités du plus gros braquage de fond, que cette religion à réaliser et le moyen utiliser pour y arriver.

Pour commencer, voici ce que nous apprenons de la gestion financière de cette religion :

**« La dîme : pour montrer que nous reconnaissons le plan biblique et que nous sommes conscients du privilège et de la responsabilité qui reposent sur les membres d'Église, en tant qu'enfants de Dieu et parties de son corps, nous sommes tous encouragés à rendre fidèlement la dîme, soit un dixième de nos bénéfices ou revenus personnels, versés à la trésorerie de l'Église.**

**La dîme n'est pas employée ou gérée par l'Église locale, mais elle est transmise au trésorier de la fédération. Ainsi, les dîmes de toutes les Églises aboutissent à la trésorerie de la fédération.**

**Celle-ci en transmet un certain pourcentage à l'échelon supérieur de l'organisation ecclésiale, conformément à la politique administrative de la Conférence générale et des divisions, afin de financer l'accomplissement de l'oeuvre de Dieu dans ses différentes sphères de responsabilité et d'activité.**

**Ces règles ont été établies pour rassembler et répartir les fonds dans le monde entier, et pour gérer les affaires de l'oeuvre.**

*Les aspects financiers et matériels de notre Église ont une grande importance. Ils sont indissociables de la proclamation du message du salut ; ils en font partie intégrante. » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ce deuxième texte : **« Les délégués de la Rencontre du Printemps ont eu l'occasion d'apprendre une bonne nouvelle, notamment que l'Église Adventiste du 7ème Jour a atteint une nouvelle étape financière, l'année dernière.**

**[...] Les dîmes et les offrandes furent un sujet de satisfaction l'année dernière.**

Les dîmes rendues au sein de la Division de l'Amérique du Nord pour l'année 2013 ont connu une hausse de 1.7% comparées à l'année 2012, totalisant \$949 millions.

Les dîmes rendues par les autres divisions ont quant à elles connues une hausse de 3.6 %, totalisant plus de \$1.4 milliards.

*[...] Les délégués ont également accepté plusieurs recommandations d'allocations émises par les départements de la Planification Stratégique et le Comité Budgétaire :*

- \$1.6 millions pour les initiatives de santé et d'éducation au sein de l'Union du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.
- \$600 000 à l'intention de la Division de l'Asie du Sud et du Pacifique afin qu'elle puisse lancer Hope Channel Indonésie.
- \$650 000 à l'intention des centres d'éducation théologique au sein de la Division d'Asie du Nord et du Pacifique.
- \$8 million à l'intention de Hope Channel afin qu'elle puisse étendre le contrat de la télévision officielle adventiste avec Direct TV et son accès au satellite jusqu'en 2020.

*[...] Les fonds affectés à Hope Channel proviennent de ce qui est appelé les « dîmes extraordinaires », un don de \$102 million en termes de dîmes, perçu par l'Eglise en 2007. [...]*

*Plus de \$12 millions provenant de ces « dîmes extraordinaires » ont été réservés pour soutenir la transition des projets qui avaient été lancés à partir de cette « dîme extraordinaire », alors qu'ils font à présent partie des budgets opérationnels, a déclaré Prestol.*

Quant aux \$2.8 millions qui ont été alloués aux divisions et à l'Union du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, Prestol a déclaré que ces régions avaient été encouragées à investir cette somme dans le projet « Mission auprès des Villes », mais qu'elles pouvaient tout aussi bien l'utiliser « à leurs discrétions. [...] »

*[Tiré du site : <https://adventist.news/fr>, géré par ANN, Le réseau adventiste d'actualité, Post du 18 avril 2014 de la Conférence Générale des adventistes du septième jour, Silver Spring, Maryland, États-Unis, Elizabeth Lechleitner].*



Finissons avec ce dernier texte qui nous apporte des renseignements complémentaires : « **Au cours d'une année difficile, les adventistes d'Amérique du Nord versent une dîme record de 1,1 milliard de dollars US en 2020. La plupart ne le prévoyaient pas, et de nombreux trésoriers à différents niveaux de l'église cherchaient un rapport ayant une tendance dans la direction opposée.**

Mais dans ce qui ne peut être décrit que comme un miracle de fidélité, les chiffres de la dîme de 2020 pour l'Église adventiste du septième jour en Amérique du Nord (NAD) se sont approchés de 1,1 milliard de dollars. [...]

"Il est étonnant pour moi de voir la fidélité de nos membres au cours d'une année qui a comporté des troubles sociaux, la pandémie de COVID et des turbulences économiques", a ajouté G. Alexander Bryant, président de la NAD.

"Rien de cette année [passée] n'a été facile. [...]"

*Le 27 janvier 2021, le département de la trésorerie de la NAD a publié le rapport de comparaison des dîmes 2020. Le rapport indique les montants de la dîme et le nombre de membres dans toute la division pour 2019 et 2020 – les neuf syndicats et la Mission Guam-Micronésie (GMM) sont inclus.*

L'année 2020 s'est terminée avec 1 093 421 650 \$ de dîme totale dans toute la division. Par rapport à 1 075 010 963 \$ en 2019, cela représente un gain de 18,4 millions de dollars. "En 2020, les membres de la NAD ont reversé plus de dîme en une seule année qu'à aucun autre moment de son histoire ", a partagé Robinson.

[...] Sept des neuf conférences de l'Union en Amérique du Nord ont enregistré une augmentation de la dîme d'une année sur l'autre ; La GMM a également enregistré une augmentation de la dîme d'une année sur l'autre.

Sur les 59 conférences et missions locales, 40 ont enregistré un gain d'une année sur l'autre. [...] » [*When God Moves Members to Give. In a challenging year, Adventists in North America return record US\$1.1 milliard in tithe in 2020. Texte tiré du site : <https://www.nadadventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que le précepte adventiste du septième jour présente la dîme, comme étant un dixième des bénéfices ou des revenus personnels de ces membres devant être versés à la trésorerie de leur Église.

Cet argent ne reste pas dans les murs de ces églises où elle a été versée par ces membres, mais transmis à la fédération adventiste du septième jour dont elle dépend. Les fédérations gardent une quote-part de cet argent et fait le reste transité vers l'échelon supérieur, union, division, la Conférence générale.

L'objectif est qu'il est une équité dans les fonds que ces diverses entités adventistes du septième jour reçoivent dans le monde, et qu'ainsi, il n'y est pas une partie de l'oeuvre adventiste du septième jour qui soit plus en souffrance qu'une autre.

Grâce aux dîmes versées par ces membres l'Église adventiste du septième jour est devenue très prospère. *En 2013*, sans compter les dîmes de sa division de l'Amérique du Nord elle a reçu plus de *1.4 milliards de dollars US* en dîmes.

Et en *2020* pour l'Amérique du Nord elle a perçu un montant total, record, de dîmes d'un montant de *1,1 milliard de dollars US*. Nous sommes donc devant des sommes qui donnent des vertiges, car nous ne parlons pas en millions de dollars, mais en milliards de dollars.

L'argent des dîmes est destiné, à soutenir l'organisation ecclésiale – donc à payer les ouvriers qui oeuvrent dans l'oeuvre adventiste du septième jour –, pour financer et soutenir les branches de la santé et de l'éducation (*donc les hôpitaux et les écoles*) de cette religion, à mettre en place des entités audiovisuelles, ici nous avons des chaînes TV.

Une autre partie est destinée à soutenir les « *Mission auprès des Villes* », *mais qu'elles pouvaient tout aussi bien l'utiliser "à leurs discrétions [...]* », ces sommes étant laissés à la discrétion de ceux qui les reçoivent sont donc de l'argent de poche en vue qu'ils puissent manoeuvrer à leur guise.

Grâce à ce flux ininterrompu mensuel de fond que ces membres lui versent l'Église adventiste du septième jour à pu devenir l'une des religions protestante les plus solides financièrement.

Ce qui permet à cette religion de présenter au monde diverses structures, hôpitaux, écoles etc. et ces œuvres bonnes et de par cela elle peut déclarer fièrement :

« [...] **L'Église adventiste gère le plus grand réseau protestant d'écoles et d'hôpitaux dans le monde.** [...] » [*Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant de poursuivre, il est important pour moi de préciser, que je ne remets pas en question, ni n'incrimine, la raison d'être de la dime, car établis par Dieu, nous le verrons.

Je ne remets pas non plus en question la bonne gestion que l'Église adventiste du septième jour fait de celle que ces membres lui verse, car cet argent est géré, selon moi avec sagesse.

En outre, le fait d'être prospère n'est pas un crime et n'est pas interdit par le Seigneur, car c'est lui qui enrichit ou appauvrit, il promet de faire de nous la tête et non la queue, en sorte que nous puissions prêter aux autres sans devoir emprunter, mais tout cela selon qu'il le trouvera bon [*1 Samuel 2 versets 2-10*], [*Deutéronome 28 versets 1-14*].

Ce faisant, je n'incrimine en rien, cette prospérité financière qui est celle de l'Église adventiste du septième jour.

Ce que j'incrimine c'est les moyens que cette religion utilise pour contraindre ces membres à lui verser la dime. Cela nous le verrons tout à l'heure, mais pour l'instant revenons à l'organisation adventiste du septième jour établie pour les dimes et la prospérité qui s'en découle.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de noter que la doctrine que je vous présente dans ce chapitre a permis à l'Église adventiste du septième jour de spolier ses membres durant des décennies, mais est maintenant en partie abrogée.

Néanmoins, cette religion, par le biais de contraintes psychologiques – nous le verrons – contraint, depuis des décennies, ses membres à lui verser des fonds, par le biais de la dime.

Nous nous retrouvons ici encore dans le même cas de figure que ce que nous avons déjà vu, dans le *tome II* de ce livre, concernant les biens du peuple juif que l'Église catholique a spoliés et qui demeurent encore en sa possession.

Pour découvrir cette œuvre sectaire et hors la loi que pratiqua et pratique encore l'Église adventiste du septième jour, je vous propose tout d'abord de nous arrêter sur la teneur de sa doctrine qui appelle les membres à lui verser des dîmes et des offrandes :

**« Le vœu baptismal N° 9 (de l'Église adventiste) : *Croyez-vous à la nécessité d'une Église organisée ? Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église par vos dîmes et vos offrandes, ainsi que par vos efforts et votre influence personnels ?* »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Pour une meilleure compréhension de ce texte rajoutons aussi ceci :

**« Terminologie employée dans le Manuel d'Église : Église – pour des raisons de simplicité textuelle et de place, le mot « Église » avec un « É » majuscule, est utilisé au lieu de l'appellation complète « Église adventiste du septième jour » [...] »** *[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

J'ai tenu à vous présenter ce deuxième texte avant de développer le premier afin que nulle ambiguïté ne puisse subsister sur ce mot « **l'Église** » qui est utilisée dans ce premier texte veut en réalité dire **l'« Église adventiste du septième jour »**.

Maintenant ce point établi, revenons au premier de ces deux textes. Avant tout, il est important de remarquer qu'il s'agit ici de l'un des vœux baptismaux que ceux devant se faire baptiser à **l'Église adventiste du septième jour** doivent faire s'ils veulent être baptisés.

Il est à noter que ce vœu baptismal a été renforcé en 2010 par cette religion, avec un autre choix qui est désormais proposé à ceux voulant se faire baptiser et qui est le suivant :

**« Vœux de baptême alternatifs : [...] »**

**3. Désirez-vous être baptisé pour témoigner publiquement de votre foi en Jésus-Christ, être accepté dans la communauté de l'Église adventiste du septième jour et soutenir fidèlement l'Église et sa mission par l'influence que vous exercerez, par vos dîmes, vos offrandes et par une vie de service ?**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].*

Désormais celui qui veut se faire baptiser au sein de la religion adventiste du septième jour peut choisir de confesser les treize doctrines baptismales dont fait partie le « **voeu baptismal N°9** » que nous avons vue plus avant où ce « **voeu de baptême alternatif N°3** » que je viens de vous présenter.

La finalité de ces deux textes est la même, celui qui veut se faire baptiser doit post-baptême faire le vœu qu'il va soutenir cette religion en lui versant des dîmes et des offrandes. Nous développerons plus longuement tout à l'heure sur l'obligation des vœux baptismaux, à l'Église adventiste du septième jour en vue d'être baptisé.

Maintenant, le décor posé, et avant d'en revenir à ces voeux baptismaux où celui désirant se faire baptiser est appelé à faire le vœu de soutenir l'oeuvre adventiste du septième jour avec ces dîmes et ces offrandes, intéressons-nous à leurs origines. Cette règle adventiste du septième jour présentant la gestion devant être mise en place pour les dîmes et les offrandes est rattachée à une doctrine qui trouve son fondement dans la Bible [*Malachie 3 versets 7-12*].

L'intéressé au baptême doit juste accepte de donner ses dîmes et ses offrandes à l'Église, ce qui est, en soi, un principe biblique.

Par cet engagement baptismal, nulle contrainte n'est apparemment exercée sur l'intéressé, néanmoins en lisant ce qui suit nous découvrons tout le contraire : « **Vœux de baptême et engagement (de l'Église adventiste)** : *Les candidats au baptême et les personnes accueillies dans la communauté sur profession de foi affirmeront leur acceptation des croyances fondamentales en présence de la communauté locale ou d'un autre organisme approprié. [...]*

**Le pasteur ou l'ancien doit poser aux candidats les questions suivantes, auxquels ils répondront soit en indiquant verbalement leur assentiment, soit en levant la main, soit par toute autre méthode appropriée correspondant à la culture locale. »**

[*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Comme vous pouvez le constater, pour être accepté dans la communauté adventiste du septième jour, il faut répondre positivement aux vœux baptismaux au préalable.

Ainsi quand un responsable de l'Église adventiste du septième jour pose à l'intéresser au baptême la question « [...] **Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église par vos dîmes et vos offrandes [...]** », deux réponses peuvent ce faire jour : *OUI* ou *NON* !

Le candidat est certes libre de répondre en son âme et conscience l'une des deux réponses. Néanmoins seul un oui permet de devenir adventiste du septième jour !

Cette petite question semble anodine, mais est une oppression psychologique que l'Église adventiste du septième jour fait peser sur celui qui veut se faire baptiser. Pour le comprendre, il ne faut pas oublier les réalités et la porter du baptême.

Pour ce faire je vous invite à lire cet extrait tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles "acheter" et "vendre"* ».

Nous avons été vendus au péché, et devons en payer le prix qui est la mort. Mais Christ nous a rachetés, en acceptant de mourir à notre place. Ce faisant, il a laissé un chèque en blanc qui peut être présenté par ceux qui le désirent pour une adhésion gratuite au salut, rappelons, s'il en est besoin, que le salut n'est pas réellement gratuit, car déjà acquitté par Jésus.

Désormais, ceux qui veulent acheter gratuitement le salut doivent endosser le chèque en blanc que Christ nous a laissé et, pour ce faire, ils doivent se faire baptiser [*Actes 2 versets 38-39*], [*Marc 16 verset 16*].

Prenons une image qui pour moi illustre bien la réalité du salut :

*Imaginons que nous héritions d'un gros chèque avec un nombre impressionnant de zéros après le chiffre de tête si bien qu'il ressemble à un collier de perles rares.*

*Ce chèque est destiné à solder toutes nos dettes et à nous permettre de vivre comme un prince. Ainsi est le salut manifesté en Jésus-Christ. Il a signé un chèque en blanc pour nous, il a, au prix de sa vie, acquitté celui du salut pour tous.*

*Ce chèque de salut ne peut devenir valide qu'une fois déposé dans la banque du ciel, car afin que le prix du divin sacrifice de Christ nous soit crédité, nous devons l'encaisser en acceptant Jésus par le baptême.*

*C'est par le baptême que l'on fait alliance en Jésus avec Dieu et que l'on acquiert par là même la vie éternelle qui est en lui.*

*Le salut est vendu gratuitement à toute l'humanité, Jésus l'ayant déjà payé au préalable pour nous, nous permettant de vivre en lui en renouveau de vie.*

Le salut étant vendu gratuitement, il est nécessaire qu'il y ait des vendeurs qui réalisent cette transaction.

Ce faisant, le lieu de prédilection pour ce commerce ne peut se situer qu'au sein du peuple de Dieu, car c'est à son église que le Seigneur donne de vendre gratuitement le salut à l'humanité.

Ceux appelés à cette œuvre de « *vente du salut* », ce sont les hommes consacrés, établis au sein du peuple de Dieu. Voici comment leur œuvre est présentée : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ;*

*Et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain. Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » [Matthieu 18 verset 17-18, Bible Louis Second].*

Il est intéressant selon moi de découvrir ce texte dans une autre version pour une plus grande clarté : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église. S'il refuse aussi d'écouter l'Église, mets-le sur le même plan que les païens et les collecteurs d'impôts. Vraiment, je vous l'assure : Tous ceux que vous excluez sur la terre auront été exclus aux yeux de Dieu et tous ceux que vous accueillerez sur la terre auront été accueillis aux yeux de Dieu. » [Matthieu 18 versets 17-18, Bible Semeur].*

Le salut ayant déjà été payé en Jésus-Christ, il se vend et s'achète gratuitement et rappelons-le, ceux qui le vendent ainsi, ce sont les hommes consacrés qui ont été établis sur le peuple de Dieu.

Voici comment on obtient le salut en Christ – donc comment on l'achète gratuitement : « **Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.**

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

C'est par le baptême que le salut s'achète et se vend. Pour garder notre image du gros chèque, celui qui se fait baptiser présente le chèque que Jésus-Christ lui a laissé et celui qui le baptise reçoit ce chèque et le dépose dans « *la banque du ciel* ». La transaction est aussi simple qu'un troc, on donne une chose (*sa vie de péché*) et l'on reçoit en retour une nouvelle vie, celle de Christ. Ainsi, une fois lié à Jésus, on ne devient qu'un avec lui [Hébreux 3 verset 14].

Ici nous avons la base « *normale* » devant gérer le commerce de la vente et de l'achat (*gratuit*) du salut, mais cette transaction peut être altérée, car on peut avoir le chèque et qu'il ne soit plus en état d'être accepté par la banque du ciel. Revenons à notre exemple :

*Imaginez que, par mégarde, le chèque soit oublié dans la poche d'un vêtement qui passe à la machine et qu'il ressorte en bouillie. Question : qu'advient-il de la fortune qui était inscrite sur ce gros chèque ? Pouvez-vous présenter la bouillie au banquier, argumentant que c'était un gros chèque avec tout plein, tout plein de zéros ? Bien sur que non !*

Il en est de même pour le salut, cette transaction peut ne pas être acceptée par le Seigneur pour vice de forme. Pour le comprendre il nous faut en revenir à la réalité du baptême [Marc 16 verset 16].

Celui qui croira et se fera baptiser deviendra un enfant de Dieu en qui l'Esprit de Dieu vit et guide [Actes 2 versets 38-39], [Romains 8 versets 15-17], [1 Corinthiens 6 verset 19], [1 Corinthiens 2 versets 6-16].

Dès lors le démon ne peut le toucher, et cela tant qu'il se gardera lui-même en demeurant fidèle au Seigneur [1 Jean 5 versets 18].

Aux autres ayant rejeté le Seigneur ils ne seront pas sauvés.



Ce faisant il demeure de façon individuelle un homme ou une femme « *animal* » qui auront pour finalité de participer au grand bain communautaire (*la géhenne*), où des convives de marque sont invités, *Satan, les démons, l'agneau bestial, la bête à sept têtes et dix cornes, etc.* Nous voici arrivés à la fin de l'extrait de mon autre livre.

Ainsi, nous avons vu, que le salut est intrinsèquement lié au baptême, de sorte que celui qui n'est pas baptisé sera condamné et son devenir sera le feu de la Géhenne (*l'enfer*), réservé à tous ceux qui ne seront pas sauvés.

C'est en jouant sur la peur du feu de l'enfer, et de la mort éternelle qui sera la fin annoncée pour ceux qui ne sont pas baptisés, que les hauts dirigeants adventistes du septième jour font en sorte que les postulants à leur baptistère acceptent de rendre leur vie conforme à toutes les exigences du dogme adventiste du septième jour.

Le choix qui est laissé à celui qui se fait baptiser est soit d'adhérer à toutes les doctrines adventistes du septième jour, qui sont pour beaucoup, comme nous l'avons vue antibiblique, et être baptisés.

Pour ce faire, publiquement, il faudrait qu'avant d'être baptisé, l'intéresser puisse faire le vœu qu'il accepte d'adhérer à toutes les doctrines adventistes du septième jour.

La répercussion sera de recevoir « *la marque de la désobéissance à la parole de Dieu* », prophétiquement appeler *la marque de la bête*. Pour approfondir cette réalité je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles "acheter" et "vendre"* ».

Hormis cela, tous ceux qui refuseront de faire ce vœu ne seront pas baptiser et par extension ils demeurent, sous le coup de la loi qui réclame le prix du péché qui est la mort, celle qui est éternelle.

Oui car il faut être baptisé pour être sauvé, en Jésus-Christ.

Il est à noter que ces deux choix que laisse l'Église adventiste du septième jour à ceux qui veulent se faire baptiser est la mort éternelle.

Néanmoins, il existe aussi une autre solution, pouvant être mis en place, dans les moments de crise où il n'y a pas la possibilité de souscrire à un baptême qui soit conforme à la parole de Dieu, au sein de son peuple.

Pour le découvrir je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiō (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)* » au chapitre « *La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête* ».

Comme nous venons de le voir, le baptême est une question de vie et de mort, même si c'est de celle qui est éternelle dont il s'agit.

Sachant cela les hauts dirigeants adventistes du septième jour se sont assuré que leurs caisses seraient toujours remplies, en obligeant tous ceux qui souhaitent se faire baptiser à confesser qu'ils verseront leurs dîmes et leur offrande au sein de leur religion.

En outre, un autre piège qui soutient la base de cette arnaque est aussi dissimulés dans un autre *engagement baptismal*, le numéro 11, dont voici la teneur : « **Engagement baptismal n° 11 (de l'Église adventiste) : Connaissez-vous et comprenez-vous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour ?**

**Avez-vous l'intention, par la grâce de Dieu, d'accomplir sa volonté en mettant votre vie en harmonie avec ces principes ?** »  
[*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Il est intéressant de noter que depuis 2010, une autre possibilité de vœux, similaire à celui-ci a été entériné dans le dogme adventiste du septième jour et il fait partie de trois « **vœux de baptême alternatifs** ». Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« **Vœux de baptême alternatifs : [...] 2. Acceptez-vous les enseignements de la Bible tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour et vous engagez-vous, par la grâce de Dieu, à vivre en harmonie avec ces enseignements ? [...]**

[*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta*].

Comme vous pouvez le constater ce nouveau voeu baptismal alternatif est un doublon de celui qui existait déjà et que nous avons vu plus haut. Ces engagements des adventistes du septième jour obligent les nouveaux baptisés à accepter que leur vie soit conforme aux doctrines de cette religion. En confessant cette doctrine, celui qui est baptisé chez les adventistes du septième jour est donc tenu de connaître toutes les règles afin d'y soumettre sa vie.

Les règles ayant objet à la dime devant être donné, comme toute celle qui a trait au précepte adventiste du septième jour ne peut pas ne pas être connu par le nouveau baptiser, car dans le texte qui suit nous découvrons la base doctrinale avec lequel il a été endoctriner anté-baptême : « **Instruction doctrinale pour candidat au baptême :**

*Le sommaire ci-après des croyances fondamentales a été spécialement préparé pour l'instruction des candidats au baptême.*

**Chaque candidat devrait se familiariser complètement avec son contenu, pour bien comprendre les devoirs qui en découlent pour les croyants, et démontrer par sa vie qu'il est disposé à accepter toutes les doctrines enseignées par les adventistes du septième jour et à s'y conformer par sa conduite, puisque c'est par les fruits qu'il porte que le chrétien se fait connaître.**

Avant d'être baptisés ou d'être admises sur profession de foi, les personnes désireuses de devenir membres de l'église adventiste du septième jour doivent recevoir une solide instruction biblique touchant les croyances fondamentales de l'église telles qu'elles figurent au chapitre 2, page 24 à 33 du présent manuel d'église. [...] » [*Manuel d'Église, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 1981 par la Conférence générale des adventistes du septième jour*].

L'intéresser au baptême doit, avant d'être baptisé, recevoir un solide enseignement des bases doctrinales tout particulièrement les croyances fondamentales de cette religion en vue d'y conformer sa conduite. La dime et les modalités pour la donner fait partie de ces préceptes.

Ceci nous renseigne : « *Nous sommes les économes de Dieu : le Seigneur nous a en effet confié du temps, des occasions, des aptitudes, des possessions, les biens de la terre et les ressources du sol, et nous sommes responsables devant lui de leur bon usage.*

**Nous reconnaissons ses droits de propriété en le servant fidèlement, ainsi que nos semblables, en lui rendant la dîme et en lui apportant des offrandes [...] [Croyance fondamentale N° 21 (des adventistes du septième jour). La gestion chrétienne de la vie. Tiré du site : <https://sdaqc.org/a-propos-de-nous/les-croyances-fondamentales/>].**

Comme vous pouvez le constater, l'enseignement présentant la réalité de la dîme et des offrande font partie de la base enseigné a ceux désirant devenir adventiste du septième jour.

Voici comment se passe le moment ou la dîme est recueillie au sein des églises adventistes du septième jour dans le monde : « **Service de fidélité : Le service de fidélité est une partie importante du culte d'adoration, c'est à ce moment là que les adorateurs sont appelés à offrir à Dieu leurs dîmes et leurs offrandes, fruits de leur reconnaissance pour les bontés de Dieu à leur égard.**

**Cette partie du culte doit être faite avec ordre et dans une atmosphère de joie, de louange et de gratitude. Un texte approprié (texte biblique ou citation d'E.G.White) est proposé chaque sabbat pour introduire ce service. Il doit être lu à haute et intelligible voix afin que l'assemblée en tire profit. » [Texte de l'Union des Antilles et Guyane Françaises des église adventistes du septième jour : L'UAGF présente : Programme des cultes 2021, Dieu en premier].**

C'est bien parce que la dîme à une place prépondérante au sein du culte adventiste du septième jour que cette religion recueille des sommes aussi pharamineux. Étant aussi très organisée, le moyen de donner la dîme est aussi enseigné dès le début aux nouveaux intéressés.

Fort de ces bases, l'arnaque que l'Église adventiste du septième jour avait instituée, était donc implacable et elle s'est assuré que les dîmes et les offrandes de ces membres n'entreraient que dans ces caisses. Hormis le vœu baptismal qui oblige les membres adventistes du septième jour à donner leurs dîmes et leurs offrandes que dans ces murs, dans les temps passer, cette religion avait institué une doctrine encore plus inique en la matière. Pour la découvrir lisons ceci :

**« Organisme auquel la dîme doit être versée (de l'Église adventiste) : L'usage de la dénomination veut que la dîme soit versée à l'Église dont on est membre.**

**Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise sinon avec la permission de la Fédération ou de la mission et seulement quand les circonstances l'exigent. »**

*[Manuel d'Église, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 1981 par la Conférence générale des adventistes du septième jour].*

Avant de développer, il est important de prendre en compte ce qui suit, qui présente ce qu'est devenue cette doctrine :

**« Comment recueillir la dîme (de l'Église adventiste) : La dîme appartient au Seigneur et chaque membre d'Église doit l'apporter, en signe d'adoration, à la trésorerie de la fédération par l'intermédiaire de l'Église dont il est membre. Là où existent des situations inhabituelles, les membres d'Église doivent consulter les responsables de leur fédération. »** *[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Comme vous pouvez le constater dans cette nouvelle monture, nulle obligation de ne donner la dîme que dans les rangs adventistes du septième jour n'est précisée. L'ancienne version, quant à elle, stipulait que les dîmes des adhérents de cette religion devaient être versées à l'Église auprès de laquelle ils étaient membres et à elle seule, aucune dérogation ne devant être admise, sauf si les hautes instances du peuple adventiste du septième jour le permettaient.

Ainsi, la phrase « *Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise* », qui posait problème a disparu ! Mais avant le retrait de cette phrase, une fois cette confession publique était effectuée par le nouvel baptiser – et où il promettait d'adhérer sa vie aux doctrines de l'Église adventiste du septième jour –, il ne pouvait plus verser de dîmes au profit d'une autre religion que la nouvelle où il vient d'adhérer.

En outre, bien que ce changement soit intervenu au sein du dogme adventiste du septième jour, son « *voeu baptismal N° 9 (de l'Église adventiste)* », et son « **voeux de baptême alternatifs N° 3** », qui obligent à ces intéressés au baptême à faire vœu de la soutenir par leurs dîmes et leurs offrandes, sont toujours actifs au sein de cette religion.

Ainsi, ceux qui viennent en vue d'être baptisé se retrouveront devant un choix, que dis-je un dilemme :

*D'un côté accepté de confesser les vœux baptismaux de la religion adventiste du septième jour et être baptisés, soit refusent et leur finalité sera de brûler en enfer, car en refusant de se faire baptiser ils rejettent Jésus et sans baptême point de salut, la fin sera donc les flammes de la géhenne.*

De par ce choix qu'elle laisse à ceux voulant se faire baptiser l'Église adventiste du septième jour fait peser sur les candidats au baptême une pression psychologique inhumaine et insoutenable.

Pour le comprendre il est important de ne pas perdre de vue que les doctrines baptismales adventistes du septième jour sont prononcées un peu avant le baptême, mais avant d'en arriver là, l'intéresser au baptême aura déjà eu à étudier en vue de savoir qui est Jésus-Christ.

Fort de tout cela la réalité du salut en Christ aura été présenté à celui-ci désirant se faire baptiser. Découvrons ces réalités qui sont liées au baptême en lisant ce texte qui est l'un de ceux qui le portent :

*« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. **Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.** » [Marc 16 versets 15-16, Bible Louis Segond].*

Ce qui est présenté ici est un choix clair devant se faire : *D'un côté on accepte Jésus comme son sauveur personnel et l'on se fait baptiser et d'un autre côté nous pouvons refuser et être condamné.*

En lisant ce texte à la « va vite » ou par habitude sans prendre le temps d'y réfléchir on n'arrive pas, selon moi à bien saisir sa portée surtout ce que peut vraiment signifier le fait que « **celui qui ne croira pas sera condamné** ».

Cette réalité étant directement liée au baptême nous allons le développer, et pour ce faire nous lirons ceci :

**« Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ;**

**De quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? »** [*Hébreux 10 versets 26-29, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte très à propos : **« C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux. »** [*Matthieu 10 versets 32-33, Bible Louis Segond*].

Dans ces textes nous découvrons des personnes qui ont étudié les Sainte Écriture et qui ont ainsi reçu **« la connaissance de la vérité »** mais qui vont rejeter Christ méprisant par là même son divin sacrifice, dès lors leur sort final sera de bruler en enfer.

Cette réalité est due au fait que ceux qui ne confesseront pas Jésus, donc ne le reconnaîtront pas comme leur sauveur, devant les hommes sera rejeté par lui, leur fin sera donc de bruler dans la géhenne.

Voici ce que nous pouvons lire a se propos dans le Saint Livre : *« Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts.*

**Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs oeuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux; et chacun fut jugé selon ses oeuvres.**

*Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. »* [*Apocalypse 20 versets 11-15, Bible Louis Segond*].

Nous venons de découvrir la réalité qui se cache derrière le fait que **« celui qui ne croira pas sera condamné »**, c'est donc le symbole qui brule ra vif, suite à son jugement.

Se brûler un doigt est déjà invivable, imaginé être brûlé vivant, c'est vraiment une chose terrible, ce faisant l'instinct de conservation nous mènera inévitablement à vouloir ne pas finir ainsi.

Comme l'alternative que la religion adventiste du septième jour laisse pour ne pas brûler en enfer est de confesser les vœux baptismaux, dont font partie, ceux où l'intéresser au baptême doit promettre de donner ces dîmes et ces offrandes à cette religion, ce dernier choisira presque toujours le moindre des maux et par ces mots il confessera ces vœux baptismaux iniques.

Ce type de pression psychologique en vue d'obliger un individu à vous verser de l'argent est interdit par la loi. Ainsi, en obligeant ses membres à ne verser leurs dîmes que dans ces caisses l'Église adventiste du septième jour s'est rendue coupable d'agissements répréhensibles, car elle transgresse le texte de loi qui suit :

**« 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.**

**2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »**

*[Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, Art 9, Liberté de pensée, de conscience et de religion].*

La liberté de conscience et de pensée est un droit !

Ces libertés que confère *la convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales* à chacun de nous ne peuvent être l'objet d'aucune entrave (*restriction*) venant d'un individu, d'une institution ou d'une religion. Ainsi, ces textes adventistes du septième jour, vu plus avant, démontrent un abus de pouvoir basé sur des préceptes qui altèrent la liberté religieuse, mais encore plus grave cette manière d'agir n'est rien d'autre que commettre une extorsion, car nul ne peut contraindre un individu à lui donner des fonds.



La contrainte par quelque moyen que ce soit visant à soutirer de l'argent est qualifiée par le texte juridique, Français, qui suit d'escroquerie manifeste :

**« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement. »** [*Article 313-1 du Code pénal ; chapitre III de l'escroquerie et des infractions voisines – Section 1 de l'escroquerie*].

En lisant ce texte nous comprenons que toute manœuvre qu'un individu mettrait en place afin qu'un autre puisse lui verser de l'argent ou un bien quelconque, alors que ce dernier ne l'aurait pas fait de son plein gré s'il n'y avait pas été poussé à le faire est une escroquerie.

Comme vous avez pu le constater, nul besoin, de prendre une apparence ou un titre qui n'est pas le nôtre en vue qu'une escroquerie soit manifeste. Ainsi, ceux qui présentent une qualité vraie (*donc qui œuvrent dans un cadre juridique reconnu*) et qui amènent une personne, à leur remettre ces biens, alors que le cadre légal l'interdit, a commis une escroquerie.

Nous comprenons donc que l'Église adventiste du septième jour, bien qu'agissant dans un cadre légal quand elle récupère les dîmes de ces membres, est néanmoins devenu hors la loi et a pratiqué une grosse escroquerie dès lors qu'elle avait décrété dans le texte vu plus avant que « [...] *la dîme soit versée à l'Église dont on est membre. Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise [...]* ».

En outre cette religion continue son escroquerie en obligeant ces nouveaux adeptes à faire le vœu de « [...] *Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église (donc l'Église adventiste du septième jour) par vos dîmes et vos offrandes [...]* ».

En agissant ainsi, elle contrevenait et contrevient toujours à ce texte de loi que nous venons de voir. De fait, elle s'est rendue répréhensible.

Les doctrines des religions ne doivent pas être établies en infraction des lois en vigueur. Nul n'étant censé ignorer la loi, toute religion qui établit des préceptes doit le faire en conformité avec la loi.

Les religions qui, comme l'Église adventiste du septième jour, commettent une escroquerie s'exposent à être frappées par la justice.

Ceux qui se réclament comme étant un mouvement religieux tout en aliénant la liberté religieuse sont juridiquement répréhensibles. Celui qui donne à Dieu ne devrait pas être obligé de donner à une religion plus qu'à une autre. Car l'œuvre de Dieu (*son Église en Christ*) englobe tous ceux qui reconnaissent Jésus comme leur sauveur personnel. Voici comment cette réalité est présentée dans le Saint Livre :

*« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes.*

**La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. [...] Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue.**

**Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue.**

**Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.**

**Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »** [*Jean 1 versets 1-5, 9-14, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : **« Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ.**

**Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit.**

*Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais il est formé de plusieurs membres. [...] Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. » [1 Corinthiens 12 versets 12-14, 27, Bible Louis Segond].*

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « Si vous avez goûté que le Seigneur est bon. Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu ;

Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. Car il est dit dans l'Écriture :

*Voici, je mets en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse ; Et celui qui croit en elle ne sera point confus.*

[...] Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde. » [1 Pierre 2 versets 3-6, 9-10, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « C'est pourquoi, vous autrefois païens dans la chair, appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis et qui le sont en la chair par la main de l'homme, souvenez-vous que vous étiez en ce temps-là sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.

Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ.

Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions, afin de créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et de les réconcilier, l'un et l'autre en un seul corps, avec Dieu par la croix, en détruisant par elle l'inimitié.

**Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient près ; car par lui nous avons les uns et les autres accès auprès du Père, dans un même Esprit. Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors ; Mais vous êtes concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu.**

**Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. En lui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui vous êtes aussi édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit. »** [*Éphésiens 2 versets 8-22, Bible louis Segond*].

Avant de connaître Jésus et de lui donner nos vies, beaucoup des enfants de Dieu vivaient une vie loin du Seigneur et étaient des païens, mais en Jésus nous sommes devenu le peuple de Dieu.

En Christ, nous sommes une nation sainte, un saint sacerdoce, un peuple élu, des enfants de Dieu et notre élection ne vient ni des liens du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Christ qui nous à racheter à la croix [*Jean 3 versets 14-16*].

Il n'y a qu'un seul salut, et il s'obtient en Jésus-Christ, et tous ceux qui ont fait alliance avec lui reçoivent le Saint Esprit [*Actes 2 versets 38-39*], et deviennent unis à lui et ne deviennent qu'un.

Ainsi, le peuple de Dieu forme un corps indissociable dont chacun est un membre et Jésus en est la tête.

Le peuple de Dieu est aussi présenté comme étant une maison, le temple du Saint-Esprit [*1 Corinthiens 6 versets 19-20*], chaque membre est une pierre et Jésus est la pierre angulaire sur laquelle le tout est construit et c'est lui qui soutient tout l'édifice.

Donc, le chrétien devrait être libre d'amener ses dîmes et ses offrandes à n'importe quelle religion chrétienne, en ayant l'assurance que dans le Seigneur elles sont toutes agréées.

Pour poursuivre, nous allons maintenant découvrir, comme l'Église adventiste du septième jour contraint ces membres à ne verser leurs dîmes que dans ces caisses, sans pour autant leur braquer un fusil sur la temple, mais en utilisant des contraintes psychologiques.

Quand je parle de contraintes psychologiques comme armes il est important de comprendre qu'un braquage peut se faire sans utiliser un fusil ou un couteau, certaines armes sont bien plus puissantes.

**Exemple :** *généralement quand on menace une personne avec une arme, elle vous cèdera, bon gré mal gré les choses de valeur qui sont en sa possession. Il en est de même quand on utilise d'autres types d'armes, celles qui sont psychologiques :*

*Pour ce faire il suffit d'utiliser certains animaux des plus mortelles, tels que les serpents et araignées vénéneux, qui font partie de nos peurs primales.*

*En enfermant un individu dans un lieu clos avec l'une de ces « petites » bêtes, durant un temps, où en gardant cette personne attachée et en libérant cet invité des plus révulsants sur elle, la finalité est qu'elle donnera tous ces biens en vue de survivre.*

Les armes psychologiques sont, généralement, les meilleurs moyens de discipliner les masses. Ce type d'arme est celle que les sectes utilisent par excellence, en vue d'avoir l'ascendance sur leurs adeptes, et grâce à ces moyens, ils remplissent leur caisse. En connaissant le bon bouton sur lequel appuyer on obtient généralement le résultat escompté. Ainsi, en appuyant sur l'interrupteur qui gère un circuit électrique, normalement, la lampe qui est au bout devrait s'allumer.

De même si vous présentez devant une personne l'objet de sa plus grande crainte, et le moyen d'en être préservé, normalement il souscrita à cette possibilité d'être sauvegardé, sans aucune hésitation.

En ce qui concerne l'Église adventiste du septième jour, l'arme qu'elle a utilisée en vue de contraindre ces membres à remplir ces caisses est contenu dans le texte biblique qui suit : « *Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes écartés de mes ordonnances, vous ne les avez point observées. Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit l'Éternel des armées. Et vous dites : En quoi devons-nous revenir ?*

**Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, et vous dites : en quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dîmes et les offrandes. Vous êtes frappés par la malédiction, et vous me trompez, la nation tout entière !**

**Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées.**

**Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance.**

**Pour vous, je menacerai celui qui dévore et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes, dit l'Éternel des armées. Toutes les nations vous diront heureux, car vous serez un pays de délices, dit l'Éternel des armées. »** [*Malachie 3 versets 7-12, Bible Louis Segond*].

Pour le chrétien, ne pas donner la dîme serait s'exposer à être frappé de malédictions qui entraînent la perte de ce que l'on a.

Fort de cette vérité, les doctrines adventistes du septième jour contraignaient et contraignent toujours leurs membres à ne les donner qu'au sein de cette Église. Et cela, non parce que les dirigeants de cette religion oeuvrent par la force, mais ils utilisent des armes bien plus puissantes, qui sont les vœux que leurs adeptes ont faits à Dieu.

D'un côté tous les adventistes du septième jour ont été instruit, et cela bien avant d'être baptisé, sur les retomber qu'encourent ceux qui ne donnent pas la dime et que nous trouvons notifié dans le texte biblique que nous venons de lire.

D'un autre côté, l'obligation de ne donner la dîme qu'au sein de l'Église adventiste du septième jour est la base qui gère cette religion.

Et enfin, au moment de leur baptême tous les membres de cette religion ont promis de conformer leur vie à tous les préceptes adventistes du septième jour. En outre, juste avant d'être baptisé ils ont entériné tout cela par un vœu en acceptant de conformer leur vie à toutes les doctrines adventistes du septième jour, car ils ont publiquement accepté soit la **doctrine baptismale n° 11 des adventistes** ou le **vœu de baptême alternatif N° 2**.

Celui qui souhaite plaire à son sauveur cherchera à lui être fidèle.

Comme la plus grande crainte du vrai chrétien est de tomber entre les mains de Dieu en étant coupable d'avoir transgressé sa Sainte Parole, en raison de ses vœux, il devient l'esclave de l'Église adventiste du septième jour dès le baptême. Cette dernière c'est par conséquent assurée que les fonds (*destinés à l'œuvre de Dieu*) ne seront versés que dans ses caisses.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est essentiel de réaliser combien est pernicieuse la **doctrine baptismale n° 11 des adventistes, ainsi que son vœu de baptême alternatif N° 2**.

Celui qui la confesse fait le vœu d'adhérer non seulement à toutes les doctrines adventistes du septième jour qu'il connaît, mais aussi à toutes celles qu'il ne connaît pas, et ainsi que celles à venir.

Le fait de faire publiquement un tel vœu peut peut-être paraître tout à fait anodin pour certains d'entre vous, mais sachez que pour les chrétiens, les retombées d'un tel vœu ont une portée funeste.

Que sont, en effet, pour celui qui n'est pas chrétien, la fidélité à Dieu et aux vœux ou encore les engagements pris envers son prochain !? De prime abord, pas de juge humain qui puisse les poursuivre s'ils ne tiennent pas leurs engagements.

Mais pour les chrétiens qui ont choisi d'être fidèles à Dieu, la parole donnée a des incidences sur la vie ou la mort. Pour le comprendre, il convient de ne pas perdre de vue, que dans le monde spirituel régi par l'Esprit de Dieu, celui qui fait un vœu ou qui prend un engagement est lié par la parole qu'il a donnée.

Ceci nous renseigne en la matière : **« Mon fils, si tu as cautionné ton prochain, si tu t'es engagé pour autrui, si tu es enlacé par les paroles de ta bouche, si tu es pris par les paroles de ta bouche, fais donc ceci, mon fils, dégage-toi, puisque tu es tombé au pouvoir de ton prochain ;**

*Va, prosterne-toi, et fais des instances auprès de lui ; Ne donne ni sommeil à tes yeux, ni assoupissement à tes paupières ; Dégage-toi comme la gazelle de la main du chasseur, comme l'oiseau de la main de l'oiseleur. » [Proverbes 6 versets 1-5, Bible Louis Segond].*

Nous devenons l'esclave de celui à qui nous avons donné notre parole. Dieu demande donc à ceux qui se sont ainsi engagés verbalement envers leurs prochains de n'avoir aucun repos tant qu'ils ne se sont pas libérés de leurs vœux, car seul celui à qui le vœu est fait a le pouvoir de délier celui qui l'a fait.

Ces liens ne peuvent être brisés, sauf à insister auprès de celui à qui on a fait le vœu, car celui qui veut demeurer avec Dieu devra être un homme ou une femme de parole. Devant Dieu, le juste fait un serment à son préjudice. Voici ce que déclare à ce propos la Parole de Dieu :

**« Psaume de David. Ô Éternel ! Qui séjournera dans ta tente ? Qui demeurera sur ta montagne sainte ? – Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice et qui dit la vérité selon son cœur.**

**[...] Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice.**  
» [*Psaumes 15 versets 1-2 et 4, Bible Louis Segond*].

Le chrétien, une fois sa parole donnée, est dans l'obligation de la tenir. Si les vœux en faveur des hommes ont de la valeur devant Dieu, ceux que nous lui faisons en ont encore davantage. En cas de vœux faits à l'Éternel et non respectés, il nous sanctionnera !

Voyez ce que la Parole de Dieu dit à ce sujet : **« Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'aime pas les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne point faire de vœu, que d'en faire un et de ne pas l'accomplir.**

*Ne permets pas à ta bouche de faire pécher ta chair, et ne dis pas en présence de l'envoyé que c'est une inadvertance. Pourquoi Dieu s'irriterait-il de tes paroles, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains ? »* [*Ecclésiaste 5 versets 4-6, Bible Louis Segond*].

Ce texte est important ; il présente la portée de nos vœux envers l'Éternel. Nous voyons ici que le Seigneur déclare qu'il détruira l'œuvre de ceux qui ne tiennent pas les engagements promis solennellement.

Notre sauvegarde consiste à soit ne pas faire de vœu soit les accomplir. Le peuple de Dieu (*de tout temps*) craint le Seigneur, et dès lors fait en sorte de toujours honorer ses vœux, fussent-ils des vœux inconsidérés ! Nous avons un exemple biblique dans ce texte :

**« Jephthé fit un vœu à l'Éternel, et dit : Si tu livres entre mes mains les fils d'Ammon, quiconque sortira des portes de ma maison au-devant de moi, à mon heureux retour de chez les fils d'Ammon, sera consacré à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.**

**[...] Et les fils d'Ammon furent humiliés devant les enfants d'Israël. Jephthé retourna dans sa maison à Mitspa. Et voici, sa fille sortit au-devant de lui avec des tambourins et des danses.**

**C'était son unique enfant ; il n'avait point de fils et point d'autre fille. Dès qu'il la vit, il déchira ses vêtements, et dit : Ah !**

**Ma fille ! Tu me jettes dans l'abattement, tu es au nombre de ceux qui me troublent ! J'ai fait un vœu à l'Éternel, et je ne puis le révoquer. Elle lui dit : Mon père, si tu as fait un vœu à l'Éternel, traite-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, maintenant que l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, des fils d'Ammon. Et elle dit à son père :**



*Que ceci me soit accordé : laisse-moi libre pendant deux mois ! Je m'en irai, je descendrai dans les montagnes, et je pleurerai ma virginité avec mes compagnes. Il répondit : Va ! [...]* **Au bout des deux mois, elle revint vers son père, et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait. [...]** » [Juges 11 versets 30-31, 33-37, 39, Bible Louis Segond].

Il est bien entendu que les holocaustes n'ayant plus cours de nos jours, un tel vœu n'a donc pas de raison d'être.

La foi du peuple de Dieu dans ses vœux faits au Seigneur motive, selon moi, toutes ses œuvres. Le vœu de Jephté, bien qu'inconsidéré, a été honoré dans les larmes et la douleur. Son témoignage nous est laissé afin que nous n'errions pas !

Il est impérieux de réfléchir soigneusement aux vœux faits à Dieu et aux hommes, sachant que nous n'appartenons pas à nous-mêmes et cela, bien que généralement les hommes pensent être maîtres de leur destinée, artisans de leur devenir, qu'ils pourront à leur aise planifier et contrôler leur vie. La réalité est tout autre, bien différente, car la volonté de l'homme ne peut prévaloir sur la Toute-Puissance de Dieu.

Il n'appartient pas à l'homme qui marche de guider ses pas. Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos :

**« Je sais, Éternel, que l'être humain n'a pas autorité sur la voie qu'il suit. Ce n'est pas à l'homme qui marche de diriger ses pas. »** [Jérémie 10 verset 23, Bible Segond 21].

Complétons avec cet autre texte : **« C'est l'Éternel qui dirige les pas de l'homme, mais l'homme peut-il comprendre sa voie ? »** [Proverbes 20 verset 24, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : **« Les projets que forme le coeur dépendent de l'homme, mais la réponse que donne la bouche vient de l'Éternel. Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux ; Mais celui qui pèse les esprits, c'est l'Éternel.**

**Recommande à l'Éternel tes oeuvres, et tes projets réussiront. [...]** *Quand l'Éternel approuve les voies d'un homme, Il dispose favorablement à son égard même ses ennemis. [...]* **Le coeur de l'homme médite sa voie, mais c'est l'Éternel qui dirige ses pas. »** [Proverbes 16 versets 1-3, 7, 9, Bible Louis Segond].

C'est Dieu lui-même qui guide les hommes, selon sa volonté. Ceci est vrai pour tous les non-chrétiens, mais encore plus pour celui qui se réclame de Jésus-Christ. Ainsi, le peuple de Dieu fera en sorte de ne pas faire des plans sans les lui soumettre préalablement, comme ce fut le cas pour le riche insensé de la parabole [*Luc 12 versets 16-21*].

Le chrétien qui a pris conscience de la Toute-Puissance de Dieu et de la durée fugace d'une vie humaine ne fera jamais de plans sans Dieu, et s'assurera de demeurer fidèle à ses vœux.

En raison de la crainte qu'ont les chrétiens d'être frappés en transgressant les vœux faits à Dieu, les membres de l'Église adventiste du septième jour sont donc contraints, bon gré mal gré (*de par leurs vœux*), de ne verser leurs dîmes et offrandes qu'à cette religion.

Il faut comprendre que celui qui a la crainte de Dieu ne peut pas ne pas donner les dîmes et les offrandes à Dieu, car il sait que s'il agit ainsi, il sera frappé. Ainsi, de par les vœux qui ont été fait, et le conditionnement à ne donner les dîmes qu'au sein de l'oeuvre adventiste du septième jour, les membres de cette religion, rempliront sans rechigner que les caisses adventistes du septième jour.

Cela, même s'ils avaient la conviction, que le peuple élu de Dieu est formé du peuple juif et de tous ceux qui reconnaissent Jésus comme leur sauveur personnel, donc deviennent chrétiens.

Ce faisant, ils auraient dès lors dû pouvoir donner leur dîme à n'importe quelle religion juive ou chrétienne.

Nous savons que le nouveau chrétien est lié par son serment fait aux hommes devant Dieu et doit ainsi ne donner la dîme qu'au profit de l'oeuvre adventiste du septième jour durant toute sa vie ; du moins, tant que ce serment n'a pas été brisé par la mort, la radiation ou le retour en gloire de Jésus-Christ !

Il ne peut donner sa contribution à d'autres, sous peine d'être frappé par Dieu en raison de la transgression de ses vœux.

Autre fait important : *Ceux qui ont été baptisés par l'Église adventiste du septième jour doivent affirmer leur engagement à observer toutes leurs croyances en signant leur acte de baptême.*

Voyez vous-même : « **L'alliance baptismale (de l'Église adventiste) : L'Église a adopté, pour en faire un acte d'alliance baptismale, un ensemble de trois documents :**

*Ses vingt-huit croyances fondamentales, les vœux de baptême et le Certificat de baptême et d'engagement. Un exemplaire imprimé de cet acte d'alliance – le Certificat de baptême et d'engagement étant dûment rempli – doit être remis à tous ceux qui sont reçus au sein de l'Église par baptême. Un certificat approprié doit aussi être remis à ceux reçus sur profession de foi.*

**Le Certificat de baptême et d'engagement doit être signé par les nouveaux membres d'Église pour affirmer leur engagement. C'est au cours de la cérémonie, mais après le baptême proprement dit, que ce Certificat de baptême et d'engagement doit être présenté au candidat, à titre de document exprimant son alliance. [...] »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est à noter que les hauts dirigeants de l'Église adventiste du septième jour imposent à leurs nouveaux membres à s'engager publiquement à l'oral et par écrit sur leurs *treize doctrines baptismales*.

Ceci nous renseigne : « **Acceptation des candidats par vote, sous réserve de l'accomplissement du baptême (de l'Église adventiste) :**

**Après que les candidats ont répondu affirmativement aux questions des vœux, en présence de l'Église assemblée ou d'un autre corps approprié, ou après que l'Église a reçu l'assurance qu'ils se sont déjà acquittés de cette proclamation de leurs vœux, l'Église doit voter leur réception en son sein, sous réserve que leur baptême ait lieu, lequel ne doit pas être indûment retardé. »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est important de noter que ces textes sont tirés du dernier Manuel d'Église de l'Église adventiste du septième jour et sont donc encore en vigueur. Ces treize vœux baptismaux sont des pièges à double tranchant dans lesquels le nouveau baptisé tombe par ignorance !

Il n'est souvent qu'un néophyte, sans conscience de la valeur des vœux qu'il est contraint de faire à Dieu. Ceci est dangereux, car, dans le monde spirituel, c'est par la parole que l'on est condamné ou justifié.

Ceci nous renseigne : « **Races de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, méchants comme vous l'êtes ?**

**Car c'est de l'abondance du coeur que la bouche parle. L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.**

*Je vous le dis : Au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné. »*  
[Matthieu 12 versets 34-37, Bible Louis Segond].

Dieu nous jugera selon nos choix pour le bien ou pour le mal que nous aurons fait et le poids de nos paroles pèsera dans la balance de la vie éternelle. Dans la société, ce précepte est aussi vrai.

Nous sommes censés faire très attention à ce que nous disons et à ce que nous promettons. En sorte que devant un tribunal ce que nous avons promis, nous lie.

**Exemple :** *Un engagement pris solennellement pourra être entériné par l'apposition de sa signature sur un document ! Généralement, celui qui signe un document est engagé.*

*Ainsi, le terroriste qui signe le bon d'achat de produits destinés à fabriquer une bombe sera condamné si la police remonte à lui en raison de sa signature. Celui qui signe une donation sera de la même manière responsable de son acte, etc.*

*Il en est de même pour celui qui promet juridiquement de faire une chose, il devra répondre de ce fait s'il ne tient pas sa parole.*

Ces réalités se transposent dans le monde spirituel, de sorte que les vœux baptismaux prononcés par les nouveaux adhérents adventistes du septième jour avant leur baptême, ainsi que la signature apposée suite au baptême, sur le *Certificat de baptême et d'engagement*, sont actés devant Dieu et scellés.

Cet engagement oblige ceux qui s'y sont livrés à faire ce qui a été confessé sous peine d'être frappés par Dieu. Je peux en témoigner, car j'ai été adventiste du septième jour plus d'une décennie.

*La peur d'être frappé par Dieu (si je rompais mes vœux) m'a toujours motivé à amener mes dîmes et mes offrandes à l'Église adventiste du septième jour au détriment d'autres religions.*

Cette escroquerie, des plus lucratifs (*nous avons vu que le montant des dîmes que versent les membres adventistes du septième jour avoisinent des sommes qui dépassent le milliard de dollars annuels*), que l'Église adventiste du septième jour a établis trouve, nous l'avons vue, toute sa raison d'être dans la portée éternelle que revêt le baptême pour celui qui veut se lier à Jésus-Christ.

L'objectif était d'être baptisé pour être sauvé et aussi être délivré et protégé contre les attaques du démon.

Pour comprendre le caractère oppressif et antibiblique de ce voeu il nous faut maintenant comprendre ce que le Seigneur demande à ceux qui lui font un don financier. Pour ce faire lisons ceci :

*« En fait, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème largement moissonnera largement. **Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; Car Dieu aime celui qui donne avec joie.***

*Et Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, disposant toujours, à tous égards, de tout le nécessaire, vous ayez encore en abondance pour toute œuvre bonne [...] **Car le ministère de cette offrande, non seulement supplée à ce qui manque aux saints, mais encore fait abonder les actions de grâces envers Dieu.** » [2 Corinthiens 9 verset 6-8, 12, La Nouvelle Bible Segond].*

Dans ces lignes que nous venons de lire, nous comprenons que le Seigneur veut que ceux qui, par amour pour lui, accepte de participer financièrement à son œuvre, le face sans contrainte et avec joie.

Bien que le Seigneur s'attende à ce que nous puissions lui verser des dîmes et des offrandes, il veut que nous puissions le faire en notre âme et conscience, d'autant plus qu'il nous appelle à la liberté, en Christ. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« **Frères, vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair ; mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres.***

**Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »** [Galates 5 versets 13-14, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons dans ce texte deux principes qui devraient être la base tout don financier que nous faisons pour Dieu et notre prochain :

*Le premier est la liberté, nous sommes libres en Christ. En sorte que nous ne devons pas nous laisser mettre un joug par les hommes qui, comme c'est le cas de l'Église adventiste du septième jour oblige à ces membres de faire le vœu qu'ils vont lui verser des dîmes et des offrandes.*

*Le second par contre est l'amour. Nous devons par amour penser à notre prochain et faire pour lui comme nous aurions voulu qu'il fasse pour nous. Ainsi si nous aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée, et si nous aimons notre prochain comme nous-mêmes nous donnerons la dîme et des offrandes au Seigneur.*

Il est vrai que l'amour que nous devons porter au Seigneur est bien manifeste dans la dîme que nous donnons, car le texte de [Malachie 3 versets 7-12], nous précisons bien que ces fonds sont, entre autres, destinés à l'entretien de la maison du Seigneur car il est précisé qu'il que c'est pour qu'il y est de la nourriture dans ma maison du Seigneur.

Par contre en vue de comprendre la portée de l'amour que nous portons aux autres en donnant la dîme, il faut comprendre à quoi il sert dans la maison du Seigneur. Pour ce faire lisons ce qui suit :

**« Le Seigneur continua : « Et voici le salaire que j'accorde aux lévites, pour le service qu'ils accomplissent à la tente de la rencontre : je leur donne en partage la dîme, c'est-à-dire un dixième de tout ce qui est produit en Israël. [...] »**

*Le Seigneur dit à Moïse de communiquer aussi les prescriptions suivantes aux lévites : « Lorsque les Israélites vous apporteront la dîme que je vous donne en partage, vous prélèverez vous-mêmes le dixième de cette dîme pour me l'offrir. »* [Nombres 18 versets 21, 25-26, Nouvelle Bible en Français Courant].

Complétons avec cet autre textes : « *N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ? Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ?*

**Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?**

**Qui est-ce qui fait pâître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?**

**La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain.**

**Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.**

*Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels. Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ?*

*Mais nous n'avons point usé de ce droit ; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.*

**Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. » [1 Corinthiens 9 versets 4-14, Bible Louis Segond].**

En faisant, la synthèse de ces deux textes nous comprenons que la dîme est avant tout destinée à être le salaire des serviteurs consacré de Dieu qui oeuvre à son service.

Donner la dîme est donc un acte d'amour car il soutient ceux qui sont au service du Seigneur, tel que les pasteurs ceux qui apportent l'Évangile etc. sont des personnes consacrées qui oeuvres à plein temps, ce faisant ils ne peuvent pas à la fois avoir un travail pécuniaire et en même temps apporter l'Évangile ou gérer le peuple de Dieu.

C'est pour cela que nous, en tant qu'enfants de Dieu nous devons verser à notre église des dîmes et des offrandes afin que l'oeuvre du Seigneur puisse avancer. Néanmoins, nul n'a devant Dieu le pouvoir de nous contraindre, par quelque moyen que ce soit de donner de l'argent, et ce même si c'est pour l'oeuvre de Dieu.

Cette démarche nous, nous l'avons vu, nous devons le faire de bon coeur et dans la joie et sans aucune contrainte.

Il est à noter que nous avons le choix de ne pas vouloir donner d'argent au Seigneur pour son oeuvre et lui le Tout Puissant ne nous tiendra pas rigueur, dès lors ou nous choisissons de ne pas le révéler.

C'est ce qui se passa pour le jeune homme riche qui c'est retrouver devant un choix des plus difficiles, ces riches ou le salut en Jésus-Christ, et il a fait son choix en préférant demeurer riche et perdre son âme, qu'être riche pour le Seigneur [*Mathieu 19 versets 16-26*].

Nous pouvons le juger mais sachez que Dieu respect une telle personne car elle est efficiente avec elle-même car elle reconnaît publiquement avoir choisi de vivre loin de Seigneur et opte pour servir Mamon, le « *diéu* » de l'argent [*Matthieu 6 versets 24*].

Voici ce que le Seigneur nous demande en matière de foi : « *Je connais tes oeuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant.*

**Puisses-tu être froid ou bouillant ! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche. »** [*Apocalypse 3 versets 15-16, Bible Lois Segond*].

Nous ne pouvons pas être assis entre deux chaises, voulant d'un côté devenir qu'un avec Jésus, donc être béni et sauver en lui et d'un autre continuer à agir comme les païens en ne subvenant pas aux besoins financiers de la maison du Seigneur.

*Ceux qui agissent ainsi, et qui se font baptiser, et une fois devenu enfants de Dieu et qui ne donne pas au Seigneur les dîmes et les offrandes qu'ils savent devoir donner seront vomis par le Seigneur, donc rejeter par lui et il les frappera aussi de malédiction.*

*Cette base que je viens de présenter doit être prêché à ceux qui veulent se faire baptiser.*



*Ainsi, ils choisiront en leurs âmes et conscience soit de ne pas faire alliance avec Jésus et ainsi ne pas donner de dîmes et d'offrandes au Seigneur ou accepter de devenir enfants de Dieu et dès lors ils devront souscrire à ces choses sinon ils seront frappés de malédiction.*

*Néanmoins, en aucun cas une pression post baptismal, les obligeant à faire le vœu de donner leurs dîmes et leur offrande à telle ou telle religion ne peut leur être imposée.*

*Faire autrement serait transgresser le commandement de Dieu établissant que celui-ci lui fait un don financier doit le faire avec joie et sans contrainte.*

Cette réalité est manifeste dans l'histoire de l'eunuque Éthiopien et de son baptême que nous trouvons dans [Actes 8 versets 26-40].

Lisons cet extrait, qui nous apporte des d'information d'importance allant dans le sens de ce que je viens de vous présenter :

**« Il se leva, et partit. Et voici, un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, venu à Jérusalem pour adorer [...] »**

*Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? Philippe dit : Si tu crois de tout ton coeur, cela est possible.*

*L'eunuque répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.*

**Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Tandis que, joyeux, il poursuivait sa route »** [Actes 8 versets 27, 36-39, Bible Louis Segond].

Cet homme était une éminence, donc était fortuné, et en plus il avait un rapport tout particulier avec l'argent, car il était le surintendant de tous les trésors de Candace, reine d'Éthiopie.

Quand on lit le témoignage de sa conversion et de son baptême, nous comprenons que si avant d'être baptisé, Philippe lui avait demandé de faire le voeu qu'il donnerait de l'argent pour l'oeuvre de Dieu, cet homme, qui avait soif de Jésus-Christ l'aurait fait.

Mais ce n'est pas ce qui s'est passé, car Philippe lui apporta l'Évangile, son cœur fut touché et reconnu que Jésus était la Christ, il le reconnu donc comme son sauveur, dès lors étant à proximité d'un lieu où il avait de l'eau, il demanda le baptême.

Sa foi étant ainsi prononcée, Philippe le baptisa et une fois qu'ils sortirent de l'eau, il ne vit plus Philippe, et dès lors il continua joyeusement sa route, avec la certitude qu'il était sauvé en Jésus-Christ.

Pour finir avec ce volet, il est important de noter, que bien qu'il ne faut pas contraindre celui qui donne sa vie à Christ à donner de l'argent au Seigneur, il est important de l'exporter dans ce sens, comme Paul la fait dans [2 Corinthiens 9 versets 1, 6-12], et [1 Corinthiens 9 versets 4-14], mais cette démarche doit être faite avec amour.

Ce que nous venons de voir nous démontre encore combien les doctrines que la religion adventiste du septième jour a instituées et par lesquelles elle oblige ses adhérents à lui verser les dîmes et les offrandes sont antibibliques.

Malheureusement, celui qui se fait baptiser étant souvent un néophyte, il adhère, par méconnaissance à cette boue.

Pour poursuivre je vous dirais que l'un des atouts sur lequel les hauts dirigeants adventistes du septième jour comptent, afin de s'assurer que ces baptistères seront toujours pleins, c'est la condition des autres religions.

L'Église adventiste du septième jour a axé une grande partie de ses enseignements post-baptismaux sur le Sabbat, qu'elle est l'une des rares religions chrétiennes à observer, donc ceux qui auront adhéré n'auront que peu de choix, quand ils voudront intégrer une religion.

En sortant de ces prédications, généralement le masque de la sainteté que porte l'Église adventiste du septième jour, finira de conquérir les cœurs.

*Ses nombreuses œuvres de bienfaisance, sa renommée de lieu qui œuvre pour la paix finissent de planter le clou, qui mènent point et pieds lier ses victimes dans ces filets.*

Puis, une fois qu'ils ont « *mordu à l'hameçon* », c'est par l'exploitation de la peur de déplaire à Dieu (*en brisant les vœux qui ont été prononcés*) que spirituellement les hauts dirigeants adventistes du septième jour s'assurent que leurs membres ne verseront leurs fonds qu'à l'œuvre adventiste du septième jour. *La machine adventiste du septième jour est, en la matière, bien huiler et implacable !*

Pour poursuivre, je vous dirais que la bonne renommée, n'exonère pas, les mauvaises actions passées qui non pas été réparées ou que nous pratiquons toujours subrepticement.

*Prenons le cas d'un malfrat qui a fait pendant des années des braquages et des extorsions de fonds et qui se sont arrêtées et c'est racheter, depuis 20 ans une conduite.*

*Même s'il est devenu une personne respectable, mais s'il n'a pas restitué les fruits de ces larcins à leurs propriétaires, il est toujours juridiquement punissable.*

*Ainsi, s'il est arrêté il sera jugé et frappé juridiquement, car sa nouvelle vie, ne le décharge pas du poids de ces fautes passer.*

*Il en est de même pour les œuvres iniques de l'Église adventiste du septième jour, elle aura beau se donner des airs de lady, ces œuvres font d'elle une intrigante et une arnaqueuse.*

Pour tout ce que nous venons de voir, cette religion est juridiquement punissable car hors la loi. Ceci nous renseigne :

**« Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur, soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables.**

*Lorsque l'infraction est commise par le dirigeant de fait ou de droit d'un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement. » [Article 223-15-2 du Code pénal].*

Complétons avec cet autre texte : « **L'extorsion est le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien quelconque.**

*L'extorsion est punie de sept ans d'emprisonnement. » [Article 312-1 du Code pénal ; chapitre III de l'escroquerie et des infractions voisines – Section 1 de l'escroquerie].*

Nous découvrons ici que le fait d'utiliser des moyens frauduleux en vue d'amener par des sujétions psychologiques une personne à agir comme nous le voulons et cela au détriment de sa volonté est punissable par la loi.

*De telles œuvres sont considérées comme étant de l'extorsion. Ainsi, c'est une escroquerie que de soutirer de l'argent frauduleusement à une personne en profitant de ses faiblesses ou en utilisant des sujétions psychologiques.*

*Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour les sujétions psychologiques, nous l'avons vue, sont des plus implicites, car le choix que cette religion laisse à ces nouveaux adeptes est soit de souscrire à son baptême, et par extension à ces préceptes et être baptisé, soit de les rejeter et ne pas l'être.*

La possibilité pour être baptisée étant d'observer tous les règles adventistes du septième jour, où est incluse celle demandant de ne verser les dimes et les offrandes que dans les caisses adventistes du septième jour.

Comme nous l'avons vue, cette religion a mis au point une vaste escroquerie visant à recevoir de l'argent de ses membres grâce aux dîmes et aux offrandes qui ne peuvent être versées à nulle autre religion chrétienne.

Si le fait de faire un don au Seigneur par les dîmes et les offrandes est, en soi, une bonne chose, les moyens frauduleux institués en vue de la percevoir sont répréhensibles et mesquins.

Cette escroquerie est manifeste, comme nous l'avons vu, mais implacable. Les adventistes du septième jour sont obligés de verser des dîmes en vue de soutenir l'œuvre de leur Église.

Grâce à l'obligation de donner des dîmes qui est instituée dans son dogme baptismal, l'Église adventiste du septième jour s'est assurée, décennie après décennie, que son œuvre serait toujours prospère.

Elle ne soumet pas ses membres par la violence, mais par des **sujétions psychologiques** qui transgressent leurs consciences.

En obligeant ses membres à ne verser des fonds qu'en son sein, l'Église adventiste du septième jour a instauré dans son dogme des agissements sectaires portant atteinte à la liberté religieuse de ses membres. Ce faisant, elle a transgressé les textes de loi qui suivent :

**« [...] Toute personne morale [...] qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités.**

*[...] Infractions d'atteintes volontaires ou involontaires à la vie ou à l'intégrité physique ou psychique de la personne, de mise en danger de la personne, d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personnalité. [...]*

**Ou d'atteintes aux biens [...] qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités [...] d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personnalité. »**

*[Articles 1<sup>er</sup> et 19 de la loi n° 2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1)].*

Complétons avec ceci : « *L'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité. [...]*

**Soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables.** » [*Article 223-15-2 de la loi n° 2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1)*].

Ces textes de loi sont de vrais trésors d'informations permettant de reconnaître les œuvres des mouvements sectaires. Il est important de noter que, juridiquement, il n'existe pas de définition pour qualifier ce qu'est une **secte**. Néanmoins, les textes juridiques que nous venons de voir nous présentent ce que sont des œuvres sectaires.

Ainsi tout lieu qui utilise, entre autres, des moyens destinés à exploiter des sujétions psychologiques portant atteinte aux biens d'une personne, à sa personnalité ou destinés à altérer son jugement en vue de l'amener à faire une action qui lui sera préjudiciable est une secte.

La partie de ces textes de loi qui, selon moi, représente le mieux les œuvres sectaires que pratique l'Église adventiste du septième jour en matière de versement des dîmes est la suivante :

« [...] **un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités.** [...] »

Cette définition de la secte (*mouvement sectaire*) se manifeste au travers de ces vœux que cette religion oblige ses membres à prononcer, et particulièrement les vœux liés au baptême. L'Église adventiste du septième jour a pu ainsi retirer toute liberté individuelle à ses membres, par le biais de ses doctrines établies pour gérer toute leur vie et s'est assurée par là même de les garder sous son joug.

De telles pratiques démontrent donc que cette religion porte les mêmes fruits que les sectes.

Le plus extraordinaire dans cette affaire est que cette religion est ainsi pu oeuvrer pendant des décennies, en toute impunité, sans être jusqu'à ce jour démasqué. Je m'en vais maintenant vous expliquer les raisons pour lesquelles elle a pu jusque-là œuvrer en transgressant la loi sans que nul ne s'en rende compte.

Tout d'abord, il est important de savoir que les fonds que l'Église adventiste du septième jour perçoit de ses membres sont déclarés.

Au niveau de l'État français, les fonds collectés par les églises et religions sont gérés par un commissaire aux comptes puis, en tant qu'association cultuelle qui est le statut de la religion adventiste du septième jour, les comptes visés sont publiés sur le site internet du gouvernement prévu à cet effet.

Toute cette démarche est conforme et n'est point entachée d'irrégularité au sein de l'Église adventiste du septième jour. Il est certain qu'elle ne prendra pas le risque de frauder ouvertement l'État.

Par contre, comme nous l'avons vu, même si leurs comptes sont clean, les moyens que cette religion a mis en place pour contraindre ses membres à verser ces fonds sont, par contre, hors la loi et répréhensible.

Nous venons de voir comment l'Église adventiste du septième jour a mis en place une doctrine hors la loi des hommes, nous allons maintenant voir les répercussions de telle œuvre face à la loi de Dieu.

Pour ce faire nous lirons ceci : **« C'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. »** [1 *Thessaloniens 4 verset 6, Bible Louis Segond*].

Le Seigneur nous interdit, à nous son peuple d'agir selon la cupidité ou la fraude avec notre prochain. Et en outre en tant que son peuple il veut que nous soyons soumis aux lois qui régissent les nations, tant que celle-ci ne contreviens pas aux Saintes Écritures.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : **« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes.**

*Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ?*

*Fais-le bien, et tu auras son approbation. Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ;*

*Car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience.*

**C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction. Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.** » [*Romains 13 versets 1-7, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « **A cause du Seigneur, soumettez-vous à toutes les institutions établies parmi les hommes : Soit au roi parce qu'il est au-dessus de tous, soit aux gouverneurs parce qu'ils sont envoyés par lui pour punir ceux qui font le mal et approuver ceux qui font le bien.**

*En effet, c'est la volonté de Dieu qu'en pratiquant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des hommes dépourvus de bon sens.*

*Comportez-vous en hommes libres, sans faire de la liberté un voile qui couvre la méchanceté mais en agissant au contraire comme des serviteurs de Dieu. Respectez chacun, aimez les frères et soeurs, craignez Dieu, honorez le roi. »* [*1 Pierre 2 versets 13- 17, Bible Segond 21*].

Finissons avec ceci : « *Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* » [*Actes 5 verset 29, Bible Louis Segond*].

Si les lois que les nations ont établies contreviennent à la parole de Dieu, comme ce fut celle où le roi de Babylone décréta que tous devaient adorer sa statue [*Daniel 3*], le peuple fidèle du Seigneur n'est pas tenu de la respecter, car se serait renier notre Dieu.



Hormis cela, dès lors où les autorités qui sont établies sur l'état ou la justice œuvrent selon la vérité et la justice nous devons leur être soumis, ainsi qu'aux lois qui régissent la société.

Ce point est important, car le magistrat, pouvant être un juge ou une autorité politique qui gère le pays est un serviteur consacré du Seigneur et cela au même titre que le pasteur.

Cette réalité nous le comprenons mieux en France dans le cadre du mariage, car tant que l'on n'est pas marié par M. le Maire ou une personne consacrée de l'état, le mariage est nul et non avenue.

Pour poursuivre j'aimerais quand même vous dire que cette dernière partie, présentant le fait fait que le Seigneur ne peut agréer ce type d'oeuvre que l'Église adventiste du septième jour pratique, je l'ai écrit pour le fun et en vue que nul doute ne subsiste.

Néanmoins, je sais que vous peuple fidèle du Seigneur qui me lit, vous aviez déjà compris cette réalité. Ainsi, en ce siècle cette religion œuvre comme le faisait jadis le peuple de Dieu, et fait de la maison du Seigneur une taverne de voleur [*Marc 11 versets 17*].

Suite à ce que nous venons de découvrir, mon ressenti est que plusieurs d'entre vous, qui êtes adventistes du septième jour doivent se dire qu'ils n'ont pas participé à ces œuvres de ténèbres que pratique leur religion et que Dieu le sait et qu'il aura pitié d'eux, car il sait qu'ils sont des personnes intègres.

À ceux-là j'invite à lire ce qui suit, puis nous en discuterons : **« Au méchant aussi, Dieu s'adresse : « Pourquoi rabâches-tu mes lois ? Tu as mon alliance à la bouche, mais tu détestes l'instruction et tu rejettes mes paroles au loin, derrière toi.**

**A peine as-tu vu un voleur, tu deviens son complice, et puis, tu fais cause commune avec les adultères. Ta bouche forge la malice. Ta langue tisse le mensonge.**

**Lorsque tu t'assieds avec d'autres, tu calomnies ton frère, et tu jettes le déshonneur sur le fils de ta mère. Lorsque tu agissais ainsi et que je n'ai rien dit, as-tu vraiment imaginé que je te ressemblais ?**

**Aussi je vais te corriger, tout mettre sous tes yeux. « Prenez donc garde et comprenez, vous qui ignorez Dieu, sinon je vous déchirerai et nul ne vous délivrera. Celui qui offre sa reconnaissance, celui-là me rend gloire, et il prend le chemin où je lui ferai voir le salut que Dieu donne. »** [*Psaumes 50 versets 16-23, Bible Semeur*].

*Ce texte est très à propos, selon moi, pour ce que font les adventistes du septième jour.*

Les membres de cette religion prétendent être des observateurs de la loi de Dieu et ont continuellement l'alliance du Seigneur à la bouche, au point qu'ils se reconnaissent comme la seule religion que le Seigneur agréait, son reste fidèle, également appelé « *l'Église du reste* ».

*Mais en contrepartie leur part est avec les voleurs, oups Sorry... le mot n'est pas le bon, leur part est avec les escrocs...*

Pire ce sont des escrocs qui dépouille de malheureuses victimes qui viennent donner leur vie à Jésus en leurs imposants soit de souiller leurs âmes en prononçant des doctrines d'homme en vue d'avoir le salut, soit de refuser et de n'y avoir pas accès.

Le résultat de ces deux choix, nous l'avons vue, mène généralement à bruler dans l'étang de feu et de soufre.

Certainement que beaucoup d'entre vous qui êtes adventiste du septième jour vous me direz que vous n'avez pas participé à ces œuvres de ténèbres que pratiquent vos hauts dirigeants et que vous n'en aviez pas connaissance, ainsi le Seigneur ne peut pas ne pas avoir compassion de vous.

À ceux la je m'en vais maintenant présenter une réalité biblique qui se trouve dans [Josué 7 versets 1-22] qu'ils ne peuvent ignorer, car les adventistes du septième jour, sont « *censés* » être des étudiants émérites de la Bible. Ce qui se passe ici doit être lu à la lumière de [1 Corinthiens 12 versets 12-27], qui présente le peuple de Dieu comme étant un corps indissociable comme l'est celui d'un être humain.

*En sorte que ce qui affecte une partie du corps touche l'ensemble.*

Ainsi, il n'y a eu qu'un seul filou qui en ne pensant qu'à lui, a pris le manteau de grand prix, les deux cents sicles d'argent, et le lingot d'or.

Néanmoins, bien qu'Acan n'ait pas eux de complice, à cause de ses actes c'est tout le peuple d'Israël qui a été maudit et que le Seigneur à frapper. Il est important de noter, qu'ici il ne s'agit pas d'un butin d'une valeur qui pouvait avoisiner le milliard. Maintenant, que ces bases sont posées revenons à l'Église adventiste du septième jour.

L'oeuvre que cette religion mène et par laquelle elle contraint des personnes à lui verser des fonds, est des plus lucratifs et lui rapporte, nous l'avons vu, plusieurs milliards par an, en outre ce sont tous les dirigeants de cette religion qui participe à cette œuvre, cette dernière faisant partie de ces modalités de fonctionnement.

Ces fonds n'ayant pas été restitués et nul repentir n'ayant été présenté à ce propos par les hautes instances adventistes du septième jour, ce péché demeure donc encore au sein de cette religion.

*Ce qui est, selon moi, aux yeux du Seigneur tel un péché d'Acan géant, car ici c'est tout un peuple qui est concerné.*

*Ainsi, vous qui portez fièrement le nom d'adventiste du septième jour, comment pensez-vous que le Seigneur considère cette escroquerie de grande envergure, que votre religion pratique, donc que vous tous pratiquez ?*

Le Seigneur n'ayant point changé, il ne peut accepter que ceux qui se réclament de son nom, puissent garder les biens qu'ils ont obtenus de façon illégale, tout en continuant à professer le servir.

Ainsi, comme ce qui affecte une partie du corps touche tout le corps, c'est donc sur tous ceux qui portent le nom d'adventiste du septième jour que demeure la malédiction. Comme pour l'instant, les doctrines de cette religion, incriminé dans ce chapitre, continue et continueront à perdurer et cela temps que son manuel d'Église ne sera pas réformé, ce faisant toutes dîmes ou offrande que vous lui verserez, vous présentent comme participant à ces œuvres iniques.

La parole de Dieu, nous l'avons vue, nous présente dans le [Psaumes 50 versets 16-23] ceux qui prennent plaisir à être avec les voleurs comme étant leurs complices. Ainsi vous ne pouvez plus continuer à donner vos dîmes et vos offrandes à l'Église adventiste du septième jour, tant que perdureront les vœux baptismaux, par lesquels cette religion oblige les intéressés au baptême à confesser qu'ils lui donneront les leurs, continueront d'être actifs.

Néanmoins, n'oubliez pas que les dîmes et les offrandes sont au Seigneur, ne les utiliser pas, mettez-les de côté afin de pouvoir dans un temps prochain les amener au Seigneur, soit au sein de la religion adventiste du septième jour, quand toutes les réformes seront actives ou au sein de la religion de votre choix.

Suite à ce que nous venons de lire, je ressens une grande tristesse montée en moi ! Car l'Esprit de Dieu vient à l'instant de m'interpeller sur un point vital, pouvant être même mortel, s'il est mis en place.

À vous qui êtes un membre baptiser de l'Église adventiste du septième jour, avez-vous conscience que même si à cette heure vos yeux se sont ouverts et que vous souhaitez ne plus verser vos dîmes et vos offrandes au sein de votre religion, vous ne pouvez pas non plus, en l'état où sont les choses, les verser dans une autre religion.

Oui, n'oubliez pas que vous êtes des esclaves de l'Église adventiste du septième jour et que vous êtes obligés de lui obéir et de donner vos dîmes et vos offrandes que dans ces caisses. Je sais que certains ont, certainement, un grand sourire et pensent que ce que je dis est une de mes petites boutades habituelle, mais ce n'est pas le cas ! Car ce que je dis est lié directement à la raison d'être des vœux.

Nous l'avons vue, celui qui fait un vœu devant Dieu est tenu de l'honorer, sans cela il peut être frappé par le Seigneur. Nous avons vu le déchirement et le traumatisme que du vivre *Jephthé* quand il a sacrifié sa fille unique et aimante, à cause du vœu qu'il avait fait. *La chose est donc sérieuse !* Tant que vous êtes encore liés à la religion adventiste du septième jour, vous ne pouvez donner vos dîmes ailleurs.

Pour que les choses changent, il vous faut soit vous faire radier, soit que la réforme des œuvres iniques de votre religion soit actée.

À vous qui êtes adventiste du septième jour, a-t-on idée d'acquiescer la liberté en Jésus-Christ, puis venir l'offrir en cadeau à des hommes iniques en acceptant de devenir leur esclave. *OUI !*

C'est ce que vous êtes vous tous qui portez le nom d'adventiste du septième jour. Maintenant ce point acté, nous pouvons continuer. Il est vrai que ce que je viens de vous présenter en ce qui concerne le non-versement des dîmes et des offrandes à l'Église adventiste du septième jour à cause de ces œuvres d'iniquités, peut paraître assez peu orthodoxe. Afin de vous apporter une autre lumière en la matière je vous invite à lire ce que *Mme Ellen G. White*, en dit, en lisant ceci :

**« Nous espérons qu'aucun moyen ne sera tiré de vous pour aider ceux qui nous ont quittés parce qu'ils ne sont pas des nôtres. Il y a beaucoup de champs missionnaires nécessitant qui demandent notre aide. Le message de la vérité présente doit être transmis à ceux qui ne l'ont jamais entendu.**

**Nous prions pour que le Seigneur vous donne la sagesse de placer vos moyens là où ils édifieront la cause de Dieu sur la terre. [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7, MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egnwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Ce que le Seigneur à inspirer ici à *Mme White* est clair ! Nous devons nous assurer que les fonds que nous versons à son oeuvre seront vraiment utilisé pour son l'avancement. Le Seigneur ne veut pas que l'on verse des finances à ceux qui ne lui sont pas fidèles.

Cet argent doit être utilisé pour que l'Évangile puisse être prêché dans des champs (*des lieux*) ou jusque-là il n'est pas encore connu. Ceux qui doivent profiter de vos dîmes et offrandes doivent être des serviteurs de Dieu, qui lui sont fidèles et qui prêchent l'Évangile pur.

En cette génération, nous l'avons vue, cette description ne convient pas à l'Église adventiste du septième jour, qui est devenu une prostituée spirituelle. Ainsi lui amener, en l'état actuel des choses, vos dîmes et vos offrandes aura, devant Dieu, la même valeur que si vous donniez votre salaire à une prostituée, en pensant que le Seigneur agréera ce geste.

Je sais que ce que je viens de vous présenter, et où je dis que tant que l'Église adventiste du septième jour continue à pratiquer ces œuvres iniques et antibibliques, il faut cesser de lui donner vos dîmes et vos offrandes, à certainement ébranler plusieurs d'entre vous.

Néanmoins, il vous faut utiliser le discernement que le Saint Esprit donne au peuple fidèle de Dieu et qui nous permet de comprendre, au travers de l'Évangile quelle est la volonté du Seigneur.

C'est ce que nous allons faire en lisant le texte qui suit pour y puisez matière à réflexion : **« N'allez pas avec ceux qui ne croient pas en Dieu, vous ne pouvez pas vivre ensemble. Ce qui est juste et ce qui est contraire à Dieu, est-ce que cela va ensemble ?**

**Est-ce que la lumière va avec la nuit ? Est-ce que le Christ peut être d'accord avec Satan ? Est-ce qu'un croyant peut aller avec celui qui ne croit pas en Dieu ? Qu'est-ce qu'il y a de commun entre la maison de Dieu et les faux dieux ? Nous, nous sommes la maison du Dieu vivant.**

*Dieu l'a dit : « Je vais habiter et vivre au milieu d'eux. Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. »*

*C'est pourquoi le Seigneur Dieu dit : « Quittez ces gens-là et allez loin d'eux ! Ne touchez pas à ce qui est impur, et moi, je vous accueillerai. » Le Seigneur tout-puissant dit encore : « Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles. » [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible Parole de vie].*

Dès lors où l'on pratique ce qui est contraire à la parole de Dieu on est devant le Seigneur une personne qui ne croit pas en lui.

Ce qui est compréhensible car sans la foi on ne peut plaire au Seigneur, car ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur, tout en transgressant sa parole qui sont agréés par lui, mais ce sont ceux qui font sa volonté qui le sont [Hébreux 11 versets 1-2, 6], [Jacques 1 versets 5-8], [Matthieu 7 versets 21-23].

Maintenant ce point acté, mettons en place une application pratique que nous établirons par le biais de plusieurs questions.

Ainsi quand l'Église adventiste du septième jour établit des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu, qui glorifie-t-elle, bon gré mal gré, le Seigneur ou le diable ? Le Seigneur peut-il accepter que les choses sacrées soient mélangées avec l'iniquité ? Le Seigneur peut-il s'unir avec les idolâtres, ou avec ceux qui glorifient le diable ?

Dieu veut-il que son peuple fidèle puisse s'unir avec les infidèles pour partager un culte basé sur des doctrines antibibliques. À toute cette question vous avez bien conscience que la seule réponse possible est **NON !**

Maintenant cette base posée, continuons en prenant en compte le texte de [1 Corinthiens 10 versets 14-22].

Fort des bases de ce texte, je m'en vais vous poser une question. Ainsi, bien que le Seigneur, nous appelle nous son peuple à la liberté, ce qui fait, que nous sommes libres d'entrée dans un temple d'idole et mangé les sacrifices qui sont offerts aux divinités, car ces « dieux » ne sont rien, cette liberté devons-nous l'utiliser afin de manger ces sacrifices ou offrir à ces « divinités » des offrandes ou de l'argent ?

*La réponse à cette question est bien sur que NON !*

*Nous ne devons pas faire de notre liberté une raison de marcher selon la chair.*

Surtout que ce texte nous apprend que ceux qui professent une doctrine sont en unions les uns avec les autres et l'ensemble des fidèles qui pratique ce précepte deviennent qu'un (*donc, sont en communion*) avec celui qui la établit, ici il s'agit de Jésus ou du démon.

En outre, il est important de ne pas perdre de vue que toute transgression de la parole de Dieu est une idolâtrie.

Ceux agissant ainsi retirent au Seigneur son droit divin d'être adoré comme Dieu et lui seul. La répercussion c'est que ceux agissant ainsi adorent le diable. Cette réalité je vous l'ai clairement présenté au chapitre « *Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice* ».

Fort de ce que nous venons de voir, vous comprenez que vous ne pouvez manger, et à la table de Christ et à celle du diable. Vous ne pouvez pas non plus subventionner l'oeuvre de Dieu et en même temps que celui du diable.

Et comme le Seigneur ne peut s'associer au diable et à ces œuvres, Il ne peut agréer que nous puissions nous agir ainsi, en subventionnant, par nos dîmes et nos offrandes des lieux idolâtres qui ont pour objectif de transgresser les Saintes Écritures, donc de glorifier le diable.

Le Seigneur ne pouvant s'unir au diable ou aux idolâtres, les dîmes qui sont perçues, par le biais de manigances ne peuvent être agréé par lui, car ce type de fonds est entaché d'interdit divin, comme l'étaient les objets qu'Acan avait gardés.

Par contre, une fois la réforme l'Église adventiste du septième jour sera complètement actée et que tous les points incriminés dans ce livre seront mis en place, vous pourrez recommencer à lui donner vos dîmes et vos offrandes.

Et cela, en faisant très attention de ne pas oublier de reverser au Seigneur ne serait-ce qu'un cens de ces sommes que vous lui devez.

En attendant, que les choses soient mis en place, l'argent étant le nerf de la guerre, ne pas lui verser vos dîmes et vos offrandes, sera la meilleure façon de vous assurer que la réforme du dogme de cette religion, sera mis en place au plus vite.

Nous venons de voir ce qui devra normalement se passer dès lors ou l'Église adventiste du septième jour accepte de ce repentir.

Par contre, si aucun changement radical ne se fait dans les doctrines de cette religion, si elle ne se repent pas, ce sera signe qu'elle est devenue participante de Babylone.

Voici ce que préconise *Mme White* pour ceux qui refusent de se repentir : **« Je suis chargé de dire que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour ces personnes qui se sont fourvoyées.**

**Leur esprit doit être libéré des illusions de l'ennemi, et si nous échouons dans nos efforts pour sauver ces égarés, nous devons "sortir du milieu d'eux" et nous séparer... [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7 No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egnwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

*Mme White* présente la volonté du Seigneur comme étant dans un premier temps que nous puissions apporter des lumières à ceux qui se sont fourvoyé et erre loin de lui.

Puis, s'il persiste, nous devons nous séparer d'eux. Cette réalité à des fondations bibliques ; pour le découvrir vous pourrez lire [*Matthieu 18 versets 15-18*].

Nous allons maintenant, considérés ce que le Seigneur dit des lieux qui agissent selon l'apostasie, donc qui rejettent sa parole. Pour vous en parler je m'en vais vous présenter la plus renommée de celles agissant ainsi, et qui est présenté dans le Saint livre comme étant Babylone.

Voici ce que nous apprenons à son propos : **« Après cela, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait une grande autorité ;**

**Et la terre fut éclairée de sa gloire. Il cria d'une voix forte, disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande !**

**Elle est devenue une habitation de démons, un repaire de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau impur et odieux, parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité, et que les rois de la terre se sont livrés avec elle à l'impudicité, et que les marchands de la terre se sont enrichis par la puissance de son luxe.**

**Et j'entendis du ciel une autre voix qui disait : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux.**



*Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses oeuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui au double. Autant elle s'est glorifiée et plongée dans le luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil.*

*Parce qu'elle dit en son coeur : Je suis assise en reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil !*

**A cause de cela, en un même jour, ses fléaux arriveront, la mort, le deuil et la famine, et elle sera consumée par le feu.**

*Car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a jugée. [...] Ciel, réjouis-toi sur elle ! Et vous, les saints, les apôtres, et les prophètes, réjouissez-vous aussi ! Car Dieu vous a fait justice en la jugeant. » [Apocalypse 18 versets 1-8, 20, Bible Louis Segond].*

Avant tout il est à noter que nous avons déjà vu dans le tome II de ce livre au chapitre intitulé « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* » que Babylone n'est pas un lieu ou une religion, mais c'est une philosophie qui prône la confusion, cette dernière consistant à transgresser la parole de Dieu.

*En restant dans cette réalité, je vous dirais que tout au long de ce livre nous avons vu que l'Église adventiste du septième jour, pratique des œuvres de confusion, donc œuvre selon les critères de Babylone.*

Maintenant cette base posée, revenons à ce texte biblique. Pour ce faire, je vous dirais qu'un point des plus pertinents nous est présenté dans ce texte et est celui mettant en exergue la déchéance de Babylone.

Il nous est dit que le mal que Babylone a fait, qui représente entre autres les oppressions qu'elle a pratiquées contre les enfants fidèles du Seigneur, doit lui être infligé en retour !

Ainsi, justice doit être faite au peuple de Dieu à cause des souffrances que ce lieu perverti lui a fait subir.

*L'une des bases de cette rétribution divine que Babylone doit subir est qu'elle doit être déçue de son luxe, qui lui permettait de parader tel un paon, ici est présentée sa déchéance financière, et le deuil et la famine doivent aussi lui être offerts.*

Forts de tout ce que nous venons d'étudier, si des membres de l'Église adventiste du septième jour n'ont plus confiance en leur religion, ils sont libres de ne plus vouloir si rendre et de vouloir aussi récupérer toutes les dîmes et les offrandes qu'ils y ont versées.

Par contre, je ne dis pas ici qu'il faudrait qu'ils puissent les récupérer pour les utiliser à des fins personnelles, car ne l'oublions jamais les dîmes et les offrandes appartiennent au Seigneur. Ce faisant, l'on ne peut donc, sous aucun prétexte les garder pour soi. Fort de tout cela, si elles sont récupérées, ce sera pour être reversé, par la suite au Seigneur, l'objectif étant que l'oeuvre de Dieu puisse continuer à avancer.

De façon concrète, si l'Église adventiste du septième jour ne s'amende pas, il vous faudra sortir de ces murs, mais comme ce fut le cas pour la sortie du peuple de Dieu d'Égypte, ce sera avec les mains pleines des biens du tyran. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« Il frappa tous les premiers-nés dans leur pays, toutes les prémices de leur force. Il fit sortir son peuple avec de l'argent et de l'or, et nul ne chancela parmi ses tribus. Les Égyptiens se réjouirent de leur départ, car la terreur qu'ils avaient d'eux les saisissait. »*  
[Psaumes 105 versets 36-38, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : **« Le butin du puissant lui sera-t-il enlevé ? Et la capture faite sur le juste échappera-t-elle ? - Oui, dit l'Éternel, la capture du puissant lui sera enlevée, et le butin du tyran lui échappera ; Je combattrai tes ennemis, et je sauverai tes fils. Je ferai manger à tes oppresseurs leur propre chair ;**

*Ils s'enivreront de leur sang comme du moût ; Et toute chair saura que je suis l'Éternel, ton sauveur, ton rédempteur, le puissant de Jacob. »* [Ésaïe 49 versets 24-26, Bible Louis Segond].

Le Seigneur fait toujours justice à ses enfants fidèles de tous ceux qui les malmènent et il leur permet de repartir des geôles de leurs tortionnaires les mains pleines de présent.

Dans ce cadre, vos mains devront être remplies des dîmes que vous avez pu verser à l'Église adventiste du septième jour, durant toute la période où la doctrine que j'incrimine était active.

Mais attention, je le répète, cet argent n'est pas pour vous, car il appartient au Seigneur ! L'objectif est de récupérer ces fonds pour le Seigneur ! Vous les reverserez à la prochaine religion où vous irez et qui sera fidèle au Seigneur.

## 9 Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques

**P**our commencer ce chapitre, dans un premier temps nous allons approfondir une réalité que je vous ai déjà présentée et qui est que la parole de Dieu fait loi.

Quand le Seigneur ordonne une chose et que l'ont désobéi, l'on pèche et ce dernier est la transgression de la loi [*1 Jean 3 verset 4*].

Cette réalité du péché comme résultant de la transgression de la loi divine est bien représentée dans [*Romains 5 versets 12-14*].

Afin que les néophytes puissent bien comprendre de quoi il en retourne ici, et quel fut le péché d'Adam qui impacta toute l'humanité, je vous invite à lire [*Genèse 3 versets 1-7*].

Ce que nous découvrons dans ces deux textes sont des plus intéressants. Ici il est dit qu'Adam a péché, et plus avant nous avons vu que le péché est la transgression de la loi divine, néanmoins, dans le récit du péché originel, il n'est fait mention d'aucune loi.

Pourtant dans le premier texte il est précisé : **« [...] Car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi ».**

Ici le premier point que je tiens à souligné est que sans loi point de péché et le second est qu'avant que la loi de Dieu ne soit donné le péché était déjà dans le monde, donc bien que les dix commandements ou la loi de Moïse n'existent pas du temps de nos premiers parents la loi de Dieu elle était bien présente.

Pour comprendre ce qu'est l'une des bases de cette loi divine il nous faut en revenir à l'ordre que Dieu donne à Adam et à Ève et qui est :

**« Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez ».**

En faisant, la synthèse de ce que nous venons de voir, nous comprenons donc, que la parole de Dieu, ces ordres font loi.

Ainsi, quiconque n'obtempère pas aux ordres du Seigneur transgresse la loi divine ce qui est la base du péché. Voilà notre décor planté en vue de présenter une réalité d'importance pour le peuple de Dieu et plus encore pour les membres de l'Église adventiste du septième jour, qui présente le devenir des hommes et femme consacré qui transgressent la parole de Dieu, donc sa Sainte loi. Pour ce faire je vous invite a lire [*Matthieu 7 versets 21-23*].

Avant tout, pour que nulle ambiguïté ne puisse subsister, il me semble important de bien comprendre ce qu'est ce terme iniquité qui est utilisé ici. Ceci nous renseigne : « **Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne mène pas à la mort.** » [*1 Jean 5 verset 17, Bible Louis Segond*].

Ainsi, comme vous pouvez le constater, l'iniquité est le péché et nous avons vu que ce dernier est la transgression de la loi divine.

Maintenant ce point acté revenons à notre premier texte. Dans ces lignes il nous est donc présenté des personnes qui ont choisi siamment de transgresser la loi de Dieu, car il commet l'iniquité, alors qu'ils sont consacrés au Seigneur. Cette réalité est bien représentée par le fait qu'ils se réclament d'avoir prophétisé, chassé des démons, fait beaucoup de miracles au nom de Jésus, car tous ces dons spirituels c'est le Saint-Esprit qui les gère et ils ne sont réservé qu'au peuple de Dieu [*1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11*], [*1 Corinthiens 14 verset 12*].

Ce que je viens de présenter est aussi renforcer par le fait que ceux vivant sans le Seigneur ne sont pas habilités a recevoir instruction du Saint-Esprit [*1 Corinthiens 2 versets 9-16*], ils ne peuvent donc pas être aptes à gérer les dons spirituels qu'il donne.

Forts de tout cela nous comprenons bien que ce texte présente bien des enfants de Dieu qui se sont éloigné du Seigneur, tout en continuant à vivre une vie religieuse. Alors que ces personnes ont oeuvré puissamment pour le Seigneur, ils finissent par être rejeté par lui, à cause du faite, qu'à l'instar du roi Saül [*1 Samuel 13 versets 1-14*], [*1 Samuel 15*], il transgresse les ordonnances de Dieu, sa divine parole.

Le témoignage que le Seigneur nous laisse et qui présente ces gens et Saül, est destiner à interpeller son peuple en ces temps les derniers en vue que nul ne soit assez téméraire pour oeuvrer comme eux.

Pourtant, les mêmes iniquités qui ont perdu ceux décrit dans [Matthieu 7 versets 21-23], ainsi que le roi Saül, sont les mêmes œuvres que pratique en ce siècle la religion adventiste du septième jour.

Nous avons déjà vu les iniquités que pratique cette religion, mais dans ce chapitre nous allons monter d'un cran, car nous allons voir comment elle contrevient à la parole de Dieu en commettant jusque-là un génocide spirituel, et cela en toute impunité.

Pour entrer dans le vif du sujet je vous dirais que nous n'avons pas toujours conscience de l'importance que le Seigneur porte à l'obéissance, ni aux retombées de la désobéissance à sa Parole et cela, au plus infime de ses commandements ou directives.

Voyez comment un geste aussi anodin que de manger un fruit a plongé l'humanité dans la douleur du péché, et cette douleur s'est répandue jusque dans la nature. Voici ce qu'il en est : « *Aussi la création attend-elle avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu.*

**Car la création a été soumise à la vanité,-non de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise, avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu.**

**Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement.**

*Et ce n'est pas elle seulement ; mais nous aussi, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps. » [Romains 8 versets 19-23, Bible Louis Segond].*

Comme vous pouvez le constater, les retombées de la transgression de la parole de Dieu ne sont jamais sans conséquence, car soit nous sommes fidèles au Seigneur et lui appartenons et le diable ne peut nous toucher, soit nous sommes les jouaies du démon.

Considérons ce texte des plus instructifs qui nous présente cette réalité : « **Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège.**

**Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].**

Cette réalité est particulièrement vraie dans le cadre des baptêmes qui sont contractés en ayant comme base des doctrines d'hommes au détriment de la parole de Dieu, car ceux qui les contractent finissent par être possédés par le démon.

Pour le comprendre, il ne faut pas perdre de vue que nous naissons tous pécheurs et esclaves du péché, donc du démon, car c'est lui qui domine sur le monde (*sur tous ceux qui vivent sans être unis à Christ*).

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché.** » [*Psaumes 51 verset 7, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Quoi donc ! sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit :*

**Il n'y a point de juste, pas même un seul ; Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; Tous sont égarés, tous sont pervertis ;**

*Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul »* [*Romains 3 versets 9-12, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut.**

**Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul. C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit : J'annoncerai ton nom à mes frères, je te célébrerai au milieu de l'assemblée.**

*Et encore : Je me confierai en toi. Et encore : Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.*

**Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude.** » [*Hébreux 2 versets 10-15, Bible Louis Segond*].

Généralement l'image que l'on a de ceux qui sont sous la domination du démon est celle de personnes qui n'ont plus aucun contrôle sur leurs corps et leurs esprits.

Cette réalité est un des effets de la possession démoniaque, et nous le retrouvons dans le cas du gadarénien [*Marc 5 versets 1-13*].

Néanmoins, hormis cette réalité, en lisant ces textes bibliques ainsi que [*1 Jean 5 versets 18-19*] que nous venons de voir, nous découvrons une autre réalité, qui est des plus ahurissants, car tous ceux qui ne sont pas unis à Christ, donc qui ont fait alliance avec lui par les eaux du baptême et qui lui demeurent fidèles, sont présentés comme étant sous la domination du démon. Ils sont ces esclaves, qu'il retient par les liens de la mort (*la peur de la mort*).

Avant d'être baptisé, comme toute l'humanité, l'intéressé au baptême est sous la domination du démon et, par conséquent, son corps, qui est une maison spirituelle, est sa demeure. Voici comment cette réalité est présentée :

**« Quand un démon est chassé d'un homme, il va dans les déserts, y cherchant du repos ; Mais n'en trouvant pas, il retourne vers la personne qu'il a quittée, et trouve que son ancienne demeure est toute balayée et propre.**

**Alors il va chercher sept autres démons plus méchants que lui, et ils entrent tous dans cet homme. Et ainsi le pauvre homme est sept fois plus plus mal en point qu'il ne l'était auparavant. »**

[*Luc 11 versets 24-26, Living Bible "TLB" (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

La solution qui amène la liberté est Jésus, c'est lui qui nous permet d'être émancipés des chaînes par lesquelles le démon nous retient.

De par la puissance que Christ a acquise, il change de façon radicale la vie de ceux qui se lient à lui par les liens du baptême.

Afin de bien comprendre cette réalité je vous invite à lire ceci :

*« Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;*

Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » [*Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce texte : « **Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité.**

*Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.*

Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ; Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ;

Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. » [*Colossiens 2 versets 10-15, Bible Louis Segond*].

Considérons aussi ce dernier texte : « **N'allez pas vous placer sous le même joug que les incroyants, d'une manière absurde.**

*Comment, en effet, ce qui est juste pourrait-il s'associer à ce qui est mauvais ? Comment la lumière pourrait-elle s'unir à l'obscurité ?*

**Comment le Christ pourrait-il s'entendre avec le diable ?**

**Ou bien, qu'est-ce qu'un croyant peut avoir en commun avec un incroyant ? Quel accord peut-il y avoir entre le temple de Dieu et les idoles païennes ?**

Car nous sommes, nous, le temple du Dieu vivant, *comme Dieu lui-même l'a dit : « Je demeurerai et je marcherai avec eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. »* [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible en Français Courant].



Les forces démoniaques ayant été vaincues par lui ne peuvent demeurer là où est le fils de Dieu.

Ne pouvant y avoir unité dans un même lieu entre Dieu et le diable, dès que le nom de Jésus est invoqué sur le futur baptisé, avant que l'immersion se fasse, les démons fuient de peur qu'au sortir des eaux, ils n'aient à se retrouver nez à nez avec l'Esprit de Dieu.

Dès que le nom *du père, du fils* et du *Saint-Esprit (la trinité divine)* est prononcé avant le baptême, celui en qui demeurerait le (*ou les*) démon(s) devient un prétendant à l'unité avec Dieu. Il est destiné à devenir une demeure pour Dieu, en Jésus-Christ, par le Saint-Esprit.

À partir de la sortie des eaux du baptême, si Dieu a agréé son union avec son fils, il scelle le nouveau baptisé en lui donnant son Saint-Esprit, et dès lors il lui appartient et devient son saint temple.

Dans les textes qui suivent, cette réalité est bien présentée. Voici le premier de ces textes : « *Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.*

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

Voici le deuxième texte : « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption. » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ce troisième texte : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. » [1 Corinthiens 3 versets 16-17, Bible Louis Segond].*

Voici le quatrième texte : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?*

*Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » [1 Corinthiens 6 versets 19-20, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ce dernier texte : « **Ainsi donc, frères et soeurs saints, vous qui avez part à l'appel céleste, portez vos pensées sur l'apôtre et le grand-prêtre de la foi que nous professons, Jésus [-Christ]. Il est resté fidèle à celui qui l'a établi tout comme Moïse l'a été dans [toute] sa maison.**

*En effet, il a été jugé digne d'une gloire supérieure à celle de Moïse, dans la mesure où celui qui a construit une maison reçoit plus d'honneur que la maison elle-même.*

**Toute maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toute chose, c'est Dieu.**

*Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu comme serviteur, pour témoigner de ce qui allait être dit, mais Christ l'est comme Fils à la tête de sa maison.*

**Or sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions [fermement jusqu'à la fin] la confiance et l'espérance dont nous tirons notre fierté. »** [Hébreux 3 versets 1-6, Bible Segond 21].

Ainsi, dès lors où nous sommes baptisés, en Christ, nous devenons sa demeure et le Saint-Esprit vient vivre en nous et fait de nous un fils ou une fille de Dieu et son héritier, ainsi que le cohéritier de Christ.

Voici ce qu'il en est : « **Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père !**

**L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers :**

**Héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui. »** [Romains 8 versets 14-17, Bible Louis segond].

Nous venons de découvrir les bases de la nouvelle naissance en Jésus-Christ qui nous permet de vivre en renouveau de vie, ainsi nous devenons des êtres célestes, qui vivent sur terre, et qui marchent sous l'égide de l'Esprit de Dieu et pratique les fruits de l'Esprit au détriment de ceux de la chaire [Galates 5 versets 16-25].

Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe pour ceux qui reçoivent ou pratiquent un baptême en partie basé sur des doctrines d'hommes, car ils commettent une transgression qui demeure tel un squelette dans un placard, les rendant inaptes à recevoir l'Esprit de Dieu. Je m'en vais vous présenter cette réalité :

*Quand la cérémonie commence, le ou les démons qui possédaient celui qui se fait baptiser fuient dès lors où le nom de Jésus-Christ est invoqué avant que l'intéressé ne descende dans les eaux baptismales. Puis l'immersion se fait. Là, le prétendant meurt avec Christ. Au sortir des eaux baptismales, il renaître en nouveauté de vie en Christ, par le Saint-Esprit.*

Nous venons de poser les fondations de la nouvelle naissance en Christ, malheureusement, dans la réalité, ce n'est pas toujours ce qui se fait. Pour vous en parler je vous dirais avant tout que mon ressenti est, qu'en cette génération, que pour le plus grand nombre d'entre nous, ce qui se passe lors d'un baptême est une formalité.

Généralement, l'important est ce moment où l'accouchement se fait, *oups... sorry...* ou la nouvelle naissance se fait et où l'on voit l'immersion se faire, puis tout ému nous voyons le nouveau né, en Christ, émergé des eaux baptismal. Dès lors le tour est joué et l'on a le sentiment qu'un nouveau chrétien, un nouveau temple pour le Saint-Esprit vient de voir le jour.

Cette image est certes idyllique et remplit nos cœurs d'espérance et de joie de voir des âmes donner leur vie à Christ, surtout si ce sont des personnes qui comptent pour nous. Malheureusement, je vais jouer les rabat-joie en vous présentant une autre réalité qui est liée au baptême et qui explique pourquoi les religions chrétiennes, quelle que soit leur dénomination sont si faible en ce siècle.

Pour le découvrir je vous invite à lire ceci : « *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ?*

**Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean.**

*Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus.*

**Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.**

**Ils étaient en tout environ douze hommes.** » [*Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond*].

Ce que nous découvrons ici est d'importance et est pour moi quasiment hors des normes des religions chrétiennes en ce siècle.

Je m'explique, car certainement que vous avez dû me trouver anecdotique. Avez-vous remarqué le terme que Paul utilise ici pour désigné ceux qu'il finira par baptiser ? Ils les appellent disciples ! Il ne s'agissait donc pas de personnes qui ne connaissaient pas le Christ.

Ici nous nous trouvons face à des serviteurs fidèles du Seigneur. Leur droiture, leurs consécration et leur fidélité au grand Emmanuel est encore plus évident quand on lit qu'une fois la cérémonie du deuxième baptême fini, ils ont reçu le Saint-Esprit, car ce dernier ne vit que dans ceux qui sont fidèles au Seigneur [*Actes 5 verset 32*].

Pourtant, malgré leur statut de disciple et bien qu'étant passé par les eaux baptismales, leurs premiers baptêmes n'a pas permis qu'ils reçoivent le Saint-Esprit. Ce qui fait qu'ils n'étaient pas scellés en Jésus-Christ pour la vie éternelle. Cette situation est dramatique, car sans l'Esprit de Dieu, nous l'avons vue, nous ne sommes pas scellés pour la vie éternelle. D'où la diligence de Paul pour qu'ils firent rebaptiser.

Ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que, le problème ne venait pas de ses disciples du Seigneur, mais du type de baptême par lequel ils étaient passés. Ils avaient reçu le baptême de Jean qui était celui de la repentance, mais seul le baptême dans le nom de Jésus-Christ nous permet d'être scellé de l'Esprit de Dieu.

En outre, en vue que l'Esprit de Dieu soit donné après le deuxième baptême que ses disciples ont reçu, il a fallu, après le baptême que l'imposition des mains leur soit faite et que Paul (*donc un serviteur consacré de Dieu*) prie pour eux.

L'une des étapes incontournables du baptême, que je n'ai jamais vu se pratiquer au sein de religions chrétiennes, est l'imposition des mains. Pourtant, il est important.

Avez-vous remarqué que quand les disciples que Paul rencontra, firent baptiser, ils ne reçurent pas aux sorties des eaux baptismales le Saint-Esprit ? Ce n'est que quand Paul leur imposa les mains et pria pour eux, qu'ils furent remplis de l'Esprit de Dieu. Forts de cette base, nous comprenons que tout baptême qui est pratiqué sans que l'une des étapes bibliques ne soit en place, est incomplète et ce faisant, le Seigneur ne donnera pas le Saint-Esprit au nouveau baptisé.

Nous devons marcher comme les apôtres ont marché, eux-mêmes ayant pratiqué les préceptes que Christ leur a laissés [1 Corinthien 11 verset 1], [Éphésiens 5 verset 1-2].

Ainsi, il y a des normes à suivre lors d'un baptême. Pour les découvrir voir le chapitre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne* ». Pour que vous puissiez bien comprendre cette réalité, je m'en vais vous donner une image.

**Exemple :** *Imaginez le circuit électrique d'une maison. En vue qu'il soit fonctionnel, il faut d'abord une installation aux normes, contrôlée par un compteur et un disjoncteur placés pour protéger la maison et suivre la distribution du courant.*

*Cette installation du réseau électrique représente cette étape où l'Évangile est prêché à ceux voulant se faire baptiser, et qui préparent et purifient leur cœur en vue de recevoir le grand Emmanuel Roi des rois. Mais avant que l'électricité puisse arriver, la société qui la distribue doit donner son accord.*

*Pour ce faire, elle enverra un contrôleur afin de vérifier que tout est aux normes. Si tel est le cas, la maison sera illuminée.*

*Dans le cas contraire, elle apposera son veto, et tant que les irrégularités ne seront pas mises aux normes, la maison demeurera dans les ténèbres !*

*Cette étape représente la sortie des eaux baptismales où le Saint-Esprit est donné ou non, sous réserve que le baptême se soit fait en conformité avec tous les préceptes de l'Évangile.*

Ainsi, de même qu'il y a des normes en vue qu'une installation électrique d'une maison puisse être agréée et que l'électricité soit livrée, il en est de même pour le baptême.

Descendre dans les eaux baptismales n'est pas une promenade de santé où l'on vient comme on veut.

Des règles strictes ont été établies dans la Bible pour cela, car le Seigneur n'étant pas un Dieu de désordre mais d'ordre [1 Corinthiens 14 verset 33], a donc établi des échelons dans le baptême, afin que ceux qui se lient à lui puissent le faire dans le bon ordre.

C'est là que les choses ce gate, car, quand le baptême n'est pas conforme, comme c'est le cas pour celui que pratique l'Église adventiste du septième jour, c'est un autre scénario qui se dessine.

La première étape de cette œuvre funeste commence un peu avant que l'intéresser ne soit immergée dans les eaux baptismales et ce passe en pleine église. Voici ce qui doit ce faire à ce moment précis :

**« Vœux de baptême et engagement (de l'Église adventiste) : Les candidats au baptême et les personnes accueillies dans la communauté sur profession de foi affirmeront leur acceptation des croyances fondamentales en présence de la communauté locale ou d'un autre organisme approprié. [...]**

*Le pasteur ou l'ancien doit poser aux candidats les questions suivantes, auxquels ils répondront soit en indiquant verbalement leur assentiment, soit en levant la main, soit par toute autre méthode appropriée correspondant à la culture locale. »*

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ceci : **« Acceptation des candidats par vote, sous réserve de l'accomplissement du baptême (de l'Église adventiste) :**

**Après que les candidats ont répondu affirmativement aux questions des voeux, en présence de l'Église assemblée ou d'un autre corps approprié, ou après que l'Église a reçu l'assurance qu'ils se sont déjà acquittés de cette proclamation de leurs voeux, l'Église doit voter leur réception en son sein, sous réserve que leur baptême ait lieu, lequel ne doit pas être indûment retardé. »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Finissons avec ceci qui est le clou du service : « **Engagement baptismal n° 11 (de l'Église adventiste) : Connaissez-vous et comprenez-vous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour ?**

**Avez-vous l'intention, par la grâce de Dieu, d'accomplir sa volonté en mettant votre vie en harmonie avec ces principes ? »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Juste avant de descendre dans les eaux baptismales les candidats au baptême à l'Église adventiste du septième jour doivent confesser publiquement qu'ils acceptent les vœux baptismaux de cette religion.

*Généralement cela se passe en pleine église, en présence de toute l'assemblée.*

Un responsable de l'église, où ils seront bientôt les membres, va énumérer un à un les treize vœux baptismaux, et tous les candidats devront répondre positivement et à haute et intelligible voix à chacune de ces questions.

Avant de poursuivre, je tiens à noter que depuis j'ai commencé à prendre mon bâton de pèlerin, le 20 décembre 2008, en vue de dénoncer les abominations que sont les 13 engagements au baptême de l'Église adventiste du septième jour, il y a eu du changement.

Bien que les 13 engagements baptismaux demeurent toujours dans le Manuel d'Église de cette religion, à partir de 2010 elle a intitulé une autre alternative qui ne s'y trouvait pas en 2005. Pour le découvrir je vous invite à lire ce qui suit :

**« Voeux de baptême alternatifs :**

1. *Acceptez-vous Jésus-Christ comme votre Seigneur et votre Sauveur personnel, et désirez-vous vivre avec lui une relation salvatrice ?*

2. **Acceptez-vous les enseignements de la Bible tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour et vous engagez-vous, par la grâce de Dieu, à vivre en harmonie avec ces enseignements ?**

**3. Désirez-vous être baptisé pour témoigner publiquement de votre foi en Jésus-Christ, être accepté dans la communauté de l'Église adventiste du septième jour et soutenir fidèlement l'Église et sa mission par l'influence que vous exercerez, par vos dîmes, vos offrandes et par une vie de service ? »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].*

Ce changement au niveau de ces doctrines baptismales pourrait laisser penser que l'Église adventiste du septième jour c'est amender et marche désormais dans les voix du Seigneur en ce qui concerne le baptême. Mais il n'en est rien !

Pour le comprendre il faut prendre le temps de lire les deux derniers voeux de baptême alternatifs. Le *voeu de baptême alternatif* N° 2 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 11 et le *voeu de baptême alternatif* N° 3 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 9.

Ces deux vœux de la première trame sont les plus dangereux de tous, car le N°11 oblige à l'intéresser au baptême à conformer sa vie à toutes les doctrines de cette religion et le N°9 l'oblige à ne verser ces dîmes et ces offrandes qu'à l'Église adventiste du septième jour.

En outre, je tiens à préciser que ces voeux baptismaux sont toujours actifs au sein de cette religion et que bien que dans la monture *des voeux de baptême alternatifs* elle n'est pas confessée oralement par les intéressés du baptême, il l'accepte quand même bon gré mal gré.

Ceci nous renseigne : « **L'alliance baptismale : L'Église a adopté, pour en faire un acte d'alliance baptismale, un ensemble de trois documents: ses vingt-huit croyances fondamentales, les voeux de baptême et le Certificat de baptême et d'engagement.**

**Un exemplaire imprimé de cet acte d'alliance – le Certificat de baptême et d'engagement étant dûment rempli – doit être remis à tous ceux qui sont reçus au sein de l'Église par baptême.**

*Un certificat approprié doit aussi être remis à ceux reçus sur profession de foi. Le Certificat de baptême et d'engagement doit être signé par les nouveaux membres d'Église pour affirmer leur engagement.*



*C'est au cours de la cérémonie, mais après le baptême proprement dit, que ce Certificat de baptême et d'engagement doit être présenté au candidat, à titre de document exprimant son alliance. [...] »*

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Comme vous le voyez, bien que les vœux baptismaux originaux ne sont pas confessés par ceux qui choisissent de faire les voeux de baptême alternatifs, ils doivent néanmoins signer des documents qui reprennent entre autres les treize vœux baptismaux originaux. Ce faisant, ils entérinent leurs acceptations par leurs signatures.

Fort de tout ce que nous venons de voir, mon sentiment est que comme l'iniquité que sont les treize doctrines baptismales l'Église adventiste du septième jour ont été mis en lumière elle a institué une nouvelle possibilité avec les *3 vœux de baptêmes alternatifs*, néanmoins ces derniers sont toujours aussi inique, car antibiblique.

La résultante étant que si un des candidats, ne répond pas par l'affirmatif soit au treize vœu, soit aux trois alternatifs ou refuse de faire l'un des vœux baptismaux il sera mis de côté et ne pourra pas être baptisé, les autres qui eux auront souscrit à toutes ces modalités post baptismal pourront accéder, plus tard au baptême.

Malheureusement, ce sont des doctrines d'hommes qu'ils doivent confesser qu'ils choisissent désormais de suivre.

Une fois ces vœux acceptés par celui qui va se faire baptiser, un grand chamboulement cosmique se fait, car les cartes sont redistribuées au niveau du monde spirituel.

Oui, car à ce moment précis, l'intéresser du baptême en ayant confessé ces vœux, il renie le Seigneur, car il choisit de soumettre sa vie à un autre maître que lui (*Dieu*).

Pour comprendre cette réalité il nous faut prendre en compte, ce que représente le baptême et d'où l'homme sort et ce qu'il devient une fois baptiser. Pour ce faire lisons ceci :

**« Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés pour Jésus-Christ, c'est en relation avec sa mort que nous avons été baptisés ?**

Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en relation avec sa mort afin que, comme le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi, nous menions une vie nouvelle. [...]

Ne savez-vous pas qu'en vous mettant au service de quelqu'un comme des esclaves pour lui obéir, vous êtes effectivement les esclaves du maître à qui vous obéissez :

Ou bien du péché qui entraîne la mort, ou bien de l'obéissance qui conduit à une vie juste ? *Mais Dieu soit loué ! Si, autrefois, vous étiez les esclaves du péché, vous avez maintenant obéi de tout coeur à l'enseignement fondamental auquel vous avez été soumis.*

*Et, à présent, affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. [...]* Lorsque vous étiez encore esclaves du péché, vous étiez libres par rapport à la justice. Or, quels fruits portiez-vous alors ? Des actes dont le seul souvenir vous fait rougir de honte aujourd'hui, car ils conduisent à la mort.

Mais maintenant, affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, le fruit que vous portez, c'est une vie sainte, et le résultat auquel vous aboutissez, c'est la vie éternelle. » [*Romains 6 versets 3-4, 16-18, 20-22, Bible Semeur*].

Ce texte est une mine d'informations en ce qui concerne notre état post et anté baptême. La première information, qu'il nous apprend est que la symbolique du baptême chrétien est directement liée à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Puis nous apprenons ce que signifie le fait d'être immergé sous les eaux baptismales.

En étant plongé sous l'eau au moment du baptême nous descendons dans la tombe avec Jésus, et nous mourons au péché. Puis en émergeant des eaux baptismales on ressuscite en Christ. Ce point nous présente donc l'importance d'être baptisé par immersion. Pour en savoir plus voir le chapitre intitulé « *La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérés la mise à l'eau pendant le baptême* ».

Hormis cela ce texte nous apprend aussi qu'avant le baptême nous sommes esclaves et que notre maître c'est le péché.

Il est vrai que ce terme esclave du péché est assez vague, afin de mieux le quantifier il nous faut ne pas oublier, que nous avons vu, que dès notre naissance nous sommes esclaves du diable.

C'est lui qui domine sur tous ceux vivant sans Dieu. Une fois que nous faisons alliance avec Jésus-Christ par les liens du baptême, les chaînes par lequel le diable nous retenait en esclavage tombent.

Dès lors nous devenons des esclaves de la justice.

Ce faisant, alors qu'avant d'être unis à Jésus nous pratiquions les enseignements du « *dieu* » de ce monde, donc Satan, une fois baptiser (*selon tous les préceptes bibliques*) nous sommes appelés, par le soutien de l'Esprit de Dieu, à pratiquer l'enseignement fondamental de Dieu, donc son Évangile.

L'objectif étant d'être transformé de grâce en grâce à l'image de Jésus-Christ, qui est la parole de Dieu, et que nous contemplons [*2 Corinthiens 3 versets 17-18*].

Ici nous retrouvons l'obligation, qu'ont les nouveaux baptiser de mettre en pratique un enseignement fondamental, néanmoins ce n'est pas celui de l'Église adventiste du septième jour mais c'est celle du Seigneur, l'Évangile, qui est qui est Jésus-Christ lui-même.

Il est important de ne jamais perdre de vue que l'on ne peut à la fois servir ou adorer Dieu et autres choses en même temps [*Matthieu 6 versets 24*], [*Jacques 4 versets 1-5*].

Ce faisant, en acceptant de confesser les doctrines baptismales adventistes du septième jour l'intéresser au baptême se positionne pour avoir comme maître, qu'il désire servir, cette religion.

Ainsi, son choix, l'amène à transgresser le premier des dix commandements, qui demande de n'adorer que le Seigneur et de l'avoir comme seul Dieu. La répercussion directe à un tel acte est que c'est au « *dieu* » de ce monde, donc Satan, qu'il porte son adoration.

Ne l'oublions pas, tous ceux qui transgressent la parole de Dieu deviennent des serviteurs et des enfants du diable qui ont pour mission de le servir, donc le glorifié [*Jean 8 verset 44*].

Fort de ce que nous venons de lire, avez-vous conscience de combien loin de la parole de Dieu sont les enseignements baptismaux que pratique et prône l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion a établi des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu et de ce fait annule la bénédiction qui est liée au baptême à savoir recevoir l'Esprit de Dieu qui fait de nous un enfant de Dieu.

Afin de bien comprendre cette réalité, je vous invite à relire ce texte des plus à propos :

*« Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus.*

Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées.

Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens ; Et, quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés.

Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage des coupes, des cruches et des vases d'airain.

Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent : Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?

*Jésus leur répondit : Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.*

Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ;

Et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :

Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie.

*Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables. » [Marc 7 versets 5-13, Bible Louis Segond].*

Ce texte nous l'avons déjà étudié, nous n'allons donc pas l'étayer.

Néanmoins, pour mémoire, dès lors où nous mettons en place des doctrines d'hommes au sein d'une action divine, le précepte humain annule la démarche que nous avons initiée.

Je trouve cette image très à propos, dans le cas du baptême adventiste du septième jour, les *13 doctrines baptismales ou les 3 alternatifs* ayant été confessées avant le baptême, le nouveau baptisé est considéré par Dieu comme étant un infidèle, qui transgresse sa Parole, le Saint-Esprit ne peut donc venir en lui.

Celui qui reçoit un baptême qui transgresse la Parole de Dieu se disqualifie lui même pour recevoir le Saint-Esprit, qui n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles à Dieu.

Relisons ce texte qui nous renseigne à ce propos : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.* » [*Actes 5 verset 32, Bible Louis Segond*].

Dès lors, celui qui recoit un tel baptême, est un « *mort-vivant spirituel* », car il est mort en Jésus-Christ, mais n'est pas ressuscité en lui, à cause du fait qu'il s'est rendu inapte à recevoir l'Esprit de Dieu.

On ne peut à la fois observer les préceptes de Dieu et les coutumes des hommes, car nous l'avons vue, agir ainsi c'est perdre la promesse ou la bénédiction qui était contenue dans la parole de Dieu, qui a été ainsi mélangée. Tous ceux qui agissent ainsi deviennent devant Dieu des infidèles en qui l'Esprit de Dieu ne peut vivre.

En outre, en acceptant de suivre des préceptes d'hommes au détriment de la parole de Dieu, nous renions le Seigneur. Pour cela nous devons en payer le prix. Pour le comprendre revoyons ce que le Seigneur déclare de sa position face à ceux qui le renient en vue d'honorée une autre entité :

**« C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.**

*[...] Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ;*

**Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera.** » [*Matthieu 10 versets 32-33, 37-39, Bible Louis Segond*].

Afin de bien poser ce texte en tant que Pierre baptismale, il nous faut aussi considérer ce que le Seigneur Jésus-Christ à lui-même laisser comme instruction, en lisant ceci : « *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre.* »

**Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.**

*Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »*  
[Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond].

Commençons d'abord par le second texte, présentant l'ordre de marche que Christ nous a laissé juste avant de retourner vers son Père. Ici, que lisons-nous, que nous demande Jésus ?

Est-ce qu'il nous demande de :

*« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour. »*

Je vous écris ces lignes et je ressens une sainte colère montée en moi ! À vous qui êtes adventistes du septième jour :

*Est-ce là, ce que le Seigneur a établi ? Non ! Bien sur que non !*

D'autant plus que nous avons déjà vu combien inique et hors la loi sont plusieurs des préceptes de l'Église adventiste du septième jour.

En opposition avec ces bases, notre maître, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs nous demandent d'instruire ceux que nous formons pour être ses disciples en leurs enseignants « *à observer tout ce qu'il nous a prescrit* ». C'est donc de la parole de Dieu dont il est ici question et non des préceptes d'Homme.

Ainsi quand en plein temple, l'intéresser au baptême confesse qu'il fait vœu de conformer sa vie à tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour, il renie publiquement Jésus.

Répercussion de cause à effet, comme nous le dit le premier texte :

*Ceux qui agissent ainsi, seront eux aussi rejeter par Jésus-Christ qui les reniera devant son Père.*

Pour comprendre comment Jésus renie une personne il nous faut reconsidérer le texte de [Matthieu 7 versets 21-23].

Dans ce texte nous avons déjà découvert que celui qui pratique l'iniquité, tout en faisant profession servir Dieu, ne peut être agréé du Seigneur et est rejeté par lui.

Ce faisant, ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour est terribles, car à cause des vœux que celui qui va se faire baptiser fait, il ne pourra pas bénéficier de la vie éternelle.

Oui, car ayant renié Jésus-Christ par son acte, ce dernier le reniera à son tour et la porte de la vie éternelle lui sera dès lors fermée suite à son baptême. Ce qui explique cela, c'est ce que représente Jésus est et que ce texte nous présente : « **Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.** » [Jean 14 verset verset 6, Bible Louis segond].

Rajoutons aussi ceci à notre étude : « **Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle.**

**Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.** » [Actes 4 versets 11-12, Bible Louis segond].

Sans Jésus-Christ nul ne peut aller au Père éternel et hors de lui il n'y a pas de salut, car il est le seul chemin, qui mène à Dieu le Père et en lui seul se trouve le salut. Il est selon moi très important de comprendre ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour, anté et poste baptême, en vue d'avoir une vision claire de l'abomination qui se pratique au sein de cette religion :

*Comme nous l'avons vue, l'une des étapes qui mènent au baptême est dans cette religion la confession des treize vœux baptismaux ou ceux alternatif.*

*Puis en étant dans les eaux baptismales, c'est au nom de du père, du fils et du Saint-Esprit que l'intéresser est immergé sous les eaux baptismales.*

*À ce moment, précis, comme le nom de Jésus-Christ le grand conquérant qui a vaincu à la croix toutes les forces du mal, est prononcé, tout démons qui jusque-là possédaient celui qui va se faire baptiser, prennent la fuite.*

*Ayant été vaincu par Christ ils sont obligé de lui rendre allégeance [Philippiens 2 versets 5-11], ce faisant ils ne peuvent demeurer dans ce corps qui est destiné à devenir une sainte demeure pour l'Esprit de Dieu. Une fois plongé dans les eaux baptismales, le nouveau baptisé meure en Christ et au péché.*

*En émergeant des eaux baptismales c'est une nouvelle créature qui sort car son corps est purifié de tous démons.*

*Son corps qui jusque-là était la demeure d'un ou de plusieurs démons est dès lors balayée et propre. C'est là que commencent les problèmes pour ceux qui ont souscrit au baptême adventiste du septième jour. Oui, pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que nous sommes une demeure destinée à recevoir soit l'Esprit de Dieu soit le ou les démons.*

*Ce faisant, l'étape suivant la sortie sous les eaux baptismales, qui consistent à ce que l'Esprit de Dieu puisse venir aménager dans cette belle demeure ne se fera pas.*

*Le grain, du moins les grains de sable qui empêche à la « machine baptismale » de tournée, sont ces voeux baptismaux qui ont été confesser. Dès lors, le démon qui l'habitait avant le baptême et qui avait fui revient avec des renforts. À partir de là, la situation du nouveau baptisé est pire qu'avant son baptême, car de résidence de luxe, il devient un ghetto démoniaque insalubre, où squattent de plus en plus de démons.*

Hormis tout cela, je vous dirais qu'il est intéressant de noter qu'à partir de l'immersion, deux groupes distincts se font jour au sein des nouveaux baptisés adventistes du septième jour



Ce qui les différencie vient de la vie de consécration ou non qu'ils ont menée et mènent désormais.

La première formation est constituée des chrétiens qui ont une vie qui est à l'instar de celle de Corneille et de sa famille [*Actes 10*].

Pour ceux-là, même si le baptême qu'ils ont reçu n'est pas conforme à la Parole de Dieu, leur vie de consécration en Christ, leur sert de bouclier contre le diable.

En agissant ainsi, ils entrent dans la promesse que Dieu fait dans [*1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2*], où nous apprenons que ceux qui viennent à Jésus en confessant et en délaissant leurs péchés obtiennent miséricorde, et sont purifiés par son sang. Ce faisant, l'iniquité qu'ils ont pratiquée, souvent à leur insu, consistant à recevoir un baptême non conforme à la Parole de Dieu, est pardonnée.

Dès lors, comme leurs vies sont en Jésus-Christ des « *parfums de bonne odeur* », ils reçoivent le Saint-Esprit, qui leur est donné par Dieu.

Comme ils se gardent eux-mêmes en menant une vie exemplaire, le diable ne peut donc pas les toucher. Néanmoins leurs baptêmes n'étant pas dans les normes bibliques ils demeurent tels ceux que nous avons découverts dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ce qui fait, qu'ils devront être rebaptisés, afin de recevoir l'Esprit de Dieu et être ainsi scellés pour la vie éternelle. Pour continuer, je vous dirais que le texte de [*Luc 11 versets 24-26*], que nous avons déjà considéré plus haut dans ce chapitre, est une des clefs permettant de comprendre ce qui se passe durant et après le baptême, particulièrement celui que pratique l'Église adventiste du septième jour.

Pour le premier groupe que nous venons de voir, quant le nouveau baptiser sort des eaux baptismales, le démon qui jadis le possédait revient avec du renfort, ils ne peuvent le posséder, et doivent fuir.

En effet, l'ancienne demeure du démon meneur étant devenue le temple du Saint-Esprit, ils ne pourront point y entrer, car ils ne peuvent remporter la victoire face à l'Esprit de Dieu, qui désormais règne en maître dans le nouveau baptisé.

Dans le cas que je viens de décrire, grâce à leur consécration post et ante baptême adventiste du septième jour, quand le démon et ses renforts reviendront, ils ne pourront pas forcer la Sainte demeure, mais il n'en est pas toujours ainsi.

C'est le cas pour le second groupe, à cause de leurs états.

Ne pouvant se garder eux-mêmes, quand le démon et ses renforts viendront, leur situation sera pire qu'avant le baptême.

Voici comment la parole de Dieu présente ceux qui en ayant fait alliance avec Christ ont failli :

« [...] **Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui.** *En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première.*

**Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné.**

**Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le borbier.** » [2 Pierre 2 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Ayant confessé les *13 doctrines baptismales* ou les *3 vœux de baptême alternatifs de l'Église adventiste du septième jour*, le nouveau baptisé a annulé la bénédiction attachée au baptême, qui est le don du Saint-Esprit, dès lors son état devient pire qu'avant.

Ne s'étant pas gardé lui même, sa situation est semblable à celle du reste de l'humanité, qui est sous la domination du diable [1 Jean 5 versets 18-19].

Il est vital de comprendre que le plus important dans le baptême n'est pas l'immersion, mais c'est de recevoir l'Esprit de Dieu, qui scelle et donne de devenir enfant de Dieu. C'est aussi le Saint-Esprit qui, une fois reçu, donne la capacité de faire mourir les mauvaises actions et penchants. Voici une image de cette œuvre :

« **Je dis donc : marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; Ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez.** » [Galates 5 versets 16-17, Bible Louis Segond].

*Sans l'Esprit de Dieu, point de renouveau de vie !*

Pratiquer un baptême conforme en tous points à la parole de Dieu n'est pas une option pour le peuple de Dieu. Pour le comprendre, il convient de ne pas perdre de vue à qui l'Évangile est destiné.

Voici ce que Jésus-Christ lui-même déclare : « *Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec lui et avec ses disciples ;*

*Car ils étaient nombreux, et l'avaient suivi. Les scribes et les pharisiens, le voyant manger avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie ?*

**Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.**

**Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. »**  
[*Marc 2 versets 15-17, Bible Louis Segond*].

Ce texte présente la réalité de ceux que l'Éternel appelle à devenir ses enfants en Jésus-Christ. Ils sont des malades atteints « *du virus du péché* » : [*Romains 6 verset 23*].

Même quand ils veulent faire le bien, la loi du péché – l'emprise que le diable a sur eux – les amène à agir selon l'iniquité. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché.**

**Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.**

*Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair : J'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.*

**Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc en moi cette loi :**

**Quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ;**

**Mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur !.**

*Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché. » [Romains 7 versets 14-25, Bible louis segond].*

Quand on a été accoutumé à appeler le mal bien et le bien mal, on ne peut pas, du jour au lendemain, par soi-même changer !

Ceux qui ont été acclimatés à vivre toute leur vie dans le dérèglement ne pourront pas par eux-mêmes œuvrer autrement.

Leur seul recours, dès lors en vue d'être libéré c'est de devenir qu'un avec Jésus-Christ, sans cela, ils continueront à faire le mal qu'ils ne veulent pas, et cela parce qu'ils sont guidés par la loi du péché qui les rend captifs et les empêche de marcher selon la loi de Dieu.

Une image forte, présentant la réalité que vivent ceux qui ont l'habitude de vivre dans les liens du péché, se trouve ici : « **Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ?** » [Jérémie 13 verset 23, Bible Louis Segond].

Ceux qui reçoivent un baptême non conforme à la parole de Dieu, n'ayant pas pour usage de marcher dans la vérité et n'ayant pas reçu l'Esprit de Dieu, qui seul permet de vivre en renouveau de vie, continueront malgré eux à marcher dans leur ancienne voix d'iniquité.

De tels chrétiens vivront telle l'ivraie au sein du peuple de Dieu, et leur fin sera les flammes de la géhenne. Ce faisant, ce qui se passe au sortir des baptistères adventistes du septième jour, pour ceux qui ont ainsi vécu, est dramatique.

Parmi les nouveaux chrétiens qui sont issus du monde, se trouvent des perles de grand prix, destinées à servir le Seigneur, mais qui se nourrissent encore au lait spirituel, lors de leur baptême, donc trop faibles pour se défendre et qui sont ainsi livrées au démon !

À vous qui me lisez, surtout vous qui portez fièrement le nom d'adventiste du septième jour, jusqu'à quand continuerez-vous à affaiblir les âmes sincères qui viennent à Jésus par votre biais ?

*Il est temps que de telles actions cessent !*

Maintenant que ces points sont actés, il faut qu'en ce siècle, une prise de conscience se fasse au sein des adventistes du septième jour.

Il est important de comprendre qu'en plus d'être des doctrines sectaires et hors la loi, les *13 engagements baptismaux ainsi que les 3 voeux de baptême alternatifs* n'ont aucun fondement biblique.

Et pour le comprendre, analysons le texte qui suit : « *Philippe partit aussitôt. Et, sur son chemin, un homme se présenta : c'était un eunuque éthiopien, haut fonctionnaire chargé d'administrer les trésors de Candace, la reine d'Éthiopie ; il était venu à Jérusalem pour adorer Dieu et il retournait chez lui. Assis sur son char, il lisait le livre du prophète Ésaïe. Le Saint-Esprit dit à Philippe :*

**« Va rejoindre ce char. » Philippe s'en approcha en courant et entendit l'Éthiopien qui lisait le livre du prophète Ésaïe. Il lui demanda : « Comprends-tu ce que tu lis ? » L'homme répondit : « Comment pourrais-je comprendre, si personne ne m'éclaire ? »**

Et il invita Philippe à monter sur le char pour s'asseoir à côté de lui. Le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : « Il a été comme une brebis qu'on mène à l'abattoir, comme un agneau qui reste muet devant celui qui le tond. Il n'a pas dit un mot. Il a été humilié et n'a pas obtenu justice.

Qui pourra parler de ses descendants ? Car on a mis fin à sa vie sur terre. » *Le fonctionnaire demanda à Philippe : « Je t'en prie, dis-moi de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelqu'un d'autre ? » Philippe prit alors la parole et, en partant de ce passage de l'Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus. Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau. Le fonctionnaire dit alors :*

**« Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? »**

[Philippe lui dit : « Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé. » Et l'homme répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »] Puis il fit arrêter le char.

Philippe descendit avec lui dans l'eau et il le baptisa. *Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe. Le fonctionnaire ne le vit plus, mais il continua son chemin tout joyeux. »* [Actes 8 versets 27-39, Bible en Français Courant].

Dans ce texte, nous découvrons les bases qui doivent guider le baptême au sein du peuple de Dieu.

En tout premier lieu, l'Évangile doit être amené à celui qui cherche le Seigneur. La parole de Dieu porte la conviction, qui fait naître la foi, comme nous le découvrons dans [Romains 10 versets 8-17].

C'est en étudiant l'Évangile que l'intéressé au baptême pourra prendre position avant le baptême, en reconnaissant que Jésus, en tant que fils de Dieu, est son sauveur. Il est dès lors baptisé par un serviteur consacré de Dieu. Lorsque l'eunuque a déclaré reconnaître que Jésus-Christ est le fils de Dieu, il l'a accepté en tant que sauveur personnel.

Car le texte de [Ésaïe 53] qu'il lisait, et que Philippe lui avait expliqué, présente le divin sacrifice de Jésus-Christ destiné à racheter et sauver l'humanité. Remarquez qu'en baptisant l'eunuque éthiopien, Philippe ne l'obligea pas à confesser une quelconque doctrine, il lui suffisait d'accepter Jésus-Christ pour sauveur !

Avant de poursuivre, il est important de comprendre en quoi consiste la confession de foi qu'un chrétien ou une chrétienne doit faire quand il s'engage en vue de marcher pour le Seigneur.

Pour le découvrir lisons ceci : « *Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle que Dieu t'a appelé à connaître et au sujet de laquelle tu as fait cette belle profession de foi en présence de nombreux témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Semeur].

Pour une meilleure lecture découvrons ce texte dans cette autre version : « *Combats le beau combat au service de la foi, afin de vivre avec Dieu pour toujours. C'est pour cette vie qu'il t'a appelé. Tu as reconnu cela le jour où tu as affirmé clairement ta foi devant beaucoup de témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Parole de vie].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que la profession de foi que nous autres chrétiens devons faire, et tout particulièrement quand on prend position pour le Seigneur, consiste à présenter notre foi.

Tout particulièrement notre foi dans le fait que nous croyons en celui en qui se trouve la vie éternelle, Jésus-Christ, et que nous croyons avoir le salut en lui. Voici ce que nous apprenons à ce sujet :

« *Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle.*

**Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »** [*Jean 3 versets 14-16, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons la réalité de ce type de confession dans ce que déclara l'eunuque Éthiopien. Revoyons ce qu'il a déclaré : « **Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.** »

Par ses paroles, il a professé que Jésus était tout-puissant, et qu'en tant que fils de Dieu, donc Dieu, il a reconnu avoir le salut en lui.

Hormis cela aucune doctrine n'a été imposé à l'eunuque Éthiopien en vue qu'il puisse le confesser, afin d'être baptisé par Philippe.

*Nullle entrave ou obligation d'adhérer à telle ou telle religion ne lui fut imposée, car suite au baptême, Philippe disparut.*

Le peuple chrétien est formé de toutes les religions qui ont accepté Jésus-Christ pour sauveur. Le nouveau baptisé ne doit être soumis à aucune obligation d'intégrer une religion en particulier, car, dans [*Galates 5 verset 13*], Dieu l'appelle à la liberté dans la Sainteté.

Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour, cette liberté est enlevée dès le baptême.

Les préceptes baptismaux de cette religion ont été institués en vue de garder le peuple sous contrôle, et sont, comme nous l'avons déjà vu, très habilement constitués.

*En effet, ils sont basés à 70 % sur la Parole de Dieu.*

Pourtant, la finalité de leurs thèses repose sur des préceptes qui transgressent les Saintes Écritures.

De tels agissements peuvent s'apparenter à ceux de Satan, qui, en vue d'établir sa suprématie, chercha à embrouiller sans succès Jésus, en lui présentant la parole de Dieu, retouchée à « *sa sauce* », son objectif étant de le conduire à pécher, mais ce fut en vain [*Luc 4 versets 1-13*].

Ceux qui œuvrent en vue d'établir leur justice au détriment de celle de Dieu œuvrent selon les fruits du démon.

Leurs préceptes aussi anodins puissent-ils paraître sont en fait des doctrines de démon, car dans la réalité, elles contribuent à transgresser la parole de Dieu.

Revoyons ce que la parole de Dieu nous dit à ce propos :

**« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience »** [*1 Timothée 4 verse 1-2, Bible Louis Second*].

C'est ce qui se passe au travers des baptistères adventistes du septième jour, où l'union qui se fait n'est pas celle des âmes à l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ, mais au diable.

C'est donc une « *abomination* » qui se produit au sein des baptistères adventistes du septième jour.

En ayant établi des préceptes qui n'ont aucun fondement biblique, l'Église adventiste du septième jour est devenue « *abominable* » devant Dieu. Voici ce que la Parole de Dieu dit au sujet de telles doctrines :

**« Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile. Non pas qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.**

**Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème.**

**Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »** [*Galates 1 versets 6-9, Bible Louis Second*].

Les préceptes d'hommes mêlés aux doctrines de certaines religions, et surtout celles de la religion adventiste du septième jour, les rendent pernicieux dans leur totalité !

Étant toutes liées entre elles, telle la pomme véreuse, une seule souille toutes les autres.

**Exemple :** Prenez 5 litres d'eau et mettez-y 5 gouttes de poison violent. La quantité de poison est certes infime en comparaison avec la quantité d'eau, mais à la suite du mélange, toute l'eau sera empoisonnée !



*Soyez en toutes choses toujours très vigilant en ce qui concerne les enseignements qui sont dispensés au sein de l'Église adventiste du septième jour, car la vue extérieure de piété qu'elle donnent ne reflète en rien ce qu'ils sont et ce qu'ils enseignent.*

*Souvent, la belle couleur du pain n'indique pas la saveur de ce dernier. Il vous suffit de rajouter des herbes amères dans la préparation de la pâte pour que le pain soit insipide, bien que la croûte soit dorée !*

*Il faut sonder les profondeurs des écrits de ceux qui vous présentent l'Évangile, en commençant par mes livres, en vue de voir de quels esprits ils sont animés. C'est ce que j'ai fait dans ce livre, concernant l'Église adventiste du septième jour.*

*Les résultats sont, comme vous le voyez, stupéfiants.*

C'est parce que cette religion s'est donné une apparence de piété, que ses œuvres de ténèbres, établies sournoisement dans plusieurs de ses doctrines, ont pu passer jusque-là inaperçues.

En ce jour ce temps est révolu, car la vérité s'est fait jour, au nom de Jésus-Christ. Peuple adventiste du septième jour, sachez que vous aurez beau vous faire baptiser, si le baptême que vous recevez est entaché de doctrines qui annulent la bénédiction que Dieu vous réservait, il n'est qu'un « *bain sans savon* ».

A vous qui êtes adventistes du septième jour, sachez que vous ne pouvez continuer à faire l'autruche, car la réalité est que maintenant que votre péché est manifeste, donc vous ne pouvez plus vous réclamer du temps de l'ignorance.

Votre devenir sera désormais en fonction du choix que vous ferez de prendre ou non position pour le Seigneur.

En ce jour choisissez d'être des enfants fidèles de Dieu, en rejetant toutes ces doctrines d'hommes qui transgressent la parole de Dieu !

*Pour finir je vous dirais que le baptême adventiste du septième jour n'étant pas conforme à la parole de Dieu, ce qui fait que tous les membres de cette religion ne sont pas dans les normes bibliques et sont donc d'office disqualifié, pour faire partie de « l'Église du reste ».*

## 9.1 Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême

Pour commencer cette partie, je m'en vais vous apporter un témoignage lié au baptême adventiste du septième jour et à cette lutte que je mène depuis plus d'une décennie contre ce précepte inique.

*Ce qui m'a motivé à mettre en place mon livre intitulé « De souffrance et d'encre », dont plusieurs chapitres se sont mués en des parties de ce livre que vous avez en mains, ce sont des discussions que j'ai eues à mon salon de coiffure avec plusieurs de mes clientes qui désiraient se faire baptiser.*

*Elles fréquentaient toutes assidûment l'Église adventiste du septième jour depuis un certain temps. La majeure partie des enseignements qu'elles ont trouvés dans cette Église les ont fortifiées, mais ayant lu mon livre « De souffrance et d'encre », qui présente « l'horreur » qu'est le baptême adventiste à cause des vœux baptismaux, elles étaient face à un dilemme :*

*D'un côté, elles désiraient ardemment se lier au Christ notre sauveur par les liens du baptême au sein de l'Église adventiste du septième jour, où elles ont trouvé des vérités bibliques, comme la réalité du sabbat ou l'immuabilité de la loi de Dieu que peu d'autre religion chrétienne présente.*

*Mais d'un autre côté, ayant pris conscience de ce qui se passe au sein des baptistères adventistes du septième jour et voulant demeurer fidèles au Seigneur, elles préféraient s'abstenir de se faire baptiser.*

*Elles se retrouvaient donc entre deux eaux et n'avaient pas la possibilité de passer du stade de chenilles spirituelles à celui de papillons édeniques. Je ne pouvais donc pas demeurer dans le silence !*

Il était donc temps que ce même bâton qu'utilise l'Église adventiste du septième jour, qu'est son *Manuel d'Église*, et par lequel elle martyrise ceux qui sont fidèles à Dieu, soit utilisé contre elle.

Il est à noter que les vœux de baptême, que cette religion a institué ont été entériner dans son Manuel d'Église et, est la base législative permettant de gérer ces membres. Le *Manuel d'Église* étant la base établit en vue du géré tous les tenants et aboutissant de la religion adventiste du septième jour, je m'en vais vous, au travers de lui démontrer le non-sens des doctrines antibibliques que cette religion a établies et dont nous avons déjà découvert une grande partie.

Pour ce faire nous allons dans un premier temps à découvrir l'importance que revêt son *Manuel d'Église* pour la religion adventiste du septième jour. Ceci nous renseigne : « **Autorité et fonction du Manuel d'Église : [...]** Le *Manuel d'Église* indique aussi comment l'Église définit la vie chrétienne ainsi que l'administration et la discipline de l'Église, le tout étant fondé sur des principes bibliques et sur l'autorité de Sessions de la Conférence générale dûment réunies.

**[...] Les normes et pratiques de l'Église reposent sur les principes des Saintes Écritures. Ces principes, soulignés par l'esprit de prophétie, sont énoncés dans ce Manuel d'Église et doivent être appliqués dans tous les domaines concernant la gestion administrative et le fonctionnement des Églises locales. »**

*[Manuel d'Église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Comme vous pouvez le constater le *Manuel d'Église de l'Église adventiste du septième jour* peut être comparer au code de la route qui établit des règles de gestion de vie et des interdits.

C'est lui qui régit tout au sein de cette religion, en sorte que c'est lui qui définit les normes de la vie chrétienne pour tous les adventistes du septième jour, ainsi que les règle administration et la discipline ecclésiale de cette religion.

En outre, les principes présentés dans ce *Manuel d'Église* doivent être obligatoirement appliqué en matière de gestion administrative pour le fonctionnement des Églises locales cette religion.

Venons en maintenant au clou de la présentation, au point clef que je souhaite présenter en vue de démontrer combien la religion adventiste du septième jour est non seulement hors la loi face à la parole de Dieu mais aussi face à son *Manuel d'Église*, qui est nous l'avons vue la base sinéquanon qui gère cette religion.

Pour ce faire relisons cet extrait du texte que nous venons de lire :

« [...] **Les normes et pratiques de l'Église reposent sur les principes des Saintes Écritures.** »

Avant de développer ce que nous venons de voir, il me semble important de le renforcer avec ce qui suit : « **Vœu baptismal N° 5 (de l'Église adventiste du septième jour) : Croyez-vous que la Bible est la parole inspirée de Dieu, l'unique règle de foi et de conduite du chrétien ? Vous engagez-vous à passer du temps régulièrement à prier et à étudier la Bible ?** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Par ce vœu baptismal, l'intéresser au baptême doit confesser qu'il reconnaît la Bible comme étant la parole inspirée de Dieu et qu'il s'engage à l'avoir comme unique règle de foi et de conduite. C'est cette même base qui a été institué dans le manuel d'Église, qui présente les normes établies au sein de la religion adventiste du septième jour comme reposant sur « **les principes des Saintes Écritures** ».

*Oula, oula, oula, SOS, « Houston nous avons un problème ! »*

*Hum... vous avez bien compris ce que je viens de vous présenter ? La question est bien sur rhétorique ! Nous sommes ici face à une antinomie !*

On ne peut pas à la fois demeurer fidèle à la parole de Dieu et en même temps pratiqué des doctrines spirituelles pernicieuses.

Fort de toutes les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour pratique et que nous avons déjà vues, et que nous continuerons à voir dans ce livre nous comprenons que les membres de cette religion transgressent non seulement la parole de Dieu mais aussi leur propre base de foi établit dans leur *Manuel d'Église*.

Ce faisant, le dogme de cette religion n'est que néant !

Forts de tout ce que nous venons de voir nous comprenons que le baptême ainsi que les vœux que la religion adventiste du septième jour a institué, n'est ni acceptable aux yeux du Seigneur ni par son *Manuel d'Église*. Ce type de doctrine est donc n'a donc aucune raison d'être.

Avec ce que nous venons de voir, lier à tout ce que nous avons déjà étudié dans ce livre, normalement toute personne sensée à déjà comprit que le dogme adventiste du septième jour n'est qu'une vaste mascarade. Pour continuer je vous dirais que le fait de rejeter les ordonnances que le Seigneur nous a laissés dans sa Sainte parole en vue de pratiquer des doctrines antibibliques est un acte d'apostasie.

Dans [2 *Thessaloniens 2 versets 3, 7-12*], nous découvrons que l'apostasie est l'abandon de la vérité en vue de pratiquer le mensonge.

De par ces actes l'Église adventiste du septième jour de cette génération porte le fruit de l'apostasie et est donc une apostate.

Une réforme doit donc se mettre en place au sein de cette religion sur plusieurs points, dont nous avons déjà découvert plusieurs, parmi eux se trouve la réalité du baptême pour ceux qui ont apostasié.

Pour vous présenter sa base, je vous invite à lire le texte qui suit et qui présente ce qu'a établi *Mme Ellen G. White*, pour ceux qui se retrouvent dans une telle situation :

*« Apostasie et rebaptême : Bien que l'apostasie ait existé au sein de l'Église apostolique (hé 6.4-6), l'Écriture ne traite pas de la question du rebaptême Ellen G. White est en faveur du rebaptême lorsque des membres d'Église, devenus apostats, se reconvertissent par la suite et souhaite retrouver leur place dans l'Église. [...] »*

**« Le Seigneur nous engage à une réforme sérieuse.**

**Quand une personne est passée par une véritable reconversion, qu'elle soit à nouveau baptisée. Qu'elle renouvelle son alliance avec Dieu, et Dieu renouvellera son alliance avec elle. » – Évangéliser, p. 338.** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Ce qui est présenté ici est clair ! Dès qu'un membre de l'Église adventiste du septième jour a apostasié, il doit être rebaptisé.

En conformité avec ce que déclarent les écrits de leur défunte prophétesse *Ellen G. White*, tous les adventistes du septième jour, étant dès le baptême apostats, doivent donc tous être rebaptisés.

Forts de tout ce que nous avons déjà étudiés, nous comprenons que, le baptême reçu, en ce siècle, par tout les adventistes du septième jour, et cela, en aussi grand nombre soit-il, et aussi sincère fussent-ils en le contractant, a été annulé par les doctrines d'hommes qui y ont été insérées et n'a donc été qu'un bain sans savon, incapable de les sceller et de les ancrer dans la foi chrétienne pour la vie éternelle.

Il est à noter que cette réalité de l'apostasie que nous venons de découvrir est vrai pour les membres de l'Église adventiste du septième jour, mais elle l'est aussi pour tous ceux qui en cette génération ce réclame comme étant des enfants de Dieu et qui rejettent la parole de Dieu pour pratiquer leur propre précepte. Je vous dirais, qu'en cette génération, que c'est toute la chrétienté qui s'est pervertie et apostasiée.

Je vous apporte des preuves de mes dires dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

C'est donc tous les chrétiens qui devront se rebaptiser s'ils désirent recevoir le Saint-Esprit et ces dons spirituels. Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est important de ne jamais perdre de vue le texte de [*Actes 9 versets 1-7*], que nous avons déjà lu en vue de comprendre le bien fonder du rebaptême de masse que je viens de présenter.

Ce texte nous présente la finalité du baptême comme n'étant pas l'immersion, mais est de recevoir le Saint-Esprit et que le signe permettant de savoir que c'est fait est le ou les dons spirituels que l'on reçoit suite à notre baptême. À vous qui êtes adventistes du septième jour, ou en êtes-vous en la matière ?

En sortant des eaux baptismales, avez-vous eu la capacité de parler une langue que vous ne maîtrisiez pas avant d'être immergé ou avez-vous commencé à prophétiser etc. avez-vous reçu un nouveau don spirituel ? Si la réponse est non, alors c'est signe que le Seigneur n'a pas validé votre baptême ! Il est important de comprendre que sans don spirituel(s) reçu suite au baptême, c'est signe qu'il n'est pas agréé par le Seigneur et c'est pour cela que son Esprit Saint ne nous est pas donné.

La résultante est que nous ne pourrons pas hériter de la vie éternelle, car non sceller par le Saint-Esprit. Pour en savoir plus voir chapitre « *La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit* ».

À vous qui êtes adventistes du septième jour, en ce jour, et en votre âme et conscience, pensez-vous qu'avec toutes les doctrines iniques qu'a instituées votre religion, surtout en matière de baptême, que vous avez reçu le Saint-Esprit quand vous avez été baptiser ?

Le Seigneur peut-il se renier et donner le Saint-Esprit à ceux qui ne lui sont pas fidèles ? l'Esprit de Dieu peut-il venir vivre en ceux qui transgresser journellement la parole de Dieu par leurs préceptes [*Actes 5 versets 32*], [*2 Corinthiens 6 versets 14-18*] ?

Dans la vie, toute action appelle à une réaction :

*Si vous ne mettez pas de levure dans votre pâte à gâteau destiner à devenir un quatre quart, comment va-t-il gonglé ?*

*De même, si vous mettez des entraves à l'obtention du Saint-Esprit comme pouvez-vous penser qu'il vous sera donné alors que vous êtes infidèle au Seigneur ?*

Fort de tout ce que nous venons d'étudier, je vous dirais à vous qui porter fièrement le nom d'adventiste du septième jour, je vous le dis solennellement en ce jour que le choix que vous ferez ou non pour l'Éternel déterminera en ce jour votre devenir éternel.

Afin qu'il y est un renouveau au sein de la religion adventiste du septième jour il faut, donc comme déjà mentionner, que tous ces membres se refacent baptiser. ***C'est donc plus de 21 millions de personnes qui devront être rebaptisées !***

Néanmoins, en ce qui concerne la cérémonie baptismale et a la préparation à cette dernière, il existe des carance en la matière au sein de la religion adventiste du septième jour.

Il faut donc, aussi qu'une réforme puisse être mise en place afin que les sept étapes bibliques du baptême puissent être appliquées.

Ces étapes, prennent en compte des choses à faire avant, pendant et après le baptême, sans quoi, celui qui se fait baptiser ne sera pas scellé, par le Saint-Esprit en Jésus-Christ et ne recevra pas de don.

Le Seigneur est un Dieu d'ordre, ce faisant, chacune de ces étapes du baptême est importante. Pour les découvrir, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne* ».

Pour continuer, je vous dirais qu'en ce qui concerne les vœux baptismaux adventistes du septième jour comme ils sont antibibliques et contreviennent par là même aux modalités de leur Manuel d'Église, doivent donc, être abrogé.

Il faut donc qu'en vue d'être baptisé au sein de cette religion qu'il n'y est plus de vœux de baptême qu'il faille accepter après lecteur, ou qui doivent être récités, désormais nul ne doit plus devoir signer un formulaire où ils sont mentionnés en vue d'entériner le baptême.

Néanmoins, il est à noter que le fait de se refaire baptiser ne sera pas suffisant pour assurer aux adventistes du septième jour qu'ils recevront le Saint-Esprit et qu'ils seront ainsi scellés en Christ.

Ce que je viens de dire présente l'une des répercussions qui sont attachées au baptême que reçoivent les adventistes du septième jour et qui fait que même si l'un d'entre eux voudrait renier les *treize vœux baptismaux ou ceux alternatif* il n'en serait pas pour autant libérer.

Le problème majeur qui demeurera est celui qui est présenté dans ce texte : « *Mon fils, si tu t'es porté garant des dettes de ton prochain, si tu t'es engagé pour autrui en topant dans la main, si tu t'es laissé prendre au piège par tes promesses, si tu es prisonnier de tes propres paroles, alors, vite, mon fils, fais ce que je te dis pour te désengager, car tu t'es livré toi-même au pouvoir d'autrui :*

*Dégage-toi comme la gazelle va, humilie-toi devant le créancier, insiste auprès de lui, n'accorde ni sommeil à tes yeux, ni assoupissement à tes paupières ; Du piège tendu, comme l'oiseau du filet de l'oiseleur. » [Proverbes 6 versets 1-5, Bible Semeur].*

Ce texte nous présente l'importance que revêtent les promesses, donc les vœux, que nous faisons. Une fois ce type de parole prononcer nous devenons les prisonniers de notre promesse et nous nous livrons pieds et points lier au pouvoir de celui envers qui on c'est engagé.

De tel engagement nous piège et seul celui à qui nous les avons faite, a le pouvoir de nous en délivrer.



Le peuple adventiste du septième jour devant confesser des vœux baptismaux avant d'être baptisé est lié, et ne peut briser lui-même ce lien en raison de ces vœux. Donc, conformément à ce que le Seigneur demande, les membres de cette religion doivent se dégager comme la gazelle des mains de ceux sous la domination desquels ils sont tombés.

Seuls ceux qui les ont contraint à prononcer ces vœux pourraient les en délier. Ce sont donc les pasteurs et les hautes instances adventistes du septième jour qui sont habilités à gérer cette réforme.

Néanmoins, il existe une hiérarchie au sein de cette religion, ce faisant vous qui en êtes membres, en vue d'avoir gain de cause et que non seulement les vœux baptismaux soient abrogés, mes aussi toutes les doctrines de votre religion qui contreviennent à la parole de Dieu vous devrez mettre en place certaines démarches.

Tout d'abord il est important de comprendre que pour qu'une doctrine puisse être rejetée, il faut qu'une commission spéciale puisse le décréter. Voici ce que ce manuel préconise en la matière :

**« Procédure de modification du Manuel d'Église : [...] Tous changements ou révisions de règlement devant être apportés au Manuel devrait recevoir l'accord de la Conférence générale réunie en séance plénière »**

**[...] Les changements apportés au Manuel d'Église, à l'exception des Notes et des adaptations stylistiques, ne peuvent avoir lieu que par acte d'une assemblée plénière de la Conférence générale, durant laquelle les délégués de l'Église mondiale peuvent s'exprimer et voter. Si une Église locale, une fédération, une union ou une mission souhaite proposer une révision du Manuel d'Église, elle doit soumettre sa proposition à l'échelon organisationnel supérieur pour en obtenir conseil et examen.**

*Si cet échelon approuve la proposition, il soumet la révision suggérée à l'échelon suivant à fin d'évaluation supplémentaire.*

*Si les différents échelons approuvent la proposition, elle finit par aboutir au Comité chargé du Manuel d'Église de la Conférence générale, qui considère toutes les recommandations. Si ce comité approuve une révision, il la prépare afin qu'elle soit présentée à un Conseil annuel et/ou à une Session de la Conférence générale. [...]*

*Cependant, si un tiers des membres du Conseil annuel décide (et vote en ce sens) qu'une modification de forme aboutirait à un changement de fond sur le sens du passage concerné, la modification proposée doit être soumise à l'assemblée plénière de la Conférence générale.*

*Lors du dernier Conseil annuel d'un quinquennat, le Comité exécutif de la Conférence générale reprend toutes les modifications des Notes et les fait correspondre aux amendements éventuellement proposés au corps du manuel.*

**Une nouvelle édition du Manuel d'Église est publiée après chaque Session de la Conférence générale. C'est toujours l'édition la plus récente qui fait foi.** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Dans ce texte nous avons une organisation bien huilée et destinée à modifier le *Manuel d'Église*.

Nous découvrons que seule la Conférence générale des adventistes du septième jour, qui est l'échelon administratif le plus élevé de cette religion, a compétence pour le réformer. Pour ce faire, les choses sont statuées par acte d'une assemblée plénière où les délégués mondiaux de cette religion vont voter.

Hormis cela, pour qu'une doléance soit reçue par eux elle doit ce faire par le biais des échelons administratifs institués, donc une église doit passer par sa fédération, la fédération par son union etc.

Si la doléance est retenue, il y a un changement qui se fait dans le Manuel d'Église, et dès lors c'est la dernière version qui fait foi.

Comme nous venons de le voir, pour que des doctrines adventistes puissent changer, il faut qu'il y ait une démarche qui se fasse, par échelon, le texte qui suit nous en dit plus sur les démarches de ceux qui veulent soulever des interrogations sur des bases du *Manuel d'Église* :

**« Où trouver conseil ? : Les responsables et dirigeants d'Église, les pasteurs et les membres de l'Église doivent s'adresser à leur fédération pour les questions relevant de l'administration de leur communauté ou pour les questions soulevées par le Manuel d'Église.**

**S'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord, ils doivent consulter leur union ou leur mission pour obtenir des éclaircissements.** » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Ainsi, seuls les membres baptisés et qui jouissent du droit de vote au sein de l'Église adventiste du septième jour pourront agir, car pour que les choses puissent changer, les plans qui à mettre en place doivent être mené selon les bases législatives internes de cette religion.

Voici ce que nous pouvons encore lire à ce propos : « **Réunions administratives : L'Église locale fonctionne à l'aide de rôles bien définis au sein de la structure de l'Église adventiste.**

*Dans le contexte de ces rôles, l'assemblée administrative est l'assemblée officielle des membres de l'Église locale. Les membres en situation régulière sont encouragés à y participer et y ont le droit de voter. Un membre faisant l'objet de mesures disciplinaires ne peut y participer, ni verbalement, ni par le vote.*

[...] **Les grandes décisions doivent être prises lors de réunions administratives régulières ou convoquées spécialement.** [...] » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Complétons avec ceci : « **Nécessité d'un vote majoritaire : [...]**

« **La majorité de l'Église constitue un pouvoir qui s'impose aux membres d'Église individuels.** » – *Testimonies for the Church, vol. 5, p. 107.* » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Finiissons avec ce dernier texte : « **Le comité et ses réunions : Définition et fonction : Chaque Église doit avoir un comité actif dont les membres ont été élus au cours d'une assemblée administrative. [...]** Les responsabilités du comité d'Église sont les suivantes : [...]

**4. Le maintien de la pureté doctrinale.**

**5. La défense des valeurs chrétiennes. [...]**

**7. La supervision des finances de l'Église. [...] »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Ce qui est présenté dans ces textes, nous donne matière pour travailler à cette réforme de l'Église adventiste du septième jour.

Nous découvrons tout d'abord que le moteur du changement qui pourra se mettre en place au sein de cette religion ne pourra se faire que par le biais de réunions administratives.

Ces réunions sont ouvert à tout membres baptiser de cette religion et qui n'est pas sous le coup d'une sanction quelconque.

Lors de ces réunions, chaque membre d'église qui se trouve en situation régulière a le droit de vote et son vote compte pour une voie.

En outre, la majorité des voix lors des votes constituent un pouvoir qui s'impose à l'Église. Nous apprenons aussi que lors des réunions administratives que le comité d'Église peut présenter des plans pour le maintien de la pureté doctrinale et la défense des valeurs chrétiennes.

Il est à noter que ces normes doivent avoir des fondations bibliques, car nous avons vu plus haut que l'Église adventiste déclare que « *Les normes et pratiques de l'Église reposent sur les principes des Saintes Écritures* ». Ainsi, c'est lors des réunions administratives que ce dossier de réforme doit être abordé, car comme vous l'avez constaté c'est pendant de tel moment que les divers problèmes qui concernent la doctrine et les valeurs chrétiennes sont débattues.

Fort de tout cela, l'action que vous membres de la religion adventiste du septième jour devez mener est simple :

*vous devez lors d'une réunion administrative, présenter ce livre, l'objectif étant que son contenu puisse être examiné, minutieusement Bible en mains.*

Son contenu devra être présenté comme base de la réforme devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour. Chaque église devra mettre en place ce même protocole. Puis vous devez avec toutes les églises qui forment votre fédération.

Une fois fait, vous devez faire une pétition demandant que les doctrines d'hommes (*donc de démons*) qui ont été instituées dans le dogme adventiste du septième jour, et qui sont présentées dans ce livre soient éradiquées. Cette pétition devra être adressée à votre fédération sous couvert de votre pasteur.

La lettre sous couvert doit être faite en trois exemplaires, le premier sera adressé au pasteur, le deuxième à la fédération dont il dépend, et le troisième sera conservé par vous à titre de justificatif.

Les exemplaires envoyés le seront en recommandé avec accusé de réception afin de faire valoir vos droits par la suite.

Dans le cas où votre fédération ne vous adresse pas une réponse positive, ou encore si dans les deux mois vous n'avez pas de réponse, vous pourrez conclure qu'ils n'ont point obtempéré.

Tous les membres des diverses églises qui forment votre fédération devront alors se fédérer et faire une pétition commune adressée à votre union sous couvert de votre fédération. Si votre union ne répond pas, tous ceux qui en font partie devront se fédérer et faire la pétition, etc.

L'objectif est d'arriver à la Conférence générale du mouvement adventiste du septième jour. Cette démarche par palier hiérarchique est déterminante, puisque nous avons vu que c'est ce qu'a décrété le Manuel d'Église. De telle sorte que les démarches que vous ferez auront pour but d'arriver échelon après échelon à la plus haute sphère de décision de l'œuvre adventiste.

Si vous n'avez pas de réponse de la part d'un des échelons (*votre pasteur, le président de votre fédération ou celui de votre union ou celui de votre division*), ne soyez pas attristés, car ils ne sont que des maillons et, en tant que tels, ils n'ont pas le pouvoir de changer les choses.

Sachant qu'ils n'ont pas de pouvoir de décision, ils devront vous donner la preuve écrite qu'ils ont fait suivre votre pétition à la haute instance de l'Église qui leur est supérieure.

Sans nouvelles, ralliez tous les membres de l'Église que compte votre fédération, puis ceux de votre union, puis ceux de votre division, etc. Votre pétition devra toujours avoir le même objet.

Les demandes que vous adresserez auront toujours pour raison d'être de présenter ce livre qui porte les bases de la réforme adventiste du septième jour.

Tant qu'une réponse satisfaisante ne sera pas donnée par les hautes instances, vous devrez frapper auprès de celles les chapeautant – Écrivez à l'instance supérieure qui gère l'œuvre adventiste du septième jour –, jusqu'à arriver au groupe des plus hauts dignitaires. À chaque étape, alliez vos frères et sœurs des autres églises, villes et pays.

Vous ne pouvez passer outre cette règle hiérarchique, car ce serait mal faire, et vous transgresseriez par là même les règles que Dieu nous a données dans [Matthieu 18 versets 15-18], afin de reprendre nos frères et sœurs errants.

Il est à noter que cette base est aussi celle que la religion adventiste du septième jour a instituée. Ceci nous renseigne : « **La discipline ecclésiale : [...] Lorsque des membres d'Église sont tombés dans quelque faute, suivons minutieusement les instructions données par le Sauveur au chapitre dix-huit de Matthieu. [...]** »

*[...] Quelle que soit la nature de l'offense, la règle divine relative au redressement des malentendus ou des torts personnels reste la même.*

*Un entretien particulier et charitable avec la personne en faute suffira dans la plupart des cas pour dissiper la difficulté. [...]*

*S'il résiste aux efforts qui sont faits pour le relever, c'est à l'Église qu'incombe la responsabilité de le rejeter de son sein. [...]*

**Le mal devra alors être présenté sous son vrai jour, et condamné pour qu'il ne se répande pas.**

**Il faut veiller sur la santé et la pureté de l'Église, afin qu'elle puisse paraître devant Dieu sans souillure, revêtue de la robe immaculée de la justice du Christ. [...]** »

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Le *Manuel d'Église* des adventistes du septième jour préconise que le mal doit être dévoilé et condamné sous toutes ses formes, afin qu'il ne se répande pas, l'objectif étant de veiller à la pureté de l'Église, nous agissons donc au nom Puissant de Jésus-Christ en vue de la purifier !

Afin donc de purifier la religion adventiste du septième jour de toutes ces iniquités, vous ces membres devez appliquer toutes les bases que l'Esprit de Dieu m'a donné de vous présenter dans ce livre.

L'objectif final de tout ce que nous venons de voir étant que le plus haut dirigeant adventiste du septième jour puisse confesser publiquement qu'il renie toutes les doctrines antibiblique institué au sein du dogme adventiste du septième jour et présenté dans ce livre.

Tout particulièrement les vœux baptismaux, que tous les membres de cette religion ont dû prononcer, et qu'il les abroge.

Il faut qu'il reconnaisse aussi publiquement qu'il libère tous les adventistes du septième jour, de façon individuelle, des vœux baptismaux qu'ils ont pu prononcer.

En ce qui concerne vos doléances, il sera accordé **un an** aux hautes autorités de votre religion pour qu'ils réforment les doctrines adventiste du septième jour qui transgressent la parole de Dieu.

*Durant le laps de temps où durera la réforme de votre religion, vos doctrines incriminées devront être considérées comme dangereuses, à abroger, donc ne pouvant continuer à être pratiquées.*

Néanmoins, il ne sera pas suffisant que les doctrines adventistes du septième jour concernant le baptême soient abrogées, car cette Église perd depuis des décennies des âmes ; son plus haut dignitaire, le président de sa conférence général doit en outre demander pardon, publiquement, pour toutes les âmes qui ont été ainsi vendues au diable depuis toutes ces années par le biais des baptistères de sa religion.

Après cela, tous les adventistes du septième jour devront être rebaptisés, des plus hauts dirigeants en passant par les pasteurs, anciens, diacres jusqu'au simple membre.

Dès lors, il conviendra qu'ils puissent tous produire des fruits dignes de la repentance et qu'ils ne se confient plus à l'homme, mais à la parole de Dieu seul, en conformité avec tous les préceptes bibliques que le Seigneur a institués.

À ceux qui refuseront de se refaire baptiser, en espérant que pratiquer uniquement le rituel du lavement des pieds précédant la Sainte Cène [Jean 13 versets 1-31] les purifiera de leurs péchés, sans baptême agréé par le Seigneur, j'ai le regret de leur annoncer qu'il n'en est rien. Voyons ce qu'il en est en découvrant les bases bibliques qui régissent le lavement des pieds :

« Jésus, qui savait que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, qu'il était venu de Dieu, et qu'il s'en allait à Dieu, se leva de table, ôta ses vêtements, et prit un linge, dont il se ceignit.

Ensuite il versa de l'eau dans un bassin, et il se mit à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. *Il vint donc à Simon Pierre ; et Pierre lui dit :*

*Toi, Seigneur, tu me laves les pieds ! Jésus lui répondit : Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras bientôt. Pierre lui dit : Non, jamais tu ne me laveras les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.*

**Simon Pierre lui dit : Seigneur, non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui est lavé n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur [...]. »**  
[Jean 13 versets 3-10, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, Jésus avant que ne commence sa douloureuse passion, par laquelle il a racheté l'Humanité a mis en place les bases du lavement des pieds, destiné à purifier son peuple.

Cet acte ne peut être appliqué qu'à ceux qui sont déjà « *lavés* », l'objectif étant de les rendre totalement purs. Pour comprendre ce qui est dit ici, il nous faut parfaitement nous représenter ce que signifie, bibliquement parlant, le fait d'être lavé. En la matière, le texte [Hébreux 10 versets 12-22, Bible Semeur], nous renseigne à ce propos.

Nous découvrons, entre autres, ici que nous devons nous approcher de Jésus avec « *le cœur purifié de toute mauvaise conscience* » donc avec une « *bonne conscience* » et pour ce faire nous devons avoir le corps lavé d'une eau pure.

Dans ce texte c'est l'image du baptême qui est donnée, car seuls ceux qui sont baptisés ont accès, par l'Esprit Saint à Dieu, car il fait d'eux des fils et des filles du Seigneur [Actes 2 versets 38-39], [Romains 8 versets 15-17].

Ainsi, pour accéder au sanctuaire céleste il faut s'approcher de Dieu, notamment, avec la pleine assurance que donne la foi, et le corps lavé d'une eau pure. Que signifie « *avoir le corps lavé d'une eau pure* » ?

C'est tout simplement recevoir un baptême agréé par le Seigneur.



Nos baptêmes contemporains pratiqués dans toute la chrétienté sont de deux ordres, soit ils sont anti-bibliques, car basés sur des doctrines d'hommes au détriment de la parole de Dieu, soit ils sont incomplets, ce faisant le corps du baptisé n'est pas débarrassé de ses péchés.

Réaction de cause à effet, celui qui se fait baptiser, n'ayant pas été agréé par l'Esprit de Dieu, n'est donc pas purifié de ses péchés, c'est alors en vain qu'il pratique le lavement des pieds.

En effet, seuls ceux qui sont déjà lavés (*baptisés*) et qui pratiquent ce rituel précédant la Sainte Cène sont rendus purs en Christ.

Ainsi, quand le lavement des pieds est réalisé avec un baptême qui n'est pas conforme à la parole de Dieu, c'est à l'image d'un homme tombé dans un bain de boue et qui se contente de se laver uniquement les pieds avant d'entrer dans un mariage.

De tels agissements nous mettent en abomination devant l'époux, donc Christ, qui nous a conviés à ses noces.

Ainsi, avant de penser à se purifier les pieds, il faut au préalable se débarrasser de tous les péchés qui, telle la boue prise en image, nous souillent ; pour se faire, il nout faut passer par un baptême conforme en tous points à la parole de Dieu.

Maintenant que nous avons vu les retomber néfaste que peut avoir le lavage des pieds lors de la Sainte Cène sur ceux qui la pratiquent sans être éligible, découvrons maintenant ce qu'il en est du souper, le corps et le sang du Christ qui serait pris dans cette même configuration que nous venons de voir.

Pour vous en parler, je vous dirais que cet acte des plus solennelles, consistant à manger le corps de Jésus et de boire son sang, en mangeant le pain consacré et en buvant le fruit de la vigne qui a été consacré, n'est pas sans répercussion, quand il est fait sans discernement. Ce qui suit nous renseigne à ce propos :

*« Voici la tradition que moi, j'ai reçue du Seigneur et que je vous ai fait connaître : la nuit où le Seigneur Jésus a été livré, il a pris du pain.*

*Il a remercié Dieu, puis il a partagé le pain et il a dit : « Ceci est mon corps. Il est pour vous. Faites cela en souvenir de moi. » Après le repas, le Seigneur a pris aussi la coupe de vin et il a dit : « Cette coupe est la nouvelle alliance de Dieu, parce que mon sang est versé pour vous.*

*Toutes les fois que vous en boirez, faites cela en souvenir de moi. »*

*En effet, chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi celui qui mange le pain du Seigneur, ou qui boit sa coupe sans respect, celui-là est coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Alors, chacun doit bien réfléchir à sa façon de vivre. Ensuite, qu'il mange ce pain et boive cette coupe.*

**Car celui qui mange le pain et qui boit la coupe, sans reconnaître le corps du Seigneur, celui-là se condamne lui-même, en mangeant et en buvant.**

**C'est pourquoi parmi vous, il y a beaucoup de malades et de gens sans force, et plusieurs sont morts. Si nous examinions notre conduite, Dieu ne nous jugerait pas. Mais le Seigneur nous juge et nous corrige, pour que nous ne soyons pas condamnés avec le monde. »** [1 Corinthiens 11 versets 23-32, Bible Parole de Vie].

Avant de développer ce texte, il nous faut nous intéresser à un fait important qui est présenté dans [Jean 13 versets 1-31], et qui est que ceux qui partagent le repas du Seigneur, sa Sainte Cène doivent être complètement pures, donc sanctifiées en Jésus-Christ.

Ce qui incombe qu'ils doivent d'abord être lavés, donc baptisés, puis participés à la cérémonie du lavage des pieds avant de pouvoir prendre place à la Sainte table. Ce faisant tout ceux qui ne sont pas baptisés, ou dont le baptême n'est pas conforme à la parole de Dieu ne peuvent venir partager le corps et le sang de Christ.

Revenons maintenant au texte que nous avons mis en suspens. Ainsi nous comprenons que tous ceux donc qui ne sont pas éligibles à la Sainte Cène, entre autres, pour les raisons que je viens de relever, et qui y participent quand même son irrespectueux et sont coupables envers le corps et le sang du Seigneur.

Ceux agissant ainsi attirent sur eux une condamnation, donc une malédiction, qui peut se matérialiser par des malades, la perte de force physique et spirituelle et peut aussi mener à la mort.

En outre, il faut garder à l'esprit que toutes cérémonies ou actes religieux que le Seigneur n'agrèera pas nous amène à être en communion avec les démons, c'est ce qui est dit dans le texte qui suit :

« *Que dis-je donc ? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose ? Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu ;*

**Or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons. Vouloons-nous provoquer la jalousie du Seigneur ? Sommes-nous plus forts que lui ?** » [1 Corinthiens 10 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Le point crucial que je tiens à faire ressortir ici est la réalité de l'union que nous avons avec le propriétaire de la table sur laquelle nous sommes assis en vue de prendre un repas qui est aussi bien physique que spirituel. Dans un tel contexte toute désobéissance à la parole de Dieu, fait de nous des enfants et des serviteurs du diable, comme ce fut le cas des pharisiens [Marc 7 versets 6-13], [Jean 8 versets 44], ceux agissant ainsi sont donc en communions avec des démons.

En outre, le fait de réaliser le lavement des pieds ou de participer aux repas divins en mangeant le corps de Christ et en buvant son sang sans en être éligible, est symbole d'un mépris affiché envers le divin sacrifice que Jésus a concédé en vue de nous purifier de tout péché.

Il est dit dans [Hébreux 10 versets 26-31] que ceux qui agissent selon de telles œuvres seront frappés par le Seigneur.

Fort de ces éléments que j'ai portés à votre attention, Bible en mains, je peux solennellement déclarer que ceux qui n'ont pas reçu un baptême conforme à la parole de Dieu et qui participent à un lavement des pieds ou à la Sainte Cène, n'obtiennent pas le résultat escompté.

*La prudence est donc de mise !*

J'en appelle maintenant, au nom de l'Éternel des armées, aux adventistes du septième jour. En ce jour, ne regardez plus à « *la paille* » qui se trouve dans l'œil des autres religions, mais retirer en premier lieu « *la poutre* » qui se trouve dans votre œil.

Sachez-le, selon moi, aucune des religions chrétiennes protestantes n'a établi de doctrines de démons pour lier les âmes à Satan au travers de leurs baptistères comme votre religion le fait.

L'Église catholique elle-même n'a pas agi comme vous. Elle n'a pas, en ce qui concerne le baptême, œuvré avec le même degré d'iniquité que vous. Le dogme catholique n'impose pas de doctrines baptismales qui seraient à l'image des *voeux baptismaux* que vous adventistes du septième jour, avez établis et par lesquels vous livrez les âmes poings et pieds liés au démon.

À quoi bon, peuple adventiste du septième jour, avoir toute la connaissance s'il vous faut, tels ceux décrits dans [*Matthieu 7 versets 21-23*], être refoulés à la porte au grand jour du Seigneur ?

Ce n'est jamais en vain que l'on transgresse la Parole de Dieu pour établir des doctrines permettant de rendre notre religion plus fonctionnelle. Remarquez, dans [*Marc 7 versets 5-13*], ce qui a attiré aux scribes et aux pharisiens les foudres de Jésus n'était pas de prime abord des choses répréhensibles aux yeux des hommes.

Jésus ne les a pas accusés *d'adultère, de meurtre, de vol, etc.* Leurs péchés étaient des actes qui semblaient être à la gloire du Seigneur, car c'est à Dieu qu'ils faisaient l'offrande qui aurait dû être à leurs parents.

Jésus ne les a pas accusés de ne pas donner d'offrande ou de ne pas honorer leurs parents tout en gardant pour eux la valeur de l'offrande.

Le problème venait du fait qu'ils donnaient à Dieu une offrande pour ne pas honorer leurs parents, cela constitue un péché, car celui qui fait cela transgresse le cinquième des dix Commandements.

La compréhension de ce texte est vitale, car il nous permet de comprendre que tout ce que nous faisons, aussi infime soit-il, et qui n'est pas sur les mêmes rails que l'Évangile, déraile.

Pour finir, je dirais que l'objectif est que, jusqu'à ce que cette religion ait choisi d'abandonner ce type de baptême pratiqué, que ses baptistères soient frappés d'interdit et demeurent vides.

Désormais, il faut que nul ne puisse plus s'y faire baptiser sans comprendre les risques encourus ! Avant chaque baptême, mobilisez-vous, afin de prévenir du danger qu'ils encourent, ceux sur le point de se faire baptiser. Car par les baptistères adventistes du septième jour, ce n'est pas à Jésus-Christ qu'ils vont être liés, mais au démon.

Il est temps que cesse cette duperie, qui n'a que trop duré !

En tant que sentinelles du Seigneur il en est désormais de votre responsabilité, car Dieu vous réclamera le sang de ceux que vous n'avez pas avertis [*Actes 20 versets 20-27*].

## 9.2 Base de l'application des mesures contre les bergers iniques qui ont exposé les brebis du Seigneur

Pour commencer je vous dirais que ce que nous verrons dans cette partie est un exemple devant être fait plus qu'une doctrine à changer, au sein de cette réforme de l'Église adventiste du septième jour.

Pour comprendre la raison d'être de ce qui suit, je vous dirais, qu'en tant que chefs spirituels du peuple de Dieu, les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont des devoirs envers le Seigneur. Voici ce qu'il demande à tous ces bergers et cela peu importe leur religion :

**« Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang.**

*Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux. » [Actes 20 versets 28-30, Bible Louis Segond].*

Pour appuyer ce texte, lisons aussi ceci : **« Obéissez à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte [...] » [Hébreux 13 verset 17, Bible Louis Segond].**

Les dirigeants du peuple de Dieu doivent répondre du devenir des brebis que le grand berger de Nazareth leur confie. En outre, Paul avait prophétisé, dans le premier texte, que des loups ravisateurs s'introduiraient au sein du peuple de Dieu en vue d'entraîner après eux les brebis du Seigneur à pratiquer des choses pernicieuses.

Cette réalité est, nous l'avons vue, ce que vit en cette génération l'Église adventiste du septième jour, qui a été entraîné par *M. Ted N.C. Wilson* et ces comparses qui dominent cette religion, à porter révérence à la bête à sept têtes et dix cornes (*l'Église catholique*).

La répercussion de tels actes sera, pour les membres de cette religion de recevoir la marque de la bête s'ils persistent dans leurs errements.

L'on ne peut rejeter le Seigneur pour servir la bête et être sauvé, la finalité c'est d'être jeté dans l'étang de soufre et de feu.

Pour découvrir la réalité de la marque de la bête, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Pour vous imager l'oeuvre de *M. Ted N.C. Wilson* et de ces sbires, je vous invite à lire le texte de [Jean 10 versets 1-18].

Ce qui est présenté ici qualifie, pour moi leurs façons d'agir. Ici nous voyons que ceux à qui appartiennent le troupeau et qui en prennent soin et les protègent au péril de leur vie sont les vrais bergers.

Nous avons aussi les mercenaires, qui, eux, ne sont là que pour une solde, et n'ont que faire des brebis ! Quand vient le danger, ils s'enfuient en les abandonnant à leur triste sort.

C'est exactement ce qui s'est passé avec le groupe de mercenaires, conduit par *M. Ted N.C. Wilson* et qui « règne » à la tête de l'Église adventiste du septième jour.

Quand l'Onu, sous l'égide de la papauté leur a mis la pression, ces hommes ne se sont pas souciés des brebis du Seigneur, mais les ont livrés, pieds et poings liés à la bête à sept têtes et dix cornes.

En échange ils ont obtenu une solde, et ont muté de béliers en lycanthropes (*loups-garous*).

Ainsi, les œuvres des hauts dirigeants adventistes les places comme étant des mercenaires sans scrupules.

En outre, par orgueil (*suffisance*), *M. Ted N.C. Wilson* et les hauts dirigeants de cette religion n'ont pas fait en sorte de préserver les brebis que Dieu leur a confiés car ils n'ont pas daigné prendre en compte les mises en garde que Dieu m'a inspiré de leur faire parvenir.

Tous ces hauts dirigeants adventistes du septième jour qui n'ont pas pris le temps de m'écouter ont exposé tous leurs membres, de diverses façons, la plus tragique est la perte d'une multitude d'âmes qui ont été livrées au diable par le biais des baptistères de cette religion.

Ne m'ayant pas écouté, la réforme que le Seigneur m'a inspirée pour le devenir éternel de tous ceux qui portent le nom d'adventiste du septième jour n'a pas pu se faire, jusqu'à ce jour.

Hormis tout cela, n'ayant pas pris en compte mes écrits, l'épée de la prophétie sans lequel nul devenir n'est possible, car elle est la lumière sur devant mener à Jésus-Christ [2 Pierre 1 verset 29], n'est toujours pas entre les mains du peuple adventiste du septième jour.

Cette réalité fait, que le démon des maintiens dans les ténèbres de la perdition, et si rien est fait, telle les vierges folles seront désormais tous les membres de cette religion. De ce fait, il faut que ce que l'Éternel a arrêté sur les bergers qui s'engraissent en oubliant de faire la tâche qu'il leur a confiée soit appliqué.

Ceci nous renseigne sur cette réalité : **« Fils de l'homme, prophétise contre les pasteurs d'Israël ! Prophétise, et dis-leur, aux pasteurs : ainsi parle le Seigneur, l'Éternel :**

**Malheur aux pasteurs d'Israël, qui se paissaient eux-mêmes ! Les pasteurs ne devaient-ils pas faire paître le troupeau ? Vous avez mangé la graisse, vous vous êtes vêtus avec la laine, vous avez tué ce qui était gras, vous n'avez point fait paître les brebis.**

**Vous n'avez pas fortifié celles qui étaient faibles, guéri celle qui était malade, pansé celle qui était blessée ; vous n'avez pas ramené celle qui s'égarait, cherché celle qui était perdue ; mais vous les avez dominées avec violence et avec dureté.**

*Elles se sont dispersées, parce qu'elles n'avaient point de pasteur ;*

*Elles sont devenues la proie de toutes les bêtes des champs, elles se sont dispersées. Mon troupeau est errant sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées, mon troupeau est dispersé sur toute la face du pays ; Nul n'en prend souci, nul ne le cherche.*

**C'est pourquoi, pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel ! Je suis vivant ! Dit le Seigneur, l'Éternel. Parce que mes brebis sont au pillage et qu'elles sont devenues la proie de toutes les bêtes des champs, faute de pasteur, parce que mes pasteurs ne prenaient aucun souci de mes brebis, qu'ils se paissaient eux-mêmes, et ne faisaient point paître mes brebis, — à cause de cela, pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel !**

**Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, j'en veux aux pasteurs ! Je reprendrai mes brebis d'entre leurs mains, je ne les laisserai plus paître mes brebis, et ils ne se paîtront plus eux-mêmes ;**

**Je délivrerai mes brebis de leur bouche, et elles ne seront plus pour eux une proie. » [Ézéchiel 34 versets 2-10, Bible Louis Segond].**

Cette réalité que présente ce texte s'applique bien, selon moi, en cette génération, à *M. Ted N.C. Wilson* et les hauts dirigeants adventistes du septième jour qui ont utilisé leurs positions dominantes à la tête de leur religion pour gagner en visibilité mondaine et cela au détriment des brebis que le Seigneur leur a confié.

Aujourd'hui ces hommes en son arrivée à s'allier avec les nations, par le biais de l'ONU, en vue d'avoir plus de « *puissance* », et cela, nous l'avons vue, au détriment de ce que le Seigneur à laisser comme enseignement par sa défunte prophétesse *Ellen G. White*.

Ils n'ont pas pris soin des brebis du Seigneur qui ont été abandonner et livrer à l'errance spirituelle et qui sont devenu, de ce fait, les proies des bêtes féroces et particulièrement de la bête à sept têtes et à dix cornes (*l'Église catholique*).

La sentence pour ceux agissant ainsi, est présenter dans ce texte comme la perte de leur charge de pasteur, que le Seigneur enlève de leurs mains afin qu'ils n'aient plus à paître ces brebis, donc son peuple.

Dans le cas des pasteurs adventistes qui, de par leur action, ont exposé les brebis que Dieu leur a confiées, il faut qu'il y ait sanction.

Pour que les pasteurs indécents puissent être sanctionné on utilisera ce que le manuel d'Église des adventistes du septième jour stipule en la matière. Voici ce que le dogme adventiste déclare concernant la responsabilité de ces dirigeants face au péché qu'ils ont laissé se perpétrer : « **Responsabilité de l'Église :**

« *Dieu tient son peuple, en tant que corps, pour responsable des péchés qui existent parmi ses membres. Si les responsables de l'Église négligent de déceler les péchés qui font retomber sur l'ensemble du corps le déplaisir divin, ils endossent alors la responsabilité de ces péchés* » [...] » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Le pasteur est responsable des péchés qu'il n'a pas empêchés. J'ai eu à appeler sans que les hauts dirigeants de cette religion ne prennent garde à ce que je disais, m'amenant à prendre « *cette épée* » qui mène le discrédit sur tout le corps adventiste du septième jour.

Il faut que ces hauts dignitaires qui, en ne prenant pas le temps de me répondre, soient sanctionnés !



Tous les pasteurs qui ont reçu mon appel et qui n'ont pas daigné m'écouter pour découvrir ce que j'avais à dire et ont préféré me mépriser, devront être destitués de leurs postes, pour faute grave.

En ayant permis que ces abominations que sont ces doctrines, qui violent la Parole de Dieu, puissent continuer à se perpétrer, ces hauts dirigeants doivent être sanctionnés en conformité avec ce que le manuel d'Église déclare ici :

**« Motifs disciplinaires : Les membres d'Église font l'objet de mesures disciplinaires pour les raisons suivantes [...] »**

**2. Violation de la Loi de Dieu. [...] »** [*Seventh-day Adventist Church Manual, 19TH, Edition revised 2015/2016, Published by the Secretariat General Conference of Seventh-day Adventists*].

Pour ce faire, voici ce qui est préconisé : **« Le processus disciplinaire : Si le péché commis est grave, l'Église dispose de deux options quant aux mesures disciplinaires devant être adoptées :**

**1. Elle peut voter la censure.**

*2. Elle peut voter la radiation du membre, qui ne fera désormais plus partie de l'Église. »* [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Avant de développer ce que nous venons de voir, il est important de comprendre ce que le Seigneur préconise dans sa parole concernant les leaders de son peuple qui ont erré. Voici ce que la Parole de Dieu déclare en la matière : **« Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de deux ou trois témoins.**

**Ceux qui pèchent, reprends-les devant tous, afin que les autres aussi éprouvent de la crainte.**

*Je te conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et devant les anges élus, d'observer ces choses sans prévention, et de ne rien faire par faveur.*  
» [*1 Timothée 5 versets 19-21, Bible Louis Segond*].

Ceux placés à la tête du peuple de Dieu et qui ont erré, devront être confondus par la déposition de deux ou trois témoins, dès lors ceux ayant agi ainsi devront être repris publiquement.

L'objectif étant que ce témoignage demeure au sein du peuple de Dieu et qu'ainsi à l'avenir tous ceux qui ont un poste d'autorité puissent éprouver de la crainte de mal agir et puissent ainsi marcher droit.

Dans la pratique, l'objectif n'étant pas de livrer ces hommes consacrés, qui ont erré au diable, par une radiation, l'option qui reste est donc la censure. Elle devra au minimum être **d'une année**, période nécessaire pour qu'une réforme se fasse au sein des doctrines adventistes du septième jour.

N'ayant pas voulu entendre parler de réforme, ils en seront donc exclus. Durant une année, ils perdront toute éligibilité, et leurs postes seront, durant cette période, occupés par d'autres.

Il faut que le souvenir de leur témoignage demeure ! Il faut qu'ils servent d'exemples pour qu'à l'avenir, les hommes consacrés sachent que l'Éternel seul est Maître et Seigneur. La crainte de transgresser sa Parole doit être instituée au sein de son peuple.

Il est temps que les abominations que pratiquent les hauts dirigeants de cette religion cessent. Ayant interpellé, averti, exhorté sans que nul ne prenne garde, j'ai donc dû agir en conformité avec le texte qui suit :

**« Si l'on fait grâce au méchant, il n'apprend pas la justice, il se livre au mal dans le pays de la droiture, et il n'a point égard à la majesté de Dieu. Éternel, ta main est puissante : Ils ne l'aperçoivent pas. Ils verront ton zèle pour le peuple, et ils en seront confus [...] »** [*Ésaïe 26 versets 10-11, Bible Louis Segond*].

Le méchant doit être frappé afin que la justice règne au sein du peuple de Dieu. C'est pour cela que cette partie de ce livre présentant les sanctions contre les hauts dirigeants adventiste du septième jour, à cause de leurs œuvres iniques, m'ont été inspirées par Dieu afin que désormais son peuple soit défait de ces loups aux dents longues.

Revoyons ce que *Mme White* présente en la matière : **« Une grande réforme est nécessaire parmi le peuple de Dieu. De nombreuses branches sans sève et infructueuses doivent être retirées de la vigne mère. Tout ce qui peut être ébranlé sera ébranlé, afin que ce qui ne peut être ébranlé puisse rester. »** [*Manuscript Releases, vol. 7 [Nos. 419-525], MR No. 454 — Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Complétons avec cet autre texte de *Mme White* : « **Nous serons appelés à rencontrer ceux qui, malgré des réprimandes et des avertissements précis à travers les Témoignages, ont suivi une mauvaise voie. Dieu nous ordonne de nous tenir séparés et distincts de ces hommes qui n'ont pas prêté attention à ses avertissements.**

*Certains d'entre eux chercheront à entrer dans nos églises, mais nous ne devons leur laisser aucune place. S'ils se convertissent, ils rendront un témoignage différent. Mais j'ai un avertissement positif en référence aux hommes qui se sont éloignés de la foi.*

**Que nos églises ne leur soient pas ouvertes ; car ils séduiront, si possible, les élus mêmes. [...]** » [*Manuscript Releases, vol. 7 [Nos. 419-525], MR No. 454 — Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egwwritings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Ici le Seigneur nous exhorte à nous séparer de ceux qui ont connu la vérité mais l'ont rejeté. Ainsi, nous comprenons qu'une réforme doit être mis en place pour, qu'entre autres, que les serviteurs de Dieu qui lui sont infidèles soient séparés de son peuple. Il faut que l'interdit soit décrété sur eux et que les temples leur soient interdits.

Faire autrement serait leur permettre de pervertir, par leur inique précepte, le peuple de Dieu. Ainsi tous ceux qui ont été avertis, que j'ai avertis, et qui ont préféré persévérer dans leur voie inique doivent être mis au banc du peuple de Dieu.

Ainsi, tous les pasteurs adventistes du septième jour qui ont eu connaissance de mes écrits et qui ont durci leurs coeurs pour ne pas réformé leurs voies, doivent être sensurée et être interdit de travail dans les temples et administrations de cette religion.

Il doit en être de même pour ceux qui étaient anciens à l'Église adventiste du septième jour « *Mont Garizime* » de Californie au Lamentin en Martinique en *décembre 2008* et qui ont sali mon nom en me faisant passer pour une personne qui œuvre pour le diable à cause du fait que je présente les errements de leur religion et qui ont monté la tête de mon ex-épouse.

La répercussion fut notre divorce et le fait que *depuis bientôt 15 ans je n'ai pas pu voir mon fils.*

Pour découvrir cette histoire, voir mon livre intitulé « *Inquisitiō (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Mon combat de foi et ses retombées* ».

La censure pour toute cette personne devra être au minimum d'une durée d'une année, le temps que la réforme puisse ce faire.

Ils doivent devenir un puissant témoignage que le Seigneur n'agréait pas les être inique et infâme des les rangs de ces enfants. Ces réalités que je viens de vous présenter je les aie aussi reçu en rêves :

*J'ai vu que tel des chiens en furies plusieurs hauts dirigeants adventistes du septième jour chercheront à me nuire, mais le Seigneur ne me laissera pas entre leurs mains.*

*Parmi eux se trouve un chien des plus virulents, à qui le Seigneur me donnera spirituellement d'arracher la machoir. J'ai aussi vu en rêve trois dirigeants de cette religion qui sera terrassée comme trois hommes qui sont pendus sans qu'ils ne puissent retirer les cordes sur leurs coups, et cela bien qu'ils aient les mains libres et cherchent désespérément à les enlever.*

*J'ai vu en rêve le haut dirigeant des adventistes du septième jour, ayant beaucoup de mépris pour moi et faisant des plans pour que les responsables de cette religion ne puissent m'écouter. Mais suite à ce livre, ils vont entendre la voix de Dieu leur parlant au travers moi.*

*Je me vois aussi en rêve finir par tenir le leader adventiste du septième jour comme on tient une baguette de pain, que je mets sous mon bras et je l'amène dans cette œuvre que le Seigneur me confie.*

Ainsi, en conformité avec ce que le Seigneur m'a révélé, plusieurs des hauts dirigeants adventistes du septième jour devront être défaits de leur fonction. Le plus haut dirigeant de cette religion, quant à lui devra mener cette réforme, car c'est la volonté du Seigneur.

*Je l'ai vue dans un rêve comme étant tel un chien vorace qui tombe dans un trou qui était un piège que ses ennemis lui ont tendu, et je l'en fais sortir pour le garder sous bonne garde.*

## 10 Les choix funestes de l'oisillon précoce

Ce titre est selon moi très à propos, car il dépeint en quelques mots l'un des grands dangers spirituels qui guettent les enfants chrétiens et qui est d'être baptisés.

Il est vrai que la chose est tellement répandue, au sein de la chrétienté, que l'on n'a pas toujours le recul suffisant pour comprendre le danger que peut être l'acte consistant à baptiser un enfant.

Pour vous présenter cette réalité, je commencerais d'abord par vous dire que vouloir servir Dieu comme on le veut et non comme il le demande à toujours des répercussions néfastes pour nous.

L'exemple par excellence, qui ma le plus marquer dans la Bible est celui d'*Uzza*, je vous en ai déjà parler par plusieurs fois sans pour autant vous mettre le texte biblique. Pour les besoins de notre étude je vous invite donc à découvrir son histoire en lisant ceci :

**« Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nacon, Uzza étendit la main vers l'arche de Dieu et la saisit, parce que les boeufs la faisaient pencher.**

**La colère de l'Éternel s'enflamma contre Uzza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa faute. Uzza mourut là, près de l'arche de Dieu. »** [2 Samuel 6 versets 6-7, Bible Louis Segond].

Combien *Uzza* était zélé pour le Seigneur, combien il avait à cœur de le servir. Pourtant, tout en voulant bien faire, il oeuvra selon son cœur et au détriment de ce que la parole de Dieu avait établi et il paya son acte de sa vie.

Généralement, l'une des raisons qui nous mènent à oeuvrer selon des actes qui nous semblent de prime abord bon, mais qui en réalité contreviennent aux directives divines, viennent du fait que nous recevons et suivons les conseils, venant d'un ami, qui est des plus néfastes pour nous.

Voici comment le saint Livre nous le présente :

« **Rien n'est plus trompeur que le cœur humain.** *On ne peut pas le guérir, on ne peut rien y comprendre.* » [Jérémie 17 verset 9, *La Bible en Français Courant*].

Pour renforcer notre étude découvrons ce texte dans cette autre version : « **Fourbes plus que tout sont les pensées, incorrigibles, qui peut les connaître ?** » [Jérémie 17 verset 9, *Traduction Œcuménique de la Bible (2010)*].

Complétons aussi avec cet autre texte en deux versions. Voici la première : « **Celui qui a confiance dans son propre cœur est un insensé, mais celui qui marche dans la sagesse sera sauvé.** » [Proverbes 28 verset 26, *Bible Louis Segond*].

Voici la seconde version de ce texte : « **Qui se fie à ses propres pensées n'est qu'un insensé, mais celui qui dirige sa marche d'après la sagesse échappera aux dangers.** » [Proverbes 28 verset 26, *Bible Semeur*].

En faisant la somme de ces textes nous comprenons que notre cœur (*donc nos pensées*) n'est pas fiable et est un mauvais conseiller.

Dans la réalité quand on écoute nos pensées elle nous mène, souvent à agir sans discernement et sous le coup d'une émotion, sans pour autant avoir le temps de poser une réflexion, basé sur ce que la parole de Dieu nous enseigne dans de tels cas.

Sous le coup de l'émotion, notre cœur nous fait oublier qui est Dieu et surtout sa Tout Puissance.

*Dans le cas d'Uzza, c'est ce qui l'a perdu. À ce moment précis où il a vu l'arche du Seigneur pencher, son cœur la inciter à le maintenir, en oubliant que le Seigneur a le pouvoir de soutenir toute choses, et qu'il s'occupait de sa résidence terrestre.*

En tant qu'enfant de Dieu, qui a sa parole comme guide, nous devons être prudents avec nos pensées et nos sentiments, car ils sont trompeurs. Ce faisant, nous devons toujours baser nos décisions sur ce que la parole de Dieu nous dit, c'est notre seule sauvegarde.

Sinon, comme ce fut le cas pour *Uzza*, ceux qui œuvrent pour le Seigneur avec zèle, mais selon leur conviction, au détriment des Sainte Écriture ne pourront pas être agréer par lui.

Voici l'image qui est donnée d'eux dans la Bible :

« *Frères, ce que je désire de tout mon cœur et que je demande à Dieu pour les Juifs, c'est qu'ils soient sauvés. Certes, je peux témoigner en leur faveur qu'ils sont pleins de zèle pour Dieu, mais leur zèle n'est pas éclairé par la connaissance.*

**En effet, ils n'ont pas compris comment Dieu rend les hommes justes devant lui et ils ont cherché à établir leur propre façon de l'être. Ainsi, ils ne se sont pas soumis à l'œuvre salutaire de Dieu.** » [*Romains 10 versets 1-3, La Bible en Français Courant*].

Nous découvrons ici des personnes qui tout en faisant profession de servir le Seigneur œuvrent, certes avec zèle, mais sans discernement (*connaissance de la volonté de Dieu*). Ici le problème venait du fait que ces gens rejetaient l'oeuvre du salut que le Seigneur à mis en place (*donc en Jésus*), ce faisant ils ont établi leurs propres critères de salut.

Dans ce chapitre nous allons découvrir une œuvre similaire qui se pratique en ce siècle au sein de la chrétienté, et cela aussi bien chez les catholiques que les Protestants, c'est du salut des enfants dont il s'agit.

Nous allons voir comment en vue de « *sauver* » leurs enfants, des parents ont choisi de suivre des doctrines d'homme, en les baptisant au détriment de ce que la parole de Dieu nous enseigne.

Il est vrai que quand il s'agit de nos enfants, généralement nous agissons avec notre cœur, surtout quand il nous faut les protégés.

L'une des plus grandes inquiétudes que nous autres qui avons des enfants vivrons tout au long de leur vie sera de toujours nous assurer de les sauvegarder et qu'ils sont en sécurité.

Nous mettrons aussi tout en place afin de leur préparer un avenir des plus stables. Pour ce faire nous nous attellerons, dès leur plus jeune âge à sécurisé nos maisons, afin que nul produits ou objets dangereux ne soit un danger pour nos petits anges. Nous nous efforcerons aussi d'assurer à nos enfants un avenir professionnel et financier stable.

Nous ferons aussi tout ce qui est en notre pouvoir pour les préserver des mauvaises compagnies et des habitudes qui pourraient leur devenir des plus préjudiciables.

Ainsi nous nous assureront que nos enfants resteront loin des drogues, de l'alcool, de la fornication et de tout ce qui pourrait leur nuire physiquement mais aussi psychiquement, comme certains films etc. En outre, pour les parents chrétiens nous nous assurerons que nos enfants ont sur eux la protection du Seigneur.

Pour ce faire nous prierons pour eux et ferons en sorte de les guider dans les voies du Seigneur, et ce dès leur plus jeune âge.

*Malheureusement, beaucoup de parent, dans leur besoin de s'assurer du devenir de leurs enfants, vont écouter leur cœur au détriment de ce que dit la parole de Dieu, et les baptiseront.*

Nous allons dans un premier temps étudier les bases bibliques qui nous permettent de comprendre le non-sens du baptême des enfants.

Puis nous allons nous intéresser aux raisons d'être de cette pratique au sein de la chrétienté, plus précisément ce que prônent en la matière les Églises catholique et adventiste du septième jour.

Pour commencer je vous dirais, qu'au sein du peuple de Dieu, il subsiste selon moi un grand vide en ce qui concerne l'âge minimum à partir duquel le baptême peut être reçu et agréé par Dieu.

Cela est dû en grande partie à cause du faite qu'il n'existe pas de directives Divines qui précisent l'âge auquel on peut être baptisé ou un minimum en dessous duquel on ne peut l'être.

Cette réalité n'est pas un oubli de la part de Seigneur, mais viens du fait que dans les temps bibliques le problème de baptiser des enfants n'était pas à l'ordre du jour, pour la simple et bonne raison que l'une des bases du baptême est ainsi stipulée dans le livre Saint :

*« [...] Lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, huit, furent sauvées à travers l'eau.*

**Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » [1 Pierre 3 versets 20-21, Bible Louis Segond].**

Comme nous le voyons dans ce texte, le baptême est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu.



Afin de comprendre de quoi il s'agit, et surtout en vue de savoir si un enfant peut avoir cette bonne conscience qui est le symbole permettant d'être baptisé, nous allons étudier ce terme, en commençant par ceci :

« Je te rappelle l'exhortation que je te fis, à mon départ pour la Macédoine, lorsque je t'engageai à rester à Ephèse, afin de recommander à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines, et de ne pas s'attacher à des fables et à des généalogies sans fin, qui produisent des discussions plutôt qu'elles n'avancent l'oeuvre de Dieu dans la foi.

Le but du commandement, c'est une charité venant d'un coeur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère. [...]

Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, à Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en m'établissant dans le ministère, moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité ;

*Et la grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et la charité qui est en Jésus-Christ. C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier.*

Mais j'ai obtenu miséricorde, afin que Jésus-Christ fit voir en moi le premier toute sa longanimité, pour que je servisse d'exemple à ceux qui croiraient en lui pour la vie éternelle.

*Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles ! Amen !* Le commandement que je t'adresse, Timothée, mon enfant, selon les prophéties faites précédemment à ton sujet, c'est que, d'après elles, tu combattes le bon combat, en gardant la foi et une bonne conscience.

Cette conscience, quelques-uns l'ont perdue, et ils ont fait naufrage par rapport à la foi. » [1 Timothée 1 versets 3-5, 12-19, Bible Louis Segond].

Ici nous retrouvons comme dans notre premier texte le terme « une bonne conscience » qui est utilisée par deux fois et qui est attachée à un témoignage de foi devant être porter pour le Seigneur.

La première fois ce terme est lié à la connaissance des commandements de Dieu, d'où il découle ainsi que la charité venant d'un coeur pur et d'une foi sincère. La deuxième fois elle est liée à la connaissance et aux recommandations (*Commandements*) que Paul laisse à Timothée en vue qu'il puisse ne pas perdre de vue les prophéties qui le concernent, et il l'exhorte à garder la foi.

Dans les deux cas le terme « *une bonne conscience* » est liée à la connaissance que Timothée avait de la parole du Seigneur. Il est dit que ceux qui ont perdu cette conscience, donc cette « *bonne conscience* » ont fait naufrage par rapport à la foi, donc ont rejeté le Seigneur.

Continuons sur notre thématique en lisant ceci : « *Abraham partit pour la région du Néguev. Il s'établit entre Cadès et Chour, puis alla séjourner à Guérar. Abraham disait de sa femme Sara qu'elle était sa sœur. Abimélek, roi de Guérar, la fit enlever.*

*Pendant la nuit, Dieu apparut en rêve à Abimélek et lui dit : « Tu vas mourir à cause de la femme que tu as enlevée, car elle est mariée. » Abimélek, qui ne s'était pas encore approché d'elle, répondit :*

*« Seigneur, mon peuple et moi sommes innocents ! Vas-tu nous faire mourir quand même ? Abraham m'a dit lui-même qu'elle était sa sœur et elle a affirmé de son côté qu'il était son frère.*

**J'ai agi en toute bonne conscience et n'ai rien fait de mal. » Dans ce même rêve, Dieu reprit : « Moi aussi, je sais que tu as agi en toute bonne conscience. C'est moi qui t'ai retenu de te rendre coupable envers moi et voilà pourquoi je ne t'ai pas laissé la toucher. »** [Genèse 20 versets 1-6, *La Bible en Français Courant*].

Nous voyons ici Abimélec qui a enlevé Sara, en vue de l'avoir comme compagne. Le Seigneur apparut à ce fieffé coquin dans un rêve en lui annonçant qu'il allait mourir pour avoir enlevé une femme mariée en vue de la possédée sexuellement.

Nous comprenons donc que le terme dans « *toute bonne conscience* » ne fait pas référence à la droiture, car Abimélec avait enlevé une femme en vue de la possédée sexuellement, il était donc un être pervers. Ici le terme « *en toute bonne conscience* » présente la connaissance qui pousse à agir.

Il est fait référence aux fruits d'une réflexion, qui est menée avant d'agir, c'est donc de discernement qu'il s'agit. Pour agir ainsi, il faut avoir la capacité de réfléchir à un acte avant de le poser.

Cette réalité ressort bien dans la fin de la justification qu'Abimélec donne au Seigneur, en se réclamant avoir agi « *avec innocence* ».

Fort de ce que nous venons de voir, je vous dirais que le synonyme que j'utiliserais pour « *en toute bonne conscience* » serait, pour moi, « *en toute connaissance de cause* ».

Ainsi, celui qui agit « *en bonne conscience* » sait exactement ce à quoi il s'engage et œuvre en son âme et conscience. Cette réalité est bien représentée pour moi dans le texte qui suit : « **Paul, les regards fixés sur le sanhédrin, dit : Hommes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu.** » [*Actes 23 verset 1, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « *J'avais quarante ans, lorsque Moïse, serviteur de l'Éternel, m'a envoyé de Qadech-Barnéa pour explorer ce pays. A mon retour, je lui ai fait un rapport en toute bonne conscience.* » [*Josué 14 verset 7, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « *Priez pour nous, car nous sommes persuadés d'avoir une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses.* » [*Hébreux 13 versets 18, Bible Ostervald*].

En faisant la somme de ces trois textes nous comprenons qu'agir avec « *une bonne conscience* » ou en toute « *bonne conscience* », demande de la réflexion et la capacité de mettre en place des plans cohérents face à une situation donnée.

Dans le cadre du peuple de Dieu, cela représente la capacité de comprendre totalement les directives divines en mettant, fort de cela, en place des plans cohérents avec ce que le Seigneur désire.

Dans tout ce que nous avons vu, ceux agissant ainsi, sont des personnes matures et réfléchit, qui font le choix délibéré, en leur âme et conscience, de mettre en place une oeuvre qui leur tiens à coeur.

Ce qu'ils font n'est pas désordonné mais le fruit d'une réflexion et est baser sur des plans qu'ils connaissent totalement.

Le texte de [*Hébreux 10 versets 12-22, Bible Semeur*], qui présente aussi l'eau baptismale nous permet de mieux comprendre cette réalité.

Ici est présenter le divin sacrifice de Jésus-Christ fils de Dieu qui à donner sa vie pour nous. Par cet acte inestimable il nous à racheter, et nous permet d'entrer dans la nouvelle alliance avec le Seigneur.

Ceux qui s'unissent désormais à lui ont une libre entrer dans le lieu très saint céleste, par le biais de la chair (*le corps*) de Jésus qui a été immolé pour nous. En sorte que celui qui doit se faire baptiser doit maîtriser totalement la base de foi relative à ce que Jésus-Christ a fait pour lui. La réalité de la mort de Christ qui donne la vie à ceux qui sont liés à lui doit être maîtrisé.

La réalité de la chair de Christ au travers duquel on entre afin d'accéder à Dieu le Père doit être totalement compris.

*Comment un enfant qui ne comprend pas encore ce qu'est la mort, pourrait-il comprendre ce que Jésus a faits pour nous.*

*Ainsi les enfants ne peuvent pas être baptisés.*

Celui qui veut se faire baptiser, dois être mature et comprendre l'engagement qu'il prend avec Jésus-Christ et leur répercussion sur sa vie terrestre ainsi que sur celle à venir. Un bébé ou un enfant n'a pas cette faculté, donc ils ne peuvent être baptisés.

Pour en revenir au texte de [*1 Pierre 3 versets 20-21*], la bonne conscience est liée à l'engagement de baptême de façon indissociable.

La bonne conscience nommée ici est celle permettant de distinguer le bien du mal. Ce n'est qu'en ayant appris avec le temps à distinguer par l'usage le bien du mal que l'on acquière le discernement.

La différence qui subsiste entre le discernement d'un enfant et celui d'un adulte est décrite dans le texte qui suit : « *Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre.*

**Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide.**

**Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant.**

**Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal. »** [*Hébreux 5 versets 11-14, Bible Louis Segond*].

Voici encore comment la parole de Dieu nous présente le monde où vivent les enfants : **« Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; Lorsque je suis devenu homme, j'ai aboli ce qui était de l'enfant. »** [*1 Corinthiens 13 verset 11, Bible de la colombe*].

Une autre belle image nous est donnée à ce propos dans le texte suivant : **« Frères, ne soyez pas des enfants dans vos entendements, mais, pour la malice, soyez de petits enfants ;**

**Mais, dans vos entendements, soyez des hommes faits. »** [*1 Corinthiens 14 verset 20, Bible Darby*].

Ce qui est exprimé dans ces textes coule de source :

*La compréhension des choses qu'un adulte maîtrise de par sa maturité, un enfant n'a pas la capacité de les comprendre, car encore immature et limité. Ainsi, la capacité de réflexion et d'analyse qu'un adulte possède, un enfant ne l'a pas.*

*Ce faisant, on doit passer du monde des enfants à celui des personnes matures afin de devenir apte à comprendre les choses qui sont du monde des adultes. Le discernement spirituel de l'enfant n'a rien à voir avec celui des adultes.*

*Il ne sera jamais un adulte « mûr avant l'heure ».*

*La Bible décrit l'état émotionnel des enfants face à la connaissance des choses spirituelles, comme une vision des choses selon leur conscience et leurs yeux d'enfant, ne pouvant pas comprendre pleinement le monde des adultes.*

*De sorte que celui qui veut œuvrer pour Dieu devra, avant toute chose, avoir atteint la pleine stature d'homme (ou de femme) fait en Jésus-Christ pour être apte dans l'œuvre du salut.*

*Ceux qui n'atteignent pas cette connaissance, cette stature sont comparés à des enfants spirituels ou encore des adultes ayant gardé la stature d'enfants. Ce sont donc des adultes en devenir. Ils sont dès lors inaptes à saisir les enseignements spirituels qui sont réservés aux adultes qui ont atteint la stature de Christ.*

Si certains adultes, malgré leur maturité peuvent être immatures et inaptes aux engagements spirituels, combien plus difficile, est ce type de démarche pour des enfants de par leur condition.

Voici comment la Bible présente l'état naturel des enfants : « **La folie est attachée au cœur de l'enfant ; la verge de la correction l'éloignera de lui.** » [Proverbes 22 verset 15, Bible Louis Segond].

Il est déjà difficile pour des adultes de se maîtriser, encore plus pour des enfants. Ce serait donc une folie de permettre à un enfant de se baptiser, car celui qui veut s'unir à Christ par les liens du baptême doit être apte à s'engager en toute conscience.

Oui ne l'oublions pas le baptême est « *l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu* ».

Ce faisant, un enfant qui vit sous l'autorité de ses parents ne peut avoir la liberté de s'engager en toute conscience. Il n'est pas encore juridiquement émancipé et bibliquement parlant il est assujetti.

Voici ce que l'on peut lire en la matière : « **Or, aussi longtemps que l'héritier est enfant, je dis qu'il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout ; mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père.** » [Galates 4 versets 1-2, Bible Louis Segond].

La Bible nous donne l'image de l'émancipation de l'enfant qui devient adulte comme n'étant plus sous la tutelle d'une tierce personne, qui le domine comme un maître domine son esclave. Un enfant n'a pas la liberté de choisir en son âme et conscience son avenir tant qu'il n'a pas atteint l'âge légal d'émancipation, car il est sous tutelle.

Juridiquement parlant, l'état des enfants non majeurs face à leurs parents ou tuteurs est celui de la soumission.

Ils n'ont pas autorité pour régir eux-mêmes leur vie. Même si les adolescents ont déjà un corps d'adulte, et sont en transition entre deux âges, ils sont mineurs et donc assujettis à des obligations légales :

*En France ils ne peuvent pas voter, conduire seuls une voiture, pratiquer librement un acte sexuel avec un majeur, vivre seuls chez eux. Ils doivent aller jusqu'à seize ans à l'école comme la loi l'oblige etc. En France, le passage de l'enfance à l'âge adulte se fait à dix-huit ans.*

Ce cap change de façon radicale le statut du jeune qui s'émancipe de l'autorité parentale. Dès lors, il devient juridiquement responsable.

Ainsi, un jeune de moins de dix-huit ans qui commet un crime sera moins sévèrement punis, qu'un jeune majeur. Le détachement administratif du jeune vis-à-vis de ses parents se fait aussi à la majorité.

S'il était sur le passeport de ses parents, il ne pourra pas y demeurer au-delà de sa majorité. S'il était jusque-là sur l'assurance décès de ses parents, il devra, maintenant qu'il est majeur, souscrire sa propre assurance. De ce qui précède, on peut logiquement déduire que celui qui vient en vue de s'unir à Christ par les liens du baptême doit être une personne émancipée !

Tant et si bien que l'union de Christ et de son peuple au travers des eaux du baptême est comparée à l'union de deux époux par les liens du mariage, Christ étant l'époux et son peuple sa fiancée et son épouse.

Voici ce que la parole de Dieu déclare : « *Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure.* » [2 Corinthiens 11 verset 2, Bible Louis Segond].

Pour comprendre le lien intrinsèque qui présente le baptême comme le lien conjugal qui lie Jésus-Christ à son peuple lisons les versets qui suivent :

**« Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible.**

*C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair ;*

*Mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair.*

*Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Église.*  
» [Éphésiens 5 versets 25-32, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : « **Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse, et donnons-lui gloire ; Car les noces de l'agneau sont venues, et son épouse s'est préparée, et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin, éclatant, pur.**

**Car le fin lin, ce sont les oeuvres justes des saints. Et l'ange me dit : Écris : Heureux ceux qui sont appelés au festin de noces de l'agneau ! [...]** » [Apocalypse 19 versets 7-9, Bible Louis Segond].

Avant tout, pour ceux qui ne le sauraient pas le symbole de l'agneau qui est ici utilisé représenté Jésus [Jean 1 verset 29], [1 Pierre 1 versets 18-21], [Actes 8 versets 32-35].

Sinon, la première information que je souhaite tirer de ces textes c'est que Christ est présenté comme étant un époux et son Église (*le peuple de Dieu dans toute sa diversité*) est son épouse.

Et ce n'est pas peu dire, car en outre, nous découvrons que l'époux a le même rôle que Christ et l'épouse que l'Église.

Ainsi, la relation de Christ avec son Église est aussi intime que celle qu'un époux a avec son épouse. Le baptême est ici présenté comme le lien de purification que Christ a mis en place pour son épouse.

En outre, il est demandé aux jeunes hommes de quitter père et mère (*donc de s'émanciper*) et de s'attacher à leur épouse par les liens du mariage pour que les deux ne deviennent qu'un.

Il doit dès lors prendre soin d'elle. Le baptême est un mariage entre Jésus et son peuple, celui qui vient pour contracter ce mariage avec Christ ne doit plus être sous le joug de ses parents.



De même qu'un enfant de **14 ou 15 ans** ne peut de sa propre autorité décider qu'il va se marier, devant Dieu et les hommes, il ne peut décider de faire alliance avec Christ par le baptême.

*Le candidat au baptême doit être émancipé et libre de choisir en son âme et conscience de s'unir à son sauveur par les liens du « mariage Divin » qu'est cet événement.*

Ainsi, de même qu'un enfant ne peut pas librement se marier (*car il est sous tutelle* !), il ne peut pas non plus se lier à Jésus-Christ par le baptême pour ces mêmes raisons. Il est vrai qu'hormis le fait qu'en France l'âge légal pour se marier est **18 ans**, des dérogations permettant à un majeur d'épouser un mineur existent.

De ces motifs se trouvent la grossesse d'une mineur pour un majeur. Néanmoins, les relations sexuelles de ce type sont prohibées, par la loi, car ce type d'acte est considéré comme étant de la pédophilie.

Afin de vous amener à prendre la pleine mesure de la violation de l'esprit d'un enfant que l'on baptise, je vais vous donner volontairement une image forte et même choquante.

*Imaginez que votre fille de douze ou treize ans soit amoureuse de votre meilleur ami qui a trente-trois ans, et qu'elle veuille dans sa candeur l'épouser !*

*Allez-vous dire qu'elle a suffisamment de discernement et de bonne conscience pour se marier ? Et si votre ami accepte de recevoir les sentiments de votre fille, en faisant les démarches afin de l'épouser, que diriez-vous ?*

*Que c'est le plus beau jour de votre vie, car votre petite fille de douze ou treize ans va épouser votre meilleur ami trentenaire !*

*Où allez-vous porter plainte contre lui pour que le vil pédophile qu'il est soit écroué ? Pourtant votre fille désirait s'allier avec lui par les liens du mariage !*

*Hormis cela, lorsque vous entendez que dans certains pays du tiers-monde que des adultes épousent des petites filles de douze ou treize ans, quel est votre sentiment ?*

*Vous vous dites : ah !, quel beau mariage, quel beau couple !  
Ou êtes-vous comme je le pense outré ?*

Le baptême étant le lien qui unit Christ à son peuple, comme le sont des époux, comment pouvez-vous croire que Jésus pourrait violer la conscience d'un innocent en acceptant de s'unir à lui, alors qu'il sait que cet enfant n'a pas encore pleinement conscience de ce qu'il fait.

*Comment pouvez-vous penser que, comme cet ami de l'exemple, Jésus-Christ pourrait accepter de devenir l'époux d'un enfant, en acceptant de se lier à lui par les liens du mariage divin qu'est le baptême ?*

*Penser même qu'une telle chose puisse être possible est en soi déjà une abomination et un scandale.*

Qu'il s'agisse du monde spirituel ou matériel, on ne peut confier à un enfant la charge réservée à un adulte.

Un enfant est de même inapte à remplir les obligations liées au baptême et ne pourra donc pas être baptisé avant de pouvoir en remplir les conditions, et notamment celles permettant de prendre conscience de son état de pécheur et d'avoir la maturité pour confesser et délaisser ces péchés.

Nous l'avons vue, le candidat au baptême doit pouvoir comprendre ce que Christ a fait pour lui, en souffrant et en mourant sur la croix infâme. Il doit saisir la puissance qui se trouve dans le nom de Jésus, en qui il y a rémission de ses péchés et la vie éternelle.

Ainsi un enfant n'a pas encore acquis cette « *bonne conscience* » donc une connaissance des choses divine et leur porter, qui est la base *Sine qua none* pour être baptisé.

Il est important de noter que le baptême devant être un engagement personnel venant d'une personne ayant conscience de ce qu'elle fait (*engagement d'une bonne conscience envers Dieu*), ce faisant, le système du parrain qui est censé accompagner et guider le bébé ou le jeune enfant dans sa croissance spirituelle, à partir de son baptême, ne peut pas davantage être agréé par Dieu.

*Pour le comprendre il faut ne pas perdre de vue que le baptême est un mariage que l'on fait avec Christ.*

Ainsi, de même que durant le mariage une autre personne ne peut remplacer les époux, et qu'ils doivent répondre eux-mêmes un oui à haute et intelligible voix, à la question de savoir s'il s'accepte mutuellement comme époux il en est de même pour le baptême.

Et de même que nul ne peut vivre la nuit de noce à la place des époux, de même nul ne peut prendre la place de celui qui se fait baptiser en répondant à sa place par procuration. Ainsi les parrain et marraine non aucune légitimité devant le Seigneur.

En outre, [*Luc 17 versets 34-36*], [*Ézéchiel 18 Versets 19-20*] nous apprennent que le salut est individuel et qu'un parent ne pourra endosser le péché de son enfant et vice-versa, le baptême étant lié de façon intrinsèque au salut, donc il n'est pas de la volonté du Seigneur que ce soit un parent qui prenne la décision de baptiser son enfant.

Pour poursuivre je vous dirais que le meilleur marqueur temporel pour le baptême nous est donné dans la vie de Jésus.

Tout d'abord, nous découvrons, dans le texte qui suit que dès son plus jeune âge, il était déjà rempli de la connaissance de Dieu et avait une claire vision de sa mission : *« Les parents de Jésus allaient chaque année à Jérusalem, à la fête de Pâque. Lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y montèrent, selon la coutume de la fête.*

**Puis, quand les jours furent écoulés, et qu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus resta à Jérusalem.**

*Son père et sa mère ne s'en aperçurent pas. Croyant qu'il était avec leurs compagnons de voyage, ils firent une journée de chemin, et le cherchèrent parmi leurs parents et leurs connaissances. Mais, ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher.*

**Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.**

**Tous ceux qui l'entendaient étaient frappés de son intelligence et de ses réponses. Quand ses parents le virent, ils furent saisis d'étonnement, et sa mère lui dit :**

*Mon enfant, pourquoi as-tu agi de la sorte avec nous ? Voici, ton père et moi, nous te cherchions avec angoisse. Il leur dit :*

**Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait.**

**Puis il descendit avec eux pour aller à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère gardait toutes ces choses dans son coeur. Et Jésus croissait en sagesse, en stature, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.** » [*Luc 2 versets 41-52, Bible Louis Segond*].

Nous voyons ici Jésus à l'âge de **12 ans** qui œuvrait déjà pour Dieu – tant et si bien que sa sagesse avait marqué les docteurs de la Loi. Il nous est dit que Jésus croissait en sagesse, en stature et en grâce.

Pourtant, malgré la sagesse de Dieu qui était en lui, Jésus n'a pas cherché à être baptisé avant d'être un adulte. Ce texte est chargé de symboles forts. Il est entre autres à noter, qu'à **12 ans** Jésus-Christ avait déjà plus de sagesse et de connaissance, que les docteurs de la loi.

Quoi de plus normal, puisque tout en ayant pris chair en Marie, il est le Dieu omniscient et omnipotent [*1 Jean 5 verset 20*].

Néanmoins, bien qu'étant Dieu et en ayant toute cette connaissance, il a dû grandir comme tout enfant en vue d'acquérir la stature, la sagesse et la grâce devant les Hommes afin d'être crédible en vue d'accomplir sa mission de rédemption en notre faveur.

*S'il n'avait suffi que de la connaissance de la parole de Dieu pour que le baptême soit agréé, Jésus-Christ à 12 ans l'avait déjà puisque la sienne ainsi que sa sagesse dépassaient déjà celle des docteurs spirituels qui sont des théologiens.*

Nous comprenons donc, qu'avec la connaissance des choses divine va aussi la stature d'Homme fait, qui nous permet d'être émancipé de tout joug et nous rend capables d'établir sans entrave nos choix.

Malgré sa grande sagesse, Jésus se soumit à ses parents, en tant qu'enfant, temps qu'il était sous leur autorité mais dans le texte qui suit nous pouvons voir la démarche totalement différente qui fut la sienne alors qu'il était adulte, et que ses parents sont venus le chercher.

Ceci nous renseigne : **« Les parents de Jésus, ayant appris ce qui se passait, vinrent pour se saisir de lui ;**

**Car ils disaient : il est hors de sens [...] Survinrent sa mère et ses frères, qui, se tenant dehors, l'envoyèrent appeler.**

**La foule était assise autour de lui, et on lui dit : voici, ta mère et tes frères sont dehors et te demandent. Et il répondit :**

**Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Puis, jetant les regards sur ceux qui étaient assis tout autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car, quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, et ma mère. »** [Marc 3 versets 21, 31-35, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, nous voyons que la mère et les frères de Jésus n'avaient point compris en quoi consistait son ministère.

Alors qu'enfant Jésus se soumet à ses parents en les suivant, adulte, donc émancipé, il n'obtempère pas lorsque sa mère et ses frères viennent le chercher, car il n'était plus placé sous leur tutorat.

C'est fort de son émancipation qu'étant adulte Jésus-Christ se fit baptiser, non en vue d'être racheté ou purifié de ses péchés car il était sans péché, mais pour nous laisser un exemple à suivre.

Voici ce que l'Évangile nous apprend à ce sujet : « **Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant : c'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! Jésus lui répondit :**

**Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste. Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau.**

*Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. »* [Matthieu 3 versets 13-17, Bible Louis Segond].

Cet autre texte renforce notre étude : « *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; Lui qui, injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement ;*

*Lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice ; Lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris. Car vous étiez comme des brebis errantes.*

*Mais maintenant vous êtes retournés vers le pasteur et le gardien de vos âmes. » [1 Pierre 2 versets 21-25, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ce dernier texte : « *Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous ; nous vous en supplions au nom de Christ :*

***Soyez réconciliés avec Dieu ! Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. » [2 Corinthiens 5 versets 20-21, Bible Louis Segond].***

Comme vous le constatez, c'était pour servir de témoignage, en accomplissant tout ce qui était juste, qu'il se fit baptiser.

En ce qui concerne les enfants et leur consécration à Dieu, il est impérieux de marcher comme Jésus-Christ marcha.

Il est à noter que Dieu veut que les membres de son peuple soient les imitateurs de Jésus-Christ et marchent en toutes choses comme il a marché. Voici ce que dit le Saint livre en la matière : « **Devenez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés ;**

**Et marchez dans la charité, à l'exemple de Christ, qui nous a aimés, et qui s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur. » [Éphésiens 5 versets 1-2, Bible Louis Segond].**

Nous venons de découvrir certaines réalités bibliques qui nous présentent le non-sens du baptême des enfants.

Néanmoins, me direz vous, certainement, qu'il est facile de discourir, mais qu'aucune solution concrète n'est apportée au problème qui préoccupe, certainement plusieurs d'entre vous ; et qui est d'avoir la solution pour que le diable ne puisse point toucher à vos enfants.

En outre, comme dans [1 Jean 5 versets 18-19], il nous est dit que le monde entier est sous la domination du démon et que les seuls qu'il ne peut toucher (*donc dominer*) se sont qui sont en Christ, donc baptiser, et lui demeurent fidèles.

Fort de ces bases le fait de baptiser leurs enfants est devenu aux yeux du plus grand nombre le seul moyen de les préserver du diable et des forces occulte, mais nous verrons que c'est une grosse erreur d'agir ainsi, et même qu'en baptisant votre enfant vous le livrer au diable.

Avant d'entamer cette seconde partie, je veux que vous sachiez, que je comprends que certains d'entre vous vouliez sanctifier vos enfants en vue de les préserver du diable, mais soyez rassurés, nul besoin de les baptiser pour cela, nous le verrons.

S'il n'est certes pas donné précisément un âge minimum à partir duquel le baptême devrait être reçu, dans le texte qui suit un élément de poids nous est présenté en matière de sanctification d'enfant :

*« Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ; Et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari.*

**Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ;**

**Autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; le frère et la sœur ne sont pas liés dans ces cas-là.**

*Dieu nous a appelés à vivre en paix. Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme ? »* [1 Corinthiens 7 versets 12-16, Bible Louis Segond].

Les enfants sont sanctifiés au travers de leurs parents et cela, même si un seul des deux a fait alliance avec le Seigneur. Il est important de noter, qu'ici il n'ait pas fait mention d'époux qui ont une base de foi différente comme le serait d'un adventiste du septième jour et d'un évangéliste, mais d'un qui est sanctifié dans le Seigneur et l'autre qui est un non croyant, il ou elle est donc athée ou agnostique.

Ce qui est présenté ici est d'une grande importance et nous présente la vraie réalité de l'unité que les deux époux reçoivent dès lors ou l'acte sexuel est consommé. Pour le comprendre lisons ceci :

*« Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit :*

**C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. »** [Matthieu 19 versets 4-6, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : « **Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée est un seul corps avec elle ? En effet, il est dit : Les deux ne feront qu'un.**

**Mais celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'immoralité sexuelle. Tout autre péché qu'un homme commet est extérieur à son corps, mais celui qui se livre à l'immoralité sexuelle pêche contre son propre corps. Ne le savez-vous pas ?**

**Votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu.**

*Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes, car vous avez été rachetés à un grand prix. Rendez donc gloire à Dieu dans votre corps [et dans votre esprit qui appartiennent à Dieu]. » [1 Corinthiens 6 versets 16-20, Bible Segond 21].*

Finissons avec ce dernier texte : « **Car nous sommes devenus participants de Christ, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin l'assurance que nous avions au commencement** » [Hébreux 3 versets 14, Bible Louis Segond].

L'acte sexuel fait que deux êtres humains deviennent qu'un devant le Seigneur, non seulement dans les liens du mariage, mais cela est aussi vrai pour tous actes sexuels, même celui qu'aurait un homme avec une prostituée.

Cette réalité fait aussi ressorts la réalité du partage de la puissance qui habite ces personnes.

Dans le cadre du mariage, entre un enfant de Dieu et un non croyant, ce dernier reçoit la sanctification de l'époux ou de l'épouse chrétien(ne). Il est à noter que le Seigneur n'agréait pas ce type d'union [2 Corinthiens 6 versets 14-18], [Exode 34 versets 15-16].

Par contre, il arrive que les deux époux étaient des non croyants et que l'une des deux donne sa vie à Jésus, dès lors il ou elle devient unie à Christ et hérite de sa sanctification, et est le temple du Saint-Esprit.

Ainsi de l'Esprit de Dieu viens vivre dans l'époux qui est uni à Jésus-Christ et le sanctifie. Cette sanctification, par le lien du devoir conjugal, est transmise à l'époux ou à l'épouse non croyant, qui devient lui (*elle*) aussi sanctifié en Jésus.



*La réalité de cette sanctification est aussi vraie que quand il y a une greffe d'organe qui est faite, le nouvel organe va désormais vivre en profitant de la circulation sanguine du nouveau corps ou il a été implanté.*

Dans le cas du mariage où il y a un croyant et un non croyant, c'est l'Esprit de Dieu qui anime le croyant qui le sanctifie et cette sanctification est aussi répandue sur son conjoint.

Ainsi, en continuant à être marié, avec son époux ou son épouse non croyant(e), celui qui est chrétien lui ouvre, selon que le Seigneur le trouvera bon la porte du royaume de Dieu et de la vie éternel.

Néanmoins, il est important de comprendre que le fait d'être sanctifié, n'est pas une clef qui ouvre les portes du paradis, mais c'est une option. Cette réalité nous est bien présentée dans le texte qui suit, que nous avons déjà eu à considérer :

*« Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ?*

*N'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? Et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ?*

*Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » [Matthieu 7 versets 21-23, Bible Louis Segond].*

Dans ce texte, nous découvrons des personnes qui ont les dons spirituels que seul le Saint-Esprit donne [1 Corinthiens 12 versets 4-11].

Ce faisant, c'est le Symbole qu'ils ont l'Esprit de Dieu qui vit en eux, ils sont donc sanctifiés en Jésus-Christ. Voici comment la sanctification que donne le Saint-Esprit est présenté dans le Saint Livre :

*« D'être ministre de Jésus-Christ parmi les païens, m'acquittant du divin service de l'Évangile de Dieu, afin que les païens lui soient une offrande agréable, étant sanctifiée par l'Esprit-Saint. » [Romains 15 verset 16, Bible Louis Segond].*

Prenons aussi ceci en compte :

« [...] *Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu.* » [1 Corinthiens 6 verset 11, Bible Louis Segond].

Ainsi, bien que ces personnes que nous venons de voir sont sanctifiées, et qu'ils sont donc déjà prédisposés à entrer dans le royaume céleste de Dieu, pourtant quand Jésus-Christ revient ils les rejettent à cause des iniquités qu'ils pratiquaient tout en étant sanctifiés.

Ce faisant, la sanctification est conditionnelle, il faut aussi demeurer fidèle au Seigneur, donc prendre position pour lui, en vue d'hériter de la vie éternelle.

Cette réalité est sous-entendue dans le texte de [1 Corinthiens 7 versets 12-16], car il n'est pas dit, femme (*ou mari*) tu sauveras ton mari (*ou ta femme*), mais « *car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari. Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme* ».

Ce qui est dit ici qui présente une situation conditionnelle, voulant dire peut-être que tu pourras sauver ton mari (*ou ta femme*).

Le choix du salut est individuel, se faisant même si le conjoint qui est uni à Christ sanctifie sa moitié, la réalité est que son époux ou son épouse devra à un moment ou un autre prendre position pour Jésus.

S'il ne le fait pas voici ce qui se passera : « *Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme apparaîtra.* [...] »

**Cette nuit-là, je vous le dis, deux personnes seront couchées dans un même lit : l'une sera emmenée, l'autre sera laissée.** » [Luc 17 versets 30 and 34, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici deux personnes qui sont dans un même lit. Cette situation peut présenter plusieurs possibilités, mais la plus plausible est que celle-ci présentant des époux.

En outre, si l'une des deux est prise en vue d'être avec Jésus, c'est le symbole qu'elle est sanctifiée. Pourtant, au grand jour du retour du sauveur, sa sanctification ne permet pas à son conjoint d'être aussi pris.

En sorte que le salut étant individuel, ce qui fait que la sanctification que l'époux ou de l'épouse non croyant obtient de son conjoint est une possibilité qu'il a d'être sauvé et non une clef lui permettant d'entrée au paradis.

Pour poursuivre, j'aimerais en revenir à la réalité des relations sexuelles qui fait que deux ne deviennent qu'un, la même réalité des deux devenant qu'un est aussi vrai pour ceux qui pratiquent la fornication.

La différence est que comme leurs actes est une transgression de la parole de Dieu, ce qui fait d'eux des infidèles, et ce faisant ils sont sous la domination du diable, c'est donc leur démon qu'il partage.

Revenons aux enfants maintenant, ce que ce texte dit n'est pas compliqué, mais beaucoup le trouve trop simple pour être vrai.

Revoyons ce que la parole de Dieu déclare à ce propos :

**Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ;  
Autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints.**

Ainsi, les enfants héritent de la sanctification des parents et cela même si ce n'est qu'un des deux qui est liés à Jésus.

Avant de poursuivre je tiens à faire ici un parallèle avec ce que nous venons d'étudier.

Cette réalité de la sanctification que les enfants reçoivent de leurs parents les couvrent temps qu'ils sont mineurs, mais vous comprenez bien qu'ils devront eux-mêmes, pour continuer à être sanctifié, prendre position pour le Seigneur en étant majeur.

Car le fait que les enfants sont sanctifiés au travers de leurs parents ne veut pas dire qu'ils vivent déjà au ciel avec Jésus, mais cela leur donne des arrhes pour y être, s'ils restent unis à Christ et prennent position pour lui, une fois devenus émancipés.

Je conçois que pour ceux qui ne sont pas né juifs, la sanctification qui se fait de façon filiale, des parents vers les enfants, semble une chose difficile à concevoir, bien qu'étant écrit dans la parole de Dieu.

Néanmoins il n'en est pas de même pour les contemporains de Jésus ou les protagonistes de la Bible, car voici ce qui avait été établi :

**« Fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils, et prends-les parmi les enfants d'Israël pour les consacrer à mon service dans le sacerdoce : Aaron et les fils d'Aaron, Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar. [...]**

*Tu en revêtiras Aaron, ton frère, et ses fils avec lui. Tu les oindras, tu les consacreras, tu les sanctifieras, et ils seront à mon service dans le sacerdoce.*

*Fais-leur des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité ; ils iront depuis les reins jusqu'aux cuisses.*

*Aaron et ses fils les porteront, quand ils entreront dans la tente d'assignation, ou quand ils s'approcheront de l'autel, pour faire le service dans le sanctuaire ;*

*Ainsi ils ne se rendront point coupables, et ne mourront point.*

**C'est une loi perpétuelle pour Aaron et pour ses descendants après lui.** » [Exode 28, versets 1, 41-43, Bible Louis Segond].

Prenons aussi ceci en compte : « **Les sacrificateurs, les Lévites, la tribu entière de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël ;**

**Ils se nourriront des sacrifices consumés par le feu en l'honneur de l'Éternel et de l'héritage de l'Éternel.**

*Ils n'auront point d'héritage au milieu de leurs frères : l'Éternel sera leur héritage, comme il le leur a dit. »* [Deutéronome 18 versets 1-2, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « **Tu regarderas un sacrificateur comme saint, car il offre l'aliment de ton Dieu ; il sera saint pour toi, car je suis saint, moi, l'Éternel, qui vous sanctifie.** » [Lévitique 21 verset 8, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici que les lévites, dont la tribu était celles de Lévi, ainsi qu'Aaron et ces fils étaient consacrés de père en fils au service du Seigneur, ils étaient regardés comme étant saint.

Ainsi, comme vous le voyez cette réalité de la filiation qui permet aux enfants d'hériter de la sainteté de leur parents était une chose bien connue du peuple de Dieu des temps bibliques, c'est s'en doute pour cela que le baptême des enfants n'a pas été cité dans la Bible.

Oui s'ils sont déjà sanctifié, donc rendu saint, par le biais de leur parent, pourquoi vouloir encore les sanctifier.

La sanctification que les enfants reçoivent de leurs parents doit être accepté par la foi. C'est ce qui se passait dans les temps bibliques.

*Un fils d'un sacrificateur, ne se posait pas la question de savoir s'il pouvait devenir sacrificateur ou souverain sacrificateur, car il savait avoir hérité ce ministère son père, selon la promesse du Seigneur.*

*Le moment venue, il succédait à son père et se mettait au service du Seigneur sans craindre de toucher aux choses sacrées, sachant que les autres membres du peuple de Dieu ne pouvaient eux pas le faire.*

*Souvenez-vous du sort qui fût réserver à Uzza, qui a soutenu l'arche du Seigneur sans être lévite, il fût foudroyer.*

Ce que je viens de présenter en ce qui concerne la crainte que ceux qui n'avaient pas été consacré au Seigneur avaient de toucher aux choses saintes est plus que manifeste suite à la mort d'Uzza.

Nous découvrons cette réalité en lisant ceci : « *David fut irrité de ce que l'Éternel avait frappé Uzza d'un tel châtiment. Et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pérets-Uzza. David eut peur de l'Éternel en ce jour-là, et il dit :*

**Comment l'arche de l'Éternel entrerait-elle chez moi ? Il ne voulut pas retirer l'arche de l'Éternel chez lui dans la cité de David, et il la fit conduire dans la maison d'Obed-Edom de Gath.**

*L'arche de l'Éternel resta trois mois dans la maison d'Obed-Edom de Gath, et l'Éternel bénit Obed-Edom et toute sa maison. »*  
[2 Samuel 6 versets 8-11, Bible Louis Segond].

Ce qui se passe ici est inouïe, oui, celui qui a la frousse ici, c'est le grand conquérant qui a marché avec trois petite pierre contre le Géant et homme d'armes Goliath, c'est de David qu'il s'agit [1 Samuel 17].

Pourtant, il a peur de ce qui pourrait arriver si lui ou un des siens venait à toucher à l'arche du Seigneur et cette crainte était si grande qu'il refusa que l'arche soit mise dans sa maison.

Vu ce qui est arriver à *Uzza*, je le comprends, et nous comprenons en outre, qu'à partir de ce moment comment le peuple d'Israël a dû avoir du respect pour les choses saintes et ce faisant, que le plus grand nombre avaient certainement peur de les toucher.

Ainsi, la foi des descendants d'Aaron et des lévites dans leur sanctification, reçu par filiation de leur père, était donc vraiment très grande, car ils entraient au service du Seigneur avec l'assurance qui étaient sanctifiés et habilités au service.

C'est aussi par la foi, que la sanctification que les enfants chrétiens reçoivent de leurs parents doit être acceptée. Si vous êtes saint, donc sanctifié en Jésus-Christ qui s'est fait saint pour nous rendre saint [*Jean 17 versets 1-2, 12-21*], vos enfants le sont aussi, car il hérite de votre sanctification, ce faisant ils n'ont pas besoin d'être baptisé.

*Ici c'est d'une affaire de foi dont il s'agit !*

*Soit vous croyez en ce que dit la parole de Dieu et vous ne faites pas baptiser vos enfants, car vous savez qu'ils sont sanctifiés par votre biais en Jésus-Christ, soit vous rejeter la parole de Dieu et les faites baptisés.*

Voici ce que nous apprenons en ce qui concerne la foi : « *Or la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. Pour l'avoir possédée, les anciens ont obtenu un témoignage favorable. [...]*

**Or sans la foi il est impossible de lui être agréable ;**

**Car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »** [*Hébreux 11 versets 1-2, 6, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée.*

**Mais qu'il la demande avec foi, sans douter ;**

**Car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre.**

**Qu'un tel homme ne s' imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur :**

**C'est un homme irrésolu, inconstant dans toutes ses voies. »**  
[*Jacques 1 versets 5-8, Bible Louis Segond*].

Sans la foi nous ne pouvons plaire au Seigneur et nous ne pouvons recevoir de lui ces bénédictions. Sans la foi nous ne pouvons lui plaire et ce faisant nous sommes séparés de lui.

Tous ceux qui rejettent la sanctification que leurs enfants reçoivent au travers d'eux en tant que parents, rejettent la grâce de Dieu et dès lors ni leurs enfants, ni eux ne peuvent plus être unis à Jésus-Christ.

*Les enseignements de Dieu doivent être reçus par la foi pour être opérants.*

Le baptême des enfants a pour base première le besoin, qu'ont les parents de les protéger, de les préserver contre les forces du mal, sinon pourquoi ferait-ils une telle démarche ?

L'objectif est aussi de préserver leurs âmes au cas où l'enfant mourrait. Tout cela, nous le vérions, est une doctrine antibiblique qui vient de celui qui s'appelait « *saint* » *Augustin*.

Dans la réalité, les choses sont tout autre, car le Seigneur ne laisse ni vous ni vos enfants sans protection contre les forces du mal.

Ainsi, dès lors où vous êtes sanctifié, nous l'avons vue, vos enfants le sont aussi et en finalité, voici la protection qu'ils ont venant du Seigneur : « **L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger.** » [*Psaumes 34 verset 8, Bible Louis Segond*].

Rajoutons ce deuxième texte à notre étude : « *Car tu es mon refuge, ô Éternel ! Tu fais du Très-Haut ta retraite. Aucun malheur ne t'arrivera, aucun fléau n'approchera de ta tente. Car il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies ;*

**Ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre.**

*Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic, tu fouleras le lionceau et le dragon.* » [*Psaumes 91 versets 9-12, Bible Louis Segond*].

Il vous faut croire que les saints anges de l'Éternel campent autour de ceux qui le craignent, en vue de les protéger (*arracher au danger*) et cela inclut aussi nos enfants.

En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'en raison de leur innocence juvénile, les enfants sont sanctifiés en l'Éternel et ils bénéficient du plus haut degré de sanctification qui soit. Cette image est bien présentée dans le texte qui suit : « *On lui amena des petits enfants, afin qu'il les touchât. Mais les disciples reprirent ceux qui les amenaient. Jésus, voyant cela, fut indigné, et leur dit :*

**Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.**

**Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.**

**Puis il les prit dans ses bras, et les bénit, en leur imposant les mains.** » [*Marc 10 versets 13-16, Bible Louis Segond*].

Ce deuxième texte est un bon complément : « *En ce moment, les disciples s'approchèrent de Jésus, et dirent : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ? Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux, et dit : Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.*

**C'est pourquoi, quiconque se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux. [...]**

**Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux.** » [*Matthieu 18 versets 1-4, 10, Bible Louis Segond*].

Ce qui se trouvent dans ces textes n'a pas été mis dans la Bible pour faire joli, comme on le ferait d'un beau bouquet de fleurs qui serait mis dans un vase pour orner et égayer vos demeures.

Il vous faut croire en la parole de Dieu, il vous faut croire en le « *il est écrit* » comme Jésus la fait devant Satan [*Luc 4 versets 1-13*], car c'est la plus grande arme pour éteindre, par la foi, tous les traits enflammés des attaques que le démon et ces sbires mènent, inlassablement, contre nous.



*Avez-vous bien pris le temps d'analyser ce que nous venons de lire dans ces deux textes ? Je trouve cela aburissant !*

*Le degré de sainteté des petits enfants est l'échelon le plus élevé du salut et le critère d'éligibilité pour entrer dans le royaume de Dieu. Tous ceux qui ne se convertissent pas et ne deviennent pas humble comme un petit enfant n'entreront pas dans le royaume de Dieu.*

*La Bible nous dit aussi que nos enfants ont leurs anges qui voient constamment la face de Dieu.*

*Cela nous présente le haut degré de sanctification qu'ont les enfants, car aucun être souillé ne peut voir le Seigneur.*

Comme nous venons de le voir, Dieu appelle son peuple à devenir humble comme un petit enfant afin de pouvoir hériter du royaume promis, cependant, l'enfant qui se fait baptiser a perdu sa sanctification et son ange ne peut le protéger.

Il tombe donc plus facilement sous la domination du démon.

*Ironie tragique de toute cette histoire, le souhait des parents à l'origine était de préserver leur progéniture du démon, or c'est cet acte même de "dite" protection de baptême juvénile qui donne accès aux forces démoniaques dans cet enfant.*

*Un accès que le démon n'aurait jamais pu avoir si l'enfant ou « l'ado » avait gardé sa sanctification et son ange pour le protéger des traits enflammés du malin.*

En outre, si le royaume de Dieu est pour ceux qui ressemblent aux petits enfants (*qui sont aussi purs qu'eux*), cela nous apprend donc que la sanctification des enfants est déjà très élevée, et cela que les parents soient sanctifiés ou non.

Ainsi pour confirmer cette sanctification, il faut que des personnes que le Seigneur a consacrées puissent imposer les mains au petit enfant, comme Jésus la fait.

Ce qui fait que même si les parents de ces enfants ne sont pas unis au Seigneur, leurs enfants qui ont été ainsi consacré au Seigneur seront sanctifiés.

Nul besoin de baptême pour que les enfants soient offerts au Seigneur, car la parole de Dieu nous donne ici l'exemple de ce qui était pratiqué dans les temps bibliques :

*« Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus, nom qu'avait indiqué l'ange avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.*

**Et, quand les jours de leur purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Joseph et Marie le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, – suivant ce qui est écrit dans la loi du Seigneur :**

*Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur, – et pour offrir en sacrifice deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, comme cela est prescrit dans la loi du Seigneur. » [Luc 2 versets 21-24, Bible Louis Segond].*

*Jésus fut présenté à Dieu quand il eut huit jours.*

Avant tout, il est important de comprendre que les sacrifices ont été abolis à la mort expiatoire de Christ à la croix et il en est de même de la circoncision [Hébreux 10 versets 1-12], [Galates 5 versets 1-7].

Néanmoins, le fait de présenter les enfants au Seigneur est une bonne chose car Jésus, lui-même nous dit de laisser venir à lui les enfants et de ne pas les empêchés.

Il est donc convenable de présenter les enfants au Seigneur afin de les lui consacrer. Ainsi, comme Jésus fut présenté à Dieu vous aussi présentez vos enfants au Seigneur, mais ne les baptisez pas. Marchons comme Christ marcha !

Pour ce faire amenez vos enfants aux dirigeants de votre église qui œuvreront lors d'une cérémonie solennelle dans la maison de Dieu, ils prieront pour eux et leur imposeront les mains, comme Jésus le fit pour les enfants qu'on lui amenait.

*Le fait d'imposer les mains à une personne la consacre au Seigneur, donc la sanctifie.*

Par cette action celui qui impose les mains devient qu'une avec celui à qui il les à imposer, ce faisant, de même que l'époux qui est en Christ sanctifie celui qui ne l'est pas, les enfants à qui les serviteurs de Dieu imposent les mains héritent de leurs sanctifications.

Pour découvrir les réalités de l'imposition des mains je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains* ».

L'éternel veut que nous laissons venir à lui les petits enfants, amenons-les mais, en ce qui concerne leur baptême, attendons qu'ils soient suffisamment mûrs et responsables, donc majeurs, afin d'être aptes à prendre eux-mêmes la décision de s'unir à leur sauveur.

Pour continuer je vous dirais, qu'il est important de comprendre quel est l'objet du baptême en vue de pleinement saisir, le non-sens du baptême des enfants.

En se faisant baptiser, on reçoit le Saint-Esprit qui fait de nous des enfants de Dieu, et nous permet de recevoir en Jésus-Christ le pardon de nos péchés. Voici ce que la parole de Dieu promet :

**« Pierre leur dit : repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ;  
Et vous recevrez le don du Saint-Esprit.**

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

C'est en contractant le baptême que, suite au pardon de nos péchés, que nous ne faisons plus qu'un avec Jésus-Christ, et participant de sa nature Divine [Hébreux 3 versets 14].

En étant unis à Jésus-Christ voici ce qui se passe : « *Après avoir ainsi parlé, Jésus leva les yeux au ciel, et dit : Père, l'heure est venue !*

*Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie, selon que tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés [...]*

*Lorsque j'étais avec eux dans le monde, je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.*

*Et maintenant je vais à toi, et je dis ces choses dans le monde, afin qu'ils aient en eux ma joie parfaite.*

*Je leur ai donné ta parole ; et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde.*

*Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité.*

*Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité.*

**Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. » [Jean 17 versets 1-2, 12-21, Bible Louis Segond].**

Donc l'objectif du baptême étant de nous rendre saint en Jésus-Christ, pourquoi chercher à baptiser des enfants pour les rendre saints, alors qu'ils le sont déjà au travers de leurs parents ?

**Quelle est l'utilité de rendre saint et pur ceux qui le sont déjà ?**

**Exemple :** *a vous qui avez déjà fait alliance avec Jésus-Christ par les liens du baptême et qui vivez une vie de sanctification en lui, quand il vous arrive de pécher en ayant de mauvaises pensées ou quand la colère vous amène à déchoir de votre fermeté, que faites-vous pour y remédier ?*

**Allez-vous repasser par les eaux du baptême à chaque fois ?**

*Si tel était le cas, il faudrait permettre à certains au moins un baptême par jour jusqu'à leur mort pour pouvoir continuer leur course chrétienne !*

*Il vous suffit après ce moment d'égarement de confesser votre péché et de vous réclamer du sang de Jésus et croire qu'en lui vous êtes pardonné [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2].*

*Hormis cela, pour se reconsacrer au Seigneur il suffira de participer à une sainte cène [Jean 13 verset 10].*

De même que celui qui a été baptiser, selon tous les critères bibliques, n'a pas besoin d'être rebaptisé car déjà sanctifié, ainsi, il en est de même pour les enfants qui ont des parents chrétiens.

Les parents étant baptisé et donc sanctifiés leurs enfants étant selon la loi jusqu'à leur majorité sous le joug parental ils bénéficient bibliquement parlant de leurs sanctifications.

*Croyez qu'au travers de vous vos enfants sont sanctifiés si vous l'êtes vous-même. Cessez de vivre dans la crainte !*

Celui qui ne reçoit pas par la foi les promesses divines se disqualifie en vue d'en jouir, car la foi va avec l'obéissance. L'objectif du chrétien est d'obéir en toutes choses à Dieu, à l'image de Jésus, notre maître.

Pour continuer je vous dirais, qu'il ne faut jamais perdre de vue que le Saint-Esprit est le guide du peuple de Dieu dans le ciel et sur la terre.

C'est lui qui, vivant dans le cœur du peuple de Dieu, les rend inaccessibles au démon, faisant que le malin ne peut les toucher [1 Jean 5 verset 18].

Sous l'égide du Saint-Esprit, nous avons vu, qu'un ange protecteur est placé près de chaque enfant de Dieu, petit ou grand.

Dès lors, aucune des attaques de Satan ne peut les atteindre. Les sortilèges, maléfices et complots de leurs ennemis ne peuvent toucher ceux qui sont sanctifiés et consacrés à Dieu.

Voici ce que le Seigneur promet à son peuple : « **L'occultisme ne peut rien contre Jacob, ni la divination contre Israël [...]** » [Nombres 23 verset 23, Bible la Colombe].

Avant tout, pour une meilleure compréhension de ce texte, il faut avoir à l'esprit que les noms Jacob et Israël utilisés ici sont les mots prophétiques pour présenter le peuple de Dieu en Jésus-Christ, issu de tout peuple toute langue etc.

L'Éternel Dieu nous promet la protection contre l'occultisme, et la divination. Concrètement cette promesse nous apprend qu'aucune *incantation, maléfice, « quimbois », magie noire, vaudou etc.*, ne peut terrasser un enfant de Dieu.

Cette protection que Dieu donne à son peuple contre toutes ces machinations et œuvres des forces des ténèbres, est aussi valable pour leurs enfants puisqu'ils sont sanctifiés au travers de leurs parents.

En outre en Jésus, nous avons la domination sur toutes les forces maléfiques [*Luc 10 versets 18-20*], [*Marc 16 versets 15-18*].

Tout ce que nous venons de voir est néanmoins assujettie au texte de [*1 Jean 5 versets 18-19*], où nous voyons que ce sont ceux qui se gardent eux-mêmes, en demeurant fidèles à Dieu, que Satan ne peut pas toucher.

Le fait de baptiser un enfant ou un jeune faisant partie du peuple de Dieu, qui n'est pas encore émancipé fait qu'on l'amène à transgresser la parole de Dieu.

En le baptisant, il perd la sanctification qu'il avait déjà naturellement venant de son ou ses parent(s). En effet si un don de Dieu est méprisé, il est enlevé par le Seigneur à celui qui l'avait reçu.

C'est ce que l'on voit dans la parabole des talents ou celle des mines [*Matthieu 25 versets 14-30*], [*Luc 19 versets 11-28*].

Cette réalité se manifeste particulièrement dans la vie d'Ésaü qui perdit la bénédiction promise, car il l'avait méprisée. Il ne put la récupérer, et cela malgré ses larmes et son repentir.

Voici ce que la Bible dit à ce sujet : « **À ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Ésaü, qui pour un mets vendit son droit d'aînesse.**

*Vous savez que, plus tard, voulant obtenir la bénédiction, il fut rejeté, quoiqu'il la sollicitât avec larmes ; Car son repentir ne put avoir aucun effet. »* [*Hébreux 12 versets 16-17, Bible Louis Segond*].

*Le baptême d'un enfant qui est déjà sanctifié à travers ses parents, est une transgression de la parole de Dieu, cet acte l'amène, malgré lui, à renier le don de sanctification déjà reçu et donc à le perdre.*

Il devient ainsi comme le reste du monde sous la domination du malin, car seuls ceux qui sont sanctifiés en Jésus-Christ, et qui ont l'Esprit de Dieu, et demeures fidèles au Seigneur sont hors de la portée du diable qui ne peut rien contre eux [*1 Jean 5 versets 18-19*].

Dès que cet enfant est contraint par ses parents de consomme sa rébellion envers Dieu, en se faisant baptiser de façon arbitraire, comme ce fut le cas pour Judas [*Jean 13 versets 21-27*], ou pour ceux qui ont désobéi au Seigneur en consommant de la viande sacrifiée pour les idoles [*1 Corinthiens 10 versets 14-22*], il entre en communion avec le démon, il est donc possédé par lui.

Nous devenons toujours l'esclave de ce ou de celui qui a eu raison de nous, soit Dieu, soit Satan, de sorte que les démons viendront après le baptême, et posséderont la sainte demeure [*Luc 11 versets 24-26*], et le nouvel état du juvénile baptisé sera pire que sa situation antérieure.

Nous voyons souvent dans des films des suppôts de Satan ou des personnes perverses qui vendent leurs enfants au diable et nous trouvons cela terrible.

Nous pensons que de telles choses seraient impensables en ce siècle, et surtout au sein du peuple de Dieu.

Pourtant, c'est bien ce qui se passe dans les baptistères de certaines religions chrétiennes, particulièrement les Églises catholiques et adventistes du septième jour.

Nous verrons cela tout à l'heure.

*Vous qui baptisez vos enfants, sachez que Dieu n'agrée point cette action !*

Il est vital de comprendre que la condition de celui qui se place lui-même sous la domination du diable, en choisissant de transgresser délibérément la parole de Dieu [*Jean 8 verset 44*], est décrite dans [*2 Pierre 2 versets 19-22*] comme étant pire que la première.

Comme nous sommes soit esclaves de la vérité soit du péché [*Romains 6 versets 3-22*], en baptisant nos enfants, ils deviennent des esclaves du péché et donc du diable et ils seront désormais sans contrôle sur leurs actes, et vivront telles des marionnettes que le diable « *le grand marionnettiste* » contrôle.

Cette perte de contrôle de soi, sous l'influence du péché est clairement décrite dans [*Romains 7 versets 14-25*] qui présente ceux qui sont dans cet état non seulement comme incapables de faire le bien, mais de plus, en raison du péché qui est en eux, comme faisant malgré eux le mal qu'ils ne désirent pas accomplir.

En ce qui concerne les enfants, s'agissant d'êtres plus faibles, la chose s'accroît. Nous avons vu que la folie était attachée à leur cœur [Proverbes 22 versets 15].

*Cet état des enfants fait que ceux qui ne sont pas sous la protection de la sanctification de leur parent, se retrouvent à la merci des démons, comme le seraient des agneaux à la merci d'une meute de loups sanguinaires.*

Pour saisir la puissance des démons qui viendront pour terrasser l'enfant qui vient de se faire baptiser, il nous faut connaître les moyens qu'ils utilisent pour posséder totalement un être humain.

Prenons le cas d'un adulte qui est un être humain déjà formaté. Nous voyons dans [Marc 5 versets 1-20], que pour le Gadaréniens, il a fallu une légion de démons pour arriver à faire de cet homme leur marionnette.

Il est à noter que généralement une légion compte environ plusieurs milliers de soldats ici c'est donc au minimum deux mille démons qui possédait le gadaréniens.

Dans le cas de Marie de Magdala, ils étaient « **7 démons en elle** », pour l'amener à vivre une vie de bacchanale [Marc 16 verset 9], [Luc 7 versets 36-50], [Jean 12 versets 1-11].

Comme nous le voyons, pour arriver à leurs fins, les démons se regroupent afin de soumettre à leurs volontés un être humain.

Plus le caractère de cet être humain sera fort, et plus les démons devront faire des coalitions en vue de le dominer.

En outre, quand en étant sanctifié, l'on choisit de transgresser la parole de Dieu, ce n'est pas n'importe quel démon qui vient prendre possession de nous, c'est Satan lui-même. C'est ce qui se passe dans le cas de Judas [Jean 13 versets 26-27].

Hormis tout cela, il est important de prendre en compte la différence spirituelle entre un enfant et un adulte, cette vérité étant manifeste dans [Hébreux 5 versets 11-14], où nous voyons un décalage entre la puissance d'un enfant et celle d'un adulte.

Spirituellement les adultes qui ne sont pas encore assez matures sont présentés comme des enfants incapables à œuvrer, car trop faibles pour prendre part aux œuvres spirituelles réservées aux affermis.



*Quand on voit comment les démons ont poussé des adultes tels que Judas, Marie Magdala où Caïn [Genèse 4 versets 1-16], [1 Jean 3 versets 8-15] a œuvré selon leurs bons vœux, imaginez combien ils peuvent agir puissamment au travers d'un enfant qui n'a pas encore la force de caractère d'un adulte.*

Pour clore cette partie de notre étude biblique je vous dirais que si vous n'êtes pas vous-mêmes baptiser, et que vous voulez protéger et vos enfants contre les démons, vous devez passer par les eaux baptismales, et ainsi vos enfants seront sanctifiés.

Nous allons maintenant nous intéresser au balbutiement de la doctrine du baptême des enfants. Pour ce faire je vous invite à lire ceci : « [...] **En Occident, le sort des enfants non baptisés commença à faire l'objet d'une réflexion théologique soutenue lors des controverses antipélagiennes du début du v<sup>e</sup> siècle.**

*Saint Augustin aborda la question parce que Pélage enseignait que les enfants pouvaient être sauvés sans baptême. [...] En réaction contre Pélage, Augustin fut amené à affirmer que les enfants qui meurent sans baptême sont destinés à l'enfer.*

Il en appelait au précepte du Seigneur en Jean 3, 5 ainsi qu'à la pratique liturgique de l'Église. Pourquoi les petits enfants sont-ils conduits aux fonts baptismaux, spécialement les enfants en danger de mort, si ce n'est pour leur assurer l'entrée dans le Royaume de Dieu ? [...]

Il n'y a qu'un seul baptême, le même pour les enfants et pour les adultes, et il est conféré pour la rémission des péchés. Si les petits enfants sont baptisés, c'est donc parce qu'ils sont pécheurs. Bien qu'ils ne soient évidemment pas coupables d'un péché personnel, ils ont péché « en Adam », selon Romains 5, 12 (suivant la version latine dont disposait Augustin). [...]

L'autorité d'Augustin fut cependant si grande en Occident que les Pères latins (par exemple Jérôme, Fulgence, Avit de Vienne et Grégoire le Grand) adoptèrent son opinion.

*Grégoire le Grand affirme que Dieu condamne même ceux qui n'ont que le péché originel dans leur âme ; même les enfants qui n'ont jamais péché par leur propre volonté iront dans « les tourments éternels ». [...]*

[...] Sur cette question, Augustin fut la référence des théologiens latins tout au long du Moyen âge. *Anselme de Cantorbéry en offre un bon exemple* :

Il croit que les petits enfants qui meurent sans baptême sont damnés en raison du péché originel et conformément à la justice de Dieu.

*La doctrine commune fut résumée par Hugues de Saint-Victor* :

Les petits enfants qui meurent sans baptême ne peuvent pas être sauvés, premièrement parce qu'ils n'ont pas reçu le sacrement, et deuxièmement parce qu'ils ne peuvent pas poser un acte de foi personnel qui suppléerait le sacrement.

Cette doctrine implique qu'il faut être justifié durant sa vie terrestre pour pouvoir entrer dans la vie éternelle après la mort.

La mort met un terme à la possibilité de choisir d'accepter ou de rejeter la grâce, c'est-à-dire d'adhérer à Dieu ou de se détourner de lui. Après la mort, les dispositions fondamentales envers Dieu ne reçoivent plus de modification.

[...] *La foi de l'Église catholique en la nécessité du baptême pour le salut fut énergiquement exprimée au concile de Florence en 1442, dans le décret pour les Jacobites* :

Il n'est pas possible de porter secours [aux petits enfants] par un autre remède que par le sacrement du baptême, par lequel ils sont arrachés à la domination du diable et sont adoptés comme enfants de Dieu. [...] »

[*Commission théologique internationale (de l'Église catholique) L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême (2007). Partie : 1. Historia quaestionis : Histoire et herméneutique de la doctrine catholique. Tiré du site : <https://www.vatican.va>*].

Complétons notre étude avec cet autre texte :

« [...] *Les adultes, parce qu'ils sont doués de raison, de conscience et de liberté, sont responsables de leur propre destinée dans la mesure où ils acceptent ou rejettent la grâce de Dieu.*

En revanche, les petits enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison, de la conscience et de la liberté ne peuvent pas décider pour eux-mêmes.

**Les parents, lorsqu'ils n'ont pas l'assurance morale du salut de leurs enfants, en éprouvent une profonde souffrance ainsi que des sentiments de culpabilité ;**

**Et on manifeste une difficulté toujours croissante à accepter que Dieu soit juste et miséricordieux s'il exclut de la béatitude éternelle les enfants qui n'ont pas de péchés personnels, qu'ils soient chrétiens ou non. [...] »**

*[Commission théologique internationale (de l'Église catholique) L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême (2007). Partie Introduction. Tiré du site : <https://www.vatican.va>].*

Avant de développer ces textes il est important de comprendre d'où vient ces doctrines.

Nous voyons premièrement que c'est le vatican qui les présentes, c'est donc une base de foi catholique.

En outre, il est précisé que celui qui portât les doctrines vues dans le premier texte c'est celui que les catholiques appellent « *Saint* » *Augustin*. Ce prélat catholique est né, selon les historiens le 13 novembre 354, et est mort le 28 août 430.

Cette doctrine date donc du début du christianisme moderne, le texte place son début au *Vème siècle*.

En outre, le caractère de « *Saint* » *Augustin*, la teneur de son œuvre, qui est titanesque, et est devenu la colonne vertébrale du dogme catholique nous permet, avant même d'entrer dans cette doctrine de comprendre combien inique elle est.

Cet homme, cet *Augustin*, était selon moi, non un saint, mais le bras droit le plus puissant du démon.

Ses écrits ont permis à l'Église catholique de *spolié, torturer* et *tué* une multitude de martyrs qui n'avaient comme seul tord d'avoir comme base de foi la parole de Dieu et elle est seule.

La majeure partie des enseignements antibibliques que professe jusqu'à ce jour le catholicisme sont issus de la plume de cet homme.

Pour découvrir ces réalités je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* ».

Maintenant que cette petite lucarne a été ouverte, nous pouvons la refermer et en revenir à l'étude de ces textes catholiques, en commençant par le premier des deux.

Pour ce faire dans un premier temps je vous dirais que dans ce que cette doctrine présente réside la crainte des parents les amenant à baptiser leurs enfants. Oui, tout au long de ce texte nous découvrons que les enfants non baptisés et qui meurent sont sensés, selon *Saint Augustin*, aller en enfer.

Et c'est pour cela que les enfants, tout particulièrement ceux qui sont près de mourir, sont baptisés, l'objectif étant de leur permettre d'entrée dans le royaume de Dieu. Il est fait aussi mention qu'il n'y a qu'un seul baptême qui est le même pour les adultes et les enfants, qui donne accès au pardon des péchés.

On lit aussi que si les enfants doivent être baptisés, c'est parce qu'ils sont pécheurs, car ils ont hérité du péché d'Adam. Nous constatons que pour étayer sa thèse *Saint-Augustin* présente deux textes.

Voici le premier : « **Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.** » [*Jean 3 verset 5, Bible Louis Segond*].

Voici le deuxième texte : « **C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché** » [*Romains 5 verset 12, Bible Louis Segond*].

En lisant ces textes, je me dis que quand on n'est pas ancré dans l'Évangile et que l'on lit des thèses comme celle que nous venons de voir, on est vite désarçonné, car, il faut accorder à l'« *Agustin* », qu'il savait manier l'épée spirituelle, comme Satan le fait lui-même et que nous découvrons dans [*Luc 4 versets 1-13*].

Considérons d'habord le premier texte.

*Nous comprenons bien que le terme naître d'eau et d'Esprit représente le baptême, ce texte présente bien le fait que seul ceux qui sont baptisés seront sauvés.*

*Mais remarqué qu'il n'est pas fait mention d'enfant ici mais il est dit un homme, donc un adulte.*

En ce qui concerne les enfants, nous avons déjà vu qu'il non point besoin de baptême, car ils sont sanctifiés au travers de leur parent, ou il acquière cette sanctification en étant présentée à l'église, et dans ce cadre un serviteur de Dieu prie pour eux et leur impose les mains.

Prenons en compte maintenant le deuxième texte biblique. Ici est présenté le péché que nous héritons tous à cause des actes d'Adam, et par extension ceux d'Ève.

Ce qui est écrit ici est biblique, quand je dis ici, je parle du texte biblique et non de la thèse de *Saint-Augustin*. Oui nous naissons tous pécheur en Adam. Ainsi les bébés naissent dans le péché, cette réalité est bien notifiée dans le [*Psaume 51 verset 7*].

Si nous nous arrêtons qu'a ce texte, on pourrait penser que *Saint Augustin* à raison et que comme les bébés naissent dans le péché, et que c'est le baptême qui donne accès au salut, en Jésus, il est donc convenable de les baptiser.

Ce qu'il ne dit pas, est ce qui se passe après la naissance et qui est que l'enfant hérite certes du péché, mais aussi de la sanctification de ses parents, et cela même si ce n'est que l'un des deux qui soient unis à Christ.

Et même si ce n'est pas le cas, il suffit que l'enfant qui n'a pas de parents qui aient donné leur vie à Christ, puisse être présenté à un serviteur consacré du Seigneur pour qu'il lui impose les mains et prie pour lui, et dès lors il hérite de la sanctification de ce dernier.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que toute la structure biblique qui porte la thèse de *Saint-Augustin* est tiré du néant et est antibiblique, donc nul et non avenu.

*Nous découvrons aussi dans ce texte catholique vu plus haut, que la doctrine de Saint Augustin que l'on vient de voir fut la base de la foi et des écrits des grands plume catholique du passer tels que Jérôme, Fulgence, Avit de Vienne, Grégoire le Grand, Hugues de Saint-Victor, Anselme de Cantorbéry etc.*

Fort de la base laissé par *Saint Agustin* l'Église catholique à présenter les enfants qui ne sont pas baptisés et qui meurent comme étant damné et devant vivre « *les tourments éternels* », ce qui présente dans la foi catholique être brûlée éternellement en enfer.

En outre, il est précisé que sans le baptême les enfants qui meurent appartiennent à Satan. Ainsi le remède, que l'Église catholique propose en vue d'arracher les enfants au démon est de les baptiser.

C'est ainsi que le dogme catholique a pu établir, sous la plume de *Saint Agustin*, la base doctrinale du baptême des enfants, qui est des plus traumatisantes pour des parents qui ont des enfants non baptisés.

Cette réalité l'Église catholique le sait car nous avons vu qu'elle la mise en exergue dans le deuxième texte vu plus haut.

*Il est vrai, que généralement, la raison d'être en tant que parent chrétien est de nous assurer du bien-être, de la protection de nos enfants. Ainsi, comment imaginer que notre petit ange, qui n'a fait de mal à personne, puisse, s'il meurt, brûler éternellement en enfer, en subissant des souffrances innommables.*

*Comment pensée qu'il puisse devenir la possession du démon, s'il n'est pas baptisé et cela qu'il soit mort ou non.*

*La solution, présenté par l'Église catholique pour remédier à tout cela, étant de baptiser les enfants, à la fois pour leur assurer l'entrée dans le royaume de Dieu, mais aussi de les préserver du diable, beaucoup de parent aimant, mais ignorant, ont entrepris de baptiser leurs enfants.*

Le pire est que ces doctrines moyenâgeuses de *Saint-Augustin*, non seulement les catholiques la pratique mais aussi l'Église adventiste du septième jour (*cela nous le verrons bientôt*).

L'un des autres points que je tiens à soulever dans tout ce que nous venons de voir est que cette doctrine qui présente l'enfer comme étant un lieu de supplice ou son jeter les morts qui ont été impénitents et qui sont destinés à brûler éternellement est antibiblique.

Je vous en apporte les preuves dans mon livre intitulé « *Inquisitió (Le message des trois anges)*, tome II. *La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme* ».

Hormis cela il est vrai que tous ceux, bébé inclus, qui ne sont pas liés à Jésus sont sous la domination du démon.

Néanmoins, la solution pour arracher les enfants des griffes du diable, ne consiste pas à les baptiser, car il existe deux solutions qui sont, nous l'avons vue, soit qu'ils sont déjà sanctifiés par leur parent, soit il faut qu'ils le deviennent par le biais d'un serviteur de Dieu.

Continuons avec cette doctrine catholique qui prône le baptême des enfants, en considérant le texte qui suit, qui nous est contemporain, car je l'ai copié sur un site catholique en *novembre 2021* :

**« [...] Le baptême de leur enfant, une obligation pour les parents. Le droit canonique, sans ambiguïté, dit :**

**« Les parents sont tenus par l'obligation de faire baptiser leurs enfants dans les premières semaines ;**

*Ils iront trouver leur curé au plus tôt après la naissance et même avant, afin de demander le sacrement pour leur enfant et d'y être dûment préparés » (can 867). On peut conclure à une nette préférence de l'Église pour les baptêmes des bébés sans attendre. »*

*[Baptiser les bébés sans attendre ? Par Bernard Maitte, Prêtre, professeur au séminaire d'Aix et responsable du Département pastorale et spiritualité de l'ISTR de Marseille. Membre du SNPLS. Tiré du site : [https:// liturgie.catholique.fr](https://liturgie.catholique.fr)].*

Complétons notre étude avec cet autre texte : « [...] Une des premières questions que le célébrant pose aux parents sur le seuil de l'église : « **Que demandez-vous pour votre enfant à l'Église de Dieu ?** » et nous répondons : « **Le baptême** » [...]

Du coup, l'enfant ne pouvant répondre lui-même il faut soi-même "se mouiller" et prendre un engagement comme nous y invite le célébrant : « Vous devrez l'éduquer dans la foi, et lui apprendre à garder les commandements, pour qu'il aime Dieu et son prochain comme le Christ ». Mais nous ne sommes jamais seuls, il y a les parrains et marraines qui acceptent d'aider les parents à exercer leur responsabilité ;

*Mais il y a toute la communauté des chrétiens dont la famille, les amis et le célébrant sont les représentants.*

*Car ce n'est pas seulement les parents qui s'engagent mais l'Église tout entière qui s'engage. Elle promet aux parents d'être toujours là pour servir la Vie de Dieu dans l'enfant. [...]*

*La bénédiction de l'eau au cœur de la célébration est ce qui donne encore la meilleure des raisons en s'adressant à Dieu notre Père :*

**« Que cette eau reçoive de l'Esprit Saint la grâce de ton Fils unique, afin que l'homme, créé à ta ressemblance et lavé par le baptême des souillures qui déforment cette image, puisse renaître de l'eau et de l'Esprit pour la vie nouvelle d'enfant de Dieu [...] ».**

*[Pourquoi baptiser les petits enfants ? Par Bernard Maitte, Prêtre, professeur au séminaire d'Aix et responsable du Département pastorale et spiritualité de l'ISTR de Marseille. Membre du SNPLS. Tiré du site : <https://liturgie.catholique.fr>].*

Dans le premier texte nous découvrons que le dogme catholique a institué l'obligation que les parents puissent baptiser leurs enfants dès les premières semaines après l'accouchement.

Ainsi, ce n'est pas un engagement qui est fait de façon spontanée et volontaire, mais c'est une obligation. Ce fait retire toute liberté au catholique, qui sont contraints par la papauté et ces sbires de livrer leurs enfants au diable, en les baptisant, car nous l'avons vue, c'est la répercussion directe des baptêmes d'enfants.

Hormis cela, nous voyons que c'est les parents qui prennent la décision du baptême pour leurs enfants, de toute façon, il serait difficile à un nourrisson de se prononcer, car il est loin, très, très loin d'avoir une bonne conscience, pour choisir ou non d'être baptisé.

En outre, nous découvrons que la religion catholique baptise les nourrissons en leur donnant deux tuteurs qui s'engagent pour eux. Ils sont appelés le parrain et la marraine de l'enfant baptisé.

Ces démarches qui donnent aux enfants des intermédiaires qui prennent à leur place la décision de les baptiser, pouvant être *leurs parents, leurs parrains ou marraines*, nous l'avons vue, n'est pas biblique. Pour finir, une portion de ce texte me interpelle, car elle présente la raison d'être du baptême catholique.

Relisons-la :



**« [...] Que cette eau reçoive de l'Esprit Saint la grâce de ton Fils unique, afin que l'homme, créé à ta ressemblance et lavé par le baptême des souillures qui déforment cette image [...] ».**

Ici l'eau du baptême est présentée comme étant destiné à laver des souillures l'image de Dieu qui est dans l'homme.

Tout cela semble cohérent, mais n'est en fait que de belles paroles, du vent, pour le comprendre revoyons ce que nous avons déjà vue, à ce propos, en relisant un extrait de [1 Peter 3 verses 20-21] :

**« [...] Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ ».**

*En aucun cas le baptême ne peut être un moyen de purifier des souillures du corps, mais est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu.*

Ne pouvant pas présenter un bébé comme remplissant la réalité du baptême car un nourrisson n'a pas conscience de qui il est, ni ce qu'il fait, ainsi « *l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu* » il ne peut l'avoir, l'Église catholique a donc perverti la raison d'être du baptême.

Pour information, c'est la parole de Dieu, qui est Jésus-Christ lui-même [Jean 1 versets 1-17], qui une fois étudié diligemment, va par le biais du Saint-Esprit, nous purifier de toutes souillures [Jean 15 verset 3], [1 Pierre 1 versets 22-25], [Jean 16 versets 7-15].

Cette réalité, la papauté et ces sbires en robe de « *sainteté* » ne peuvent la proclamer, car ce serait couler leur fond de commerce, car les Saintes Écritures une fois étudié ouvre les yeux et rend libre [Jean 8 versets 31-32].

Nous allons maintenant, finir d'enfoncer le clou destiner à briser toutes les bases iniques que le dogme catholique a instituées en établissant le baptême des enfants. Pour ce faire intéressons-nous à la cérémonie de baptême en elle-même en lisant ceci :

*« Aspersion : Le mot latin aspersion vient du verbe ad-spargere « répandre vers ou sur ». L'aspersion est donc l'action de répandre un liquide ou de la poussière sur quelque chose ou sur quelqu'un.*

*Dans la liturgie, l'aspersion consiste habituellement à projeter de l'eau sur des personnes ou sur des objets, en signe de purification.*

**L'aspersion principale est celle du baptême : Par trois fois, l'on verse de l'eau sur la tête de celui que l'on baptise ; c'est la façon la plus habituelle de baptiser [...], bien que le baptême par immersion soit plus ancien et plus significatif.**

**Le geste implique à la fois le fait d'être lavé et le fait de recevoir un principe vital, celui de la vie divine. [...] »**

*[Liturgie et Sacrements. Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle. Conférence des évêques de France. Dom Robert Le Gall – Dictionnaire de Liturgie. Tiré du site : <https://liturgie.catholique.fr>].*

Avant tout, je tiens à souligner que nous retrouvons encore ici le symbole du baptême que pratique l'Église catholique comme étant le symbole de la purification. Nous venons de voir que cette doctrine n'est pas biblique. Hormis cela l'auteur présente le baptême par aspersion, qui est celui le plus communément pratiqué dans les églises catholiques. Pour ce faire un desservant catholique verse par trois fois de l'eau sur la tête du bébé en vue de le baptiser.

La même démarche est aussi pratiquée, par cette religion, pour les adultes qui se baptisent tardivement. Ce rythme n'a rien à voir avec les bases du baptême biblique et ce pour deux raisons :

*La première, je vous l'ai déjà maintes fois rabâché, les enfants ne doivent pas être baptisés.*

*La deuxièmement concernent les adultes, pour être baptisé, nous l'avons vue, il faut d'abord être immergé totalement dans l'eau pour signifier notre entrée dans le tombeau funéraire avec Jésus, puis en émergeant des eaux nous ressuscitons avec lui.*

Ainsi, n'étant pas descendu sous le tombeau liquide, donc n'étant pas complètement immergé, il n'y a pas de mort et de résurrection pour les adultes qui reçoivent l'aspersion des eaux baptismales chez les catholiques. Leur baptême est donc nul et non est venue, et pour les enfants, nous l'avons vue, a part mouiller un petit ange en pleine église par trois fois, l'exposant à s'enrhumer, le baptême des enfants n'a aucune raison d'être, et est antibiblique, c'est donc une doctrine de démon.

Fort de tous ce que je viens de vous présenter, je vous dirais que l'Église catholique à utiliser et utilise depuis des siècles l'une des armes favorite du diable, en vue de dominer ces membres pour les obligés à baptiser leurs enfants.

Voici comment cette arme est présentée : « *Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude.* » [Hébreux 2 versets 14-15, Bible Louis Segond].

C'est cette arme démoniaque, qu'est la peur de la mort, que la papauté et son engeance utilisent pour soutenir la doctrine catholique du baptême des enfants.

La peur de la damnation, des tourments que le diable ferait, selon la thèse catholique, subir aux enfants qui mouraient sans être baptisé, amène les parents à baptiser leur bébé ou leur jeune enfant.

Malheureusement, pour les parents qui font baptiser leurs enfants, c'est cet acte, nous l'avons vue, qui ouvre dans ces enfants qui se sont fait baptiser la porte d'entrée pour que les force démonique puissent les possédés. Nous avons fini cette partie, et allons commencer la dernière de notre étude.

Pour ce faire je vous dirais que ceux qui cherche à briller dans ce monde, ceux qui cherchent à avoir de la puissance, rechercheront toujours deux choses, avoir beaucoup d'argent et beaucoup de sujets (*membre qui adhère à leur philosophie*).

Pour prendre de l'ampleur, plusieurs possibilités, la première est de faire comme la grenouille que ce texte nous présente :

« *Une Grenouille vit un Bœuf qui lui sembla de belle taille. Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille pour égaler l'animal en grosseur, disant : « Regardez bien, ma sœur, est-ce assez ? Dites-moi : n'y suis-je point encore ?*

— *Nenni.*

— *M'y voici donc ?*

— *Point du tout.*

— *M'y voilà ?*

— *Vous n'en approchez point.* »

*La chétive pécore s'enfla si bien qu'elle creva. Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages : Tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs, tout petit Prince a des Ambassadeurs, tout Marquis veut avoir des Pages.* »

[*Fable de Jean de La Fontaine : « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf »*].

Vu la fin de l'orgueilleuse grenouille, cette tactique n'est pas celle que le plus grand nombre utilise.

Les sectes de leur côté vont séduire des âmes en perditions, puis les contraindront à adhérer à leurs doctrines et à entrer dans leurs rangs. L'Église adventiste du septième jour elle a adopté une autres démarche plus douce, mais tout autant iniques que ce que pratiques les sectes.

Pour le découvrir je vous invite à lire ceci : **« Quelle réponse donnons-nous aux enfants lorsqu'ils demandent à se faire baptiser ? Comment allons-nous les préparer à accepter la grâce de Dieu et à marcher joyeusement sur son chemin ?**

*Quelles ressources utilisons-nous pour préparer nos primaires et nos juniors au baptême ? Que doivent-ils savoir avant le baptême ? Quel est le meilleur âge pour le baptême ? Toutes ces questions sont pertinentes et nécessitent des réponses aujourd'hui.*

**La recherche indique qu'un enfant d'environ 7 à 10 ans reçoit un éveil spirituel. Nous ne devons pas hésiter ou décourager les enfants qui veulent sincèrement donner leur cœur à Jésus.**

**Si nous ne répondons pas à leur décision excitante de suivre Jésus et de se faire baptiser, nous risquons de perdre l'occasion en or de le faire plus tard, car un tel désir peut disparaître. [...]** »  
[*Adventist' Children Ministries. Post : Children and Baptism. Tiré de <https://children.adventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant toutes choses, ce que je veux faire ressortir est la porter de ce qui est présenté ici par l'Église adventiste du septième jour en ce qui concerne le baptême des enfants, car si nous lisons en vitesse ces lignes nous pouvons passer à côté de cette abomination.

Afin de vous présenter cette horreur, il faut en revenir à la réalité qui est celle du baptême c'est, nous l'avons vue, le mariage d'une personne avec Jésus. Ainsi, les plans des hauts dirigeants adventistes du septième jour sont de faire en sorte que les enfants puissent accepter le baptême, le plus tôt possible, avant qu'ils aient le temps d'avoir du discernement et qu'ils puissent refuser de se faire baptiser.

Pour rester dans notre exemple, cela équivaldrait à marier une enfant de 7 à 10 ans avec un adulte majeur, afin qu'il n'est pas le temps de prendre conscience, en prenant de l'âge, de cet acte inique qu'elle a accepté plus jeune.

Comme vous pouvez le constater, les hauts dirigeants adventistes du septième jour sont des hommes iniques qui font en sorte de dominer les esprits malléables et sans discernement des enfants qui les fréquentent en vue de gonfler leur effectif.

Ce type d'oeuvre ce sont les sectes qui les réalisent. Mais peut-on en être étonné, puisque nous avons déjà vu que cette religion a établi, des doctrines sectaires pour contraindre ces membres à lui verser des fonds par le biais de la dime et des offrandes.

Il est à noter que bien que la manoeuvre que nous venons de découvrir est malhonnête et inique, néanmoins elle porte ces fruits, car voici ce que l'Église adventiste du septième jour présente, quant à son essor, pour les dernières années :

**« L'Église Adventiste du 7ème Jour, l'une des dénominations chrétiennes à connaître une croissance rapide, a enregistré un nombre de membres baptisés dépassant les 18 millions.**

**Il y avait 18 028 796 de membres adventistes enregistrés au 30 Septembre, selon le Bureau des Archives, des Statistiques et de la Recherche.**

**On estime entre 25 à 30 millions le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui assistent au service d'adoration adventiste, chaque semaine. L'Église ne procède pas aux baptêmes des nourrissons ou de tous jeunes enfants, c'est ce qui différencie ceux qui assistent des membres baptisés. »**

*[Siver Sping, Maryland, United States, Mark A. Kellner, Aedventist Review. 19 Décembre 2013.*

*Tiré du site internet : <https://adventist.news/fr/news/le-nombre-de-membres-de-leglise-adventiste-du-7eme-jour-passe-la-barre-des-18-millions>].*

Finissons avec ceci qui nous apporte aussi de nouveau chiffre hallucinant : « **Plus d'un million de personnes ont été ajoutées à l'Église adventiste du septième jour en 2021, selon les données du Bureau des archives, des statistiques et de la recherche (ASTR).** [...] »

« **L'année 2004 a été la première d'une série de 16 années consécutives de plus d'un million d'adhésions dans le monde, puis est arrivée la pandémie de COVID-19** », a expliqué le Dr Trim.

[...] **Le nombre de membres déclaré de l'Église à la fin de l'année dernière était de quelque 21, 91 millions.** »

[Un million de personnes adhèrent à l'Église adventiste du septième jour en 2021. 10 juin 2022, Saint Louis, Missouri, États-Unis, Tracey Bridcutt, Adventist Record.

Tiré du site : <https://actualites.adventiste.org/un-million-de-personnes-adherent-a-leglise-adventiste-du-septieme-jour-en-2021/>].

Dans le deuxième texte nous découvrons la progression exponentielle du nombre de membres de l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion a gagné, à partir de l'année 2004, en moyenne un million de membres annuel et cela durant 16 ans.

Ce qui fait que pour l'année 2021 cette religion comptabilisait un nombre total de membres baptiser qui est de **21, 91 millions**.

En outre, nous voyons qu'en plus des membres baptisées, il y a moyenne chaque semaine environ dix million de personnes intéresser, mais non baptiser qui assiste au culte hebdomadaire de cette religion.

Avant de poursuivre je dis chapeau, car gagné 16 millions de membres en 16 ans cela est un exploit. Malheureusement, ce qui n'est pas glorieux du tout, est que nous savons maintenant que parmi eux se trouve aussi des enfants, qui ont été fourvoyer et piégé.

Il est à noter que cette réalité des enfants qui forme le gros de ces troupes gêne cette religion, qui ne peut les présenter comme trophée, donc elle essaye de « *noyer le poison* ».

Pour le comprendre relisons cet extrait du premier texte :

« [...] **L'Église ne procède pas aux baptêmes des nourrissons ou de tous jeunes enfants [...]** »

Je vous dirais que si nous n'avions pas encore des donnés concernant les enfants que la religion adventiste du septième jour baptise avant qu'il n'est le discernement pour comprendre ce qu'ils font, ce que nous venons de lire ferait passer cette religion pour un lieu où nul enfant ne se fait baptiser.

*Mais nous savons que les adventistes du septième jour pratique cette abomination.*

Nous ne tomberons donc pas dans ce piège de croire en cette tentative de redonner son blason que tente ici cette inique religion. Cette réalité est bien présente dans ce texte qui suit qui nous présente les enfants baptisés comme étant référencé par cette religion :

**« Notes du chapitre 10. 9. Les réunions administratives. h. Un rapport du directeur ou de l'enseignant de l'école d'Église indiquant le nombre d'élèves, les progrès réalisés par l'école dans le domaine pédagogique, le nombre d'enfants baptisés et le concours apporté par ces derniers dans les activités de l'Église. »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Les enfants qui ont été baptiser dans la religion adventiste du septième jour sont notifier au niveau de leur administration, ce faisant nous comprenons mieux ces chiffre de croissance exponentiel que présente cette religion en matière de membre.

*Mon sentiment est que quand une famille où il se trouve beaucoup de préadolescent qui vient visiter une de ces églises, les hauts dirigeant de cette religion doivent trépigner de joie, car une possibilité de croissance viens de « leur tombé tout cuit dans le bec ».*

Pour continuer je vous dirais que le fait que l'Église catholique baptise les nourrissons a de tout temps attiré les critiques des églises protestantes, dont fait partie l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion condamne le baptême des nouveau-nés tel que pratiqué par l'Église catholique.

*Elle fournit des preuves bibliques attestant que le baptême des bébés n'est pas agréé par Dieu, mais en contrepartie elles baptisent les enfants à partir de 7 ans.*

Maintenant découvrons sur quelle base l'enseignement post baptismal des enfants et autres adultes devant se faire baptiser par l'Église adventiste du septième jour se fait :

**« Les membres d'Église : [...] Les pasteurs doivent instruire les candidats au baptême dans les enseignements fondamentaux de l'Église et les pratiques afférentes, afin que les baptisés accèdent à l'Église sur la base de saines fondations spirituelles.**

*Si aucun âge n'est fixé pour le baptême, on recommande que les très jeunes enfants qui expriment leur désir d'être baptisés soient encouragés et inscrits à un programme d'instruction pouvant les amener au baptême. » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ce dernier texte : « [...] *Le baptême est une relation spirituelle. Il ne peut être conclu que par ceux qui sont convertis. Ce n'est qu'ainsi que la pureté et le calibre spirituel de l'église peuvent être maintenus. [...] »*

*[Adventist' Children Ministries. Children and Baptism. Tiré de <https://children.adventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Comme vous pouvez le constater, ceux qui souhaitent se faire baptiser à l'Église adventiste du septième jour doivent être instruit, non dans toute la parole de Dieu, mais dans tous les enseignements fondamentaux et les pratiques de cette religion.

*C'est donc avec ces mêmes doctrines, qui sont pour beaucoup iniques, en tout cas toutes celles incriminer dans ce livre, que les enfants devenant adventiste du septième jour sont pervertis... oups Sorry... instruit dès leur plus jeune âge.*



*Nous découvrons aussi dans ce texte que ceux qui deviennent adventistes du septième jour doivent être convertis, ici nous comprenons que c'est être convertis au dogme de cette religion et non à la parole de Dieu qu'il s'agit, donc formater à ces principes d'hommes, donc préceptes de démon.*

C'est ce qui détermine la pureté et le calibre spirituel de cette religion. Nous comprenons mieux pourquoi cette religion est en décadence, car c'est la parole de Dieu qui purifie et rend apte à marcher en renouveau de vie.

Comme l'Évangile n'est pas la base de l'enseignement post baptismal de l'Église adventiste du septième jour, tous ceux qui se font baptiser au sein de cette religion se pervertissent.

En outre, nul besoin de vous démontré que le baptême adventiste du septième jour des enfants est antibiblique, ce chapitre est un hymne contré de telle abomination.

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui avez lu ce chapitre, que ferez-vous désormais, allez-vous laisser des innocents, des petits anges du Seigneur être mené à l'abattoir du diable comme des agneaux qui lui sont sacrifiés par le biais de vos baptistères.

Sachez que désormais vous avez une responsabilité devant Dieu, car celui qui sais faire le bien et ne le fait pas, celui qui se tait alors qu'une œuvre inique se perpétue contre des innocents ne peut être agréé du Seigneur. Voici ce que les Saintes Écritures nous demande :

**« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, Ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : Ah ! Nous ne savions pas !...**

**Celui qui pèse les coeurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses oeuvres ? »** [Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** [Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : **« Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ? »** [Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond].

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui avez choisi de demeurer fidèle au Seigneur, vous ne pouvez plus vous taire face à ce qui se passe dans vos baptistères.

Il vous faut arraché à la mort ceux que l'on mène à la mort éternelle par le biais des baptêmes d'enfant que réalise votre religion.

Il est important de ne jamais perdre de vue que le peuple de Dieu est un corps uni [1 Corinthiens 12 versets 12-27], ce faisant, comme nous le constatons dans [Matthieu 23], les actes que les dirigeants du peuple de Dieu sont porter au crédit de tout le peuple.

En sorte, qu'alors que c'est tout au long de ce chapitre biblique ce sont les œuvres des scribes et des pharisiens que Jésus dénonce, à sa fin c'est tout Jérusalem, donc le peuple de Dieu qui est coupable.

Cette même réalité nous, l'avons déjà vue, et se matérialisons dans le cas des œuvres d'Acan que nous trouvons dans [Josué 7].

Ce n'est qu'un seul membre du peuple de Dieu qui avait péché contre Dieu, le dénommé Acan, pourtant c'est tout le peuple qui a été impacté, il a fallu que l'interdit soit confessé et éradiquer afin que la grâce de Dieu puisse revenir sur Israël.

Le Seigneur, lui l'Éternel Dieu, lui le Tout Puisant, n'a point changé, car il n'y a en lui ni changement, ni même une ombre de variation [Jacques 1 verset 17], [Malachie 3 versets 6].

Ainsi, en cette génération, ce sont tous les adventistes du septième jour qui ont sur leurs mains le sang de ceux qui sont livrés au diable par leurs baptistères. Surtout les enfants !

Sachez-le, vous tous qui êtes adventiste du septième jour, le Seigneur vous tient personnellement responsable de ce qui se passe dans vos baptistères.

Et cela est vrai pour le baptême des enfants que votre religion pratique mais aussi pour les doctrines iniques qui ont été institué dans le baptême des adultes.

Vos baptistères sont devenus des lieux de prédilection où le diable vient se sustenter d'âmes sincères qui viennent au Seigneur, mais qui lui (*le diable*) sont livrées pieds et poings liés :

*Le Seigneur m'a montré en rêve l'Église adventiste du septième jour sous les traits d'une jeune femme qui pactise avec un serpent géant et lui offre des enfants noirs nouveau-nés.*

*Ce symbole représentant des nouveau-nées spirituelles qui viennent du monde (ceux vivant sans révéler l'Éternel Dieu).*

*Le nouveau-né étant un nouveau baptiser [Jean 3 verset 5] et le fait qu'ils soient noirs représente le péché que ces gens pratiquent sans pouvoir sans défaire et qui est prophétiquement présenté comme l'Éthiopien qui ne peut changer la couleur de sa peau [Jérémie 13 verset 23].*

Le Seigneur promet qu'il fera justice à ces enfants, surtout au petit enfant (*les innocents*) de tout mal qui leur sera fait. Il déclare qu'a lui sont la vengeance et la rétribution et c'est une chose terrible de tomber entre ses mains quand il punit ceux qui malmènent ces enfants.

Ceci nous renseigne à ce propos : « *Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux [...] Et quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même.*

**Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer. »** [Matthieu 18 versets 2, 5-6, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte : « *Mes amis, ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu, car il est écrit :*

**C'est à moi qu'il appartient de faire justice ; c'est moi qui rendrai à chacun son dû. »** [Romains 12 verset 19, Bible Semeur].

Finissons avec ceci : « **Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore :**

**Le Seigneur jugera son peuple.**

**C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. »** [Hébreux 10 versets 30-31, Bible Louis Segond].

Maintenant que vous connaissez la vérité, maintenant que vous savez ce qui se passe dans vos baptistères, ô vous adventiste du septième jour, vous ne pouvez plus vous réclamer du temps d'ignorance.

Ainsi, si d'aventure vous n'élevez pas vos voix comme une trompette afin de dénoncer les abominations de votre religion, vous devrez, en répondre devant Dieu, en tant que peuple mais aussi individuellement. Et nous l'avons vue, c'est une chose terrible de tomber entre ses mains, quand il rend justice à ces enfants....

Venons en maintenant a la réforme devant se mettre en place en matière de baptême des enfants. Pour qu'elle puisse se faire, il faut que la religion adventiste du septième jour, puisse délier de leurs engagements baptismaux tous ceux qui ont été baptiser, alors qu'ils étaient encore mineurs.

Ce que je viens de dire en présentant ceux qui ont été baptiser enfant comme devant être délié, peut paraître sogrenu, mais elle a néanmoins une racine biblique.

Pour le comprendre il nous faut nous intéresser de nouveau au texte de [Proverbes 6 versets 1-5], qui présente l'être humain comme étant lié par les vœux, qu'il a prononcé.

Ce texte nous apprend aussi que seul celui qui a reçu le voeu peut le délier. Celui qui fait un voeu tombe sous le pouvoir (*domination*) de celui à qui il les adresse.

Il faut donc que ces voeux baptismaux, soient brisés, et seuls les hommes consacrés de la religion adventiste du septième jour pourront agir dans ce sens.

Le baptême, nous l'avons vu, est un mariage, et en tant que tels, il existe certaines situations ou le divorce peut se prononcer, et être agréer du Seigneur. L'une d'entre elles c'est quand il y a une demande de divorce venant d'un non chrétien qui est marié à un chrétien.

Dans un tel cas, le non chrétien est dès lors libéré de ces vœux de mariage, sans pour autant contrevenir à la parole de Dieu [1 Corinthiens 7 versets 12-16].

Du temps d'Esdrasce le peuple de Dieu du renvoyer les femmes étrangère auxquels il s'était unis, ainsi que leurs enfants, car ces unions étaient en opositionse total opposition avec ce que la parole de Dieu demandait [Esdras 10 verset 3].

Il est aussi à noter que pour que le Seigneur puisse nous pardonner de nos errement, il faut qu'il ait abandon du péché que l'on a pratiqué ou de l'acte inique que nous avons commis [Ézéchiel 33 versets 8-20].

Quand le péché est public, comme c'est le cas du baptême des enfants, il faut qu'il ait aussi un rejet public de notre faute et une prise de positions ferme pour le Seigneur qui sert de témoignage à tous.

Voici un exemple de péchés qui sont confessés publiquement :

**« Beaucoup de ceux qui étaient devenus croyants venaient avouer et déclarer publiquement les pratiques auxquelles ils s'étaient livrés. Et beaucoup de ceux qui avaient exercé la magie apportèrent leurs livres de sorcellerie, les mirent en tas et les firent brûler aux yeux de tous. Leur valeur fut estimée à cinquante mille pièces d'argent.**

*C'est ainsi que la Parole du Seigneur se répandait de plus en plus, grâce à la puissance du Seigneur. » [Actes 19 versets 18-20, Bible Louis Segond].*

Ceux qui avaient mal agi confessaient publiquement leur faute, et possédaient des livres occultes dus confesser leurs péchés et s'en défaire. Le témoignage était très fort car les livres de sorcellerie ont été réunis en tas puis bruler. Suite à cela la parole du Seigneur ganait abondamment les coeurs.

Cette réalité du témoignage public du rejet de notre iniquité en vue de choisir de servir le Seigneur nous le trouvons dans le témoignage que Zachée nous laisse [Luc 19 versets 1-10].

Du temps du veau d'or, après que le peuple de Dieu est erré, un choix simple leur fût proposé, qui consistait à prendre position, publiquement pour le Seigneur, tous ceux qui ne se sont pas avancé pour Dieu, l'ont de par leur inaction rejetée [Exode 32].

Ainsi, de même que Zachée a dû abandonner son butin acquis illégalement et que ceux qui possédaient des livres de magie, donc occulte ont dû les désavouer, publiquement en les brulant, tous ceux qui ont été baptiser alors qu'ils étaient encore sous la tutelle de leur parent ou d'un tuteur doivent désavouer, publiquement leur baptême.

Quand ont à errer et pratiquer des doctrines que le Seigneur réproouve il faut s'en désolidariser et prendre position pour lui.

Ce faisant, ceux qui ont été baptiser en étant des enfants s'ils sont maintenant majeurs, ils devront dans un premier temps désavouer leur baptême, puis un serviteur consacré du Serigneur devra aussi renier ce baptême, puis cette personne devra être rebaptisée.

*Sinon, les enfants et les mineurs devront eux aussi désavouer publiquement le baptême qu'ils ont reçu, puis ils devront être déliés de leur vœux par un pasteur et une fois délié ils doivent être présentés à leur église locale en vue qu'ils soient reconsacrés, en recevant l'imposition des mains des serviteurs consacrés du Seigneur.*

*Seuls les serviteurs du Seigneur qui sont repassé par le baptême, en conformité avec la réforme de la religion adventiste du septième jour que présente ce livre, pourront officier lors de cette cérémonie.*

*Les autres qui refuseront de se faire rebaptiser ne pourront pas officier car, s'il impose les mains à ces enfants, ou aux nouveaux baptisés (les adultes), ce sera en vue de leur donner une partie de leurs péchés et donc de leurs démons.*

*Voir partie intitulé « la cinquième étape du baptême : la prière de consécration et l'imposition des mains ». En outre, le baptême des enfants devra être abrogé, et toute trace de cette doctrine inique devra disparaître du Manuel Église. L'âge l'imite à partir duquel on peut se faire baptiser est simple :*

*Il faut que celui qui se fait baptiser soit émancipé juridiquement. Ainsi, le baptême étant un mariage que l'ont contracté avec Christ, celui qui se fait baptiser doit être aussi en âge de ce marié juridiquement.*

*Ainsi, de même que vous n'allez pas marier votre enfant de douze ou quinze ans de même vous ne pouvez pas l'unir à Christ, car il n'est pas un pédophile spirituel.*

Fort de tout ce que je viens de présenter, ce que je viens d'avancée me semble être la sagesse, d'autant plus que jusqu'à ce que les enfants soient émancipés de leur parent ils sont sanctifié au travers d'eux.

Donc arrêtons de transgresser la parole de Dieu et d'exposer par là même nos enfants au courroux enflammer du diable.

## 11 Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne

**P**our commencer ce chapitre, je vous dirais que nous vivons dans un monde et dans un univers régis par des règles.

Le climat qui gère nos saisons en est un bel exemple. À cause de l'action de l'Homme en grande partie, nous assistons au dérèglement climatique, entraînant des cataclysmes de plus en plus nombreux.

Dieu a établi des règles en tout et particulièrement dans la nature.

**Exemple :** *Qui a déjà vu un arbre fleurir ou porter du fruit avant qu'il ne soit complètement constitué ?*

*Prenez le cas du bananier, il ne porte ses fruits qu'après qu'un certain nombre de feuilles apparaissent, jamais avant !*

Comme c'est le cas dans les réalités physiques du monde, il en est de même pour le monde spirituel.

*L'image de la croissance chrétienne est, dans la Bible, comparée à celle d'une plante [Marc 4 versets 26-29].*

*Diverses étapes scandent et la croissance d'un arbre et celle du peuple de Dieu. Chacune d'elles ayant sa raison d'être pour le développement final de la plante et du chrétien.*

La croissance Chrétienne, tout comme la germination des graines qui finissent par donner de beaux et grands arbres, va toujours dans un ordre croissant. Nous allons dans cette partie du livre, Bible en main, analyser les différentes étapes qui gèrent la nouvelle naissance chrétienne, en Christ.

Nous établirons les fondations du baptême biblique qui est la base de toute vraie vie chrétienne. Cette étude est d'importance, car le Saint-Esprit n'est donné que suite à un baptême parfaitement conforme à la parole de Dieu.

L'objectif de ce livre est d'apporter les bases bibliques régissant le baptême afin que ceux qui choisissent de se faire baptiser, qu'importe la religion qu'ils aient choisie, appliquent ces étapes obligatoires pour qu'à la sortie des eaux baptismales, ils reçoivent l'Esprit de Dieu.

Il est important de ne jamais perdre de vue que le Seigneur est un Dieu d'ordre et qu'il ne contrevient pas à ce qu'il a établi [*1 Corinthiens 14 verset 33*], [*Nombres 23 verset 19*].

Ce faisant, quand il instaure qu'un certain nombre d'étapes est nécessaire pour mener à bien une action, elles doivent toutes être observées pour que son plan s'accomplisse. Nous avons un bel exemple de cette réalité dans le texte de [*2 Rois 5 versets 1-14*].

Nous allons donc, dans ce chapitre, décortiquer les sept étapes, ainsi que les gestes et obligations nécessaires à un baptême agréé par Dieu.

Nous verrons aussi l'importance vitale et la raison d'être des épreuves qui inévitablement suivent le baptême pour la croissance chrétienne.

Grâce à ce chapitre vous serez apte, Bible en main, à déceler les incohérences, des doctrines humaines qui tout au long des siècles sont venues, telles des huîtres s'encastrant sur la coque d'un bateau, s'enraciner dans l'acte du baptême. Quelle en est la résultante ?

Comme le font toutes les doctrines humaines qui se substituent à la sainte parole de Dieu, elles annulent et anéantissent cette parole et par là même les promesses [*Marc 7 versets 5-13*].

La chrétienté est faible en ce siècle, parce que les religions qui la forment, ont délaissé le pur Évangile en vue de s'attacher, à des « *fables* » que des hommes ont habilement conçues et cela dès le baptême.

Ceux qui choisissent d'adhérer aux doctrines d'hommes au détriment des Saintes Écritures, sont considérés par Dieu comme des idolâtres [*1 Samuel 15 versets 22-23*].

Les *7 étapes bibliques du baptême* que nous allons étudier dans ces lignes, sont celles qui sont obligatoires pour que la nouvelle stature du nouveau baptisé soit conforme à celle requise en Jésus.

Leur ordre est vital, car ceux qui brûlent l'une de ces étapes, ou ne la passent pas, s'exposent à de graves déconvenues. Nous le verrons !

Tous ceux qui désirent recevoir des dons du Saint-Esprit devront souscrire à un baptême conforme à la parole de Dieu.



## 11.1 La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre

Je commencerais en vous disant que les fondations d'une chose détermineront son devenir.

En ce qui concerne le baptême, des règles ont été établi par Dieu et commencent dès que les Saintes Écritures sont prêchées en amont, bien avant la descente dans les eaux baptismales.

Malheureusement, force est de constater que les fondations qui sont mises en place, en la matière, au sein de toute la chrétienté, sont inconséquentes, et même bâties sur le sable. Nous le verrons !

Avant d'en venir au type de message devant être prêché en vue de préparer des intéressés au baptême, je vous invite avant cela à faire un petit tour dans la Bible en vue de découvrir les réalités qui sont liées aux fondations que nous édifions. Pour ce faire, je vous dirais qu'il est important de comprendre que le devenir d'une construction que nous édifions – et cela qu'elle soit littérale ou spirituelle – sera avant tout tributaire du type de terrain sur lequel nous la bâtissons.

Souvent, nous nous improvisons bâtisseur, mais nous ne construisons pas selon les normes, ni avec les bons matériaux ; la finalité est que le résultat est des plus désastreux.

La maison construite finira par sombrer en nous emportant dans son sillage. Ceci nous renseigne à ce propos :

**« C'est pourquoi, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera semblable à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont jetés contre cette maison : elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc.**

**Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et ont battu cette maison : elle est tombée, et sa ruine a été grande. »** [Matthieu 7 versets 24-27, Bible Louis Segond].

Comme vous pouvez le constater, le type de terrain est déterminant afin que notre œuvre puisse perdurer, au niveau spirituel, seuls ceux qui bâtissent sur Jésus-Christ le roc éternel, auront un devenir.

Ce que nous venons de voir, en ce qui concerne les fondations d'une maison et son devenir, est aussi vraie pour une récolte.

Cette réalité est bien représentée dans la parabole du semeur, où nous découvrons les retombées que peut avoir la bonne semence sur divers types de terrain. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« Il leur parla en paraboles sur beaucoup de choses, et il dit : Un semeur sortit pour semer. Comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin : les oiseaux vinrent, et la mangèrent.*

*Une autre partie tomba dans les endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre : elle leva aussitôt, parce qu'elle ne trouva pas un sol profond ; mais, quand le soleil parut, elle fut brûlée et sécha, faute de racines. Une autre partie tomba parmi les épines : Les épines montèrent, et l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans la bonne terre :*

*Elle donna du fruit, un grain cent, un autre soixante, un autre trente. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. [...]*

**Vous donc, écoutez ce que signifie la parabole du semeur.**

**Lorsqu'un homme écoute la parole du royaume et ne la comprend pas, le malin vient et enlève ce qui a été semé dans son coeur : Cet homme est celui qui a reçu la semence le long du chemin. Celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole et la reçoit aussitôt avec joie ;**

**Mais il n'a pas de racines en lui-même, il manque de persistance, et, dès que survient une tribulation ou une persécution à cause de la parole, il y trouve une occasion de chute.**

**Celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole, mais en qui les soucis du siècle et la séduction des richesses étouffent cette parole, et la rendent infructueuse.**

**Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la parole et la comprend ; il porte du fruit, et un grain en donne cent, un autre soixante, un autre trente. » [Matthieu 13 versets 3-9, 18-23, Bible Louis Segond].**

Ici, la bonne semence représente la parole de Dieu, la terre quant à elle est présentée comme étant le cœur (*donc l'esprit*) de ceux qui reçoivent cet enseignement divin.

Pour avoir une bonne récolte, il faut avant tout que le terrain soit préparé et débarrassé de toutes pierres, épines qui pourraient gêner.

Il faut aussi que toute terre qui a été piétinée et est devenue dure, soit bêchée afin que les graines puissent croître.

Ici c'est la partie où le prédicateur appelle ceux qui l'écoutent à ne plus regarder à leurs problèmes et les fortifie afin qu'ils puissent devenir victorieux, il leur explique ce qu'ils n'ont pas compris etc.

Une fois que tout cela est fait, la semence peut être semée, et qui une fois arrivée dans une bonne terre ou nulle pierre, nul terrain damé, nul épine ne se trouve, donnera des fruits abondants.

*La résultante sera que des âmes seront sauvées pour le Seigneur.*

Ce que nous venons de voir, c'est ce qui doit se passer dans l'absolu, mais nous savons que la perfection n'est pas de ce monde.

Bien que le type de terrain et son bon entretien soient essentiels à une bonne récolte, un autre élément des plus important déterminera le devenir de celle que l'on aura. Ainsi, un terrain fertile peut aussi porter en abondance un autre type de fruit, car la récolte que l'on fera est avant tout déterminée par le type de semence qui est mise en terre.

Cette réalité, nous le retrouvons dans la parabole du blé et de l'ivraie, que je vous invite à lire : « *Il leur proposa une autre parabole, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé une bonne semence dans son champ. Mais, pendant que les gens dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla.*

*Lorsque l'herbe eut poussé et donné du fruit, l'ivraie parut aussi. Les serviteurs du maître de la maison vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé une bonne semence dans ton champ ?*

*D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent :*

*Veux-tu que nous allions l'arracher ? Non, dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé. Laissez croître ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et, à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier. [...]*

Il répondit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; la bonne semence, ce sont les fils du royaume ; L'ivraie, ce sont les fils du malin ; L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ;

Les moissonneurs, ce sont les anges. Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la jette au feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité : Et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

*Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » [Matthieu 13 versets 24-30, 37-43, Bible Louis Segond].*

Avant tout, il est à noter que bien qu'ici les deux semences – le bon grain et l'ivraie – ne sont pas présentées comme étant des enseignements, cette réalité ressort dans la parabole du semeur.

*Ainsi, si la bonne semence représente la parole de Dieu, l'ivraie, donc la mauvaise semence, représente les enseignements frelatés que le diable distille par le biais de ces serviteurs.*

Ce faisant, cette parabole nous présente aussi deux types de prédicateurs qui sont symbolisés comme étant des semeurs qui sèment des graines. Alors que le maître du terrain et ces serviteurs ont semé de la bonne semence (*l'Évangile*), son ennemi et ces serviteurs de leur côté sèment de l'ivraie – qui représente des préceptes d'homme, qui sont appelés doctrine de démon [1 *Timothée* 4 versets 1-5].

Cette parabole représente l'œuvre du salut. D'un côté nous avons le peuple fidèle de Dieu qui prêche l'Évangile pur, en Jésus-Christ.

Cette semence, quand elle arrive dans des cœurs qui sont prêts, porte du fruit, et les gagne pour la vie éternelle.

D'un autre côté, nous avons les serviteurs du démon [2 *Corinthiens* 11 versets 13-15], qui sèment l'ivraie qui représente les enseignements pernicieux et anti bibliques, basés sur des doctrines d'homme, au détriment de la parole de Dieu.

Ainsi, la semence qui sera reçue dans le cœur (*esprit*) déterminera que nous devenions des enfants de Dieu ou des enfants du démon.

C'est aussi elle qui définira si l'on portera le sceau de Dieu ou la marque de la bête.

Pour approfondir cette réalité, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Dans la lignée de ce que nous venons de voir, je vous dirais qu'il existe, selon moi, une réalité biblique que la majeure partie de la chrétienté connaît, mais n'arrive pas à percevoir la portée.

Lisons ceci pour le découvrir : « *Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes l'accès au royaume des cieux ; Vous n'y entrez pas vous-mêmes et vous ne laissez pas entrer ceux qui le voudraient. [...]*

**Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un converti et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de l'enfer deux fois pire que vous.** » [Matthieu 23 versets 13 et 15, Bible Segond 21].

L'enseignement que l'on reçoit d'un enseignant spirituel peut, dès le début nous formater, afin de devenir un enfant de la géhenne, donc une personne destinée à avoir la marque de la bête et finir brûler en enfer. Ce faisant, combien important est-il de faire attention aux enseignements ante baptismal que vous recevez, car ils deviendront la base de votre foi et détermineront votre devenir.

Voici comment cette réalité est présentée dans le Saint Livre : « *Quand l'un dit : Moi, je suis de Paul ! et un autre : Moi, d'Apollon !*

*N'êtes-vous pas des hommes ? Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun.*

**J'ai planté, Apollon a arrosé, mais Dieu a fait croître, en sorte que ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître.**

**Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail.**

*Car nous sommes ouvriers avec Dieu.*

*Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus.*

*Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus.*

**Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. Or, si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'oeuvre de chacun sera manifestée ;**

**Car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révélera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'oeuvre de chacun.**

*Si l'oeuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense. Si l'oeuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense ; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu.*

**Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. » [1 Corinthiens 3 versets 4-17, Bible Louis Segond].**

Quand on entreprend de bâtir notre foi, afin que nous devenions le temple du Saint-Esprit, il nous faut faire très attention à comment nous le faisons, et sur qui ou quoi elle est basée.

Ceux qui nous enseignent, aussi méritants soient-ils, ne sont que des instruments, destinés à nous apporter la parole de Dieu comme une eau pure et vivifiante. Ce faisant, ils ne doivent pas altérer l'Évangile, mais le porter comme l'Esprit de Dieu l'a établie.

Le seul matériau qui soit à l'épreuve du feu – qui ici symbolise la parole de Dieu [Jérémie 23 versets 28 et 29], [Jérémie 4 verset 14] –, c'est la parole de Dieu elle-même, qui est Jésus [Jean 1 versets 1-5, 14].

Ce texte nous présente aussi une autre réalité qui est la nécessité d'avoir un plan afin que notre foi, notre maison spirituelle, soit construite de façon efficiente.

Ici, nous avons découvert que Jésus est les fondations de la maison, et c'est sur cette base que cette dernière doit être bâtie. Le Seigneur étant un Dieu d'ordre, il faut que ceux qui bâtissent, le fassent avec sagesse, donc selon un plan que Jésus-Christ, le Grand architecte, a établi.

**Exemple :** *prenons le cas d'une maison littérale, si l'on ne monte que des murs, sans des poteaux pour soutenir l'édifice, avec le poids de la structure, le tout finira par s'écrouler. La vie de ceux qui occuperaient un tel édifice serait en danger. En outre, une maison où l'on aurait oublié de mettre des fenêtres serait sombre, chaude, une tombe, donc invivable.*

Ainsi, même si nous construisons notre foi sur la parole de Dieu, il faut le faire selon le canevas adéquat que le Seigneur a institué.

Sans cela, notre devenir est en danger. Nous allons maintenant découvrir les bases premières devant être mises en place afin qu'à l'issue du baptême, nous devenions le temple du Saint-Esprit.

Voici ce que nous apprenons à ce propos dans la Bible : *« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » [Marc 16 versets 15-16, Bible Louis Segond].*

Il est à noter que le premier pas menant au salut, n'est pas le baptême mais c'est la foi, car c'est celui qui croira, puis qui sera baptisé qui sera sauvé. Mais cette foi ne sort pas du néant, car elle doit être nourrie par des enseignements, c'est pour cela que le Seigneur a donné comme mission à son peuple, de prêcher l'Évangile.

Voici ce que nous apprend le Saint Livre à ce propos :

**« Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur. Or, c'est la parole de la foi, que nous prêchons. Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. »**

**Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus. [...]**

**Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ?**

Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? selon qu'il est écrit : **Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles ! [...] Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ.** » [Romains 10 versets 8-11, 13-15, 17, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte qui nous porte aussi des éléments :

« *Jésus leur parla de nouveau, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. [...] Et il dit aux Juifs qui avaient cru en lui :*

**Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.** » [Jean 8 versets 12, 31-32, Bible Louis Segond].

Pour parvenir au salut, il faut croire dans son cœur et confesser de la bouche, que nous croyons en Jésus-Christ, en son ministère sacrificiel qu'il a fait pour nous. Néanmoins, pour que la foi puisse naître, il faut que cette bonne nouvelle du salut soit prêchée, car la conviction vient de ce qui est enseigné à partir des Saintes Écritures.

C'est la vérité, donc la Parole de Dieu – qui est Jésus lui-même [Jean 1 versets 1-18, 29-30] – qui rend libre [Jean 8 verset 32], mais pour que cela puisse se faire il faut qu'elle parvienne à ceux qui ont besoin.

C'est pour cela que le Seigneur a donné à son peuple mandat, afin que sa Parole soit prêchée à toute la création. Ceci nous renseigne :

« *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.* » [Matthieu 28 verset 18-20, Bible Louis Segond].

Prêcher l'Évangile est important, mais si ce qui est enseigné n'a pas en lui la vie, c'est en vain que le prédicateur a donné de son temps. Nous allons maintenant considérer certaines réalités liées au baptême, qui nous apprend comment nous pouvons hériter de la nouvelle vie en Christ, par ce biais.



La première chose que nous allons prendre en compte est que baptême ne rime pas toujours avec scellement par le Saint-Esprit, donc vie nouvelle en Jésus-Christ. Dans le texte qui suit, que nous avons déjà eu à considérer, se trouve cette réalité :

« *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent :*

**Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ?**

*Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus.*

**Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.**

*Ils étaient en tout environ douze hommes. » [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].*

Le point que je veux mettre ici en exergue est l'importance de la formation spirituelle, basée sur la parole de Dieu que, celui qui veut se faire baptiser doit recevoir.

Ici, ces hommes ont été baptisés, mais il ne leur a pas été apporté les rudiments en ce qui concerne l'œuvre du Saint-Esprit. Ce faisant, les fondations qu'ils ont reçues étaient bancales. Cette réalité est due au fait que la foi ne sort pas du néant, et a un processus de mise en place bien défini que l'Esprit de Dieu a établi, en Jésus-Christ et que nous avons vu et qui est notifié dans [Romains 10 versets 8-17].

Il faut que la parole de Dieu soit enseignée afin que la foi puisse prendre vie en celui qui l'écoute. En outre, voici ce que fait aussi en nous les Saintes Écritures que nous lisons :

**« Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. » [Jean 15 verset 3, Bible Louis Segond].**

Complétons avec ce qui suit :

*« Vous avez été libérés de cette manière futile de vivre que vous ont transmise vos ancêtres et vous savez à quel prix.*

**Ce n'est pas par des biens qui se dévaluent comme l'argent et l'or. Non, il a fallu que le Christ, tel un agneau pur et sans défaut, verse son sang précieux en sacrifice pour vous.**

*Dès avant la création du monde, Dieu l'avait choisi pour cela, et il a paru, dans ces temps qui sont les derniers, pour agir en votre faveur. Par lui, vous croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire. Ainsi votre foi et votre espérance sont tournées vers Dieu.*

**Par votre obéissance à la vérité, vous avez purifié votre être afin d'aimer sincèrement vos frères.**

**Aimez-vous donc ardemment les uns les autres de tout votre coeur. Car vous êtes nés à une vie nouvelle, non d'un homme mortel, mais d'une semence immortelle : la Parole vivante et éternelle de Dieu.** » [1 Pierre 1 versets 18-23, Bible Semeur].

La parole de Dieu est le biais par lequel nos coeurs (*nos esprits*) sont purifiés, quand nous obéissons à ce qu'ils nous enseignent.

Nous découvrons aussi que la nouvelle naissance en Christ se fait par le biais de l'étude diligente de la semence immortelle de Dieu, qui est sa Parole vivante et éternelle, qui n'est autre que Christ, lui-même.

*Tout cela nous permet de marcher en renouveau de vie !*

Ainsi, sans l'étude diligente de la parole de Dieu, avant le baptême, point de nouvelles naissances, en Christ.

Ce que nous venons de voir nous permet de nous rendre compte de la place fondamentale que doit tenir dans nos vies l'enseignement de la parole de Dieu, avant que l'on ne soit baptisé, car sans son étude diligente, il n'est pas possible de naître à nouveau.

Comme la foi vient de ce que l'on entend, qui est lui-même tiré de la parole de Dieu, si les bases spirituelles qui sont étudiées ante baptême, ne sont pas les Saintes Écritures mais des doctrines d'hommes, l'Esprit de Dieu ne pourra pas faire naître la foi dans le coeur du futur baptisé.

Il ne pourra pas non plus être purifié, ni transformé à l'image de Jésus. *Son baptême sera donc un bain sans savon !*

Ce faisant, même en ayant été baptisé si nous n'avons pas été fondé, avant cela sur la parole de Dieu, nous demeurons des êtres qui ne peuvent maîtriser les choses de Dieu. Dans [1 Corinthiens 2 versets 9-16] celui qui est ainsi, est appelé un homme animal.

Pour poursuivre et pour imager tout ce que nous venons de voir, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que nous devenons ce que nous mangeons et cela, dans la réalité comme dans le monde spirituel. Deux tables et deux repas différents sont dans le monde spirituel dressés devant nous et voici comment ils sont présentés :

**« Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui descend du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. Là-dessus, les Juifs disputaient entre eux, disant : Comment peut-il nous donner sa chair à manger ?**

**Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ;**

**Et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage.**

**Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. [...] C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.**

*[...] Dès ce moment, plusieurs de ses disciples se retirèrent, et ils n'allaient plus avec lui. Jésus donc dit aux douze : Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. » [Jean 6 versets 48-56, 63, 66-68, Bible Louis Second].*

Considérons aussi ceci : **« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience [...]**

*En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. Repousse les contes profanes et absurdes. Exerce-toi à la piété » [1 Timothée 4 versets 1-2, 6-7, Bible Louis Second].*

Finissons avec cet autre texte très à propos : « *C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Je parle comme à des hommes intelligents ;*

*Jugez vous-mêmes de ce que je dis. La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ?*

**Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ;**

**Car nous participons tous à un même pain. Voyez les Israélites selon la chair : Ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ?**

*Que dis-je donc ? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose ? Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu ;*

**Or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons. » [1 Corinthiens 10 versets 13-21, Bible Louis Second].**

Jésus est la parole de Dieu, il est en tant que tel le pain de vie, ceux qui étudient les Saintes Écritures sont en communion avec lui car ils mangent à sa table et le met d'excellence qu'il leur donne, est sa chair.

A contrario, tous préceptes qui transgressent les Saintes Écritures sont des doctrines de démons. Ceux qui les étudient en les mettant en pratique, mangent à la table du diable et sont en communion avec lui.

Ainsi, notre destinée éternelle est déterminée par quel type de nourriture spirituelle nous choisissons de consommer aux quotidiens, la parole de Dieu où toutes doctrines qui la transgressent.

Il nous faut choisir la parole de Dieu, si nous voulons avoir la vie, celle que seul Christ donne, et qu'il donne en abondance, dans cette vie et éternellement.

Pour continuer, je vous dirais qu'un fait important est que, c'est l'Esprit de Dieu qui donne vie aux Saintes Écritures dans nos cœurs et nous permet, petit à petit, verset après verset d'être transformé à l'image de Jésus, lui qui est la parole de Dieu que nous étudions.

Voici comment cette réalité est présentée : « *Or, le Seigneur c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* »

**Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit. »** [*2 Corinthiens 3 versets 17-18, Bible Louis Segond*].

Forts de tout ce que nous venons d'étudier, nous comprenons que tout enseignement spirituel qui contrevient à ce que la parole de Dieu a établi, ne peut vivifier, donc donner par le Saint-Esprit la vie.

Ainsi, pour que la vie puisse venir dans le cœur de celui qui est intéressé par le baptême, il faut que l'Évangile pur lui soit prêché.

Nous allons maintenant nous intéresser aux bases de connaissances incontournables qui devront être enseignées à partir des Saintes Écritures en vue de pouvoir être baptisé.

Le socle, les fondations, sont d'apprendre à connaître Jésus ; pour ce faire, le mystère du salut devra être présenté au travers des textes bibliques. Il faut Présenter Jésus, avant sa venue sur terre en chair, pendant son pèlerinage parmi nous, son retour auprès du père et sa prochaine venue, etc.

Mais c'est surtout l'histoire de sa passion et de son couronnement comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs qui doit être contée, afin qu'en contemplant notre sauveur, les cœurs soient purifiés, et que les intéressés au baptême soient petit à petit, de grâce en grâce, transformés à l'image de Christ.

Cet exemple est celui que nous laisse la parole de Dieu et qui présente la conversion de l'eunuque Éthiopien [*Actes 8 versets 27-39*].

C'est en commençant par le texte [*Ésaïe 53*], que Philippe l'a instruit, puis il lui a présenté tout ce qui concerne le salut manifesté en Christ. Ceci nous renseigne :

**« Philippe prit alors la parole et, en partant de ce passage de l'Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus. »** [*Actes 8 verset 35, Bible Louis Segond*].

En outre, il faut que les bases qui qualifient les saints, donc le peuple sanctifié du Seigneur, soient étudiées diligemment. Pour les découvrir, je vous invite à lire ce qui suit : « **C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.** » [*Apocalypse 14 verset 12, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce qui suit : « *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* » [*Apocalypse 12 verset 17, Bible Louis Segond*].

Comme vous pouvez le constater, les saints, donc ceux qui ont fait alliance avec Jésus et qui sont sanctifiés en lui, gardent les commandements de Dieu et la foi de Christ.

Nous avons déjà vu que le témoignage de Jésus est aussi « *l'Esprit de prophétie* » qui consiste en ce que le Saint-Esprit puisse donner des nouvelles révélations, donc des prophéties, au peuple de Dieu.

La loi, quant à elle, englobe toute recommandation, ou ordre que le Seigneur nous laisse dans les Saintes Écritures.

Maintenant, ce point acté, revenons à la réalité que nous avons découvert dans le texte de [*Romains 10 versets 8-11, 13-15, 17*].

Nous avons déjà vu que la foi ne vient pas du néant, mais la parole de Dieu doit être enseignée à celui qui recherche le Seigneur et s'il n'y a pas d'enseignant, il ne peut y avoir de foi qui grandisse. Ainsi, comment les saints pourront-ils maîtriser les commandements de Dieu et surtout la prophétie, s'ils ne sont pas enseignés en la matière ?

On ne peut garder et professer que ce que l'on nous a enseigné, cette réalité est très manifeste à l'Église adventiste du septième jour.

Pour en savoir plus, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

*Nous avons vu comment plus de 20 millions de personnes professent des doctrines erronées et anti bibliques en ce qui concerne la réalité de la prophétie, tout cela ayant pour balbutiement les enseignements ante baptismaux, que cette religion distille.*

Il faut désormais que ce soient les vraies bases de la loi et surtout de la prophétie, qui soit enseignées, non seulement aux intéressés au baptême mais aussi à tous ceux qui portent le nom de chrétien.

L'étude diligente des bases de la prophétie, nous l'avons déjà vu, est très importante, car c'est par ce biais que le Seigneur nous parle et il promet que dans ces derniers temps où nous sommes, le Saint-Esprit donnera des rêves et des visions à son peuple.

Il les fera donc par ce biais prophétisé. Pour que le plus grand nombre de chrétiens et d'intéressés au baptême puissent se former, donc être enseignés, il faut qu'il y ait, comme je l'ai déjà présenté, des écoles des prophètes.

Pour comprendre l'utilité d'étudier les rudiments de la loi ainsi que ceux de la prophétie, avant de se faire baptiser, il nous faut prendre en compte les réalités qui sont présentées ici : **« Néanmoins, le solide fondement de Dieu reste debout, avec ces paroles qui lui servent de sceau [...] »** [2 *Timothée 2 verset 19, Bible Louis Segond*].

Le sceau de Dieu, c'est sa Parole, c'est sa loi et le témoignage de Jésus (*la prophétie*) qui scellent, par l'Esprit de Dieu, celui qui s'unit à Christ. Cette réalité est présentée comme étant le nom du Christ et celui de son père qui se trouvent sur le front de ceux qui sont scellés en Jésus [*Apocalypse 14 verset 1-5*].

Pour découvrir ces réalités, je vous invite à lire cet extrait de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Pour comprendre ce que représente le nom dans le langage prophétique, il nous faut ne pas perdre de vue que les symboles qui nous sont présentés, sont des allégories, des énigmes destinées à présenter autre chose. Maintenant, cette mise au point faite, continuons. Pour décrypter le symbole du « *nom* » dans le langage prophétique, je vous invite à lire ceci :

**« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; Et ils ont gardé ta parole.**

*Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données ; Et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. » [Jean 17 versets 6-8, Bible Louis Segond].*

*Le nom représente la connaissance. Ici, Jésus dit avoir fait connaître le nom de son père à ses disciples et précise qu'il leur a porté toutes les paroles de son père.*

*Il est à noter que pour moi, ce texte était explicite, mais mon amie Nicole m'a fait remarquer que le lien direct entre le nom et les enseignements n'était pas clairement établi.*

Pour ce faire, je vous invite donc à lire le texte qui suit en deux versions différentes. Voici la première : « *En effet, Jésus dit à Dieu : « **J'annoncerai ton nom à mes frères et à mes sœurs.***

*Au milieu de l'assemblée, je chanterai ta louange. » [Hébreux 2 verset 12, Bible Parole de Vie].*

Complétons avec cette deuxième version : « *Il déclare en effet : « **O Dieu, je veux parler de toi à mes frères, je veux te glorifier devant toute l'assemblée.*** » [Hébreux 2 verset 12, Bible en Français Courant].

Dans la première version de ce texte, Jésus promet à son père qu'il annoncera son nom à ses frères et sœurs, donc, il fera connaître ses enseignements, au peuple de Dieu.

Dans la deuxième version, en lieu et place du mot « **nom** », c'est « **parler** » que nous trouvons. Ainsi, parler de Dieu, présenter sa Sainte Parole revient à annoncer son nom.

Ce texte en deux versions, que nous venons de considérer, présente la même réalité, vue précédemment dans [Jean 17 versets 6-8].

Ce texte qui suit, présenté également dans deux versions différentes, nous montre encore, s'il en est besoin, que le nom symbolise les enseignements. En voici la première :



« *Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois, et devant les fils d'Israël ; et je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom.* » [Actes 9 versets 15-16, Bible Louis Segond].

Découvrons maintenant la deuxième version : « *Mais le Seigneur lui dit : Va ! car j'ai choisi cet homme pour me servir :*

**Il fera connaître qui je suis aux nations étrangères et à leurs rois, ainsi qu'aux Israélites. Je lui montrerai moi-même tout ce qu'il devra souffrir pour moi.** » [Actes 9 versets 15-16, Bible Semeur].

Ce texte est la suite du récit présentant la rencontre fracassante et des plus aveuglantes, que Saul (*Paul*) fit avec Jésus-Christ. Ici, nous avons une partie du dialogue qui s'est tenu entre le Seigneur et Ananias, et dans la première version le Seigneur dit que *Saul* est destiné à faire connaître son « **nom** » (*celui du Seigneur*) aux nations.

Il est aussi dit que Dieu lui montrera tout ce qu'il devra souffrir pour son « **nom** ». Dans la deuxième version, « **qui je suis** » et « **pour moi** » remplacent le mot « **nom** ». Il est vrai qu'ici, un lien direct n'est pas fait entre le terme « *nom* » et un enseignement devant être porté. Néanmoins, cette réalité est implicite.

Pour le comprendre, il nous faut considérer le témoignage que Saul devait mener devant les nations, pour leur faire connaître le Seigneur et également la cause de ses souffrances qui avaient été ici prophétisées. Pour ce faire lisons ceci : « **Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme ;**

**Car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ.** *Vous avez su, en effet, quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme, comment je persécutais à outrance et ravageais l'Église de Dieu, et comment j'étais plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères.*

**Mais, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler en moi son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les païens [...]** » [Galates 1 versets 11-16, Bible Louis Segond].

Complétons notre étude avec ces versets : « **C'est pour cet Évangile que j'ai été établi prédicateur et apôtre, chargé d'instruire les païens.**

**Et c'est à cause de cela que je souffre ces choses ; Mais j'en ai point honte, car je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là. »** [2 *Timothée 1 versets 11-12, Bible Louis Second*].

De ces deux textes, on en retire que les différents termes employés « **nom** », « **qui je suis** » et « **pour moi** », sont utilisés pour retracer l'œuvre que Paul devait mener pour le Seigneur et la raison de ses souffrances se résume en un seul mot « **l'Évangile** ».

Ainsi, le fait de porter le nom de Dieu aux nations symbolise sa Sainte Parole devant leur être enseignée, ce qui confirme, une fois de plus, que le symbole prophétique « **nom** » est synonyme d'enseignements ou de doctrines devant être portés à d'autres.

Découvrons un autre texte en deux versions différentes, qui nous présente aussi la réalité du « *nom* » d'une personne comme étant le symbole qui représente ses enseignements.

Commençons par cette première version : « **En effet, c'est pour le nom du Christ qu'ils ont pris la route, et ils n'ont rien demandé à ceux qui ne connaissent pas Dieu.** » [3 *Jean 1 verset 7, Bible Parole de Vie*].

Voici la deuxième version : « **En effet, c'est pour proclamer le Christ qu'ils sont partis sans rien accepter de la part des non-croyants.** » [3 *Jean 1 verset 7, Bible Semeur*].

Ces deux textes, cette fois avec les vocables, l'un de « **nom** », l'autre de « **proclamer** » confirment qu'il s'agit bien d'enseignements à diffuser. Revenons maintenant au message du troisième ange, nous avons vu qu'il présentait deux peuples bien distincts, le premier concerne les « *candidats* » à la marque de la bête et l'autre, ceux bibliquement appelés les saints.

Ces derniers, le peuple fidèle de Dieu, portent son nom à un endroit assez inhabituel selon ce qui est dit par la prophétie.

Pour le découvrir lisons ceci : « **Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts. [...] Ils suivent l'agneau partout où il va.**

**Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles. »** [*Apocalypse 14 verset 1, 4-5, Bible Louis Segond*].

Avant de développer ce que nous trouvons ici, j'aimerais, non radoter mais remettre en lumière ce que nous avons déjà étudié :

*J'ai volontairement voulu vous présenter un grand nombre de textes bibliques utilisant le terme « nom » pour qu'il ne subsiste aucun doute quant à sa signification, il symbolise dans tous les cas, prophétiquement parlant, les enseignements, la connaissance.*

Nous pouvons d'emblée déduire que ce ne sont pas physiquement les patronymes du Seigneur et celui de l'agneau – symbole, qui représente Jésus [*1 Pierre 1 verset 19*], [*Ésaïe 53 versets 7-8*], [*Jean 1 verset 29*] – que les serviteurs fidèles de Dieu portent sur leur front.

Ces symboles sont là pour attester que ces serviteurs fidèles se conforment à la fois à la parole (*enseignements*) de Jésus et à celle de Dieu. Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre.

Pour continuer, je vous dirais que tous ceux donc, qui n'auront pas étudié diligemment ces deux pôles de la parole de Dieu, la loi et la prophétie, ne pourront pas être scellés, car ils sont les sceaux divins.

Étudier de façon parcimonieuse ou pas du tout ces bases amènera à être rejeté par le Seigneur.

*On ne peut être scellé avec une parole de Dieu que l'on ne maîtrise pas ou n'a pas étudié, car le Saint-Esprit n'a pas pu faire naître la foi de ce que l'on étudie dans nos cœurs.*

*Cette foi venant, nous l'avons vu, de ce que nous étudions.*

Dans le texte qui suit, un exemple des plus marquants nous est donné de ceux, qui seront rejetés par le Seigneur, pour avoir été négligents et n'avoir pas pris le temps d'étudier de façon diligente la parole de Dieu :

**« Alors le royaume des cieus sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de l'époux.**

**Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq sages. Les folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles ;**

**Mais les sages prirent, avec leurs lampes, de l'huile dans des vases. Comme l'époux tardait, toutes s'assoupirent et s'endormirent.**

*Au milieu de la nuit, on cria : Voici l'époux, allez à sa rencontre !*  
**Alors toutes ces vierges se réveillèrent, et préparèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages :**

**Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Les sages répondirent : Non ; Il n'y en aurait pas assez pour nous et pour vous ; Allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ;**

**Celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. Plus tard, les autres vierges vinrent, et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous.**

**Mais il répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais pas. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure. »**  
*[Matthieu 25 versets 1-13, Bible Louis Segond].*

Ce qui manqua aux vierges folles, ce fut de l'huile, ce symbole représente le temps passé à l'étude de la Parole de Dieu sous la direction de l'Esprit de Dieu [1 Jean 2 versets 20-21, 27], [Exode 29 verset 7], [Actes 10 verset 38].

En faisant la somme de ces textes, nous apprenons que l'huile représente l'onction, qui est le symbole représentant le Saint-Esprit qui est donné. Ainsi, Jésus a été oint du Saint-Esprit.

Nous découvrons aussi que ceux qui ont reçu l'onction du Seigneur, sont enseignés par lui, donc par le Saint-Esprit.

Ainsi, le symbole de l'huile représente la parole de Dieu qui est étudiée diligemment, sous la conduite du Saint-Esprit qui la rend vivante en nous, elle nous vivifie [Jean 5 verset 63].

Le Seigneur n'est pas un Dieu de demi-mesure mais il est un Dieu d'ordre [1 Corinthiens 14 verset 33], il veut que ceux qui le cherchent – entre autres, en étudiant sa Parole – le fassent de tout leur cœur.

Voici ce que le Seigneur demande à ce propos :

**« Vous me cherchez, et vous me trouverez, si vous me cherchez de tout votre coeur. Je me laisserai trouver par vous, dit l'Éternel [...] »** [Jérémie 29 versets 13-14, Bible Louis Segond].

Les vierges folles ont appris douloureusement cette leçon à leurs dépens. L'huile étant le symbole des études diligentes que l'on mène dans les Saintes Écriture, sous la direction du Esprit-Esprit, on ne peut donc pas en donner à quelqu'un d'autre.

Nul ne peut entrer dans le cerveau d'une autre personne et lui absorber ces connaissances.

La nonchalance des vierges folles leur a couté leur noce avec l'agneau, (*l'entrée dans la vie éternelle, avec Christ*).

Le sceau de Dieu étant formé de sa loi et de la foi en Jésus (*la prophétie*), comme ce sont ces bases qui scellent, par le Saint-Esprit, à l'issu du baptême, si elles n'ont pas été assimilées, l'alliance de Dieu en Christ ne se fait pas, et la vie éternelle n'est pas la clef.

Celui qui en arrive là est tel un mort-vivant, car il est mort avec Christ en descendant sous les eaux du baptême, mais n'ayant pas reçu le Saint-Esprit, il n'est pas ressuscité avec Jésus.

*Il est donc un mort-vivant spirituel !*

La faute en revient aux doctrines d'hommes qu'il a pratiquées et professées avant le baptême, car elles ont annulé la bénédiction contenue dans l'alliance qu'il a faite avec Jésus par le baptême.

Ayant par ses actions renier l'alliance faite en Christ, il ne peut porter le sceau de Dieu.

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà vu la réalité devant être celle du type d'enseignement, devant être portée à ceux qui désirent être baptisés, néanmoins il nous faut une base exhaustive.

Pour ce faire, je m'en vais maintenant vous présenter, Bible en main, le B.A-BA des enseignements devant être acquis, en vue de se lier à Jésus par le baptême.

Pour ce faire, je vous invite à lire ceci : « *Ainsi, tournons-nous vers un enseignement d'adulte, en laissant derrière nous les premiers éléments du message chrétien. Nous n'allons pas poser de nouveau les bases de ce message :*

**La nécessité de se détourner des actions néfastes et de croire en Dieu, l'enseignement au sujet des baptêmes et de l'imposition des mains, l'annonce de la résurrection des morts et du jugement éternel.**

*Progressons ! C'est là ce que nous allons faire, si Dieu le permet. » [Hébreux 6 versets 1-3, Bible en Français Courant].*

Pour une meilleure compréhension de ce texte, découvrons-le dans cette autre version : « *C'est pourquoi ne nous attardons pas aux notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ.*

*Tournons-nous plutôt vers ce qui correspond au stade adulte, sans nous remettre à poser les fondements, c'est-à-dire :*

**L'abandon des actes qui mènent à la mort et la foi en Dieu, l'enseignement sur les différents baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement éternel.**

*Nous allons donc nous occuper de ce qui correspond au stade adulte, si Dieu le permet. » [Hébreux 6 versets 1-3, Bible Semeur].*

Pour vous présenter ce texte dans ces deux versions avec mes mots, je vous dirais qu'il exhorte le peuple de Dieu à passer du stade d'enfant spirituel à celle d'un adulte dans la foi. L'objectif est notre progression spirituelle en Christ.

***Il nous est donné ici « les premiers éléments du message chrétien » aussi présentés comme étant les « notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ ».***

Tout cela peut aussi être comparé au lait spirituel destiné aux jeunes dans la foi, donc aux bébés spirituels [Hébreux 5 versets 11-14], [1 Pierre 2 versets 1-3].

Ce lait spirituel, que ceux qui viennent à Christ doivent étudier en vue de devenir des adultes spirituels, est ici présenté comme étant composé des éléments qui suivent :

### **1) Les notions élémentaires de l'enseignement relatif au Christ :**

Dans cette partie seront enseignées les bases qui gèrent la vie de Christ, avant sa venue en chair, pendant qu'il était sur terre, le ministère qu'il mène au ciel, ainsi que les modalités de son second retour en gloire.

Dans cette thématique se trouvent aussi les nouveaux messages que Jésus nous laisse par le biais du Saint-Esprit, en vue de nous guider, donc la prophétie [*Jean 16 versets 12-15*], [*2 Pierre 1 versets 19-21*], etc.

### **2) La nécessité de se détourner des actions néfastes menant à la mort :**

Cette partie des enseignements est appelée à présenter la réalité des fruits de la chair qui sont contraires aux fruits de l'Esprit, ainsi que la possibilité en Jésus-Christ d'avoir la victoire sur la loi du péché qui est en nous [*Galates 5 versets 16-25*], [*Romains 7 versets 14-25*].

L'objectif est de ne plus chercher à aimer le monde, d'apprendre à se soumettre à Dieu et à résister au diable en vue d'avoir sur lui la victoire [*Jacques 4 versets 1-10*].

Cette partie présente la base de la vraie repentance que le Seigneur attend de nous et sans laquelle le baptême est caduc [*Actes 2 versets 38-39*] ; la finalité sera de bruler dans l'étang de feu, etc.

### **3) La nécessité de croire en Dieu (la foi dans le Seigneur) :**

Ici la base d'enseignement est fondée sur l'obéissance que nous devons avoir de la parole de Dieu, et surtout de ces commandements.

Car celui qui dit Aimer Dieu et qui transgresse ces commandements est un menteur et nul menteur ne peut hériter du royaume de Dieu [*1 Jean 2 versets 3-5*], [*Apocalypse 22 verset 15*].

Dans cette partie sera étudiée en priorité la réalité de la loi de Dieu qui a été magnifiée en Jésus-Christ.

Pour découvrir cette base d'enseignement, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ* ».

#### **4) L'enseignement au sujet des baptêmes :**

L'enseignement devant être porté en la matière, vous avez eu plus qu'un aperçu dans ce livre.

#### **5) L'enseignement sur l'imposition des mains :**

Les rudiments de l'imposition des mains vous sont présentés à la partie intitulée « *la cinquième étape du baptême : la prière de consécration et l'imposition des mains* ».

#### **6) L'annonce de la résurrection des morts :**

Ici, ce message est d'importance car plusieurs résurrections des morts se feront, ceux ayant été fidèles à Dieu seront à ses côtés et jugeront les hommes et les anges, et les autres seront jetés dans l'étang de feu.

Comprendre les tenants et aboutissants de la doctrine biblique sur la réalité de la résurrection des morts, permet entre autres de ne plus adhérer à des doctrines, comme celle du purgatoire, ou la réincarnation.

Pour en savoir plus, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » aux chapitres « *Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire* », « *Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions* ».

#### **7) L'annonce du jugement éternel :**

Ici, nous sommes directement liés au message des trois anges apocalyptiques, qui présente la réalité du jugement de Dieu par lequel tout être humain et tout démon devront passer.

La base de ce jugement est notifiée dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » dans les parties formant le chapitre « *La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique* ».



Pour finir, je vous dirais que vu tout ce que nous avons étudié dans ce livre, nous comprenons combien il nous faut être vigilants à l'enseignement spirituel que l'on nous porte. Ceci nous renseigne :

**« Garde ton cœur en toute vigilance car de lui dépendent les limites de la vie. »** [*Proverbes 4 verset 23, Traduction œcuménique de la Bible (2010)*].

Avant de poursuivre, il est important de noter qu'ici le symbole du cœur est celui qui est spirituel et représente notre esprit, et est aussi symbolisé comme étant la terre où la parole de Dieu est semée [*Hébreux 8 verset 10*], [*Matthieu 13 verset 19*].

Il nous faut donc être très vigilants à l'enseignement que l'on nous porte, surtout celui qui est de nature spirituelle. Dans ce texte, nous découvrons des modalités afin de préserver nos esprits : **« Aussitôt les frères firent partir de nuit Paul et Silas pour Bérée. »**

*Lorsqu'ils furent arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.*

*Ces Juifs avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique ; Ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Écritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. »* [*Actes 17 versets 10-11, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : **« N'éteignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les prophéties. Mais examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon ; Abstenez-vous de toute espèce de mal. »** [*1 Thessaloniens 5 versets 19-22, Bible Louis Segond*].

Il nous faut toujours agir comme les Béréens, en analysant tous enseignements qui nous sont portés, en les exposant à la lumière de la parole de Dieu. Ne pas agir ainsi, c'est s'exposer à de grands risques !

C'est la vérité qui rend libre, il nous faut donc toujours marcher dans la lumière et œuvrer tel le Béréens. Ce que je dis, vous devez le mettre en place en commençant en premier lieu par mes écrits, qui doivent être criblés en les passant par le sas des Sainte Écritures.

*Celui qui marche dans la lumière ne craint pas que ces œuvres soient sondées, mes écrits sont donc des livres ouverts pour vous, l'objectif est votre sanctification.*

## 11.2 La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés

Pour introduire cette partie, je vous dirais que mon ressenti est que les diverses religions protestantes, en ayant voulu se désolidariser avec l'Église catholique, ont rejeté d'office la confession des péchés que l'on fait, entre autres, à une personne consacrée.

Malheureusement, en la matière ce fut une grande erreur et une grande faiblesse pour le protestantisme.

*Hum... en m'écoutant, plusieurs en sont peut-être venus à penser que je « chasse sur les terres de la papauté »... mais, ce n'est pas le cas, car ce que j'avance, a des fondations tirées des Saintes Écritures, c'est donc un commandement divin !*

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La prière fervente du juste a une grande efficace.**

*Élie était un homme de la même nature que nous : Il pria avec instance pour qu'il ne plût point, et il ne tomba point de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois. Puis il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.*

**Mes frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés.** » [Jacques 5 versets 16-20, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est d'une grande importance, car la confession des péchés est non seulement commandée par le Seigneur dans sa sainte Parole, mais avec elle, il y joint aussi l'injonction de prier les uns pour les autres.

En outre, nous avons ici la promesse de l'exaucement de la prière du juste comme il en a été pour Élie.

Ainsi, quand un serviteur de Dieu prie pour des péchés qui lui ont été confiés en confessions, le Seigneur promet de l'exaucer. Ce qui implique aussi de pardonner les dits péchés qui lui ont été présentés.

Ici, ce qui est le plus important à comprendre, n'est pas tant la confession, mais à qui elle est faite et quelle puissance se trouve entre les mains des serviteurs de Dieu. Pour le comprendre, je vous invite à lire dans un premier temps ce qui suit, et qui présente ce qui se passait dans l'ancienne alliance qui est, selon moi, des plus instructifs :

**« L'Éternel dit à Aaron : Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans le sanctuaire ; [...] Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, lorsque toi, et tes fils avec toi, vous serez devant la tente du témoignage.**

*Ils observeront ce que tu leur ordonneras et ce qui concerne toute la tente ; mais ils ne s'approcheront ni des ustensiles du sanctuaire, ni de l'autel, de peur que vous ne mouriez, eux et vous.*

**Ils te seront attachés, et ils observeront ce qui concerne la tente d'assignation pour tout le service de la tente.**

*Aucun étranger n'approchera de vous. Vous observerez ce qui concerne le sanctuaire et l'autel, afin qu'il n'y ait plus de colère contre les enfants d'Israël. [...] Toi, et tes fils avec toi, vous observerez les fonctions de votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et pour ce qui est en dedans du voile :*

**C'est le service que vous ferez. Je vous accorde en pur don l'exercice du sacerdoce. L'étranger qui approchera sera mis à mort.** » [Nombres 18 versets 1-5, 7, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce qui suit : **« La première alliance avait aussi des ordonnances relatives au culte, et le sanctuaire terrestre. Un tabernacle fut, en effet, construit. [...]**

*Or, ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs qui font le service entrent en tout temps dans la première partie du tabernacle ; et dans la seconde le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple.*

*Le Saint-Esprit montrait par là que le chemin du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait. »* [Hébreux 9 versets 1-2, 6-8, Bible Louis Segond].

Le sacerdoce qu'un membre du peuple de Dieu recevait avant la mort expiatoire de Jésus, le consacrait comme prêtre pour le Seigneur.

Deux types de prêtres officiaient pour le Seigneur, les souverains sacrificateurs et les sacrificateurs qui étaient à leurs services et faisaient partie de la tribu de Lévi, appelé les lévites.

Ici, nous voyons que les sacrificateurs étaient chargés, par le Seigneur, de lui porter journallement les péchés des membres de son peuple et qu'une fois par année, c'était le souverain sacrificateur qui prenait la relève, en vue de purifier, dans le lieu très saint, tous les péchés qu'ils ont commis durant l'année.

Nous découvrons aussi que si un sacrificateur osait entrer dans la seconde partie du temple, non seulement il commettait un péché, mais faisait pécher tous ceux qui officiaient, souverain sacrificateur inclus.

Maintenant ces bases posées découvrons les modalités du service que chaque catégorie de prêtre menait pour le Seigneur en lisant ceci :

**« Si c'est quelqu'un du peuple qui a péché involontairement, en faisant contre l'un des commandements de l'Éternel des choses qui ne doivent point se faire et en se rendant ainsi coupable, et qu'il vienne à découvrir le péché qu'il a commis, il offrira en sacrifice une chèvre, une femelle sans défaut, pour le péché qu'il a commis.**

*Il posera sa main sur la tête de la victime expiatoire, qu'il égorgera dans le lieu où l'on égorge les holocaustes.*

**Le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de la victime, il en mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra tout le sang au pied de l'autel. [...]**

**C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné. »** [Lévitique 4 versets 27-30, 35, Bible Louis Segond].

Nous découvrons dans ces textes, que quand un membre du peuple de Dieu avait péché, en vue qu'il puisse être pardonné, il y avait des étapes devant être mises en place :

*La première consistait à prendre conscience de sont péchés. La seconde à se munir d'un animal à sacrifier. La troisième consiste à faire lui-même le sacrifice.*

*La quatrième étape n'était pas en son pouvoir car c'est le sacrificateur qui prenait la relève et devait prendre le sang de cette bête en vue de mettre en place des actes cérémoniels destinés à faire l'expiation du péché de cette personne.  
Suite à cela le péché était pardonné par le Seigneur.*

En lisant ce que ces textes présentent, on peut avoir l'impression que dans tout cela, il n'y avait pas de place pour la confession des péchés, mais il n'en est rien. Pour le comprendre lisons ce qui suit :

« *L'Éternel parla à Moïse, et dit : Parle aux enfants d'Israël :*

**Lorsqu'un homme ou une femme péchera contre son prochain en commettant une infidélité à l'égard de l'Éternel, et qu'il se rendra ainsi coupable, il confessera son péché, et il restituera dans son entier l'objet mal acquis, en y ajoutant un cinquième ; il le remettra à celui envers qui il s'est rendu coupable. »** [*Nombres 5 versets 5-7, Bible Louis Segond*].

En lisant ce texte, on pourrait croire que quand il est fait ici mention de confesser ces péchés, il s'agit à cette époque de le faire au Seigneur, sans avoir à passer par un homme consacré du peuple de Dieu, puis nous allons restituer l'objet que nous avons mal acquis.

Mais il n'en est rien ! Pour comprendre comment en réalité les choses se passaient, je vous invite à lire ce qui suit : « *Alors Josué dit à Hacan: Mon fils, donne, je te prie, gloire à l'Éternel le Dieu d'Israël, et fais-lui confession ; et déclare-moi, je te prie, ce que tu as fait ;*

**Ne me le cache point. Et Hacan répondit à Josué, et dit :**

**J'ai péché, il est vrai, contre l'Éternel le Dieu d'Israël, et j'ai fait telle et telle chose. J'ai vu parmi le butin un beau manteau de Sinhar, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles ; je les ai convoités, je les ai pris ;**

**Et voilà ces choses sont cachées en terre au milieu de ma tente, et l'argent est sous le manteau. »** [*Josué 7 versets 19-21, Bible Louis Segond*].

Ici nous voyons qu'Acan a dû confesser son péché à Josué qui était le chef du peuple de Dieu [*Deutéronome 34 verset 9*].

Cette confession est des plus détaillés et présente tout ce qu'il avait fait. Ce que nous venons de voir est des plus importants, car voici ce qui doit en réalité se faire pour les péchés qui étaient amenés (*confessés*), par le peuple de Dieu au sacrificateur :

**« Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché ; Il les mettra sur la tête du bouc, puis il le chassera dans le désert, à l'aide d'un homme qui aura cette charge. Le bouc emportera sur lui toutes leurs iniquités dans une terre désolée ; il sera chassé dans le désert. »** [*Lévitique 16 versets 21-22, Bible Louis Segond*].

Le souverain sacrificateur, c'est ce qu'était Aaron [*Esdras 7 verset 5*], devait poser ses mains sur la tête du bouc et il devait confesser sur lui toutes les iniquités, transgressions et péchés des enfants d'Israël.

Ainsi, si ces derniers ne les lui avait pas confessé comment aurait-il pu les connaître et les confesser ? Dans ce que nous venons de voir nous découvrons que sans la confession des péchés à un serviteur de Dieu, point de pardon n'était possible pour celui qui était en faute.

Il est important de préciser que ce qui se passait à cette époque au sein du temple terrestre (*maison de Dieu*) était une matérialisation de ce qui se passe dans le sanctuaire céleste [*Hébreux 8 versets 3-5*].

À partir du moment où Jésus nous a rachetés par son divin sacrifice, un changement radical s'est produit au niveau du sanctuaire divin.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« La Loi donnée au peuple d'Israël repose sur le sacerdoce lévitique. Or, s'il avait été possible d'atteindre la perfection par ce sacerdoce, pourquoi était-il nécessaire d'établir un autre prêtre, dans la ligne de Melchisédek, et non pas dans la ligne d'Aaron ?**

**Or, ce changement de sacerdoce entraîne forcément un changement de loi. Car les affirmations du texte que nous venons de citer concernent un prêtre qui est d'une autre tribu que celle de Lévi, une tribu dont aucun membre n'a jamais été affecté au service de l'autel. Comme on le sait bien, en effet, notre Seigneur est issu de la tribu de Juda, et Moïse n'a jamais parlé de sacerdoce pour cette tribu.**

*Cela devient plus évident encore quand on considère ce fait :*

*C'est sur le modèle de Melchisédek qu'un autre prêtre a été établi ; et il n'est pas devenu prêtre en vertu d'une règle liée à la filiation naturelle, mais par la puissance d'une vie indestructible.*

*Car il est déclaré à son sujet : Tu es prêtre pour toujours dans la ligne de Melchisédek. D'une part donc, la règle antérieure se trouve abrogée parce qu'elle était impuissante et inutile. [...]*

Mais Jésus est devenu prêtre en vertu d'un serment que Dieu a prononcé quand il lui a dit : Le Seigneur l'a juré, il ne reviendra pas sur son engagement : tu es prêtre pour toujours. Ainsi, Jésus est devenu le garant d'une alliance meilleure. De plus, de nombreux prêtres se succèdent parce que la mort les empêche d'exercer leurs fonctions à perpétuité. Mais Jésus, lui, parce qu'il demeure éternellement, possède le sacerdoce perpétuel.

Voilà pourquoi il est en mesure de sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur auprès de Dieu.

*Jésus est donc bien le grand-prêtre qu'il nous fallait : il est saint, pleinement innocent, indemne de tout péché, séparé des pécheurs et il a été élevé plus haut que les cieux. Les autres grands-prêtres sont obligés d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour leurs propres péchés, ensuite pour ceux du peuple.*

Lui n'en a pas besoin, car il a tout accompli une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. *Les grands-prêtres institués par la Loi sont des hommes marqués par leur faiblesse. Mais celui que Dieu a établi grand-prêtre par un serment solennel, prononcé après la promulgation de la Loi, est son propre Fils, et il a été rendu parfait pour toujours.* » [Hébreux 7 versets 11-18, 21-28, Bible Semeur].

Complétons avec ce qui suit : « [...] Nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu [...] » [Hébreux 4 verset 14, Bible Louis Segond].

Ici nous découvrons un changement radical qui se fait dans l'organisation de la maison de Dieu, car le monopole que les lévites, donc de la tribu de Lévi, avait et où ils étaient les seuls à pouvoir prétendre devenir des prêtres du Seigneur a été abolie.

Le nouveau souverain sacrificateur, qu'est Jésus ne faisait pas partie de cette tribu, mais de celle de Juda. Ce qui est une grande réforme, car jamais un prêtre n'avait jusque-là été originaire d'une autre tribu que celle de Lévi. Ici un renouveau de la loi venait d'être instauré.

Ainsi, Jésus est devenu souverain sacrificateur, non par le biais d'une filiation humaine mais en vertu d'un serment divin, de Dieu le père, qui la établit prêtre éternellement.

Dès lors le ministère des anciens sacrificateurs, donc des prêtres, a été abrogé car devenant inutile, car il devait encore et encore rendre des sacrifices, à Dieu pour les péchés du peuple, et étant mortel, leur ministère ne durait qu'un temps.

De son côté Christ a offert l'ultime sacrifice destiné à pardonner tous les péchés passés, présent et à venir de ceux qui l'accepte comme sauveur personnel [*Hébreux 10 versets 1-22*].

Ainsi, une fois que la nouvelle alliance que Dieu fit en Christ, a été acté, désormais, nous l'avons vue, le souverain sacrificateur ultime c'est Jésus et dans le texte qui suit nous découvrons qui sont ces sacrificateurs, donc ces prêtres :

**« [...] Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu [...] »** [*Apocalypse 5 versets 9-10, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce qui suit : **« Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis [...] »** [*1 Pierre 2 verset 9, Bible Louis Segond*].

Désormais, les sacrificateurs du Seigneur ne sont plus des hommes qui sont consacrés de père en fils pour le service de Dieu et faisant partie de la tribu de Lévi, donc des lévites [*Exode 28, versets 1, 41-43*], [*Deutéronome 18 versets 1-2*], [*Lévitique 21 verset 8*], mais tous ceux qui font alliance avec Christ.

Jésus étant désormais le souverain sacrificateur ultime de Dieu et son peuple a reçu de lui son sacerdoce, il devient donc des ministres de Dieu, ces sacrificateurs. Pour approfondir ce que nous venons de voir, je vous dirais que souvent nous professons une chose sans vraiment en comprendre sa réelle portée ou sa signification intrinsèque.



Ce faisant, nous agissons selon des bases erronées que nous avons reçus de nos parents ou de nos enseignants spirituels au détriment de la vérité ou de la vraie réalité de cette chose.

C'est ce qui se passe selon moi pour les chrétiens de toutes dénominations en ce qui concerne ce qui est notifié dans les textes de [1 Pierre 2 verset 9], [Apocalypse 5 versets 9-10].

Développons cette réalité pour mieux assoir notre étude.

En faisant la synthèse de ces deux textes nous apprenons qu'en Jésus-Christ, le peuple de Dieu est désormais une nation sainte, un sacerdoce royal, un royaume où se trouve des saints dont les membres sont des sacrificateurs.

Ce qui est écrit ici beaucoup le connaissent et la confesse, sans le comprendre. Afin d'être aux claires sur les réalités que je viens de présenter, il nous faut nous arrêter sur la réalité d'une définition que nous venons de découvrir, le terme « *sacerdoce* ».

Pour comprendre ce que qualifie ce terme, lisons ceci : « **Puis tu revêtiras Aaron des vêtements sacrés, tu l'oindras pour le consacrer et il exercera pour moi la fonction de prêtre.**

*Tu feras aussi avancer ses fils et tu les revêtiras de tuniques. Tu les oindras comme tu auras oint leur père et ils exerceront pour moi la fonction de prêtre ; leur onction leur conférera le sacerdoce à perpétuité, de génération en génération. »* [Exode 40 versets 12-15, Bible Semeur].

Comme vous pouvez le constater le sacerdoce que Dieu donne à un membre de son peuple consiste à faire de lui un sacrificateur, donc un prêtre. Ainsi, le Seigneur fait de ces enfants un saint sacerdoce, une nation où chaque membre est un prêtre.

Jusque-là je sais que ces notions sont généralement bien maîtrisées par le peuple de Dieu, mais la capacité que tout enfant de Dieu acquière, en Jésus, et lui permettant de pardonner les péchés de son prochain, en tant que sacrificateur divin, est, selon moi, moins compris ou appliqué.

Pour comprendre cette réalité, il nous faut avant tout prendre en compte en quoi consistent les nouveaux ministères du souverain sacrificateur, qu'est Jésus, et le comparer à ce qu'il en était de celui de ses anciens homologues. Pour ce faire lisons ce qui suit :

*« Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous. [...] En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple » [Hébreux 2 versets 9 et 17, Bible Louis Segond].*

Ici nous découvrons que le ministère de Jésus-Christ en tant que souverain sacrificateur est, hormis la partie sacrificielle qui fut abolie, exactement le même qu'avant sont divin sacrifice.

Christ a pour objectif de faire l'expiation des péchés des êtres humains, plus particulièrement des membres de son peuple. Ceux qui reconnaissent et confessent leur péché à Jésus, il le leur pardonne, mais ceux qui refuseront de le faire, demeureront avec leur iniquité.

Nous comprenons ainsi, que si tel est le ministère de Christ en tant que souverain sacrificateur, celui de ces sacrificateurs est aussi de la même nature que ceux du passé, excepter, les alinéas des cérémonies consistant à sacrifier un animal.

Ainsi, de même que le sacrificateur avait jadis, la mission de mettre en place les modalités qui permettaient que les péchés du peuple soient ou non pardonné, ce même pouvoir est entre les mains des nouveaux, qui sont formés de tous les enfants de Dieu.

Voici désormais le pouvoir que le Seigneur met entre les mains de son peuple, en Jésus-Christ : **« Accorde-toi donc avec Dieu, fais la paix avec lui. Ainsi tu connaîtras de nouveau le bonheur. Accepte l'instruction émanant de sa bouche, prends à coeur ses paroles.**

*[...] Car alors tu feras tes délices du Tout-Puissant, tu lèveras le visage vers Dieu. Oui, tu l'imploreras, et il t'exaucera, et tu t'acquitteras des vœux que tu as faits. Aux décisions que tu prendras répondra le succès, et, sur tous tes chemins, brillera la lumière.*

**Et si quelqu'un est abattu, tu le relèveras, car Dieu vient au secours de qui baisse les yeux. Il délivrera même celui qui est coupable. C'est grâce à tes mains pures que cet homme sera sauvé. » [Job 22 versets 21-22, 26-30, Bible Semeur].**

Complétons avec cet autre texte des plus à propos : « **Nous avons auprès de lui cette assurance, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous demandions, nous savons que nous possédons la chose que nous lui avons demandée.**

**Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène point à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce frère, il la donnera à ceux qui commettent un péché qui ne mène point à la mort. [...] »** [1 Jean 5 versets 14-16, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.** » [Jean 20 verset 23, Bible Louis Segond].

Celui qui choisit d'être un avec le Seigneur, reçoit paix et bonheur venant de lui. En outre, une des grâces que le Seigneur lui accorde est que, quand il prie, donc élève vers lui sa face, il sera exaucé.

Le Seigneur nous donne aussi l'assurance que tout ce que nous demandons, selon sa volonté, donc qui n'est pas destiné à la glorification du moi [Jacques 4 versets 1-6], il nous l'accorde.

La chose est telle que nous avons l'assurance que quoi que ce soit que nous demandons au Seigneur, nous le possédons déjà par la foi.

Cette réalité que nous venons de découvrir n'est pas seulement pour nos besoins propres, mais quand nous prions pour notre prochain, le Seigneur nous promet aussi d'exaucer notre demande.

Ainsi, quand notre frère a péché contre le Seigneur, il lui pardonnera, lui redonnera donc la vie, ce qui permettra que Christ revienne vivre en lui par le Saint-Esprit.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous avons l'assurance que, quand par la prière nous intercédons pour une personne devant Dieu, elle sera pardonnée, et cela même si elle est coupable.

Tout cela est une bonne nouvelle pour nous, le peuple de Dieu, mais ce n'est pas fini, car Dieu nous accorde une grâce supplémentaire, et qui n'est pas des moindre, car il nous donne le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés des êtres humains. Nous comprenons donc, que si une personne est coupable d'une quelconque faute, donc péché, et vient nous le confesser, en Jésus-Christ, nous le peuple de Dieu, nous avons la capacité de le lui pardonner ou non.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il semble avoir une antinomie entre le fait que le peuple de Dieu doit intercéder auprès du Seigneur pour le pardon des péchés de leur prochain et le fait que chaque enfant de Dieu à désormais la capacité de pardonner les péchés des hommes.

Oui, si nous avons le pouvoir de pardonner les péchés de notre prochain, pourquoi devons-nous prier pour que Dieu les pardonne ?

Pour comprendre comment ces deux choses peuvent cohabiter de façon efficiente, nous devons en revenir à ce qu'il en était pour Jésus.

Pour ce faire je vous invite à lire ce qui suit : « *Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.*

*Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. [...]*

**Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.**

**Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier.** » [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons ici ces deux réalités vues plus avant :

*D'un côté nous apprenons que si nous confessons nos péchés, Jésus est fidèle et juste pour nous les pardonner, et nous avons déjà vu que c'est lui qui fait l'expiation des péchés en tant qu'ultime souverain sacrificateur divin [Hébreux 2 verset 17].*

*Et d'un autre côté, il nous est dit qu'il est notre avocat auprès du Père, donc il intercède auprès de lui pour nos péchés.*

Tout cela semble contradictoire, mais en vue de bien comprendre de quoi il s'agit, il nous faut nous intéresser au texte qui suit, qui nous présente la relation entre Jésus et son Père :

*« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ;*

*Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera.*

**Tout ce que le Père a est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. »** [Jean 16 versets 12-15, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici une réalité qui est des plus instructifs !

Nous apprenons que tout ce qui est à Dieu le Père est à Jésus et qu'il peut en disposer à sa guise. Cette réalité est aussi vraie pour la toute-puissance et l'autorité suprême de Dieu le Père qui a été remis entre les mains de son fils [Hébreux 2 versets 5-10], [Éphésiens 1 versets 17, 20-22], [1 Corinthiens 15 versets 3-4, 22, 24, 27-28].

Ainsi, la toute-puissance étant entre les mains de Jésus, il a en ce qui concerne les péchés des êtres humains, au minimum *5 casquettes* :

*Jésus en tant que Christ est avant tout, l'agneau sacrificiel qui a été donné, en vue de racheter l'humanité et c'est son sang qui purifie de tout péché.*

*Il est aussi le souverain sacrificateur, qui présente son divin sacrifice devant Dieu et intercède, pour nous auprès de son Père pour obtenir le pardon de nos péchés il est donc aussi un avocat. Et enfin, comme il est revêtu de la toute-puissance de Dieu le Père, il est aussi le juge suprême qui juge les êtres humains [Actes 10 verset 42] et en tant que tel, il est aussi celui qui a l'autorité pour pardonner les péchés qui lui sont présentés !*

Ainsi, nous comprenons comment Christ peut à la fois être celui qui intercède pour nos péchés et en même temps celui qui les pardonne.

Maintenant venons en à cette même réalité en ce qui concerne le peuple de Dieu. Pour vous la présenter, je vous invite à lire ce qui suit qui nous présente la position du peuple de Dieu en Jésus :

« Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût.

J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. *Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. [...] C'est pour eux que je prie.*

*Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi ; – et tout ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi ; – et je suis glorifié en eux. [...]*

*Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé.*

Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, – moi en eux, et toi en moi, – afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. » [Jean 17 versets 5-6, 9-10, 19-23, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte très à propos à notre étude : « **Car nous avons été faits participants de Christ [...]** » [Hébreux 3 verset 14, Bible Martin].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que, dès lors où l'on se lie à Jésus, donc reçoit un baptême conforme à la parole de Dieu, nous devenons qu'un avec lui et héritons de sa sanctification et de sa gloire.

Mais ce n'est pas tout, en tant que membre du peuple de Dieu, nous devenons aussi qu'un avec Dieu le Père, en Jésus.

Avez-vous remarqué qu'ici, la même unité qui se trouve entre Jésus-Christ et son Père et par lequel nous avons vu qu'il (*Christ*) acquière l'autorité pour pardonner les péchés des hommes, est aussi celle qui se trouve entre lui et le peuple de Dieu.

Ainsi, en tant que peuple de sacrificeurs, les enfants de Dieu ont eux, aux minimums trois casquettes, et qui ne sont pas des moindres :

*La première est celui de sacrificateur, en tant que tels, nous avons en tant que membres du peuple de Dieu, la possibilité de nous présenté devant Dieu le Père, dans le sanctuaire céleste, en passant par la chair et le sang de Jésus [Hébreux 10 versets 14-22], pour lui présenter les péchés des hommes.*

*Une fois arrivé a ce niveau, nous devenons de façon individuelle, un avocat, ce qui est la deuxième casquette, ce qui permet d'intercéder pour les péchés de celui où ceux pour qui nous nous sommes présenté devant l'Éternel Dieu [Jacques 5 versets 16-20], [Job 22 versets 21-22, 26-30], [1 Jean 5 versets 14-16].*

*Puis, nous prenons la troisième casquette et revêtons l'autorité de Jésus et devenons le juge qui décidera de ce qui sera fait du péché des hommes [1 Corinthiens 6 versets 2-3].*

*Et dès lors nous pouvons, au nom de Jésus-Christ, pardonner ou non les péchés des hommes, soit pour ceux pour qui nous sommes venu devant le Seigneur, mais aussi pour toute l'humanité [Jean 20 verset 23].*

En vue de comprendre ce qu'il advient de ceux à qui l'on ne pardonne pas le ou les péchés, je vous invite à lire les textes qui suivent où nous avons deux exemples concrets de cette réalité. Voici le premier texte : **« On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens ; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil !**

*Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous ! Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte.*

**Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. » [1 Corinthiens 5 versets 1-5, Bible Louis Segond].**

Complétons avec ce deuxième texte : « *Que si quelqu'un été cause de cette tristesse, ce n'est pas moi seul qu'il a affligé, mais en quelque sorte (afin que je ne le surcharge point) c'est vous tous qu'il a attristés.*

**C'est assez pour un tel homme, de cette censure qui lui a été faite par plusieurs.** *De sorte que vous devez plutôt lui faire grâce, et le consoler ; afin qu'un tel homme ne soit point accablé par une trop grande tristesse. C'est pourquoi je vous prie de ratifier envers lui votre charité. Car c'est aussi pour cela que je vous ai écrit, afin de vous éprouver, et de connaître si vous êtes obéissants en toutes choses.*

**Or à celui à qui vous pardonnez quelque chose, je pardonne aussi : Car de ma part aussi si j'ai pardonné quelque chose à celui à qui j'ai pardonné, je l'ai fait à cause de vous, devant la face de Christ. Afin que Satan n'ait pas le dessus sur nous :**

**Car nous n'ignorons pas ses machinations.** » [2 Corinthiens 2 versets 5-11, Bible Martin].

Avant toutes choses, il est important de noter que dans le premier texte Paule se présente comme étant un juge divin, car il dit avoir déjà jugé cette personne et que sa sentence est de le livrer au diable, donc le délier du peuple de Dieu. Nous voyons aussi dans ces lignes qu'il met en exergue la capacité que le Seigneur nous donne de pardonner ou non les péchés des êtres humains.

Nous découvrons aussi dans ces deux textes, le devenir de ceux à qui leur péché est ou non pardonné. Dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], le péché de cet homme est des plus abominables, car il en est venu à forniquer avec la femme de son père, sans en être attristé.

Pour une telle personne son péché ne peut être pardonné, car il n'y a pas eu de véritable repentance, sa finalité est de devenir le jouais du diable qui règne sur tous ceux vivant loin de Jésus, par contre Satan n'a pas le dessus sur celui qui est pardonné et qui marche en renouveau de vie en Christ [Jacques 4 versets 7-10], [1 Jean 5 verset 18-19].

En lisant [2 Corinthiens 2 versets 5-11], nous comprenons, qu'en tant que chrétiens, qu'en ne pardonnant pas à nos frères et sœur repentant, nous donnons l'ascendance à Satan sur le peuple de Dieu.

Cette réalité vient du fait que nous sommes qu'un en Jésus et que ce qui touche l'un impacte tout le corps [1 Corinthiens 12 versets 12-27].



Il est important de noter que dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], nous découvrons dans la sentence de Paul, la matérialisation littérale de la capacité que le Seigneur donne à ces enfants, de façon individuelle, de pouvoir pardonner ou non les péchés des hommes.

Alors que dans le deuxième texte, c'est celle qu'il donne à son peuple de façon collégiale de pouvoir agir ainsi qui est mit en exergue.

Ces deux réalités que je viens de vous présenter, nous le retrouvons sous-entendu dans le texte qui suit :

**« Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; Et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.**

**Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »** [Matthieu 18 versets 15-18, Bible Louis Segond].

Le Seigneur nous demande, d'aller vers nos frères, donc aussi de nos sœurs qui ont péché en vue de les mener à la repentance et qu'ainsi nous puissions le où la ramener sur le chemin qui mène à l'éternité.

Cette démarche ce fait d'abord de façon individuelle, puis si le contrevenant endurec son cœur, d'autres démarches doivent se mettre en place de façon collégiale.

Ainsi, si quand nous allons voir celui ou celle qui a erré, il nous écoute, nous le gagnons au Seigneur, mais s'il endurec son cœur, même à l'issue des divers conciliassions, il doit être séparé du peuple de Dieu donc radié.

Ici encore nous découvrons la puissance de jugement, qui se trouve entre les mains du peuple de Dieu qui peut ou non pardonner les pécher des hommes, comme ce fut le cas dans les deux textes que nous avons vus plus haut et où Paul a jugé ce frère inique et l'autre ou l'église à censurer l'un de ces membres.

Cette capacité de juger et de pardonner les péchés qui sont commis, est, nous le comprenons, aussi bien entre les mains du peuple de Dieu réuni de collégialement, mais aussi de façon individuelle.

Pour le comprendre, il faut examiné ce qui nous est dit.

Nous apprenons qu'une fois la première démarche mise en place, consistant à voir notre frère ou notre sœur qui a péché en tête à tête, s'il résiste, nous devons aller chercher deux ou trois témoins.

Cette démarche présente donc deux réalités :

*La première est qu'à ce moment, nous sommes tels des juges qui avons le pouvoir de le jugé.*

*La deuxième, est que nous avons aussi le pouvoir de lui pardonner, et ainsi le gagné à Christ, soit de ne pas le faire s'il s'endurcit et choisit de continuer à pratiquer son péché et dès lors, nous mettons en place l'échelon suivant consistant à prendre les deux et trois témoins pour venir le voir.*

Cette capacité que Dieu nous donne de pardonner ou non les péchés, de façon individuelle est bien représenté dans le texte de [1 Corinthiens 5 versets 1-5], où Paul juge les actions de cet homme et porte un verdict des plus sévères, qui est de le livrer à Satan, ce qui consiste à choisir de ne pas lui pardonner.

Comme vous pouvez le constater, le fait de devenir qu'un avec Jésus-Christ confère à son peuple le privilège de revêtir ses capacités, ce qui inclut aussi celui consistant à pouvoir pardonner ou non les péchés des êtres humains.

Ainsi, ceux qui, ayant péché et qui refuseront de confesser leurs péchés à un serviteur de Dieu resteront couverts de ces derniers. Pour comprendre cette réalité, il nous faut en revenir aux rites cérémoniaux, qui se pratiquaient avant le divin sacrifice de Christ.

Nous avons vu dans [Nombres 5 versets 5-7], [Lévitique 4 versets 27-31, 35], qu'en vue d'être pardonné et purifié de sont péchés, il fallait le confesser et que cette confession se faisait à un sacrificateur, puis il fallait donné un animal en sacrifice.

Puis le sacrificateur, devait prendre le sang de cette bête, pour la présenter devant le Seigneur pour faire l'expiation du ou des péchés. Imaginer maintenant, que le sacrificateur au lieu de mettre en place ce rite cérémoniel, puisse à la place, refuser que le sacrifice soit donné, et qu'il se contente juste de prier en vue que le Seigneur puisse pardonner le péché de cette personne.

*Que se serait-il passé alors ?*

Hé bien comme sans sang versé et sans le ministère expiatoire des sacrificateurs, point de pardon des péchés [*Hébreux 9*], la résultante serait que cette prière serait stérile et Dieu ne pourrait l'agréer, car ce sacrificateur aurait transgressé les directives divines.

Ce que je viens de présenter symbolise pour moi ce qui se pratique en ce siècle au sein du peuple de Dieu, toutes religions confondues.

Comme les enfants de Dieu ne sont pas aux faites de la capacité que le Seigneur leur donne de pouvoir ou non pardonné les péchés des hommes, en Jésus-Christ, ils ne font pas leur travail de sacrificateur.

La seule différence dans le nouveau sacerdoce que nous avons reçu, comme prêtre divin, viens du fait que nous n'avons plus à sacrifier un animal, en vue de présenter son sang au Seigneur, puisque c'est celui de Jésus qui remplace les sacrifices.

Cette réalité se manifeste, par le fait que c'est au nom de Jésus-Christ que nous devons demander à Dieu de pardonner ou non les péchés de notre prochain et nous-mêmes le faire ou non. Le texte qui suit que nous avons déjà lu plus avant nous renseigne à ce propos :

**« Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. »** [*1 Corinthiens 5 versets 4-5, Bible Louis Segond*].

C'est au nom et par la puissance de Jésus-Christ, que Paul juge cet homme et choisit de ne pas lui pardonner, à cause de ces œuvres infâmes. La même démarche peut aussi ce faire en sens inverse, et que nous puissions, au nom et par la puissance de Jésus-Christ, pardonné les péchés de ceux que nous sommes amenés à juger leurs actes.

Néanmoins, il ne suffit pas de prendre autorité en son nom pour que le ou les péchés de ceux que nous sommes amenés à juger puissent être effacé devant le Seigneur, il nous faut aussi présenté en tant que sacrificateur, du sang, car sans lui point de pardon, mais ce n'est pas celui d'un animal, qui doit être mis en exergue mais celui de Christ.

Il est important de ne pas perdre de vue que le pardon des péchés est attaché au sang de Jésus-Christ qui a été verser pour nous.

Redécouvrons cette réalité en lisant ce qui suit : **« [...] Et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. »** [*1 Jean 1 verset 7, Bible Louis segond*].

Complétons notre étude avec ce texte des plus instructifs : « *Et de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts, et le prince des rois de la terre ! A celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang* » [*Apocalypse 1 verset 5, Bible Louis segond*].

Finissons avec ce texte des plus détaillés en la matière : « **Mais le Christ est venu comme grand-prêtre pour nous accorder les biens qui sont déjà là. Il est passé par une tente plus grande et plus parfaite. Celle-ci n'a pas été faite par des mains humaines, c'est-à-dire qu'elle n'appartient pas à notre monde créé. Le Christ est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, auprès de Dieu.**

**Il n'a pas offert le sang des boucs et des jeunes taureaux, mais il a offert son sang à lui, et il nous a libérés pour toujours. Selon la coutume, on répand le sang des boucs et des taureaux et les cendres d'une vache brûlée sur ceux qui ont fait une faute. Ensuite, leur corps est purifié de cette faute, et ils peuvent de nouveau célébrer le culte.**

**Si cela est vrai, le sang du Christ doit être encore beaucoup plus puissant. En effet, par l'Esprit Saint, le Christ s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans défaut. Ainsi il purifiera notre conscience abîmée par des actions qui conduisent à la mort. Alors, nous pourrions servir le Dieu vivant.**

**Le sang est le signe de l'alliance avec Dieu. C'est pourquoi le Christ est l'intermédiaire pour une alliance nouvelle, un testament nouveau. Il est mort pour libérer les êtres humains des fautes commises quand ils étaient soumis à la première alliance.**

*Alors ceux que Dieu a appelés peuvent recevoir les biens qu'il a promis et qui durent toujours. [...] D'après la loi, presque tout devient pur avec le sang. Mais si on ne répand pas de sang, les péchés ne sont pas pardonnés.*

**Le Christ s'est offert à Dieu une fois pour toutes [...]**

Chaque année, le grand-prêtre juif entre dans le lieu très saint avec du sang qui n'est pas le sien. Mais le Christ, lui, n'est pas entré dans le ciel pour s'offrir plusieurs fois. Sinon, il aurait dû souffrir plusieurs fois depuis la création du monde.

**En fait, maintenant, en ces temps qui sont les derniers, le Christ s'est montré une fois pour toutes.**

**De cette façon, il a détruit le péché en s'offrant lui-même en sacrifice. Les êtres humains meurent une seule fois, ensuite Dieu les juge. De même, le Christ s'est offert en sacrifice une fois pour toutes, pour enlever les péchés d'un grand nombre de personnes.**

*Il se montrera une deuxième fois, non plus pour enlever le péché, mais pour sauver ceux qui l'attendent. » [Hébreux 9 versets 11-15, 22, 25-28, Bible Parole de Vie]*

Dans ces textes, nous redécouvrons des bases déjà étudiées. La première d'entre elles est la réalité du ministère de Jésus-Christ en tant que grand prêtre, donc souverain sacrificateur, qui désormais par son sacrifice officie dans le temple Céleste de Dieu.

À contrario, des souverains sacrificateurs dus passer qui devaient offrir pour leur péché et ceux du peuple de Dieu le sang sacrificiel des animaux dans le lieu très saint terrestre, et cela encore et encore, Jésus-Christ lui, en tant qu'agneau parfait de Dieu, a offert, par le Saint-Esprit son sang une fois pour toutes, pour le pardon passé, présent et à venir de nos péchés.

Par son sang, notre Seigneur et Sauveur, pardonne nos péchés, mais il répare aussi notre conscience abîmée par eux et qui nous menait à la mort. Le sang de Jésus est le signe de la nouvelle alliance que Dieu a faite avec nous.

C'est dans son sang que se trouve, le pardon de nos péchés, la libre entrée dans le sanctuaire céleste en tant que sacrificateur du Seigneur, la sanctification et la vie éternelle [1 Jean 1 verset 7], [Hébreux 10 verset 19], [Hébreux 12 verset 24], [Hébreux 13 versets 12 et 20], [Jean 6 versets 53-54].

La réalité du sang de Christ qui a du coulé pour nous trouve sa raison d'être dans le fait que s'il n'y a pas de sang qui soit répandu, il n'y a point de pardon des péchés.

Comme les sacrifices d'animaux ne pouvaient éradiquer définitivement le péché et faire, que l'on n'est pas à en présenter encore et encore Jésus-Christ a été sacrifié et est mort une fois pour toutes, pour détruire le péché. Désormais voici comme la réalité de l'aspersion du sang de Christ devient nôtre :

« *Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, et qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'Esprit, afin qu'ils deviennent obéissants, et qu'ils participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ : Que la grâce et la paix vous soient multipliées !*

**Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts pour un héritage qui ne se peut ni corrompre, ni souiller, ni flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux, à vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps !**  
» [1 Pierre 1 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici que ceux qui sont sanctifiés par le Saint-Esprit, donc qui ont fait alliance avec Jésus participe à l'aspersion de son sang, ce qui leur permet de participer à la grâce et à la paix que le Seigneur donne. Ici c'est du pardon des péchés, qui se trouve en Christ et que ceux qui s'unissent à lui deviennent bénéficiaire qu'il s'agit.

C'est cette même aspersion du sang de Jésus qui nous régénère, ce qui concrètement représente le travail que fait en nous l'Évangile et par lequel nous sommes gardés irrépréhensibles en Jésus, par la foi, pour notre héritage céleste qui nous est réservé en Christ.

Dans tout ce que nous venons de voir, nous avons vu que la réalité du pardon des péchés étant lié à l'aspersion du sang de Jésus une fois pour toutes, il nous faut nous réclamer de cette réalité.

Nous devons demander au Seigneur de couvrir les péchés de ceux pour qui nous prions, du sang de Jésus, ainsi ils seront pardonnés.

C'est ainsi, que l'on endosse notre ministère de sacrificateur et utilise nos prérogatives consistant à pardonner les péchés des hommes.

Dans la pratique, en vue de pouvoir pardonner le ou les péchés d'une personne, il y a aux minimums cinq étapes à mettre en place :

*La première consiste à entendre la confession de celui qui présente son péché. Puis, si la confession est sincère et le fruit d'une vraie repentance a présenté au Seigneur ce ou ces péchés.*

*L'étape suivante est celle ou en tant que sacrificateur, on doit prendre autorité et l'on doit mettre ce ou ces péché(s) sur Jésus-Christ. Pour ce faire il faut se réclamer de son divin sacrifice par lequel il porte, désormais, les péchés passé, présent et à venir de tous ceux qui viennent à lui par la foi.*

*Dès lors l'étape qui suivra est celle où l'on se réclame du sang de Jésus-Christ, demandant au Seigneur de l'agréer comme aspersion, pour le péché de cette personne.*

*Une fois ces choses mis en place par la foi, la dernière étape consiste à prendre autorité et a pardonné à haute et intelligible voie le péché de cette personne, en la déliant ainsi de ce lien.*

Ce que je viens de vous présenter trouve sa raison d'être dans le ministère des prêtres du passé, les seules modulations, sont qu'au lieu de présenter un animal sur lequel étaient mis les péchés et qui devait être exilé et un autre qui devait être sacrifié pour leur pardon, c'est sur Christ que repose toute la cérémonie de purification des péchés.

Nous venons de voir ce qui doit normalement se pratiquer au sein du peuple de Dieu, toute religion ou peuple spirituelle confondue.

Malheureusement, généralement, quand une personne sera en difficulté spirituelle et est changée de ces péchés, les enfants de Dieu vont priés pour elle afin que le Seigneur puisse pardonner ces péchés et en vue qu'elle soit libérer des liens par lesquels Satan la retient.

Malheureusement, ils ne prendront pas autorité pour pouvoir, au nom puissant de Jésus-Christ de Nazareth, pardonné les ou le péchés de cette personne, attendant que ce soit le Seigneur qui puisse le faire.

Mais le Seigneur n'a pas changé, et de ce fait il ne fera pas à notre place les taches qu'il nous a assignées, ainsi, le péché n'ayant pas été pardonné par un membre du peuple de Dieu, ils demeurent sur cette personne et par là même les liens par lesquelles le diable le retient.

*C'est ainsi que les péchés continuent à s'amonceler au sein du peuple de Dieu ainsi que dans le monde. Ce qui fait que le plus grand nombre continue à être l'esclave des démons a cause des liens de leurs iniquités qui demeurent non purifiées en Christ.*

Pour poursuivre je vous dirais que les réalités présentées dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], [2 Corinthiens 2 versets 5-11] et où nous avons l'application littérale de la capacité que Dieu nous donne d'être, de façon individuelle ou collégiale, des juges qui peuvent choisir ou non de pardonner les péchés des hommes est avant tout destiné à purifier son peuple de tout péché.

C'est en vue qu'aucun péché ne reste confiné au sein de ces enfants, que le Seigneur a institués dans les temps anciens, et dans la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ des sacrificateurs – qui sont désormais, je le répète, chaque enfant de Dieu –, qui ont pour but de purifier son peuple de tout péché ou iniquité.

Dans le texte de [2 Corinthiens 2 versets 5-11], nous découvrons l'importance que revêt le fait que le peuple de Dieu puisse tenir son rôle en pardonnant à ceux qui se sont vraiment repentis.

Il est à noter que cette affaire n'est pas basée sur une offense qu'un membre du peuple de Dieu a faite à un de ces frères ou à une de ces sœurs, mais c'est toute l'église qu'il a attristée.

Donc son péché était manifeste et suffisamment gros pour porter le discrédit sur tout le peuple de Dieu.

Néanmoins, pas assez pour qu'il soit comme dans [1 Corinthiens 5 versets 1-5], [Matthieu 18 versets 17-18], radier donc livrer au diable.

Nous découvrons aussi que ceux qui ont porté la censure, en refusant de pardonner à cet homme qui était repentant, car vivant dans une grande tristesse à cause de ce qu'il avait fait, contrevenait à la parole de Dieu.

D'où le fait que Paul leur dit qu'il les met à l'épreuve pour connaître s'ils sont obéissants en toutes choses.

Et cette mise à l'épreuve consiste à ce qu'ils obéissent à sa requête leurs demandants de faire grâce à ce frère en lui pardonnant et d'agir envers lui selon la charité, donc avec amour et en le consolant.

L'important dans cette histoire, est que le fait que les membres du peuple de Dieu refusaient de pardonner à cet homme, faisait que Satan aurait pu prendre l'ascendance sur eux tous.

Il nous est fait aussi mention, des machinations du diable dans un tel contexte. Pour comprendre de quoi il s'agit nous devons prendre en compte ce qui suit :



« Il me fit voir Josué, le souverain sacrificateur, debout devant l'ange de l'Éternel, et Satan qui se tenait à sa droite pour l'accuser. L'Éternel dit à Satan :

*Que l'Éternel te réprime, Satan ! Que l'Éternel te réprime, lui qui a choisi Jérusalem ! N'est-ce pas là un tison arraché du feu ?*

Or Josué était couvert de vêtements sales, et il se tenait debout devant l'ange. L'ange, prenant la parole, dit à ceux qui étaient devant lui :

Otez-lui les vêtements sales ! Puis il dit à Josué : Vois, je t'enlève ton iniquité, et je te revêts d'habits de fête. » [*Zacharie 3 versets 1-4, Bible Louis Segond*].

Satan est l'accusateur des enfants de Dieu, son objectif est notre perte. Dès lors ou un péché restera tapis au sein du peuple de Dieu le diable l'utilisera pour nous affaiblir ou nous perdre.

C'est pour cela que Paul intercédait auprès du peuple de Dieu en vue qu'il puisse pardonner à cet homme qui avait déjà été censuré, car en refusant de le faire alors qu'il était repentant, il contrevenait aux directives divines qui se trouvent dans [*Matthieu 18 versets 15-18*].

Revenons maintenant au texte de [*Zacharie 3 versets 1-4*].

Ici nous est présentée la réalité de ce qui doit ce faire en ce qui concerne les péchés des membres du peuple de Dieu. Pour le comprendre, il nous faut considéré avec beaucoup d'attention, ce texte.

La première chose à faire est de définir ou se passe cette scène. Comme on présente que le Seigneur, un de ces anges et Satan, qui sont présents, on pourrait croire qu'il s'agit de la maison de Dieu au ciel mais c'est d'un lieu qui se trouve sur terre qu'il s'agit !

Ceci nous est démontré par le fait, qu'un homme mortel, Josué est aussi dans ce lieu.

Ce fait nous fait donc comprendre que c'est du temple terrestre de Dieu qu'il s'agit. Cette réalité est confortée par le fait que le Seigneur cite Jérusalem.

Dans la Bible nous découvrons que c'est dans ce lieu, le temple de Dieu sur terre, que le Seigneur et les anges parlaient aux hommes du peuple de Dieu [*Lévitique 16 versets 1-2*], [*Deutéronome 31 versets 14-18*], [*Luc 1 verset 5-20*].

Satan quant à lui, étant l'accusateur des frères [*Apocalypse 12 versets 9-10*], avait aussi, la possibilité d'y être, puisqu'il est présenté dans [*Job 1 verset 6-12*], comme pouvant être en la présence de Dieu.

Un élément des plus importants nous est présenté ici, et se matérialise dans le fait que ce n'est pas l'ange du Seigneur qui retire le linge sale, donc les péchés, que portait Josué sur lui et qui le revêt d'habit de fête, mais il en donne l'ordre à ceux qui sont là, donc c'est des sacrificateurs qu'il s'agit.

Ici nous découvrons le ministère conjoint des saints anges et du peuple de Dieu en ce qui concerne, les péchés des hommes. Bien que les anges aient fait le fait que le péché est effacé, ce ne sont pas eux qui enlève sur le pécheur son vêtement sale, donc ces péchés.

En outre, avez-vous remarqué que cette œuvre ce n'est pas non plus le Seigneur qui le fait, mais ceux à qui il a donné cette autorité, à savoir les sacrificateurs, qui sont désormais chaque enfant de Dieu.

Ainsi, en refusant de tenir notre rôle de sacrificateur, en intercédant, auprès du Seigneur pour les péchés de ceux qu'il met à nos côtés, et notre rôle de juge en pardonnant ou non les péchés de notre prochain, surtout des membres du peuple de Dieu, il y a des répercussions des plus dramatiques. Pour le comprendre, lisons ceci :

*« Nous avons été coupables et infidèles envers l'Éternel, nous avons abandonné notre Dieu ; Nous avons proféré la violence et la révolte, conçu et médité dans le coeur des paroles de mensonge ;*

*Et la délivrance s'est retirée, et le salut se tient éloigné ; Car la vérité trébuche sur la place publique, et la droiture ne peut approcher. La vérité a disparu, et celui qui s'éloigne du mal est dépouillé.*

**– L'Éternel voit, d'un regard indigné, qu'il n'y a plus de droiture. Il voit qu'il n'y a pas un homme, Il s'étonne de ce que personne n'intercède ; Alors son bras lui vient en aide, et sa justice lui sert d'appui.**

*Il se revêt de la justice comme d'une cuirasse, et il met sur sa tête le casque du salut ; Il prend la vengeance pour vêtement, et il se couvre de la jalousie comme d'un manteau.*

**Il rendra à chacun selon ses oeuvres, la fureur à ses adversaires, la pareille à ses ennemis ; Il rendra la pareille aux îles. »** [*Ésaïe 59 versets 13-18, Bible Louis Segond*].

Ce qui se passe ici est terrible, car alors que les membres du peuple de Dieu ont sombré dans les ténèbres, nul n'intercède pour eux.

Cette situation étonne le Seigneur, car il sait avoir établi des sacrificateurs, devant intercéder pour son peuple. Ces derniers étant désormais, nous l'avons vu, chaque enfant de Dieu !

Comme ils ne font pas l'œuvre pour laquelle ils ont été consacré, le Seigneur est contraint de rendre à chacun selon ces œuvres. Ce qui fait que le peuple de Dieu est frappé par lui, alors que si les intercesseurs avaient œuvré, les coupables auraient été pardonnés.

Pour continuer, je vous dirais que vue tout ce que nous venons d'étudier, qu'il est vrai que certains me diront que, comme la possibilité d'aller directement à Jésus pour lui confesser nos péchés en vue qu'il puisse nous les pardonner existe, ils ne voient pas pourquoi ils doivent passer par un être humain. En réponse je les invite à lire ce qui suit :

*« Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi ; car, après avoir dit :*

*Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs coeurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché.*

**Ainsi donc, frères, puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair, et puisque nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un coeur sincère, dans la plénitude de la foi, les coeurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. » [Hébreux 10 versets 14-22, Bible Louis Segond].**

Dans ce texte, nous est présentée une réalité qu'il est important de considérer en vue de comprendre la raison d'être de la confession des péchés à un serviteur de Dieu. Nous découvrons ici ce que Jésus-Christ a fait pour nous ! Par son divin sacrifice, il nous a racheté et a effacé nos péchés, et il ne se souvient plus de nos fautes.

Une fois que nous avons fait alliance avec Jésus, donc par les liens d'un baptême conforme en tout point à la parole de Dieu, nos péchés sont pardonnés et oubliés, et que nous sommes rendus, en Christ, parfait, nous avons dès lors une libre entrée dans le sanctuaire céleste.

Néanmoins, pour que cet accès puisse nous être conservé, nous devons marcher dans la plénitude de la foi, et nos cœurs doivent être purifiés d'une mauvaise conscience, en quelques mots, nous ne devons plus pratiquer le péché.

Forts de tout cela, nous avons une grande entrée dans le sanctuaire céleste et de ce fait nous pouvons à tout moment confesser nos péchés à Dieu, sans avoir besoin de passer par une tierce personne.

Par contre, tout cela change, dès lors que nous péchons, voici ce qui se passe : *« Non, le bras de l'Éternel n'est pas devenu trop court pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre, mais ce sont vos fautes qui ont fait séparation entre vous et votre Dieu, ce sont vos péchés qui vous l'ont caché et l'ont empêché de vous écouter. »* [Ésaïe 59 versets 1-2, Bible Segond 21].

Nos péchés nous séparent du Seigneur et comme l'accès au sanctuaire céleste est réservé à ceux qui sont purifiés de tous péchés, à partir de là, nous ne pouvons plus nous présenter devant lui, et par là même, nous ne pouvons plus lui présenter nos péchés ou ceux des autres, car il ne nous écoute pas.

À partir de ce moment, étant vêtu de notre linge sale, donc de nos péchés, nous devenons la proie du grand accusateur qu'est le démon [Zacharie 3 versets 1-4], [Apocalypse 12 versets 9-10].

Pour que notre situation puisse changer et que notre péché puisse être pardonné au plus vite, nous avons besoin de l'aide d'une personne consacrée du peuple de Dieu qui est purifiée de tous péchés, et qui pourra mener au sanctuaire céleste les nôtres.

Maintenant ces bases posées, je vous dirais que l'importance, pour celui qui va se faire baptiser, de confesser ces péchés à un serviteur de Dieu, vient du fait de la réalité de l'état de l'homme vivant sans Jésus.

Et quel est jusque-là son statut ? Ceci nous renseigne : *« Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. A peine mourrait-on pour un juste ; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien.*

**Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.**

*A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère.*

**Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie.** » [Romains 5 versets 6-10, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : **« Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché. »** [Psaumes 51 verset 7, Bible Louis Segond].

Nous naissons dans le péché et sommes de par notre nature pécheresse des ennemis de Dieu, qui n'ont pas le droit de citer au sein du peuple de Dieu et ce faisant, nous ne pouvons accéder au sanctuaire céleste en Christ, car seuls ceux qui sont sanctifiés, pardonnés, parfaits en Christ, le peuvent [Hébreux 10 versets 14-22].

*En vue d'acquérir ces capacités, il nous faut d'un substitut, qui nous présentera devant Dieu et qui surtout intercèdera pour nos péchés.*

Ce que nous venons de découvrir nous présente une réalité des plus extraordinaires, qui est que ce ne sont pas seulement les prêtres, pasteurs, diacres et autres hommes qui ont été consacrés au Seigneur, qui ont reçu de Jésus-Christ la capacité de pardonner les péchés des hommes, mais tout membre baptisé du peuple de Dieu.

Oui, car en Jésus, nous venons de voir que nous devenons un peuple de sacrificateurs. C'est sur ce point que la doctrine catholique de la confession est erronée.

Les mêmes bases de pardon du péché, que Dieu avait établies dans la loi cérémonielle, ont été magnifiées en Jésus ; ce faisant, journallement, les membres du peuple de Dieu ont reçu, en tant que sacrificateurs, la capacité de pardonner les péchés des hommes.

Et ces péchés doivent tous être amenés au souverain sacrificateur divin, Jésus, qui les efface définitivement.

Ainsi, de même qu'avant le divin sacrifice de Christ, il n'était pas possible aux membres du peuple qui étaient couverts de leurs péchés, de venir par eux-mêmes les présenter à Dieu, de même que dans ce canevas que l'on vient de voir, il n'y a pas de possibilité de pardon des péchés pour ceux qui ne sont pas encore sanctifiés en Christ.

Celui donc qui, n'étant pas encore lié à Christ par les liens du baptême et qui a commis des péchés et qui ne les confesse pas à un serviteur de Dieu, qui ne fait que prier seul afin que le Seigneur lui pardonne, descend dans les eaux baptismales chargées de ses péchés, et en y sortant, ils demeurent toujours sur lui.

Ce qui fait, que n'ayant pas été purifié de la lèpre du péché, en passant sous les eaux où ils doivent demeurer lors du baptême, étant toujours chargé de ces péchés, le Saint-Esprit ne peut venir vivre en lui, car la maison n'a pas été purifiée.

Par contre, le ou les démon(s) qui le possédaient avant son baptême et qui ont fui en entendant le nom de Jésus invoqué juste avant le baptême, reviennent et la situation du nouveau baptisé, mais non scellé du Saint-Esprit, est pire qu'avant [*Luc 11 versets 24-26*].

Cette réalité que je viens de présenter doit être clairement exposée à ceux qui souhaitent se faire baptiser. Ainsi, ceux qui ne souhaitent pas dévoiler leur vie de péché, pourront choisir de ne pas passer par les eaux baptismales, ce qui serait moins dommageable que de le faire, chargé de ces péchés et se retrouver avec une possession démoniaque huit fois plus importante qu'avant.

En ne faisant pas notre travail de sacrificateur divin, qui consiste à entendre les confessions des hommes et à les pardonner ou non, selon que la situation l'exige, surtout avant de baptiser ceux qui viennent pour s'unir à Jésus, nous les livrons aux démons, et pour cela le Seigneur nous redemandera leur sang.

Pour poursuivre je vous invite à vous repencher sur les réalités qui sont présentées dans [*Jacques 5 versets 16*].

Nous devons confesser nos péchés, néanmoins, nul besoin d'aller obligatoirement voir un prêtre ou un pasteur pour cela, vous pouvez aussi aller vers un frère ou une sœur en Christ en vue de confesser vos péchés et pour qu'il ou elle puisse vous les pardonner.

Tout membre baptisé du peuple de Dieu, nous entendons bien sûr par-là, selon toutes les bases bibliques, peut recevoir la confession des péchés et les pardonner.

Ainsi, quand vous devez confesser vos péchés, priez afin que le Seigneur vous montre vers qui aller.

Cette réalité que nous venons de voir est aussi applicable à ceux qui veulent se faire baptiser, ils ne sont pas tenus devant le Seigneur de confesser obligatoirement leurs péchés à un *pasteur, prêtre, diacre* avant de descendre dans les eaux baptismales, mais peuvent le faire à tout membre baptisé du peuple de Dieu.

Pour continuer, il est important de noter que cette capacité que le Seigneur donne aux membres de son peuple de pardonner ou non les péchés des hommes n'est pas restreint en nombre de fois ou le péché est commis. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« Alors Pierre s'approcha de Jésus et lui dit : « Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Est-ce que ce sera jusqu'à 7 fois ? »*

**Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu'à 7 fois, mais jusqu'à 70 fois 7 fois. »** [Matthieu 18 versets 21-22, Bible Segond 21].

Nous devons être miséricordieux et patients avec ceux qui tombent et leur pardonner autant de fois qu'ils feront acte d'une vraie repentance, car l'esprit est certes bien disposé mais la chair est faible, ainsi ceux qui sont forts doivent porter ceux qui sont faibles, et cela sans les juger [Matthieu 25 versets 41], [Romains 14 versets 1-13], [Matthieu 7 versets 1-5], [Jacques 4 versets 11-12].

Comme je vous le disais, le Seigneur nous interdit de juger nos frères, ou parler mal d'eux, car si nous agissons ainsi nous aurons des comptes à lui rendre. Vous devez être une tombe face à la confession que votre frère ou votre sœur en Christ, ou celui qui vient en vue d'être baptisé, vient vous faire. Votre devoir est de lui pardonner et de ne plus lui imputer ce péché, s'il est dans une vraie démarche de repentance. Prenons un exemple concret :

*Une personne de votre connaissance vient vous voir en vue de se faire pardonner le fait qu'elle vit en concubinage, mais elle n'a pris aucune disposition pour ne plus être dans cette situation.*

*Une telle démarche n'est pas empreinte d'une vraie repentance, car cette dernière demande le délaissement du mal que l'on a fait [Ézéchiel 33 versets 14-16].*

*Dans le cas où nous avons lésé autrui, il nous faut aussi réparer le préjudice. C'est ce que fit Zachée dans [Luc 19 versets 1-10] et quand nous avons donné un mauvais témoignage public, il nous faut confesser nos fautes publiquement.*

La repentance va avec la confession des péchés, on ne peut se repentir en gardant des péchés dissimulés. Mais il n'est jamais facile de s'humilier en présentant nos fautes et mauvais côtés. On ne peut venir au Seigneur alors que l'on a servi ouvertement le diable, sans au préalable témoigner de ce que l'on a fait, et s'en repentir.

Dans [Actes 19 versets 17-20], nous découvrons un bel exemple de confessions des péchés et de leur délaissement.

C'est pour cela que le Seigneur veut que nous puissions soutenir ceux qui sont faibles, sans les jugés [Romains 14 versets 1-13].

Pour poursuivre, revenons à notre thématique. Ainsi, l'intéressé au baptême devra le jour J, confesser ses péchés à un enfant de Dieu.

Cette démarche devra se faire durant un moment qui soit le plus proche possible de la descente dans les eaux, pour que nul nouveau péché ne vienne se greffer.

Une fois la confession faite, le pardon doit être donné, si les fruits d'une vraie repentance sont manifestes dans sa vie, l'objectif étant qu'il soit débarrassé de tout péché qui pourrait l'empêcher de recevoir le Saint-Esprit, à l'issue du baptême.

Cette confession, que fait celui qui va se faire baptiser, devra rester avec ces péchés qui viennent d'être pardonnés sous les eaux du baptême et ne pas reparaitre au grand jour, car ce péché étant pardonné, nul ne peut le représenter devant Dieu.

Par contre, comme nous avons tous des péchés, si l'intéressé au baptême refuse de confesser ces péchés ou dit ne pas en avoir, il fait Jésus menteur [1 Jean 1 versets 8-10], et ne peut donc pas être baptisé.

Ne s'étant pas repenti en confessant ces péchés, il ne pourra pas être agréé du Seigneur, et ces péchés devront être retenus contre lui.

Ceux qui cachent leurs transgressions ne peuvent obtenir la miséricorde du Seigneur.

Ceci nous renseigne :



**« Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point ; mais celui qui les confesse, et les délaisse, obtiendra miséricorde. »**  
[Proverbes 28 verset 13, Bible Martin].

Il serait dangereux de baptiser celui qui n'aurait pas confessé ces péchés, car il descendra sous les eaux baptismales avec eux et émergera aussi avec eux. Et dès lors, tel un blessé qui perd du sang dans une mer infestée de requins sera-t-il face aux démons et il deviendra, un plan d'ivraie au sein du peuple de Dieu et il en infectera d'autres.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'hormis la confession des péchés a un enfant de Dieu en vue d'être purifié de nos iniquités, le Seigneur a aussi mis en place pour ceux qui le craignent et le révère, d'autres modes menant aux mêmes résultats. Je vous présente ces réalités au chapitre intitulé « *La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête* ».

Pour finir je m'en vais vous raconter une petite anecdote :

*Une première monture de ce livre a déjà été éditée, et plusieurs d'entre vous ont pu le lire. Néanmoins, la teneur de ce chapitre ainsi que de celui intitulé « La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête », n'était pas aussi dense.*

*Ce qui m'a amené à compléter ces deux chapitres, est l'intervention d'un ange du Seigneur, qui m'a interpellé.*

*Cet ange n'est autre que mon amie Nicole Marie-Louise. Une fois qu'elle a lu la première version de ce livre, elle m'a fait part de ces interrogations, sur plusieurs points, qui n'étaient soit pas assez clairs où, qui l'avaient interpellé.*

*Grâce à elle le Seigneur ma permit de reprendre ma plume en vue de mieux expliciter ma pensée et pour compléter les études qui se trouvent dans ces deux chapitres.*

*Et vue le nombre de pages que j'ai dû rajouter, pour que ma pensée soit bien efficace, je suis heureux d'avoir pu compléter ces études grâce à Nicole.*

### 11.3 La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'elle est d'une importance capitale pour que le baptême puisse être agréé par le Seigneur.

Pour vous présenter cette réalité, je vous donne un exemple simple :

*Imaginez-vous, vous trouvant devant un coffre-fort, dont la combinaison est formée par des lettres qui composent un nom.*

*Si le bon nom n'est pas trouvé le coffre-fort ne s'ouvrira pas.*

*Il en est de même pour le salut, mais là ce n'est pas de coffre-fort dont il s'agit mais de prison, que dis-je de cage à esclave, qui a une combinaison formée d'un code unique « JÉSUS-CHRIST ». Seuls ceux qui le composent, peuvent être libérés.*

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude.* » [Hébreux 2 versets 14-15, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus à propos : « *Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;*

*Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.*

**C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. »**

[Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond].

Le nom de Jésus-Christ est la seule clef pouvant ouvrir la porte du salut. De sorte que, ni le nom d'un ange, ni le nom d'un homme, ni même le nom de Dieu le Père ou celui du Saint-Esprit n'ont en eux la puissance contenue dans le nom de notre sauveur, dans le cadre du salut ! Pour délivrer les captifs du démon, Jésus a donné sa vie sur la croix et a ainsi terrassé le diable et toute son engeance.

Son nom est devenu par là même la clef unique qui ouvre les portes des geôles ou le diable retenait jusque-là ceux qui viennent se faire baptiser, car nous l'avons déjà vu, le monde entier, sauf ceux qui appartiennent à Jésus sont sous sa domination [*1 Jean 5 versets 18-19*].

Mais il ne suffit pas juste de prononcer le nom de Jésus-Christ avant le baptême pour être sauvé, ce n'est pas l'assemblage de ces onze lettres réparties en deux mots que nous prononçons qui nous sauve. Il ne suffit pas juste avant d'être baptisé, de dire « JÉSUS-CHRIST », puis être immergé, pour être sauvé, la chose est bien plus profonde.

Voici ce que les Saintes Écritures nous apprennent à ce propos :

**« Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.**

*Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera point confus. [...]*

**Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »** [*Romains 10 versets 9-11, 13, Bible Louis Segond*].

C'est en se réclamant de la mort sacrificielle de Jésus que l'on prend position pour lui et que nous entrons dans sa promesse. Dès qu'on le reconnaît comme étant notre sauveur, nous devenons éligibles au salut.

Dans ce texte le point le plus important pour notre étude est que c'est en confessant de notre bouche le Seigneur Jésus, donc en confessant son nom, que la porte du salut nous est ouverte et que la vie éternelle nous devient accessible.

Voici ce que nous pouvons encore apprendre à ce propos : *« Jésus est La pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre ;*

**Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés. »** [*Actes 4 verset 11-12, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons ici la réalité du coffre, avec un code formé d'un nom. Nous découvrons que le salut se trouve dans le nom de Jésus.

Le nom de Jésus, lui le Christ, n'est pas juste un nom comme tous les autres, car nous l'avons vu, il est rempli de sa toute-puissance, c'est le signe de son autorité et de sa victoire sur toutes les forces du mal.

Juste avant l'immersion, l'autorité qui est dans le nom de Jésus-Christ qui vient d'être libéré en étant prononcé par celui qui va se faire baptiser, prend toute sa puissance dans sa vie. Ainsi, tout démon qui pourrait le posséder jusque-là, est obligé d'abandonner la demeure où il se trouvait – le corps de cette personne [*Luc 11 versets 24-26*].

Comme les forces démoniaques ont été vaincues par Christ, à partir du moment où son nom a été invoqué par le futur baptisé, elles n'ont plus prise sur lui et doivent se mettre à genoux en soumission, car il y a de la puissance dans le nom de Jésus ! Mais il ne suffit pas de venir et juste prononcer le nom de Jésus pour être sauvé, car dans [*Romains 10 versets 6-17*], nous avons découvert qu'il y a un processus :

*Il faut d'abord croire que Jésus-Christ est Seigneur et que Dieu l'a ressuscité des morts et pour que la foi puisse se faire jour il faut étudier la parole de Dieu. Une fois que le Saint-Esprit a fait naître, par les Saintes Écritures, la foi dans le cœur de celui qui aspire à être baptisé, il peut dès lors s'appropriier le nom de Jésus en l'acceptant comme son sauveur personnel.*

À ce moment précis où le nom de Jésus est invoqué, confessé, par celui qui va se faire baptiser, sa situation change de façon radicale, nous le verrons. Juste avant cela, il était comme Josué revêtu de vêtements sales [*Zacharie 3 versets 1-4*], donc recouvert de ces péchés.

Voici encore ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Nous sommes tous comme des impurs, et toute notre justice est comme un vêtement souillé [...]* » [*Ésaïe 64 verset 6, Bible Louis Segond*].

Aussi louables, désintéressées, chevaleresques etc., que peuvent être nos bonnes actions, elles sont, néanmoins devant Dieu tel un vêtement souillé, donc sale. Tant que l'on reste ainsi revêtu, à l'instar de ce qu'il fit contre Josué, dans le texte vu plus haut, le diable nous accuse. De par notre nature pécheresse, nous ne pouvons pas retirer nous-même ce linge souillé par le péché que nous portons.

C'est là que Jésus intervient et comme ce fut le cas pour Josué, il demande que notre vêtement souillé soit enlevé, ce qui est signe que notre péché est pardonné, puis un habit de fête nous est donné, mais il est des plus particuliers car il est vivant.

Oui vivant ! Pour découvrir cela, je vous invite à lire ce qui suit : **« Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ [...] »** [*Romains 13 verset 14, Bible Louis Segond*].

En confessant le nom de Jésus, nous le revêtons, nous sommes couverts de sa justice.

Ainsi, quand avant le baptême le nom de Christ est prononcé par celui qui va se faire baptiser, dès lors Jésus devient son manteau protecteur, sa cuirasse, et c'est pour cela que les démons fuient.

Pour poursuivre toujours avec le baptême, il est important de comprendre que, pour que le manteau de justice de Christ puisse être donné, il ne suffit pas juste que celui qui va se faire baptiser puisse prononcer, à haute et intelligible voix, un grand **« JÉSUS-CHRIST »**.

Agir ainsi, serait sans conséquence sur la suite du baptême, car il ne suffit pas de dire *« Jésus-Christ »* pour que nous soyons couverts par sa justice. Pour comprendre ce qui doit se faire, revoyons ce que fit l'eunuque Éthiopien, en relisant ceci :

*« Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? Philippe dit :*

**Si tu crois de tout ton coeur, cela est possible. L'eunuque répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.**

*Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque. »* [*Actes 8 versets 36-38, Bible Louis Segond*].

Dans l'histoire de l'eunuque Éthiopien, deux clefs nous sont données pour comprendre ce qui doit être mis en place avant cette étape du baptême. Ici, nous avons la première des deux qui est le nom *« Jésus-Christ »* qu'il prononça.

Ce nom est tellement connu et utilisé que l'on ne prend même plus le temps de comprendre sa portée. Le terme *« Christ »*, qui est rajouté après le prénom Jésus, établit certaines réalités.

Pour le découvrir nous devons étudier la définition étymologique de ce mot :

*Le mot « Christ » est tiré du Grec ancien « Khristós (Χριστός) », qui signifie « oint ». Le terme « oint » signifie quant à lui en Hébreu « messie ». Dans la Bible ces termes que nous venons de voir signifient « rédempteur » ou « Sauveur ».*

Ainsi, le terme Christ signifie oint ou messie. Maintenant que nous avons éclairci ce point, allons à la rencontre de ce texte qui suit et qui dans la Bible, présente ces mêmes bases :

**« Un Sauveur vous est né aujourd'hui dans la ville de David ; c'est lui le Messie, le Seigneur. »** [Luc 2 verset 11, Bible Semeur].

Ici, nous apprenons que le messie, donc le Christ, est le Seigneur et le sauveur de l'Humanité. Forts de ce que nous venons de voir, nous comprenons mieux la portée de la phrase :

**« Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ».**

Par ces mots, l'eunuque Éthiopien déclarait que Jésus était le rédempteur, le sauveur de l'Humanité et qu'il était immortel car le reconnaissant comme étant le fils de Dieu et donc Dieu.

Cette phase fut sa confession de foi, en la bonne nouvelle qui est manifestée en Jésus-Christ, donc son divin sacrifice pour l'Humanité, car c'est de cela que le texte de [Ésaïe 53] qu'il lisait, parle.

Ce texte d'Ésaïe et l'étude des Saintes Écritures que Philippe fit à cet homme [Actes 8 versets 27-35], forment la deuxième clé dont je vous ai parlé. À la partie intitulée « *La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre* », nous avons découvert que le « nom » est symbole de l'œuvre de celui qui le porte.

Concernant Jésus, lui le Christ de Dieu et notre rédempteur, cette réalité est bien manifeste dans [Philippiens 2 versets 5-11], où nous avons un résumé de son œuvre expiatoire pour nos péchés :

*Ce texte le présente comme acceptant de passer du stade de Dieu, à celui d'homme et de surcroît, à celui de serviteur, et cela sans regimber. Cerise sur le gâteau de la souffrance, il a accepté de s'humilier en mourant de la façon la plus ignominieuse.*

*Tout cela sans rechigner, sur l'infâme croix où il est devenu malédiction et péché, lui qui n'a jamais péché [Galates 3 verset 13], [2 Corinthiens 5 verset 20-21].*

*C'est pour avoir accepté tout cela qu'il a été donné à Jésus, un nom qui est au-dessus de tout nom devant lequel tous genoux doivent fléchir et toutes bouches reconnaître sa Majesté divine.*

Tout ce que nous venons de voir, nous démontre que celui qui devra, avant le baptême, confesser le nom de Jésus, doit au préalable, comme ce fut le cas pour l'eunuque Éthiopien, maîtriser totalement le plan du salut manifesté en Christ, car son nom est synonyme de son œuvre menée pour racheter l'Humanité.

La demande de l'eunuque Éthiopien d'être baptisé, après avoir été enseigné sur les plans du salut, démontre qu'il acceptait donc Jésus, comme son rédempteur et son sauveur divin et non comme étant juste un simple homme.

Pour continuer, je vous dirais que la confession qu'a faite l'eunuque Éthiopien, présente une base de ce qui peut être fait avant le baptême, mais ce qu'il a confessé n'est pas une phrase à répéter obligatoirement mot pour mot, comme une litanie.

De ce qu'il a dit, on peut mettre en place notre confession de foi personnelle, qui reprend toutes les bases que nous venons de voir. Celui qui va être baptisé peut, juste avant de descendre dans les eaux baptismales, dire publiquement, par exemple :

*Je reconnais que Jésus-Christ est mort et est ressuscité pour le rachat de mes péchés et ceux de l'Humanité, je confesse qu'il est le fils de Dieu, je l'accepte comme étant mon sauveur personnel.*

Comme vous le voyez dans cet exemple, tout est dit. À ce moment, il n'a rien d'autre à confesser !

Ni le nom de Dieu, ni le nom du Saint-Esprit, ni la doctrine d'une religion, comme c'est la coutume à Église adventiste du septième jour.

Pour qu'il n'y est pas d'ambiguïté sur ce que je viens juste de dire, il est important que je puisse m'expliquer :

*Ici, je parle de ce que celui qui va se faire baptiser doit confesser, et non pas ce que celui qui va le baptiser doit lui déclarer !*

En ce qui concerne ceux qui baptisent les autres, voici ce que les Saintes Écritures ont institués en la matière : « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » [Matthieu 28 verset 19, Bible Louis Segond].

Ici, nous découvrons que celui qui baptise doit déclarer, qu'il baptise celui qui est venu donner sa vie au Seigneur au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Néanmoins, il ne faut pas qu'il y ait d'amalgame qui puisse se faire en ce qui concerne le nom par lequel nous sommes sauvés ou délivrés des liens par lesquels le démon nous retient, car ce n'est ni le nom de Dieu le Père, ni le nom du Saint-Esprit qui sauve ou délivre des forces du mal, mais le nom de Jésus-Christ, et seulement son nom.

Pour bien saisir cette réalité, il nous faut comprendre ce qui s'est passé au ciel, suite à la mort expiatoire de Christ, pour nous et sa résurrection. Pour ce faire je vous invite à lire ce qui suit :

*« Puis je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux. Et je vis un ange puissant, qui criait d'une voix forte :*

**Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sceaux ? Et personne dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ne put ouvrir le livre ni le regarder.**

*Et je pleurai beaucoup de ce que personne ne fut trouvé digne d'ouvrir le livre ni de le regarder. Et l'un des vieillards me dit :*

**Ne pleure point ; Voici, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, a vaincu pour ouvrir le livre et ses sept sceaux.**

**Et je vis, au milieu du trône et des quatre êtres vivants et au milieu des vieillards, un agneau qui était là comme immolé.**

**Il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre. Il vint, et il prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.**

*Quand il eut pris le livre, les quatre êtres vivants et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, tenant chacun une harpe et des coupes d'or remplies de parfums, qui sont les prières des saints.*

**Et ils chantaient un cantique nouveau, en disant : Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux ;**



**Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. [...]**

**Ils disaient d'une voix forte : L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, et la louange. »** [*Apocalypse 5 versets 1-10, 12, Bible Louis Second*].

Avant tout, il est important pour une meilleure compréhension de ce texte, de décrypter certains symboles que nous y trouvons.

Le premier est celui de l'agneau, qui représente Jésus-Christ. Le second est celui de la corne qui représente la puissance.

Pour découvrir la réalité de ces deux symboles, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13* ».

Le symbole du chiffre sept représente la plénitude ou la perfection d'une chose. Pour une étude plus poussée sur ce symbole, voir mon livre à paraître intitulé « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » au chapitre « *Explication du symbole prophétique du chiffre Sept* ».

Nous découvrons, en outre, que cet agneau a « **sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre** ».

Nous comprenons que c'est ici d'une image qu'il s'agit et qu'il n'y a pas sept Esprits de Dieu, ce symbole représente la plénitude du Saint-Esprit qui nous a été donnée suite au divin sacrifice de Jésus-Christ [*Jean 16 versets 5-15, 31*], [*Actes 1 versets 4-5*], [*Actes 2 versets 1-4*].

Hormis cela, le symbole de l'agneau immolé, que présente ce texte, symbolise prophétiquement la mort de Jésus-Christ pour les péchés de l'Humanité sur l'infâme croix de Golgotha.

Sans la mort expiatoire de Jésus-Christ, la plénitude du Saint-Esprit n'aurait pas pu être donnée au peuple de Dieu.

Il est aussi à noter que les sept cornes de l'agneau représentent la Toute-Puissance que Jésus-Christ s'est acquise de par son divin sacrifice. Nous le verrons tout à l'heure.

Maintenant ces bases posées, revenons à notre texte apocalyptique.

Ici, il nous est conté un événement des plus perturbants, car un livre qui est scellé de sept sceaux, ne trouve personne pour pouvoir l'ouvrir, et la chose est telle, que nul prétendant qui puisse le faire n'a pu être trouvé, ni dans « **le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre** ».

Ce que nous venons de lire nous apprend donc que Dieu le Père, lui-même, n'avait pas l'autorité ou le critère d'éligibilité pour ouvrir ce livre. Nous reviendrons à cette image dans un instant. Poursuivons.

Le seul qui avait le pouvoir d'ouvrir le livre et ses sept sceaux est le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui est la postérité de Judas et ce qui lui donnait ce pouvoir, c'était parce qu'il avait été immolé et avait ressuscité. Vous l'avez compris c'est de Jésus-Christ qu'il s'agit [*Apocalypse 22 verset 16*], [*Matthieu 1 versets 1-17*].

Ce qui donne à Jésus la capacité d'ouvrir le livre et ses sceaux, c'est son divin sacrifice, par lequel il a vaincu, la mort – l'ordonnance de mort qui avait été établie sur l'Humanité en Adam et qui réclamait la mort comme salaire du péché – et les forces démoniaques [*Colossiens 2 versets 8-15*], [*Romains 6 verset 23*], [*Romains 5 versets 12-21*].

Cette réalité est symbolisée dans ce texte par l'agneau qui était là, comme immolé, qui avait sept cornes et sept yeux. Nous découvrons après cela, que le livre est lié de façon intrinsèque au salut.

C'est parce que l'agneau, donc Jésus-Christ, a été immolé et de par cet acte, a racheté pour Dieu le Père, par son sang, des hommes issus de toute l'Humanité et en a fait un royaume et des sacrificateurs, qu'il a été reconnu digne d'ouvrir le livre et ses sceaux.

Ce que nous venons de découvrir, par le biais d'un texte prophétique, nous est présenté plus clairement ici : « **En effet, ce n'est pas à des anges que Dieu a soumis le monde à venir dont nous parlons. Or quelqu'un a rendu quelque part ce témoignage :**

*Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui, ou le fils de l'homme, pour que tu prennes soin de lui ?*

*Tu l'as abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, tu l'as couronné de gloire et d'honneur, tu as mis toutes choses sous ses pieds. En effet, en lui soumettant toutes choses, Dieu n'a rien laissé qui ne lui fût soumis. Cependant, nous ne voyons pas encore maintenant que toutes choses lui soient soumises.*

Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous.

Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut. » [*Hébreux 2 versets 5-10, Bible Louis Second*].

Complétons avec cet autre texte très à propos : « *Afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, [...]*

Il l'a déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.

Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église » [*Éphésiens 1 versets 17, 20-22, Bible Louis Second*].

Finissons avec cette pépite : « *Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; Qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures [...]*

« *Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ [...]* Ensuite viendra la fin, quand il remettra le royaume à celui qui est Dieu et Père, après avoir détruit toute domination, toute autorité et toute puissance. [...]

Dieu, en effet, a tout mis sous ses pieds. Mais lorsqu'il dit que tout lui a été soumis, il est évident que celui qui lui a soumis toutes choses est excepté.

Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » [*1 Corinthiens 15 versets 3-4, 22, 24, 27-28, Bible Louis Segond*].

En faisant la somme de ces textes, nous comprenons que Jésus en devenant le fils de l'homme a été abaissé pour un temps à un rang inférieur à celui des anges, alors qu'il est Dieu. Pour nous racheter, il dut atteindre la perfection en tant qu'humain, par ces souffrances !

De par sa mort expiatoire, Christ a été couronné d'honneur et a reçu des mains de Dieu le Père la toute-puissance et toutes choses lui ont été soumises, le seul qui ne lui soit pas soumis est son Père l'Éternel Dieu, à qui Jésus-Christ est toujours subordonné.

Désormais, Jésus-Christ règne sur **« toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir »**.

Il est vrai que l'on pourrait penser que, comme Jésus-Christ est Dieu, il n'a point souffert comme nous pourrions le ressentir, mais il n'en est rien. Voici ce que nous pouvons apprendre à ce propos :

**« Et Christ [...] C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. »** [Hébreux 5 versets 5, 7-9, Bible Louis Second].

Complétons avec ce qui suit : **« En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple ; car, ayant été tenté lui-même dans ce qu'il a souffert, il peut secourir ceux qui sont tentés. »** [Hébreux 2 versets 17-18, Bible Louis Second].

Le fait d'être fils de Dieu n'a pas permis à Jésus d'avoir un privilège et de ne point souffrir car il a été rendu en tous points semblable aux hommes. Ce faisant, il a connu nos mêmes douleurs. Ce que nous venons de voir depuis le début de ce chapitre est d'importance.

Seul le Dieu qui s'est abaissé en devenant un homme, qui a souffert dans sa chair et est mort sur la croix infâme, tout cela pour nous, est digne de revendiquer comme sien quiconque invoquera son nom.

Tout cela, nous permet de mieux comprendre ce que déclare [*Actes 4 versets 12*], qui nous apprend qu'il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, grâce auquel nous pouvons avoir le salut. À la lueur de ce que nous venons de voir, dans ces noms qui n'ont pas le pouvoir de nous sauver, nous pouvons aussi inclure ceux de Dieu le Père et du Saint-Esprit.

Celui qui a autorité pour sauver, c'est Jésus-Christ et lui seul, car aucun autre nom n'a reçu la puissance pour détruire les bastions du démon qui dominant le monde de la mort.

Il nous faut comprendre que c'est le sang de Jésus coulant sur la croix qui est le salaire du péché, et ce faisant, bien que son Père et le Saint-Esprit étaient avec lui sur la croix et durant le plan du salut [*Jean 14 versets 10-11*], [*2 Corinthiens 5 versets 14-19*], celui qui a reçu le nom par lequel nous pouvons être sauvés, c'est Jésus-Christ.

Ni Dieu le Père, ni l'Esprit de Dieu ne sont devenus le fils de l'homme afin de racheter l'Humanité, là où Adam nous a vendu [*Romains 5 versets 12-21*], [*Romains 7 verset 14*], Jésus seul a fait cela.

C'est par sa mort qu'il nous rachète et a terrassé les bastions du démon [*Colossiens 2 versets 11-15*], et c'est pour cela que son nom seul est la clé afin de donner la vie à quiconque vient à lui.

Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos : « **Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé.** [...] »

**Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.** » [*Romains 10 versets 9 et 13, Bible Louis Segond*].

Pour être sauvé, il nous faut confesser le nom du Seigneur Jésus et croire en sa résurrection.

Ce faisant, celui qui doit se faire baptiser, doit confesser le nom de Jésus-Christ et le reconnaître pour son sauveur.

Pour finir, je vous dirais qu'il y a une autre réalité liée au salut à prendre en compte et que nous trouvons dans ce texte : « **Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. Et dès maintenant vous le connaissez, et vous l'avez vu.** »

*Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit.*

*Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu le Père ; Comment dis-tu :*

*Montre-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; et le Père qui demeure en moi, c'est lui qui fait les oeuvres. Croyez-moi, je suis dans le Père, et le Père est en moi ;*

**Croyez du moins à cause de ces oeuvres.** » [Jean 14 versets 6-11, Bible Louis Segond].

Jésus-Christ est le chemin, la vérité et la vie, en lui seul se trouve l'entrée dans les parvis Célestes [Hébreux 10 versets 11-22].

Nul ne peut aller au père éternel que par Jésus, car cet accès passe par la chair de Christ, qui a été sacrifié pour nous, pour nous ouvrir une nouvelle voie, vers le Seigneur, il a établi une échelle entre la terre et le royaume de Dieu.

Dans ce texte, nous apprenons aussi que, celui qui a vu Christ a vu le Père, de sorte qu'en prononçant le nom de Jésus avant le baptême, le nom de son Père et de son Esprit Saint sont déjà unis à son nom.

Pour approfondir, voir la partie « *La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême* ».

En invoquant le nom du Père et du Saint-Esprit avant le baptême, celui qui va se faire baptiser enlève à Jésus son autorité et reconnaît par là qu'il ne possède pas la Toute-Puissance pour gérer seul toutes choses.

*Fort de l'autorité que Jésus a reçue de son Père, il est autonome, il n'a lors du baptême besoin, ni du soutien du nom de l'Éternel, ni du Saint-Esprit afin de lier à lui, celui qui va se faire baptiser et qui invoque son nom.*

Ainsi, si celui qui vient pour ce faire baptiser confesse en plus du nom de Jésus-Christ, celui de son Père et celui du Saint-Esprit, il lui enlève sa Toute-Puissance et par là même, il perd le bénéfice du divin sacrifice qu'il a concédé pour nous.

Agir ainsi, c'est mépriser son œuvre expiatoire et les retombées seront d'être frappé par Dieu le Père pour cela [Hébreux 10 versets 26-31].

#### 11.4 La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême

Pour commencer, je vous dirais que cette partie est selon moi une évidence pour tous les Protestants, du moins je crois, car les modalités de l'immersion lors du baptême, sont leur base de foi, mais peuvent par contre être un choc pour certains catholiques.

Néanmoins, les protestants ne seront pas pour autant en reste, car je vais présenter certaines réalités qui sont liées au baptême que l'on n'entend pas souvent prêcher du haut des chaires.

*Cette réalité liée au baptême qui demeure peu connue, est qu'il est pour moi similaire à une cour des miracles où des êtres malades, infirmes, entrent et une fois passés sous ces eaux, ressortent guéris.*

*Néanmoins, ce ne sont pas des problèmes physiques qu'il s'agit, mais de ceux qui sont spirituels.*

*Pourtant, ce lieu et son sas, sa « chrysalide » qui se trouve sous les eaux, menant à la guérison se sont tellement vulgarisé au travers des siècles, que désormais ceux qui la considèrent, n'ont plus des étoiles dans les yeux, car sont devenu blaser.*

*Certainement que ce que je viens de vous dire doit vous intriguer, et vous vous demander quel est le rapport entre les maladies qui guérissent et le baptême !*

*Nous le verrons, mais n'oublions pas que c'est de maladies spirituelles qu'il s'agit.*

Avant d'en venir à cette cour des miracles où sont guéries des malades, intéressons-nous d'abord à la réalité du baptême.

Et pour vous en parler, je vous dirais avant tout que très souvent dans la vie de tous les jours, nous sommes amenés à utiliser des choses dont nous connaissons l'utilité juste en entendant leur nom, et cela sans les avoir connues auparavant :

*Pour exemple l'ouvre-boîte ou le sèche-cheveux. Pas besoin d'être grand Grec pour savoir à quoi ils servent !*

De même, en vue de comprendre ce qu'est un baptême et comment il doit être réalisé, il nous suffit de chercher l'explication étymologique de ce mot, afin de comprendre de quoi il en retourne :

*Le mot **baptême** est issu du mot Grec « baptizo » qui veut dire immergé, plongé dans l'eau.*

*Ce terme est utilisé pour présenter le fait de purifier une chose (la laver) en le plongeant (le submergeant) au fond de l'eau.*

Comme vous pouvez le constater, le mot original Grec duquel a été tiré le mot baptême à lui seul, donne une idée très claire de ce qu'il est en réalité et de comment il devrait se dérouler. Le baptême consiste à immerger totalement celui qui se fait baptiser !

On pourrait croire que cette action est là pour faire joli ou qu'il fut établi par les protestants afin de se démarquer du baptême que pratique l'Église catholique – et qui consiste à asperger quelques gouttes d'eau sur le front de celui que l'on baptise – pourtant il n'en est rien. Le geste du baptême a été établi par le Seigneur lui-même dans sa Parole, et le symbole de l'immersion à un important vital.

Pour le découvrir, lisons ceci : **« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.**

*En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection » [Romains 6 versets 3-5, Bible Louis Segond].*

L'eau du baptême représente le tombeau de Christ. Afin de devenir qu'un avec lui, on doit mourir avec lui en descendant sous les eaux, le rejoindre dans son tombeau.

Afin de devenir une nouvelle créature en Jésus, il faut laisser sous les eaux le fardeau de nos péchés, ils doivent demeurer dans ce tombeau liquide que forment les eaux baptismales.

Ce que je viens de dire est d'une grande importance, car c'est sous les eaux que le Seigneur promet qu'il laisse nos péchés.

Voici comment la chose est présentée :



**« Quel Dieu est semblable à toi, qui pardones l'iniquité, qui oublies les péchés du reste de ton héritage ? Il ne garde pas sa colère à toujours, car il prend plaisir à la miséricorde.**

*Il aura encore compassion de nous, Il mettra sous ses pieds nos iniquités ; Tu jetteras au fond de la mer tous leurs péchés. »*  
[Michée 7 versets 18-19, Bible Louis Segond].

Ainsi, si durant votre baptême vous ne passez pas sous les eaux, vos péchés demeurent avec vous et à l'issue de la cérémonie, l'Esprit de Dieu ne pourra pas vous être donné car le Seigneur ne peut demeurer là où est le péché [Ésaïe 59 versets 1-3], [2 Corinthiens 6 versets 14-16].

En outre, si nous ne passons pas par cette étape, consistant à mourir avec Christ en descendant dans son tombeau, nous ne pouvons pas ressusciter avec lui. Ce faisant, nous ne pouvons pas remporter la victoire sur toutes les forces des ténèbres. Ceci nous renseigne :

**« Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair :**

**Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ;**

**Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ;**

**Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. »**  
[Colossiens 2 versets 11-15, Bible Louis Segond].

C'est Satan qui détient le pouvoir de la mort sur toute l'Humanité [Hébreux 2 versets 14-15], si nous ne mourons pas spirituellement en et avec Christ pour ressusciter avec lui, nous demeurons toujours sous le joug du démon.

Par contre, en nous plongeant sous le tombeau liquide, nous mourons avec lui, puis en émergeant nous ressuscitons avec lui, dès lors, nous recevons le Saint-Esprit qui nous permet de devenir qu'un avec Christ et nous héritons de sa Sainteté.

Pour découvrir cette réalité ou la redécouvrir voir [Actes 2 versets 38-39], [Jean 17 versets 17-22], [Hébreux 3 verset 14].

Afin de sanctifier tous ceux qui se lieraient à lui, Jésus s'est sanctifié lui-même afin qu'en lui, ils le soient aussi, ils deviennent des saints.

Dès lors, comme par le baptême nous devenons qu'un avec Jésus, la victoire totale qu'il a remportée sur les forces du mal, nous appartient aussi [Luc 10 verset 19], [Marc 16 versets 15-17].

Pour poursuivre, je vous dirais, que pour crédibiliser le baptême par immersion, Jésus nous laisse l'exemple à suivre.

Comme il était sans péché [2 Corinthiens 5 versets 19-21], il n'avait donc pas besoin de laisser un dépôt d'iniquité sous les eaux baptismales, mais en s'étant lui-même fait baptiser, il a démontré les bases qui doivent régir le baptême. Voici ce qui se passa :

**« Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant :**

*C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi !*  
**Jésus lui répondit : Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste.**

*Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui.*

*Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » [Matthieu 3 versets 13-17, Bible Louis Segond].*

Nous avons plusieurs leçons à tirer de ce que nous venons de lire, la première est que c'est dans les eaux du Jourdain – et pas à côté avec un peu d'eau – que Jésus a été baptisé.

Ce qui n'aurait pas eu de sens puisque le baptême représente, nous l'avons vu, un tombeau liquide, où il faut être immergé.

La deuxième leçon est la réalité qui présente l'obligation que ce soit un homme consacré par le Seigneur, qui puisse effectuer le baptême.

Cette réalité est manifeste dans le texte de [Matthieu 18 verset 18], où nous voyons que c'est à son église que le Seigneur a donné le pouvoir de lui lier ou de lui délier les âmes.

En outre, nous découvrons dans la Bible que ceux qui baptisaient, étaient toujours des hommes que Dieu avait consacrés [*Actes 9 versets 1-7*], [*Jean 3 versets 23*].

Ce texte nous présente aussi le baptême comme réservé aux adultes. Cette réalité, nous l'avons déjà étudiée au chapitre intitulé « *Les choix funestes de l'oisillon précoce* ».

L'acte d'être totalement immergé sous les eaux étant le symbole de sa mort et de sa résurrection, Jésus, tout comme ses disciples, ne pouvait qu'être Baptisé par immersion totale.

C'est pour cela qu'au moment d'être baptisé, Jésus est venu vers Jean en vue d'être immergé dans les eaux baptismales, confirmant par là même que l'acte du baptême par immersion était une chose bonne, accomplissant ainsi tout ce qui est juste.

Jésus étant Dieu, il n'avait nul besoin de se faire baptiser pour recevoir le Saint-Esprit, lui qui a été amené par ce dernier dans le ventre de Marie [*Matthieu 1 verset 18*], [*Luc 1 versets 26-35*].

En se faisant Baptiser, il a donné l'exemple afin que son peuple fidèle puisse reconnaître, sans ambiguïté, comment doit se dérouler le baptême qui symbolise sa mort et sa résurrection pour l'Humanité.

Le baptême par immersion est le symbole de notre acceptation du divin sacrifice de Jésus, ainsi que de notre allégeance et de notre soumission à Dieu et à sa parole. La symbolique de l'immersion lors du baptême est bien représentée ici : « **Jean aussi baptisait à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau ; et on y venait pour être baptisé.** » [*Jean 3 verset 23, Bible Louis Segond*].

Nous voyons ici que Jean, aussi appelé, Jean le Baptiste, cherchait des endroits où il y avait beaucoup d'eau afin de baptiser.

Ainsi, s'il avait suffi de quelques gouttes d'eau sur le front pour que le baptême soit conforme ou s'il avait juste fallu prendre un seau d'eau pour le renversé sur la tête, en vue qu'il soit réalisé, Jean qui était un homme inspiré, ne se serait pas assuré que les fleuves où il pratiquait le baptême aient beaucoup d'eau pour qu'il puisse baptiser.

Cela confirme donc ce que nous avons déjà vu.

Tout baptême qui n'est pas réalisé par immersion totale est non conforme à la Bible, il en est de même pour tous ceux qui sont basés sur des doctrines d'homme, au détriment de la parole de Dieu.

En outre, même si le baptême se fait par immersion, mais que des doctrines d'hommes sont instituées, comme c'est le cas dans la religion adventiste du septième jour, au détriment des directives que le Seigneur nous laisse dans le Saint Livre, il ne peut être agréé par lui (*Dieu*).

Forts de tout cela, nous comprenons que tout baptême qui est pratiqué et qui n'est pas axé à 100 % sur la parole de Dieu est caduc. Il vous faut prendre conscience de ce qui se passe quand le baptême est non conforme à la parole de Dieu :

*Celui qui se fait Baptiser en conformité avec des doctrines humaines qui sont en violation avec la parole de Dieu, entre dans les eaux du baptême sans avoir l'approbation de Dieu.*

*Et pire, il va par cet acte, annihiler les bénédictions qui sont liées au baptême, nous l'avons vu, car les traditions humaines qui viennent se greffer aux directives divines, annulent leurs effets en celui qui agit ainsi [Marc 7 versets 6-13].*

La situation de celui qui agit ainsi est mortellement périlleuse car le péché est comparé à un poids très lourd qui charge et fatigue le pécheur, sans qu'il puisse le porter.

Jésus est le seul à pouvoir prendre le poids du péché qui accable l'Humanité, car ayant déjà payé son prix, avec son sang versé à la croix, de par son divin sacrifice [Matthieu 11 versets 28-30], [Ézéchiel 33 verset 10], [Hébreux 9 verset 28], [Ésaïe 53 verset 12].

Jésus a ainsi acquis de Dieu, le droit de débarrasser tous les hommes de leur charge de péchés, dès lors que ces derniers viennent les lui apporter, et acceptent en contrepartie de le suivre, en prenant son joug qui est doux et léger. Ce poids du péché est enlevé sous les eaux baptismales, nous l'avons vu, ainsi en émergeant, nos iniquités sont pardonnées, en Christ.

Pour renforcer ce que nous venons de voir, je vous donne une image forte qui je le pense, vous permettra de mieux comprendre ce qui se passe quand le baptême est non conforme à la parole de Dieu :

*Imaginez une personne qui est sur un bateau se trouvant en plein océan et qui a, attaché à son cou, un poids (une altère) qui pèse 70 kg et que l'on contraint à sauter par-dessus bord.*

*Une fois qu'elle sera arrivée dans l'immensité de la grande bleue, la charge qu'elle a au cou n'aura de cesse de prendre le dessus et finira inévitablement par l'entraîner vers le fond.*

*Quand elle touchera l'abysse, il lui sera difficile de remonter à la surface avec ce poids. Elle gira donc là, sans espoir de salut. Heureusement pour elle, un sauveur se manifestera, et ayant coupé la corde qui lestait la malheureuse, il la remontera en laissant l'indésirable fardeau au fond des eaux.*

*Dans ce cas extrême, ce sera par l'effet des mérites seuls du sauveur, qu'une nouvelle vie sera accordée à la sauvée, cette dernière n'ayant rien pu faire pour se sauver elle-même car elle a été sauvée par grâce. Mais l'histoire ne se termine pas là. Car le poids de 70 kg qui était attaché au cou de notre infortunée appartenait au capitaine du bateau, qui l'avait lestée et livrée à la grande bleu parce que cette dernière était une passagère clandestine, et n'avait pas de quoi payer son transport.*

*Ce faisant, avant de sauter pour la secourir, le sauveur de cette personne dut faire face au capitaine du bateau qui lui interdisait de lui porter secours, car sa vie lui appartenait.*

*Oui, cette dernière était sa débitrice. Mais grande fut la surprise de cet inique capitaine, car le sauveur de cette femme présenta son titre de propriété du navire, étant le fils de l'armateur et de fait, en ayant reçu le commandement.*

*Il avait souhaité, dans un premier temps, voyager incognito, en vue de se rendre compte de la vie sur son navire. Grâce à son autorité, il endossa la charge du billet et effaça toute poursuite contre celle qui allait bientôt trépasser au fond de l'océan.*

*Une fois sauvée, il l'invita à passer le reste du voyage dans sa cabine de première classe et fit d'elle son bras droit, sous la dominance duquel était désormais le sordide capitaine.*

Vous l'avez sans doute remarqué, je viens d'imager ici le plan du salut, qui est manifeste en Jésus-Christ.

Comme pour l'infortunée de notre histoire, quand l'Humanité était sans force, nous étions et sommes incapables de nous sauver nous-mêmes, Jésus est mort pour nous à la croix, pour nous sauver, prenant sur lui le poids de nos iniquités, car nous sommes incapables de les porter [*Romains 5 versets 6-11*].

De par cela, Christ a détruit l'ordonnance [*Colossiens 2 versets 11-15*], le poids que nous portions, nos iniquités, et qui subsistait contre l'Humanité et qui demandait que nous puissions payer le prix du péché qui est la mort [*Romains 6 verset 23*].

À l'image de la corde qui du cou de notre infortunée, est coupée par son sauveur, Jésus libère ceux qui font alliance avec lui, de l'acte de mort qui subsistait contre eux et cette libération débute dès lors qu'ils sont immergés dans les eaux du baptême.

Puis, quand le baptisé est complètement immergé en conformité avec la mort expiatoire de Jésus, Christ son sauveur, le ramène à la surface, en vue de lui rendre la vie, en laissant le vieil homme qui est la nature pécheresse [*Éphésiens 4 verset 22*], [*Colossiens 3 verset 9*], du sauvé sous les eaux tel le fardeau de 70 *k*g de notre histoire.

Comme pour celle qui fut jeter sans ménagement par-dessus bord de notre histoire, pour être sauvé, nous n'avons rien à faire car c'est par grâce que nous le sommes, par le moyen de la foi et cela ne vient pas de nous [*Éphésiens 2 versets 1-10*].

Comme elle était la débitrice de cet impitoyable capitaine, de même tous ceux qui n'ont pas accepté Jésus pour leur sauveur personnel, sont esclaves du péché et prisonniers du diable, incapables de se délivrer seuls de son étreinte mortelle [*Hébreux 2 versets 14-15*], [*Romains 7 versets 14-25*].

À la croix, Jésus a racheté l'Humanité du prix du péché [*1 Pierre 1 versets 18-21*], de sorte que désormais, celui qui se lie à lui par les liens d'un baptême, est appelé à connaître la vraie liberté que Christ seul a le pouvoir de donner [*Jean 8 verset 36*].

Désormais, celui qui s'allie à Jésus reçoit la grâce de pouvoir se décharger sur lui du poids du péché et nous n'avons rien à faire pour mériter la vie éternelle, parce que Jésus a déjà payé à la croix, le prix pour nos péchés.

En vue d'être sauvé, nous n'avons qu'à accepter cette grâce que Dieu nous offre en Christ.

Comme pour notre sauvée de l'histoire que son sauveur gracie et fait monter en dignité, Christ nous fait passer du stade d'esclave du diable et du péché, à celui d'héritier de Dieu [*Romains 8 versets 14-17*].

Pour parvenir à ce statut, il nous faut choisir de ne plus être l'esclave du péché et opter résolument de prendre le doux joug de Jésus, en vue de devenir un serviteur de Dieu, rejetant les œuvres des ténèbres mais devenant l'esclave de la justice [*Romains 6 versets 11-22*].

C'est au moment, un peu avant d'être immergé dans les eaux baptismales, où le futur baptisé confesse qu'il accepte Jésus comme étant le Christ, le fils de Dieu et son sauveur, qu'il prend position pour Dieu et rejette le diable.

Pour poursuivre, il est important de noter que nous sommes directement entrés en matière avec l'immersion lors du baptême, néanmoins, une étape importante doit se faire juste avant la descente sous les eaux, sinon, le baptême ne sera pas accepté par le Seigneur.

Pour le découvrir je vous invite à lire ce qui suit : « *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.*

*Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »*  
[*Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond*].

Il est vital de bien appréhender que ce qui est notifié ici, n'est pas juste une formalité, il est donc important de prendre la portée de ces trois noms divins, dans le plan du salut, pour comprendre l'importance de les prononcer lors du baptême.

Cette réalité se comprend mieux avec ceci : « *Car l'amour de Christ nous presse, parce que nous estimons que, si un seul est mort pour tous, tous donc sont morts ;*

*Et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. Ainsi, dès maintenant, nous ne connaissons personne selon la chair ;*

*Et si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette manière.*

*Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature.*

*Les choses anciennes sont passées ; Voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation.*

**Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation.** » [2 Corinthiens 5 versets 14-19, Bible Louis Segond].

Nous apprenons ici que l'Éternel Dieu était en son fils Jésus – quand il est mort pour racheter l'Humanité – mais le Saint-Esprit aussi.

Pour découvrir cette réalité, je vous invite à lire un extrait de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités mises en place afin de racheter l'homme du prix du péché* ».

En lisant ces lignes, nous pouvons avoir le sentiment que l'Éternel Dieu était avec son fils sur la croix, mais que le Saint-Esprit de son côté, était aux abonnés absents.

Pourtant il n'en est rien ! Avant de développer cette réalité, il est selon moi important de faire un *break* afin que nous ayons une vision claire de qui est l'Esprit de Dieu.

Selon moi, une notion difficile à appréhender, est celle du caractère individuel du Saint-Esprit et pourtant indissociable dans la trinité divine. Pour beaucoup, il est, à l'instar de l'esprit de l'homme, juste une force qui œuvre de l'intérieur, sans pour autant avoir une personnalité ou une raison d'être propre comme le serait un être pensant, doué de sentiment et de libre arbitre.

Il n'en est rien, car il est un être pensant à part entière, et bien qu'il fasse partie de la trinité divine, il a un caractère qui lui est propre.



Cette réalité est bien représentée dans [*Éphésiens 4 verset 30*] ou nous découvrons qu'il peut ressentir des émotions, car on peut l'attrister et telle une maman qui entoure son enfant, il fait preuve de tendresse et nous console [*Jean 14 verset 16-17*].

En outre, l'Esprit de Dieu est aussi un guide et un gestionnaire qui donne des directives au peuple de Dieu. Pour s'en rendre compte, il nous faut considérer [*Actes 13 versets 1-4, Bible Second 21*].

Remarquez qu'ici, ce n'est pas Dieu le Père qui parle, mais le Saint-Esprit, cette précision nous est apportée.

Généralement, quand c'est l'Éternel Dieu qui parle, le texte en fait mention, à l'instar de [*Exode 3 versets 4-22*].

Revenons à ce texte du livre des Actes. Pour imaginer ce qui se passe ici, je représenterais le Saint-Esprit comme étant le général qui gère le peuple de Dieu. C'est lui qui met en marche ses troupes.

Nous découvrons dans ce texte, un être pensant et coordonné, qui met en branle, de façon autonome, des plans.

Néanmoins, ces derniers ne sont pas les siens, mais ceux de Dieu le Père et qui sont soutenus par Jésus-Christ [*Jean 16 versets 12-15*].

En dehors de ce que nous venons de voir, le texte de [*Matthieu 12 versets 31-32*], nous présente, sans ambiguïté le Saint-Esprit, comme étant une personne distincte de Dieu le Père ou de Jésus-Christ.

Il est important de noter que le vocable *fils de l'homme*, utilisé dans ce texte de Matthieu représente Jésus [*Matthieu 17 versets 22-23*], qui tout en étant Dieu a pris chair en Marie, une humaine [*Philippiens 2 versets 5-7*], [*Galates 4 versets 4*], [*Matthieu 1 verset 18-25*].

Nous découvrons donc que tous les blasphèmes ne sont pas considérés de la même façon.

Seulement, ceux qui sont proférés contre le Saint-Esprit ont un caractère d'interdiction totale, lourdement réprimés. Tous les autres, même ceux qui concerneraient Jésus-Christ, qui est le Dieu véritable [*1 Jean 5 versets 20*], peuvent être pardonnés aux hommes.

Donc par extension, il en est de même pour tous les blasphèmes que les hommes auraient proférés contre Dieu, le Père.

Ainsi, des blasphèmes pouvant être proférés contre les trois personnes de la trinité divine, *le Père, le Fils ou le Saint-Esprit*, seuls ceux qui le sont contre ce dernier, demeurent à tout jamais impardonnables.

Dans [*Romains 8 versets 26-27*] le Saint-Esprit et Dieu le Père nous sont présentés comme deux personnes bien distinctes.

Il nous est dit que c'est l'Esprit Saint (*donc le Saint-Esprit*) – qui recueille nos prières pour les transmettre à Dieu – donc Dieu le Père – et c'est lui qui prie pour nous – certaines versions disent : *qu'il intercède pour nous* – auprès du Seigneur.

Nous avons donc ici, un ministère qui est propre au Saint-Esprit.

Il mène auprès de Dieu nos prières, comme le ferait un ambassadeur représentant sa nation, auprès d'une personne d'autorité d'un autre pays. Ainsi, nous comprenons que Dieu est Dieu et rappelons-le, le Saint-Esprit est une personne bien distincte.

Cette réalité, je le conçois, est complexe si nous nous référons à nos schémas de pensée d'Humains. C'est pourtant, ce même lien qui existe entre Jésus et son Père [*Jean 14 versets 7-10*].

Dans ce texte, Jésus déclare que son Père et lui ne forment qu'un, tant et si bien que celui qui le voit, voit aussi son Père.

On pourrait dès lors penser qu'il s'agit d'une seule et même personne, en fait, un être unique, portant deux noms différents.

Cette théorie est balayée par [*Matthieu 27 versets 46*], qui présente Jésus agonisant à la croix et appelant désespérément son Père.

Ainsi, nous comprenons bien qu'ils sont deux êtres bien distincts, pourtant unis de façon intrinsèque. Il est à noter que chacun des membres de la Trinité divine œuvre à un niveau différent. Nous le découvrons dans [*Jean 16 versets 12-15*].

Les rôles sont ainsi répartis :

*Dieu le Père est le maître de l'œuvre* [*Jean 17 verset 3-4*], [*Jean 6 versets 38-40*], *Jésus son fils, le donneur d'ordre et le Saint-Esprit l'exécuteur.*

Cette réalité d'unité au sens biblique (*des entités bien distinctes pourtant intrinsèquement liées*) se retrouve à divers niveaux, dans le cadre du mariage [Matthieu 19 versets 4-6] ou encore au sein du peuple de Dieu [Ézéchiel 11 versets 19].

Mystère de la Trinité, les trois êtres suprêmes sont des personnes à part entière, mais qui en finalité n'en forment qu'une.

Pour le comprendre, il nous faut ne pas perdre de vue le lien intrinsèque qui lie les trois personnes de la trinité divine et surtout l'importance du Saint-Esprit.

Pour le découvrir, je vous invite à lire ceci : « **Le Seigneur ici, c'est l'Esprit Saint. [...] Alors le Seigneur, qui est l'Esprit [...]** » [2 Corinthiens 3 versets 17-18, Bible Parole de vie].

Dans ces lignes, il apparaît que le Seigneur et l'Esprit saint (*donc le Saint-Esprit ou encore l'Esprit de Dieu*) ne forment qu'un et que le Seigneur est l'Esprit.

Il en ressort donc que l'Esprit de Dieu n'est pas simplement une force invisible sans âme ou une identité propre comme l'est l'esprit de l'homme, car il est Dieu au même titre que le Père et le Fils.

Après cette digression, à mon sens utile, sur cette notion complexe du Saint-Esprit et de la Trinité divine, revenons à la passion du Christ.

Je soulignais donc que le Saint-Esprit était lui aussi, avec Jésus, sur la croix. Ainsi, quand dans [2 Corinthiens 5 versets 14-19], nous lisons que Dieu était en Christ – quand il est mort pour racheter l'Humanité – il faut comprendre Dieu le Père et le Saint-Esprit.

C'est par cet acte inouï et sans commune mesure, où la trinité divine devait mourir sur l'infâme bois (*croix*), que les êtres humains ont pu être réconciliés avec le Seigneur. Nous voilà arrivés à la fin de cet extrait tiré de mon autre livre. Revenons à notre étude.

Ainsi, *Dieu le Père* et le *Saint-Esprit* étaient unis à Christ à la croix pour nous racheter.

C'est pour cela qu'au moment du baptême – qui représente la mort et la résurrection de Jésus pour le rachat de l'Humanité [Romains 6 versets 3-11] – nous devons être baptisés, au nom des trois figures de la trinité divine, *le Père, le fils et le Saint-Esprit*.

Faire autrement serait déshonorer le Père et le Saint-Esprit et reconnaître, qu'ils n'ont aucune part au salut. En confessant le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'on prend à témoin, les hommes, les saints anges et les démons, que celui qui va se faire baptiser, a choisi d'appartenir à Dieu, et qu'il accepte Jésus comme son sauveur personnel et choisit de devenir le temple du Saint-Esprit.

À ce moment précis, sa confession qu'il venait de faire un peu plus avant, et par où il reconnaît que Jésus est le Christ et son sauveur et qu'il est le fils de Dieu, est acté dans le livre de vie au ciel.

À partir du moment où un membre consacré du peuple de Dieu, qui a reçu du Seigneur l'autorité pour lui lier ou délier les âmes à Jésus-Christ, va prononcer, juste avant le baptême, je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, une fois celui qui se fait baptiser descend sous les eaux, où il dépose son fardeau de péchés, en émergeant, il reçoit le Saint-Esprit et est scellé.

Le fait que ce soit une personne consacrée du peuple de Dieu qui doit baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est d'importance, car ce sont ceux que le Seigneur a consacré, qui ont reçu de lui l'autorité d'utiliser le nom de la trinité divine.

Celui qui va se faire baptiser n'a pas suffisamment d'autorité pour invoquer sur lui le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, car son état ne lui permet pas de pouvoir agir ainsi.

Pour comprendre ce que je viens de vous présenter, il est important de comprendre la position que l'homme a face à Dieu, avant d'être baptisé. Pour ce faire lisons ceci :

**« Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. A peine mourrait-on pour un juste ; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien.**

**Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.**

*A plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » [Romains 5 versets 6-10, Bible Louis Segond].*

Avant d'être baptisés, nous sommes les ennemis de Dieu, nous sommes séparés de Lui, nous sommes en inadéquation avec lui, comment donc pouvons-nous, nous réclamer de son nom !

À ce moment, Dieu le Père ne peut rien pour nous et ne peut s'associer à nous, car nous sommes couverts du péché.

Pour bien saisir cette réalité, lisons ceci : « *Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Éli, Éli, lama sabachthani ?*

*C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? [...] Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. » [Matthieu 27 versets 46 et 50, Bible Louis Segond].*

Ici, Dieu le Père s'est détourné de Jésus-Christ, son fils, au moment où ce dernier avait le plus besoin de lui. *Dur dur... Mais pourquoi l'Éternel Dieu a-t-il agit ainsi ?*

Jésus étant devenu malédiction [*Galates 3 verset 13*] et péché [*2 Corinthiens 5 versets 20-21*] et cela bien qu'il n'ait jamais péché [*1 Pierre 2 verset 22*], le Seigneur ne pouvant s'associer au péché ou au mal [*Jacques 1 verset 13*], [*Psaumes 5 verset 5*], s'est donc séparé de son fils unique, celui qu'il aime, à cause de ces choses.

Maintenant, pensez-vous que le Seigneur peut et veut s'associer à nous, alors que nous ne sommes pas encore baptisés et alors que nous sommes, de ce fait encore ses ennemis, qui sommes chargés de nos péchés et de nos malédictions ? Non, ce n'est pas possible !

Seuls ceux qui sont purs peuvent voir la face de Dieu. C'est pour cela que Jésus, par son divin sacrifice, nous purifie et nous ouvre une porte qui mène au Père [*Hébreux 10 versets 1-26*].

Ce n'est qu'une fois unis à Christ que nous pouvons nous réclamer du nom du Seigneur. En ce qui concerne le Saint-Esprit, ce n'est qu'à l'Issue du baptême qu'il est donné [*Actes 2 versets 38-39*].

Avant cela, nous ne pouvons donc pas nous réclamer de lui. Avant de descendre sous les eaux du baptême, nous ne sommes pas encore unis à Christ et nos péchés ne sont pas encore restés au fond des eaux baptismales, le Saint-Esprit ne peut donc pas s'unir à nous.

Néanmoins, il existe des cas où le Saint-Esprit peut s'unir à une personne non baptisée, cela s'est fait pour Corneille et sa famille [*Actes 10*], mais ils étaient dans une configuration spéciale.

Ces gens avaient appris à craindre et à révéler le Seigneur, ce faisant leurs maisons spirituelles (*esprits*) étaient déjà purifiées par la parole de Dieu, qu'ils suivaient et ils pouvaient devenir les demeures du Saint-Esprit. Pour en revenir au nom de la trinité divine, qui est prononcée avant le baptême et à ceux habilités à le faire, il faut comprendre une réalité qui présente leur éligibilité. Pour ce faire, je vous invite à relire ce texte, déjà vu plus haut, dans cette autre version :

« *Ainsi, celui qui est uni au Christ est une nouvelle créature [...]*  
**Nous faisons donc fonction d'ambassadeurs au nom du Christ, comme si Dieu adressait par nous cette invitation aux hommes :**  
« *C'est au nom du Christ que nous vous en supplions : Soyez réconciliés avec Dieu.* » [2 Corinthiens 5 verset 20, Bible Semeur].

Ce qui est écrit ici est d'importance. Celui qui est uni avec Christ devient en lui un ambassadeur de Dieu, destiné à amener, à ceux qui sont les ennemis de Dieu, la réconciliation. Dans la réalité, un ambassadeur est couvert de l'autorité des dirigeants du pays qui l'emploient et est habilité à parler en leur nom.

Nul autre ne peut remplir sa mission ou tenir sa charge. Il en est de même dans le monde spirituel, seuls ceux qui sont des ambassadeurs du Seigneur peuvent se réclamer des noms de la trinité divine.

Vouloir se réclamer du nom de l'un d'entre eux, sans en être habilité, est dangereux.

Cette réalité, nous l'avons découvert dans [Actes 19 versets 13-16], ou nous voyons des juifs, qui sont venu chasser un démon au nom de Jésus-Christ, sans pour autant être habilités, par lui, à le faire, la résultante est qu'ils sont sortis de là, battus et ont dû fuir en étant nus.

Ainsi, seules des personnes qui ont été consacrées par le Seigneur peuvent et baptiser et le faire au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit. Fort d'une telle base, le baptême peut avoir lieu.

Dès que le baptême est fait au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit, les démons tremblent et fuient, car ils ont entendu confesser le nom de Dieu, celui qui est Baptisé au nom de la trinité divine est libéré des liens par lesquels le démon le retenait.

Celui qui s'allie à Jésus n'est plus esclave du péché et est donc délivré de la servitude où le retenait Satan, car désormais, il appartient à Christ qui l'a racheté au prix suprême de son sang, coulant en sacrifice à la croix pour le péché de l'Humanité.

Au moment où nous sommes immergés dans les eaux du baptême, nous devenons liés à Jésus-Christ, en conformité avec sa mort expiatoire et salvatrice. En émergeant du tombeau liquide, nous devenons « *qu'un* » avec lui, par le biais de sa résurrection et nous sommes dès lors participants de sa divinité. Dès lors le Saint-Esprit, après le baptême, vient dans le nouveau baptisé et le scelle, le qualifiant comme étant un fils ou une fille de Dieu.

À partir de là, de créature créée par Dieu à sa ressemblance, qui était devenu son ennemi à cause du péché, il devient son prince ou sa princesse, faisant partie de ses divins héritiers et cohéritiers du Christ [*Romains 8 versets 14-17*].

Maintenant que nous avons posé ce socle, nous pouvons revenir à la réalité de la cour des miracles que représente le baptême.

En guise d'entrée en matière, permettant de mieux me comprendre, sur cette image, je vous invite à lire ce qui suit : « *Quels châtiments nouveaux vous infliger, quand vous multipliez vos révoltes ? La tête entière est malade, et tout le coeur est souffrant. De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état :*

**Ce ne sont que blessures, contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile.** » [*Ésaïe 1 versets 5-6, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte très instructif : « *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, [...] lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice ; lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris* » [*1 Pierre 2 versets 21 et 24, Bible Louis Segond*].

Finissons avec cet autre texte qui nous renseigne aussi : « **Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec lui et avec ses disciples ; Car ils étaient nombreux, et l'avaient suivi. Les scribes et les pharisiens, le voyant manger avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie ?**

**Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. »**  
[*Marc 2 versets 15-17, Bible Louis Segond*].

Ici, nous comprenons que tous ceux qui n'ont pas encore fait alliance avec Jésus ou qui, tout en étant du peuple de Dieu, sont infidèles au Seigneur, sont tels des malades, et leur état est des plus graves, car ils ont des problèmes de santé au niveau de la tête ; leurs cœurs ont des dysfonctionnements, et de la tête aux pieds, ils sont couverts de blessures, de plaies vives et de contusions.

Le pire dans cette affaire est que ces gens ont été abandonnés à leur triste sort, car personne ne les a soignés.

Comme tous ceux qui ne sont pas unis à Jésus-Christ sont sous la domination du démon, qui les retient comme des prisonniers [1 *Jean 5 verset 19*], [*Hébreux 2 versets 14-15*], nous comprenons que le diable n'a que faire des êtres humains et les laisse croupir dans ces geôles, sans qu'aucune assistance médicale ne leur soit fournie.

Ce faisant, ils deviennent des bobos ambulants, aux niveaux spirituels, mais aussi, certaines fois au niveau physique comme c'était le cas du gadarénien [*Marc 5 versets 1-5*].

*Afin d'apporter la guérison à ces grands, grands, grands malades et en vue de briser leurs chaines de servitudes, les libérant de leurs geôliers iniques, il y a eu un échange qui dû se faire, Jésus le fils de Dieu, lui le Christ, contre toute l'Humanité.*

Ainsi, à la croix, il a pris sur lui toutes nos meurtrissures, toutes nos maladies et les a anéanties, c'est pour cela que ce ne sont pas des justes ou des bien portants spirituels que Jésus est venu appeler (*chercher*) mais des pêcheurs, des malades spirituels.

Désormais, il offre la guérison à tous ceux qui le souhaitent, et pour ce faire, il suffit de le reconnaître comme notre sauveur personnel.

Jésus est prophétiquement le baume de Galaad destiné à guérir les nations [*Jérémie 8 verset 22*], [*Jérémie 46 verset 11*].

Ce baume de Galaad, qu'est Christ, devient effectif dès lors que l'on s'unit à lui par les eaux baptismales.



Tout cela nous présente le baptême comme étant, en Jésus-Christ, le médicament par excellence. Néanmoins, ce n'est pas suffisant de proclamer que nous reconnaissons que Jésus est le Christ, le fils de Dieu, et que nous croyons qu'il a en lui la vie éternelle et qu'il nous l'offre, il faut que nos paroles deviennent des actes. La raison en est simple, c'est que nos péchés qui sont le virus activant nos maladies, doivent être mis au fonds des eaux [*Michée 7 versets 19*].

Nos péchés doivent être déposés dans le tombeau liquide de Christ, afin qu'il puisse, en retour, nous guérir. Ainsi, comme je vous le disais, le baptême est une scène de miracle hors norme.

On y voit des gens arriver spirituellement en lambeaux, malades de la tête aux pieds, ils ont entre autres des bobos qui suintent, puis ils descendent sous les eaux baptismales et quand ils émergent, ils ressortent guéris, car Christ a gardé toutes leurs maladies sous les eaux, et leur a donné la vie. Voici l'objectif du Seigneur pour nous :

« *Jésus leur dit encore : « En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. [...] je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient en abondance. »* [*Jean 10 versets 7 et 10, Bible Segond 21*].

Jésus est venu donner à son peuple la vie, l'objectif étant qu'il l'ait en abondance. Pour cela, il faut avant tout, que dans un premier temps, tous nos péchés soient déposés sous les eaux baptismales.

Cette réalité que nous venons de voir, nous montre que le baptême par aspersion, consistant à verser par trois fois de l'eau sur la tête de celui qui vient se faire baptiser, est un non-sens biblique.

Celui qui est ainsi baptisé, n'a pas pu laisser ces péchés sous les eaux et en est encore chargé de ce fait après le baptême. Fort de tout cela, Jésus ne peut pas prendre sur lui ces maladies spirituelles et ce faisant celui qui vient d'être baptisé n'a pas pu être guéri au travers des meurtrissures de Christ.

La réalité de la guérison qui se fait sous les eaux, dès lors où nous sommes obéissants aux ordres du Seigneur, la parole de Dieu l'a préfiguré dans l'histoire qui suit : « *Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, jouissait de la faveur de son maître et d'une grande considération ; Car c'était par lui que l'Éternel avait délivré les Syriens. Mais cet homme fort et vaillant était lépreux. [...]*

*Lorsqu'Élisée, homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Laisse-le venir à moi, et il saura qu'il y a un prophète en Israël. Naaman vint avec ses chevaux et son char, et il s'arrêta à la porte de la maison d'Élisée.*

Élisée lui fit dire par un messenger : **Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain ; ta chair redeviendra saine, et tu seras pur. Naaman fut irrité, et il s'en alla, en disant : Voici, je me disais :**

**Il sortira vers moi, il se présentera lui-même, il invoquera le nom de l'Éternel, son Dieu, il agitera sa main sur la place et guérira le lépreux. Les fleuves de Damas, l'Abana et le Parpar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël ?**

*Ne pourrais-je pas m'y laver et devenir pur ? Et il s'en retournait et partait avec fureur. Mais ses serviteurs s'approchèrent pour lui parler, et ils dirent : Mon père, si le prophète t'eût demandé quelque chose de difficile, ne l'aurais-tu pas fait ?*

**Combien plus dois-tu faire ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu seras pur ! Il descendit alors et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu ;**

**Et sa chair redevint comme la chair d'un jeune enfant, et il fut pur. » [2 Rois 5 versets 1, 8-14, Bible Louis Segond].**

Le premier point que je voudrais soulever ici, est cette aptitude tout humaine de vouloir que Dieu puisse agir comme nous le souhaitons et de façon rationnelle. Le deuxième point qui m'interpelle, est la place de l'orgueil dans le cœur de Naaman.

Cet homme était le chef de l'armée de Syrie, en notre génération il aurait eu, en France, le grade de Maréchal ou du général.

De par sa position sociale, il s'attendait à ce que le prophète Élisée lui déroule le tapis rouge, mais à sa grande surprise, ce dernier n'est même pas sorti de sa maison pour venir le saluer.

En plus, il lui demande d'aller se plonger dans les eaux sales du Jourdain pour être guéri, à ces mots Naaman fulmina et ne cessa de maugréer.

De son côté, le prophète Élisée était quiet, car il savait que ce dont cet homme avait besoin c'était, avant même d'être guéri, d'apprendre la révérence due au Seigneur et à son prophète.

En signe d'abdication et d'obéissance il devait agir par la foi et non par la vue. Afin de le calmer et de le ramener à la réalité, l'Esprit de Dieu utilisa les serviteurs de Naaman pour lui faire entendre raison.

Dès lors, il comprit que devant Dieu, son titre n'était rien et que sa guérison passait par l'obéissance aux directives divines.

Ici, le protocole était que Naaman devait plonger sept fois dans le Jourdain et bien qu'au départ cette démarche lui déplut, il dut bon gré mal gré, faire preuve de foi et de soumission et plonger.

*Ce fut vraiment une grande épreuve de foi pour lui, car la première ou la quatrième ou la sixième fois, il demeurait toujours lépreux.*

*Il dut poursuivre son petit jeu de : Je fais trempette et puis je sors de l'eau et rebelotte, jusqu'à la Septième et ultime fois, afin d'avoir la guérison.*

J'aimerais maintenant faire ressortir deux points complémentaires. Le premier est que le Seigneur donne la bénédiction, dès lors que nous obéissons à tous les préceptes qui sont attachés à notre démarche.

Le second est qu'aussi vrai qu'un bananier ne portera pas son fruit avant que le nombre de feuilles établies par Dieu ne soit sorti, de même nous ne recevrons jamais une chose venant de Dieu avant que toutes ces modalités ne soient accomplies.

Ainsi, comme il a été pour la guérison de Naaman qui s'est faite au travers des eaux, par le biais de sept étapes, il en sera de même pour le baptême, car sans les sept étapes qui lui sont attachées, nous ne sommes pas aptes à servir le Seigneur de façon efficiente.

*Il est à noter que l'expérience de Naaman, sera la base qui déterminera le devenir des adventistes du septième jour.*

Ceux qui refuseront de s'humilier et de repasser par les eaux du baptême selon ce que j'ai déjà présenté, ne pourront pas guérir de la maladie du péché qui mène à la mort physique et à celle qui est éternelle [Romains 6 verset 23], [Apocalypse 20 versets 11-15].

Pour découvrir ou redécouvrir cette réalité, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême* ».

Aux autres, qui non seulement se referont baptiser, mais surtout qui suivront les sept étages baptismaux bibliques, à l'issue ils obtiendront la guérison du virus du péché et la vie éternel qui est manifesté en Christ.

Ce qui fera reconnaître cette réalité, sera qu'ils recevront le Saint-Esprit et au minimum un don spirituel.

Pour finir, je vous dirais, que malgré toutes les choses extraordinaires que nous avons vues, qui sont attachées au baptême, il n'est pas un rite magique mais c'est un acte sacré qui doit être contracté conformément aux directives que Dieu nous a laissées dans sa parole.

Il doit être pratiqué de façon minutieuse, selon chaque précepte que Dieu nous a laissé, car seul celui qui obéit à Dieu en conformité avec tout ce qu'il commande, est agréé de lui.

Naaman reçut la guérison que Dieu lui avait promise parce qu'il accepta de la payer au prix de sa foi, car sans elle, nous ne pouvons rien recevoir de Dieu [*Hébreux 11 versets 1 et 6*].

Naaman lui, le grand, le puissant dut s'humilier devant Dieu, aux yeux des hommes, descendre dans les eaux du Jourdain, conformément à toutes les directives que Dieu lui avait prescrites, témoignant ainsi de sa foi dans les promesses du grand :

*Je suis, le Tout-Puissant, le seul véritable Dieu !*

Il vous faut, tel Naaman, en vue de parvenir au miracle de la guérison au travers des eaux, décider que désormais vous choisirez de pratiquer la perfection de l'obéissance à la parole de Dieu.

Le fier et puissant chef de l'armée du roi de Syrie accepta de s'humilier devant Dieu en obéissant à toutes ses directives, par contre Guéhazi, le serviteur du prophète qui a cherché à violer la parole de Dieu a, lui, reçu la lèpre de Naaman [*2 Rois 5 versets 20-27*].

Ceux qui transgressent les saints commandements ou les directives que Dieu nous laisse dans sa parole, recevront, de même que le serviteur inique du prophète, la lèpre du péché.

Tous ceux qui ont préféré choisir le mensonge à la vérité, et qui transgressent la parole de Dieu, recevront une lèpre, qui est spirituelle et qui se manifeste par la venue d'un démon qui aveugle les impénitents, leur donnant un esprit d'égarement, et dès lors leur état est pire que le premier et leur devenir sera la mort éternelle [*2 Thessaloniens 2 versets 10-12*], [*2 Pierre 2 versets 20-22*].

Une fois l'esprit d'égarement reçu, ceux qui ont préféré pratiquer des enseignements d'homme, donc de démon, au détriment de la parole de Dieu en viennent à croire au mensonge, ce qui les fera devenir le jouet de Satan, qui les mènera à la déchéance, à l'image de Saül, qui fut possédé par un mauvais esprit [*1 Samuel 16 verset 14*].

L'objectif de Satan sera dès lors de pousser les impénitents à bruler leur vie telle une chandelle allumée par les deux bouts, les amenant à une vie qui sera coupée bien avant l'heure, et la fin de ceux qui n'ont pas aimé la vérité et qui lui ont préféré les doctrines d'homme sera la destruction éternelle.

Cette destruction éternelle est une chose qui peut paraître abstraite, poussant plusieurs à abonder dans le mal, pensant que depuis que Jésus-Christ nous a racheté, que Dieu ne frappe plus son peuple comme il le frappait par le passé, mais détrompez-vous car Dieu peut encore, en ce siècle, frapper physiquement ceux qui violent sa parole.

Nous avons dans le Saint-Livre l'exemple d'Ananias et son épouse Saphira qui furent foudroyés à mort, à cause de leurs actes d'iniquité [*Actes 5 versets 1-11*].

Ces faits se passent après la résurrection de Jésus, donc peuvent encore se produire en cette génération.

Trop souvent, nous ne prenons pas la portée de ce que nous faisons ou que nous disons, et nous suivons la masse, tels les moutons suivant le bélier de tête jusqu'au précipice fatal.

Pour beaucoup de religions chrétiennes, les différentes étapes du baptême ne sont que des formalités, l'objectif étant d'avoir un maximum de membres inscrits sur leur registre. Les intéressés quant à eux, sont pressés d'en finir avec les étapes de la cérémonie de baptême en vue de commencer à vivre leur foi Chrétienne.

Mais tel un virus qui est latent à côté des baptistères, attendant de trouver un organisme non protégé à posséder, le diable attend patiemment à la sortie des eaux baptismales tous ceux qui sont venus s'allier à Jésus, mais qui ne le font pas conformément à la parole de Dieu.

Dès lors, tel un insidieux clou rouillé qui attend tapi dans la terre le talon de celui qui n'a pas fait de vaccin antitétanique, Satan guette en vue de mener les hommes à la mort.

Pour parvenir à ces fins, il les manipulera comme des marionnettes, afin de les garder loin de Jésus.

## 11.5 La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'au sein de la chrétienté, la prière de consécration et l'imposition des mains, bien qu'étant une des bases bibliques du baptême, sont, selon moi, inexistantes durant la cérémonie baptismale.

Généralement, le problème majeur n'est pas la prière, mais l'imposition des mains qui doit être faite au nouveau baptisé, qui est inexistante. Pourtant sans ce geste, allié à la prière, le Saint-Esprit ne peut être donné à celui qui vient de se faire baptiser, nous le verrons.

Pour vous présenter l'importance de la prière de consécration et de l'imposition des mains qui doivent être faites de manière conjointe à la sortie des eaux baptismales au nouveau baptisé, je m'en vais vous donner une image forte, qui selon moi est des plus parlantes :

*Imaginez que vous venez de construire votre maison, tout a été fait aux normes, avec architecte, plan cadastral, et vous avez bénéficié de la main-d'œuvre des professionnels du bâtiment.*

*Puis après des mois d'attente, vous voilà en possession des clefs de votre petit nid douillet. Vous trépignez de joie à l'idée de votre crémaillère que vous allez fêter le soir même.*

*Mais alors que vous avez tout préparé, au domicile de vos parents et que les invitations ont déjà été envoyées à un certain nombre de personnes, vous arrivez dans votre petite maison dans la prairie et là, aucun interrupteur ne fonctionne.*

*Vous avez vérifié les fusibles, les interrupteurs et rien, pas de jus. Là, vous passez un coup de fil des plus animés à votre électricien, pour lui tirer les oreilles. Vos proches pour vous soutenir, ont déjà préparé le bucher et les torches flambent déjà afin que l'électricien puisse avoir ce qu'il mérite...*

*Il vous voit tout à coup devenir vert et raccrocher le téléphone, en lui disant... Ah oui... hum... Monsieur untel... je suis vraiment confus... Tout est de ma faute... encore mille pardons.*

*Là, étonnés vos supporteurs viennent aux infos et combien la nouvelle est incompréhensible...*

*la seule chose que vous aviez à faire était de faire la demande d'électricité, mais vous avez oublié. Ainsi la belle demeure est dans le noir et la fête se fait au flambeau.*

*Dès le lendemain, vous faites diligence afin de mettre en place la demande d'électricité etc.*

Cette image est exactement ce qui se passe généralement lors des baptêmes qui se font au sein du protestantisme. Notre maison (*notre corps*) est prête à accueillir le Seigneur mais la demande de cette lumière céleste, qu'est le Saint-Esprit n'est pas fait, la résultante est que la sainte demeure, reste dans le noir. Cette réalité, nous la retrouvons ici :

*« Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit :*

*De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit :*

*Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient. Ils étaient en tout environ douze hommes.*  
» [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : **« Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser.**

**Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient.**

Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean.

Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. »  
[Actes 8 versets 12-17, Bible Louis Segond].

Dans ces deux textes, nous avons deux situations analogues. Nous avons des personnes qui ont accepté Jésus pour leur sauveur personnel et se font baptiser, mais ils ne reçoivent pas le Saint-Esprit.

Je tiens à repréciser, qu'il était des enfants de Dieu intègres et qui le servaient fidèlement, car la finalité a été qu'ils ont, dans les deux cas, reçu le Saint-Esprit. Pour remédier à cela, dans ces deux récits bibliques, les disciples de Jésus durent venir, leur imposer les mains et prier pour eux. Dès lors, ils reçurent le Saint-Esprit.

Il est intéressant de relever que dans le cas conté, dans [Actes 8 versets 12-17], plusieurs étapes du baptême avaient été mises en place :

*Ces gens avaient été enseignés, car ils avaient reçu la « bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ ».*

*La foi avait donc pu naître de ce qu'ils avaient étudié dans la parole de Dieu. Comme le message du baptême, que les disciples de Jésus prêchaient, présentait aussi la repentance comme étant l'étape avant le baptême [Actes 2 versets 38-39], ils se sont normalement repentis, avant d'être baptisés.*

*Nous apprenons aussi qu'ils avaient été baptisés au nom du Seigneur, donc ils l'ont reconnu comme étant le Christ et le fils de Dieu, ainsi que leur sauveur.*

*Et en conformité avec les instructions que Jésus a laissées à ses disciples, ils ont normalement été baptisés au nom du Père, du fils et du Saint-Esprit [Matthieu 28 versets 18-20].*

*À l'issue de cela, ils ont été immergés dans les eaux baptismales.*



Avant tout, avez-vous remarqué que nous retrouvons ici les cinq premières étapes du baptême, que nous avons déjà étudiées dans ce chapitre ? Revoyons-les :

- 1) *les semailles de l'Évangile dans une bonne terre,*
- 2) *La repentance et la confession des péchés,*
- 3) *La confession du nom de Jésus-Christ,*
- 4) *Les modalités de la mise à l'eau pendant le baptême,*
- 5) *La prière de consécration et l'imposition des mains.*

Ce que nous venons de voir démontre bien que, ce que je présente dans ce chapitre, est d'essence divine et que ces étapes du baptême sont incontournables pour que l'Esprit de Dieu puisse être donné et que les deux étapes qui suivent celles-ci, puissent se mettre en place.

Forts de ce que nous venons de voir, nous apprenons que la prière et l'imposition des mains n'étaient pas, à cette époque, une situation ponctuelle ou optionnelle, mais la norme pour tout baptême.

Cette norme devrait être aussi la nôtre, car nous sommes appelés à bâtir sur les fondations que les Apôtres nous ont laissées, qu'ils ont eux-mêmes reçues de Jésus, nous sommes appelés à être leurs imitateurs comme eux-mêmes le sont de Christ [1 Corinthiens 3 versets 9-11], [1 Corinthiens 11 verset 1], [Éphésiens 5 versets 1-2].

Déjà là, vous qui êtes les responsables des religions chrétiennes, vous vous rendez certainement compte, que vos baptêmes ne sont pas conformes à la parole de Dieu, car ils sont, a minima, incomplets.

Après ce petit break, revenons à notre texte. Nous avons découvert que, comme il fut le cas des douze serviteurs de Dieu à Éphèse, tant que la cinquième étape du baptême, la prière et l'imposition des mains, n'avait pas été réalisée, le Saint-Esprit n'avait pas été donné aux nouveaux baptisés.

Ce n'est que quand les apôtres ont prié pour eux et leur ont imposé les mains qu'ils l'ont reçu.

Dans le premier texte que nous venons de voir, l'un des soucis qui fait que ces chrétiens n'avaient pas reçu le Saint-Esprit et que leurs dons n'étaient pas encore manifestes venait du fait que ces deux étapes du baptême n'avaient pas été mises en place et que les serviteurs de Dieu ont réglé.

Avant de poursuivre, il est important de noter que, bien que dans le texte de [*Actes 8 versets 12-17*], il n'est pas fait mention que ceux, qui étaient déjà baptisés et pour qui l'on a prié et fait l'imposition des mains, ont reçu des dons suite à l'obtention du Saint-Esprit, cette information est quand même sous-entendue.

Pour le découvrir, je vous invite à lire la partie qui s'intitule « *La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit* ». Maintenant ce point acté, revenons au texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici nous découvrons une scène des plus parlantes, car nous voyons ces hommes qui sont des serviteurs fidèles de Dieu – le fait qu'ils aient reçu le Saint-Esprit, après coup, le démontre, car il n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur [*Actes 5 verset 32*] – et qui bien qu'ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit.

Le problème venait du fait que le baptême qu'ils avaient reçu était obsolète. En outre, remarquez que dans un premier temps, quand ils ont été rebaptisés, leurs situations n'avaient pas pour autant changé.

*À l'issue du baptême, à la sortie donc des eaux, le Saint-Esprit ne leur fut pas donné. Ce n'est que quand par la suite, ont leurs fit l'imposition des mains et que l'on pria pour eux, qu'ils ont reçu l'Esprit de Dieu.*

*Dès lors, ils ont commencé à parler en langue et à prophétiser.*

*Cette réalité nous démontre que le Seigneur est un Dieu d'ordre, quand il met en place un protocole, ce dernier doit se réaliser, à la lettre, ni plus ni moins.*

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons l'importance de la prière jointe à l'imposition des mains, après le baptême, car sans elles, l'Esprit de Dieu ne sera pas au rendez-vous.

Mon sentiment est qu'en ce siècle, en cette génération, ces deux pôles ; la demande du Saint-Esprit par la prière et l'imposition des mains suite au baptême, ne sont même pas optionnels, car inexistants.

En un peu plus d'un quart de siècle que je suis chrétien, j'ai eu à assister à bien des baptêmes au sein du peuple de Dieu, toutes dénominations confondues, et je n'ai jamais vu ces deux pôles du baptême être mis en place de concert.

La prière, elle est certes faite mais jamais l'imposition des mains !

Ce qui nous l'avons vu dans le texte de [*Actes 8 versets 12-17*], ne fut pas suffisant pour que ceux ayant déjà été baptisés puissent recevoir le Saint-Esprit, car ce n'est que quand l'imposition des mains s'est faite que ce fût réalisé.

Maintenant ces fondations posées, intéressons-nous de plus près à la raison d'être biblique de ces deux choses que sont la prière et l'imposition des mains, en vue de mieux comprendre leurs importances vitales au sein du baptême.

Nous commencerons par la prière. Pour ce faire, nous allons de ce pas lire ce texte qui nous présente la nécessité de la prière en vue de recevoir le Saint-Esprit : « **Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe.** [...] »

**Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent.** » [*Luc 11 versets 10 et 13, Bible Louis Segond*].

Pour vous parler de ce texte, je vous dirais, que la liberté est à la base du service que le Seigneur veut que nous lui portions, il ne nous oblige donc pas à recevoir une chose que l'on ne souhaiterait pas, et cela même si cela nous serait profitable.

C'est pour cela que celui qui a un besoin quelconque doit le lui demander afin d'être exaucé.

Ce qui est vrai pour les choses de la vie, l'est aussi pour le Saint-Esprit, ainsi il nous faut le demander afin qu'il nous soit donné.

Tout ce que nous venons de voir, démontre que, si la demande du Saint-Esprit n'est pas fait post-baptême, il n'est pas sûr qu'il soit au rendez-vous, à moins d'être une personne de grande consécration comme ce fut le cas de Corneille et sa famille et que Dieu vous le donne d'office, car vous êtes déjà soudé à lui [*Actes 10*].

Jésus nous donne l'exemple de la prière, que celui qui vient de recevoir le baptême fait, car il pria après son baptême, puis le Saint-Esprit descendit sur lui. Lisons ceci qui nous renseigne à ce propos :

« *Tout le peuple se faisant baptiser, Jésus fut aussi baptisé ; et, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe.* »

*Et une voix fit entendre du ciel ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi j'ai mis toute mon affection. » [Luc 3 versets 21-22, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ceci : « **En ce temps-là, Jésus vint de Nazareth en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.**

**Au moment où il sortait de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe.** *Et une voix fit entendre des cieux ces paroles : Tu es mon Fils bien-aimé, en toi j'ai mis toute mon affection. » [Marc 1 versets 9-11, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que c'est en étant encore dans l'eau que Jésus pria et qu'il reçut le Saint-Esprit.

Ici, Jésus étant sans péché a pu prier lui-même, afin de recevoir l'Esprit de Dieu, mais dans le cas du baptême, les nouveaux baptisés n'ayant pas encore reçu le Saint-Esprit, ont besoin d'un substitut, qui lui, a accès au sanctuaire céleste.

C'est donc une personne consacrée du peuple de Dieu, qui devra faire cette prière pour lui et cela à haute et intelligible voix, afin que le nouveau baptisé puisse dire « *Amen* », donc je participe (*je suis d'accord*).

Une autre étape incontournable, juste après le baptême, et qui doit se faire en même temps que la prière, est, nous l'avons vu, l'imposition des mains. Sans elle, le Saint-Esprit ne sera pas donné.

À ce propos, Jésus ayant déjà reçu le Saint-Esprit en étant dans les eaux du baptême, le Seigneur ayant témoigné lui-même verbalement qu'il était son fils, il n'avait donc pas besoin que Jean Baptiste, qui l'a baptisé, puisse lui imposer les mains.

D'autant que ce dernier avait déjà reconnu que, Jésus aurait pu le baptiser, reconnaissant par là même qu'il était bien plus saint que lui.

Maintenant ces bases posées, nous allons entrer plus en profondeur dans la réalité de l'imposition des mains au sein du peuple de Dieu.

Pour ce faire, je vous invite à lire ce qui suit : « **Ne néglige pas le don qui est en toi, et qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens.** » [1 Timothée 4 verset 14, Bible Louis Segond].

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « *C'est pourquoi je t'exhorte à ranimer le don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains.* » [2 *Timothée 1 verset 6, Bible Louis Segond*].

Renforçons notre étude avec cet autre texte : « *Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés.*

**Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir.** » [*Actes 13 versets 2-3 Bible Louis Segond*].

Finissons avec ce dernier texte : « *En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour. Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables.*

*C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi.*

*Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. Cette proposition plut à toute l'assemblée.*

**Ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains.**

*La parole de Dieu se répandait de plus en plus, le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem, et une grande foule de sacrificateurs obéissaient à la foi.*

**Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.**

**Quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, de celle des Cyrénéens et de celle des Alexandrins, avec des Juifs de Cilicie et d'Asie, se mirent à discuter avec lui ; mais ils ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait.**

*[...] Tous ceux qui siégeaient au sanhédrin ayant fixé les regards sur Etienne, son visage leur parut comme celui d'un ange. » [Actes 6 versets 1-10, 15, Bible Louis Segond].*

Avant tout, il est important de comprendre que, qui dit imposition des mains, dit aussi prière de consécration, car quand on impose les mains à une personne, c'est en vue de la présenter au Seigneur pour le consacrer, cette demande se fait donc en prière, sinon le geste est nul.

Comme vous pouvez le constater, dans la Bible, une grande partie de ceux qui se sont consacrés au service de Dieu, à l'image de *Timothée, Barnabas, Saul (Paul), Étienne etc.* ont reçu le Saint-Esprit suite à l'imposition des mains des anciens consacrés de l'église.

Dans le cas de Saul et de Barnabas, ils durent jeûner – donc se préparer spirituellement à recevoir le Saint-Esprit – avant qu'on ne leur impose les mains.

Dès lors ou leur santé le permet, une telle démarche est judicieuse pour ceux qui veulent œuvrer dans un ministère pour le Seigneur. Tous ces serviteurs de Dieu que nous venons de découvrir, ce n'est qu'après cela qu'ils purent, par l'Esprit de Dieu, accomplir de grandes choses.

Nous avons ici le cas d'Étienne qui, suite à l'imposition des mains qu'il reçut, était rempli de la puissance et de la grâce du Saint-Esprit et faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

La sainteté du Saint-Esprit paraissait même sur le visage d'Étienne qui était, pour ses interlocuteurs, comme celui d'un ange.

En outre, le Saint-Esprit lui donnait une sagesse qui était telle que, devant lui, nul ne pouvait résister. En ce qui concerne Philippe, à qui on a aussi imposé les mains, il en était de même, car la puissance du Saint-Esprit était avec lui, l'amenant à faire de grands prodiges.

Dans *[Actes 8 versets 5-20]*, nous voyons qu'il faisait de grands miracles, il guérissait des personnes possédées par des démons, des paralytiques et des boiteux furent aussi guéris.

En ce qui concerne Paul, nous montons d'un cran au-dessus de tout ce que nous venons de voir.

Suite à l'imposition des mains qu'on lui fit, la puissance du Saint-Esprit était, telle, en lui, que les linges qu'il portait ou les mouchoirs qui avaient touché son corps, que l'on appliquait aux malades, les guérissaient, et les démons fuyaient leurs hôtes *[Actes 19 versets 8-12]*.

Cette réalité des vêtements d'un homme consacré en qui habite l'Esprit de Dieu, qui lui confère une puissance telle que, même ces vêtements guérissent les malades, nous l'avons aussi avec Jésus-Christ [*Matthieu 9 versets 19-22*].

Dans ce texte, une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans et que nul médecin n'arrivait à guérir, a reçu la guérison, en touchant subrepticement, par la foi, le bout de son vêtement.

Toujours dans cette thématique, le texte de [*Actes 5 versets 15-16*] nous apprend que l'ombre de Pierre, quand il passait sur les malades les guérissait, et délivrait les démoniaques de leurs démons.

Ainsi, la puissance du Saint-Esprit s'imprègne jusque sur les vêtements ou dans l'ombre des enfants consacrés de Dieu.

Ce que nous venons de voir est extraordinaire. Ainsi, celui en qui vit l'Esprit de Dieu, acquiert la possibilité d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, de diverses façons. Les choses vont même bien plus loin que cela, car, nous avons même un récit des plus extraordinaires ou les os du prophète Élisée ont permis à un cadavre, qui a touché à sa dépouille, de ressusciter [*2 Rois 13 versets 20-21*].

Une des réalités qui ressort de tout ce que nous venons de voir, est que la puissance que ces hommes bibliques avaient, ne leur venait pas d'eux-mêmes mais du Saint-Esprit qui vivait en eux.

Maintenant ce point fait, revenons à l'imposition des mains. Cet acte a de tout temps été pratiqué au sein du peuple de Dieu pour consacrer ceux qui devaient œuvrer pour le Seigneur.

Voici un exemple concret de cette réalité : « **Josué, fils de Noun, était rempli d'un Esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains. Dès lors, les Israélites lui obéirent et se conformèrent aux ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.** » [*Deutéronome 34 verset 9, Bible Segond 21*].

Ici, nous découvrons la consécration de Josué comme chef du peuple de Dieu par Moïse. C'est par l'imposition des mains que lui fit Moïse que Josué reçut l'Esprit de sagesse.

Il est à noter que dans la Bible, celui qui donne de la sagesse, donc le don de sagesse, c'est le Saint-Esprit [*1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11*], c'est donc lui que Josué reçut suite à l'imposition des mains que Moïse lui fit.

La réalité de la consécration des serviteurs de Dieu, par le biais de l'imposition des mains, est toujours actuelle.

Ceci nous renseigne : « *Ainsi, tournons-nous vers un enseignement d'adulte, en laissant derrière nous les premiers éléments du message chrétien. Nous n'allons pas poser de nouveau les bases de ce message :*

*La nécessité de se détourner des actions néfastes et de croire en Dieu, l'enseignement au sujet des baptêmes et de l'imposition des mains, l'annonce de la résurrection des morts et du jugement éternel.*

*Progressons ! C'est là ce que nous allons faire, si Dieu le permet. »*  
[Hébreux 6 versets 1-3, Bible en Français Courant].

Ici, l'une des bases de l'enseignement destinée à ceux qui apprennent à connaître Christ c'est l'imposition des mains, ce faisant nous nous rendons compte que ce précepte biblique est plus que d'actualité.

Non seulement, nous avons vu qu'il était couramment pratiqué par les disciples de Jésus-Christ, ici nous nous rendons compte qu'il fait aussi partie des fondations de la foi chrétienne.

Il est important de comprendre que le Seigneur ne change pas, ce faisant, la place de la prière et de l'imposition des mains est importante pour lui au sein de son peuple.

Pour poursuivre, afin que vous puissiez comprendre comment fonctionne l'imposition des mains, je vais vous donner une image :

*Imaginez que deux jeunes hommes casse-cou qui aiment les sports et choses de l'extrême et qu'en vue d'une expérience forte, se donnent la main et que l'un d'eux met un clou dans une prise électrique — Ils ont pris la précaution d'avoir des chaussures à leurs pieds —.*

*Ce qui se passera, c'est que celui qui met le clou, servira de conducteur, en sorte que l'électricité le traversera sans l'impacter et électrocutera le second (à vous qui me lisez, surtout s'il y a des enfants, merci de ne pas essayer cette expérience, car la vie est précieuse et l'électricité peut être mortelle).*



L'être humain est un conducteur, c'est un réceptacle que le Saint-Esprit utilise afin de passer, comme le ferait l'électricité, d'un corps à un autre. Ainsi, celui qui fait l'imposition des mains devient qu'un avec celui à qui il les a appliquées.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **N'impose hâtivement les mains à personne, ne te rends pas complice des péchés d'autrui ; toi-même, garde-toi pur.** » [1 *Timothée* 5 verset 22, *La Nouvelle Bible Segond*].

Ce texte nous apprend que celui qui impose les mains à une tierce personne, hérite des péchés de ce dernier, car il en devient complice. Pour comprendre ce qui est dit ici, il nous faut ne pas perdre de vue la réalité qu'est celle du peuple de Dieu :

*Tous ceux qui sont unis à Christ forment un seul corps [1 Corinthiens 12 versets 12-27], ils sont présentés comme ayant un seul cœur [Ézéchiel 11 verset 19] de sorte que ce qui touche une partie du corps ou une personne, affecte tout le corps, donc tous les membres d'église.*

*Cette réalité nous l'avons déjà vue pour le péché d'Acan, ou ceux que pratiquaient les dirigeants spirituel du temps de Jésus [Josué 7 versets 1-22], [Matthieu 23 versets 29-38].*

*C'est cette union, si intime, entre deux membres du peuple de Dieu qui fait que l'imposition des mains peut permettre que les péchés puissent être partagés entre celui qui impose les mains et celui à qui il les applique.*

Pour poursuivre, je vous dirais que mon sentiment est que certainement, c'est à cause de cette réalité que les dirigeants spirituels ne sont pas très chauds à imposer les mains aux nouveaux baptisés.

D'autant que le texte que nous venons de lire précise qu'il ne faut pas imposer hâtivement les mains à qui que ce soit.

Ce qui nous ramène à l'utilité des premières étapes du baptême que nous avons déjà vue.

Si une personne a été enseignée selon toutes les fondations de la parole de Dieu, elle doit normalement acquérir la foi.

Cette dernière l'amènera à la repentance et à la confession de ces péchés à un serviteur consacré de Dieu ou à un membre d'église baptisé, qui a la possibilité, juste avant le baptême, de lui pardonner ces péchés. Dès lors, si ces péchés ont été pardonnés, en Jésus-Christ, ils ne risquent pas d'être partagés avec celui qui lui impose les mains.

Une sécurité supplémentaire, pour ne pas prendre le risque de partager les péchés d'une personne à qui l'on impose les mains, est de prier avant de faire ce geste afin que le Seigneur puisse non seulement pardonner ces péchés connus et confessés, mais aussi ceux qui sont inconnus. C'est ce que Job faisait pour ces enfants.

Ceci nous renseigne : **« Il y avait dans le pays d'Uts un homme qui s'appelait Job. Et cet homme était intègre et droit ;**

**Il craignait Dieu, et se détournait du mal. Il lui naquit sept fils et trois filles. [...] Ses fils allaient les uns chez les autres et donnaient tour à tour un festin, et ils invitaient leurs trois soeurs à manger et à boire avec eux.**

**Et quand les jours de festin étaient passés, Job appelait et sanctifiait ses fils, puis il se levait de bon matin et offrait pour chacun d'eux un holocauste ; car Job disait :**

**Peut-être mes fils ont-ils péché et ont-ils offensé Dieu dans leur coeur. C'est ainsi que Job avait coutume d'agir. »** [*Job 1 versets 1-2, 4-5, Bible Louis Segond*].

Avant tout, il est bien clair que le Seigneur n'agrée plus de sacrifice d'animaux, mais la démarche de Job peut se faire en prière.

Ici, des péchés qui ne sont pas manifestes, qui sont dans le cœur, sont présentés au Seigneur pour expiations. Ce faisant, en priant pour les péchés non confessés, ou qu'ignore celui à qui l'on va imposer les mains, le Seigneur les pardonnera.

En outre, si les bases de l'enseignement biblique ont été bien faites, l'esprit de celui qui va se faire baptiser a été purifié par l'Évangile [*Jean 15 verset 3*], [*1 Pierre 1 versets 22-25*].

En plus de tout cela, si les étapes ante baptismale ont été réalisées – en conformité avec tous les critères bibliques, que nous avons déjà découverts quand l'immersion s'effectuera – les péchés restent sous les eaux et c'est une nouvelle créature, qui est sainte, qui émerge en Jésus.

La résultante est que celui qui vient de se faire baptiser est devenu une nouvelle créature, toutes choses sont devenues nouvelles, sa maison (*son corps*) est purifiée, aucun péché ne subsiste en lui.

Forts de tout ce que nous venons de voir, si le baptême est fait dans les normes bibliques, suite à l'émersion, il ne peut pas y avoir de précipitation qui pourrait mener à partager les péchés de celui à qui l'on impose les mains. L'une des choses à prendre en compte, dans ce que nous venons de voir, est la réalité de notre foi face aux promesses que le Seigneur nous donne.

Ce faisant, si nous croyons que le Seigneur nous a donné le pouvoir de pardonner les péchés des hommes [*Jean 20 verset 23*], une fois que l'on a prié afin que ceux de celui qui va se faire baptiser puissent l'être, pourquoi douter de la réalisation de notre prière ?

Pour poursuivre, je vous dirais que sans l'imposition des mains après le baptême, le nouveau baptisé ne peut pas être uni au reste du peuple de Dieu, il n'est pas greffé à l'arbre qu'est le peuple élu de Dieu.

Ainsi, nous comprenons que l'imposition des mains suite au baptême, est d'importance car c'est lui qui permet au nouveau baptisé de recevoir le Saint-Esprit. Ce n'est que suite à cela qu'il sera scellé et deviendra un élu du Seigneur, son héritier et il sera uni à (*participant de*) Christ. C'est ainsi qu'il aura la sagesse de pouvoir marcher dans toutes les voies du Seigneur.

Comme nous l'avons vu, l'imposition des mains fait partie de l'une des doctrines fondamentales de la parole de Dieu, en ne la pratiquant pas, surtout lors du baptême, les dirigeants spirituels des diverses religions et Églises chrétiennes, posent d'autres fondements.

Ce faisant, ils deviennent devant Dieu, des infidèles et ceux qu'ils ont baptisés, n'ayant pas pu conclure toutes les étapes du baptême, deviennent des êtres « *hydrides* ». Ils sont morts en Jésus mais ils n'ont pas reçu le Saint-Esprit qui est celui qui vivifie, donne la vie en Christ.

Ils sont donc dans un état entre la mort et la vie, donc des mortsvivants ! Pour finir, je vous dirais à vous, qui souhaitez vous faire baptiser, qu'avant de franchir le pas, assurez-vous que la religion que vous avez choisie a bien mis en place toutes les bases du baptême que vous avez étudiées dans ce livre et qu'elle est fidèle à Dieu en toutes choses, sinon, aux sorties des eaux baptismales ce n'est pas le Saint-Esprit que vous recevrez mais des démons. *Prudence donc !*

## 11.6 La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit

En guise d'entrée en matière, je vous dirais que le baptême est devenu selon moi, telles certaines choses qui à la base sont des plus extraordinaires, mais ayant été accoutumé à les avoir et à les utiliser, nous perdons de vue leurs côtés hors norme.

Prenez le cas de l'électricité, du four micro-onde, des ondes hertziennes permettant de capter des images et des sons, etc. voici des choses qui sont invisibles, des forces de la nature que l'homme a domestiquées et s'étant vulgarisées, se sont banalisées.

*La dernière fois que vous vous êtes émerveillés, à cause du fait que votre télé vous donnait des images, ou que votre four à micro-ondes vous a réchauffé votre repas, ou qu'en ayant appuyé sur un interrupteur électrique, qu'une ampoule ou un néon se soit allumé, etc. Quand était-ce ?*

*Hum... Ne croyez pas que je vous juge, personnellement, je suis aussi parmi la grande masse de ceux qui utilisent machinalement certaines de ces choses, sans même prendre le temps de réfléchir à combien extraordinaires elles sont.*

*Alors qu'au moment de leur invention, c'est certainement avec admiration et reconnaissance que ceux qui les ont utilisées pour la première fois les ont considérées.*

Parmi ces choses extraordinaires qui peuplent notre monde, se trouve la plus grande de toute, car elle a la capacité de faire muter des hommes en « dieux » qui vivront éternellement, et pourtant nous ne sommes pas dans un film de science-fiction et ce n'est pas de mutants qu'il s'agit.

Néanmoins, une fois que ces gens sont passé par une étape, ils se transforment en autres choses, comme le font des chenilles qui entrent dans leurs chrysalides. À l'issue de quoi ils ressortent en ayant muté, ils acquièrent des pouvoirs hors norme, surnaturels, inconnus d'eux, ou du moins qu'ils ne maîtrisaient pas jusque-là.

Afin de découvrir ce lieu des plus extraordinaires, je vous invite à embarquer dans cette navette, qui vous mènera au cœur d'un monde perdu, qui tout en étant connu des hommes, leur est devenu un lieux ignoré, où ce qui se passe vraiment n'est pas compris et donc, a été banalisé à tort. Pour notre première étape, lisons ce qui suit :

*« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : En mon nom, ils chasseront les démons ; Ils parleront de nouvelles langues ;*

*Ils saisiront des serpents ; S'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; Ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris. » [Marc 16 versets 16-18, Bible Louis Segond].*

Nous découvrons ici ce lieu, sous les eaux baptismales, qui tout en étant connu, est devenu inconnu des hommes, en tous les cas les pouvoirs que l'on acquière une fois que l'on passe par là, sont pourtant ici manifestes.

*Vous rendez vous compte de ce qui se passe ici ?*

*La question est bien sur rhétorique !*

Néanmoins, j'aimerais attirer votre regard sur le caractère extraordinaire, hors norme, etc. de ce qui nous est ici conté. Avez-vous déjà pris le temps de visionner ce qui est présenté ici ?

*Je vous invite donc, dans un premier temps, à lire ce qui suit puis à fermer les yeux et à essayer de vous l'imaginer :*

*Vous passez dans un lieu ou une cérémonie de baptême se passe. Vous y voyez des gens vêtus de blanc qui descendent dans les eaux baptismales.*

*Étant chrétiens, vous vous arrêtez quelques minutes pour vous réjouir, en Christ, de ces nouvelles naissances.*

*Néanmoins, rien de nouveau ou d'extraordinaire, pour vous ; c'est juste une réplique des centaines de baptêmes auxquels vous avez assisté dans votre vie, vous êtes donc devenus blasés.*

*L'un des sujets de votre joie, est que l'un de vos amis, avec qui vous aviez jadis étudié la Bible, et qui avait choisi la vie du monde au lieu de Christ et qui avait coupé les ponts avec vous à cause de vos « bondieuseries », vient de descendre dans les eaux.*

*Au moment où il est immergé, vous sentez en vous une émotion si forte, que des larmes vous viennent et vous glorifiez le Seigneur que la graine de l'Évangile que vous aviez semée, que d'autres ont continué à arroser pour qu'en ce jour la récolte se fasse.*

*Alors que vous vous remettez de vos émotions, vous êtes subitement saisis sur place, car un peu après son baptême, vous allez voir votre ami, quand survient un groupe de touristes de diverses nationalités, Allemand, Tchèque, suédois, etc.*

*Ces derniers ont besoin de renseignements, car ils se sont égarés et ont besoin de retrouver leur itinéraire et, à votre grand étonnement, votre ami qui n'a pas fait de grandes études, car il est sorti de l'école à 16 ans, leur répond à chacun d'entre eux dans leur langue maternelle.*

*Puis, un des nouveaux baptisés, attrape in extremis un serpent venimeux dont le venin est mortel, et se fait mordre mais il n'a rien, et quand il est amené à l'hôpital, ces constantes sont normales et le venin ne lui a fait aucun mal.*

*Pour couronner le tout, sur cette plage où le baptême vient de se terminer, un démoniaque, qui est tel que le gadarénien [Marc 5 versets 1-13], surgit du petit bois juste derrière vous et dès lors vous voyez déjà votre mort imminente.*

*Mais à votre grand étonnement, votre ami délivre le démoniaque et vous entendez cette légion de démons fuir en criant.*

Ce que je viens de présenter semble directement sortie d'un film de science-fiction, qu'un grand studio hollywoodien viendrait de sortir, pourtant, les dons hors normes qu'acquièrent les enfants de Dieu suite au baptême est une réalité concrète.

Pour le comprendre je vous invite à lire ce qui suit : « *Philippe, étant descendu dans la ville de Samarie, y prêcha le Christ. Les foules tout entières étaient attentives à ce que disait Philippe, lorsqu'elles apprirent et virent les miracles qu'il faisait. Car des esprits impurs sortirent de plusieurs démoniaques, en poussant de grands cris, et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent guéris. Et il y eut une grande joie dans cette ville.*

Il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon, qui, se donnant pour un personnage important, exerçait la magie et provoquait l'étonnement du peuple de la Samarie. Tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, l'écoutaient attentivement, et disaient : Celui-ci est la puissance de Dieu, celle qui s'appelle la grande. Ils l'écoutaient attentivement, parce qu'il les avait longtemps étonnés par ses actes de magie.

*Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser. Simon lui-même crut, et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe, et il voyait avec étonnement les miracles et les grands prodiges qui s'opéraient.*

Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit.

Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, en disant : Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit.

*Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent ! » [Actes 8 versets 5-20, Bible Louis Segond].*

Dans ce texte, celui qui nous intéresse, c'est Simon, car son vécu ici nous en apprend long sur la réalité des dons spirituels et sur le fait de les obtenir suite au baptême, une fois mises en place la prière et l'imposition des mains [Actes 19 versets 1-7].

*Nous apprenons ici que Monsieur Simon se présentait comme étant un personnage important, et ce qu'il utilisait pour ce faire bien voir était la magie.*

*En la matière, il était très doué, car il provoquait l'étonnement des samaritains.*

*Ce faisant, tous le respectaient et l'écoutaient religieusement, car de par ces actes de magie, les Samaritains croyaient qu'il avait en lui la puissance d'un « dieu », et ils proclamaient cela.*

*Alors que les affaires de « Monsieur » Simon étaient des plus florissantes, un empêcheur de tourner en rond est venu dans cette ville et démontrant ce qu'était réellement la puissance de Dieu, c'est de Philippe dont il s'agit.*

*Ce dernier fit des miracles des plus extraordinaires, des démoniaques étaient libérés, des paralytiques et des boiteux furent guéris, etc.*

*La résultante fut que les Samaritains se sont fait baptiser, et « cerise » sur le gâteau, Simon aussi. Et dès lors, il se mit à suivre Philippe et nous le voyons, lui, le « grand magicien » tout émerveillé, comme un enfant des miracles que l'Esprit de Dieu donnait à Philippe de faire.*

*Néanmoins, bien que baptisés, les Samaritain et lui, n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit, car la prière et l'imposition des mains, par les disciples, ne leur avaient pas encore été faites.*

*Quand notre très cher Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains, il voulut payer pour avoir ce pouvoir, mais il fut débouté par l'apôtre Pierre.*



*Bien qu'ici, il ne nous ait pas été précisé que ceux qui avaient été baptisés et auxquels la prière et l'imposition des mains avaient été faites, avaient ou non reçu, suite à cela, des dons spirituels, la demande de Simon nous l'apprend.*

*Son objectif était de continuer à émerveiller les foules comme il le faisait du temps où il usait de la magie, et en ayant vu les prodiges que Philippe réalisait, il les a liés au fait que l'Esprit de Dieu vivait en lui.*

*Ceci nous démontre donc que pour lui, baptême et obtention du Saint-Esprit et de ces dons spirituels, sont indissociables.*

*La phrase qu'il utilisa pour demander qu'il puisse payer pour obtenir le Saint-Esprit, nous démontre cette réalité. Il dit :*

*« Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit. »*

*Remarqué que ce qu'il réclame n'est pas le Saint-Esprit, mais le pouvoir, donc celui qui était en Philippe et lui permettait de faire tous ces miracles et à cause duquel il l'a suivi.*

*C'est pour cela que l'ancien magicien pour posséder ce pouvoir, a proposé de payer pour l'avoir et il fut débouté.*

Bien que dans ce texte que nous venons de voir, il n'est pas fait mention des dons spirituels qui ont été donnés, après la prière et l'imposition des mains, à ces personnes qui tout en étant baptisées, n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit et qui le reçurent, dans le texte qui suit, nous découvrons cette réalité :

**« Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.**

*Ils étaient en tout environ douze hommes. » [Actes 19 versets 5-7, Bible Louis Segond].*

Ainsi, le lien intrinsèque entre l'imposition des mains après le baptême et le don du Saint-Esprit permettant les dons spirituels est manifeste.

En effet, vu l'engouement de Simon pour recevoir cette puissance, il y a fort à parier qu'il a assisté à une de ces manifestations où des dons spirituels étaient déversés. Pour poursuivre, je vous dirais que, ce que nous avons découvert dans [*Marc 16 versets 16-18*], donne l'impression d'une mutation !

Nous découvrons de simples hommes, qui une fois baptisés, acquièrent des capacités hors norme.

En lisant ce récit, on peut avoir le sentiment que ce ne sont plus des êtres humains mais des titans, ou des « *dieux* ». En réalité, nous ne sommes pas loin du compte car voici ce qu'ils sont devenus :

**« Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. [...] Vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père !**

**L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.**

**Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : Héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ [...] »** [*Romains 8 versets 14-17, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « *J'avais dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous des fils du Très-Haut.* » [*Psaumes 82 verset 6, Bible Louis Segond*].

Rajoutons ceci à notre étude : « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* » [*Jean 3 verset 16, Bible Louis Segond*].

Quand on prend le temps de considérer ces textes, en ayant pris du recul pour les méditer, nous nous rendons compte de combien extraordinaire est, ce que le Seigneur a fait pour nous.

En Jésus-Christ, nous devenons ces filles et ces fils, ces héritiers et les cohéritiers de Christ ; nous devenons de ce fait des « *dieux* » et pas des moindres, car le Seigneur par son Esprit, nous donne de super pouvoirs, nous permettant *de guérir des malades, voir l'avenir, ressusciter des morts, etc.*

Ce que je viens de présenter est pour moi des plus extraordinaires, les scénaristes hollywoodiens vantent de telles mutations, mais elles restent du domaine de l'imaginaire, de l'abstrait, de la fiction, alors que les enfants de Dieu peuvent la vivre réellement.

Pour comprendre la réalité, présentant chaque enfant de Dieu qui une fois baptisé reçoit un don, il faut ne pas perdre de vue que ceux qui ont fait alliance avec Jésus, par le baptême, revêtent son autorité et pas avec parcimonie, car en Jésus, son peuple est appelé à juger les hommes et les anges et ils peuvent aussi pardonner ou non les péchés des hommes [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [Jean 20 verset 23].

Une fois baptisé, nous devenons « *qu'un* » avec Jésus, mais pour bien saisir la réalité du baptême, il faut d'abord prendre en compte ce qu'est la vie du peuple de Dieu, une fois lié à Jésus.

Pour comprendre ce mystère, il nous faut nous plonger dans la parole de Dieu où il est donné de cette union, l'image de la greffe d'une branche d'olivier sauvage entée sur un olivier de culture, appelé dans la Bible olivier naturel [Romains 11 versets 16-25].

Cette image de la greffe de l'olivier était certainement très bien comprise à l'époque de Jésus, car dans cette partie du monde, la culture des oliviers s'est de tout temps pratiquée, au point ou une montagne porte ce nom [Luc 19 verset 29].

En ce siècle des lumières où nous avons plus de connaissances médicales sur ce sujet, où la greffe d'organes s'est généralisée, au point où on transplante des cœurs, où des greffes totales du visage se font, nous sommes donc plus aptes à comprendre ce que représente l'unité du peuple de Dieu greffé en Jésus, à l'image d'un nouveau membre qui le serait à son corps.

Dans la médecine délicate des implantations de greffes, si le corps n'a pas accepté le greffon, il y a rejet, par compte s'il y a adhésion, la partie transplantée devient une partie intégrante du corps.

**Exemple :** *Si c'est un cœur qui a été greffé, il prendra sa fonction normale et fera désormais partie intégrante du corps, lui apportant la vie et participant à sa vitalité.*

Le peuple de Dieu qui a reçu un baptême, qui est agréé par le Seigneur, devient dès lors greffé à Jésus, uni à sa vie.

En faisant alliance avec Dieu par le baptême, le Chrétien devient participant de Jésus, et cela dans la même mesure qu'un nouveau bras qui serait greffé dans la réalité, et qui participerait à la force physique de son détenteur. Cela est dû au fait qu'il est devenu un membre à part entière, participant à la vie et aux tâches du corps, à l'exemple du droitier à qui on a greffé un bras droit.

Ce dernier prendra sa place d'autorité, en signant les actes de la vie qui peuvent être graves et solennels. Ainsi, un juge aurait un bras greffé avec lequel il serait amené à signer une peine de mort ou le maire au bras greffé signerait de cette main un avis d'expulsion, à l'encontre d'une famille de clandestins qui a des enfants en bas âge et qui fuit la famine de leur pays, les vouant à la malnutrition et peut être à la mort.

En faisant alliance avec Jésus, nous devenons participants de sa puissance. Il nous faut prendre conscience que Jésus fait partager à son peuple, son autorité. Il leur a donné son autorité et sa puissance sans réserve, ni parcimonie. Et ce fait n'est pas qu'une image car dans la réalité, Dieu ordonne de façon solennelle à son peuple d'être puissant.

Ceci nous renseigne : « **Ton Dieu ordonne que tu sois puissant ;** *Affermis, ô Dieu, ce que tu as fait pour nous !* » [Psaumes 68 verset 29, Bible Louis Segond].

Les matérialisations de la prise de possession de cette puissance que Dieu donne à son peuple, se fait, en Jésus-Christ, à l'issue du baptême où des dons spirituels sont donnés et qui permettent d'œuvrer de façon hors norme, pour le Seigneur.

Malheureusement, quand on considère la chrétienté, en cette génération, toutes religions confondues, tout particulièrement la religion adventiste du septième jour, nous y voyons peu la manifestation des dons spirituels, hormis celui de connaissance que certains ont.

Il est vrai que plusieurs membres de cette religion maîtrisent plusieurs langues, néanmoins, cette capacité leur est venue de par le fait qu'au préalable, ils ont étudié de longues années pour cela.

Ce qui fait que, nous ne sommes pas dans le même canevas que ce qui s'est passé pour les disciples qui, suite à l'effusion du Saint-Esprit, à la pentecôte, ont instantanément parlé de nouvelles langues qu'ils ne maîtrisaient pas avant cela.

Voici ce que les Saintes Écritures nous apprennent à ce propos :

« *Quand le jour de la Pentecôte arriva, ils étaient tous ensemble au même endroit. Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient assis.*

Des langues qui semblaient de feu leur apparurent, séparées les unes des autres, et elles se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.

Or il y avait en séjour à Jérusalem des Juifs, hommes pieux venus de toutes les nations qui sont sous le ciel.

*A ce bruit, ils accoururent en foule, et ils furent stupéfaits parce que chacun les entendait parler dans sa propre langue. Ils étaient [tous] remplis d'étonnement et d'admiration et ils se disaient [les uns aux autres] : « Ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous galiléens ? Comment se fait-il donc que nous les entendions chacun dans notre propre langue, notre langue maternelle ?*

Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, du territoire de la Libye voisine de Cyrène et résidents venus de Rome, Juifs de naissance ou par conversion, Crétois et Arabes, nous les entendons parler dans notre langue des merveilles de Dieu ! » [*Actes 2 versets 1-11, Bible Segond 21*].

Ce qui se passe ici est doublement, extraordinaire, car nous avons tout d'abord le Saint-Esprit qui se matérialise de façon visible en prenant l'apparence de flammes de feu qui brûlent et se positionnent sur la tête des disciples.

*Arrivez-vous à imaginer cette scène, ou du feu brûle sans rien consumer... ?*

Puis, nous nous retrouvons dans un contexte des plus déroutants pour ceux qui y ont assisté. Voilà des gens qui n'ont pas étudié de nouvelles langues et qui les parlent instantanément, tant et si bien que ceux des nationalités de ces langues, comprennent ce qui est dit.

Il est vrai qu'ici ce n'était pas suite à un baptême que ces gens ont reçu le don de parler en d'autres langues, mais cette réalité est aussi vraie, car nous l'avons vue dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici, à l'issue du baptême, ces personnes ont reçu le Saint-Esprit et dès lors, tout de suite, elles se sont mises à parler en langue, donc de nouvelles langues, comme ce fut le cas à la pentecôte et elles prophétisaient. La résultante de leur baptême a donc été de recevoir des dons, ici celui de parler en langue et celui de prophétie, mais cela aurait pu être un autre ou d'autres dons que l'Esprit de Dieu donne [1 Corinthiens 12 versets 1-11].

Ce que nous venons de voir présente la réalité intrinsèque qui est liée entre l'obtention du Saint-Esprit et celle de recevoir de lui des dons spirituels. Ceci contraste avec ce que nous découvrons, en ce siècle, au sein des religions chrétiennes, toute dénomination comprise.

Généralement, celui qui est baptisé, entre sous les eaux baptismales et en ressort, sans qu'un don spirituel manifeste ne puisse se faire jour.

Ce faisant, comme jusque-là, les dons spirituels sont rares et ne font pas légion au sein de la chrétienté, certains se sont inventés des dons ou ont perverti la base, les faisant reconnaître.

Nous avons déjà vu que c'est le cas de l'Église adventiste du septième jour, en ce qui concerne le don de prophétie « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

Ce désert, en matière de dons spirituels, voudrait-il dire que dans les derniers temps que nous vivons, l'Esprit de Dieu n'en donnerait plus au peuple de Dieu ? Je vous rassure, il n'en est rien, car nous avons déjà vu que le don de prophétie est appelé à être vulgarisé parmi les enfants de Dieu [Actes 2 versets 16-18], [Jean 16 versets 12-15, 31].

La place du don de prophétie devant devenir incontournable, au sein du peuple de Dieu vivant dans ces périodes de la fin, la parole de Dieu nous laisse des instructions pour sa gestion.

Il en est de même pour celle des autres dons spirituels. Ceci nous renseigne : « **Puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée, que celui qui a le don de prophétie l'exerce selon l'analogie de la foi** » [Romains 12 verset 6, Bible Louis Segond].

Complétons notre étude avec ceci : « *Comme de bons dispensateurs des diverses grâces de Dieu, que chacun de vous mette au service des autres le don qu'il a reçu* » [1 Pierre 4 verset 10, Bible Louis Segond].

Ces deux textes nous présentent une réalité, qui est que, tous les membres du peuple de Dieu ont ici au moins un don, qui est destiné à être utilisé en conformité avec les bases bibliques qui les gèrent (*analogie de la foi*) pour être mis au service des autres enfants de Dieu.

*L'une des réalités qui est présentée dans [Actes 2 versets 16-18], est que dans les derniers temps, donc en cette période, qu'une fois que le Saint-Esprit sera déversé sur les serviteurs et les servantes du Seigneur, ils seront tous amenés à prophétiser.*

Cette réalité est bien présente dans le texte qui suit, où nous découvrons que tous les membres du peuple de Dieu ont au minimum un don :

**« Si donc, dans une assemblée de l'Eglise entière, tous parlent en langues, et qu'il survienne des hommes du peuple ou des non-croyants, ne diront-ils pas que vous êtes fous ?**

*Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. » [1 Corinthiens 14 versets 23-25, Bible Louis Segond].*

Remarquez bien qu'ici il est présenté une assemblée où tous les membres parlent en langue et une autre où tous prophétisent, donc ont le don de prophétie.

Ainsi, à contrario de ce que le plus grand nombre peut penser en cette génération, pour Paul, il est tout à fait normal que les enfants de Dieu – qui ont donc fait alliance avec Jésus-Christ par le baptême – aient reçu du Saint-Esprit au minimum un don.

*Le fait qu'en ce siècle, il y ait si peu de dons spirituels parmi les enfants de Dieu qui sont baptisés, nous démontre que le problème vient donc d'ailleurs.*

Pour le comprendre, je vous dirais qu'il est important de se rendre compte qu'à toute action s'ensuit normalement, une réaction. Prenons un exemple concret :

*Vous mettez vos clefs ou votre carte qui vous permet de démarrer votre voiture, dans l'espace qui leur est réservé, en contrepartie, quand vous mettez le contact, vous vous attendez à ce que votre moteur puisse vrombir, du moins a minima, pour ceux qui ont des titines très sages, qu'elle puisse démarrer.*

*Quand vous faites cette démarche et que nul bruit de moteur ne s'enclenche, que faites-vous, que vous dites-vous ? Généralement c'est : Ah ! Ma voiture a un souci, car elle ne démarre pas !*

*Penons un autre exemple : Vous ne pouvez pas mettre un repas dans un micro-onde, en mettant une température de cuisson et le temps appropriés, et espérer que ce dernier ne puisse pas être chaud. Oui, car à toute action, il doit s'ensuivre une réaction.*

*Dans le monde spirituel, il en est de même pour l'obtention du Saint-Esprit après le baptême.*

Pour le comprendre, nous allons maintenant nous intéresser à l'union intrinsèque qui se trouve entre le baptême et les dons spirituels, qui sont obtenus à son issue. Pour ce faire, il nous faut en revenir à ce qui est dit dans [Marc 16 versets 15-17].

Pour développer ce texte, il est important dans un premier temps, de bien prendre la portée des mots que Jésus utilise ici :

*Il promet que des miracles accompagneront ceux qui vont se faire baptiser, mais quand on lit leur énoncée, nous nous rendons compte qu'ils sont, en majeure partie, liés à un don spirituel. Nous retrouvons le don de chasser les démons, celui de parler de nouvelles langues et de guérissons.*

*Nous retrouvons aussi les bases du don de miracle, car boire un breuvage mortel sans mourir ou saisir des serpents sans trépasser sous leurs venins est miraculeux.*

*Bien que tous les dons spirituels ne soient pas ici représentés, nous découvrons que, ceux qui sont baptisés en Christ ont obligatoirement un don.*



Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que, qui dit baptême sous-entend que l'on a reçu le Saint-Esprit et sommes devenus des enfants de Dieu [*Actes 2 versets 38-39*], [*Romains 8 versets 14-17*], et dès lors, nous recevons au minimum un don spirituel, en vue d'œuvrer pour le Seigneur.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu ;*

*Ce n'est pas le fruit d'œuvres que vous auriez accomplies. Personne n'a donc de raison de se vanter.*

*Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu ;*

**Car par notre union avec le Christ, Jésus, Dieu nous a créés pour une vie riche d'œuvres bonnes qu'il a préparées à l'avance afin que nous les accomplissions.** » [*Éphésiens 2 versets 8-10, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les supporter maintenant.**

*Quand le défenseur sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir.*

**Il révélera ma gloire parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera.**

*Tout ce que le Père possède est aussi à moi ;*

*Voilà pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera. [...] Jésus leur répondit : « Vous croyez juste maintenant ? »* [*Jean 16 versets 12-15, 31, Bible Segond 21*].

Avant tout, il ne faut pas oublier que ce que nous venons de voir, est directement lié au Saint-Esprit, que l'on acquière suite au baptême.

Une fois que c'est fait, il nous rend apte à accomplir toutes les œuvres bonnes que le Seigneur a préparées par avance pour nous.

Et l'une des capacités que nous recevons est celle consistant à recevoir du Saint-Esprit, les nouvelles révélations de Dieu le Père en Jésus-Christ, donc la prophétie.

*Ainsi, nul ne peut être lié au Seigneur Jésus, sans au minimum, recevoir un don.*

Une fois baptisé, notre, ou nos dons spirituels doivent émerger. C'est la réaction normale qui démontre que le Saint-Esprit vit désormais en nous.

La finalité même du baptême étant de recevoir le Saint-Esprit, qui fait de nous des enfants de Dieu.

Quand, à l'issue de la sortie des eaux, aucun changement n'est survenu en nous, et qu'aucun don spirituel n'est manifeste ; c'est signe que quelque chose ne va pas.

Cette réalité nous est bien notifiée dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ici, nous avons découvert que même en étant fidèle au Seigneur, son Esprit peut ne pas nous être donné si toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place.

Une fois que les choses ont été réalisées dans les normes, à l'issue de la cérémonie du baptême, le Saint-Esprit a été donné, et le signe visible qui le matérialise fut les dons de parler en langue et de prophétie, que ces hommes ont reçu.

Ainsi, alors qu'il avait déjà été baptisé, il n'avait reçu aucun don spirituel, mais une fois le baptême réalisé avec toutes les étapes, post et ante immersions, les choses ont changé et l'Esprit de Dieu vint dans ces hommes et leur accorda des dons.

Dès que nous sommes baptisés, nous devons recevoir le Saint-Esprit, car, nous avons déjà vu que c'est lui qui nous scelle, en Jésus-Christ pour la vie éternelle et la répercussion est que nous recevons, au minimum, un don spirituel en vue d'œuvrer pour le Seigneur.

Il nous faut ne pas perdre de vue que la base finale du salut est que nous puissions, une fois sauvé en Christ, réaliser les œuvres que le Seigneur nous a préparées d'avance [*Éphésiens 2 versets 8-10*].

Bien que le Seigneur nous ait déjà préparé des bonnes œuvres à pratiquer – et cela non pour être sauvé car nous le sommes par la Grâce manifestée en Jésus-Christ –, nous n'avons pas en nous, de façon intrinsèque, la capacité de les réaliser.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche ;*

*Et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. [...]*

**Demeurez en moi, et je demeurerai en vous.**

**Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, vous êtes les sarments.**

**Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire.**

*Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; Puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent.*

*Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé.*

*Si vous portez beaucoup de fruit, c'est ainsi que mon Père sera glorifié, et que vous serez mes disciples. » [Jean 15 versets 1-2, 4-8, Bible Louis Segond].*

Sans Jésus, nous ne pouvons rien faire. De même qu'un sarment ne peut vivre ou porter des fruits s'il ne demeure uni au cep, il nous faut rester ancrés en Christ afin de pouvoir porter du fruit.

C'est ainsi que les capacités et dons qui étaient en Jésus deviennent ceux de son peuple. Voici ce qu'il nous promet : *« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les oeuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père ;*

**Et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » [Jean 14 versets 12-13, Bible Louis Segond].**

*Ce qui est dit ici est des plus extraordinaires !*

Néanmoins, avant de le développer, il nous faut le placer dans le cadre de la thématique de notre étude et pour ce faire, nous devons avant tout en revenir aux promesses que notre Seigneur nous fait dans [Matthieu 28 versets 18-20], [Marc 16 versets 16-18].

Dans ces deux textes, Jésus-Christ nous demande d'œuvrer pour lui en enseignant à l'Humanité sa parole et afin que nous puissions être efficaces dans notre tâche, il nous promet que des dons spirituels seront donnés à ceux qui se feront baptiser.

En outre, il nous promet qu'il sera avec nous jusqu'à la fin du monde, en sorte que ces promesses sont pour tous ceux qui vivront jusqu'aux dernières lueurs de notre monde, qui est déjà moribond et à l'agonie. Revenons maintenant à notre texte.

Le Seigneur nous promet que ceux qui croiront en lui, ce qui sous-entend qu'ils seront baptisés selon toutes les bases bibliques, feront les œuvres qu'il a faites, et même, qu'ils en feront de plus grandes. *Avez-vous conscience de ce qui est dit ici ?*

Cette promesse de Christ nous certifie, que certains recevront, comme c'était le cas de Jésus, le don de ressusciter des morts, et cela même si le décès remonte déjà à plusieurs jours [Luc 8 versets 41-56], [Jean 11 versets 17-44], ou encore de pouvoir marcher sur les eaux [Matthieu 14 versets 24-33].

Cette liste ne fait qu'effleurer toutes les capacités et dons que Christ avait et que les membres de son peuple, sont appelés à avoir, dès lors où ils reçoivent le Saint-Esprit, entre autres, suite à un baptême qui soit en tout point conforme à la parole de Dieu.

Il est à noter que la promesse de Christ n'est pas ici limitée, car il promet que tout ce que nous demanderons en son nom, il nous exaucera, afin que Dieu le Père soit glorifié en lui.

Les seules conditions, qui sont néanmoins fixées par le Seigneur pour pouvoir jouir de cette promesse qui n'est certes pas ici présentée mais qui coule de source, sont de faire partie du peuple de Dieu et de recevoir le Saint-Esprit, pour acquérir les dons spirituels qu'il est le seul à donner, en vue de pouvoir agir avec puissance.

Celui qui est désormais sur terre le représentant de Christ et qui guide le peuple de Dieu et lui donne les dons qui le rend apte à œuvrer pour le Seigneur, c'est le Saint-Esprit [Jean 16 versets 12-15, 31].

Revenons à cette image du cep et du sarment, qui est vraiment très forte et des plus instructive.

Voici ce que je tiens à y puiser :

*Pour qu'un sarment puisse demeurer vert et qu'il puisse porter du fruit, il doit de façon ininterrompue, recevoir de la sève du cep. De même, si nous ne recevons pas la vie qui vient de Christ, nous ne pouvons pas porter du fruit pour le Seigneur.*

Voici le biais par lequel nous recevons cette vie, cette sève vivifiante et divine : « **C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.** » [Jean 6 verset 63, Bible Louis Segond].

C'est l'Esprit de Dieu qui vivifie, donc donne la vie, sans lui nous ne pouvons rien faire, nous sommes comme des sarments qui sont détachés du cep.

Toute œuvre, qu'un serviteur de Dieu doit faire pour le Seigneur, ne peut être réalisée par sa propre force ou par une puissance humaine, mais c'est par l'Esprit de Dieu seul, que cela est possible.

Cette réalité est bien représentée dans ce texte : « *Alors il reprit et me dit : C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel :*

**Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.**

**Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanié. Il posera la pierre principale au milieu des acclamations : Grâce, grâce pour elle !** » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible Louis Segond].

L'Esprit de Dieu est le maître d'œuvre de tout ce qui se fait au sein du peuple de Dieu.

Jésus sachant que nous aurions besoin d'être guidé, après son retour au ciel, nous a envoyé le Saint-Esprit, pour qu'il vive désormais éternellement avec nous [*Jean 14 versets 16-18*].

L'une de ces missions, qui pour moi est vitale pour le peuple de Dieu, est qu'il nous apporte les nouvelles révélations que le Seigneur nous fait [*Jean 16 versets 7-15*], [*2 Pierre 1 versets 19-21*].

*Nous l'avons vu, elles peuvent être reçues en rêves ou en visions.*

Cette mission du Saint-Esprit est d'importance, car le Seigneur a réformé en Jésus-Christ les bases de la prophétie, afin que ce ne soit pas juste des prophètes consacrés qui soient habilités à les recevoir, nous avons vue cette réalité, dans [*Actes 2 versets 16-18, Bible Segond 21*].

Pour poursuivre, je vous dirais que, comme nous l'avons aussi déjà vu, le Seigneur nous ayant destiné à œuvrer pour lui, il nous arme, en nous donnant des dons qui sont destinés à l'édification de son peuple. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« De même vous, puisque vous aspirez aux dons spirituels, que ce soit pour l'édification de l'Église que vous cherchiez à en posséder abondamment. »** [*1 Corinthiens 14 verset 12, Bible Louis Segond*].

Afin que nous soyons efficaces et qu'il ne manque aucun don dans l'église, selon la mission que le Seigneur nous confèrera, le Saint-Esprit nous donnera un don précis [*1 Corinthiens 12 versets 27-21*].

Cette réalité n'est pas optionnelle dans le cadre du baptême, car nous avons vu dans [*Marc 16 versets 16-18*], qu'il y a obligatoirement au moins un don qui est donné à ceux qui se font baptiser.

*Comme vous le voyez, il serait illusoire de penser que l'on a reçu le Saint-Esprit suite au baptême, si aucun de ces dons n'est manifeste dans nos vies, car le Seigneur promet que ceux qui auront cru, et qui seront baptisés, recevront des dons.*

Il existe une multitude de dons [1 Corinthiens 12 versets 1-11, 27-31], ce faisant, quand, suite au baptême, aucun n'est attribué c'est qu'il y a un problème, car l'objectif du Seigneur, c'est que nous ayons des dons [1 Corinthiens 12 verset 31], [1 Corinthiens 14 versets 1, 12].

Pour que les dons soient offerts, il faut être fidèle au Seigneur [Actes 5 verset 32], [1 Corinthiens 12 versets 1, 4-11], ce qui a pour résultante que son Saint-Esprit nous soit donné et qu'ainsi, il nous livre divers dons.

*Il les donne à qui Il veut et comme Il veut.*

Quand on a été baptisé et qu'aucun don n'est manifeste, c'est qu'il y a eu un souci lors du baptême.

Il peut être, je le conçois, difficile de croire que dès lors que l'on est baptisé, nous devons recevoir du Saint-Esprit un don spirituel, car ce n'est pas ce qui se passe au sein des diverses religions chrétiennes, en cette génération.

Le problème ne vient pas du Saint-Esprit mais de cet état de choses dû au fait que toutes les religions chrétiennes en sont venues à pervertir la parole de Dieu.

En outre, à ma connaissance, aucune religion chrétienne n'a mis en place les étapes nécessaires afin qu'à l'issue du baptême, le Saint-Esprit puisse être donné.

Il est à noter que le fait d'imposer les mains et de prier ne pourra pas suffire à ce que le Saint-Esprit soit donné, à ceux qui sont déjà baptisés.

Cela est dû au fait que les éléments sur lesquels est établie leur foi, base sine qua none pour que le Seigneur puisse nous agréer [Hébreux 11 versets 1-2, 6], ne sont pas les Saintes Écritures, car les enseignements ante baptismaux que pratiquent les religions chrétiennes en ce siècle, sont basés sur des doctrines d'hommes.

*Ainsi, les baptêmes pratiqués dans toute la chrétienté ayant été entachés d'apostasie et de carence dans les modalités de sa mise à exécution, tous les chrétiens devront se refaire baptiser.*

*Cette réforme doit commencer par les hauts dirigeants des religions chrétiennes, pour en arriver aux simples membres.*

## 11.7 La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales)

Nous allons dans cette partie, parler du baptême de feu qui suit obligatoirement le baptême et qui est selon moi, pas assez enseigné à ceux voulant être baptisés. Pourtant, cette connaissance leur est vitale car elle permet de les armer pour les épreuves qui suivront le baptême.

Malheureusement, généralement les enseignements « *spirituels* », que ceux qui prêchent à ceux qui désirent se faire baptiser, ne présentent pas cette réalité mais ne dépeignent souvent qu'une image idyllique de ce qu'est la vie chrétienne et pas les réalités liées aux souffrances qui pourtant lui sont incontournables.

Beaucoup de ces prédicateurs vous parlent de prospérité à venir, de bénédictions que l'on vous a volées et qu'ils vous rendent ce jour même, ils vous affirmeront qu'en répétant après eux des phrases, que ces dernières vont se réaliser. Parmi leur pitch, nous trouvons ceci :

*« Je brise toute chaîne par laquelle le diable me retenait, au puissant nom de Jésus-Christ, je suis désormais libre ! »*

*Hum... Je ne veux pas vous décevoir, vous qui écoutez ces discours mielleux, mais sachez le bien, tout cela n'a aucun sens sans ceci :*

*Si vous ne choisissez pas de servir le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit, en lui donnant votre vie et en choisissant de ne point pratiquer des doctrines d'homme qui transgressent les Saintes Écritures, vous serez toujours esclaves du diable et ce même si vous vous faites baptiser [1 Jean 5 versets 18-19], [Jean 8 verset 44].*

Ces prédicateurs de l'Évangile « *de la prospérité* », n'ayant comme objectif que de recevoir plus de dîmes et d'offrandes venant de leurs ouailles, ne leur présenteront jamais la réalité du baptême de feu, qui est la souffrance devant suivre le baptême d'eau.

*Et c'est normal, malhonnête, mais normal, car généralement on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.*

*Le miel est bien plus adapté à cet exercice.*



Dès lors, n'étant pas préparé, celui qui se fait baptiser, va devoir faire face, au baptême de feu, qui se matérialise par des épreuves que jusque-là, il ne connaissait pas.

Ce que je viens de vous présenter est inadmissible, car ceux qui doivent se faire baptiser, doivent pouvoir le faire en ayant toutes les données de ce dans quoi ils s'engagent et du feu de l'épreuve qui devra obligatoirement les frapper suite au baptême.

Nous allons maintenant entrer dans la réalité de cette partie de la course chrétienne qui est, généralement appelée le baptême de feu, qui est obligatoire en Jésus-Christ et suit toujours tout baptême.

Voici comment il est présenté : *« Comme le peuple était dans l'attente, et que tous se demandaient en eux-mêmes si Jean n'était pas le Christ, il leur dit à tous : **Moi, je vous baptise d'eau ; Mais il vient, celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.** »* [Luc 3 versets 15-16, Bible Louis Segond].

Ici, nous découvrons que le baptême, qui est établi en Jésus-Christ, a pour base, outre le passage sous les eaux baptismales, que nous soyons aussi baptisés de Saint-Esprit et de feu.

Le baptême du Saint-Esprit consiste à ce qu'il nous scelle suite à notre baptême et nous donne des dons, cette réalité nous l'avons déjà étudiée, par contre pour comprendre la réalité du baptême de feu, il nous faut prendre connaissance de ce qui suit :

*« C'est là ce qui fait votre joie, quoique maintenant, puisqu'il le faut, vous soyez attristés pour un peu de temps par diverses épreuves, afin que l'épreuve de votre foi, plus précieuse que l'or périssable qui cependant est éprouvé par le feu, ait pour résultat la louange, la gloire et l'honneur, lorsque Jésus-Christ apparaîtra »* [1 Pierre 1 versets 6-7, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte : *« **Souvenez-vous de ces premiers jours, où, après avoir été éclairés, vous avez soutenu un grand combat au milieu des souffrances, d'une part, exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations, et de l'autre, vous associant à ceux dont la position était la même.** »* [Hébreux 10 versets 32-33, Bible Louis second].

Finissons avec cet autre texte des plus significatifs : **« Soyez sobres, veillez. Votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera.**

**Résistez-lui avec une foi ferme, sachant que les mêmes souffrances sont imposées à vos frères dans le monde.**

*Le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés en Jésus-Christ à sa gloire éternelle, après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. A lui soit la puissance aux siècles des siècles ! Amen ! » [1 Pierre 5 versets 8-11, Bible Louis Segond].*

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons tout d'abord, que le terme baptême de feu consiste en fait à ce que notre foi soit éprouvée, comme le fait le feu pour l'or.

L'objectif est que durant ce temps d'épreuve, qui est appelé à durer peu de temps, Jésus, donc son représentant qui est le Saint-Esprit sur terre, puisse nous perfectionner, nous affermir, nous fortifier, etc. Pour ce faire, nous avons aussi vu que nous devons subir le courroux de Satan qui rode comme un lion rugissant cherchant qui dévorer.

Les souffrances que nous devons subir, sous la férule du diable, ne sont pas discriminatoires, car tous les membres du peuple de Dieu doivent passer par là. Ainsi, tous les enfants de Dieu doivent, au commencement de leur course chrétienne, passer par ce passage, par l'épreuve qui est un baptême, celui de feu.

L'objectif de ces souffrances est d'amener le nouveau converti à se débarrasser de tout ce qui n'est pas du Seigneur, il doit être épuré comme on le fait pour l'or. Aux sorties de cette période, nous devenons inébranlables en et par Christ. C'est à la suite de cela que nous devenons aptes à œuvrer pour le Seigneur. Notre sauveur, nous laisse lui-même le témoignage de ce qui se passe suite au baptême.

Afin de nous en rendre compte, lisons ceci : **« Jésus, rempli du Saint-Esprit, revint du Jourdain, et il fut conduit par l'Esprit dans le désert, où il fut tenté par le diable pendant quarante jours.**

*Il ne mangea rien durant ces jours-là, et, après qu'ils furent écoulés, il eut faim. Le diable lui dit : Si tu es Fils de Dieu, ordonne à cette pierre qu'elle devienne du pain. Jésus lui répondit : Il est écrit :*

*L'Homme ne vivra pas de pain seulement.*

*Le diable, l'ayant élevé, lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, et lui dit : Je te donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ; Car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux.*

*Si donc tu te prosternes devant moi, elle sera toute à toi. Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. Le diable le conduisit encore à Jérusalem, le plaça sur le haut du temple, et lui dit :*

*Si tu es Fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas ; car il est écrit : Il donnera des ordres à ses anges à ton sujet, afin qu'ils te gardent ; et :*

*Ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre. Jésus lui répondit : Il est dit : Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu. Après l'avoir tenté de toutes ces manières, le diable s'éloigna de lui jusqu'à un moment favorable.*

**Jésus, revêtu de la puissance de l'Esprit, retourna en Galilée, et sa renommée se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans les synagogues, et il était glorifié par tous. » [Lmc 4 versets 1-15, Bible Louis Segond].**

Avant toutes choses, avez-vous remarqué que, bien qu'étant Dieu, et fils de Dieu, et étant rempli de l'Esprit de Dieu, Jésus-Christ dut passer par le feu des épreuves, étant remis par le Saint-Esprit, aux mains de Satan. Ce point est celui qui, je l'avoue, m'a le plus traumatisé quand j'ai lu ce récit pour la première fois.

Nous apprenons ici que ce n'est pas Satan qui est venue, par hardiesse pour tenter Jésus, mais c'est le Saint-Esprit qui l'amena dans le désert afin que le diable puisse le tenter. Ce n'est qu'après avoir été victorieux que Christ a pu commencer son ministère pour son Père, avant cela, il n'était pas encore digne d'une telle tâche.

Il en est de même pour nous, temps que nous ne passerons pas avec succès notre baptême de feu, les épreuves qui y sont liées se représenteront, encore et encore, sous diverses formes d'épreuves, l'objectif étant de nous rendre aptes à œuvrer pour le Seigneur.

Ainsi, si le Saint-Esprit n'a pas épargné Jésus, lui le Christ de Dieu, lui le Dieu véritable [1 Jean 5 verset 20], pensez-vous qu'il le fera pour nous simples mortels, qui avons le péché ancré en nous depuis la naissance ? Bien sûr que non !

Forts de ce que nous venons d'étudier, nous comprenons mieux les trois sortes de baptême que le texte de [Luc 3 versets 15-16], nous présente, celui d'eau, celui du Saint-Esprit et celui de feu.

*Ces trois baptêmes ne forment en fait qu'un et représentent trois étapes, devant faire de nous des enfants et serviteurs de Dieu efficients, aptes à œuvrer pour le Seigneur.*

Ce que nous venons de voir nous démontre que le baptême va bien au-delà de l'immersion, car être immergé et ne pas recevoir le Saint-Esprit ne nous sert à rien, et le recevoir mais ne pas être victorieux lors du baptême de feu, nous rend inéligible à œuvrer pour Dieu.

Le baptême de feu ne doit pas être une surprise pour le nouveau baptisé, il faut qu'il ait été enseigné en la matière, bien avant le moment de descendre dans les eaux baptismales, afin qu'il soit apte à remporter la victoire sur les forces du mal.

Cette étape de l'enseignement, portant sur le baptême de feu et la souffrance qui l'accompagne, doit impérativement être apportée à tous ceux qui désirent se faire baptiser, afin de les préparer à résister au diable, dans la souffrance, en vue d'être victorieux en Christ.

Malheureusement, cet enseignement primordial est l'une de celles qui semblent de peu d'importance au sein de la chrétienté, car il est très peu prêché aux intéressés au baptême, pourtant sans lui, nul n'est apte à œuvrer pour le Seigneur.

La réalité de ce que nous venons de voir est qu'il ne peut point y avoir de baptême d'eau, sans celui de feu et son cortège de souffrances.

À ceux qui ne sont pas prêts à passer par le baptême de feu, qui ne souhaitent donc pas être éprouvés dans la fournaise de l'adversité, mon conseil est qu'ils ne se fassent pas baptiser.

Sans cela, s'ils passent le pas, alors qu'ils ne sont pas disposés à payer le prix de la course chrétienne, leur état va empirer sept fois plus, au minimum, qu'avant le baptême.

Ceci nous présente cette réalité : « **Quand un démon est chassé d'un homme, il va dans les déserts, y cherchant du repos ; Mais n'en trouvant pas, il retourne vers la personne qu'il a quittée, et trouve que son ancienne demeure est toute balayée et propre.**

**Alors, il va chercher sept autres démons plus méchants que lui, et ils entrent tous dans cet homme.**

*Et ainsi, le pauvre homme est sept fois plus mal en point qu'il ne l'était auparavant. » [Luc 11 versets 24-26, Living Bible "TLB" (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Ce que nous venons de lire est très représentatif de ce qui se passe lors du baptême. À partir du moment où le nom de Jésus-Christ est prononcé juste avant le baptême, tout démon qui possédait celui qui se fait baptiser, est obligé de fuir, car vaincu par Jésus et lui devant allégeance [Colossiens 2 versets 11-15], [Philippiens 2 versets 5-11].

Puis le baptême se fait et à partir de la sortie des eaux baptismales, une lutte titanesque commence, car dans l'invisible, se fomentent contre le nouveau baptisé, des plans de prise de la bastille.

Le démon, qui a été chassé de son hôte, se sachant pas assez puissant pour combattre seul, va chercher du renfort. Dès lors, ils vont lancer une offensive contre la sainte demeure, qu'est devenu le nouveau baptisé et ancien hôte du démon meneur.

S'ils arrivent à vaincre le nouveau baptisé, désormais son état sera donc pire qu'avant le passage sous les eaux baptismales !

Comme je vous le disais, mieux vaut ne pas se faire baptiser, que de le faire et n'être pas prêt à passer par le baptême de feu, où les forces démoniaques vont venir, avec l'approbation du Seigneur, nous malmener, car mieux vaut vivre avec un démon que huit.

Ce qui est encore mieux, est de vivre sans être sous la domination d'aucun démon, et pour ce faire, il faut se préparer en vue d'être victorieux des forces du mal et des épreuves où ils nous soumettront durant la période du baptême de feu. Avant de se faire baptiser, il faut comprendre que, de par notre geste, nous nous engageons dans une guerre fratricide qui est plus vieille que la terre ou les êtres humains.

Ceci nous renseigne : **« Et il y eut guerre dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent, mais ils ne furent pas les plus forts, et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel.**

*Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui. Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ ;*

**Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. Ils l'ont vaincu à cause du sang de l'agneau et à cause de la parole de leur témoignage, et ils n'ont pas aimé leur vie jusqu'à craindre la mort.**

**C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez dans les cieux. Malheur à la terre et à la mer !**

**Car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. [...] Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.** » [*Apocalypse 12 versets 7-12, 17, Bible Louis Segond*].

Dans ce texte, nous découvrons l'histoire des anges félons, qui se sont ligués contre Dieu, Jésus et les saints anges.

L'insu de cette guerre, qui se passait au ciel fut la défaite des anges félons, ayant pour chef Satan, qui sont devenu de par leurs rébellions contre le Seigneur des anges déchus, des démons.

C'est à la croix que Jésus-Christ de par son divin sacrifice les a terrassés, dès lors ils furent chassés du ciel et précipités sur la terre.

Sachant que le jour de leurs destructions est proche et qu'il leur reste peu de temps, Satan et ces démons sont dans une grande rage, et leur objectif, dès lors, est de faire la guerre au peuple de Dieu, symbolisé ici comme étant la femme. Dans ces derniers temps, sa cible est le reste fidèle du Seigneur qui garde les commandements de Dieu et la foi en Jésus-Christ, qui nous l'avons vu, est la prophétie.

Pour revoir cette étude se référer aux chapitres « *Réalité des textes prophétiques bibliques* » et « *Réalité de la réforme de la doctrine de « l'Esprit de prophétie » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

De tout temps, Satan et ces démons ont cherché par tous les moyens à persécuter le peuple de Dieu, mais la prophétie, que nous venons de voir, nous informe que dans ces temps de la fin, sa cible sera ceux qui gardent les commandements de Dieu et la prophétie.

Tous ceux qui prendront position pour observer ces deux choses seront, dès leur baptême, les cibles du diable, qui n'aura de cesse de les persécuter et même de les tuer, s'il en a l'occasion.

Ce que je viens de présenter est loin de l'image idyllique du baptême que brossent plusieurs religions chrétiennes, qui le présentent comme étant le début de la paix et de la prospérité.

Ainsi, comme je le disais, quiconque désire se faire baptiser, doit être prêt à en découdre avec les forces démoniaques.

Néanmoins, au-delà de ce que je viens de vous présenter, le texte qui suit est une bonne nouvelle pour tous ceux qui choisiront de servir, envers et contre tout, le Seigneur ; qui opteront de prendre part aux souffrances de Christ : **« Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne pourra vous nuire. »** [Luc 10 verset 19, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce qui suit : **« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.**

**Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons [...] »** [Marc 16 verset 16-17, Bible Louis Segond].

En Jésus, nous avons déjà la victoire sur toutes les forces du mal, qui ne pourront pas nous terrasser sauf si nous devenons infidèles au Seigneur [1 Jean 5 versets 18].

Le deuxième texte nous présente une réalité qui dérange certainement les démons, car nous apprenons que c'est à partir du baptême que nous acquérons la capacité de les vaincre.

Ainsi, le diable fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que puissent se faire correctement, les étapes du baptême, surtout la dernière qui est le baptême de feu, où l'Esprit de Dieu remettra entre les mains des démons, le nouveau baptisé.

Voici ce qui se passerait s'il était vaincu par eux : **« [...] Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui. En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première.**

*Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai :*

**Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le borbier.** » [2 Pierre 2 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Nous devenons esclaves de ce qui a triomphé de nous, ainsi, si durant le baptême de feu, nous ne remportons pas la victoire sur notre moi et sur l'amour du monde, nous devenons celui du diable.

Nul ne peut servir deux maîtres, il nous faut prendre position et nous battre pour Dieu sinon nous devenons des esclaves du diable.

Ainsi, bien que nous acquérions en Christ la capacité de vaincre Satan et ces démons, par contre le revers de la médaille, est qu'avant de parvenir à cette domination totale des forces du mal, dans un premier temps, suite à notre baptême par immersion, le Saint-Esprit nous abandonnera entre leurs mains afin qu'ils puissent nous éprouver durant ce fameux baptême de feu.

Pour ne pas perdre notre bataille contre le diable, après notre baptême, il nous faut comprendre certaines réalités inhérentes à notre vie post baptismale. Le premier, est la place qu'occupent les mauvaises habitudes dans nos vies.

Revoyons comment la parole de Dieu présente cette réalité : « *Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ?* » [Jérémie 13 verset 23, Bible Louis Segond].

*Les mauvaises habitudes ont la dent dure !*

C'est bien pour cela que le Seigneur a fait des plans en vue de nous rendre victorieux, mais ils ne sont pas des plus faciles à mettre en place, car voici comment nous obtenons la victoire : « **Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous.**

**Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; Purifiez vos coeurs, hommes irrésolus.**

**Sentez votre misère ; soyez dans le deuil et dans les larmes ; Que votre rire se change en deuil, et votre joie en tristesse. Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera.** » [Jacques 4 versets 7-10, Bible Louis Segond].

Nous découvrons ici qu'il faut se faire violence afin de remporter, en Jésus-Christ, la victoire sur nos passions et sur le démon.



Il ne faut pas rester là, passif à attendre, on doit choisir de se soumettre au Seigneur, donc aux directives des Saintes Écritures pour nos vies, et nous devons aussi résister au diable, c'est ainsi que l'on devient victorieux.

Le combat se mène donc au niveau de notre esprit. C'est notre self-contrôle et notre détermination à vouloir, coûte que coûte, demeurer fidèle au Seigneur qui nous donnent la victoire en Jésus-Christ.

Maintenant ce socle posé, découvrons certaines réalités qui sont attachées à la manière d'agir du démon et qui trouve sa base dans les trois tentations ou Satan soumet Jésus-Christ, mais en vain.

Pour ce faire, je vous invite à lire l'extrait qui suit, qui est tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *Les œuvres du loup aux dents longues et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établi à la tête des Moutons de panurge* ».

[...] Il nous faut en revenir à la manière d'agir du diable, dans la guerre qu'il mène, à la tête de ses troupes, démons et humains, contre le peuple de Dieu. Dans le ministère que Jésus mena sur terre, et les attaques que le démon a fomentées contre lui, il nous présente les tactiques que le diable utilise, en vue de tenter de remporter la victoire sur le peuple de Dieu.

La première offensive démoniaque consiste d'abord à pervertir ses ennemis. Cette réalité est très bien représentée dans les trois tentations, où il soumit, en vain, Jésus [*Luc 4 versets 1-14*].

Satan va d'abord essayer de souiller la foi de Jésus, en l'amenant à agir pour assouvir un besoin élémentaire, ici, c'est de celui de pouvoir se nourrir, dont il s'agit. Quoi de plus vital, que le besoin de manger quand on a faim ? Néanmoins, celui qui se confie dans ses forces, au détriment de l'aide que le Seigneur lui porte, déshonore Dieu.

Notre foi dans le Seigneur doit nous amener à ne jamais oublier qu'il est notre pourvoyeur en toutes choses [*Matthieu 6 versets 24-34*].

Quiconque choisira de s'allier aux infidèles en vue de subsister, face à des besoins terrestres, n'est pas digne du Seigneur et sera rejeté par lui. Ésaü apprit cette douloureuse leçon, à ses frais, et perdit à cause d'un plat (*de lentilles*) son droit d'aînesse [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Cette réalité est aussi vraie pour tous nos autres besoins, comme celui de nous sentir protégés. Saül, en a fait les frais, quand en vue de subsister, lui et le peuple de Dieu, il donna lui-même un sacrifice au Seigneur, alors qu'il n'en avait pas le droit [1 Samuel 13 versets 1-14].

En agissant ainsi, il démontra que ce qui le sauverait, était le sacrifice et non le Seigneur. La deuxième attaque du démon contre le peuple de Dieu prendra le visage de la tentation du paraître.

Par elle, il nous propose de devenir plus puissants, mais pour ce faire on doit l'adorer.

Ici, la subtilité vient du fait que l'on peut adorer le diable en se prosternant devant lui, comme il voulait que Jésus le fasse, mais le même résultat est obtenu, quand on choisit de désobéir à la parole de Dieu, car dès lors, on devient des enfants et des serviteurs du démon qui ont comme objectif suprême de l'adorer [Jean 8 verset 44].

Celle que le démon a le mieux réussi à conquérir sur cette base, est Ève, qui pour avoir plus de connaissances et devenir une « déesse », a désobéi à l'ordre du Seigneur en vue d'écouter la voix du diable, et a de par ce fait, entraîné notre déchéance [Genèse 3 versets 1-17].

La troisième tentation que le diable présenta à Jésus, est établie sur le chemin de la présomption, qui mène les serviteurs de Dieu à agir selon leur cœur, au détriment de la parole de Dieu.

Si l'orgueil avait habité le cœur de Jésus, il aurait sauté pour montrer au diable qu'il était vraiment le fils de Dieu et ce faisant, il aurait laissé deux choix à Dieu son père : *Laisser son fils s'écraser, ou le sauver.*

S'il avait agi ainsi, il aurait mis le Seigneur devant une situation des plus compliquées, car c'est à cause de l'orgueil que Satan a été déchu.

Comment donc le Seigneur pourrait-il avoir rejeté le diable et agréé son fils pour le même type de péché ? La présomption religieuse nous amène à agir de façon qui transgresse la parole de Dieu, tout en donnant au monde l'image que nous servons le Seigneur.

Nous retrouvons cette réalité dans la vie d'Uzza et des fils d'Aaron, qui, tout en pensant servir le Seigneur ont agi, nous l'avons vu, selon leur cœur et ont payé leurs actes de leurs vies [2 Samuel 6 versets 6-8], [Lévitique 10 versets 1-3].

Ce que nous venons de voir consiste en la première phase de l'attaque que le diable porte contre le peuple de Dieu.

Le seconde va prendre un tout autre visage, il ne cherchera plus à séduire, mais ce sera une guerre ouverte que le diable mènera contre nous. Néanmoins, comme Satan et ces anges déchus ont été vaincu par Jésus-Christ, ils savent qu'ils ne peuvent avoir la puissance pour attaquer le peuple élu du Seigneur de front [*Philippiens 2 versets 5-11*], [*Colossiens 2 versets 8-15*], [*Luc 10 versets 19*], [*Marc 16 versets 15-17*].

Ainsi, pour arriver à leurs fins, ils vont utiliser un autre type de main-d'œuvre, qui a la puissance pour vaincre le peuple de Dieu, ce sont des nations et de leurs législations qu'il s'agit.

Le monde, donc ceux qui ne vivent pas unis à Christ (*et cela qu'ils soient du peuple de Dieu ou non*), sont sous la domination du démon, ils sont aveuglés par lui et il les utilise en vue de persécuter et d'opprimer par tous les moyens possibles, les enfants fidèles de Dieu.

Néanmoins, ceux agissant ainsi ne sont pas nos ennemis, mais sont des pantins désarticulés que les démons utilisent.

Nos vrais ennemis, ce sont Satan et les démons, qui inspirent ces gens à agir. Pour étudier plus en profondeur ces réalités, voir : [*1 Jean 5 versets 18-19*], [*Jean 15 versets 18-21*], [*Éphésiens 6 versets 11-12*].

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans l'œuvre que Satan réalisa par le biais de Judas et des hauts dirigeants juifs, les amenant à crucifier Jésus, il a possédé Judas et l'a amené à trahir Jésus [*Jean 13 versets 21-30*], et la répercussion fut qu'il est venu avec la cohorte pour s'emparer de lui [*Marc 14 versets 42-48*].

Le diable continua son œuvre inique en attisant la haine dans le cœur du peuple juif contemporain de Jésus-Christ, qui l'a livré au Romain afin qu'il soit martyrisé et tué de façon ignominieuse [*Matthieu 27 versets 1-54*].

L'une des capacités que le diable a, en vue de perdre le peuple de Dieu, c'est de toucher le cœur des dirigeants des nations pour les amener à établir des décrets iniques. Nous avons une représentation concrète de cette réalité dans [*1 Chroniques 21 versets 1-14*].

Remarquez qu'ici l'instigateur de cette loi, c'est Satan. C'est lui qui inspire le roi David à établir un acte législatif que le Seigneur réprouve et qui a pour finalité que le peuple de Dieu soit frappé.

Ainsi, tout homme d'État ou d'église qui n'est pas vigilante, peut en venir à établir des actes législatifs qui, de prime abord semblent, une bonne chose, mais qui contrevient à la volonté de Dieu.

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre.

Pour poursuivre, je vous dirais que ceux qui seront les plus enclins à nous persécuter à cause de notre foi, ce sont nos proches, tout particulièrement notre famille. Voici ce que Jésus a prophétisé de cette réalité : « **Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ;**

**Les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir. Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom; mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. [...]**

*Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; Et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ;*

**Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. »** [Matthieu 10 versets 21-22, 34-39, Bible Louis Segond].

Avant toutes choses, il est important que la réalité de ce texte soit enseignée à tous ceux qui souhaitent s'unir à Christ par le baptême, car ils doivent avoir une claire vision de ce vers, quoi ils tendent.

Pour considérer ce qui est dit ici, il ne faut pas perdre de vue que si nos proches ne sont pas consacrés au Seigneur, ils sont d'office sous la dominance du diable, comme l'est le monde entier [1 Jean 5 verset 19].

De ce fait, comme ce fut le cas de Judas, le diable les mènera à se lever contre nous et les utilisera puissamment en vue de nous nuire.

Pour nous préparer à cela, le Seigneur clarifie ici certaines réalités que je paraphraserai comme suite :

*Quand nous prenons position pour lui, nous devons d'abord comprendre qu'il ne pourra pas y avoir de compromis.*

*Nous ne pouvons pas prétendre aimer le Seigneur mais laisser la première place dans nos cœurs et dans nos choix à une autre personne, fût-elle notre père ou notre mère, notre fils ou notre fille.*

*Si le choix nous est présenté, nous devons choisir de perdre l'amour de ces personnes en vue de rester fidèle au Seigneur. Quiconque s'élève contre les Saintes Écritures devient l'ennemi de Dieu et le nôtre et dès lors n'est plus digne d'être à nos côtés tant qu'elle ou qu'il ne sera pas repenté.*

Ce que Jésus-Christ présente ici est terrible, mais lui-même du faire ce choix difficile en choisissant la parole de Dieu au détriment de sa famille terrestre qui voulait l'empêcher d'œuvrer pour son père éternel.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : **« Quand les membres de sa famille l'apprirent, ils vinrent pour le ramener de force avec eux. Ils disaient en effet : « Il est devenu fou. »**

*[...] La mère et les frères de Jésus arrivèrent. Ils se tinrent dehors et envoyèrent quelqu'un l'appeler. Beaucoup de monde était assis autour de lui. On vint lui dire : Ta mère, tes frères et tes soeurs sont dehors et te cherchent. Il répondit : Qui sont ma mère et mes frères ?*

**Et, promenant les regards sur ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères, car celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une soeur, ou une mère.** » *[Marc 3 versets 21, 31-34, Bible Semeur].*

En prenant position pour Jésus, nous devons nous attendre à ce que désormais, notre famille ne soit peut-être plus que nos frères et sœurs en Christ, car certainement que, tout ou une partie de nos proches, selon le sang, se détournera de nous mais le Seigneur nous accueillera.

Forts de tout cela, nous comprenons que celui qui doit se faire baptiser devra, bien avant cela, avoir été renseigné sur tout ce que nous avons vu, afin qu'il puisse choisir en son âme et conscience de s'unir ou non à Christ, quitte à perdre sa famille.

Ainsi, si le choix est trop dur pour lui, il ne se fera pas baptiser et pourra rester et certainement bruler en famille en enfer, s'ils ne se convertissent pas en ayant de façon individuel choisit Christ.

Pour poursuivre, je vous dirais que le problème qui suivra le baptême vient du fait que le jeune baptisé sera remis entre les mains du démon qui, bien que vaincu, est puissant et enragé.

D'autant qu'il sait qu'il lui reste peu de temps et son objectif est de perdre un plus grand nombre d'hommes, particulièrement les élus de Dieu s'il le pouvait [*Matthieu 24 verset 24*].

La seule sauvegarde de celui qui doit passer par le baptême de feu, donc par des souffrances de divers sortes, se trouve dans la mise en application de ce qui suit : « *Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.*

**Bien plus, nous nous glorifions même des afflictions, sachant que l'affliction produit la persévérance, la persévérance la victoire dans l'épreuve, et cette victoire l'espérance.**

**Or, l'espérance ne trompe point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.** » [*Romains 5 versets 1-5, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte des plus instructifs : « **Mes frères, regardez comme un sujet de joie complète les diverses épreuves auxquelles vous pouvez être exposés, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.**

**Mais il faut que la patience accomplisse parfaitement son oeuvre, afin que vous soyez parfaits et accomplis, sans faillir en rien.** » [*Jacques 1 versets 2-4, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ce dernier texte : « **Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en luttant contre le péché. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils :**

**Mon fils, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend ; Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. Supportez le châtiment : C'est comme des fils que Dieu vous traite ; Car quel est le fils qu'un père ne châtie pas ?**

**Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils. D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous les avons respectés, ne devons-nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au Père des esprits, pour avoir la vie ?**

*Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon; mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice. »* [Hébreux 12 versets 4-11, Bible Louis Segond].

En faisant la synthèse de ces textes, ce que je retiens est que les épreuves sont plus que salutaires pour nous autres chrétiens.

Par leur biais, nous acquérons la persévérance et la patience qui mènent à la victoire et cette dernière, fait naître en nous l'espérance ; l'objectif de tout cela est que nous soyons accomplis, sans faillir en rien, donc inébranlables en Jésus-Christ.

*Nous découvrons aussi que, si Dieu permet que tous les membres de son peuple puissent passer par ces étapes de souffrance et que nous nous en soyons exemptés, c'est signe que nous ne sommes pas ces enfants.*

Il nous faut donc comprendre que les épreuves par lesquelles le Seigneur nous fait passer, c'est parce qu'il nous aime.

Ainsi, si nous avons compris que les souffrances que nous subissons sont destinées à *nous perfectionner, nous affermir, nous fortifier et nous rendre inébranlables* afin que nous soyons aptes à œuvrer pour le Seigneur, nous serons dans la joie pendant l'épreuve.

*En outre, si nous savons que c'est parce que le Seigneur nous aime, qu'il permet ces épreuves afin que nous devenions plus forts, cette pensée nous galvanisera, comme ce serait le cas d'un enfant que son père entraîne en vue d'une compétition sportive. S'il lui demande de souffrir à l'entraînement c'est afin que la couronne de victoire soit pour eux deux.*

*Ainsi, combattre jusqu'à la dernière limite, jusqu'au sang, ne sera pas une gêne mais une joie, car l'objectif final est le bonheur de la victoire et la couronne de vainqueur à venir.*

Ce que nous venons de voir est aussi l'objectif de la course chrétienne. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, afin de connaître Christ, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, si je puis, à la résurrection d'entre les morts.**

**Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection ; Mais je cours, pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ.**

**Frères, je ne pense pas l'avoir saisi ; mais je fais une chose :**

**Oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ. »** [*Philippiens 3 versets 8-14, Bible Louis Segond*].

Quand nous choisissons de suivre Jésus-Christ et de lui donner nos vies, nous devons être prêts à ce que notre mode de vie, nos goûts et nos aspirations puissent changer.

Ce que nous aimions alors, la vie du monde deviendra pour nous comme de la boue, donc des choses insignifiantes.

Ce que nous détestions, l'étude de la parole de Dieu, la communion fraternelle etc. deviendront nos plus grands trésors. Pour arriver à notre but, le royaume de Dieu, et pouvoir enfin porter la couronne que Christ nous réserve, nous devons sans cesse persévérer et nous perfectionner par la parole de Dieu, sous l'influence du Saint-Esprit. C'est ainsi que le Seigneur nous donnera, la force de vaincre.

Ainsi, il nous faut puiser dans les épreuves, la force d'arriver à la finalité de la course chrétienne qui est la couronne de justice [*2 Timothée 4 verset 8*], que nous recevrons de Jésus-Christ ! AMEN !

Des armes d'exception nous sont données afin de tenir bon durant notre pèlerinage chrétien, ce sont le jeûne et la prière.



Dans l'expérience qu'a vécue Jésus, suite à son baptême et à sa confrontation avec le diable et ces tentations, qu'il était en jeûne et prière durant cette période, n'est pas anodin, car voici ce que nous apprenons à ce propos :

**« Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne. »** [*Matthieu 17 versets 21, Bible Louis Segond*].

Afin de remporter la victoire sur les forces du mal, le jeûne et la prière sont les armes par excellence. C'est ce que nous découvrons dans [*Daniel 10 versets 1-14*], ici Daniel a fait une diète de *21 jours* afin que la victoire puisse lui être donnée.

Le jeûne et la prière sont aussi les meilleurs moyens de se consacrer au Seigneur afin que le Saint-Esprit nous montre les bases de l'œuvre que nous allons devoir mener pour le Seigneur. C'est ce qui se passa pour Paul ! Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés.**

*Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir. »* [*Actes 13 versets 2-3, Bible Louis Segond*].

Si votre santé vous le permet, il serait judicieux que dès votre sortie des eaux baptismales que vous puissiez faire un jeûne afin de vous fortifiez et remportiez la victoire sur les bastions du démon. Afin d'en savoir plus sur le jeûne, je vous invite à lire mon livre, à paraître, intitulé « *La consécration du peuple de Dieu en jeûne et prière* ».

*Pour finir je vous dirais que pour être victorieux du baptême de feu, les fondations que l'on a reçues ante baptême sont incontournables.*

*Avant que le jeune baptisé, ne se retrouve nez à nez avec le diable qui est comme un lion affamé et qu'il ne soit pas apte à l'affronter, il faut qu'il ait reçu, une solide base spirituelle qui le prépare à cette souffrance qu'il devra obligatoirement vivre* [*1 Pierre 5 versets 6-11*].

## **11.8 La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête**

Pour commencer cette partie, je vous dirais que dans le monde spirituel, c'est par le baptême que l'on s'unit à Christ et que l'on devient qu'un avec le peuple de Dieu. À l'issue de cela, nous recevons le Saint-Esprit qui nous scelle pour le salut.

Cela, c'est ce qui devrait normalement se passer, mais voilà, c'est un tout autre scénario qui se joue au sein des baptistères chrétiens. Nous le découvrirons, mais dans un premier temps il nous faut nous intéresser aux bases du salut, qui nécessite qu'il y ait baptême.

Ceci nous renseigne : **« Vous tous qui avez soif, venez vers l'eau, même celui qui n'a pas d'argent ! Venez, achetez et mangez, venez, achetez du vin et du lait sans argent, sans rien payer ! Pourquoi dépensez-vous de l'argent pour ce qui ne nourrit pas ?**

**Pourquoi travaillez-vous pour ce qui ne rassasie pas ?**

*Écoutez-moi vraiment et vous mangerez ce qui est bon, vous savourerez des plats succulents. Tendez l'oreille et venez à moi, écoutez donc et vous vivrez ! Je conclurai avec vous une alliance éternelle pour vous assurer les grâces promises à David. » [Ésaïe 55 versets 1-3, Bible Segond 21].*

Pour bien comprendre ce texte, qui présente les symboles d'acheter gratuitement, ce qui sous-entend vendre gratuitement, il faut se référer à l'alliance qui est faite en David et que nous trouvons dans ce texte.

Voilà de quoi il en retournait : *« Et nous, nous vous annonçons cette bonne nouvelle : la promesse faite à nos ancêtres, Dieu l'a accomplie pour nous, leurs descendants, en ressuscitant Jésus, conformément à ce qui est écrit dans le Psaume 2 : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Il l'a ressuscité, de telle sorte qu'il ne retournera pas à la décomposition ;*

*C'est ce qu'il a déclaré en disant : Je vous donnerai les grâces saintes et sûres promises à David. C'est pourquoi il dit encore ailleurs : Tu ne permettras pas que ton saint connaisse la décomposition. Or, après avoir dans sa propre génération été au service de la volonté de Dieu, David est mort, a rejoint ses ancêtres et a connu la décomposition.*

*En revanche, celui que Dieu a ressuscité ne l'a pas connue. »*  
**Sachez-le donc, mes frères : C'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé** » [Actes 13 versets 32-38, Bible Segond 21].

En considérant ces textes, nous nous rendons compte que le terme « acheter » – et par extension celui de « vendre » – sont étroitement liés au plan du salut qui a été acté en Jésus. Dans le texte de [Ésaïe 55 versets 1-3], le terme le plus important, c'est « acheter gratuitement ».

Nous nous en rendons bien compte, ces deux réalités sont antinomiques, si nous les considérons dans leurs sens littéral.

En effet, acheter signifie payer, si l'acquisition est gratuite, elle revêt le caractère de don. On ne peut donc pas acheter gratuitement car cette action nécessite une contrepartie en devises (*argent*) ou autres (*troc, or, pierres précieuses...*) Ce terme est pourtant bien réel, car c'est bien ce que Jésus fait en nous offrant le salut gratuitement.

Néanmoins, gratuit, le salut ne l'a point été, et même je vous dirais loin de là, car son coût fut faramineux ! Ceci nous renseigne :

**« Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps [...] »** [1 Pierre 1 versets 18-20, Bible Louis Segond].

Nous avons été vendus au péché, et devons en payer le prix qui est la mort. Mais Christ nous a rachetés en acceptant de mourir à notre place. Ce faisant, il a laissé un chèque en blanc qui peut être présenté par ceux qui le désirent, pour une adhésion gratuite au salut, rappelons, qu'il n'est pas réellement gratuit, car déjà acquitté par Jésus.

Désormais, ceux qui veulent acheter gratuitement le salut doivent endosser le chèque en blanc que Christ nous a laissé et, pour ce faire, ils doivent se faire baptiser [Actes 2 versets 38-39], [Marc 16 verset 16].

Prenons une image, qui illustre bien la réalité du salut :

*Imaginons que nous héritions d'un gros chèque avec un nombre impressionnant de zéros après le chiffre de tête, si bien qu'il ressemble à un collier de perles rares.*

*Ce chèque est destiné à solder toutes nos dettes et à nous permettre de vivre comme un prince. Ainsi est le salut manifesté en Jésus-Christ. Il a signé un chèque en blanc pour nous, il a, au prix de sa vie, acquitté celui du salut pour tous.*

*Ce chèque de salut ne peut devenir valide qu'une fois déposé dans la banque du ciel, car afin que le prix du divin sacrifice de Christ nous soit crédité, nous devons l'encaisser en acceptant Jésus par le baptême. C'est par ce biais que l'on fait alliance en Jésus avec Dieu et que l'on acquiert, par là même, la vie éternelle qui est en lui. Le salut est vendu gratuitement à toute l'Humanité, Jésus l'ayant déjà payé au préalable pour nous, nous permettant de vivre en lui en renouveau de vie.*

Ainsi, le salut étant vendu gratuitement, il est nécessaire qu'il y ait des vendeurs qui réalisent cette transaction. Ce faisant, le lieu de prédilection pour ce commerce ne peut se situer qu'au sein du peuple de Dieu, car c'est à son église que le Seigneur donne de vendre gratuitement le salut à l'humanité.

Ceux appelés à cette œuvre de « *vente du salut* », ce sont les hommes consacrés, établis au sein du peuple de Dieu. Voici comment leur œuvre est présentée : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église. S'il refuse aussi d'écouter l'Église, mets-le sur le même plan que les païens et les collecteurs d'impôts.*

**Vraiment, je vous l'assure : Tous ceux que vous excluez sur la terre auront été exclus aux yeux de Dieu et tous ceux que vous accueillerez sur la terre auront été accueillis aux yeux de Dieu. »**  
[*Matthieu 18 versets 17-18, Bible Semeur*].

Le salut ayant déjà été payé en Jésus-Christ, il se vend et s'achète gratuitement et rappelons-le, ceux qui le vendent ainsi, ce sont les hommes consacrés qui ont été établis sur le peuple de Dieu.

C'est par le baptême que le salut s'achète et se vend. Pour garder notre image du gros chèque, celui qui se fait baptiser présente le chèque que Jésus-Christ lui a laissé et celui qui le baptise reçoit ce chèque et le dépose dans « *la banque du ciel* ».

La transaction est aussi simple qu'un troc, on donne une chose sa vie de péché et l'on reçoit en retour une nouvelle vie, celle de Christ et on devient qu'un avec lui [*Hébreux 3 verset 14*].

Ici, nous avons la base « normale » devant gérer le commerce de la vente et de l'achat (*gratuit*) du salut, mais cette transaction peut être altérée, car on peut avoir le chèque et qu'il ne soit plus en état d'être accepté par la banque du ciel. Revenons à notre exemple.

*Imaginez que, par mégarde, le chèque soit oublié dans la poche d'un vêtement qui passe à la machine et qu'il ressorte en bouillie. Question : qu'advient-il de la fortune qui était inscrite sur ce gros chèque ? Pouvez-vous présenter la bouillie au banquier, argumentant que c'était un gros chèque avec tout plein, tout plein de zéros ? Bien sûr que non !*

Il en est de même pour le salut, cette transaction peut ne pas être acceptée par le Seigneur pour vice de forme. Pour le comprendre il nous faut en revenir à la réalité du baptême [*Marc 16 verset 16*].

Celui qui croira et se fera baptiser deviendra un enfant de Dieu en qui l'Esprit de Dieu vit et guide [*Actes 2 versets 38-39*], [*Romains 8 versets 15-17*], [*1 Corinthiens 6 verset 19*], [*1 Corinthiens 2 versets 6-16*].

Aux autres ayant rejeté le Seigneur, ils ne seront pas sauvés.

Ce faisant, ils demeurent de façon individuelle, un homme ou une femme « animal » qui aura pour finalité de participer au grand bain communautaire, où des convives de marque seront invités, *Satan, les démons, l'agneau bestial, la bête à sept têtes et dix cornes*, etc.

En résumé, il ressort des divers textes bibliques présentés que pour être sauvé, il faut être baptisé mais ce n'est qu'une étape, car il faut aussi que le Saint-Esprit soit reçu. Dans [*Actes 2 versets 38-39*], il apparaît que l'une des réalités du baptême consiste à ce que notre péché nous soit pardonné, dès lors où nous recevons le Saint-Esprit.

Dans [*Hébreux 10 versets 15-22*], les bases de l'alliance que Dieu fait en Jésus avec ceux qui se lieront à lui à travers une eau pure et purifiée d'une mauvaise conscience – ici est repris la base du baptême – consistent à ce que le Saint-Esprit puisse écrire sa loi dans leurs cœurs.

Il convient de rappeler que la prophétie, elle aussi, est inscrite dans le cœur de ceux qui font alliance avec Christ et les deux, la loi et la prophétie, forment les sceaux de Dieu et de Christ.

C'est donc le but ultime du baptême, que la loi de Dieu et la prophétie soient inscrites dans le cœur du nouveau baptisé, tous ceux qui ne les recevront pas ne pourront pas être scellés. Si la loi de Dieu n'est pas inscrite dans le cœur, les péchés ne peuvent être pardonnés, de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut se lier à une telle personne.

La raison est évidente, c'est tout simplement que le Seigneur ne peut s'allier *au mal, au péché, ou aux infidèles* [2 Corinthiens 6 versets 14-16], [Jacques 1 versets 13-15], [Psaumes 5 verset 5].

En outre, le Saint-Esprit ne peut demeurer dans un infidèle, car il n'est donné *qu'à* ceux qui sont fidèles au Seigneur [Actes 5 verset 32].

Tout baptême qui est contracté sans que la loi et la prophétie soient au centre des enseignements reçus, ne peut être agréé par le Seigneur.

Quiconque pratique des doctrines d'homme, qu'il associe à la Parole de Dieu annule cette Parole [Marc 7 versets 8-13].

Ainsi les doctrines d'hommes qui ont été instituées dans le sacrement du baptême annulent ce dernier.

Tous ceux qui auront été baptisés dans de telles conditions ne pourront pas être scellés par le Saint-Esprit. Hormis tout cela, nous l'avons vu, le salut se vend et ceux chargés d'effectuer la transaction, ce sont les hommes consacrés, établis au sein du peuple de Dieu.

Ainsi, tous ceux qui n'accepteront pas d'adhérer aux doctrines d'une religion ne seront pas consacrés pasteur ou « *ancien* », et ceux qui, étant déjà consacrés, rejeteront après coup ces doctrines, seront démis de leurs fonctions. L'autorité nécessaire pour baptiser, donc pour vendre le salut, ne leur sera plus conférée.

Tous ceux qui voudront avoir la possibilité d'œuvrer, en vue de prêcher et de baptiser des âmes, devront s'en tenir aux canevas établis par les diverses religions chrétiennes. Ainsi, nul ne peut plus, en ce siècle, vendre gratuitement le salut sans avoir la marque de la bête.

Le triste constat de cette terrible réalité, c'est que la chrétienté dans son ensemble, Catholiques et Protestants, prépare des prosélytes pour le baptême avec pour finalité de brûler dans la géhenne. Dans la Bible, nous retrouvons une œuvre similaire qui fut accomplie par les scribes et les pharisiens [Matthieu 23 versets 13 et 15].

Et pourtant ! Les pharisiens avaient une connaissance parfaite de la Parole de Dieu, car ils en étaient les dépositaires. Jésus les présente dans [Matthieu 23 versets 1-3], comme étant assis dans la chair de Moïse, et appelle à mettre en pratique ce qu'ils disent, donc sa Parole, néanmoins il demande à ne pas « *calquer leurs comportements* ».

Bien souvent, dans bon nombre de religions chrétiennes, la semence, qui est malheureusement semée dans les cœurs, c'est l'ivraie.

Ces doctrines d'Hommes, composées d'enseignements frelatés et anti-bibliques ne peuvent, à l'issue du baptême, sceller le nouveau baptisé. Du fait des pratiques anti-bibliques des diverses Églises chrétiennes, l'un des choix du candidat au baptême (*celui qui veut acheter le salut*) est de refuser d'adhérer à ces préceptes religieux et donc de ne pas accepter le baptême mais cette posture l'expose à demeurer un « *homme animal* », qui n'aura pas la vie en lui.

En effet, le Saint-Esprit qui nous donne de devenir enfant de Dieu ne peut lui être donné. Comme la base du salut passe par le baptême, ceux qui refusent d'adhérer à de telles doctrines sont exposés à la mort éternelle. L'autre choix est d'adhérer à ces iniques doctrines religieuses et d'accepter de se faire baptiser.

Dans ce cas, les enseignements n'étant pas ceux du Seigneur, le nouveau baptisé ne pourra pas être scellé en Jésus-Christ.

Ainsi, vu les choix qui nous sont offerts, du fait du contexte lié aux religions, tout cela établit un constat des plus accablants. Ce faisant, toute action appelant à une réaction, le bien ou le mal que l'on pratique, « *portera du fruit* ».

Pour vous présenter ce choix que Dieu nous propose de faire en toute liberté, consistant à recevoir son sceau et être sauvé ou de brûler dans l'étang de feu et de soufre, je m'en vais vous les imager :

*Imaginez un riche propriétaire terrien qui décide d'œuvrer contre l'esclavage et contre la précarité, en toute magnanimité.*

*Afin que l'affaire soit menée de façon efficiente, il engage des intendants, auxquels il confie une forte somme, qui avoisine plusieurs milliards. Ces représentants qu'il a établis ont pour tâche d'aller à la rencontre de chaque esclave du pays, afin de leur proposer, de faire un choix entre deux possibilités :*

*La première consiste à accepter qu'il soit racheté, grâce au fonds que leur riche mécène a institué.*

*Ceux qui optent pour cette solution peuvent, suite à cet entretien, partir libres. Ainsi l'argent qui a servi à racheter ces esclaves est bien réel, mais il n'est pas remis entre les mains de ceux qui seront rachetés, mais est destiné à leur maître.*

*Ceci peut rappeler à certains une douloureuse réalité qui a existé, à la différence que le riche mécène de notre exemple a agi en toute magnanimité, sans aucune contrepartie, animé par l'unique désir de faire des hommes libres.*

*Ainsi, ceux qui choisissent la liberté, deviennent libres par la grâce que cet homme riche leur a faite. Ils n'ont rien eu à payer d'eux-mêmes pour cela. Néanmoins, afin d'assurer leur avenir, il leur est aussi proposé un travail, qui leur permettra de vivre décemment en tant qu'hommes libres.*

Cet exemple imagé est très bien représenté dans le texte qui suit :

**« Nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés) ; Il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ.**

**Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.**

*Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. » [Éphésiens 2 versets 5-10, Bible Louis Segond].*

Ce texte nous précise que nous sommes sauvés par grâce en Jésus-Christ. Ce faisant, nous n'avons aucun mérite pour cela, toute la gloire lui revient. En plus du salut, le Seigneur nous offre un travail, qu'il a déjà préparé par avance, et qui consiste entre autres, à répandre l'Évangile à toute la création [Matthieu 28 versets 18-20].



Ce que nous venons de voir est ce que le Seigneur a établi et souhaite pour chacun de nous ! Néanmoins, bien que nous soyons rendus libres par le divin sacrifice de Jésus, nous ne sommes pas obligés d'accepter notre rachat.

Nous pouvons, en notre âme et conscience, refuser d'utiliser le chèque en blanc du salut par la grâce qui a été actée en lui.

Pour symboliser cette réalité, je m'en vais vous donner un exemple concret, s'appuyant toujours sur notre petite histoire de cet homme riche qui choisit d'offrir la liberté à tous les esclaves de son pays.

Nous avons déjà considéré le premier choix que les intendants de cet homme proposaient aux esclaves, afin d'accéder à la liberté, tout en ayant un travail, qui leur permettait de vivre. Maintenant, découvrons la deuxième option qui leur est aussi proposée :

*Ils ont la possibilité de choisir en toute liberté de demeurer esclave, tout en recevant une somme assez confortable, afin de vivre décemment. Par contre, ceux qui choisiront cette option ne pourront plus jamais prétendre à la liberté !*

Cette réalité, je la retrouve dans ce texte qui était destiné, dans la loi de Moïse, à gérer de façon littérale les esclaves :

**« Si ton esclave te dit : 'Je ne veux pas sortir de chez toi', parce qu'il t'aime, toi et ta famille, et qu'il se trouve bien chez toi, alors tu prendras un poinçon et tu lui perceras l'oreille contre la porte. Ainsi il sera pour toujours ton esclave. Tu feras de même pour ta servante. »** [Deutéronome 15 versets 16-17, Bible Segond 21].

Ici, nous constatons qu'un esclave pouvait refuser d'être émancipé. Il lui fallait acter sa décision en acceptant que son oreille soit percée par son maître, signe de son appartenance et de son choix de demeurer esclave jusqu'à sa mort. Dès lors, plus aucune rançon ne pouvait le racheter ! Spirituellement, il en est de même !

Le Seigneur étant un Dieu de liberté, Il laisse le choix à chacun de nous, d'accepter ou non, d'entrer dans les modalités qu'Il a déjà établies, en son fils, Jésus-Christ, pour le rachat de l'Humanité.

La gouvernance adoptée par Satan, à l'égard de ses sujets, est à l'opposé de celle pratiquée par le Seigneur sur ses enfants. Dieu veut que l'on vienne à lui par amour, il nous laisse le libre arbitre.

Ceux qui choisissent de le servir et de lui demeurer fidèles, en gardant sa Parole, reçoivent son sceau et font désormais partie de son peuple élu, ses saints, en Jésus-Christ. *A contrario*, le diable est un dominateur qui impose par la force son autorité. En sorte que tous ceux qui n'ont pas pris position pour le Seigneur, reçoivent un esprit d'égarement et deviennent dès lors des esclaves du démon [1 Jean 5 versets 18-19], [Hébreux 2 versets 14-15].

Dans [2 Thessaloniens 2 versets 7-12], nous redécouvrons ce qu'il advient de ceux qui rejettent la vérité pour pratiquer le mensonge que professe l'ennemi de Dieu. Comme nous l'avions déjà vu, ceux qui n'ont pas aimé la vérité – donc la Parole de Dieu – et ont préféré pratiquer des doctrines d'Hommes, aussi appelées doctrines de démon [1 Timothée 4 versets 1-5] – reçoivent un esprit d'égarement, afin qu'ils croient à l'erreur. L'objectif étant qu'ils ne soient pas sauvés.

Ainsi, ils ne seront pas scellés par l'Esprit de Dieu en Christ. Tout cela, nous le comprenons bien, est dommageable pour ceux qui veulent s'allier au Seigneur. Cependant tout espoir n'est pas perdu car, heureusement, par la grâce de Dieu, une solution existe.

Bien que les leaders des religions chrétiennes aient fermé la porte au salut, faisant que nul ne puisse y parvenir, à cause des doctrines iniques qui ont été instituées dans le précepte du baptême, une solution hors baptême a été mise en place par Dieu afin que le salut puisse quand même être obtenu par ceux désirant lui rester fidèles.

Pour ce faire, nous allons maintenant découvrir la réalité des membres du peuple fidèle du Seigneur, qui vivront dans les derniers temps. Voici ce que nous apprenons à leur propos :

**« Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts.**

**[...] Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; Ils suivent l'agneau partout où il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles. [...]**

**C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Et j'entendis du ciel une voix qui disait : Écris : Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur !**

**Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs oeuvres les suivent.** » [*Apocalypse 14 versets 1, 4-5, 12-13 Bible Louis Segond*].

Nous découvrons ici les élus de Christ, son peuple fidèle qu'il revient chercher, ses saints. Le signe distinctif les faisant reconnaître est qu'ils gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

Ils étudient donc diligemment les commandements de Dieu et les révélations de Jésus (*la prophétie*). Ces points font qu'ils sont d'office scellés par le Saint-Esprit.

Un point important est à préciser concernant le scellement du peuple fidèle de Dieu, car nous avons vu que pour être scellé, il faut avant tout entendre l'Évangile et y croire, il faut avoir étudié les bases inhérentes à la loi et à la prophétie, bases faisant reconnaître les saints du Seigneur, appliquer cette connaissance à notre vie, puis être baptisé.

Ce peuple fidèle du Seigneur, devant vivre dans les derniers temps, est présenté dans [*Apocalypse 14 versets 1-5, 12-13*], comme ayant le sceau de Dieu et celui de Jésus sur le front. Ils sont donc déjà scellés.

Rappelons-nous que les enseignements sont symbolisés par le nom. Celui de Dieu représente sa sainte loi et celui de Christ, la prophétie.

Comme les saints gardent la loi et la prophétie, et sont par là même scellés en Christ. En outre, leur mode de scellement ne passe pas obligatoirement par les baptistères d'une religion, car il est basé sur la loi et la prophétie. Maintenant, passons à l'autre scellement, celui réservé à ceux qui ne prendront pas position pour le Seigneur, pour ses commandements et pour la foi en Jésus, ils recevront à cause de leurs actes, la marque de la bête sur leurs mains ou sur leurs fronts.

Ce groupe comprend également ceux qui, tout en ayant fait alliance avec Jésus, ont choisi d'être infidèles au Seigneur et sont devenus des esclaves du démon. De par leurs désobéissances, ils méprisent le divin sacrifice de Christ qui est la seule offrande acceptable que Dieu reçoit pour les péchés [*Hébreux 10 versets 26-31*], [*Hébreux 6 versets 4-8*].

Venons-en au reste de l'Humanité, tous ceux qui restent à l'extérieur, sans faire de choix pour le bien ou le mal, ceux-là sont également sous la coupe (*la domination*) [*1 Jean 5 verset 19*] du démon. Dès lors, il n'y a plus d'offrande possible pour leurs péchés, leur sort est désormais de recevoir la marque de la bête.

Pour découvrir ces réalités, voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

Revenons au texte d'[*Apocalypse 14 versets 1, 4-5, 12-13*], nous avons aussi découvert qu'ils (*les élus de Dieu*) ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges, et que, dans leurs bouches, il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles.

Pour comprendre ce qui est dit ici, il faut d'abord comprendre que le mensonge représente les doctrines anti bibliques qui transgressent la vérité qui sont pratiquées. Pour approfondir, voir partie intitulée « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Église du reste" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

Sinon, le symbole de la femme dans la prophétie représente un endroit, les œuvres pratiquées par ceux qui s'y trouvent – si la parole de Dieu y est révérée ou non – définissent le type de lieu que c'est [*Apocalypse 12 versets 13-17*], [*Apocalypse 17 versets 3-7*].

Dans le cadre de notre texte de base, ces femmes sont telle Babylone, car leurs œuvres sont souillées, et le fait de s'unir à elles vous souille et c'est parce que les élus de Dieu ne se sont pas unis à elles qu'ils ont pu demeurer purs.

En ce siècle, comme les préceptes des religions, surtout celles attachées au baptême, sont antibibliques, Dieu ne souhaite pas que ceux qui lui sont fidèles puissent s'unir à de tels lieux, tout au contraire, il nous appelle à nous séparer d'eux [*2 Corinthiens 6 versets 14-18*].

En contrepartie, il ne peut pas nous demander de nous unir à ces lieux, ces religions perverties, par le baptême et il ne peut pas, d'un autre côté ne pas nous permettre d'être sauvés en Jésus, alors que nous lui sommes fidèles et que le fait de ne pas vouloir se faire baptiser, c'est justement pour pouvoir le demeurer.

Le Seigneur étant omniscient et sachant que dans les derniers temps, au sein de la chrétienté, il y aura un embargo faisant que nul ne pourra ni se faire baptiser, ni baptiser les autres sans transgresser les Saintes Écritures, nous a laissés dans sa Parole d'autres directives nous permettant de recevoir le Saint-Esprit, hors baptême, dans des cas extrêmes. Et ainsi être scellé !

Pour le découvrir, je vous invite à lire ceci : **« Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier dans la cohorte dite italienne. Cet homme était pieux et craignait Dieu, avec toute sa maison ; Il faisait beaucoup d'aumônes au peuple, et priait Dieu continuellement. [...] Ils arrivèrent à Césarée le jour suivant. Corneille les attendait, et avait invité ses parents et ses amis intimes.**

**Lorsque Pierre entra, Corneille, qui était allé au-devant de lui, tomba à ses pieds et se prosterna. Mais Pierre le releva, en disant : Lève-toi ; Moi aussi, je suis un homme. Et conversant avec lui, il entra, et trouva beaucoup de personnes réunies.**

**Vous savez, leur dit-il, qu'il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui ; Mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé et impur. C'est pourquoi je n'ai pas eu d'objection à venir, puisque vous m'avez appelé [...] Alors Pierre, ouvrant la bouche, dit : En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable. [...]**

**Comme Pierre prononçait encore ces mots, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les païens.**

*Car ils les entendaient parler en langues et glorifier Dieu. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur. [...] » [Actes 10 versets 1-2, 24-29, 34-35, 44-48, Bible Louis Segond].*

Ici, nous découvrons un temps de récession baptismale analogue à ce qui a cours en cette génération. Les païens (*les non juifs*) n'avaient pas le droit d'être baptisés, et cela même s'ils étaient des serviteurs intègres du Seigneur. Les choses étaient si drastiques que même les disciples de Jésus appliquaient cette directive à la lettre.

Non seulement un Juif ne pouvait pas baptiser un non juif, mais il ne devait même pas avoir de contact avec lui.

Le Seigneur désirant récompenser Corneille et sa famille pour leurs dévotions, leurs fidélités et leurs droitures envers lui, leur accorde la grâce de recevoir le Saint-Esprit, sans qu'il ne soit baptisé.

Ce n'est que suite à cela que Pierre, convaincu par le Seigneur qu'il était juste que Corneille et sa famille pouvant faire partie du peuple de Dieu devaient être baptisés, fit le nécessaire.

Il en sera de même dans les derniers temps, tant que nulle religion chrétienne ne sera pas fidèle à toute la parole de Dieu, surtout en ce qui concerne le baptême, le Seigneur œuvrera dans ces serviteurs fidèles, leur donnant son Saint-Esprit sans qu'ils ne soient baptisés.

Puis, quand la réforme sera en place et que le peuple de Dieu se sera défait de toute ces doctrines anti-bibliques, alors comme ce fut le cas pour Corneille et sa famille, ceux qui auront reçu le Saint-Esprit, dans de telles conditions, pourront se faire baptiser.

Nous avons un autre cas d'une personne qui a été sauvée sans qu'elle ne soit baptisée, car sa situation ne lui permettait pas. Afin de faire sa connaissance, lisons ceci :

*« L'un des malfaiteurs crucifiés l'injurait, disant : N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et sauve-nous !*

**Mais l'autre le reprenait, et disait : Ne crains-tu pas Dieu, toi qui subis la même condamnation ? Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes ; Mais celui-ci n'a rien fait de mal. Et il dit à Jésus :**

**Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne. Jésus lui répondit : Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »** [*Luc 23 versets 39-43, Bible Louis Segond*].

Ici, cet homme, que l'on appelle généralement le larron sur la croix, a pris position pour Jésus en le défendant et il l'a accepté pour son sauveur personnel, et il reçut de Christ l'assurance qu'il était sauvé.

Pourtant, il n'a pas pu descendre de sa croix afin de se faire baptiser après sa confession de foi faite à Christ.

Ainsi, dans des situations drastiques, qui ne permettent pas que le baptême se fasse, le Seigneur scelle son peuple fidèle sans qu'il n'ait eût à se faire baptiser.

C'est ce que nous avons vu qui s'est passé pour Corneille et sa famille. Ce qui leur a permis de recevoir le Saint-Esprit, alors qu'ils n'étaient pas baptisés, ce sont leurs œuvres bonnes réalisées pour et au nom du Seigneur, c'est ce qui qualifie aussi les saints de Dieu.

Relisons cet extrait qui nous présente cette réalité :

« Puis j'entendis une voix venant du ciel me dire : **Écris : Heureux, dès à présent, ceux qui meurent unis au Seigneur.**

**Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de toute la peine qu'ils ont prise, et ils seront récompensés pour leurs oeuvres.** » [*Apocalypse 14 verset 13 Bible Semeur*].

Complétons avec ce qui suit : « *Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.* » [*Jacques 2 versets 12-13, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption ; Mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. Ne nous lassons pas de faire le bien ;**

**Car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas.** » [*Galates 6 versets 7-9, Bible Louis Segond*].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que les œuvres bonnes, surtout les actes de miséricorde, ont un impact considérable sur le jugement de Dieu par lequel toute l'Humanité doit passer. Ce type d'actes de miséricorde triomphe du jugement de Dieu.

En outre, nous apprenons que ceux qui, comme Corneille et sa famille qui sèment pour l'Esprit, donc, marcheront dans toute la parole de Dieu qui est vivifiée par le Saint-Esprit [*Jean 6 versets 63*], obtiendront de lui la vie éternelle. Maintenant ces bases actées, reprenons notre exposé sur les saints des derniers temps.

Ceux qui mourront unis au Seigneur sont présentés comme étant déjà heureux, car ils reçoivent du repos suite à toute la peine qu'ils ont prise pour lui, car ils seront récompensés pour leurs œuvres.

Nous retrouvons ici la même base de rétributions que celle que Corneille et sa famille ont reçue du Seigneur.

Quand il n'y a pas de possibilité de se faire baptiser, selon tous les critères bibliques, il faut choisir de servir Dieu contre vents et marées et de demeurer inébranlable dans sa parole en agissant avec amour, pour son prochain, en pratiquant des œuvres de miséricorde, et même si l'on n'est pas baptisé, nous serons sauvés en Christ.

Néanmoins, si entre-temps vous pouvez-vous faire baptiser, selon toutes les bases bibliques gérant le baptême au sein d'une religion chrétienne qui est fidèle en tout au Seigneur, il vous faut passer le pas.

Abordons maintenant un autre point, celui de la confession des péchés et le pardon de ceux-ci à un enfant consacré du Seigneur et à partir de ce dernier.

Je vous ai présenté au chapitre « *La deuxième étape du baptême : la repentance et la confession des péchés* » la capacité que Dieu donne à ses enfants de pardonner les péchés des êtres humains.

Nous avons aussi vu que pour être éligible à cette puissance, les membres du peuple de Dieu doivent au préalable, de façon individuelle, souscrire à un baptême en tout point conforme à la parole de Dieu. C'est ce point qui a interpellé mon amie *Nicole*.

Cette réalité a suscité en elle une grande interrogation empreinte de tristesse en découvrant qu'en ce siècle, aucun baptême pratiqué par les diverses religions chrétiennes n'est conforme à la parole de Dieu.

Ainsi, comment dès lors, avoir cette capacité de pardonner les péchés de ses frères ? Ce faisant, elle ne pouvait se résoudre à accepter cette triste réalité et se disait qu'il devait bien exister une autre possibilité permettant que nos péchés soient pardonnés.

Cette étude Bible en mains, apporte la réponse. Pour commencer, je vous invite à lire ce qui suit : « **Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée.** » [*Jean 15 verset 3, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce qui suit : « *Vous avez été libérés de cette manière futile de vivre que vous ont transmise vos ancêtres et vous savez à quel prix. Ce n'est pas par des biens qui se dévaluent comme l'argent et l'or. Non, il a fallu que le Christ, tel un agneau pur et sans défaut, verse son sang précieux en sacrifice pour vous.*

*Dès avant la création du monde, Dieu l'avait choisi pour cela, et il a paru, dans ces temps qui sont les derniers, pour agir en votre faveur. Par lui, vous croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire. Ainsi votre foi et votre espérance sont tournées vers Dieu.*



**Par votre obéissance à la vérité, vous avez purifié votre être afin d'aimer sincèrement vos frères.**

**Aimez-vous donc ardemment les uns les autres de tout votre coeur. Car vous êtes nés à une vie nouvelle, non d'un homme mortel, mais d'une semence immortelle : la Parole vivante et éternelle de Dieu.** » [1 Pierre 1 versets 18-23, Bible Semeur].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous découvrons, que quand nous étudions diligemment la parole de Dieu et que nous obéissons à ses directives, nous sommes purifiés, donc débarrassés de nos péchés. Cette réalité nous est aussi présentée dans ce texte :

**« Mais si nous marchons [réellement] dans la lumière [c'est-à-dire si nous vivons chaque jour en conformité avec les préceptes de Dieu], comme lui-même est dans la lumière, nous sommes en communion [vraie, ininterrompue] les uns avec les autres [lui avec nous, et nous avec lui], et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché [en effaçant la tache du péché, nous gardant purifiés du péché sous toutes ses formes et manifestations]. »**

[1 Jean 1 verset 7, *Amplified Bible "AMP"*, (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Ici le point important est le fait qu'il faille être en communion permanente avec le Seigneur, donc toujours connecté à lui et chercher chaque jour à vivre en conformité avec ses préceptes – Le symbole utilisé est celui de marcher dans la lumière, cette dernière étant Jésus [Jean 1 versets 1-18, 29-30] –, tout en ayant une unité avec nos frères et sœurs en Christ.

Ainsi, la résultante de ce comportement en adéquation avec ce que Dieu nous demande est que le sang de Christ nous purifie de tout péché, ce qui symbolise entre autres ici, les retombées du temps passé à l'étude diligente de la parole de Dieu.

C'est ce qui nous libère de nos iniquités.

Il est important de ne pas perdre de vue que Jésus-Christ est la parole de Dieu et que ce qui transforme l'être humain, c'est de le contempler, car c'est la vérité, donc la parole de Dieu, tous deux symbolisant Jésus, qui rend libre.

Ceci nous renseigne à ce propos :

« Or, le Seigneur est l'Esprit, et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté [l'affranchissement de la servitude, la vraie liberté].

Et nous tous, dont le visage n'est pas voilé et qui voyons continuellement, comme dans un miroir, la gloire du Seigneur, nous sommes progressivement transformés à son image, d'un degré de gloire à un degré de gloire encore plus grand, qui vient du Seigneur, qui est l'Esprit. » [2 Corinthiens 3 versets 17-18, Amplified Bible "AMP", (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Complétons avec ceci : « [...] Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » [Jean 8 verset 31-32, Bible Louis Segond].

Terminons avec cet autre texte : « C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. » [Jean 6 verset 63, Bible Louis Segond].

Nous découvrons dans ces textes que la parole de Dieu rend libre, donc qu'elle a la capacité de briser les chaînes de l'esclavage où la loi du péché nous retiens [Romains 7 versets 14-25], et que nous sommes transformés de grâce en grâce, par l'Esprit de Dieu à l'image de celui, donc de Jésus, que nous contemplons.

Une fois la parole de Dieu étudiée de façon diligente, le Saint-Esprit, l'utilise pour transformer nos vies, il nous vivifie, donc nous insuffle la vie de Christ, qui est éternelle et nous ouvre ainsi, les portes de l'éternité avec Jésus. Nous découvrons aussi que là où est (*donc en qui vit*) l'Esprit du Seigneur se trouve la liberté, donc la libération des liens où le diable et le péché nous retiennent.

Cette transformation que l'Évangile fait en nous est des plus extraordinaires, car c'est elle qui nous permet d'accéder à la nouvelle vie, donc à la naissance en Christ.

Redécouvrons cette réalité en relisant un extrait d'un texte vu plus avant, dans cette autre version : « En effet, vous êtes nés de nouveau, non pas d'une semence corruptible, mais d'une semence incorruptible, grâce à la parole vivante et permanente de Dieu » [1 Pierre 1 verset 23, Bible Segond 21].

Complétons notre étude avec cet autre texte : « **Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu.**

*Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes. La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. Il y eut un homme envoyé de Dieu :*

*Son nom était Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il parut pour rendre témoignage à la lumière.*

**Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue. Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue.**

**Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »** [Jean 1 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Terminons avec ce dernier texte des plus explicites : « *Car, quand vous auriez dix mille maîtres en Christ, vous n'avez cependant pas plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile.* » [1 Corinthiens 4 verset 15, Bible Louis Segond].

Nous découvrons dans ces textes, que ce qui mène à la nouvelle naissance, n'est pas le simple acte du baptême mais la parole de Dieu.

C'est lui qui nous permet de naître de nouveau, et nous donne le pouvoir de devenir des enfants de Dieu. Cette réalité nous la retrouvons dans le vécu de Corneille et de ses proches. Nous avons vu que c'était des gens pieux qui craignaient Dieu.

Pour bien comprendre ce que cela signifiait pour eux et ce que représentait cette piété, lisons ce qui suit :

**« Et, sans contredit, le mystère de la piété est grand : celui qui a été manifesté en chair, justifié par l'Esprit, vu des anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde, élevé dans la gloire. »**  
[1 *Timothée 3 verset 16, Bible Louis Segond*].

Il est important pour bien prendre la mesure de ce que nous venons de lire de le redécouvrir dans cette autre version : **« Voici ce que nous reconnaissons ensemble : il est grand le secret du plan de Dieu, le Christ, qui fait l'objet de notre foi.**

**Il s'est révélé comme un être humain, et, déclaré juste par le Saint-Esprit, il a été vu par les anges. Il a été proclamé parmi les non-Juifs. On a cru en lui dans le monde entier. Il a été élevé dans la gloire. »** [1 *Timothée 3 verset 16, Bible Semeur*].

En considérant ces deux textes, nous comprenons que la piété consiste à passer du temps à l'étude de la parole de Dieu en vue de chercher à connaître la volonté du Seigneur et à s'y conformer.

Nous avons déjà vu que ce qui scelle pour la vie éternelle en Jésus-Christ c'est la parole de Dieu étudiée diligemment et mise en pratique, et plus particulièrement la loi et la prophétie. Pour redécouvrir cette réalité, vous pouvez vous reporter au chapitre intitulé « *La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre* ».

Ainsi, ce qui a permis à Corneille et à ses proches de recevoir le Saint Esprit sans être baptisés, a été le temps d'étude de la parole de Dieu, tout en mettant en pratique ce qui s'y trouve, particulièrement les actes d'amour, consistant à soutenir les défavorisés et l'oeuvre de Dieu.

Tout ce que nous venons de voir nous permet de comprendre, que ceux qui passent du temps de qualité à l'étude de la parole de Dieu et qui la mettent en pratique sont purifiés de leurs péchés, à l'instar de Corneille et de sa famille et les chaînes par lesquels le diable les retient tombent.

Dans ce cadre, nous n'avons pas besoin de confesser nos péchés à une personne consacrée du peuple de Dieu pour qu'ils soient pardonnés. C'est donc une réponse à l'interrogation de mon amie Nicole.

Néanmoins, il ne suffit pas d'étudier la parole de Dieu, il faut la mettre en pratique.

Y associer des doctrines d'Hommes ou continuer à pratiquer ce que Dieu réproûve nous disqualifie pour être éligible à cette grâce.

Certes, ce n'est pas aisé et le verset qui suit, nous le montre et nous donne des pistes : « *D'où viennent les luttes, et d'où viennent les querelles parmi vous ? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres ? Vous convoitez, et vous ne possédez pas ;*

*Vous êtes meurtriers et envieux, et vous ne pouvez pas obtenir ; vous avez des querelles et des luttes, et vous ne possédez pas, parce que vous ne demandez pas. Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions.*

**Adultères que vous êtes ! ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimité contre Dieu ? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. Croyez-vous que l'Écriture parle en vain ? C'est avec jalousie que Dieu chérit l'Esprit qu'il a fait habiter en nous. Il accorde, au contraire, une grâce plus excellente ;**

*C'est pourquoi l'Écriture dit : Dieu résiste aux orgueilleux, Mais il fait grâce aux humbles. Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; Purifiez vos coeurs, hommes irrésolus.*

**Sentez votre misère ; soyez dans le deuil et dans les larmes ; que votre rire se change en deuil, et votre joie en tristesse. Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera. »** [Jacques 4 versets 1-10, Bible Louis Segond].

Ici nous nous rendons compte que tout ce qui contrevient à la parole de Dieu nous sépare du Seigneur. En vue d'avoir la victoire sur le péché et le monde, nous devons choisir de nous soumettre au Seigneur et de nous humilier devant lui.

Il est à noter que l'une des façons de s'humilier devant Dieu en vue d'obtenir miséricorde, est le jeûne et la prière [Ésaïe 58 verset 5].

Ce faisant, si la santé vous le permet, vous devez jeûner en vue d'obtenir cette purification recherchée.

Nous devons nous approcher de Dieu, donc le rechercher, de tout notre cœur en étudiant diligemment sa parole.

Ce qui précède nous a permis de comprendre que dans ce contexte « *d'embargo* », de doctrines d'Hommes qui ont falsifié le véritable baptême, rares sont ceux qui au sein du peuple de Dieu sont aptes à pardonner les péchés, comme il était prévu dans le plan de Dieu. Néanmoins, il reste d'autres solutions.

Nous l'avons vu, elles ne sont pas faciles, car elles demandent de consacrer du temps dans la piété et à rechercher ce qui est agréable au Seigneur, tout en se détournant des choses qu'il réproouve.

Il est certain que ceux qui n'y sont pas accoutumés, ne pourront pas du jour au lendemain mettre en application ce qui est demandé car, étant habitués à vivre selon la chair, ils sont esclaves de la loi du péché [*Romains 7 versets 14-25*].

Tout ce que nous venons de voir, nous démontre qu'une personne qui ne maîtrise pas les bases de la parole de Dieu ne peut pas être éligible au pardon de ses péchés, sans qu'il ne les confesse à un enfant consacré du Seigneur.

Par contre pour ceux qui choisiront de suivre cette voie, consistant à étudier diligemment les Saintes Écritures, tout en mettant en pratique tout ce que le Seigneur demande et en oeuvrant selon des œuvres de bonté et de miséricorde, ils pourront obtenir la purification de leurs péchés et être scellés pour la vie éternelle, même s'ils ne sont pas baptisés.

*C'est une consolation, à notre époque eu égard au constat de rareté des enfants consacrés.*

Un élément déterminant, nous permet de comprendre, comment être éligible à recevoir le pardon de nos péchés, sans devoir passer par un enfant consacré du Seigneur, une fois que nous avons entrepris tout ce que je viens de présenter, Bible en main, c'est le fait d'avoir reçu, le Saint-Esprit, et comme Corneille et sa famille, un minimum un don.

Si tel n'est pas le cas, c'est le symbole, que votre piété, et votre vie, ne sont pas encore en adéquation avec ce que le seigneur souhaite, et ce faisant, vous n'êtes pas passé par une nouvelle naissance, en Christ, il faudra donc persévérer !

Malgré tout ce que nous venons de voir, il est important de comprendre que l'objectif du Seigneur est que les baptêmes pratiqués par la chrétienté soient en adéquation avec toute sa parole et qu'ainsi, ces enfants deviennent des sacrificateurs en qui le Saint Esprit vit.

## 12 Modalités bibliques de la sortie du peuple fidèle de Dieu de Babylone

**P**our commencer je vous dirais que dans ce tome ainsi que dans les tomes II, III et IV de cette série de livres « *Inquisitiô* », je vous ai démontré, Bible en mains, comment en ce siècle la chrétienté, dans sa globalité, s'est mise à transgresser la parole de Dieu afin d'accomplir leurs préceptes et de part cela c'est le démon qui est glorifié.

Dans tout cela le ressenti que j'ai est qu'une multitude de ceux qui agissent ainsi, non pas conscience des répercussions de leurs actes, comme ce fut le cas Ève.

*Pensez-vous que si elle avait pu jeter un regard sur l'avenir en voyant, la famine, l'inceste, les meurtres, la prostitution, les génocides, etc., qu'aurait générés sa bouchée de plaisir, qu'elle aurait quand même mange le fruit défendu ?*

*Je ne le crois pas ! car le récit de la genèse ne lui prête pas une vie de débauche après cela, tout au contraire, nous découvrons qu'Adam et elle ont appris à leurs enfants à révéler le Seigneur. Cette réalité est manifeste dans les sacrifices que leur enfants ont porter au Seigneur [Genèse 4 versets 1-4].*

*Bien que Caïn se soit pervertie, la démarche d'Abel nous démontre que ses parents leur ont inculqué la crainte et la connaissance du Seigneur.*

*Ce travail qu'Adam et Ève ont fait auprès de leur descendance est encore plus vrai dans la vie d'hénoc. Dans [Genèse 5 verset 24], nous découvrons qu'il a marché tant et si bien dans toute la volonté du Tout Puissant et avec une telle droiture, que le Seigneur le prit avec lui, de son vivant, pour être au paradis.*

Ainsi, comme ce fut le cas pour Adam et Ève, mon sentiment est que beaucoup de ceux qui transgressent la parole de Dieu pour pratiquer les doctrines de leur religion, le font parce qu'ils ne se rendent pas encore compte des conséquences de leurs actes.

Comme leurs péchés ne consistent pas en des choses comme l'adultère, le meurtre, la fornication, l'adoration des « *dieux* » étranger, mais sont des rites qu'ils pratiquent en pensant servir le Seigneur, beaucoup ne se sentent point coupables.

Malheureusement pour ceux agissant ainsi, tout précepte que l'on institue au détriment de la parole de Dieu est une doctrine de démon, destinée à glorifier le diable [1 *Timothée 4 versets 1-5*].

Désormais ce temps est révolu car chacun devra, en son âme et conscience, s'assurer que les lumières spirituelles qu'il reçoit et professe ne sont pas ténébreuse, car nous serons tous pesés, de façon individuelle, sur la balance et ce qui est mis comme poids en face, de l'autre côté de la balance c'est la parole de Dieu.

Tout ce que nous professons et qui contreviens à la parole du Seigneur, sera un témoignage contre nous.

*Seul ceux qui sont fidèles au Seigneur et qui sont ancrés dans les Saintes Écritures, pourront subsister !*

Le dernier, et le plus important appel que le Seigneur nous adresse est en train d'être proclamé. Il nous appelle tous à la repentance avant que la marque de la bête ne soit donnée à tous ceux qui lui sont infidèles. Bientôt, deux groupes bien distincts se tiendront debout, sans qu'il puisse y avoir unité entre eux.

*D'un côté se trouveront ceux qui sont resté fidèles au Seigneur, et qui sont appelé les saints (le reste fidèle de Dieu) et de l'autre tous ceux qui auront rejeté Dieu, sa sainte parole et qui recevrons la marque de la bête [Apocalypse 14 versets 9-13], [Apocalypse 12 versets 17].*

Par le biais des 5 tomes de mon livre « *Inquisitiô* », ma mission est d'apporter les lumières dont le peuple fidèle de Dieu à besoin en vue de se prémunir contre les iniquités que commettent en ce siècle toutes les religions chrétiennes.



*Ce qui les qualifie comme pratiquant les œuvres de Babylone !*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez découvrir ou redécouvrir ce que symbolise Babylone. Pour ce faire je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie* » au chapitre « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* ».

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'au stade où nous en sommes, sachez que si vous avez lu ce livre jusque-là où un ou plusieurs de ses *4 autres tomes* et que vous avez choisi de continuer à pratiquer les abominations de votre religion, ces lignes ne sont pas pour vous, car vous avez déjà choisi de recevoir le marque de la bête.

Par contre pour vous qui faite parti du peuple fidèle de Dieu et qui soupire et êtes attristé à cause de toutes ces transgressions des Saintes Écritures que vous voyez se perpétrer de si et de là, au sein de la chrétienté, ce chapitre est pour vous. Ici le Seigneur me donne de vous apporter des solutions pour la réforme de son peuple.

Il est important de comprendre que l'une des réactions à l'état de décadence de la chrétienté est que le Saint-Esprit (*qui n'est donné qu'a ceux qui sont fidèles au Seigneur*) ne peut demeurer au sein des diverses religions chrétiennes.

Afin que les choses puissent changer et que le Saint-Esprit puisse être donné comme la pluie de l'arrière-saison, scellant par là même l'Église du reste, il faut d'une réforme, pendant que le temps de grâce demeure encore et avant que la marque de la bête ne soit donnée.

Il nous faut ne pas tarder, à accepter cette main salvatrice, que le seigneur nous offre en ces temps les derniers, car bientôt un temps viendra ou ce repentir ne sera plus possible.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore ; et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore. Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son oeuvre** » [*Apocalypse 22 versets 11-12, Bible Louis Segond*].

Il viendra un temps ou ceux qui auront connu le Seigneur, sa volonté et qui vont continuer à transgresser sa Parole ne pourront pas être sauvée, car il ne restera pas de sacrifice à offrir pour leur péché, car ils ont méprisé celui de Jésus-Christ. Ceci nous renseigne :

**« Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie.**

*Lorsqu'une terre est abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, et qu'elle produit une herbe utile à ceux pour qui elle est cultivée, elle participe à la bénédiction de Dieu ; Mais, si elle produit des épines et des chardons, elle est réprouvée et près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu. » [Hébreux 6 versets 4-8, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ceci **« Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles.**

*Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ;*

**De quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ?**

**Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore : Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » [Hébreux 10 versets 26-31, Bible Louis Segond].**

Avant qu'il ne soit trop tard et que la porte de la grâce puisse être fermée, je vous appelle tous, tous les chrétiens à vous repentir et à abandonner les voies de ténèbres que vous avez jusque-là arpentées.

Cet appel est adressé aux membres de toutes les religions chrétiennes, ainsi qu'à tous ceux qui révère le Seigneur qu'importe le nom qu'il porte, ou le peuple spirituel dont ils font partie.

Le temps du réveil est arrivé, il nous faut être vigilant, pour que notre mollesse ne nous coute pas notre vie éternelle, et celle qui est littérale. Pour vous présenter cette réalité, j'aimerais vous parler d'un animal des plus puissants, pourtant qui devient de par une mauvaise gestion de vie la proie de prédateurs qui n'auraient jamais pu l'atteindre sans cela.

*C'est de l'autruche qu'il s'agit ! Cet oiseau a une puissance de vélocité dans ses pattes que peu d'animaux possèdent. Ainsi, si elle est courcée par un prédateur tel qu'un lion, il lui suffit d'entamer un sprint et de maintenir sa cadence, et elle est aux abris, le lion, lui finira, essoufflé, sa course.*

*Malheureusement, quand notre autruche se sent prise au piège, au lieu d'utiliser les capacités hors normes que le Seigneur lui donne, elle va s'arrêter et mettre la tête dans le sable.*

*Ainsi, le lion n'a plus qu'à installer sa table et à manger « à la bonne fortune du lion ».*

Cette histoire est des plus instructives et peut être transposée, selon moi, aux chrétiens de cette génération.

*À vous qui me lisez, maintenant que vous avez toute cette connaissance qui se trouve dans ce livre, quelle sera votre démarche, jouerez-vous à l'autruche face à tout ce que vous venez d'étudier ?*

Il est important de comprendre que, comme dans notre histoire, un lion nous guette à tout instant pour faire de nous sa proie. Voici comment la Bible présente cette réalité : « **Soyez sobres, veillez.**

**Votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera. Résistez-lui avec une foi ferme, sachant que les mêmes souffrances sont imposées à vos frères dans le monde. »**  
[1 Pierre 5 versets 8-9, Bible Louis Segond].

En ce jour, le Seigneur nous appelle à sortir la tête du sable avant que Satan ne nous dévore comme le ferait un lion, alors que nous, nous présentons poings et pieds liés afin d'être son festin.

Il vous faut prendre conscience que tous les signes de la fin du monde sont là, jamais une génération n'a eu à observer en moins d'une décennie tous les signes que le Seigneur avait annoncés et devant être manifestes avant son retour en gloire. Le dernier et le plus marquant qui nous a touchés il y a peu était *la covid-19*, qui a obligé le plus grand nombre à rester confiné durant des mois.

Cette maladie a touché toute la Terre, apportant de l'angoisse dans les nations. Cette réalité qui se manifeste par cette maladie contagieuse, le Seigneur l'avait prédite. Pour le découvrir, lisons ceci :

*« Puis il ajouta : On verra se dresser une nation contre une nation, un royaume contre un autre. Il y aura de grands tremblements de terre et, en divers lieux, des famines et des épidémies sévront ;*

*Des phénomènes terrifiants se produiront et, dans le ciel, des signes extraordinaires apparaîtront. [...] Il y aura des signes extraordinaires dans le soleil, la lune et les étoiles. Sur la terre, les peuples seront paralysés de frayeur devant le fracas d'une mer démontée.*

**Plusieurs mourront de peur dans l'appréhension des malheurs qui frapperont le monde entier, car les puissances célestes seront ébranlées. [...] De même, quand vous verrez ces événements se produire, sachez que le royaume de Dieu est proche.**

**Vraiment, je vous assure que cette génération-ci ne passera pas avant que tout ne commence à se réaliser. [...] Restez sur vos gardes et priez sans relâche que Dieu vous donne la force d'échapper à tout ce qui doit arriver et de vous présenter debout devant le Fils de l'homme. »** [Luc 21 versets 10-11, 25-26, 31-32, 36, Bible Semeur].

Dans l'histoire de l'humanité, il y a déjà eu de terribles fléaux, des guerres abominables, mais jamais elles n'ont amené toute la Terre à être en même temps dans un état de terreur et d'anxiété comme celui que nous avons vécu avec *la coronavirus*. Cette maladie, liée à tous les signes que nous avons déjà vécus et que Jésus-Christ avait annoncés, nous démontre que notre sauveur est à la porte.

Il nous est dit que la génération qui a vu ces choses est celle qui verra son retour. Ce faisant nous devons être vigilants, afin de ne pas subir le même sort que les contemporains de Noé.

Voici ce qui s'est passé : **« De même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive.**

*Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul. Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme.*

**Car, dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ;**

**Et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vînt et les emportât tous : il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme. [...] Veillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra. [...]**

*C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas. [Matthieu 24 versets 33-39, 42, 44, Bible Louis Segond.]*

*Notre sauveur est à la porte, êtes-vous prêt !*

Il nous faut sortir de Babylone, qui est tout lieu qui, tout en se réclamant du Seigneur, transgresse sa Parole. Pour découvrir ce qu'est Babylone, lisez le *tome IV* de ce livre au chapitre intitulé « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* ».

N'oubliez jamais le message qui suit, car il est pour nous, qui en ce siècle, avons choisi de servir le Seigneur et de lui demeuré fidèle.

Voici ce que le Seigneur nous demande : **« Et j'entendis du ciel une autre voix qui disait : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux.**

**Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. » [Apocalypse 18 versets 4-5, Bible Louis Segond].**

Ne pas sortir de Babylone avant qu'il ne soit trop tard aura comme finalité que nous allons participer au même châtement que l'ivraie qui consiste à finir brûlé dans la Géhenne. *Néanmoins, il est important de savoir d'où l'on doit sortir (partir), pour cela il faut avoir une vision claire de ce qu'est Babylone.*

Cette réalité est bien représentée dans ce texte que nous venons de voir, car nous y retrouvons le peuple fidèle de Dieu qui cohabitent avec des personnes qui ont rejeté le Seigneur.

La réalité qui ressort ici est l'ignorance que le peuple fidèle de Dieu à du caractère du lieu où il se trouvait jusque-là. En ce siècle nous en sommes, selon moi à ce point, car comme je vous l'ai démontré dans les *5 tomes de ce livre*, toute la chrétienté s'est pervertis.

Ce faisant, qu'importe la religion ou les enfants fidèle du Seigneur se trouve à cet instant précis, ils sont dans la confusion, car ces lieux transgressent la parole de Dieu, ils sont donc dans Babylone.

C'est cette ignorance que le diable utilise pour petit à petit pervertir les chrétiens, car les mauvaises compagnies pervertissent les bonnes moeurs [*1 Corinthien 15 versets 33*].

Ce qui leur permettra de prendre position est la claire vision des abominations qui se commettent dans ces lieux « *dits* » spirituels, que sont les religions chrétiennes, mais qui outrageusement transgresse journallement la parole de Dieu. Ce qui permet de reconnaître qu'un lieu fait partie de Babylone, n'est autre que les doctrines anti-biblique (*doctrines de démons*), qui y sont promulgué et mis en pratique.

Il nous faut être vigilant, car ceux qui pratiquent des doctrines de démon, ne l'oublions pas, n'ont pas toujours l'apparence de personnes perverties. Tout au contraire, nous avons vu qu'ils se déguisent en serviteurs de Dieu [*2 Corinthiens 11 versets 13-15*].

Il est important de comprendre que le diable a une parfaite maîtrise de la parole de Dieu nous voyons cela dans [*Luc 4 versets 9-13*], où il utilise les Saintes Écritures pour tenter, en vain, de séduire Jésus.

C'est aussi le cas de ses serviteurs qui ont pris l'habit d'hommes de Dieu et qui maîtrise très bien la Bible, mais ils ont pour but de distiller des doctrines de démon. Ils ont l'apparence de la piété, mais ils rejettent tout ce qui en fait la force, à savoir la Parole de Dieu.

Une doctrine de démon, ne l'oublions pas, n'est pas seulement une incantation destinée à glorifier le diable, mais est tout enseignement qui transgresse la Parole de Dieu [Marc 7 versets 5-13] et qui fait de ceux qui agissent ainsi des serviteurs du démon [Jean 8 verset 44].

Les libertés que nous prenons avec la Parole de Dieu nous qualifieront toujours comme étant des enfants et des serviteurs du démon, qui chercheront bon gré mal gré à l'adorer.

Beaucoup de ceux disant servir le Seigneur se donnent des titres ronflants comme « *apôtre ceci* », « *prophète cela* », etc. et présentent des doctrines qui appellent à agir comme on veut au détriment de la Parole de Dieu. Ces hommes sont à l'image de leur père, le diable, ce sont des séducteurs qui touchent les cœurs par des doctrines qui flattent l'ego ou appellent à vivre une religion sans règle biblique.

Beaucoup de ceux qui ne sont pas ancrés, affermis dans la Parole de Dieu, boivent comme du petit lait leurs paroles.

Cette réalité qui se manifeste en ce siècle avait été prophétisée par l'apôtre Paul dans [2 Timothée 4 versets 1-5].

Ce genre de doctrines, une fois pratiquées, ont pour finalité que ceux qui les observent reçoivent un esprit d'égarement afin qu'ils puissent croire au mensonge, l'objectif étant qu'ils soient dans la Géhenne [2 Thessaloniens 2 versets 3-12].

L'une des sauvegardes face aux doctrines fallacieuses que les serviteurs de Satan infusent au sein du peuple de Dieu est d'agir comme notre Seigneur Jésus-Christ a agi dans [Luc 4 versets 1-13].

Nous devons cheminer comme Christ notre maître et sauveur a marché. Face aux doctrines spirituelles que l'on nous présente, il nous faut trouver dans la Parole de Dieu les bases nous démontrant leur raison d'être ou leur néant.

C'est ce que faisaient les Béréens [Actes 17 versets 10-11].

Le Seigneur veut que nous analysions toutes choses et que nous retenions ce qui est bon [1 Thessaloniens 5 verset 21].

Le gros souci dans tout ce que je viens de présenter est que pour beaucoup, la nourriture spirituelle qu'ils reçoivent viennent d'un prêtre, d'un pasteur ou d'une personne qui a des connaissances spirituelles.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas écouter les personnes consacrés qui nous portent de la nourriture spirituelle ou qu'il ne faut pas lire de bons livres spirituels afin de se fortifier, si tel était mon propos, moi qui vous écris ces lignes, je serais donc un insensé.

Ce que je dis, c'est que votre première démarche doit être de passer du temps chaque jour à l'étude de la Parole de Dieu. Ceux qui n'agissent pas ainsi sont faibles et affamés spirituellement, ce faisant, ils fondent leur foi sur des hommes, sur l'attachement qu'ils ont pour tel ou tel frère ou telle sœur spirituel(le) qui donne l'image de sainteté.

Mais est-ce vraiment le cas, car l'apparence de la piété ne fait pas la sainteté, car c'est à leurs fruits que l'on reconnaît les serviteurs de Dieu, mais aussi ceux de Satan. L'heure est arrivé pour que le bon grain, le peuple fidèle du Seigneur, soit séparé de l'ivraie, qui symbolise ceux qui délibérément ont choisi de transgresser les directives divines.

Pour ce faire il faut appeler les impénitents à la repentance, ils doivent choisir en leurs âmes et conscience de demeurer stériles et rebelles à la parole de Dieu, ou de se repentir et se convertir et ainsi porté du fruit pour le Seigneur. Le texte qui suit, nous apporte de précieuses informations à ce propos : *« Il dit aussi cette parabole :*

**Un homme avait un figuier planté dans sa vigne. Il vint pour y chercher du fruit, et il n'en trouva point. Alors il dit au vigneron : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point. Coupe-le : pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?**

**Le vigneron lui répondit : Seigneur, laisse-le encore cette année ; je creuserai tout autour, et j'y mettrai du fumier.**

**Peut-être à l'avenir donnera-t-il du fruit ; sinon, tu le couperas.**  
» [Luc 13 versets 6-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas pour ce figuier stérile, Dieu ne condamne personne sans qu'il n'ait eu du temps pour porter du bon fruit.

Comme ce fut le cas du vigneron, les membres fidèles du peuple de Dieu, doivent aider les impénitents à connaître le Seigneur, afin de pouvoir en leur âme et conscience prendre position pour lui ou le rejeté, car la foi naît des Saintes Écritures qui sont prêché [Romains 10 versets 8-17].

C'est la vérité qui libère [Jean 8 versets 12, 30-32], mais pour qu'elle soit entendue, il faut qu'il y ait des envoyés qui la répandent.



Ainsi, avant de partir des lieux de culte où vous êtes, vous devez leur porter le message contenu dans ce livre, car l'objectif du Seigneur n'est pas la perte d'une seule âme, mais il veut que l'être humain se repente et soit sauvé, et c'est pour cela que Jésus n'est pas encore revenu. Le Seigneur ne tarde pas à revenir, mais il est miséricordieux et désire que tout homme soit sauvé [2 Pierre 3 versets 8-15].

Pour ce faire, il nous envoie vers eux, afin de les arracher aux flammes de l'enfer. Voici ce qu'il nous demande : « **Reprenez les uns, ceux qui contestent ; Sauvez-en d'autres en les arrachant du feu ;**

**Et pour d'autres encore, ayez une pitié mêlée de crainte, haïssant jusqu'à la tunique souillée par la chair.** » [Jude 1 versets 22-23, Bible Louis Segond].

Plusieurs démarches bien distinctes devront être mises en place dans chaque religion afin que la réalité de la sortie de Babylone puisse être effective. Des choses doivent se faire aussi bien au sein de la religion adventiste du septième jour, qu'au sein des autres Églises chrétiennes, afin de les appeler à la repentance.

Néanmoins, après tout ce que je viens de vous présenter dans ce livre ainsi que dans ces *4 autres tomes*, je comprends que plusieurs d'entre vous ne veulent plus remettre les pieds dans leur lieu de culte habituel. *Et je vous comprends*, car une fois que nos yeux se sont ouverts sur l'état de certaines choses ou de certains lieux et de leur influence néfaste sur nous, notre désir est de nous en éloigner.

Néanmoins, en tout, l'amour doit toujours être notre premier objectif. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'avant de lire ces lignes, vous étiez convaincu que les doctrines que vous pratiquiez étaient destinées à glorifier le Seigneur.

Comme ce fut votre cas, le Seigneur a des brebis qui l'aiment, mais qui sont égarés par des bergers qui sont sanguinaires « *spirituellement* », car ils connaissent la vérité, mais ont choisi de la pervertir.

Les brebis du Seigneur sont aussi égarées par des dirigeants chrétiens qui, toutes dénominations confondues, sont sincères dans leur foi, zélés pour le Seigneur, mais ils œuvrent sans intelligence, car non pas fait de la parole de Dieu le centre névralgique de leur foi et de leur vie. Ce faisant, leur besoin à eux et à leurs membres est d'entendre la vérité.

Vous devez donc la leur porter, et cela, qu'il soit pasteur, prêtre ou simple laïc. Il faut qu'il ait le choix de continuer ou non à transgresser la Parole de Dieu. Ainsi, la première étape sera que vous puissiez prendre le temps d'étudier ce livre ainsi que ses autres tomes dans un esprit de prière. Si ce qui y est présenté vous a touché, vous pourrez passer à la deuxième partie qui consiste à apporter la vérité à tous !

Pour ce faire, le Seigneur m'a mis à cœur de distribuer gratuitement ce livre et ses *4 autres tomes*, au format numérique.

À votre tour partagé les comme les feuilles d'automne emporté par le vent. La troisième base de cette réforme, c'est d'appeler le peuple de Dieu qui lui est infidèle à la repentance, car seuls ceux qui confessent et délaissent leurs péchés sont purifiés de leurs iniquités par le sang de Jésus-Christ [*1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2*].

Quatrièmement, les hauts dirigeants de chaque religion ainsi que tous les pasteurs ou prêtres en fonction devront publiquement renier leurs doctrines qui transgressent la parole de Dieu, qu'ils ont obligé leurs membres à pratiquer jusque-là.

L'une des premières choses à renier est la doctrine de certaines religions comme celle de l'Église adventiste du septième jour qui présente l'union œcuménique avec l'Église catholique comme étant une bonne chose. Par cette union, ces religions se sont vendues au diable et lui ont livré par là même leurs membres.

Dans le *tome IV* de ce livre, au chapitre « *Représentation littérale de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme* », je vous ai démontré le non-sens de l'union des Protestants avec la papauté qui ne c'est pas repentie et continue à œuvrer selon l'iniquité.

Cinquièmement, les hauts dirigeants de chaque religion chrétienne devront aussi reconnaître leur responsabilité pour les âmes qu'ils ont livrées à Satan, à cause des préceptes frelatés qu'ils leur ont obligé à pratiquer. Ils doivent confesser avoir sur les mains leur sang.

Sixièmement, après avoir mis en place les bases de repentance que nous venons de voir, les hauts dirigeants de chaque religion chrétienne devront prier à haute et intelligible voix, lors d'une assemblée qui se devra solennelle et publique. L'objectif sera de demander pardon à Dieu pour les errements qu'ils ont obligé le peuple de Dieu à pratiquer.

Ils devront agir en conformité avec les bases des prières bibliques qui étaient faites pour la délivrance du peuple de Dieu, comme celle que Daniel a adressée au Seigneur [*Daniel 9 versets 2-21*].

Septièmement, comme les baptêmes qui ont été depuis des siècles et sont encore pratiqués dans la chrétienté sont soit incomplet, soit non conforme à la parole de Dieu, tous ceux se réclamant du nom du Seigneur devront se refaire baptiser, ou si ce n'était pas encore le cas se faire baptiser, afin de recevoir le Saint Esprit.

De la décision que prendront les hautes autorités de votre religion dépendra la suite des évènements vous concernant ! Ainsi, si les doctrines antibibliques que pratiquait votre religion jusque là sont rejetées et que l'enseignement qu'elle distille dès lors est conforme à la parole de Dieu, demeuré dans ce lieu, car il n'est pas souillé.

Le cas contraire ce sera signe que votre religion est devenu partie prenante de Babylone, dès lors obtempéré à l'appel que le Seigneur nous adresse et qui est : **« C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur »**

Séparez-vous de tout lieu qui, tout en se disant spirituel, transgresse la Parole de Dieu. Votre religion s'étant détourné des Saintes Écritures, vous devrez sortir de ce lieu, car le Seigneur vous demande de ne pas vous allier aux infidèles.

Cette réalité est manifeste dans l'appel que le Seigneur fait dans le texte qui suit et qui est de nous demander, à nous son peuple fidèle, ces enfants, de quitter ceux agissant ainsi : **« Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger. Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? Ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial ?**

*Ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.*

**C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. »** [*2 Corinthiens 6 versets 14-18, Bible Louis Segond*].

Avec ce texte, je vous dirais que la boucle est bouclée en ce qui concerne, le message du Seigneur nous demandant de sortir de Babylone ! Même si le terme Babylone n'est pas ici cité, son essence est présentée, car il s'agit dans les deux cas du peuple de Dieu, que le Seigneur appelle à sortir parmi des personnes qui lui sont infidèles.

*C'est ce que nous devons donc faire, ainsi nous ne serons pas frappés avec tous ceux qui contreviennent à la parole de Dieu et qui de par cela, sont des membres intégrantes de Babylone !*

Agissez donc selon ce que le Seigneur demande dans de tels cas, ce faisant, que la quarantaine soit mise sur votre religion, n'y entrez plus ! Ni pour un culte, ni pour aucune autre activité. Car devant Dieu ses lieux sont considérés comme des lieux idolâtres, l'idolâtrie étant la transgression de la Parole de Dieu [1 Samuel 15 versets 22-23].

Ceux qui pratiquent des doctrines qui transgressent la loi de Dieu ou sa sainte Parole leur fin sera la perte au même titre que ceux présentés dans [Matthieu 7 versets 21-23].

Nous avons ici de puissant serviteur de Dieu, car ils ont des dons spirituels, qui sont réservés par le Saint Esprit qu'au peuple de Dieu [1 Corinthiens 12 versets 1-11, 27, 31], [1 Corinthiens 14 versets 1 et 12].

Pourtant, malgré leur consécration, leurs œuvres puissantes, qu'ils accomplissent par la puissance de l'Esprit de Dieu, au retour en gloire de notre sauveur Jésus-Christ ils seront rejeté par lui, à cause des iniquités qu'ils auront pratiquées, tout en professant servir le seigneur.

Pour bien assoir ce que présente ce texte biblique, il est important de comprendre que l'iniquité est le péché [1 Jean 5 verset 17] et que ce dernier consiste à transgresser la loi de Dieu [1 Jean 3 verset 4].

Pour ne pas faire partie des rangs de ces gens qui, après avoir puissamment œuvré pour le Seigneur, finissent par être rejetés par lui, il vous faut prendre position pour la Parole de Dieu et elle seule.

Il faut que ceux qui pratiquent des doctrines antibibliques soient anathèmes [Galates 1 versets 6-10] – séparés du peuple de Dieu, car ils sont maudits – nous ne devons pas les fréquenter de peur de participer à leurs œuvres [3 Jean versets 6-11].

*Il vous faut donc n'avoir aucun contact avec ce genre de personnes qui changent à leur gré la Parole de Dieu.*